Université Paris Nanterre
200 av. de la République
92001 Nanterre Cedex
www.parisnanterre.fr

Membre de l'université Paris Lumières

École doctorale 396 : Économie, organisation, société
Institut des Dynamiques Historiques de l'Economie et de la Société

Mathieu Rivero

Destinées ouvrières

Enquête sur les trajectoires socioprofessionnelles d'ouvriers à Grenoble pendant l'industrialisation (1845-1939)

Thèse présentée et soutenue publiquement le **03/06/2025**
en vue de l'obtention du doctorat d' Histoire de l'Université Paris Nanterre
sous la direction de M. Xavier Vigna, Professeur des universités (Université Paris Nanterre)
et de Mme Laure Machu, Maîtresse de conférences (co-encadrante, Université Paris Nanterre)

Rapporteure :	Mme Anne Dalmasso	Professeure des universités, Université Grenoble Alpes
Rapporteure :	Mme Manuela Martini	Professeure des universités, Université Lumière Lyon 2
Membre du jury :	Mme Anne-Sophie Bruno	Maîtresse de conférences, Université Paris I Panthéon-Sorbonne
Membre du jury :	M. François Jarrige	Maître de conférences HDR, Université de Bourgogne
Membre du jury :	M. Stéphane Lembré	Professeur des universités, Université de Lille

Remerciements

Cette thèse est l'aboutissement d'un parcours de reprise d'études entamé à l'Université Paris Nanterre voilà un peu plus de dix ans. Le projet de mener une thèse de doctorat a pris forme au cours de mes deux années de master, c'est-à-dire au moment où j'ai fait mes premières armes d'historien. Et si ce goût pour la discipline a pu être développé, c'est d'abord grâce à Laure Machu et à Xavier Vigna, respectivement co-encadrante et directeur de thèse, à qui j'adresse mes premiers et très chaleureux remerciements. Tout au long de mes deux années de master et de ces six années de recherche doctorale, j'ai pu compter sur leur confiance, leur soutien indéfectible, leurs précieux conseils, leur disponibilité constante et leurs relectures minutieuses et exigeantes, qui m'ont aidé à concrétiser ce projet. Je mesure la chance d'avoir pu effectuer cette recherche sous leur supervision.

Je souhaite remercier Anne-Sophie Bruno, Anne Dalmasso, François Jarrige, Stéphane Lembré et Manuela Martini d'avoir accepté d'intégrer mon jury de thèse.

Mon parcours de recherche a été jalonné de rencontres intellectuelles et scientifiques particulièrement stimulantes, à qui ce travail doit tant. J'adresse ainsi mes remerciements amicaux aux membres du « collectif ganterie » constitué autour de la réédition critique de la monographie du *Gantier de Grenoble* d'Ernest de Toytot (1887). Initié par Anne Lhuissier et Stéphane Baciocchi, qui ont fait confiance à de jeunes chercheurs pour mener une enquête collective sur la fabrique gantière grenobloise au XIXe siècle, ce collectif, également composé d'Audrey Colonel-Coquet et de Julien Caranton, a très vite été soudé par des liens d'amitié. Il suffit de lire les premières pages du manuscrit pour mesurer combien le travail mené ensemble a profondément irrigué cette recherche.

Je tiens à témoigner de ma vive reconnaissance à Anne-Sophie Bruno, qui s'est investie très au-delà de son rôle initial de membre de mon comité de thèse et n'a pas lésiné sur les moyens pour m'initier aux outils « quantitatifs » et statistiques. Dans une démarche exigeante et bienveillante, Anne-Sophie m'a accompagné dans la réflexion sur les catégories, la structuration des bases de données et l'analyse statistique. Bien au-delà, ses remarques et nos discussions ont contribué à donner corps à cette thèse. Je crois bien que cette rencontre a été décisive pour achever ce travail. Qu'elle en soit profondément remerciée.

J'adresse un clin d'œil amical à Julien Caranton, avec qui j'échange depuis le master, soit bien avant notre investissement conjoint dans le « collectif ganterie ». Julien m'a très tôt sensibilisé au SIG et sa connaissance du terrain grenoblois a été d'une aide précieuse pour

déployer mon dispositif d'enquête et affûter mes problématiques. Je voudrais également le remercier de m'avoir donné l'opportunité de faire mes premières armes d'enseignant à l'UGA et de présenter mes travaux au séminaire d'histoire numérique du LARHRA.

Je souhaite remercier très sincèrement Anne Lhuissier et Stéphane Baciocchi, qui m'ont constamment soutenu dans mes recherches. Au-delà des excellents moments partagés autour d'un verre ou d'un plat, à Grenoble ou à Paris, ils m'ont prodigué des conseils décisifs et j'ai pu compter sur la relecture attentive d'Anne pour l'essentiel du manuscrit.

Une mention particulière doit être formulée envers mes collègues doctorants côtoyés au sein du séminaire mis en place à Nanterre par Laure Machu et Xavier Vigna : Romain, Théo, Céline, Noël, Ouna, Alessandro et Kim. Un merci tout particulier à Kim, avec qui les échanges se sont très tôt déployés en dehors du séminaire. Nos discussions sur nos objets, nos relectures et aides mutuelles et notre passion commune pour la montagne ont considérablement enrichi ma démarche et égayé ces années de labeur. À l'heure d'écrire ces remerciements, je songe aux moments partagés dans les montagnes dauphinoises, à Rome et à Paris, et à ceux à venir.

Cette recherche a été menée sous « contrainte ». Je veux signifier par-là qu'elle s'est déroulée en parallèle d'une activité professionnelle à temps plein. S'il a fallu faire montre d'une détermination sans faille pour avancer, soirées, vacances et week-ends compris, j'ai toutefois pu bénéficier d'un environnement professionnel bienveillant et je voudrais ici remercier mes collègues pour leur bonne humeur permanente et leur curiosité. Merci donc à Lilian, Yann, Marie, Clémence, Karine, Léa et Alexandre. C'est un bonheur de vous croiser quotidiennement, au bureau ou ailleurs. Merci également à l'ensemble de mes anciens collègues du Parc du Vercors, qui se sont toujours montrés curieux à l'égard de mes recherches. Merci tout particulièrement à Noëllie, Céline, Raphaële et Roméo.

Merci aux amis -ils se reconnaîtront- qui m'ont accompagné durant toutes ces années, que ce soit autour d'un verre, d'un jeu, en ville, en montagne ou ailleurs.

J'achève ces remerciements en pensant à ma famille, et plus particulièrement à mes parents et à mon frère et ma belle-sœur. Merci tout particulièrement à Franck pour tous ces moments partagés en montagne à ski de randonnée, en VTT, en vélo de route, en trail, en rando ou encore en alpinisme. Enfin, c'est dans les derniers mois de cette thèse que ma nièce, la petite Alix, a vu le jour. Dans l'attente de pouvoir lire ces remerciements, elle illumine déjà la famille.

Abréviations

AMMG : Archives municipales et métropolitaines de Grenoble

AD : Archives départementales

ADI : Archives départementales de l'Isère

BMG : Bibliothèque municipale de Grenoble

Sommaire

REMERCIEMENTS **3**

SOMMAIRE **7**

INTRODUCTION GÉNÉRALE **11**

PARTIE 1. UNE FABRIQUE GANTIÈRE PROSPÈRE ET UNE COMMUNAUTÉ OUVRIÈRE EN TRAVAIL (1845 – ANNÉES 1870) **41**

Introduction de la première partie **43**

Chapitre 1. S'insérer dans la communauté gantière, une question d'agentivité **47**
1. Les gantiers, un noyau d'ouvriers d'élite 48
2. La pétition du 30 avril 1845 59
3. Deux strates communautaires structurées par l'interconnaissance 75
4. Construire sa centralité 92

Conclusion **109**

Chapitre 2. Une communauté traversée par des mobilités spatiales et professionnelles **111**
1. Des circulations ouvrières à l'échelle française et européenne 113
2. Des trajectoires professionnelles majoritairement stables 122
3. Accéder à l'indépendance en devenant petit patron : une mobilité en trompe-l'œil 131
4. Le patrimoine comme révélateur des disparités du groupe 142

Conclusion **155**

Chapitre 3. Que sont les enfants devenus ? Les dynamiques intergénérationnelles, entre ancrage et mobilité relative **157**
1. Les enfants des pétitionnaires de 1845 : portrait de groupe 159
2. Entre ancrage et mobilité : un groupe segmenté 172

Conclusion **186**

Conclusion de la première partie **188**

PARTIE 2. UNE INDUSTRIE ET UN MONDE OUVRIER EN RECOMPOSITION (ANNÉES 1870 – PREMIÈRE GUERRE MONDIALE) **191**

Introduction de la deuxième partie **193**

Chapitre 4. Grenoble au tournant du XXe siècle : un territoire productif en mutation et une population ouvrière en renouvellement (années 1870 – Première Guerre mondiale) **197**
1. Un paysage productif en mutation 199
2. Gantiers et métallurgistes : des populations très locales 212
3. La traduction démographique du renouvellement industriel 228
4. Une implantation territoriale différenciée 237

Conclusion **243**

Chapitre 5. Devenir gantier ou métallurgiste : le poids de l'environnement familial 245
1. Une analyse micro-historique de quatre cohortes ouvrières 248
2. La communauté, un rôle persistant dans l'orientation professionnelle ? 257
3. La constellation des métallurgistes 277
4. Apprendre le métier 290
Conclusion 313

Chapitre 6. Vivre la ville industrielle 315
1. Habiter la ville 317
2. Sociabiliser 338
3. Se marier 361
Conclusion 376

Conclusion de la deuxième partie 378

PARTIE 3. ÊTRE OUVRIER À L'HEURE DU DISTRICT INDUSTRIEL MÉTALLURGIQUE. TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES ET MOBILITÉS OUVRIÈRES (1914 – 1939) 381

Introduction de la troisième partie 383

Chapitre 7. Le district industriel métallurgique, un vecteur d'élévation pour les ouvriers qualifiés 387
1. Les trajectoires professionnelles, entre stabilité et mobilité 389
2. Faire carrière dans la métallurgie : l'exemple des frères Gony 413
3. Le patrimoine, un vecteur de respectabilité ? 421
Conclusion 439

Chapitre 8. Les enfants des gantiers et des métallurgistes : une hérédité professionnelle contrariée et une mobilité importante 441
1. Les enfants des gantiers et des métallurgistes 443
2. Du col bleu au col blanc : vers une dissolution des groupes ouvriers ? 450
3. Une ouverture en direction des employés 463
Conclusion 481

Conclusion de la troisième partie 483

CONCLUSION GÉNÉRALE 485

SOURCES 497

Sources manuscrites 497
Archives municipales et métropolitaines de Grenoble 497
Archives départementales de l'Isère 498
Bibliothèque municipale de Grenoble 500

Sources imprimées 502

BIBLIOGRAPHIE 505

INDEX **524**

TABLES **528**

Table des cartes **528**

Table des figures **528**

Table des graphiques **528**

Table des tableaux **529**

TABLE DES MATIÈRES **533**

ANNEXES **539**

RÉSUMÉ **565**

Introduction générale

Le 10 septembre 2024, le tribunal de commerce de Lyon place en redressement judiciaire Vencorex, l'une des principales usines de produits chimiques de la région grenobloise, située sur la commune du Pont-de-Claix, dans la banlieue Sud de Grenoble[1]. Cette procédure entérine les inquiétudes exprimées depuis le début de l'année par les organisations syndicales - et notamment la CGT - qui redoutent la disparition potentielle de 450 emplois. Mais, bien au-delà de Vencorex, c'est l'ensemble de la chimie grenobloise qui retient son souffle car cette branche, pourvoyeuse de plusieurs milliers d'emplois dans la région, présente un tissu d'entreprises liées entre elles. Par exemple, le sel produit par Vencorex sert de matière première à l'usine Arkema de Jarrie pour alimenter les électrolyses qui produisent le chlore. Ainsi, un effet domino est particulièrement craint[2], alors que la chimie constitue un fleuron industriel de la région : spécialisée dans la production d'eau oxygénée, de chlore, d'eau de javel, ou encore de soude, elle est le seul site en France à produire du phosgène et figure parmi les leaders européens de la chimie des polyuréthanes[3]. Depuis l'automne 2024, les grèves salariales et la mobilisation des élus locaux visent à préserver cette activité fortement menacée par la concurrence asiatique.

Le déclin de la chimie grenobloise, qui constitue depuis un siècle l'un des piliers du développement industriel local, nous rappelle combien la désindustrialisation est « une histoire en cours[4] ». Ainsi, en 2024 et pour la première fois depuis 2015, le solde net d'ouverture d'usines est négatif en France, où les investissements industriels ont par ailleurs reculé de 10% en volume[5]. Or, les conséquences de la désindustrialisation, particulièrement délétères, sont multiples : chômage, vies brisées, désertification des territoires, perte de souveraineté, etc. Plus largement, on assiste à l'effacement progressif d'un monde ouvrier naguère hégémonique et à l'effritement d'un certain nombre de cadres qui régulaient les relations de travail, interpersonnelles et, plus largement, la vie de larges pans de la société.

---

[1] *Le Monde*, 11 septembre 2024.
[2] *Libération*, 31 janvier 2025 [en ligne, consulté le 11 février 2025].
[3] https://www.investingrenoblealpes.com/decouvrir-grenoble-alpes/filieres-grenoble-alpes/chimie-environnement/, consulté le 16 décembre 2024.
[4] Marion Fontaine et Xavier Vigna, « La désindustrialisation, une histoire en cours », *20 & 21. Revue d'histoire*, 2019, vol. 4, n° 144, p. 2-17.
[5] *Le Monde*, 15 décembre 2024.

L'effacement à l'œuvre invite à revenir sur ce monde ouvrier et sur la manière dont il s'est progressivement constitué sur le territoire grenoblois au cours des différentes phases d'industrialisation des deux derniers siècles afin de mieux saisir la portée du phénomène présent. Par-là, nous interrogeons également ce qu'est une ville industrielle.

Ainsi, cette recherche se donne pour ambition d'étudier le lien entre les mutations industrielles du territoire grenoblois advenues entre les années 1840 et la Seconde Guerre mondiale et les trajectoires socioprofessionnelles de différentes générations de travailleurs de la ganterie et de la métallurgie. Si gantiers et métallurgistes ont en commun l'appartenance à une élite ouvrière, la configuration productive dans laquelle ils s'insèrent est très différente. Tout au long du XIXe siècle, le tissu industriel de Grenoble est en effet dominé par la fabrique collective gantière[1], qui repose sur un réseau d'établissements de toutes tailles. La production de gants de luxe destinés à l'exportation convoque une multitude d'acteurs. Dans les chaînes de coopération qui définissent le mode de production, l'ouvrier coupeur occupe une place centrale. Exerçant son travail à domicile, souvent dans le cadre de la famille au sein de laquelle la division sexuelle de l'activité réserve à l'épouse le métier de couturière, il possède une forte autonomie professionnelle, et la reconnaissance dont il jouit l'insère dans l'aristocratie ouvrière locale. Florissante depuis le début du siècle, la ganterie entre en crise à partir des années 1870, entraînant une évolution du mode de production vers un système « semi-usinier[2] » plus capitalistique et concentré, mais qui n'affecte pas véritablement le geste du coupeur gantier[3]. La trajectoire de l'activité gantière s'inscrit dans un contexte plus ample de mutation industrielle du territoire, qui connait une seconde phase d'industrialisation[4]. Dans les Alpes en général et à Grenoble en particulier, la mise au point de l'hydroélectricité induit la naissance et le développement d'une industrie métallurgique destinée à produire différents biens d'équipement tels que conduites forcées ou turbines[5]. Au tournant du siècle, les ateliers

[1] Julien Caranton, *Les fabriques de la « paix sociale ». Acteurs et enjeux de la régulation sociale (Grenoble,1842-1938)*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction d'Anne Dalmasso, Université Grenoble Alpes, Grenoble, 2017 ; Stéphane Baciocchi et al., *Le Gantier de Grenoble, par Ernest de Toytot (1887). Enquêtes sur la fabrique collective au XIXe siècle*, Paris, Classiques Garnier, à paraître.

[2] Audrey Colonel-Coquet, *Histoire de la ganterie grenobloise, des entreprises et des acteurs : une mutation de la fabrique à l'industrie puis à l'artisanat de 1789 à nos jours*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction d'Anne Dalmasso, Université Grenoble Alpes, Grenoble, 2023.

[3] Germaine Veyret-Verner, « L'évolution de la ganterie grenobloise depuis le dernier tiers du XIXe siècle », *Revue de Géographie Alpine*, 1941, n° 29-2, p. 265-282.

[4] François Caron, *Les deux révolutions industrielles du* XX*e siècle*, Paris, Albin Michel, 1997.

[5] Henri Morsel et Jean-François Parent, *Les industries de la région grenobloise. Itinéraire historique et géographique*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1991 ; Anne Dalmasso, « Industries et territoires dans les Alpes, XIXe-XXe siècles : tentative de typologie » dans Pierre Lamard, Laurent Tissot et Jean-Claude Daumas (eds.), *Les territoires de l'industrie en Europe (1750-2000)*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2007, p. 87-102.

métallurgiques présentent encore un visage artisanal dont le fonctionnement repose sur un noyau d'ouvriers d'élite comme les mécaniciens, les serruriers, les ajusteurs ou les tourneurs[1]. Au cours de l'entre-deux-guerres, cette organisation industrielle se rapproche de celle du district industriel[2] : implantation locale, complémentarités et coopérations entre entreprises de toutes tailles, présence d'une atmosphère industrielle, identification des entreprises et du territoire à la modernité et à l'innovation notamment.

Les mutations ainsi décrites s'incarnent dans l'espace puisque le nouveau quartier industriel de Saint-Bruno, à l'Ouest de Grenoble, accueille à la fois les nouvelles usines de ganterie et les principaux constructeurs-mécaniciens[3]. Ainsi, en un siècle, la morphologie de la ville et de sa population se trouve considérablement modifiée.

En reconstruisant les trajectoires individuelles de différentes générations de travailleurs de la ganterie et de la métallurgie, nous souhaitons explorer la manière dont familles et individus s'adaptent aux industrialisations successives et accompagnent les évolutions économiques du territoire. En analysant la mobilité, les pratiques de sociabilité, le rapport au territoire ou encore les dynamiques générationnelles et intergénérationnelles, il s'agit de poser concrètement la question de ce qu'est un groupe social : est-ce que ces ouvriers forment une classe et, si oui, comment se caractérise-t-elle ? Celle-ci se stabilise-t-elle via la reproduction d'un noyau d'ouvriers qualifiés ? Ou bien est-elle traversée par des entrées et sorties continuelles ? Qu'est-ce qui fonde l'unité du groupe ? Une telle approche se situe à la croisée de différents champs historiographiques.

La lente émergence de la classe ouvrière et de son histoire

Profondément renouvelée depuis une quinzaine d'années, l'histoire ouvrière s'inscrit dans une généalogie ancienne remontant au moins au tournant du XXe siècle avec la création en 1894 du Musée social et en 1900 d'une chaire d'histoire du travail au CNAM. Dans les années 1930 s'opère une cristallisation autour de l'histoire du mouvement ouvrier, dont témoignent par

[1] Anne Dalmasso, *Formes, logiques et identités industrielles dans le monde de la « houille blanche ». Les entreprises grenobloises de matériel hydraulique (1854-1977)*, Dossier d'habilitation à diriger des recherches, Université de Provence - Aix Marseille 1, Aix en Provence, 2010.

[2] Anne Dalmasso, « Grenoble (1880-1960), un district industriel autour de la "houille blanche" ? » dans Jean-François Eck et Michel Lescure (eds.), *Villes et districts industriels en Europe occidentale, XVIIe - XXe siècles*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais, 2002, p. 291-306. Pour une mise en perspective plus vaste du concept, nous renvoyons à Jean-Claude Daumas, « Districts industriels : du concept à l'histoire. Les termes du débat », *Revue économique*, 2007, vol. 58, n° 1, p. 131-152.

[3] Mathieu Rivero, *Le quartier Berriat Saint-Bruno de Grenoble : la formation d'une identité ouvrière (1906-1925)*, Mémoire de Master d'histoire sous la direction de Laure Machu, Université Paris Nanterre, Nanterre, 2019.

exemple les travaux d'Edouard Dolléans qui fait paraître en plusieurs volumes une histoire du mouvement ouvrier dans une perspective internationale[1]. D'origine militante, cette histoire privilégie l'étude des structures et des organisations du mouvement plutôt que les ouvriers eux-mêmes[2]. Mais ce n'est qu'après-guerre que l'histoire ouvrière s'institutionnalise véritablement, dans un contexte plus large de rayonnement de l'histoire sociale à l'échelle européenne. En 1949 par exemple, est créé l'Institut français d'histoire sociale (IFHS) tandis qu'en 1952 un groupe d'historiens communistes britanniques, comprenant notamment Edward Palmer Thompson et Eric Hobsbawm, fonde la revue *Past & Present*.

Dans les années 1950-1960, l'histoire du mouvement ouvrier, « originairement impure car grevée de ses origines militantes[3] », gagne en légitimité universitaire. On pense par exemple au *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier* lancé par Jean Maitron. Cette légitimité est également favorisée par la nomination d'Ernest Labrousse en Sorbonne en 1945, où il publie et enseigne l'histoire du mouvement ouvrier tout en dirigeant différentes thèses d'Etat[4]. C'est sous sa direction que l'historienne communiste Annie Kriegel retrace l'histoire du mouvement ouvrier entre 1914 et 1920, marquant le coup d'envoi d'une histoire universitaire du mouvement ouvrier, prolongée notamment par les travaux de Claude Willard sur les guesdistes[5]. Parallèlement, les intellectuels communistes poursuivent leurs travaux sur l'organisation de la classe, les militants et les mobilisations. Mais il s'agit d'une histoire borgne négligeant la bigarrure du monde ouvrier, le courant catholique et conservateur ou encore l'emprise patronale[6].

Cette histoire du mouvement ouvrier souligne donc l'uniformité de la classe : elle constituerait un groupe en soi et les ouvriers se retrouveraient logiquement dans leurs organisations. Dès les années 1960, l'historien britannique E.P. Thompson dans la *Formation de la classe ouvrière anglaise*, critique cette réification en écrivant qu'« on a trop tendance de

---

[1] Le premier volume paraît en 1936 : Edouard Dolléans, *Histoire du mouvement ouvrier, Tome 1 : 1830-1871*, Paris, Armand Colin, 1936.

[2] Marion Fontaine, François Jarrige et Nicolas Patin (eds.), *Le travail en Europe occidentale, 1830-1939*, Neuilly, Atlande, 2020, p. 27.

[3] Xavier Vigna, *Ecrire l'histoire du monde ouvrier en France au* XX*e siècle : Mémoire de synthèse*, Dossier d'habilitation à diriger des recherches, Université Evry Val d'Essonne, Evry, 2014, p. 23.

[4] Parmi celles-ci : Pierre Barral, *Le département de l'Isère sous la IIIe République (1870-1940)*, Paris, Armand Colin, 1962 ; Adeline Daumard, *La bourgoisie parisienne de 1815 à 1848*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1963 ; Emmanuel Le Roy-Ladurie, *Les paysans de Languedoc*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1966 ; Maurice Aghulon, *Pénitents et Francs-Maçons dans l'ancienne Provence*, Paris, Fayard, 1968 ; Maurice Garden, *Lyon et les lyonnais au* XVIII*e siècle*, Paris, Belles-Lettres, 1970 ; Michelle Perrot, *Les ouvriers en grève. France 1871-1890*, Paris-La Haye, Mouton, 1973, vol. 2/ ; Alain Corbin, *Archaïsme et modernité en Limousin au XIXe siècle*, Paris, Marcel Rivière, 1975.

[5] Annie Kriegel, *Aux origines du communisme français 1914-1920*, Paris-La Haye, Mouton, 1964 ; Claude Willard, *Le mouvement socialiste en France, 1893-1905 : Les guesdistes*, Paris, Editions Sociales, 1965.

[6] X. Vigna, *Ecrire l'histoire du monde ouvrier en France au* XX*e siècle : Mémoire de synthèse*, *op. cit.*, p. 25.

nos jours à voir dans la classe une chose. […] On attribue à la « classe ouvrière » une existence réelle, quasi définissable en termes mathématiques : un certain nombre d'hommes occupant une certaine position par rapport aux moyens de production[1] ». Pour Thompson, la classe est une relation et elle se forme par les expériences individuelles. Il indique d'autre part qu' « aucune idéologie n'est intégralement absorbée par ses adeptes ; elle se transforme dans la pratique de mille façons sous l'effet de l'action spontanée et de l'expérience[2] ».

Dans l'hexagone, les années 1970 marquent un renouvellement important dans le champ de l'histoire ouvrière puisque différents travaux déconstruisent l'évidence d'une classe ouvrière stable. Ils soulignent notamment la lenteur de son émergence liée aux rythmes de l'industrialisation et mettent en évidence la diversité des mondes ouvriers en fonction des lieux et des situations. Ainsi, les travaux de Rolande Trempé sur les mineurs de Carmaux, de Michelle Perrot sur les ouvriers en grève et d'Yves Lequin sur les ouvriers de la région lyonnaise sont inauguraux en ce que les ouvriers constituent le cœur de l'enquête[3]. Rolande Trempé montre notamment toutes les difficultés qu'éprouve la Société des mines de Carmaux pour faire des paysans des mineurs. Elle analyse également la prolétarisation et ses conséquences, tant au niveau professionnel que du mode de vie. De fait, elle s'intéresse à la vie quotidienne matérielle, et consacre de larges passages au logement, à l'alimentation, à la démographie notamment. De son côté, Michelle Perrot opte pour l'étude des grèves dans une perspective nationale. Si elle commence par quantifier les conflits en recourant aux statistiques, elle ne manque pas de consacrer plusieurs développements à la condition ouvrière en analysant successivement la consommation, les revendications et la manière de les exprimer, ou encore la sociologie des grévistes. Son second tome, quant à lui, propose une analyse anthropologique des grèves comme pratiques transgressives. Yves Lequin se consacre à l'analyse de la lente formation de la classe ouvrière dans la région lyonnaise, qui n'éclot pas avant la Première Guerre mondiale. Portant sur plus de 60 ans et embrassant un vaste territoire correspondant en réalité à la région Rhône-Alpes, le propos considère une large gamme d'industries : laine, soie, mégisserie, papeterie, mines, sidérurgie, mécanique, etc. et, de fait, une grande variété de situations. L'historien s'intéresse particulièrement aux mains-d'œuvre, qu'elles soient masculines ou féminines, françaises ou immigrées, qualifiées ou non. D'autre part, Yves Lequin s'intéresse aux mobilités géographiques et professionnelles, aux ouvriers dans la ville, mais également aux

[1] Edward Palmer Thompson, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Points, 2012, p. 16.
[2] *Ibid.*, p. 356.
[3] Rolande Trempé, *Les mineurs de Carmaux, 1848-1914*, Paris, Les Editions ouvrières, 1971, 2 vol. ; M. Perrot, *Les ouvriers en grève. France 1871-1890, op. cit.* ; Yves Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914)*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1977, 2 vol.

transmissions professionnelles saisies à partir des actes de mariage. Il montre notamment qu'à la veille de la Grande Guerre, l'hérédité professionnelle a reculé au profit d'une hérédité sociale. Cela constitue un indice de l'émergence d'une classe ouvrière.

Assurément, la bigarrure de la classe ouvrière, la lenteur de son émergence et les multiples voies de sa formation sont dues à la diversité des configurations productives selon les espaces et les temporalités. Les travaux d'Alain Dewerpe sur la proto-industrialisation de l'Italie du Nord au XIXe siècle sont emblématiques de cette veine qui entend analyser la prolétarisation en lien avec l'évolution du tissu industriel[1]. Il étudie ainsi la formation d'un tissu industriel s'étendant entre villes et ruralité autour, notamment, du textile et des métaux. Si les villes recèlent un noyau d'artisans, l'industrie s'étend progressivement aux champs et mobilise des paysans-ouvriers. Dans ce contexte, la force de travail est saisonnière et la famille constitue une instance déterminante pour réguler la main-d'œuvre disponible. La prolétarisation s'effectue donc « sur place, en famille[2] », jusqu'à la fin du XIXe siècle où le système s'érode.

La situation est identique en France puisque Alain Dewerpe remet en cause l'existence d'une classe ouvrière au XIXe siècle. Il s'agit plutôt d'un « agrégat inconstitué de communautés désunies […] faites de stratifications et d'itinéraires variés et souvent contradictoires[3] ». L'industrialisation française, qui s'étend sur une longue durée, a associé « des mains-d'œuvre provenant de marchés du travail originaux[4] ». Elles sont le produit de « logiques qui mettaient en action des variables multiples allant des structures familiales aux pratiques spécifiques du travail[5] ». De fait, comme le souligne Michelle Perrot dans sa préface à l'ouvrage posthume *L'Ansaldo*, l'interrogation majeure traversant l'œuvre de l'historien est celle de la formation de la classe ouvrière : « comment l'industrialisation fabrique-t-elle des prolétaires ?[6] ». Il s'agit d'un processus lent et presque silencieux, qui transforme les paysans en ouvriers, à domicile, dans la manufacture, puis à l'usine. Il s'ensuit une « subversion des modes de vie, de la famille, des relations sociales et spatiales, l'instauration d'une discipline des corps et des temps[7] ». L'exemple de l'Ansaldo, une entreprise de métallurgie et de construction mécanique située en Ligurie, incarne ce processus.

---

[1] Alain Dewerpe, *L'industrie aux champs. Essai sur la proto-industrialisation en Italie du Nord (1800-1880)*, Rome, Ecole française de Rome, 1985.
[2] *Ibid.*, p. 466.
[3] Alain Dewerpe, *Le monde du travail en France, 1800-1950*, 2e édition., Paris, Armand Colin, 1998, p. 1.
[4] *Ibid.*
[5] *Ibid.*
[6] Michelle Perrot, « Préface » dans *L'Ansaldo, un capitalisme à l'italienne*, Paris-Rome, EHESS-Ecole française de Rome, 2017, p. 8.
[7] *Ibid.*

Ainsi, il n'existerait pas véritablement de classe ouvrière avant, au moins, le tournant du XXe siècle, c'est-à-dire à partir du moment où les multiples systèmes proto-industriels localisés sont subsumés par la grande industrie et l'émergence du salariat.

Gérard Noiriel, après sa thèse sur Longwy[1], tente une synthèse en reprenant la problématique de la formation de la classe ouvrière, dont il souligne une nouvelle fois la diversité et la longue émergence[2]. Selon lui, il existe néanmoins un processus de stabilisation de la classe entre la crise des années 1930 et les années 1950, c'est-à-dire au moment où la « deuxième génération » succède à la première. L'« hérédité professionnelle[3] » est ainsi très forte, en particulier dans les bastions que connait bien Noiriel : la grande industrie du Nord, de l'Est et de la région parisienne. Or, cette reproduction sociale s'accompagne, pour cette deuxième génération, d'« espoirs d'ascension sociale[4] », en particulier dans les métiers les plus qualifiés. L'enracinement dans la classe ne serait ainsi pas synonyme de stagnation sociale pour une frange minoritaire du groupe.

Prenant appui sur ces interrogations, ce travail se place dans une perspective méthodologique passant « de la classe aux personnes[5] ». Il ne s'intéresse pas à la conflictualité ou au mouvement ouvrier grenoblois, mais interroge la consistance même de la classe ouvrière grenobloise en déplaçant la focale vers les individus et les groupes ouvriers qui la forment. En observant à la loupe différentes cohortes de travailleurs, nous cherchons à scruter les pratiques pour analyser la signification concrète de la catégorie d'ouvrier. Le recours à l'analyse « par en bas » permet également de prêter attention aux multiples manières dont les groupes ouvriers sont travaillés, leurs segmentations, leurs contours et leurs hiérarchies, le tout en lien avec les évolutions du territoire.

Faire l'histoire d'un type de territoire ouvrier

En centrant notre étude sur un territoire circonscrit et bien défini – Grenoble -, nous entendons également contribuer à l'histoire des territoires ouvriers.

---

[1] Gérard Noiriel, *Longwy, Prolétaires et immigrés 1880-1980*, Paris, PUF, 1984.
[2] Gérard Noiriel, *Les ouvriers dans la société française, XIXe-XXe siècle*, Paris, Points, 2002.
[3] *Ibid.*, p. 201.
[4] *Ibid.*, p. 202-203. 3
[5] Florence Weber, « Nouvelles lectures du monde ouvrier : de la classe aux personnes », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 1991, n° 6, p. 179-189.

Le lien entre ouvriers (et plus largement, groupes sociaux) et territoire a émergé dès les années 1920 aux Etats-Unis avec l'École de Chicago[1]. Mais la thématique n'a été explorée que tardivement en France et, dans un numéro du *Mouvement social* de 1982 baptisé « Les ouvriers dans la ville », Yves Lequin dresse le constat d'un manque d'études sur la redistribution des groupes sociaux au sein des villes opérée par l'industrialisation. Contrairement à l'Angleterre, l'étude des groupes sociaux a été séparée des cadres urbains dans lesquels ils s'épanouissent[2]. Yves Lequin défend l'idée que la classe n'est pas uniquement définie par les relations de travail, mais également par une sociabilité prolétarienne entretenue par la promiscuité qui prend corps dans les quartiers ouvriers, où s'agrègent des populations laborieuses[3]. Ce séparatisme est un ingrédient essentiel de la conscience de classe : « la naissance d'une conscience et d'une action collectives du prolétariat passe par le préalable d'une séparation *physique* qui prolonge, transfigure ou suscite le particularisme des conduites, donc l'originalité et la spécificité culturelles. E.J. Hobsbawm ne fait-il pas du séparatisme l'essence de la conscience de classe ?[4] ».

De fait, à une époque dominée par la problématique de la conscience de classe, les travaux autour des quartiers ouvriers se multiplient[5]. À Saint-Etienne par exemple, Jean-Paul Burdy, élève d'Yves Lequin, montre combien le quartier du Soleil est isolé physiquement du reste de la ville. Dominé par les mineurs, les métallurgistes et les ouvrières de la passementerie, il n'est pas pour autant socialement homogène[6].

Le quartier est une échelle d'observation intéressante en tant qu'il est un « espace d'interconnaissance et d'information[7] » qui forme l'horizon du quotidien des ouvriers. Partant, l'observation attentive des ouvriers dans les quartiers conduit à identifier des contacts entre

---

[1] Frédéric Vidal, *Les habitants d'Alcântara. Histoire sociale d'un quartier de Lisbonne du* XXe *siècle,* Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2006, p. 21.

[2] Yves Lequin, « Ouvriers dans la ville (XIXe et XXe siècles) », *Le Mouvement social,* 1982, nº 118, p. 3-7.

[3] À travers l'émergence de l'histoire urbaine, Annie Fourcaut diagnostique le glissement d'une histoire des groupes sociaux « à une nouvelle histoire sociale qui approcherait individus, groupes et agrégats par le territoire qu'ils occupent, construisent, investissent ou rejettent » : Annie Fourcaut, « De la classe au territoire ou du social à l'urbain », *Le Mouvement social,* 2002, vol. 3, nº 200, p. 170-176.

[4] Y. Lequin, « Ouvriers dans la ville (XIXe et XXe siècles) », art cit, p. 5.

[5] L'on peut notamment citer les trois tables rondes organisées en 1981 au centre Pierre Léon intitulées « Construire la ville », « Habiter la ville » et « Vivre la ville », qui donnèrent lieu à publications. Voir également Jean-Paul Brunet, *Saint-Denis, la ville rouge: socialisme et communisme en banlieue ouvrière, 1890-1939,* Paris, Hachette, 1980 ; Gérard Jacquemet, *Belleville au XIXe siècle. Du faubourg à la ville*, Paris, Editions de l'EHESS, 1984 ; Annie Fourcaut, *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, Editions ouvrières, 1986 ; Jean-Paul Burdy, *Le soleil noir. Un quartier de Saint-Etienne, 1840-1940,* Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1989.

[6] J.-P. Burdy, *Le soleil noir. Un quartier de Saint-Etienne, 1840-1940, op. cit.*

[7] Laurent Clavier, « "Quartier" et expériences politiques dans les faubourgs du nord-est parisien en 1848 », *Revue d'histoire du XIXe siècle,* 2006, nº 33, p. 121-142.

différents groupes sociaux. Plus que de véritables ghettos prolétariens, il s'agit souvent d'espaces de mixité où différentes populations se côtoient et se mêlent. Ainsi, dans son étude de la population du XVIIIe arrondissement parisien en 1936, Antoine Prost montre que l'univers social n'a pas été bouleversé par l'industrialisation et met en valeur les contacts fréquents entre groupes, à l'exception de certaines professions où les solidarités de métier (plus que de classe) prévalent[1]. Dans cette veine, le thème des relations interpersonnelles constitue une préoccupation centrale des études de quartier[2]. L'idée reçue selon laquelle l'industrialisation aurait drainé de vastes contingents de prolétaires qui se seraient retrouvés isolés dans leur quartier d'habitation -qu'ils soient ouvriers ou mixtes- est nettement remise en cause. Dans le Belleville de la Belle Epoque, qu'étudie Gérard Jacquemet, les parents des époux sont fréquemment présents comme témoins. Le maintien des liens familiaux que resserrent les grandes occasions nuance le déracinement et l'isolement des ouvriers arrivés à Paris[3]. De la même façon, les migrants choisissent la ville dans laquelle ils s'installent en fonction du réseau de connaissances dont ils peuvent disposer pour faciliter leur intégration[4]. Le quartier ouvrier n'est donc pas synonyme d'isolement personnel et social.

Sitôt lancées, les études de quartier sont critiquées et leur pertinence remise en cause[5]. En effet, porter le regard sur les quartiers conduit souvent à s'intéresser, dans le mouvement plus large de retour vers l'individu et d'émergence de la micro-analyse, aux trajectoires individuelles. Or, les suivis diachroniques illustrent souvent leur caractère mobile. Il apparaît ainsi que les quartiers ne fonctionnent pas en vase clos : non seulement les ouvriers peuvent

---

[1] Antoine Prost, « Les Parisiens de 1936 : la population du XVIIIe arrondissement » dans Claude Gauvard et Jean-Louis Robert (eds.), *Être Parisien*, Editions de la Sorbonne., Paris, 2004, p. 23-46.

[2] Voir par exemple l'ouvrage récent de Fabrice Langrognet, *Voisins de passage*, Paris, La Découverte, 2023. Mais également la thèse de Paul Lecat, *La fabrique d'un quartier ordinaire. Le quartier de la Réunion entre Charonne et Paris, des années 1830 aux années 1930*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Frédéric Moret et Charlotte Vorms, Université Gustave Eiffel, Champs-sur-Marne, 2021. Pour une étude plus ancienne : F. Vidal, *Les habitants d'Alcântara. Histoire sociale d'un quartier de Lisbonne du* XX*e siècle*, *op. cit.* Richard Hoggart s'intéresse également au quartier, qui délimite largement le quotidien des classes populaires : Richard Hoggart, *La culture du pauvre. Etude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Les Editions de Minuit, 1970.

[3] Gérard Jacquemet, « Belleville ouvrier à la Belle Epoque », *Le Mouvement social*, 1982, n° 118, p. 61-78.

[4] Françoise Cribier, « Le logement d'une génération de jeunes parisiens à l'époque du Front Populaire » dans Susanna Magri et Christian Topalov (eds.), *Villes ouvrières, 1900-1950*, Paris, L'Harmattan, 1989, p. 109-125.

[5] Annie Fourcaut, « Les historiens et la monographie, l'exemple de la banlieue parisienne », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 1989, vol. 2, n° 7, p. 30-34 ; Alain Faure, « Le local : une approche du quartier populaire (Paris 1880-1914) », *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Italie et Méditerranée*, 1993, vol. 105, p. 489-502 ; Jean-Paul Burdy, « La monographie de quartier en histoire urbaine : quelques éléments de bilan sur une recherche stéphanoise », *Histoire, Économie & Société*, 1994, vol. 13, n° 3, p. 441-448 ; Pierre-Yves Saunier, « La ville en quartiers : découpages de la ville en histoire urbaine », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 1994, vol. 15, n° 1, p. 103-114 ; Maurice Garden, « Le quartier, nouvel objet d'histoire ? » dans René Favier et Laurence Fontaine (eds.), *Un historien dans la ville*, Paris, Editions de la MSH, 2018, p. 221-233.

quitter le quartier, partir habiter ailleurs, revenir ensuite mais ils n'y travaillent pas forcément. C'est ce que montre notamment Jean-Luc Pinol à partir du suivi de différentes cohortes d'électeurs lyonnais de la fin du XIXe siècle aux années trente : la stabilité de la population résulte d'un équilibre des flux de départ et d'arrivées, masquant ainsi un renouvellement des populations qui varie selon la conjoncture et la catégorie sociale[1]. La démarche adoptée par Maurizio Gribaudi pour Turin est différente puisqu'il s'intéresse aux migrations entre village et ville et suit les itinéraires individuels sur une temporalité plus étendue. Cependant, il aboutit à un constat similaire en explicitant un « cycle d'intégration urbaine » où se conjuguent mobilité spatiale, à travers les différents quartiers de la métropole piémontaise, et mobilité sociale[2]. Les ouvriers ne sont donc pas nécessairement attachés à un quartier déterminé où se déploie l'essentiel de leur existence, mais peuvent bouger au gré des opportunités qui s'offrent à eux en matière d'emploi, de sociabilité ou de mariage.

Cette question des trajectoires résidentielles et des rapports qu'entretiennent les ouvriers avec la ville irrigue ce travail. En effet, Grenoble connaît tout au long de la période des mutations urbaines importantes. Alors qu'au XIXe siècle, le quartier Saint-Laurent concentre une large part de l'industrie gantière, des mutations urbaines apparaissent dans le dernier tiers du siècle. Les grandes entreprises de construction mécanique et de ganterie s'installent à l'Ouest de la ville, dans le quartier industriel de Saint-Bruno, qui bénéficie d'un aménagement de la part de la municipalité. Pour autant, ni Saint-Laurent ni Saint-Bruno ne sont des quartiers exclusivement ouvriers. Il s'agit plutôt d'espaces de mixité sociale à connotation populaire. À travers le rapport des ouvriers à Grenoble et à ses quartiers, nous entendons donc contribuer à l'analyse d'un type particulier de territoire ouvrier.

Une question de mobilités

À travers la reconstruction et l'analyse de trajectoires socioprofessionnelles individuelles, nous entendons contribuer à la compréhension des phénomènes de mobilité géographique, professionnelle et sociale dans et hors du monde ouvrier. En effet, ces études de

[1] Jean-Luc Pinol, *Les mobilités de la grande ville, Lyon, fin XIXe-début* XX*e*, Paris, Presses de la FNSP, 1991.
[2] Maurizio Gribaudi, *Itinéraires ouvriers. Espaces et groupes sociaux à Turin au début du* XX*e siècle*, Paris, Editions de l'EHESS, 1987.

mobilité complexifient la vision de la classe[1] et, plus largement, révèlent les limites des macro-catégories[2]. Par exemple, un individu donné peut très bien figurer comme ouvrier dans un recensement de population et ne plus l'être lors du suivant. Entre-temps, il a pu changer de métier, acquérir un commerce, etc. Cela montre combien la perception d'un groupe, d'une classe ou d'une société dépend des lunettes et des méthodes empiriques avec lesquelles on l'observe[3].

Si les études de mobilité s'épanouirent dans les pays anglo-saxons dès les années 1960[4], elles apparurent plus tardivement dans l'historiographie française. Les études de référence hexagonales sur la mobilité furent longtemps menées par des sociologues et des démographes, qui conduisirent leurs travaux dans le cadre des programmes de recherche des grands instituts publics comme l'INSEE ou l'INED[5]. Reposant sur de grandes enquêtes de statistiques publiques, elles envisagent deux types principaux de mobilité : professionnelle (à l'échelle individuelle) et sociale (à l'échelle intergénérationnelle)[6]. Cependant, deux limites peuvent être énoncées. D'une part, elles ne prirent en compte que le canal de transmission père-fils[7] et, d'autre part, elles ne s'intéressèrent primitivement qu'aux seuls actifs masculins, évacuant la dimension genrée de la mobilité[8]. Plus généralement, le faible nombre d'études sur la mobilité s'explique par la prégnance du marxisme, qui privilégie l'analyse des structures telles que les classes sociales[9]. De fait, « […] les théories des classes sociales comme groupes définis par les rapports qu'ils entretiennent en tant que groupes (ou par leurs conflits) accordent moins ou peu d'importance au classement social des individus en tant que tels, et par suite aux conditions du

[1] Jürgen Kocka, « The Study of Social Mobility and the Formation of the Working Class in the 19th Century », *Le Mouvement social*, , nº 111, p. 97-117.

[2] Alain Blum et Maurizio Gribaudi, « Des catégories aux liens individuels : l'analyse statistique de l'espace social », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 1990, nº 6, p. 1365-1402.

[3] Antoine Prost, « Des registres aux structures sociales en France. Réflexions sur la méthode », *Le Mouvement social*, 2014, vol. 1, nº 246, p. 97-117.

[4] Voir notamment J. Kocka, « The Study of Social Mobility and the Formation of the Working Class in the 19th Century », art cit ; Andrew Miles et Mike Savage, *The Remaking of the British Working Class, 1840-1940*, s.l., Routledge, 1994 ; Dudley Baines et Paul Johnson, « In Search of the "Traditional" Working Class : Social Mobility and Occupationnal Continuity in Interwar London », *The Economic History Review*, 1999, vol. 52, nº 4, p. 692-713.

[5] Dominique Merllié et Jean Prévot, *La mobilité sociale*, Paris, La Découverte, 1997, chapitre 2. Voir par exemple l'enquête de l'INED sur la mobilité sociale menée en 1948 (concernant 3000 hommes) ou l'enquête « FQP » (Formation, qualification professionnelle) de 1964 portant sur 23 000 individus, et plusieurs fois actualisée.

[6] *Ibid, chapitre 1.*

[7] Claude Thélot, *Tel père, tel fils ? Position sociale et origine familiale*, Paris, Dunod, 1982.

[8] Anne-Sophie Bruno, *Les chemins de la mobilité. Migrants de Tunisie et marché du travail parisien depuis 1956*, Paris, Editions de l'EHESS, 2010, introduction.

[9] D. Merllié et J. Prévot, *La mobilité sociale, op. cit.*, p. 19.

changement de ce classement[1] ». Ce paradigme accorde donc plus d'importance à la mobilité collective (celle des groupes) qu'à la mobilité des individus.

Depuis les années 1980 cependant, les études de mobilité tendent à se développer. Elles ont permis d'enrichir considérablement la connaissance du phénomène. À ce titre, en démographie historique, l'enquête dite des « 3000 familles » -ou TRA- lancée par Jacques Dûpaquier et son équipe est pionnière[2]. Il s'agit de suivre l'évolution de 3000 lignées familiales représentatives de la population française à partir des actes d'état civil et des déclarations de succession. La méthode employée est celle des généalogies descendantes car elle part des couples reconstitués au milieu du XIXe siècle pour s'intéresser aux descendants[3]. Il en résulte une base de données comprenant plusieurs dizaines de milliers d'actes de mariage, qui constitue le support de différentes études[4]. L'enquête approfondit ainsi les connaissances sur la mobilité sociale dans la France du XIXe siècle. S'étoffant progressivement, elle a également été dotée d'un volet patrimoine[5].

Se fondant en partie sur ce matériau, Paul-André Rosental s'intéresse aux migrations dans la France du XIXe siècle et remet en cause la catégorie d' « exode rural[6] ». Le suivi de 97 lignées familiales montre la diversité des situations en fonction des configurations familiales. Les migrations sont plus complexes que ne le laissent entrevoir les statistiques et dépendent d'une pluralité de contextes qui ne sont décelables qu'à l'échelle des familles. Ainsi, les parcours migratoires ne s'expliquent pas uniquement par la mécanisation agricole et l'attrait des villes[7]. Surtout, l'histoire des migrations met en évidence que la mobilité géographique est souvent un ressort de la mobilité professionnelle et sociale. Dans bien des cas, les trois sont indissolublement liées. Cette dimension est également manifeste dans le travail de revisite des monographies le playsiennes entrepris par Alain Cottereau et Maurizio Gribaudi[8].

---

[1] *Ibid.*

[2] Jérôme Bourdieu, Lionel Kesztenbaum et Gilles Postel-Vinay, *L'enquête TRA, histoire d'un outil, outil pour l'histoire*, Paris, INED Editions, 2013.

[3] Sur les généalogies, voir Adeline Daumard, « Les généalogies sociales : un des fondements de l'histoire sociale comparative et quantitative », *Annales de Démographie Historique*, 1984, p. 9-24.

[4] Voir notamment A. Blum et M. Gribaudi, « Des catégories aux liens individuels : l'analyse statistique de l'espace social », art cit ; Jacques Dupâquier et Denis Kessler (eds.), *La société française au XIXe siècle. Tradition, transition, transformations*, Paris, Fayard, 1992.

[5] Jérôme Bourdieu, Gilles Postel-Vinay et Akiko Suwa-Eisenman, « Mobilité intergénérationnelle du patrimoine en France aux XIXe et XXe siècles », *Économie et statistique*, 2008, vol. 417, n° 1, p. 173-189.

[6] Paul-André Rosental, *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du 19e siècle*, Paris, Editions de l'EHESS, 1999.

[7] *Ibid.*, p. 17.

[8] Alain Cottereau et Maurizio Gribaudi, *Parcours professionnels ouvriers au XIXe siècle en France : Cheminements individuels et milieux sociaux. Rapport de contrat de Prédéfinition*, Paris, MIRE, 1996.

Ce dernier l'observe d'ailleurs aussi chez les ouvriers turinois dans le premier vingtième siècle[1]. Plus précisément, il construit un échantillon composé d'ouvriers issus d'un village situé en périphérie de Turin. Une étude fine de ces derniers et de leurs familles, issus de la ruralité, met en lumière les conditions de départ vers la ville et les raisons pour lesquelles ils embrassent le travail usinier. La reconstruction des trajectoires individuelles, couplée à des entretiens, souligne les stratégies d'intégration dans l'espace urbain ou encore les solidarités qui se nouent dans l'espace du quartier. Les mobilités professionnelles sont quant à elles très influencées par la taille de la cellule familiale. En recourant à la micro-analyse, Maurizio Gribaudi montre ainsi que le monde ouvrier est en constant renouvellement car il est traversé par des entrées et sorties continuelles. Ce faisant, il déconstruit aussi le mythe d'un bastion ouvrier, qui serait demeuré intangible dans ses quartiers.

La prise en compte de la parenté proche et, plus largement, de la famille dans les études de mobilité a également permis de pointer les facteurs influençant telle ou telle trajectoire socio-professionnelle. Ainsi, dès les années 1980-1990, plusieurs études ont mis en relation différentes variables liées à la configuration familiale, comme la taille de la fratrie, la position en son sein ou encore sa composition sexuée[2]. Elles soulignent par exemple que la mobilité sociale est liée à la taille de la fratrie : elle est plus importante dans les petites fratries et favorise les aînés[3]. De même, le rôle de certains membres de la parenté dans les transmissions professionnelles, tels que les grands-pères, ont été analysés[4]. Pour éclairantes qu'elles soient, ces études s'inscrivent néanmoins dans une perspective de sciences sociales plutôt que véritablement historienne. Elles reposent sur de vastes enquêtes, souvent couplées à des entretiens, et saisissent avant tout la société contemporaine, là où les études historiennes sont moins aisées faute de corpus suffisants et se cantonnent donc à des études de cas. Ainsi, les

[1] M. Gribaudi, *Itinéraires ouvriers. Espaces et groupes sociaux à Turin au début du* XX*e siècle, op. cit.*

[2] Guy Desplanques, « La chance d'être aîné », *Economie et statistique*, , n° 137, p. 53-56 ; Michel Gollac et Pierre Laulhé, « Lignée paternelle, lignée maternelle : un rôle voisin dans l'hérédité sociale », *Economie et statistique*, 1987, n° 111, p. 92-98 ; Bernard Zarca, « L'héritage et la mobilité sociale au sein de la fratrie. I. L'héritage et la mobilité différentielle des frères », *Population*, 1995, n° 50-2, p. 331-356 ; Bernard Zarca, « L'héritage et la mobilité sociale au sein de la fratrie. II. L'activité professionnelle et la mobilité sociale des soeurs », *Population*, 1995, vol. 50, n° 4-5, p. 1137-1154 ; Louis-André Vallet, « Stratification et mobilité sociales : la place des femmes » dans Jacqueline Laufer, Catherine Marry et Margaret Maruani (eds.), *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, Paris, PUF, 2001, p. 81-97 ; Nicolas Robette, Eva Lelièvre et Xavier Bry, « La transmission des trajectoires d'activité : telles mères, telles filles ? » dans Catherine Bonvalet et Eva Lelièvre (eds.), *De la famille à l'entourage*, Paris, Editions de l'INED, 2012, p. 397-420.

[3] B. Zarca, « L'héritage et la mobilité sociale au sein de la fratrie. I. L'héritage et la mobilité différentielle des frères », art cit.

[4] François de Singly et Claude Thélot, « Racines et profils des ouvriers et cadres supérieurs », *Revue française de sociologie*, 1986, vol. 27, n° 1, p. 47-86. Pour une étude historienne sur les grands-parents : Vincent Gourdon, *Histoire des grands-parents*, Paris, Perrin, 2000.

conclusions des premières doivent être interprétées avec circonspection lorsqu'il s'agit de les appliquer aux périodes plus anciennes. Par exemple, dans une étude portant sur la Belgique rurale au XIXe siècle, Georges Alter et Michel Oris montrent que les effets de fratrie, contrairement à leur hypothèse initiale, n'influençaient guère la mobilité sociale des individus[1].

Toutefois, ces trente dernières années, différentes études historiennes ont enrichi la perception des mobilités au XXe siècle, en les articulant à la problématique du fonctionnement des marchés du travail. En complétant la reconstruction des trajectoires individuelles par des témoignages, elles permettent de saisir les stratégies adoptées à l'échelle individuelle ou encore de mesurer le rôle des réseaux d'interconnaissance et des liens de sociabilité dans la construction des mobilités.

Pour comprendre la structuration et le fonctionnement des marchés du travail au sein desquels elles évoluent, Catherine Omnès choisit de reconstituer les trajectoires professionnelles de deux cohortes d'ouvrières nées en 1901 et 1911[2]. Les travaux de Catherine Omnès sur les ouvrières parisiennes furent précurseurs, notamment d'un point de vue méthodologique[3]. En effet, l'historienne se fonde notamment sur les dossiers de retraites d'un échantillon de salariées, complétés par des entretiens[4]. L'un des apports de la démarche consiste à combiner l'analyse du groupe avec la reconstitution des trajectoires individuelles, inscrivant le propos dans la « méso-échelle[5] ». Cela permet de saisir l'aspect commun de certaines trajectoires ou bien, au contraire, leur originalité. De même, l'analyse des mobilités professionnelles et spatiales, en lien avec la structuration des marchés du travail, est éclairante et montre que les Parisiennes sont plus à même de saisir des opportunités professionnelles que les femmes originaires d'autres régions venues à Paris. Un autre apport important est la comparaison de deux générations. Catherine Omnès questionne enfin le rôle de la conjoncture économique -par exemple, la Première Guerre mondiale a un effet intégrateur des femmes sur le marché du travail, par ailleurs éminemment sexué et très segmenté entre emplois ouvriers et non ouvriers- et du cycle

[1] George Alter et Michel Oris, « Effets de fratrie et mobilité sociale intergénérationnelle dans la Belgique urbaine et rurale au XIXe siècle », *Annales de Démographie Historique*, 2008, vol. 1, n° 115, p. 115-138.

[2] Catherine Omnès, « Naître à dix ans d'écart... Approche générationnelle et histoire sociale », *Temporalités*, 2004, n° 2, p. 6-15.

[3] Catherine Omnès, *Ouvrières parisiennes. Marchés du travail et trajectoires professionnelles au 20e siècle*, Paris, Editions de l'EHESS, 1997.

[4] Avant Catherine Omnès, Françoise Cribier a utilisé les dossiers de retraite, notamment pour saisir les itinéraires résidentiels : Françoise Cribier, « Une génération de Parisiens à deux périodes de leur vie. Itinéraires résidentiels et stratégies », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 1989, n° 41, p. 42-50.

[5] Sur la méso-échelle comme échelle d'analyse, nous renvoyons à l'article de Paul-André Rosental, « Pour une analyse mésoscopique des migrations », *Annales de démographie historique*, 2002, vol. 2, n° 104, p. 145-160.

de vie : la mobilité féminine est freinée par le retrait du marché du travail qu'impose notamment la maternité.

Anne-Sophie Bruno utilise cette même méthode pour analyser les trajectoires socio-professionnelles des migrants de Tunisie. En effet, comme le souligne l'historienne, « les étrangers ont été longtemps les grands absents des enquêtes sur la mobilité sociale en France[1] ». Là-encore, il s'agit d'articuler les trajectoires individuelles – qui permettent de comprendre les déterminants non économiques des trajectoires –avec l'environnement de travail, c'est-à-dire le marché du travail et son fonctionnement[2]. Le recours à l'analyse quantitative permet d'étudier les corrélations entre différents phénomènes. Ainsi, les parcours professionnels des migrants de Tunisie sont très liés aux différences de position dans l'espace de travail, plus qu'aux caractéristiques individuelles du salarié[3]. De même, la mobilité professionnelle est inégalitaire puisqu'elle dépend étroitement du genre et de la nationalité. En outre, les réseaux relationnels jouent pour beaucoup dans l'accès au métier. Ce faisant, Anne-Sophie Bruno montre que « la figure de l'« OS à vie » (A. Sayad), immigré ou femme, est une figure particulière du marché du travail, associée au segment primaire[4] » et non un archétype.

Finalement, l'intérêt majeur de ces études tient à l'échelle d'observation employée, qui se trouve au niveau mésoscopique, celui du groupe. Il est ainsi possible de situer les cas individuels par rapport à la « norme » et d'établir des typologies de trajectoires. Depuis une vingtaine d'années, l'histoire quantitative renouvelée[5], les micro-ordinateurs de plus en plus performants et la démocratisation de logiciels de statistique offrent des perspectives intéressantes. Les techniques d'échantillonnage permettent de travailler sur des corpus de quelques dizaines ou centaines d'individus. Les résultats issus de l'analyse d'échantillons bien construits sont extrapolables à une population plus vaste[6]. Enfin, les suivis nominatifs montrent que la mobilité s'entend résolument au pluriel : géographique, professionnelle et sociale. Ce

[1] A.-S. Bruno, *Les chemins de la mobilité. Migrants de Tunisie et marché du travail parisien depuis 1956*, *op. cit,* introduction.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*, p. 219-224.
[4] A.-S. Bruno, *Les chemins de la mobilité. Migrants de Tunisie et marché du travail parisien depuis 1956*, *op. cit,* conclusion.
[5] Nous renvoyons à Karine Karila-Cohen et al., « Nouvelles cuisines de l'histoire quantitative », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2018, nº 4, p. 771-783.
[6] Sur ces questions, nous renvoyons à Claire Lemercier et Claire Zalc, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, 2008.

travail revendique cette approche et introduit une comparaison entre deux groupes professionnels.

Des ouvriers gantiers et métallurgistes grenoblois diversement connus

Notre étude ne s'inscrit pas sur un terrain vierge puisque gantiers et métallurgistes ont fait l'objet de diverses investigations, quoique de manière déséquilibrée. Alors que les seconds ont souffert d'un intérêt limité, il en va différemment des premiers, qui furent beaucoup plus étudiés. Au XIXe siècle, l'image de Grenoble est en effet étroitement associée à celle de la ganterie de luxe. Dans ce contexte, l'ouvrier coupeur gantier bénéficie d'une réputation associée à la qualité du produit qu'il confectionne. Dès lors, son travail, son mode de vie ou encore la manière dont le groupe s'organise pour distribuer des secours mutuels ont été documentés précocement. Sans prétendre à l'exhaustivité, plusieurs grands moments peuvent être distingués.

Les contemporains qui écrivirent sur les gantiers vantèrent d'abord leur savoir-faire, qu'ils qualifièrent d'« art[1] » pour mettre en valeur la finesse de l'industrie. En effet, depuis le XVIIIe siècle, le « […] travail est devenu plus minutieux et plus long[2] » selon le fabricant de gants Ferdinand Rouillon, qui fait paraître en 1874 une *Notice historique sur la ganterie à Grenoble*. On peut également y lire que le métier ne s'acquiert qu'au prix d'un long et coûteux apprentissage[3]. L'importance du savoir-faire est également mise en valeur par Ernest de Toytot, avocat nivernais disciple de Frédéric le Play, qui publie en 1887 une monographie sur un *Gantier de Grenoble*[4]. Il écrit que « cette profession [gantier] est assurément aussi la plus importante et la plus délicate[5] » et qu'elle « […] exige une telle délicatesse et une telle propreté qu'il est difficile de mener de front les travaux manuels de la campagne et ceux de la ganterie[6] ». L'enquête de Toytot est fondatrice car l'auteur entreprend une étude minutieuse d'un couple de

[1] Jean-François Vallet d'Artois, *Manuel du fabricant de gants, considéré dans ses rapports avec la mégisserie, la chamoiserie et les diverses opérations de teinture qui s'y rattachent : enrichi de notions empruntées à la physique, à la chimie et autres sciences*, Paris, chez l'auteur, rue Saint-Denis, n. 220, 1834.

[2] Ferdinand Rouillon, *Notice historique sur la ganterie à Grenoble*, Grenoble, Baratier frères et Dardelet, 1874, p. 10.

[3] *Cf.* chapitre 1.

[4] Ernest de Toytot, « Gantier de Grenoble. Ouvrier-tâcheron, dans le système des engagements momentanés, d'après les renseignements recueillis sur les lieux en août 1865 puis en 1886 et 1887 » dans Société internationale des études pratiques d'économie sociale (ed.), *Les Ouvriers des Deux Mondes. Études sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières des diverses contrées et sur les rapports qui les unissent aux autres classes*, Paris, Firmin-Didot et Cie, 1887, vol.1, p. 420-465.

[5] *Ibid.*, p. 475.

[6] *Ibid.*, p. 476.

gantiers. Il documente son quotidien, reconstitue son budget, s'intéresse aux modalités d'exercice de la profession et analyse les liens économiques entre le village de Biviers où il réside et Grenoble, où sont localisés les donneurs d'ouvrage. En se rendant à deux reprises et à vingt-et-un ans d'intervalle (1865 et 1886) sur les lieux, le monographe restitue la trajectoire du gantier et de sa famille.

La noblesse du produit travaillé suppose le développement de qualités morales, qui sont mises en valeur par le publiciste catholique conservateur grenoblois Xavier Roux : « il faut affirmer d'abord que l'ouvrier gantier grenoblois joint généralement à une habileté technique peu commune dans beaucoup d'autres métiers, une honnêteté scrupuleuse[1] ». D'ailleurs, l'on observe une très faible conflictualité puisque l'« on doit dire aussi, à l'honneur réciproque des maîtres et des ouvriers, que, durant les années brillantes, il n'y eut pas de grèves, pas de murmures, pas de menaces [...][2] ». Le regroupement précoce des ouvriers au sein d'une Société de prévoyance et de bienfaisance mutuelle des gantiers de Grenoble constitue une autre dimension de cette moralité. Fondée en 1803, elle est la « première de France[3] » et en 1874, elle demeure « très florissante[4] ». Ainsi, la corporation est soudée par des coutumes et des rites partagés.

Au début des années 1870 et à l'issue d'une décennie marquée par une grande prospérité, la ganterie grenobloise connaît une crise de surproduction liée notamment à la concurrence étrangère. Xavier Roux publie en 1887 une étude sur la *Corporation des gantiers de Grenoble* marquée notamment par le souci de comprendre les origines de la crise de 1872 et de diagnostiquer les défaillances de l'industrie. Or, parmi les principaux points posant problème, il cite la mobilité ouvrière. Les nombreux ouvriers s'établissant comme « maîtres gantiers[5] » sont perçus négativement car s'ils sont dotés du savoir-faire technique, les compétences en matière de négoce leur font défaut. Ainsi, l'absence de maîtrise des débouchés commerciaux rend ces petits entrepreneurs dépendants des commissionnaires, qui profitent de leur multiplication pour attiser la concurrence et ainsi affaiblir les prix, nuisant à l'industrie toute entière. Dès lors, l'indépendance ne constitue qu'un mirage[6].

---

[1] Xavier Roux, *La Corporation des gantiers de Grenoble avant et après la Révolution*, Grenoble, Gabriel Dupont imprimeur-éditeur, 1887, p. 181.
[2] *Ibid.*, p. 179.
[3] F. Rouillon, *Notice historique sur la ganterie à Grenoble*, *op. cit.*, p. 16.
[4] *Ibid.*
[5] X. Roux, *La Corporation des gantiers de Grenoble avant et après la Révolution*, *op. cit.*, p. 172.
[6] *Ibid.*, p. 173.

Le socialiste Léon Côte, qui publie une thèse consacrée à *L'industrie gantière et l'ouvrier gantier à Grenoble* en 1903, partage ce constat[1]. Selon une lecture marxiste des relations de travail et du développement de l'industrie, Côte souligne l'inefficience de l'organisation de la ganterie, qui semble être arrêtée « à un stade intermédiaire de l'évolution[2] ». Ainsi, la multiplication des petits entrepreneurs est un frein à la concentration industrielle, de même que la société de secours mutuels constitue un handicap à la syndicalisation. Pour remédier à cet état, l'auteur prône la suppression du travail à domicile et le regroupement des ouvriers en usine afin d'instaurer un véritable rapport de classe, plus à même de bénéficier aux travailleurs par l'instauration d'une règlementation du temps de travail et des salaires.

Si, dans le premier vingtième siècle, l'industrie se concentre, la situation n'a guère changé pour l'ouvrier coupeur gantier. Ainsi, en 1939, alors que la ganterie constitue toujours la première activité industrielle, employant 30 000 ouvriers et ouvrières dans la ville et sa proche banlieue, le gantier « […] a gardé son ancien rôle et la plupart de ses habitudes singulières[3] », dont le travail à domicile. Il constitue toujours « […] le pilier de la ganterie grenobloise[4] ».

Les années 1970 constituèrent un premier tournant. Alors que la ganterie se mit à décliner nettement, différents travaux émergèrent -en particulier de la part d'étudiants[5]- marqués par une optique patrimoniale et mémorielle. À mesure que les coupeurs se firent de plus en plus rares, les études menées par le Musée dauphinois visèrent à conserver cette mémoire et à garder trace des gestes et des techniques. Des entretiens avec des gantiers furent enregistrés et un article fut publié par l'anthropologue Jacques Vallerant. Il y souligna la persistance de l'aspect artisanal et artistique du métier : « Pour le coupeur de peaux grenoblois, le caractère artistique, au sens le plus professionnel du terme, du travail auquel il s'adonne, prédomine : jamais l'adresse manuelle n'apparaît comme superflue puisqu'elle fonde, à elle seule, l'art du *gant noble*. Ce même état d'esprit fait fréquemment dire à ces derniers [les ouvriers coupeurs interrogés] combien leur métier était libre[6] ». Cette liberté est entretenue par

---

[1] Léon Côte, *L'Industrie gantière et l'ouvrier gantier à Grenoble*, Paris / Grenoble, Société nouvelle de librairie et d'édition (librairie Georges Bellais) / Librairie dauphinoise (H. Falque et Félix Perrin éditeurs), 1903.

[2] Jean Jaurès, « Préface » dans Léon Côte (ed.), *L'industrie gantière et l'ouvrier gantier à Grenoble*, Paris / Grenoble, Société nouvelle de librairie et d'édition (librairie Georges Bellais) / Librairie dauphinoise (H. Falque et Félix Perrin éditeurs), 1903, p. 5-10.

[3] G. Veyret-Verner, « L'évolution de la ganterie grenobloise depuis le dernier tiers du XIXe siècle », art cit.

[4] *Ibid.*

[5] Voir notamment Marie-Louise Le Nest, *Evolution et aspects de la ganterie à Grenoble depuis ses origines à nos jours*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Université Pierre Mendès-France, Grenoble, 1970.

[6] Jacques Vallerant, « La main du gantier », *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, 1979, vol. 7, nº 1, p. 317-357.

le maintien séculaire du travail à domicile et par l'aspect artisanal du métier, qui se tint à l'écart de toute mécanisation jusqu'à sa quasi disparition.

Celle-ci explique sans doute le faible nombre d'études universitaires sur la ganterie et les gantiers jusqu'à récemment. En 2017, Julien Caranton soutient sa thèse de doctorat consacrée à la régulation sociale à Grenoble[1]. Il ne s'intéresse pas uniquement aux gantiers mais montre qu'au XIXe siècle, la Société de secours mutuels des gantiers de Grenoble - qui compte les plus importants effectifs parmi les sociétés locales - est un élément central dans la régulation de l'activité économique et l'accès au marché du travail. Il montre également que la fabrique est un système souple où s'épanouit la mobilité ouvrière. La reconstitution des parcours professionnels d'un échantillon de gantiers mutualistes met en évidence que la mobilité en direction de l'indépendance (par exemple, la tenue d'un commerce) est motivée par l'aspiration à la « sécurité-propriété[2] ». Cette appréhension par le bas des parcours de mobilité enrichit la perception du phénomène, qui n'avait jusqu'alors été saisi que par le haut et identifié uniquement comme un problème. Ainsi, s'il y a mobilité, c'est parce que le système de la fabrique le permet et que certains individus y aspirent.

Les travaux récents d'Audrey Colonel-Coquet envisagent une histoire totale de la ganterie grenobloise du XVIIIe siècle à nos jours, en recourant à une approche d'histoire des entreprises[3]. Elle décrit les entreprises et le milieu entrepreneurial, les rythmes de l'activité, les techniques et, plus largement, les acteurs qui concourent à l'activité et leurs relations. Elle restitue également les différentes configurations industrielles et leur succession : artisanat, fabrique, système semi-usinier, puis à nouveau artisanat. L'évolution du travail - masculin et féminin - et son organisation sont également analysées. La mécanisation demeure légère, en particulier chez le coupeur[4].

Enfin, ce renouveau historiographique sur la ganterie s'est prolongé par un travail collectif consistant en une réédition critique de la monographie du *Gantier de Grenoble* d'Ernest de Toytot[5]. Dans une démarche micro-historique, il s'agit de revisiter l'enquête en levant l'anonymat du couple et en reconstituant finement les trajectoires sociales et professionnelles du couple enquêté et de sa parenté proche. Cette revisite éclaire notamment la

---

[1] J. Caranton, *Les fabriques de la « paix sociale ». Acteurs et enjeux de la régulation sociale (Grenoble,1842-1938), op. cit.*

[2] *Ibid.*, chapitre 3.

[3] A. Colonel-Coquet, *Histoire de la ganterie grenobloise, des entreprises et des acteurs : une mutation de la fabrique à l'industrie puis à l'artisanat de 1789 à nos jours*, *op. cit.*

[4] *Ibid.*, p. 466.

[5] S. Baciocchi et al., *Le Gantier de Grenoble, par Ernest de Toytot (1887). Enquêtes sur la fabrique collective au XIXe siècle, op. cit.*

façon dont l'enquêté est devenu gantier alors qu'il était originaire d'une famille de petits propriétaires cultivateurs, tout en situant la famille dont il est issu dans la stratification villageoise. Par ailleurs, la revisite souligne l'importance des échelles spatiales de la fabrique grenobloise, qui ne se limite pas au cadre circonscrit de la ville de Grenoble mais s'étend aux campagnes et vallées alentours par le biais de *continuums* productifs.

En regard des gantiers, les métallurgistes ont connu une moindre fortune historiographique. Parmi les contemporains qui s'y intéressèrent, l'on retient les travaux de l'ingénieur catholique et directeur des établissements Joya, Emile Romanet[1]. Pétri de catholicisme social, il met en place diverses initiatives pour moraliser et fidéliser ses ouvriers[2]. En octobre 1916, il mène une enquête sur les budgets d'individus aux situations familiales différentes (célibataire, en couple avec plus ou moins d'enfants, etc.), qui débouche sur la mise en œuvre des allocations familiales. Ces enquêtes renseignent ainsi sur les pratiques de consommation uniquement, et non sur d'autres aspects tels que la mobilité.

Dans les années 1960, pris dans l'essor général de l'histoire ouvrière évoqué plus haut, différents mémoires d'étudiants ont pu s'intéresser aux ouvriers métallurgistes, principalement sous l'angle de la conflictualité[3], du syndicalisme[4] ou des comportements politiques[5].

Plus récemment, les ouvriers métallurgistes ont été envisagés comme partie prenante de l'émergence d'un territoire industriel fondé sur le développement de la « houille blanche » à compter des années 1880. Ainsi, Anne Dalmasso, dans une perspective d'histoire des entreprises, s'intéresse aux mains-d'œuvre industrielles, qu'elles ressortent de l'encadrement[6] ou de la production. L'angle adopté est celui de leur gestion, mais également de la qualification et de l'organisation du travail dans les ateliers. L'historienne met en évidence la place cruciale de l'élite ouvrière dans des ateliers au caractère artisanal marqué jusqu'à la Première Guerre

[1] Alain Chorel, « Émile Romanet, un catholique social dans l'industrie grenobloise au début du siècle » dans Jean-Dominique Durand et al. (eds.), *Cent ans de catholicisme social à Lyon et en Rhône-Alpes*, Paris, Les Éditions Ouvrières, 1992, p. 233-245.

[2] *Cf.* chapitre 5. Nous renvoyons également aux travaux de Julien Caranton.

[3] Estelle Pancrazi, *Essai sur le mouvement ouvrier et les grèves de 1906 à Grenoble*, Mémoire de DES d'histoire, Université de Grenoble, Grenoble, 1951.

[4] Suzy Plan, *Industrie et syndicats ouvriers de l'Isère. Essai d'histoire syndicale, 1919-1930*, Mémoire de DES d'histoire, Université de Grenoble, Grenoble, 1959.

[5] Christine Marie, *Grenoble : évolution du comportement politique dans une ville en expansion, 1871-1965*, Paris, Armand Colin, 1966.

[6] Anne Dalmasso, « L'ingénieur, la Houille Blanche et les Alpes : une utopie modernisatrice ? », *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnographie*, 2001, n° 1-3, p. 25-38.

mondiale[1]. Elle montre également que les compétences sont produites à l'échelle du tissu industriel régional[2] et qu'il existe un marché local du travail qualifié : les ouvriers circulent entre les principales entreprises de construction mécanique. Ainsi, NBPP (future Neyrpic) recrute dans le vivier de la main-d'œuvre grenobloise après la Grande Guerre. Comme d'autres entreprises, elle n'a à ses débuts aucune politique de formation. Les ouvriers embauchés se sont formés « sur le tas, dans de petites entreprises de mécanique ou de serrurerie pour les ajusteurs, dans des garages pour les mécaniciens, ou dans des firmes plus importantes comme Merlin Gerin et Neyret Beylier pour les autres profils[3] ».

Une approche croisée des trajectoires individuelles et des évolutions industrielles du territoire

Fort de ces différents apports, ce travail ambitionne de croiser une approche des trajectoires individuelles et des mutations industrielles du territoire, afin d'interroger la formation et l'évolution du milieu ouvrier grenoblois. Ainsi, cette thèse noue deux principaux fils conducteurs.

Il s'agit en premier lieu de comprendre ce que signifie appartenir au monde ouvrier. Pour ce faire, nous entreprenons de désessentialiser la classe ouvrière en montrant que celle-ci se forme par agrégations successives, dans le contexte plus large d'industrialisation du territoire. Nous analysons ainsi la manière dont ces évolutions se répercutent sur les choix opérés par les individus et comment, en retour, ces derniers en viennent à former la classe. Cela ouvre un certain nombre de questions : la classe ouvrière se stabilise-t-elle via la reproduction d'un noyau d'ouvriers d'élite ? Ou bien est-elle traversée par des entrées et sorties continuelles ? Qu'est-ce qui fonde l'ancrage dans le monde du gant ou de la métallurgie ? À l'inverse, dans quelle mesure les types de mobilité rencontrés (spatiale, professionnelle, sociale) concernent les individus étudiés -tant pour eux que pour leurs enfants- et mettent ainsi en tension la catégorie d'ouvrier ?

En étudiant les ouvriers dans la ville, notre second objectif consiste à envisager concrètement ce qu'est une ville industrielle. Quelles en sont les populations laborieuses ?

---

[1] A. Dalmasso, *Formes, logiques et identités industrielles dans le monde de la « houille blanche ». Les entreprises grenobloises de matériel hydraulique (1854-1977), op. cit.*

[2] Anne Dalmasso et Eric Robert, *Neyrpic. Histoire d'un pionnier de l'hydraulique mondiale*, Renage, Dire l'entreprise, 2009, p. 40.

[3] *Ibid.*, p. 24.

Quels quartiers investissent-elles ? Nous analyserons notamment le rapport des ouvriers au territoire : quels sont les lieux de résidence des individus ? Sont-ils mobiles dans l'espace urbain ou, au contraire, ancrés ? À travers ces questions, nous lions étude du monde ouvrier et histoire urbaine afin de traquer les pratiques ouvrières, notamment en matière matrimoniale et de sociabilité : dans quel cercle convole-t-on ? Comment se structure la sociabilité ?

Saisir les trajectoires socio-professionnelles : sources et méthode

En analysant les trajectoires socioprofessionnelles de différentes cohortes de gantiers et de métallurgistes, nous optons pour une échelle d'observation mésoscopique, un niveau permettant de combiner l'attention prêtée aux stratégies individuelles et le souci de mesurer les effets d'ensemble observés à l'échelle du groupe. En recourant aux méthodes d'analyse statistique, qui permettent aujourd'hui de travailler sur des échantillons de taille relativement restreinte correspondant aux capacités d'un chercheur isolé[1], nous souhaitons non seulement comparer les trajectoires entre elles, mais également mettre en lumière les relations entre différents phénomènes : fréquentation de tel quartier et sociabilité, métier et mobilité professionnelle, origine géographique et stabilité dans le logement, etc.

Nous étudions ici différentes cohortes composant autant de populations, c'est-à-dire des ensembles d'individus présentant des caractéristiques sociales et professionnelles communes. Le recours à des cohortes générationnelles (pétitionnaires de 1845 et ouvriers gantiers et métallurgistes de 1906) et, en leur sein, l'observation intergénérationnelle (individus « pivots », parents et enfants) permettent une certaine ampleur chronologique, qui représente un siècle. Cette temporalité élargie éclaire certaines périodes moins connues de l'histoire ouvrière. Ainsi, si les ouvriers de la fin du XIXe siècle sont relativement bien connus, ceux de l'entre-deux-guerres souffrent de travaux plus rares.

La cohorte des pétitionnaires de 1845

Notre enquête débute avec une source exceptionnelle : une pétition des ouvriers gantiers de Grenoble datée du 30 avril 1845[2]. Émise par 406 individus représentant la quasi-totalité du groupe, elle sollicite l'instauration d'un conseil des prud'hommes dans la ville. L'identification

[1] C. Lemercier et C. Zalc, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, *op. cit.*

[2] AMMG 7 F 2, pétition des ouvriers gantiers adressée « à Monsieur le Maire de la ville de Grenoble et à Messieurs les membres du Conseil municipal », 30 avril 1845. La pétition est analysée en détail dans le premier chapitre.

de 80% des pétitionnaires est une occasion unique de proposer une sociographie du noyau dur des gantiers de la période.

Pour la conduire, nous avons systématiquement recherché les actes de naissance, de mariage et de décès des individus concernés. La recherche des actes de décès a été complétée par la consultation des tables de successions et absences, qui renvoient, dans le cas où un individu a laissé un bien, aux déclarations de mutation par décès. Ces déclarations s'avèrent être une mine d'informations précieuses pour proposer une histoire matérielle de la condition ouvrière puisqu'elles listent, dans une optique de taxation, l'ensemble des biens possédés par le défunt. En outre, nous avons entrepris d'identifier les pétitionnaires dans les recensements militaires afin de savoir où ils résidaient à 20 ans et quelle profession ils exerçaient. Enfin, nous avons tenté de les localiser dans les listes nominatives des recensements de la période.

Les recherches ont été prolongées au-delà des pétitionnaires eux-mêmes puisque les actes de naissance et de mariage fournissent des renseignements sur leurs parents. Leurs enfants ont par ailleurs fait l'objet d'une recherche systématique : les actes de naissance identifiés ont ainsi été complétés par les actes de mariage et de décès[1].

Les informations recueillies aboutissent à la constitution de deux bases de données distinctes :

- Celle des pétitionnaires à proprement parler, soit 334 individus. Cette base de données est constituée de différentes tables : une table récapitulant les informations biographiques, une relative aux sources consultées, une sur les adresses successives occupées (ces adresses sont mentionnées dans les actes d'état civil, tout comme les professions), une sur les professions déclarées, une relative aux réseaux personnels (soit l'ensemble des individus cités dans les actes d'état civil établis au fil de la vie de l'individu et qui permettent d'identifier les personnes avec qui il était en relation) et, enfin, une table concernant le patrimoine laissé au moment du décès détaillant les biens par nature et par valeur.
- Celle des enfants des pétitionnaires, soit 693 individus (350 femmes et 343 hommes). Il convient de souligner que si la structure de la base de données est identique à celle des pétitionnaires, il n'y a pas de table relative au patrimoine, cette information n'étant pas connue.

En menant une telle démarche, il s'agit de conduire une sociographie du groupe social des gantiers en définissant ses contours, en proposant une analyse des pratiques de sociabilité, des

[1] *Cf*. chapitre 3.

trajectoires résidentielles, des mobilités professionnelles ou encore des patrimoines en fin de vie. Ce faisant, nous cernons la nature et le fonctionnement de la communauté gantière, un maillon essentiel de la fabrique collective qui est alors en plein essor. Le recours à la dimension intergénérationnelle éclaire les ressorts de la stabilité dans cet univers.

Les cohortes générationnelles de 1906

Pour analyser dans quelle mesure les individus et les familles s'adaptent et accompagnent les mutations industrielles à l'œuvre à partir du dernier tiers du XIXe siècle, et connaître la façon dont les groupes ouvriers se constituent ou évoluent, d'autres cohortes ont été constituées. Les critères de sélection des individus les composant diffèrent de ceux des pétitionnaires de 1845. En effet, ces derniers ont été sélectionnés à partir d'une source manifestant une expression politique. Ici, le choix a été fait de laisser œuvrer le hasard puisque les gantiers et métallurgistes concernés ont été sélectionnés aléatoirement dans le recensement de population de 1906, ce qui garantit leur représentativité. Cependant, à la différence des pétitionnaires, les gantiers et métallurgistes de 1906 ne revendiquent pas leur appartenance professionnelle : c'est bien le recensement qui nous en informe.

Le choix de recourir au recensement de cette année-là se justifie par la mention, pour la première fois, de la commune de naissance, ce qui rend les recherches généalogiques plus faciles. La première étape a consisté à compulser les listes nominatives identifiant les 72 689 habitants de la commune et à retranscrire individuellement l'ensemble des personnes -hommes et femmes- entretenant une profession en rapport avec les industries gantière et métallurgique, quel que soit leur statut. La base de données ainsi constituée comprend 8 508 individus et fournit de précieuses informations sur la population puisque sont connus l'adresse (rue et numéro de rue), le nom, le prénom, l'année de naissance, le lieu de naissance, la profession exercée, éventuellement l'employeur (l'information n'est pas systématiquement mentionnée), la position dans le ménage (chef, femme, fille, fils, neveu, etc.), la taille du ménage, le nombre d'enfants et, enfin, la nationalité de chaque personne[1].

Dans cet ensemble, nous avons ensuite isolé une sous-population rassemblant les individus nés entre 1870 et 1880[2]. Cette génération est concernée au premier chef par les

[1] Cette base de données est analysée au chapitre 4.
[2] *Cf*. chapitre 5.

mutations industrielles du territoire et il s'agit de comprendre dans quelle mesure elle est affectée.

Précisions d'emblée une limite essentielle de notre démarche : les membres des cohortes sont exclusivement de sexe masculin. Ce choix tient à la nature de la documentation mobilisée puisque pour reconstruire les trajectoires, nous nous sommes appuyés sur les sources nominatives classiques de l'histoire sociale : état civil, recensements de population, fiches matricules militaires, listes électorales, déclarations de mutation par décès notamment. Or, plusieurs éléments ont conduit à écarter l'hypothèse de cohortes féminines. Tout d'abord, les femmes n'étant pas astreintes au service militaire, elles ne disposent pas de fiches matricules, nous privant d'informations cruciales sur leur milieu d'origine, leur profession à 20 ans et leurs adresses successives tout au long de la période de mobilisation. Ensuite, privées du droit de vote, elles ne sont pas inscrites sur les listes électorales, si précieuses pour retrouver l'adresse (et la profession) d'une personne ayant déménagé entre deux recensements. Soulignons également qu'il est bien plus fastidieux de retrouver la trace d'un acte de mariage d'une femme que d'un homme. Par exemple, si la date de l'acte est inconnue, il convient de se reporter aux index des registres d'état civil, qui sont classés par ordre alphabétique sur la base du nom de l'époux. Ainsi, pour retrouver l'acte de mariage d'une femme, il convient de passer en revue l'ensemble de l'index, ce qui requiert un temps considérable qu'il n'est pas possible d'allouer pour une recherche portant sur plusieurs dizaines ou centaines d'individus. Enfin, la comparaison entre femmes gantières et métallurgistes aurait été peu pertinente compte-tenu de la faiblesse des effectifs dans cette dernière branche. Ainsi, si nous ne disposons pas de trajectoires socio-professionnelles féminines, les femmes n'ont pas pour autant écartées de l'analyse puisque nous nous intéressons aux mères, aux sœurs, aux épouses et à leurs parents, ainsi qu'aux filles.

- La cohorte des gantiers nés à Grenoble et dans le reste du département de l'Isère

Au sein de la sous-population des gantiers et métallurgistes masculins nés entre 1870 et 1880, une première cohorte de 100 gantiers a été isolée, elle-même scindée en deux selon l'origine géographique. Elle comporte 50 gantiers nés à Grenoble et 50 gantiers nés dans les campagnes du département de l'Isère. Le choix de considérer l'origine géographique se justifie par la volonté de mettre en lumière les éventuelles différences en matière d'accès au métier, de sociabilité ou encore de trajectoires résidentielles. Ces individus « pivots » ont fait l'objet d'une reconstruction biographique fine, à l'aide des sources nominatives précitées. Il s'est agi de

retrouver leurs actes de naissance, de mariage et, parfois, de décès (les recherches généalogiques ont été stoppées à la fin de notre période, en 1939), et de les suivre dans les recensements de population et dans les listes électorales de Grenoble et, dans la mesure du possible, au sein des communes où ils ont résidé. Lorsque la date et le lieu du décès étaient identifiés, nous avons également systématiquement recherché les déclarations de mutation afin de reconstituer les éventuels patrimoines en fin de vie.

- La cohorte des métallurgistes nés à Grenoble et dans le reste du département de l'Isère

De même, nous avons constitué une cohorte de métallurgistes, qui appartiennent à la même génération. Elle comprend également 100 individus répartis pour moitié entre Grenoblois et Isérois et la méthode de recherche ne diffère guère.

Si l'échelle d'observation est l'individu, nous avons par extension considéré la parenté proche puisque leurs parents, leurs enfants et leurs frères et sœurs ont également fait l'objet de recherches systématiques (1500 individus en tout). On cherche ici à saisir les dynamiques générationnelles (frères et sœurs), intergénérationnelles (parents et enfants) et, finalement, familiales. En observant d'où venaient les individus « pivots », quels métiers ils exerçaient, avec qui ils se mariaient et que devenaient leurs enfants, nous avons voulu déconstruire l'évidence d'un groupe ouvrier stable.

Ainsi, pour rassembler l'ensemble des informations recueillies, huit bases de données ont été créées :

- Les bases de données portant sur les individus « pivots » (deux bases : 100 gantiers et 100 métallurgistes) sont organisées sur le même modèle que celles relatives aux pétitionnaires de 1845 (une table des informations biographiques, une table des actes consultés, une table des adresses, une table des professions, une table des réseaux personnels et une table du patrimoine possédé en fin de vie), à ceci près que nous avons ajouté une table relative aux entreprises fréquentées[1].
- Les bases de données portant sur les pères (deux bases, pour les gantiers et les métallurgistes) comportent le même type d'informations.

[1] Ce n'est qu'au tournant du XXe siècle que les informations sur les employeurs sont plus systématiquement mentionnées.

- Les bases de données portant sur les frères et sœurs (deux bases, pour les gantiers et les métallurgistes, soit 623 individus au total) sont moins développées car le patrimoine n'est pas connu.
- Enfin, deux bases de données ont été constituées pour les enfants (119 chez les gantiers et 158 chez les métallurgistes), toujours selon la même logique.

Ces bases de données concernent donc au total 1 300 individus (dont 450 femmes).

Les sources annexes

Si les sources nominatives constituent le matériau principal de la thèse, nous avons également recouru ponctuellement à d'autres sources afin d'enrichir l'analyse et de contextualiser. Ainsi, les registres des ouvriers employés par la fabrique de gants Jouvin à Paris nous ont aidé à cerner la mobilité ouvrière entre Grenoble et la capitale au XIXe siècle[1]. Afin de reconstituer précisément le tissu industriel gantier et métallurgiste grenoblois dans le premier XXe siècle, les registres de patentes ont systématiquement été exploités, permettant de recenser tous les individus taxés au titre d'une profession en rapport avec cette industrie, de produire ainsi une cartographie productive du territoire et de faire état de la stratification des entreprises en fonction du nombre d'ouvriers employés. Par ailleurs, le témoignage d'André Gony (1893-1978), conservé aux Archives départementales de l'Isère, nous a été d'une aide précieuse pour cerner la mobilité professionnelle dans la métallurgie[2]. Fils d'un ouvrier du chemin de fer P.L.M., André Gony, qui entreprend au soir de sa vie de narrer son existence en écrivant notamment une autobiographie riche de plusieurs centaines de pages, connaît une mobilité professionnelle importante grâce à une scolarité réussie à l'école professionnelle Vaucanson. Si cette mobilité ascendante s'exerce dans l'entreprise, celle de son frère André s'effectue dans l'entreprenariat puisqu'il entreprend très tôt d'accéder à l'indépendance en ouvrant un petit atelier qui prospérera. Le témoignage permet donc de comparer les destinées de deux frères dotés d'une formation professionnelle à l'heure de l'épanouissement du district industriel métallurgique au cours de l'entre-deux-guerres, tout en nous éclairant sur son fonctionnement et sur les possibilités qu'il recèle pour l'élite ouvrière de la métallurgie.

[1] ADI 26 J 72, Fonds Jouvin, Registre d'enregistrement des livrets ouvriers concernant l'établissement de Paris, 1855-1867.
[2] ADI 48 J, Fonds André Gony.

Par ailleurs, la consultation des archives de l'entreprise Joya[1] et de celles de son directeur Emile Romanet[2] ont été déterminantes pour étudier la mise en place de cours professionnels et le déploiement d'une politique sociale ambitieuse dans l'entreprise. Enfin, la lecture de certains documents de l'entreprise Bouchayer et Viallet nous a éclairé sur sa politique de recrutement des mains-d'œuvre au cours de la Première Guerre mondiale[3].

***

La première partie du manuscrit analyse le fonctionnement de la fabrique collective gantière d'un point de vue ouvrier. À partir d'une sociographie des pétitionnaires de 1845, nous montrons l'existence d'une communauté professionnelle constituant un rouage essentiel de la fabrique collective. L'analyse des trajectoires individuelles des pétitionnaires met en évidence des déterminants forts de l'appartenance communautaire : fréquentation de tel quartier, investissement dans la société de secours mutuels ou encore sociabilité liée à l'univers gantier. Dans une fabrique en plein développement, l'agentivité individuelle joue fortement. Ainsi, la communauté est ouverte et l'intégration en son sein relève moins de caractéristiques héritées que d'une capacité à agir des acteurs (chapitre 1). Si l'exercice du métier de gantier est le fondement principal de l'appartenance communautaire, la communauté n'est pas synonyme d'unité puisqu'elle est travaillée par plusieurs types de mobilités : spatiales, professionnelles et patrimoniales notamment (chapitre 2). Nous portons ensuite le regard vers les enfants des pétitionnaires et constatons un fort ancrage intergénérationnel dans la communauté gantière au moins jusqu'aux années 1870, période à laquelle l'industrie connaît une crise et amorce une restructuration. Ainsi, les hérédités professionnelles et les endogamies techniques et sociales jouent un rôle important dans la stabilité communautaire (chapitre 3).

La seconde partie prend pied dans une période de transition entre l'époque où la fabrique gantière est dominante et celle où s'épanouit le district industriel métallurgique. L'industrie gantière se restructure vers un système semi-usinier tandis que les premiers germes du district industriel sont posés. Nous cherchons d'abord à résumer ces principales évolutions et à caractériser la nature du tissu industriel, avant de nous pencher sur l'étude des populations laborieuses. Pour ce faire, nous nous appuyons sur le recensement de la population de 1906,

[1] ADI 76 J, Fonds des Etablissements Joya.
[2] ADI 18 J, Fonds Emile Romanet ; BMG, Fonds Emile Romanet.
[3] ADI 73 J, Fonds des Etablissements Bouchayer-Viallet.

duquel ont été extraits l'ensemble des individus -hommes et femmes- exerçant une activité professionnelle en rapport avec la ganterie et la métallurgie. L'analyse des principales caractéristiques de cette population (âge, sexe, profession, origine géographique, démographie, entreprises fréquentées) atteste d'une industrialisation grenobloise « douce » qui s'opère via une main-d'œuvre recrutée à petit rayon (chapitre 4). C'est au sein de cette base de données que les cohortes de gantiers et de métallurgistes « pivots » sont constituées. Après avoir exploré leurs origines sociales, nous nous attachons à mettre en relation les caractéristiques familiales et l'orientation professionnelle pour dégager diverses typologies de fratries et identifier la manière dont on vient au métier. Le regard est également porté sur les voies possibles d'apprentissage, notamment dans la métallurgie (chapitre 5). Il s'agit enfin, dans une approche d'histoire urbaine, de saisir les façons plurielles dont les ouvriers s'intègrent en ville et construisent leurs itinéraires résidentiels et leurs sociabilités (chapitre 6).

La dernière partie porte plus spécifiquement sur les mobilités professionnelles et sociales dans le contexte du district industriel métallurgique au cours de l'entre-deux-guerres. Nous commençons par analyser les trajectoires professionnelles des gantiers et des métallurgistes « pivots ». Si la majorité est stable dans le métier, la reconstitution de certaines trajectoires montre que le district, tout comme la fabrique au siècle précédent, offre des opportunités pour l'élite ouvrière. Les plus qualifiés, et particulièrement ceux ayant bénéficié d'une formation professionnelle, sont susceptibles de connaître des trajectoires professionnelles ascendantes dans l'entreprise ou sur le marché du travail indépendant. Par ailleurs, les patrimoines possédés en fin de vie suggèrent l'existence d'une période propice qui permet à certains individus originellement peu dotés, d'accumuler un petit pécule et ainsi de « s'en sortir » (chapitre 7). Enfin, les trajectoires socio-professionnelles des enfants des individus « pivots » sont très mobiles puisque l'on constate de nombreuses échappées en dehors du monde ouvrier, en particulier vers les cols blancs. L'ancrage intergénérationnel dans le monde ouvrier semble ainsi moins marqué qu'au siècle précédent, appuyant par-là la double hypothèse d'une classe ouvrière passoire et d'un district industriel dynamique propice à la mobilité (chapitre 8).

Partie 1. Une fabrique gantière prospère et une communauté ouvrière en travail (1845 – années 1870)

Introduction de la première partie

> […] une industrie urbaine, dont le centre est à Grenoble, et qui prend chaque jour de plus vastes proportions, a depuis longtemps envahi les populations agricoles du département de l'Isère. C'est l'industrie de la ganterie, à laquelle se rattachent naturellement les diverses industries de la tannerie, peausserie, mégisserie, teinture des peaux etc. À Grenoble, en effet, se fabriquent la plus grande partie des gants dont le commerce alimente la France, l'Angleterre et l'Amérique[1].

Lorsqu'il se rend dans le village de Biviers situé dans la vallée du Grésivaudan, à une vingtaine de kilomètres au Nord-Est de Grenoble, Ernest de Toytot, l'auteur de la monographie du *Gantier de Grenoble,* souligne l'essor de l'industrie gantière, « qui prend chaque jour de plus vastes proportions » et qui, ce faisant, en vient à mobiliser des franges importantes de la main-d'œuvre agricole des campagnes. Ce passage provient d'une enquête de terrain menée en 1865 (année lors de laquelle a été rédigé l'extrait) puis en 1887 et publiée cette même année dans la série des *Ouvriers des deux mondes,* entreprise éditoriale lancée par la Société d'Économie Sociale. De noble extraction, Ernest de Toytot, né en 1832 et mort en 1910, est le fils d'un magistrat au tribunal de Nevers. Avocat de profession, il connait une riche carrière administrative et politique. En parallèle, Toytot entretient une intense activité d'écriture le conduisant à rédiger divers ouvrages et articles sur des sujets variés. Disciple de Frédéric le Play, il entreprend dès 1864 une monographie portant sur un faïencier de Nevers[2]. Sa décision d'enquêter sur un « *Gantier de Grenoble* » s'explique par les liens qu'il entretient avec Biviers, où sa belle-famille possède un château dans lequel il séjourne régulièrement. L'enquête menée par Toytot, pionnière et mobilisée de longue date par l'historiographie locale, permet de

[1] Ernest de Toytot, « Gantier de Grenoble. Ouvrier-tâcheron, dans le système des engagements momentanés, d'après les renseignements recueillis sur les lieux en août 1865 puis en 1886 et 1887 » dans *Les Ouvriers des Deux Mondes. Études sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières des diverses contrées et sur les rapports qui les unissent aux autres classes,* Société internationale des études pratiques d'économie sociale., Paris, Firmin-Didot et Cie, 1887, vol.1, p. 466.

[2] Ernest de Toytot, « Faïenciers de Nevers (Nièvre), tâcherons-propriétaires, dans le système des engagements volontaires permanents, d'après les renseignements recueillis en 1864, avec une étude comparative sur la même famille en 1885 » dans *Les Ouvriers des deux mondes. Études sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières des diverses contrées et sur les rapports qui les unissent aux autres classes. Publiés par la Société internationale des études pratiques d'économie sociale*, Paris, Firmin-Didot et Cie, 1887, vol.2e série, tome 1, p. 177-228.

documenter, à travers la restitution de la trajectoire d'un couple de gantiers composé de Théodore Gamard et Virginie Mallet, de nombreux aspects de la fabrique collective de gants.

Ainsi, le passage cité en exergue illustre plusieurs caractéristiques essentielles de l'activité. D'abord, il s'agit de confectionner des gants de luxe destinés à l'exportation, avec, comme principaux marchés, « l'Angleterre et l'Amérique ». Cette dimension spatiale conduit par ailleurs à souligner les échelles sur lesquelles se déploie l'industrie : si « la plus grande partie des gants » sont fabriqués à Grenoble, elle mobilise une main-d'œuvre qui dépasse le strict cadre de la ville, comme l'illustre le couple enquêté. Enfin, de multiples spécialités entrent en jeu dans la confection des gants de peau puisqu'avant de se retrouver dans les mains de l'ouvrier gantier, les peaux auront été préparées, c'est-à-dire mégissées et teintes. Se dessine donc un espace de production mobilisant des chaînes de coopération faisant intervenir des acteurs variés, à différentes échelles. Il s'agit de l'une des caractéristiques essentielles de la *fabrique collective,* que Frédéric Le Play définit comme étant « composée de petits ateliers dont la réunion en un lieu est nommée fabrique collective, parce qu'en fait ils se trouvent groupés par les fabricants, qui font les commandes aux ouvriers, fournissent les matières et exportent au loin les produits [1]». La notion de fabrique collective[2] permet d'appréhender « un ensemble localisé de systèmes de production liés entre eux par le processus de production d'une marchandise[3] ». Cette grille de lecture se prête bien à l'industrie gantière grenobloise[4] puisqu'elle permet de décrire à la fois les différentes activités économiques qui concourent à la fabrication des gants, les acteurs sociaux qui interviennent et les échelles auxquelles ils opèrent[5].

---

[1] Frédéric Le Play, *La réforme sociale en France déduite de l'observation comparée des peuples européens*, Tours, Imprimerie Mane, 1874, vol.2, p. 150.

[2] C'est Alain Cottereau qui, le premier, a exhumé la notion de fabrique collective. Voir notamment : Alain Cottereau, « The fate of collective manufactures in the industrial world: the silk industries of Lyons and London » dans Charles F. Sabel et Jonathan Zeitlin (eds.), *World of possibilities: flexibility and mass production in western industrialization*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1997, p.75-152; Alain Cottereau, « The Distinctiveness of Working-Class Cultures in France, 1848-1900 » dans Ira Katznelson et Aristide R. Zolberg (eds.), *Working-Class Formation. Nineteenth-Century Patterns in Wertern Europe and United States*, Princeton, Princeton University, 1986, p. 82.

[3] J. Caranton, *Les fabriques de la « paix sociale ». Acteurs et enjeux de la régulation sociale (Grenoble,1842-1938), op. cit.*

[4] Dans sa thèse, Julien Caranton, en se fondant sur les travaux d'Alain Cottereau, applique la notion à la ganterie grenobloise : *Ibid.,* p. 224 et suiv. Pour une histoire « totale » de l'industrie gantière grenobloise, on lira avec profit la thèse d'A. Colonel-Coquet, *Histoire de la ganterie grenobloise, des entreprises et des acteurs : une mutation de la fabrique à l'industrie puis à l'artisanat de 1789 à nos jours*, *op. cit.*

[5] S. Baciocchi et al., *Le Gantier de Grenoble, par Ernest de Toytot (1887). Enquêtes sur la fabrique collective au XIXe siècle, op. cit.*

Cette première partie s'intéresse à un maillon essentiel des chaînes de coopération : l'ouvrier coupeur gantier. Ce métier très qualifié se rapproche de l'artisanat urbain et occupe le sommet de la hiérarchie ouvrière locale, tant symboliquement qu'en matière de rémunération.

L'enjeu de cette première partie est de montrer que les ouvriers gantiers forment une communauté. Il ne s'agit pas d'une caste définie par un statut rigide mais d'un groupe uni par des pratiques, des valeurs et des formes de reproduction. Aussi, plutôt que de prendre la communauté comme un donné, nous proposons de la reconstruire à partir d'une analyse des trajectoires socio-professionnelles de leurs membres. Leur ancrage communautaire se lit à travers la stabilité générationnelle et intergénérationnelle dans le métier, elle-même due au développement de la fabrique jusqu'au début des années 1870 où l'industrie entre en crise[1].

Mais ce type d'analyse permet également de déconstruire l'évidence d'un groupe professionnel immanent. En montrant comment il se constitue à partir de destinées multiples, riches de leur histoire et de leurs contingences, nous nous intéressons à la façon dont les ouvriers viennent au métier et y restent.

Trois chapitres scandent la démonstration développée dans cette première partie. Le premier s'appuie sur une pétition ouvrière datée du 30 avril 1845 sollicitant l'instauration d'un conseil des prud'hommes à Grenoble. En proposant une sociographie des pétitionnaires et en mobilisant différents outils « quantitatifs », nous mettons en évidence le fort poids de l'interconnaissance et des réseaux interpersonnels dans la structuration de la communauté gantière et dans la formation de l'appartenance à celle-ci, laquelle repose moins sur l'héritage que sur l'agentivité. Le second chapitre, qui porte sur la mobilité géographique, professionnelle et sociale des pétitionnaires de 1845, s'attache à montrer que communauté n'est pas synonyme de fixité et d'unité. La bigarrure des profils qui la composent suggère une appartenance souple qui contribue à faire de la communauté une entité mouvante aux contours évolutifs. Enfin, le troisième chapitre, qui prête attention aux enfants des pétitionnaires de 1845 et donc interroge la transmission, contribue à réinscrire les lignées intergénérationnelles dans l'évolution des activités économiques. L'interrogation principale porte sur le devenir des enfants et plus particulièrement sur les déterminants de leur ancrage dans le milieu gantier.

[1] En 1872, une crise durable s'amorce dans la ganterie grenobloise. Selon le fabricant de gants Ferdinand Rouillon, elle est la conséquence des bouleversements induits par la guerre de 1870-1871 contre la Prusse. En effet, le siège de Paris a conduit à une réorientation des commandes en direction de Grenoble, qui a peiné à absorber le surcroît d'activité. Il en est résulté une augmentation sensible des prix, qui a conduit les acheteurs étrangers à se tourner vers d'autres fournisseurs européens. Ainsi, dans les années 1880, la production diminue de moitié par rapport à la décennie 1860. Voir F. Rouillon, *Notice historique sur la ganterie à Grenoble*, *op. cit.*, p. 29. Nous renvoyons également à la thèse d'Audrey Colonel-Coquet, déjà citée.

Chapitre 1. S'insérer dans la communauté gantière, une question d'agentivité

Ce premier chapitre entre de plain-pied dans la fabrique collective gantière grenobloise. À partir d'une analyse fine du groupe des coupeurs de gants, nous souhaitons montrer que la fabrique produit une forme sociale singulière -la communauté gantière- qui l'influence en retour. Elle s'appuie, nous le verrons, sur des communautés de dimension plus modeste s'enracinant dans le cadre du voisinage urbain.

Ces communautés forment les unités élémentaires sur lesquelles repose concrètement tout l'édifice de la fabrique. Pour en délimiter les contours et le fonctionnement, il s'agit d'observer leur morphologie spatiale et sociale. À cet effet, l'échelle d'observation se situe au niveau individuel. Comme l'écrit Fabrice Langrognet, qui s'intéresse aux migrations, « [...] l'existence des groupes ethniques doit être une question, et non un point de départ. […] les individus sont les seules unités axiomatiques du monde social. Comme l'écrivait Jacques Revel, 'à la mise en œuvre des systèmes classificatoires fondés sur [des] critères explicites (généraux ou locaux), la micro-analyse substitue une prise en compte des comportements à travers lesquels les identités collectives se constituent et se déforment'[1] ». C'est bien dans cette démarche que nous inscrivons notre propos : c'est à travers leurs protagonistes, en marchant à hauteur d'homme, que nous souhaitons appréhender les communautés et voir comment elles évoluent. Plastiques car s'inscrivant dans le mouvement plus large du développement de la fabrique, elles adoptent des contours mouvants qui laissent place au déploiement de l'agentivité des acteurs, que nous entendons ici au sens premier du mot : la capacité qu'ils ont à agir pour s'insérer dans ce monde social, et donc aussi le transformer. Les communautés évoluent donc constamment. Cette hypothèse est étayée par un dispositif méthodologique micro-historique ainsi que par la mise en œuvre d'outils statistiques permettant d'observer des comportements et des attributs invisibles à « l'œil nu ».

La première section s'attache à décrire en quoi les ouvriers gantiers forment une élite ouvrière. L'appartenance à cette catégorie repose non seulement sur le geste technique, mais également sur la formation d'un sentiment d'appartenance collective au groupe, qui se manifeste par la vivacité de la société de secours mutuels ainsi que par un investissement dans la régulation des relations de travail. C'est en ce sens que peut être envisagée la pétition du 30

[1] F. Langrognet, *Voisins de passage*, *op. cit.*, p. 33.

avril 1845 sollicitant l'instauration d'un conseil des prud'hommes à Grenoble. Comme le montre la seconde section, ce document constitue une source exceptionnelle permettant de mieux cerner le groupe des ouvriers gantiers. La troisième section entreprend, à partir d'une analyse fine des pétitionnaires, de définir les communautés. Enfin, la dernière est consacrée à la manière dont les gantiers s'y insèrent.

1. Les gantiers, un noyau d'ouvriers d'élite

« J'ai calculé qu'une peau avait à passer plus de cent fois entre les mains des divers ouvriers avant que d'être vendue sous la forme de gant » écrit Jean-François Vallet d'Artois, fabricant de gants parisien originaire de Grenoble, dans son *Manuel du fabricant de gants* publié en 1834[1]. L'assertion de ce fin connaisseur de la ganterie grenobloise illustre ainsi toute la plus-value apportée aux peaux brutes par les différentes étapes du processus de production. Entre la préparation des peaux (teinturerie, mégisserie) et la finition (couture, broderie)[2], l'ouvrier coupeur gantier occupe une place centrale dans le processus de production.

1.1. Un métier très qualifié

D'aucuns qualifient le métier de gantier, ou de coupeur en ganterie, d'« art », car son geste requiert un grand savoir-faire. La maîtrise technique est d'autant plus importante que, contrairement à d'autres centres de production gantière comme Paris ou Chaumont, le coupeur grenoblois ne se spécialise pas dans une étape particulière, mais domine l'ensemble des étapes suivantes, au demeurant très peu mécanisées[3] :

- parer les peaux (uniformiser leur épaisseur)
- les trier selon leurs caractéristiques
- les mettre « à l'humide » afin de les assouplir
- déborder (étirer) pour tailler les « étavillons » (les gants)

[1] J.-F. Vallet d'Artois, *Manuel du fabricant de gants, considéré dans ses rapports avec la mégisserie, la chamoiserie et les diverses opérations de teinture qui s'y rattachent : enrichi de notions empruntées à la physique, à la chimie et autres sciences, op. cit.*, p. 495.

[2] La mégisserie, ou tannerie, consiste à préparer les peaux aptes à être transformées en gants. La teinturerie vise à leur conférer la couleur souhaitée. Enfin, les opérations de couture et de broderie interviennent postérieurement au travail du coupeur gantier et sont réalisées par les femmes. Voir A. Colonel-Coquet, *Histoire de la ganterie grenobloise, des entreprises et des acteurs : une mutation de la fabrique à l'industrie puis à l'artisanat de 1789 à nos jours, op. cit.*

[3] Seule la fente est partiellement mécanisée suite à l'invention de « la main de fer » par Xavier Jouvin en 1839.

- doler avec un couteau pour gommer les dernières imperfections
- fendre, c'est-à-dire découper la forme des doigts dans les étavillons à l'aide d'un ciseau ; cette étape se mécanise partiellement à la suite de l'invention de la « main de fer » par Xavier Jouvin[1]
- raffiler : donner aux doigts leur rondeur à l'aide des ciseaux

Le travail s'effectue à domicile. Le gantier récupère auprès du marchand-fabricant, généralement le samedi, une « passe », soit un ensemble de peaux à « couper », qu'il remet ensuite.

L'accès au métier s'effectue à l'issue d'un apprentissage codifié par la corporation sous l'Ancien Régime. En 1727, sa durée est fixée à deux ans et l'apprenti est tenu de s'acquitter d'une taxe de six livres au profit de son maître[2]. La Société de prévoyance et de bienfaisance mutuelle des gantiers, créée en 1803, poursuit la régulation de l'apprentissage afin de conserver un haut niveau de savoir-faire. La durée est progressivement ramenée à 18 mois mais son coût augmente, jusqu'à représenter une somme élevée. De 140 francs en 1830, il atteint 250 à 300 francs au début du XXe siècle[3]. Enfin, en 1821, après un vote en assemblée générale, la Société des gantiers applique une taxe de dix francs pour chaque apprenti engagé par un sociétaire, afin de réguler leur nombre et donc contrôler l'accès au métier[4]. L'exemption des fils de sociétaires renforce l'endogamie et le cloisonnement du groupe[5].

Un des marqueurs de l'appartenance des gantiers à l'élite ouvrière est la rémunération, qui se situe au sommet de la hiérarchie locale. S'agissant d'un travail aux pièces, ils sont naturellement fluctuants. Selon une statistique établie par la municipalité datée du 19 octobre 1842, les gantiers gagnent de 1,75 à 3,75 francs par jour, quand les ouvriers de la tannerie

[1] Le système de la « main de fer », consiste en un calibre permettant de couper mécaniquement des gants de taille standard selon des profils types de mains. Cette invention de Xavier Jouvin le consacre comme inventeur et « rénovateur » de la ganterie grenobloise. En 1869, une souscription est lancée par la Société des gantiers en vue d'ériger une statue à son effigie.

[2] L. Côte, *L'Industrie gantière et l'ouvrier gantier à Grenoble*, *op. cit.*, p. 11.

[3] J. Caranton, *Les fabriques de la « paix sociale ». Acteurs et enjeux de la régulation sociale (Grenoble,1842-1938)*, *op. cit.*, p. 62.

[4] Jean-Christophe Balois-Proyart, *Ouvriers et fabricants au temps du capitalisme marchand. De la désincorporation des métiers à l'incorporation du travail (France, 1789-1848)*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Jean-François Chanet et de Dominique Margairaz, Université Paris I Panthéon Sorbonne, Paris, 2022, p. 405. Pour Julien Caranton, « il est très probable que cette somme [la taxe sur l'apprentissage] soit en réalité payée par l'apprenti » : J. Caranton, *Les fabriques de la « paix sociale ». Acteurs et enjeux de la régulation sociale (Grenoble,1842-1938)*, *op. cit.*, p. 63.

[5] J. Caranton, *Les fabriques de la « paix sociale ». Acteurs et enjeux de la régulation sociale (Grenoble,1842-1938)*, *op. cit.*, p. 62.

perçoivent entre 1,50 à 2,75 francs et les peigneurs de chanvre 1,50 à 3 francs[1]. Dans son enquête de 1865, qui s'inscrit dans un contexte de prospérité ouvert par la signature en 1860 du traité de libre-échange avec l'Angleterre[2], Ernest de Toytot évalue la rémunération des coupeurs à 4,50 francs par jour en moyenne[3].

Le nombre des ouvriers gantiers évolue tout au long du XIXe siècle, au gré de l'activité. Évalués à quelques centaines dans la première moitié du siècle, essentiellement localisés à Grenoble, les effectifs croissent rapidement. En 1850, alors que la fabrique produit 400 000 douzaines de paires de gants, il y a, selon le fabricant de gants Ferdinand Rouillon[4], 800 coupeurs[5]. En 1862, alors que la production annuelle atteint 7 à 800 000 douzaines, ces derniers sont au nombre de 1 600 à 1 700[6]. Selon Ernest de Toytot, ils sont 2 400 en 1865[7]. Mais ces évaluations sont approximatives car la préfecture les chiffre à 1 450 au premier semestre 1865[8]. Quoiqu'il en soit, cette élévation importante du nombre de coupeurs ne s'accompagne pas d'une baisse de la qualification car la Société des gantiers s'investit toujours dans la régulation de l'apprentissage au cours de la seconde moitié du siècle, dans le but de la préserver[9].

Par le savoir-faire dont ils sont titulaires ainsi que par la rémunération qu'ils perçoivent, les gantiers forment l'« aristocratie ouvrière[10] » locale. Cette dimension peut se lire, notamment, à travers la vigueur précoce de l'institution mutualiste.

---

[1] AMMG 2 F 12, Liste des salaires par profession, 19 octobre 1842.

[2] F. Rouillon, *Notice historique sur la ganterie à Grenoble*, *op. cit.*

[3] E. de Toytot, « Gantier de Grenoble. Ouvrier-tâcheron, dans le système des engagements momentanés, d'après les renseignements recueillis sur les lieux en août 1865 puis en 1886 et 1887 », art cit, p. 511.

[4] Ferdinand Rouillon (1802-1882) est fils du marchand gantier éponyme (1755-1837). Nous renvoyons à la notice présente dans le dictionnaire d'Audrey Colonel-Coquet : Audrey Colonel-Coquet, *Dictionnaire historique de la ganterie grenobloise. Acteurs, entreprises et organisations, du XIXe siècle à nos jours*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2023.

[5] Ferdinand Rouillon, « Fait divers et nouvelles locales - [Notice sur la ganterie à Grenoble] », *Bulletin de la Société de statistique, de sciences naturelles et des arts industriels du département de l'Isère*, 1851, n° 1, p. 201-208.

[6] F. Rouillon, *Notice historique sur la ganterie à Grenoble*, *op. cit.*

[7] E. de Toytot, « Gantier de Grenoble. Ouvrier-tâcheron, dans le système des engagements momentanés, d'après les renseignements recueillis sur les lieux en août 1865 puis en 1886 et 1887 », art cit, p. 512.

[8] ADI 138 M 11, Dossier « Situation industrielle – 1863-1868 », Année 1865, Situation Industrielle de Grenoble et de ses cantons pendant le premier trimestre de 1865.

[9] J. Caranton, *Les fabriques de la « paix sociale ». Acteurs et enjeux de la régulation sociale (Grenoble,1842-1938)*, *op. cit.*, p. 64.

[10] Michel Pigenet, « À propos de l'aristocratie ouvrière. Élites professionnelles et militantes au XIXe siècle dans le département du Cher », *Romantisme*, 1990, n° 70, p. 91-102.

1.2. Un groupe cimenté par la mutualité

Les fabriques collectives, notamment lorsqu'il s'agit de productions exportées, ont mis en place de multiples institutions de régulation : conseils de prud'hommes, chambres de commerce, conseils des arts ou manufactures, etc.[1]. De fait, la fabrique collective gantière ne se limite pas aux aspects strictement productifs. Elle constitue également un monde social dans lequel naissent et s'épanouissent des institutions, qui jouent un rôle crucial dans la régulation sociale et économique de l'activité, et par-là cimentent des collectifs. Il en va ainsi de la mutualité.

Comme le montre Julien Caranton, la mutualité occupe à Grenoble une place importante : « À la fin des années 1850, les sociétés de secours mutuels regroupent 7 915 mutualistes (3 448 femmes et 4 467 hommes), soit 36% de la population de plus de 15 ans. Plus précisément, cela représente 50% de la population masculine et 26% de la population féminine de plus de 15 ans[2] ». Le fort ancrage de ces sociétés conduit Grenoble à être présentée comme un laboratoire de la paix sociale : « À partir du milieu du XIXe siècle, c'est son dispositif mutualiste qui est mis en avant. Celui-ci associerait étroitement les « populations ouvrières » aux « classes dirigeantes » et à la municipalité. L'absence de troubles publics lors des journées de 1848 en serait d'ailleurs la meilleure preuve pour les tenants de ce discours[3] ».

Si de nombreux métiers disposent de telles sociétés, il convient de souligner que la première est mise sur pied par les gantiers, dès 1803[4]. Dans sa *Notice historique sur la ganterie à Grenoble*, le fabricant de gants Ferdinand Rouillon mentionne que le projet est né dans la fabrique de son père, où « quelques ouvriers » « regrettaient les institutions que la Révolution avait emportées, et entre autres la confrérie des Pénitents de Saint-Laurent, qui dans les circonstances semblables à celles où ils se trouvaient, distribuait à ses membres des secours pécuniaires. [...] Parmi ces ouvriers, se trouvait André Chevalier, qui se demanda s'il n'était pas possible aux gantiers de former entre eux une société dont chaque membre payerait une

[1] C'est le cas, par exemple, de la soierie lyonnaise : Pierre Vernus, « Relations contractuelles, tarifs et usages dans la fabrique lyonnaise de soirie au XIXe siècle » dans Allessandro Stanziani (ed.), *Le travail contraint en Asie et en Europe, XVIIe - XXe siècles*, Paris, Editions de la MSH, 2010, p. 147-178. Sur la chambre de commerce de Paris, voir : Claire Lemercier, *Un si discret pouvoir. Aux origines de la Chambre de commerce de Paris, 1803-1853*, Paris, La Découverte, 2003. Pour un panorama plus large, nous renvoyons aux travaux d'André Gueslin. Voir notamment André Gueslin, *L'invention de l'économie sociale. Idées, pratiques et imaginaires coopératifs dans la France du XIXe siècle*, 2e édition., Paris, Economica, 1998.

[2] J. Caranton, *Les fabriques de la « paix sociale ». Acteurs et enjeux de la régulation sociale (Grenoble,1842-1938)*, *op. cit.*, p. 49.

[3] *Idem*, p. 544.

[4] F. Rouillon, *Notice historique sur la ganterie à Grenoble*, *op. cit.*, p. 16.

cotisation mensuelle, et qui viendrait à leur aide à l'époque des chômages, et dans leurs maladies[1] ». Après avoir obtenu l'autorisation par le maire Charles Renauldon de se réunir, la société est finalement fondée le 1er mai 1803 et 108 ouvriers gantiers approuvent un règlement qui servira de modèle aux sociétés qui se créent ultérieurement dans d'autres corporations[2].

Comme le précise le premier article des statuts, « La Société des gantiers de Grenoble est instituée dans le seul et unique but de subventionner ceux des membres titulaires qui se trouveront dans les cas légalement constatés de maladie, défaut de travail, ou âgés au moins de 65 ans, et de leur procurer les soins nécessaires dans le premier de ces cas[3] ». À travers l'indemnisation des ouvriers sans travail et l'instauration d'une forme de retraite, c'est bien l'entraide qui constitue la raison d'être de la Société des gantiers. Outre l'indemnisation pécuniaire, les membres ont droit aux consultations d'un médecin désigné par la Société ainsi qu'à la prise en charge de médicaments (art. 64).

Le fonctionnement de la société repose sur la proximité spatiale et l'interconnaissance. Ainsi, elle s'organise en sections et en séries (art. 2) qui regroupent, à l'échelle des quartiers, des rues ou groupes de rues. Ces circonscriptions sont administrées par des commissaires de séries, qui ont pour missions « 1° de recevoir les cotisations, amendes et remboursements des membres de leur série, et de percevoir à domicile les cotisations de ceux payant au moins six mois d'avance ; 2° de rendre compte, chaque semaine, au Conseil d'administration, du nombre et de la situation de leurs malades ou Sociétaires sans travail et de donner à leur égard tous les renseignements dont ils sont capables, tant dans l'intérêt des Membres que dans celui de la Société ; 3° de remettre les bons d'argent légalement acquis et de surveiller dans leur série l'observation exacte du Règlement » (art. 33). Les commissaires de séries sont membres du conseil d'administration qui constitue, avec le conseil général (lui-même composé des membres du conseil d'administration ainsi que de trois sociétaires par série), les deux organes chargés de gérer la société au quotidien. Ils sont placés sous l'égide de l'assemblée générale des sociétaires. Hormis le concierge, qui est salarié, les charges sont exercées à titre gratuit et s'apparentent à un « très-grand honneur[4] ».

---

[1] *Ibid.*, p. 15.

[2] Julien Caranton, « Note sur les origines de la Société de prévoyance et de bienfaisance mutuelle des gantiers de Grenoble », dans Stéphane Baciocchi et al., *Le « Gantier de Grenoble » (1887). Enquête sur les mondes de la fabrique collective de gants au XIXe siècle*, Paris, Classiques Garnier, à paraître.

[3] BMG V. 2983, *Règlement de la Société de prévoyance et de bienfaisance mutuelle des gantiers de Grenoble créée le 1er mai 1803*, Grenoble, Maisonville et fils, Imprimeurs-Libraires, 1863, p. 7.

[4] Giraud, « Notice sur la Société de prévoyance et bienfaisance mutuelle des gantiers de Grenoble » dans *Congrès de Grenoble, Compte-Rendu de la treizième assemblée générale des directeurs d'œuvre (13-17 Septembre 1880)*, Paris, 1881, p. 242-245.

Outre les fonds en provenance de la fabrique Jouvin, qui décide de verser cinq centimes par douzaine de paires de gants cousus grâce à son invention à partir de 1839[1], les financements proviennent avant tout des frais d'admission établis à partir d'un barème progressif suivant l'âge ainsi que d'une cotisation mensuelle qui doit être versée auprès des commissaires de séries chaque premier lundi du mois (art. 57). L'admission à la Société, tout comme son fonctionnement, relèvent d'une procédure très codifiée régie par une série d'articles spécifiques. Les critères concernent tant le savoir-faire professionnel que la moralité des postulants, qui sont examinés à part égale. Ainsi, l'article 43 dispose que « La société n'admet dans son sein, à quelque titre que ce soit, que des hommes d'honneur et de probité » (art. 43). La « probité » et l'« honneur » dont il est ici question veulent être constitutives d'un *ethos* du groupe. Celui-ci engage des valeurs partagées unanimement, et dont la société se porte garante. Par exemple, les statuts précisent que la présence des sociétaires convoqués aux « convois funèbres » est requise (art. 61). La bonne moralité des postulants est jugée par une « commission d'enquête » qui s'en enquiert notamment chez les différents fabricants pour lesquels le postulant a travaillé (art. 49). Comme le montre André Gueslin, ces dispositions sont très courantes dans les sociétés de secours mutuels au XIXe siècle, qui revêtent une fonction de moralisation et poursuivent un objectif d'intégration sociale. Il s'agit ainsi de promouvoir la dignité et de lutter contre l'intempérance[2]. À l'occasion de ces visites, la commission se renseigne sur leur savoir-faire technique, qui est la deuxième condition indispensable pour être reçu. En effet, l'*ethos* gantier repose en grande partie sur la maîtrise du geste technique. Ne peuvent donc prétendre intégrer la société que les gantiers en mesure de prouver « qu'ils connaissent parfaitement toutes les parties de cette profession (la fente seule exceptée) ; qu'ils sont ouvriers depuis deux ans au moins et qu'ils ont continuellement travaillé sur toutes les parties désignées ci-dessus pendant les dix-huit mois qui ont précédé leur admission [...] » (art. 48).

[1] Voir la note critique d'Audrey Colonel-Coquet intitulée « Xavier Jouvin, un gantier connu pour ses inventions brevetées dans les années 1830 », dans S. Baciocchi et al., *Le Gantier de Grenoble, par Ernest de Toytot (1887). Enquêtes sur la fabrique collective au XIXe siècle*, *op. cit.*

[2] A. Gueslin, *L'invention de l'économie sociale. Idées, pratiques et imaginaires coopératifs dans la France du XIXe siècle*, *op. cit.*, p. 166.

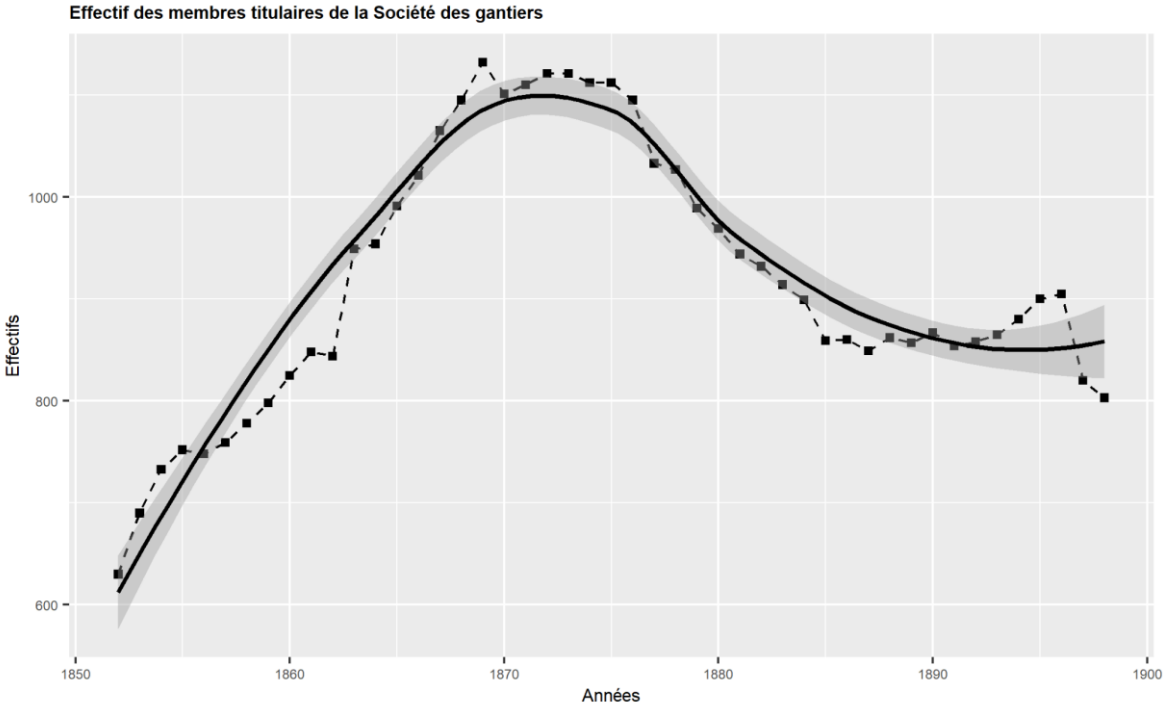

Graphique 1 : Effectifs des membres titulaires de la Société des gantiers[1]

Comme le montre le graphique, ses effectifs évoluent tout au long du XIXe siècle. Globalement, ils épousent le rythme de l'activité et la courbe en forme de cloche permet de distinguer deux grandes périodes. Sur celle allant des années 1850 au début des années 1870, la croissance des effectifs est remarquable puisqu'ils passent d'environ 600 à 1 100. Logiquement, la phase de prospérité ouverte à partir de 1860 s'accompagne d'une augmentation substantielle des effectifs. L'acmé est atteinte au début des années 1870. On remarque parfaitement sur le graphique la stagnation des effectifs à partir de cette date, puis l'amorce d'un déclin. Ce phénomène est la traduction directe de la crise de la ganterie amorcée en 1872. Dans les décennies suivantes, le déclin s'amplifie et le léger rebond visible en 1895/1896 ne permet pas d'enrayer la baisse tendancielle du nombre de sociétaires.

[1] Ce graphique a été élaboré par Julien Caranton dans le cadre du travail collectif portant sur la réédition critique de la monographie du *Gantier de Grenoble*. Sources : Office du travail, Salaires et durée du travail dans l'industrie française, Paris, Imprimerie Nationale, 1897, vol.4-Résultats généraux ; Office du travail, Les associations professionnelles ouvrières. Cuirs et peaux.-Industries textiles.-Habillement. Ameublement, travail du bois, Paris, Imprimerie nationale, 1901, vol.II, p.95-96. Données transmises par Abel Gauthier, le président de la Société de prévoyance.

1.3. L'enjeu d'un conseil des prud'hommes

La lecture des statuts de la Société de bienfaisance mutuelle montre finalement qu'elle intervient bien au-delà de la seule question des secours et de l'indemnisation des ouvriers sans ouvrage. Elle cimente en effet la corporation et érige les valeurs dont elle est porteuse en vertus cardinales. Sa légitimité lui permet de modifier, notamment, la régulation de l'apprentissage, en particulier lorsqu'elle décide de taxer les apprentis et d'exempter les fils de sociétaires de cette contribution.

Bien plus, la Société des gantiers constitue une instance de représentation collective dont la trace se retrouve dans les principales étapes qui jalonnent la vie de la fabrique collective, notamment le 30 avril 1845 lorsqu'est émise une pétition sollicitant auprès du maire de Grenoble l'instauration d'un conseil des prud'hommes :

> À Monsieur le Maire de la Ville de Grenoble et à Messieurs les membres du Conseil Municipal.
>
> Messieurs
> Les soussignés ouvriers gantiers de la Ville de Grenoble, considérant que depuis plusieurs années déjà il est question de former dans notre Ville un Conseil de prud'hommes, dont plusieurs cités, bien moins importantes que la nôtre, jouissent depuis longtemps ;
> que cette institution, attendue de tout le monde avec impatience, se trouve ajournée on ne sait pour quel motif, lorsque son utilité se fait chaque jour sentir de plus en plus.
> Les soussignés viennent donc solliciter auprès de Vous et avec les plus vives instances la création de ce conseil et, plein de confiance dans leurs magistrats, ils osent espérer qu'ils voudront bien s'occuper immédiatement de cette importante question[1]

Le texte s'insère dans un document comportant 11 folios reliés et 406 signatures numérotées, réparties en deux listes (226 paraphes sur la première et 180 sur la seconde). Bien qu'émise au nom des « soussignés ouvriers gantiers de la Ville de Grenoble », la pétition est toute empreinte de la trame mutualiste. En effet, les premiers signataires -Aubert et Michallet-

[1] AMMG 7 F 2, pétition des ouvriers gantiers adressée « à Monsieur le Maire de la ville de Grenoble et à Messieurs les membres du Conseil municipal », 30 avril 1845.

sont des dirigeants de l'institution. Mieux, la prosopographie des pétitionnaires et l'identification de leur domicile en 1846 montrent que l'agencement des signatures épouse l'organisation spatiale de la Société des gantiers. Schématiquement, alors que la première liste regroupe des ouvriers vivant au Sud de l'Isère, il apparaît très clairement que la seconde rassemble majoritairement des individus vivant dans le quartier Saint-Laurent, le cœur historique de la ganterie. Cette bipartition géographique reproduit plus ou moins fidèlement l'organisation administrative de la société, déclinée en séries présidées par des commissaires. Ainsi, on peut supposer que la pétition a été élaborée et signée au cours d'une réunion de la Société de bienfaisance mutuelle des gantiers. Lors des assemblées, les sociétaires sont regroupés par série, ce qui pourrait expliquer que l'on trouve, d'abord, les administrateurs de la Société, puis des signatures d'individus habitant à proximité les uns des autres – appartenant à une même série (celles-ci sont organisées par rues).

Toutefois, si la Société des gantiers sollicite l'instauration du conseil des prud'hommes, elle ne semble pas être à l'origine du projet, qui a été explicitement formulé le 5 avril 1841 par les trente « principaux chefs de fabrique pour la ganterie » réunis à l'hôtel de ville[1]. Selon eux, ce conseil permettrait de régler « les difficultés qui s'élèvent fréquemment entre les chefs des fabriques et leurs ouvriers, relativement, soit à leurs salaires, soit à l'appréciation de leur travail comme de la conservation des matières premières qui sont mises à la disposition de ces derniers[2] ». La chambre consultative des arts et manufactures de Grenoble émet un avis favorable au projet des fabricants tout en préconisant d'y adjoindre l'industrie du peignage de chanvre[3]. Le préfet de l'Isère transmet ensuite le rapport au ministère de l'Agriculture et du Commerce. Dans sa réponse du 2 août 1841, le ministre soulève un certain nombre de points à préciser concernant notamment le périmètre de « l'industrie des gants » ou encore les modalités de financement de l'institution[4]. Un recensement des gantiers, mégissiers, coloristes, tanneurs, corroyeurs, chamoiseurs et peigneurs patentés de la ville est ensuite mené par la municipalité. En mars 1842, les marchands gantiers et peigneurs de chanvre s'engagent à « pourvoir aux frais

[1] Soulignons qu'il existe une instance de représentation patronale puisqu'en 1823 fut adopté un « Règlement des fabricans (sic) de gants de la ville de Grenoble » ayant vocation à uniformiser, à l'échelle de la fabrique, les règles et les pratiques, notamment pour ce qui concerne l'application de la loi sur les livrets ouvriers, l'embauche ou la débauche ou encore les conditions de recrutement des apprentis par les ouvriers. Elle stipule également que « Les syndics emploieront toute leur influence à engager les fabricans (sic) à faire recevoir leurs ouvriers dans la Société de bienfaisance qui existe à Grenoble » : BMG O. 9910, *Règlement des fabricans (sic) de gants de la ville de Grenoble*, 1823.

[2] AMMG 7 F 2, compte-rendu de la réunion du 5 avril 1841.

[3] AMMG 7 F 2, Avis de la Chambre consultative. Extrait du registre des délibérations de la Chambre consultative des arts et manufactures de Grenoble, 1er juin 1841.

[4] AMMG 7 F 2, Lettre du ministère de l'Agriculture et du Commerce, adressée au préfet de l'Isère, commentant l'avis formulé par la Chambre consultative des arts et manufactures de Grenoble, 2 août 1851.

d'établissement et d'entretien du Conseil des prud'hommes » en cotisant individuellement et annuellement à hauteur de cinq francs[1]. Tout au long de l'année 1843, le conseil municipal et l'assemblée des fabricants gantiers travaillent conjointement pour préciser ce projet. Le 24 avril 1844, le conseil municipal propose de consulter les ouvriers « comme on l'a fait à l'égard des maîtres et fabricants[2] ».

Pendant plus d'un an, le projet de création d'un conseil des prud'hommes à Grenoble est à l'arrêt. C'est dans ce contexte que la Société des gantiers transmet le 30 avril 1845 la pétition au maire de Grenoble. S'ensuit la consultation des sociétés par la municipalité. Puis, le 6 juin 1845, le maire Frédéric Taulier soumet au vote des conseillers municipaux son souhait de fonder un conseil de prud'hommes en faveur des « industries qui ont pour objet la préparation et l'emploi des peaux, ce qui comprend les fabricants gantiers, les mégissiers, les coloristes sur peaux, les corroyeurs, les tanneurs et les chamoiseurs », ainsi que les peigneurs de chanvre[3]. Pour des raisons que le dossier archivistique ne permet pas d'établir, le projet est à nouveau laissé en suspens jusqu'au 20 décembre 1849, date à laquelle le préfet de l'Isère, à la suite de la réception d'une délégation d'ouvriers venus lui réclamer l'installation d'un conseil, invite le maire de Grenoble à le relancer. S'exprimant devant le conseil municipal, le maire invoque les « vices de la législation » pour justifier du retard[4] . En effet, le décret du 11 juin 1809, qui réglemente la composition des conseils de prud'hommes, établit que seuls les ouvriers patentés peuvent siéger, aux côtés des fabricants. Or, pour être patenté, il convient d'employer au moins un apprenti ou un compagnon[5]. Par conséquent, à Grenoble, les fabricants de gants constituent l'immense majorité des gantiers durablement assujettis à cette contribution, ce qui les place paradoxalement en position d'éligibilité au sein des deux collèges.

Une évolution intervient avec le décret du 27 mai 1848 qui modifie la composition des conseils de prud'hommes comme les règles d'éligibilité des conseillers[6]. Il instaure une stricte parité entre le nombre d'ouvriers et de patrons (art. 2). Le groupe des patrons comprend désormais, aux côtés des contremaîtres et des chefs d'atelier, « tous ceux qui, depuis plus d'un

[1] AMMG, 7F2, Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la ville de Grenoble à propos du projet d'ouverture d'un conseil des Prud'hommes, 6 juin 1845.
[2] *Idem.*
[3] AMMG, 7F2, Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la ville de Grenoble à propos du projet d'ouverture d'un conseil des Prud'hommes, 6 juin 1845.
[4] AMMG, 7F2, Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Grenoble, 29 avril 1850.
[5] Alinéa n°6 de l'art. 13 de la loi du 7 mai 1844. Voir Louis Bellet, *Code-manuel des ouvriers, des contre-maîtres et apprentis. Leurs devoirs, leurs droits, leurs intérêts*, Paris, Martinon, 1847, p. 54.
[6] Monique Kieffer, « La législation prud'hommale de 1806 à 1907 », *Le Mouvement Social*, octobre-décembre 1987, nº 141, p. 9-23.

an, paient la patente et occupent un ou plusieurs ouvriers » (art. 12). Le groupe des ouvriers rassemble quant à lui tous les ouvriers n'employant ni apprentis, ni compagnons. Ces évolutions permettent au projet de reprendre son cours et le conseil est finalement officiellement créé le 16 mars 1851[1]. À la suite des élections, il est installé le 29 novembre de la même année et la première audience se tient le 12 janvier 1852.

Le cas grenoblois n'est pas isolé. Comme le montre Jean-Christophe Balois-Proyard, les années 1830 et 1840 correspondent à une troisième vague de création de conseils, ce qui témoigne d'un besoin de régulation des relations de travail à l'intérieur des fabriques. Ainsi, pareilles institutions sont établies dans de nombreuses villes secondaires -Vienne, Orange, Castres, Cholet- ou plus importantes -limoges, Caen, Elbeuf, Calais, Armentières, Tourcoing ou encore Metz et Nancy notamment[2].

Si les archives du conseil grenoblois ne sont malheureusement pas conservées pour le XIXe siècle, un rapport nous informe de son activité entre le 12 janvier et le 19 mai 1852. Au cours de cette période, 70 affaires sont portées devant le « bureau particulier ». Parmi ces 70 affaires, 34 sont conciliées, 22 sont « retirées par les parties avant que le bureau particulier ait statué », 14 sont « non conciliées ». En outre, 14 affaires sont portées devant le « bureau général » (12 retirées avant jugement et deux « en dernier ressort »). S'ensuit une période tumultueuse qui fait suite à la réorganisation du conseil des Prud'hommes en 1864 et au refus de plusieurs conseillers de prêter serment à l'empereur[3]. En 1869, 178 affaires sont jugées par le conseil, 111 en 1871, 195 en 1872, 191 en 1873 et 179 en 1874[4]. Cette activité semble relativement intense. Bien que les données portent sur une période antérieure (de 1830 à 1847), la cartographie du volume d'affaires traitées proposée par Jean-Christophe Balois-Proyard permet de situer le conseil grenoblois dans la seconde catégorie des institutions les plus actives. Par exemple, entre 1830 et 1847, le conseil d'Orléans traite moins de 50 affaires par an. Ceux d'Avignon et de Marseille en traitent de 50 à 100 et ceux de Limoges et Nantes de 100 à 500. L'activité la plus intense se situe dans les fabriques les plus importantes : soierie lyonnaise, draperie d'Elbeuf, textile du Nord, etc.[5].

---

[1] AMMG 7 F 2, Décret du Conseil d'État relatif à l'établissement d'un conseil des Prud'hommes à Grenoble, 16 mars 1851.

[2] J.-C. Balois-Proyart, *Ouvriers et fabricants au temps du capitalisme marchand. De la désincorporation des métiers à l'incorporation du travail (France, 1789-1848)*, *op. cit.*, p. 46.

[3] L. Côte, *L'Industrie gantière et l'ouvrier gantier à Grenoble*, *op. cit.*, p. 291-292.

[4] *Ibid.*, p. 293.

[5] J.-C. Balois-Proyart, *Ouvriers et fabricants au temps du capitalisme marchand. De la désincorporation des métiers à l'incorporation du travail (France, 1789-1848)*, *op. cit.*, p. 71.

Malgré l'absence d'archives, l'analyse des profils de quelques conseillers ouvriers éclaire la porosité entre la Société des gantiers et le conseil des prud'hommes. En effet, certains dirigeants mutualistes assument des fonctions de premier plan dans le conseil. C'est le cas de Guillaume Joseph Werneth (1803-1883), qui est administrateur de la Société des gantiers dans les années 1840 et devient suppléant du commissaire général en 1843. En 1851, il est élu représentant ouvrier au conseil des prud'hommes[1] et préside l'institution en 1852[2]. Charles Véron (1830-1898) offre un autre profil intéressant. Commissaire général de la Société des gantiers dans les années 1860, il est élu conseiller prud'hommal dans le collège patronal en tant que « maître gantier » lors des élections du 26 décembre 1881 et du 19 juillet 1885[3].

2. La pétition du 30 avril 1845

La pétition ouvrière du 30 avril 1845 constitue une source exceptionnelle puisqu'il s'agit, à notre connaissance, de l'unique document émanant des ouvriers gantiers qui nous soit parvenu au cours de la période. À ce titre, elle peut nous permettre d'entrer dans le monde social des ouvriers gantiers du milieu du XIXe siècle. Cette section s'attache à développer la méthodologie mise en œuvre pour identifier individuellement les pétitionnaires et constituer les bases de données, puis à présenter, sur cette base, une première analyse des principales caractéristiques du groupe.

2.1. Identifier individuellement les pétitionnaires

La pratique du pétitionnement est un phénomène connu par l'historiographie, qui s'est notamment employée à explorer sa dimension politique à travers « l'appel au pouvoir[4] ». En France, comme le souligne François Jarrige, celle-ci s'étend et se démocratise sous la Monarchie de Juillet. Pour les ouvriers, « la pétition est une forme de mobilisation collective pacifique, dans laquelle les situations individuelles sont subsumées par l'analyse de la situation de groupe […]. Les ouvriers signent, en général, des pétitions collectives : le poids du nombre

[1] AMMG, 7 F 2 : Conseil des Prud'hommes de Grenoble - publication de la liste des candidats (1851).
[2] L. Côte, *L'Industrie gantière et l'ouvrier gantier à Grenoble*, *op. cit.*, p. 291.
[3] *Ibid.*, p. 293.
[4] Benoît Agnès, *L'appel au pouvoir. Les pétitions aux Parlements en France et au Royaume-Uni (1814-1848)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018, 308 p.

doit pallier le manque de légitimité des signataires […][1] ». La pétition grenobloise du 30 avril 1845 s'inscrit bien dans cette optique : les signatures ne reflètent pas une collection d'opinions individuelles. Initiée par la Société des gantiers, elle traduit un sentiment d'appartenance à une entité plus large, celle de la communauté gantière.

Afin d'explorer plus en profondeur ses contours, il importe de se livrer à une analyse individuelle des pétitionnaires[2]. Pareille entreprise n'est pas inédite. On peut songer, en particulier, aux pétitionnaires normaliens de l'An III que Stéphane Baciocchi et Dominique Julia ont entrepris d'identifier[3]. Pour les mondes ouvriers, la démarche est plus originale et complexe en raison du relatif anonymat caractérisant ces derniers, peu susceptibles d'avoir laissé des traces de leur existence dans les archives. Ensuite, l'unique point de départ est un patronyme, parfois difficilement lisible, comme l'illustrent ces reproductions :

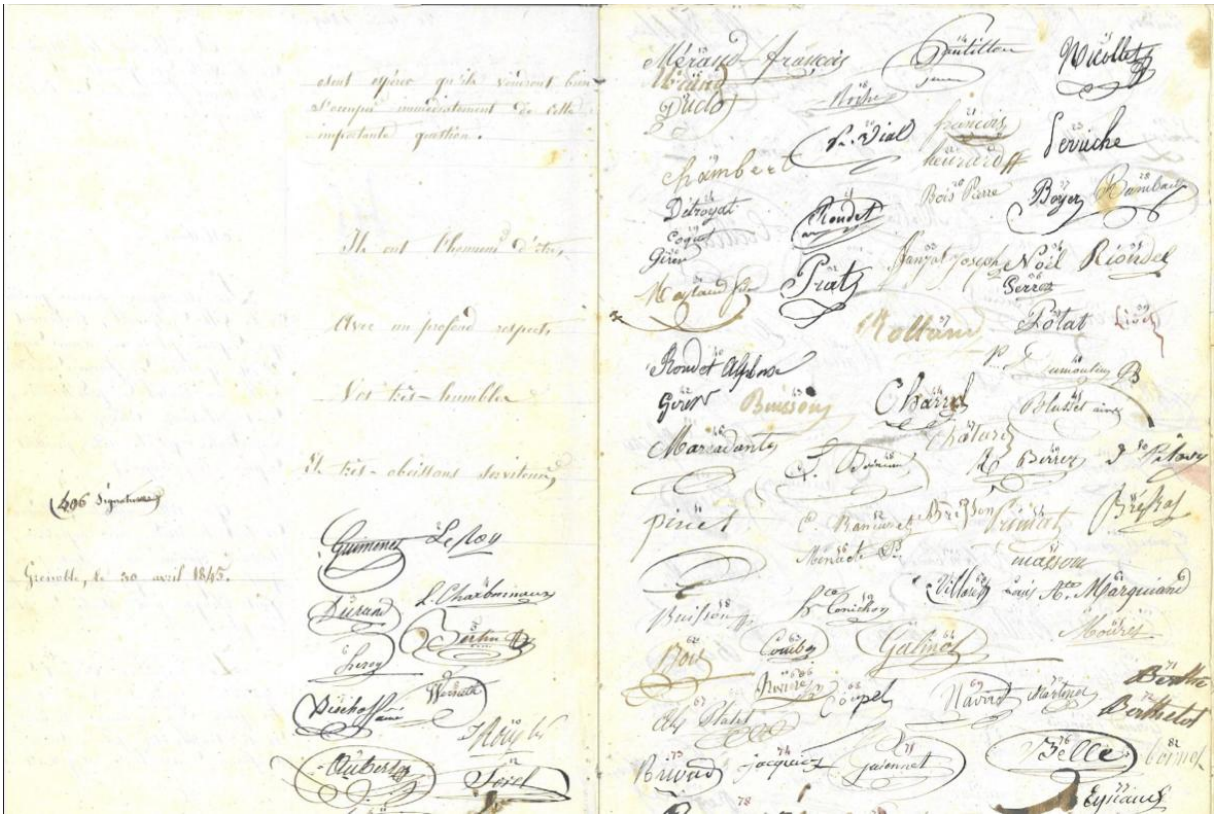

Figure 1: Pétition ouvrière du 30 avril 1845 sollicitant l'instauration d'un conseil de prud'hommes à Grenoble (liste 1, folios 2 et 3)[4]

[1] François Jarrige, « Dire le refus des machines : pétitions ouvrières et représentations de l'ordre économique en France, en 1848 », *Annales des mines - Réalités industrielles*, 2009, nº 1, p. 49-55.

[2] La démarche d'identification des pétitionnaires a été menée collectivement dans le cadre du projet sur la ganterie grenobloise.

[3] Stéphane Baciocchi et Dominique Julia, « La voix des normaliens : analyse de pétitions collectives » dans Dominique Julia (ed.), *L'École normale de l'An III. Une institution révolutionnaire et ses élèves*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2016, p. 559-580.

[4] AMMG 7 F 2.

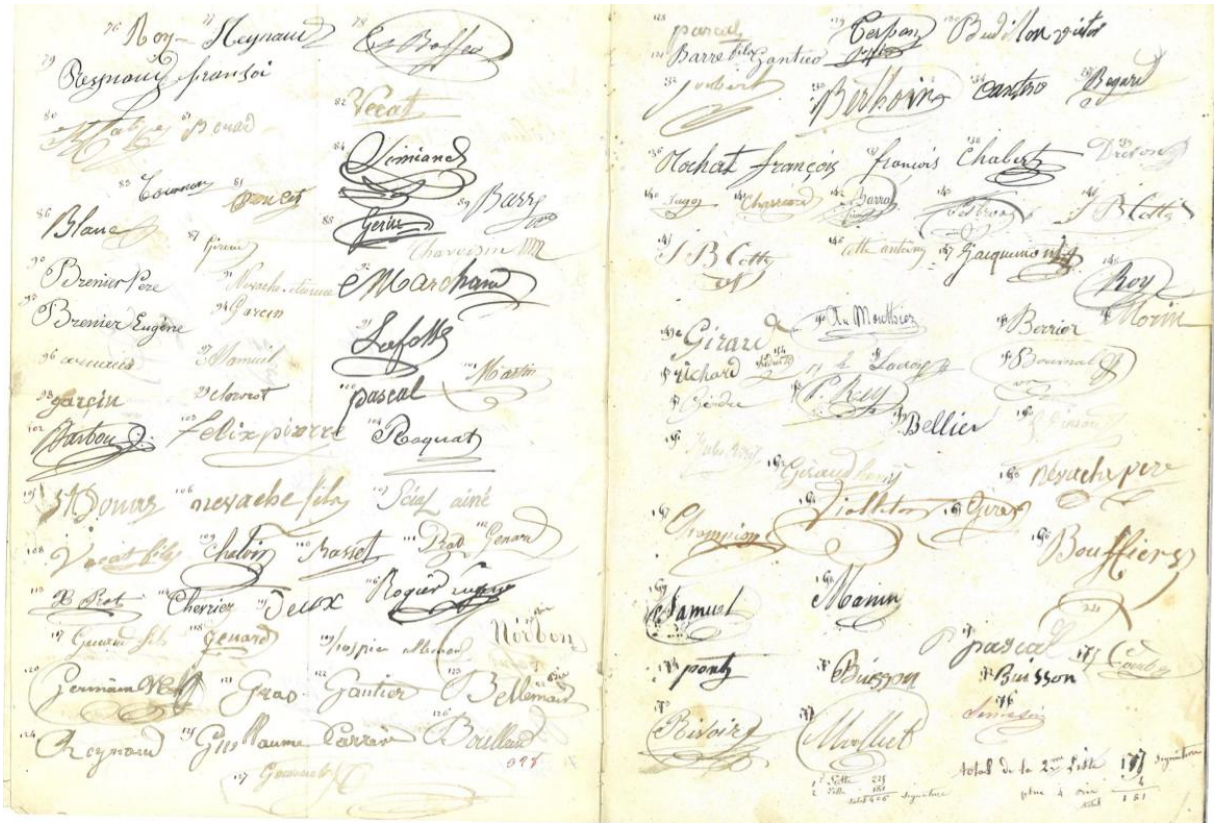

Figure 2: Pétition ouvrière du 30 avril 1845 sollicitant l'instauration d'un conseil de prud'hommes à Grenoble (liste2, folios 10 et 11)[1]

À ces difficultés initiales s'ajoutent les nombreuses homonymies qui compliquent encore la tâche.

La première étape consiste à retrouver des pétitionnaires dans le recensement de population de 1846, au sein duquel ont été extraits tous les individus possédant une activité professionnelle liée à la ganterie. Il s'agit ensuite de rechercher les actes d'état civil correspondant aux individus afin de confronter les signatures, puis de retracer les principales étapes de leur existence (naissance, mariage, décès). Si cette démarche permet d'identifier relativement rapidement un certain nombre de pétitionnaires, elle s'avère insuffisante pour démêler l'écheveau des nombreuses homonymies, d'autant que certains pétitionnaires ne figurent pas dans le recensement de 1846, soit qu'ils ne demeurassent pas à Grenoble ou fussent momentanément absents, soit qu'un autre état professionnel que celui de gantier fût renseigné. Dès lors, une seconde étape vise à rechercher les noms dans des bases de données généalogiques[2] afin de retrouver des actes les concernant et, le cas échéant, de confronter les

[1] AMMG 7 F 2.

[2] Nous avons utilisé Filae.

paraphes afin de voir s'ils correspondent bien à la même personne. Si cette dernière étape s'avère relativement aisée pour les signatures caractéristiques (signatures paraphantes, présence d'une ruche ou d'une fioriture), elle l'est beaucoup moins lorsqu'il s'agit d'une écriture plus cursive, *a fortiori* lorsqu'il est question de noms répandus. À cette difficulté s'ajoute le temps écoulé entre deux signatures car il apparaît que certains paraphes évoluent tout au long de la vie d'un individu, traduisant parfois un apprentissage de l'écrit. De fait, afin de réduire la marge d'erreur, une démarche comparative consistant en un examen graphologique croisé a été menée, qui a permis d'effectuer des corrections. Aussi, de manière à présenter des résultats aussi rigoureux que possible, les cas douteux ont été systématiquement écartés. Cette deuxième étape permet de grossir la cohorte des pétitionnaires identifiés, mais s'avère insuffisante pour accéder à des pourcentages d'identification satisfaisants. La troisième opération consiste à dépouiller exhaustivement les registres de mariage de Grenoble et des communes alentour sur la période 1840-1852, et à relever systématiquement les mariages de gantiers et les signatures figurant sur les actes. Les témoins étant nommément cités, il est possible de retrouver de nouveaux pétitionnaires sur lesquels aucune information n'existait par ailleurs.

Au fil du travail, une évidence apparaît : un réseau de relations denses se dessine, qui reflète l'existence d'un groupe d'interconnaissance. Cela explique qu'une grande majorité des pétitionnaires (environ 80%) peuvent être identifiés et que 58% sont localisables sur les listes nominatives de recensement de la population de 1846 (133 sur la première liste et 106 sur la seconde).

2.2. Du fichier prosopographique…à la base de données

Le travail d'identification permet donc, en mobilisant différentes sources (actes d'état civil, recensements de population, listes électorales, déclarations de mutations après décès essentiellement) de rassembler au sein d'un fichier prosopographique au format texte des informations consistantes sur plusieurs dizaines de pétitionnaires, à l'image de Jean-Baptiste Cotte père (1791-1869). Son paraphe est présent sur la seconde liste et porte le numéro 144. Grâce au recensement de 1846, nous savons que Jean-Baptiste Cotte vit au numéro 95 de la rue Saint-Laurent, le cœur historique de la ganterie grenobloise. Le foyer se compose ainsi de Jean-Baptiste, ouvrier gantier, 55 ans ; de son épouse Marie-Françoise Sappey (53 ans) ; et de leurs

trois enfants : Antoine (25 ans), Victor (19 ans) et Marie (17 ans)[1]. Le mariage de Jean-Baptiste et de Marie Françoise est célébré à Grenoble le 29 juillet 1812[2] et l'acte nous informe que le marié, qualifié de « gantier », est né à Grenoble le 27 janvier 1791. La future épouse, dont la profession n'est pas indiquée, bien que native de Corenc, une commune rurale située à proximité de Grenoble, réside également dans la rue Saint-Laurent. Elle est la fille d'Henri, « ancien maçon ». Bien implanté dans la rue Saint-Laurent, le couple est au contact direct du milieu gantier, comme l'atteste la qualité des témoins, tous quatre gantiers. Parmi eux, on identifie notamment Charles Michallet, le père du pétitionnaire qui émarge en tête sur la première liste. Mais la consultation de l'acte de baptême de Jean-Baptiste, en date du 27 janvier 1791, permet d'aller plus loin. Il précise ainsi qu'il est fils de gantier et qu'il est baptisé dans l'église Saint-Laurent située à l'une des extrémités de la rue éponyme[3]. Dans le cas de Jean-Baptiste, l'ancrage dans le quartier gantier de Saint-Laurent est donc manifeste puisque tout indique qu'il forme le cadre exclusif de son existence. Ainsi, lorsqu'il meurt le 21 juin 1869, Jean-Baptiste demeure toujours dans la rue, au numéro 91 cette fois[4]. La consultation de la déclaration de mutation après décès, effectuée par son fils Antoine (également gantier et pétitionnaire au côté de son frère) le 24 août 1869[5], de même que la lecture de l'inventaire des biens du défunt dressé par maître Gayme le 29 juin 1869[6] indiquent enfin que Jean-Baptiste n'était pas propriétaire de son logement situé au troisième étage. La valeur totale du patrimoine possédé s'élève à 830 francs (612 francs de mobilier, 168 francs en espèces ainsi que 50 francs d'arrérages de pension de la société des gantiers), une somme relativement modeste, même si l'on sait que son épouse a touché 10 700 francs provenant d'une succession d'un membre de sa famille.

Volontairement résumée, la biographie de Jean-Baptiste Cotte s'avère riche d'enseignements pour un ouvrier de son état. Une lecture fine de tous les actes le concernant, couplée à une enquête sur son entourage, donne de l'épaisseur à l'analyse et nous offre un point de vue privilégié sur les comportements à l'œuvre au sein de la fabrique. Mais si l'exemple est intéressant, il n'en illustre pas moins les difficultés attachées à l'analyse des notices

[1] ADI 10 NUM / AC 185 / 1 F 47, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population de 1846, 95 rue Saint-Laurent.
[2] AMMG 2 E 20 / 7, Commune de Grenoble, acte de mariage de Jean Baptiste Cotte et de Marie Françoise Sappey, 29 juillet 1812.
[3] ADI 9 NUM / 5 E 186 / 22 / 8, Grenoble, paroisse Saint-Laurent, baptême de Jean-Baptiste Cotte, 27 janvier 1791.
[4] AMMG 3 E 77 / 6, Commune de Grenoble, acte de décès de Jean-Baptiste Cotte, 21 juin 1969.
[5] ADI 3 Q 11 / 1734, Déclaration de mutation après décès de Jean-Baptiste Cotte, 24 août 1869.
[6] ADI 3 E 8248, Inventaire dressé par Me Gayme, 29 juin 1869.

prosopographiques. Il ne saurait en effet être question de les lire successivement. La comparaison et le croisement des informations supposent en effet d'organiser les données de manière spécifique. Dans le cas présent, leur caractère homogène les rend standardisables, ce qui autorise la confection de tableurs spécifiques.

Le classeur « pétitionnaires_1845 » contient différentes tables[1] :

- Une table récapitulant les informations biographiques (dates et lieux de naissance, mariage(s), décès)
- Une table des actes consultés, qui récapitule, pour chaque individu, les actes dans lesquels se trouvent les informations recherchées ainsi que l'année de leur production
- Une table des adresses successivement occupées
- Une table des professions exercées
- Une table des réseaux personnels, qui retranscrit, sur la base des actes d'état civil, l'ensemble des personnes avec qui *ego* est en relation -parents, épouse, beaux-parents et témoins- et leurs caractéristiques (nom et prénoms, âge, profession et domicile notamment) telles qu'elles figurent sur les actes d'état civil
- Enfin, une table du patrimoine possédé en fin de vie, qui retranscrit les informations issues des déclarations de mutations après décès consultées[2]. Chaque bien mobilier ou immobilier ainsi que sa valeur sont ainsi consignés dans une ligne spécifique

Les tables enregistrent les informations brutes, telles qu'elles apparaissent dans la source. Comme l'indique Antoine Prost, les outils informatiques de notre époque permettent au chercheur de coder et recoder les informations à sa guise là où avant l'apparition du micro-ordinateur, les catégories étaient construites préalablement à la saisie, ce qui présentait le double inconvénient de ne pas pouvoir les adapter selon les logiques qui se dessinaient au fur et à mesure de l'avancée du travail et de classer une même information dans des agrégats distincts, selon le moment de la saisie[3]. Aussi, pour parer à cet écueil, est-ce postérieurement à la saisie et en une seule fois que la catégorisation des professions et des quartiers a été effectuée. Mais avant d'envisager leur logique, il semble opportun de revenir sur les informations brutes, dont l'hétérogénéité, précisément, justifie la catégorisation.

[1] Voir annexe 1.
[2] Voir *infra*, chapitre 2, section 4.
[3] A. Prost, « Des registres aux structures sociales en France. Réflexions sur la méthode », art cit.

Voici donc la table des réseaux personnels. *A priori*, les professions déclarées par les protagonistes fournissent de précieux renseignements et permettent d'identifier et de définir les groupes sociaux en présence : peut-on dégager une logique professionnelle dans le « choix » des épouses ? Quelles professions exercent les témoins et, partant, que peut-on dire de la cohérence et de l'homogénéité du groupe ou, au contraire, de sa segmentation ? Force est de constater que les informations brutes, par le monde social atomisé qu'elles donnent à voir, ne permettent pas de dégager de véritable logique d'ensemble : sur un total de 2 892 déclarations -en supprimant les doublons (les individus apparaissant plusieurs fois dans la table) et en retranchant les mentions « inconnue » et « sans profession »-, on compte 452 désignations professionnelles différentes. Sans surprise, quelques-unes polarisent l'essentiel des déclarations, tandis qu'un grand nombre de désignations ne concernent qu'une seule déclaration[1].

	Nombre	**Effectifs**
Plus de 100 occurrences [gantier : 618 ; cultivateur : 124 ; propriétaire : 110 ; cordonnier : 110]	5	1 019
De 50 à 100 occurrences [peigneur de chanvre : 83 ; tailleur d'habits : 69 ; menuisier : 62 ; rentier : 56 ; couturière de gant : 52]	5	322
De 10 à 50 occurrences	38	775
Moins de 10 occurrences	403	776
Dont une occurrence	263	263

Tableau 1: Nombre d'occurrences professionnelles présentes dans la base de données des réseaux personnels

Le tableau atteste de la place prédominante des gantiers parmi les réseaux personnels des pétitionnaires, ce qui ne constitue en rien une surprise dans une ville dominée par la fabrique collective de gants. Mais cette première analyse, quelque peu grossière, doit être affinée : si elle

[1] Cette observation a notamment été mise en évidence par Alain Blum et Maurizio Gribaudi dans l'analyse des professions déclarées dans les 50000 actes de mariage de l'enquête « TRA » : Maurizio Gribaudi et Alain Blum, « Des catégories aux liens individuels: l'analyse statistique de l'espace social », *Annales. Économie, Sociétés, Civilisations*, 1990, n° 45-6, p. 1365-1402. Dans une perspective plus comparable à la nôtre, Paul Lecat formule la même analyse : Paul P. Lecat, *La fabrique d'un quartier ordinaire. Le quartier de la Réunion entre Charonne et Paris, des années 1830 aux années 1930*, *op. cit.*, 2021. vol. 2, « Annexes », pp. 12-19.

contribue à fournir une première structure à l'espace relationnel, elle ne nous dit rien de l'existence, ou non, de dynamiques sous-jacentes contribuant à structurer le groupe. Il faut donc faire un sort aux multiples professions peu souvent déclarées, et, de façon à les appréhender statistiquement, identifier les grandes oppositions et les lignes de convergence ; autrement dit, construire des agrégats opérationnels, élaborer des catégories et coder.

2.3. Un groupe socialement homogène

Différents critères et grilles d'analyse peuvent être mis à profit pour classer une population. Certains historiens mobilisent les catégories socio-professionnelles de l'INSEE, en les adaptant à leur objet et leur époque[1]. D'autres, pour éviter tout anachronisme qui résulterait de l'usage de catégories forgées pour des périodes trop récentes, emploient leurs propres outils d'analyse. Ainsi, William H. Sewell (sur Marseille)[2] ou Antoine Prost (sur Orléans ou le XVIIIe arrondissement de Paris)[3] ont proposé une catégorisation fondée avant tout sur le statut (qualification) et le niveau de fortune, qui définissent une position dans la hiérarchie sociale en même temps que l'inscription dans un champ relationnel[4]. Leur objectif est de saisir les structures sociales d'une population à partir de l'exploitation statistique des listes nominatives de recensement. Par conséquent et afin d'obtenir une lecture synthétique, le nombre de catégories retenues est nécessairement ramassé : une douzaine tout au plus. Cette démarche présente dans un cas comme dans l'autre l'avantage d'ouvrir une réflexion féconde sur l'opération intellectuelle de classement, mais il faut l'adapter à notre propos et l'enrichir. En effet, plaquer les catégories telles quelles sur notre terrain n'aurait pas grand sens : l'adoption d'une entrée très générique comme « ouvriers et manœuvres » se révèle peu appropriée pour analyser les relations interpersonnelles des pétitionnaires gantiers grenoblois de 1845. À l'évidence, cela aboutirait à conforter l'idée que nous sommes en présence d'un groupe populaire, ce qui aurait pu être démontré en faisant l'économie de la catégorisation.

Le monde populaire, loin de se présenter comme un tout cohérent et homogène, est traversé par de nombreuses segmentations. Il présente des hiérarchies, se divise en multiples

[1] J.-L. Pinol, *Les mobilités de la grande ville, Lyon, fin XIXe-début XXe, op. cit.*

[2] William H. Sewell, *Structure and mobility. The men and women of Marseille, 1820-1870,* Cambridge, Cambridge University Press, 1985.

[3] A. Prost, « Les Parisiens de 1936 : la population du XVIIIe arrondissement », art cit. Voir également Antoine Prost, *Orléans 1911. Sociologie d'une ville*, Paris, CNRS Editions, 2022.

[4] Antoine Prost, par exemple, pour affiner les catégories, croise l'analyse statistique du recensement avec une exploitation des témoins présents sur les actes de mariage. La prise en compte de cette dimension relationnelle le conduit à mettre en évidence la cohérence de certains groupes.

groupes, travaille, se forme et se transforme, en lien étroit avec le territoire et le système productif dans lequel il s'inscrit. L'enjeu est donc de construire des catégories fonctionnelles tenant compte à la fois des apports historiographiques et des enjeux du terrain d'étude. Afin d'éviter tout anachronisme et d'être le plus cohérent possible avec les logiques qui apparaissent dans la reconstruction des trajectoires biographiques, il a paru tout à la fois commode et pertinent d'opter pour une échelle ethnographique. Située au ras du sol, à « hauteur de gantier », celle-ci entreprend de reconstruire l'univers social des gantiers tel qu'ils pouvaient le percevoir. Ce parti pris méthodologique aboutit à la construction de 26 catégories principales fondées sur trois variables : le secteur professionnel, le statut et la centralité qu'occupent certaines activités dans l'univers social urbain (typiquement, le monde de la boutique).

Catégorie professionnelle	**Nombre d'occurrences dans la table « réseaux personnels »**
Professions en lien avec la fabrique collective gantière	1 475
Professions inconnues ou indéterminées	868
Monde des artisans textiles	477
Boutiquiers	299
Professions du bâtiment	251
Cultivateurs	247
Industries diverses	239
Propriétaires et rentiers	233
Petits fonctionnaires et employés	173
Peigneurs de chanvre	168
Témoins « professionnels » (ex. employés de mairie)	87
Fonctionnaires et employés de rang intermédiaire	83
Commerçants	70
Militaires	69
Métiers liés à l'entretien de l'habillement	64
Manutentionnaires	53
Fonctionnaires de rang supérieur et bourgeoisie	29
Métiers du transport	28
Services divers	24
Entrepreneurs	22
Commerçants de rue	14
Domestiques	12
Employé(e)s de commerce	17
Étudiants	4
Artistes	2
Total	**5 008**

Tableau 2: Répartition des effectifs par catégories professionnelles établie à partir de la table des réseaux personnels

- Le secteur d'activité

Compte-tenu de la place centrale occupée par la fabrique collective gantière et eu égard à notre problématique, une grande catégorie spécifique a été construite. Elle regroupe l'ensemble des professions apparentées à cette industrie, indépendamment du statut des protagonistes. Ce parti pris, mettant moins l'accent sur la position individuelle que sur les chaînes de coopération au sein desquelles sont inclus les acteurs, se justifie par la volonté d'apprécier l'ouverture éventuelle de ce groupe aux autres univers sociaux.

Avec 1 475 occurrences dans la table des « réseaux personnels », la catégorie « fabrique collective gantière » rassemble -de loin- les plus gros effectifs et montre que le groupe des pétitionnaires se présente comme socialement homogène. Les relations reconstruites grâce aux liens de témoignage montrent ainsi que les pétitionnaires s'apparentent et s'allient fréquemment à d'autres gantiers, donnant l'impression d'un « petit monde » réuni autour de la confection des gants.

En regard des effectifs de certains autres secteurs industriels ou artisanaux, une catégorisation spécifique s'est naturellement imposée. C'est le cas, notamment, du peignage de chanvre, de la construction ou des travailleurs apparentés à l'artisanat textile.

- Le monde de la boutique et du petit commerce

Il nous a paru intéressant de regrouper dans une seule et même catégorie -le « monde de la boutique et du petit commerce »- l'ensemble des métiers liés au commerce de proximité. Qu'ils ressortent de l'alimentation ou des menus services, les commerçants ont la particularité d'assurer des besoins primaires et leurs échoppes animent l'espace urbain dans son ensemble, entretenant la trame des liens sociaux. Pour ces raisons, il s'agit d'un groupe ouvert sur un large éventail de professions. Et, fort logiquement, on les retrouve en nombre dans notre base de données[1].

[1] M. Ratcliffe et C. Piette mettent bien en évidence le rôle des commerces dans la construction des sociabilités à l'échelle du quartier : Christine Piette et Barrie M. Ratcliffe, *Vivre la ville. Les classes populaires à Paris (1ère moitié du XIXe siècle)*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2007, p. 354.

- Le statut

Les autres catégories, relatives notamment aux employés, fonctionnaires, militaires, professions libérales, sont plus classiques. Face à leur forte hétérogénéité interne, nous avons fait le choix d'y introduire une logique de statut, le soldat se distinguant de l'officier supérieur et l'employé de l'octroi du médecin.

Une catégorie « témoins professionnels » a été introduite, regroupant les employés de mairie ou de l'hospice, qui pallient, dans certains cas, l'absence de témoin apparenté au déclarant ou au défunt[1].

Enfin, divers autres agrégats ont été envisagés car les professions auxquels ils s'appliquent, malgré leurs effectifs résiduels, sont irréductibles aux autres catégories. Ainsi en va-t-il des artistes ou des « ménagères », désignation problématique s'il en est.

- Ouvrier ou patron ?

On sait que, pour le XIXe siècle, où la logique de métier prédomine sur celle du statut, il est délicat sinon hasardeux de tracer une frontière bien établie entre « ouvrier » et « patron [2]». La raison tient autant à l'imprécision ou l'ambiguïté des sources -particulièrement lorsqu'elles reposent sur une déclaration, comme c'est le cas pour les témoins- qu'aux passages fréquents d'une condition à l'autre[3]. Le fait d'être indépendant (« marchand », « maître », « fabricant », etc.) n'a donc pas été retenu en première approche comme variable pertinente pour construire, à ce stade de l'enquête, les catégories principales se rapportant aux productions artisanales et industrielles (il l'est en revanche pour le grand commerce).

[1] À ce sujet, voir notamment Vincent Gourdon, « Les témoins de mariage civil dans les villes européennes du XIXe siècle : quel intérêt pour l'analyse des réseaux familiaux et sociaux ? », *Histoire, Économie & Société*, 2008, vol. 2, p. 61-87.

[2] G. Noiriel, *Les ouvriers dans la société française, XIXe-XXe siècle, op. cit.* A. Dewerpe, *Le monde du travail en France, 1800-1950, op. cit.* P. Lecat, *La fabrique d'un quartier ordinaire. Le quartier de la Réunion entre Charonne et Paris, des années 1830 aux années 1930, op. cit.* « Annexes », p. 18. Ce dernier met bien en évidence cette difficulté pour le quartier parisien de la Réunion.

[3] Dans la fabrique collective de gants grenobloise, les auteurs contemporains soulignent les problèmes que posent les nombreux petits maîtres gantiers dans une optique de rationalisation : Xavier Roux, *La corporation des gantiers de Grenoble avant et après la Révolution*, Grenoble, Gabriel Dupont, Imprimeur-Éditeur, 1887. L. Côte, *L'Industrie gantière et l'ouvrier gantier à Grenoble*, *op. cit.* Sur la dualité du tissu industriel dans la fabrique de gants, voir également Mathieu Rivero, « Sur les (petits) fabricants », note critique, dans S. Baciocchi et al., *Le « Gantier de Grenoble » (1887). Enquête sur les mondes de la fabrique collective de gants au XIXe siècle, op. cit.*

2.4. Un univers gantier polarisé autour du quartier Saint-Laurent

Le quartier, avant de constituer une circonscription administrative officielle ou une entité reconstruite *a posteriori* par le chercheur, est d'abord le territoire des expériences, qui recouvre une réalité sociale. Lieu de vie, espace vécu et perçu, il délimite l'horizon du quotidien et se présente comme un espace d'interconnaissance[1]. Cette dimension implique la notion de proximité, de voisinage[2], induisant des contacts quotidiens qui, en retour, génèrent une circulation de l'information dans un espace restreint. Dans une optique micro-analytique, il importe donc de les délimiter avec soin.

Dès lors, quelles sources mobiliser et comment procéder ? Pour Grenoble, l'hypothèse d'un découpage de l'espace en quartiers administratifs -tels qu'à Paris- s'éteint sur le champ : ils n'existent pas. Les listes nominatives de recensement de la population, par exemple, sont classées par cantons (Nord, Est et Sud), puis par rues, selon une logique qui se déploie jusqu'au XXe siècle. Les agents recenseurs récapitulent, à chaque recensement quinquennal, les effectifs selon ces entités et non par unité urbaine cohérente[3]. À l'instar des catégories professionnelles, le découpage de l'espace repose donc sur des choix opérés par le chercheur.

La tentation serait grande d'adopter une segmentation selon une logique purement sociale opposant par exemple les quartiers aisés aux quartiers populaires[4]. Pourtant, ce parti pris serait ici peu adapté. Pour le conduire, il aurait fallu exploiter statistiquement le recensement de 1846, de manière à envisager la répartition des groupes sociaux à travers la ville. Cette opération chronophage se serait sans doute révélée décevante pour le milieu du XIXe siècle. En effet, si quelques rues ou fractions de l'espace présentent effectivement une ségrégation sociale marquée, la majorité du tissu urbain se caractérise en fait par sa mixité. Dès lors, et à l'image de ce que nous avons proposé pour les professions, une lecture de la ville par

[1] L. Clavier, « "Quartier" et expériences politiques dans les faubourgs du nord-est parisien en 1848 », art cit. M. Ratcliffe et C. Piette, déjà cités, auscultent à la loupe les relations sociales qui se nouent dans certains quartiers parisiens : C. Piette et B.M. Ratcliffe, *Vivre la ville. Les classes populaires à Paris (1ère moitié du XIXe siècle)*, *op. cit.* Plus largement, au cours des années 1980 et 1990, l'histoire ouvrière et sociale s'est largement emparée de l'objet « quartier ». Parmi une abondante bibliographie, citons le numéro spécial du *Mouvement social* de janvier-mars 1982 (n°118) articulé autour d'un dossier intitulé « Les ouvriers dans la ville ».

[2] L'histoire du voisinage reste à écrire : Didier Terrier et Judith Rainhorn, *Étranges voisins. Altérité et relations de proximité dans la ville depuis le* XVIII*e siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

[3] Voir notamment les dossiers des recensements de 1831 à 1886 : AMMG 1 F 2.

[4] Étudiant les mobilités et la morphologie urbaine lyonnaises, Jean-Luc Pinol envisage trois principales entités cohérentes : la « ville patricienne », la « ville populaire » et la « ville des classes moyennes » : J.-L. Pinol, *Les mobilités de la grande ville. Lyon, fin XIXe-début* XX*e*, *op. cit.*, p. 282-286.

le truchement de la fabrique collective gantière s'impose pour identifier et délimiter un premier quartier principal rattaché à cette industrie.

- Le quartier Saint-Laurent

Façonnée par l'agencement productif propre à la fabrique gantière, qui mêle travail à domicile et petits et grands ateliers, la ville présente quelques entités cohérentes. Le quartier Saint-Laurent, par exemple (comprenant la rue éponyme, la montée de Chalemont, le quai Perrière et, dans une moindre mesure, le quai de France) se caractérise, aux yeux des contemporains, par sa centralité dans la fabrique, malgré son isolement du reste de la ville par l'Isère. Ainsi, lorsque le conseil municipal de Grenoble cite l'entreprise menée par la société des gantiers pour lancer une souscription en vue d'ériger une statue en l'honneur de Xavier Jouvin, prend-il soin de souligner, pour mieux valoriser sa proximité avec les ouvriers, qu'il habitait lui-même Saint-Laurent, haut-lieu de la ganterie : « Comme dernier renseignement, nous devons ajouter, que Xavier Jouvin habitait le quartier Saint-Laurent ; vous savez tous, d'ailleurs, que c'était dans ce quartier qu'étaient autrefois presque tous les ateliers de ganterie ; aujourd'hui encore [en 1866] les gantiers y sont très nombreux[1] ». La recherche des lieux de résidence des pétitionnaires de 1845 à partir des listes nominatives de recensement de la population de 1846 corrobore dans une large mesure ce postulat.

Quartier	**Nombre de pétitionnaires en 1846**
Saint-Laurent	93
Notre-Dame	62
Saint-Louis	22
Saint-André	18
Sainte-Claire-les-Halles	15
Faubourg Très-Cloître	13
Banlieue	10
Saint-Joseph	6
Total	239

Tableau 3: Répartition des pétitionnaires selon les quartiers en 1846

[1] Mairie de la ville de Grenoble, *Conseil municipal. Extrait des délibérations concernant les nouvelles dénominations de divers quais, rues et places*, Grenoble, Baratier Frères et Dardelet, 1866, p.28-30.

Avec 93 pétitionnaires y demeurant (soit quasiment 39% de ceux identifiés), Saint-Laurent rassemble donc le plus grand nombre d'individus et se présente comme l'épicentre de la fabrique, ce qui justifie sa cohérence.

Encadré 1 : Grenoble et le quartier Saint-Laurent

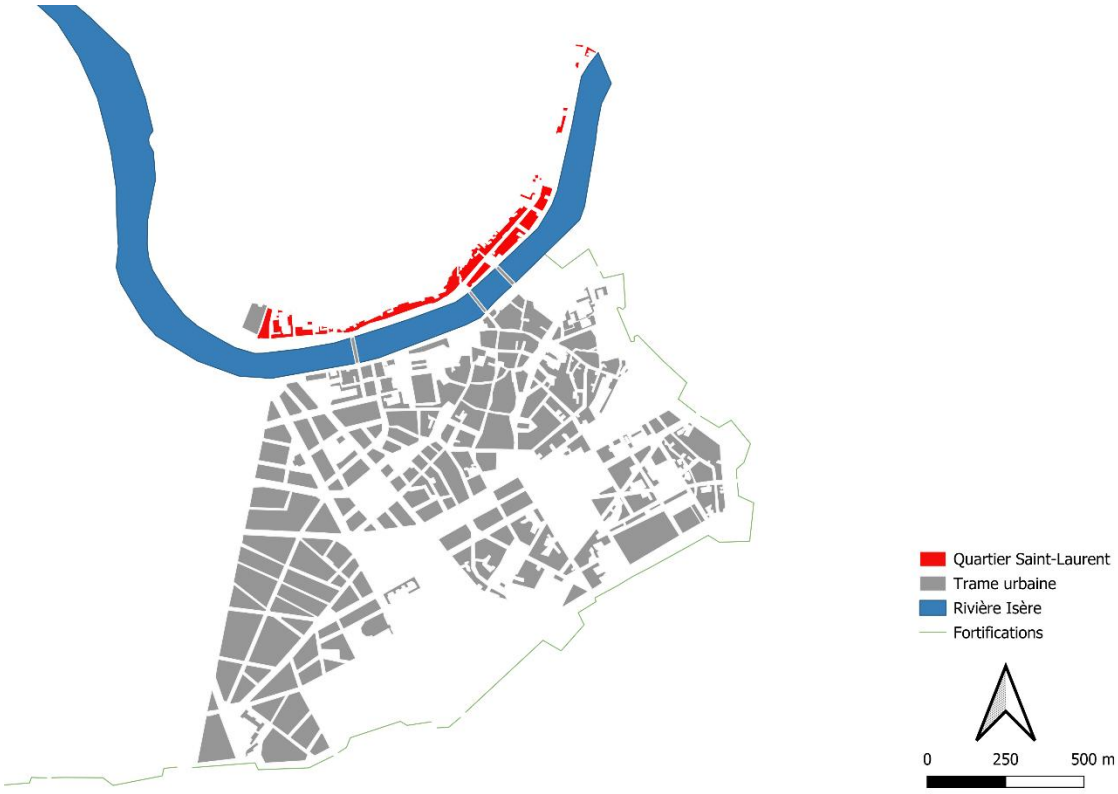

Carte 1: Grenoble et le quartier Saint-Laurent (en rouge) au XIXe siècle



Carte 2: L'espace productif de la rue Saint-Laurent en 1865

À l'époque de la fabrique collective et avant la mutation qui s'engage à partir des années 1870-1880, le quartier Saint-Laurent, situé au nord de l'Isère, fait office de principal quartier gantier. S'il n'est relié au reste de la ville que par deux ponts, le fait qu'il constitue un passage obligé pour se rendre dans la vallée du Grésivaudan et vers Chambéry, en fait un quartier central. La carte présente la localisation des différents individus entretenant une activité en lien avec l'industrie gantière soumis au paiement de la patente en 1865[1]. Longue de quelques centaines de mètres, la rue Saint-Laurent abrite pas moins de 16 ateliers en lien avec la préparation des peaux et la confection des gants. Les deux principales fabriques sont Jouvin (au n°2 de la rue Saint-Laurent) et Rouillon (au n°52).

[1] AMMG 1 G 203 et 204, Contribution personnelle – mobilière et patentes, 1865.

Pour les autres quartiers, le découpage s'appuie sur la composition sociale ainsi que, dans les espaces de mixité, sur les paroisses.

- Le Faubourg Très-Cloître

Situé à l'extrémité Est de la ville, le Faubourg Très-Cloître se présente comme un quartier à forte coloration populaire. Il abrite de nombreux peigneurs de chanvre et gantiers. La table « réseaux personnels » de notre base de données identifie plusieurs habitants de ce faubourg.

- La ville administrative et des élites

La partie Sud-Est de la ville, entre la porte de Bonne et des Adieux[1], se singularise par son caractère élitaire. Présentant de larges rues et de vastes places, c'est un quartier où sont implantées les administrations et où vivent les élites administratives, commerciales, industrielles ainsi que les professions libérales.

- Les paroisses

La partie centrale de Grenoble est maillée par différentes paroisses. Parce qu'elles correspondent aux horizons du quotidien des acteurs, et que, ce faisant, elles présentent un caractère effectif, nous proposons de reprendre leurs circonscriptions pour délimiter les quartiers suivants :

- Saint-Louis (ouest)
- Saint-André (centre-ville, jardin de ville, rue Créqui)
- Notre-Dame (nord-est)
- Saint-Joseph (sud-ouest)

[1] Excepté la paroisse Saint-Joseph.

- Les autres quartiers

Enfin, et en dehors des paroisses précitées, différentes entités, par leur géographie, émergent spontanément. C'est le cas du quartier Sainte-Claire/les Halles situé en centre-ville. La catégorie « banlieue » désigne les domiciles des pétitionnaires en dehors des murs d'enceinte. C'est notamment le cas du quartier Saint-Bruno situé à l'extrême ouest de la ville, qui emprunte son nom à l'église éponyme érigée en paroisse en 1866.

La brève analyse menée à l'issue des opérations de catégorisation conduit à distinguer deux traits saillants. D'une part, avec des relations interpersonnelles largement orientées vers les métiers du gant, le groupe apparaît socialement relativement homogène. D'autre part, l'analyse synchronique des lieux de domiciliation à une date très rapprochée de la pétition conduit à singulariser le quartier Saint-Laurent, qui rassemble une majorité d'individus.

3. Deux strates communautaires structurées par l'interconnaissance

Ces conclusions, tout comme la lecture des biographies individuelles, font apparaître une intuition : le groupe des pétitionnaires semble être régi par l'interconnaissance. En effet, le dépouillement des actes d'état civil, tout comme la lecture des listes nominatives du recensement de la population, permettent de démêler des pelotes de liens. Cette impression d'avoir affaire à un « petit monde » est renforcée par la forte empreinte spatiale qui structure les relations, en particulier dans le quartier Saint-Laurent, où résident la grande majorité des pétitionnaires de la seconde liste.

Cette interconnaissance se rapporte au « réseau » tel que le définit de manière large le sociologue Michel Forsé : « Un réseau social est un ensemble de relations entre un ensemble d'acteurs[1] ». Comme nous le montrons *infra*, le réseau unissant les pétitionnaires de 1845 engage des liens forts. À l'inverse des liens faibles, plus ponctuels, qui s'inscrivent dans une

[1] Michel Forsé, « Définir et analyser les réseaux sociaux. Les enjeux de l'analyse structurale », *Informations sociales*, 2008, vol. 3, nº 147, p. 10-19.

relation hiérarchique ou d'autorité, ces liens forts produits par l'interconnaissance structurent la communauté.

3.1. Le réseau des pétitionnaires de 1845 comme toile communautaire

- *La communauté gantière : définition*

Notre hypothèse est que le réseau des pétitionnaires de 1845 s'apparente à une toile communautaire : à travers les liens interpersonnels se dévoile la communauté des ouvriers gantiers qui constitue, à notre sens, une brique essentielle de la fabrique collective. C'est en quelque sorte son « cœur social », qui permet d'assurer son fonctionnement.

La notion de communauté[1] a connu une fortune historiographique importante dans l'histoire des mondes ouvriers, particulièrement en Angleterre. Dans son ouvrage sur *La formation de la classe ouvrière anglaise,* E.P. Thompson y consacre un chapitre entier[2]. Le propos se plaçant dans une perspective nationale, le concept de communauté y est entendu de manière large. L'auteur insiste notamment sur les facteurs culturels et politiques qui unissent et met l'accent sur la dialectique avec les évolutions économiques, qui participent à reconfigurer les communautés. Il y a un jeu incessant entre les évolutions imposées par le haut et les réactions/résistances provenant du bas. C'est dans ce mouvement que les communautés ouvrières prennent leur forme et évoluent. Une de leurs fonctions essentielles concerne la fraternité, l'entraide et les solidarités[3]. Mais d'autres études plus récentes ont montré que les communautés s'exprimaient également à travers des pratiques culturelles comme la musique[4].

La communauté repose donc avant tout sur une distinction entre « eux » et « nous » telle qu'a pu la mettre en évidence Richard Hoggart[5]. Elle a donc abondamment été employée sur

[1] La théorie communautaire, forgée par Ferdinand Tönnies, concerne également tout un pan de la sociologie du travail. Voir notamment : Sophie Tiévant, « Les études de "communauté" et la ville: héritage et problèmes », *Sociologie du travail*, 1983, vol. 25, nº 2, p. 243-256.

[2] E.P. Thompson, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, *op. cit.* Voir le chapitre « communauté ». L'on peut également citer l'ouvrage classique de Denis Norman, *Coal is our life: an analysis of a Yorkshire mining community*, Londres, Eyre & Spottiswoode, 1956.

[3] Cette dimension est régulièrement mise en avant. Concernant l'Angleterre, un article récent d'Arthur McIvor l'illustre bien, notamment lorsqu'il évoque les « réseaux de soutien familiaux tissés au sein des communautés » : Arthur McIvor, « Des vies brisées : désindustrialisation, santé et bien-être dans la région de Clydeide », *20&21. Revue d'histoire*, 2019, vol. 4, nº 144, p. 98-113. Voir également l'ouvrage de Nicolas Delalande, *La Lutte et l'entraide. L'Âge des solidarités ouvrières*, Paris, Seuil, 2019.

[4] Marion Henry, *« Every village would have a band »: building community with music: a social and cultural history of brass bands in the British Coalfields, 1947-1984*, Sciences Po, Paris, 2021.

[5] R. Hoggart, *La culture du pauvre. Etude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, *op. cit.*

des populations aux contours bien identifiables dont le facteur distinctif repose sur l'appartenance professionnelle, ethnique ou religieuse. C'est particulièrement le cas des mines, où, bien souvent, les communautés se présentent comme chimiquement pures. Aisément circonscriptibles dans l'espace, elles présentent une unicité extrêmement forte et comportent un ensemble de caractéristiques tendant à les faire fonctionner en vases clos : endogamie, autoreproduction du groupe, cloisonnement, hérédités professionnelles notamment[1].

Dans le Grenoble de la fabrique collective, l'identification des communautés est rendue plus complexe. Le terrain est en effet situé en milieu urbain, où les interactions entre groupes sociaux divers sont fréquentes et où les communautés présentent des contours flous et mouvants. L'exploitation de la pétition de 1845 permet pourtant de surmonter cette difficulté et, ce faisant, d'accéder au cœur de la communauté des ouvriers gantiers. La spécificité de notre approche réside dans le prisme micro-analytique qui consiste à reconstruire la communauté par le biais des individus qui la forment. L'adoption de cette méthode n'est toutefois pas sans poser plusieurs difficultés. La plus évidente réside dans la combinaison des approches synchronique (la pétition du 30 avril 1845) et diachronique (le cycle de vie des individus). En effet, les méthodes d'analyse que nous employons présentent un caractère synchronique même si, nous le verrons, les liens entre pétitionnaires ont été considérés sur l'ensemble de leur cycle de vie. Les ouvriers qui apposent leur paraphe sur la pétition sont susceptibles de présenter des bifurcations ultérieures, qui interrogent la permanence des contours de la communauté : un ouvrier qui accède à l'indépendance en devenant petit patron en fait-il toujours partie ? On le voit, l'approche individuelle rend illusoire l'érection de frontières nettes, d'autant plus que la communauté évolue également dans le contexte plus large de la fabrique et des activités économiques du territoire.

C'est la raison pour laquelle nous adoptons une définition souple de la communauté, dont le cœur est formé par les ouvriers gantiers, auxquels il est possible d'ajouter les petits maîtres sortis de la condition ouvrière[2]. Au-delà de cette première sphère, et par extension, la communauté inclut l'ensemble des membres de la cellule familiale. Il est en effet fréquent que les femmes exercent à domicile la profession de couturière de gants, dans le cadre d'une division domestique et familiale du travail. En outre, c'est à travers les jeux d'alliance que se structure, s'éprouve et s'étend la communauté.

---

[1] Yves Le Maner, « Une grande thèse d'histoire sociale : Le mouvement ouvrier chez les mineurs d'Europe occidentale (1880-1914), de Joël Michel », *Revue du Nord*, 1990, nº 288, p. 1001-1022.

[2] Voir *infra*, chapitre 2. Par « petits maîtres », nous entendons les ouvriers accédant à l'indépendance en devenant petits patrons. À la différence des fabricants plus importants, ils sont susceptibles de redevenir ouvriers.

Si le métier est au cœur de l'appartenance communautaire, c'est parce que sa transmission constitue un enjeu crucial. Les savoir-faire liés au métier représentent un capital important et une ressource décisive pour les classes populaires. Les relations interpersonnelles tout comme les alliances matrimoniales ont pour fonction de le faire circuler. Il s'agit ainsi de reproduire et de pérenniser un certain statut socio-professionnel. En outre, le communauté produit de la sociabilité et, par-là, favorise l'entraide et la solidarité. Enfin, elle revêt une dimension culturelle. Comme le rappelle Audrey Colonel-Coquet, la Sainte-Anne, patronne des gantiers, est fêtée le 26 juillet. Défilé, bal et élection de la reine des gantiers sont constitutifs d'une culture professionnelle commune[1].

- *Les pétitionnaires de 1845 : un réseau communautaire*

La reconstruction, nécessairement partielle, du réseau formé par les pétitionnaires de 1845 emprunte aux méthodes d'analyse de réseaux[2]. Elle se fonde sur la table « réseaux personnels » de la base de données, qui retranscrit, pour chaque pétitionnaire objet d'un acte d'état civil, l'ensemble des personnes mentionnées dans lesdits actes. Une colonne spécifique a été intégrée à la table, qui permet d'indiquer l'identifiant de la personne concernée, lorsque celle-ci est également pétitionnaire. De la sorte, il est possible de repérer les connexions entre pétitionnaires. Afin de maximiser les chances de déceler des liens, et ainsi reconstruire le plus fidèlement possible l'épaisseur de la trame sociale, la temporalité s'étend au cycle de vie des individus : des relations ont donc été décelées avant mais aussi après la pétition[3]. La population qui constitue le réseau est donc relativement étroite et l'appartenance professionnelle comme le fait de signer la pétition constituent les deux discriminants essentiels. Il convient de noter que le réseau entendu ici forme un isolat en ce sens qu'il n'a pas vocation à appréhender l'ouverture du groupe vers l'extérieur : il s'agit de mener une analyse structurale à l'échelle du groupe et non d'analyser les réseaux égocentrés des pétitionnaires.

Aussi, s'il est possible de déceler de nombreuses connexions, les sources, relativement frustes, ne permettent-elles pas bien souvent de qualifier la nature du lien. Par le biais

[1] A. Colonel-Coquet, *Histoire de la ganterie grenobloise, des entreprises et des acteurs : une mutation de la fabrique à l'industrie puis à l'artisanat de 1789 à nos jours*, *op. cit.*, p. 758.

[2] Pour un état des lieux de la question et des usages de la méthode, voir C. Lemercier et C. Zalc, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, *op. cit.*, chapitre VI. Consulter également Claire Lemercier, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2005, vol. 2, nº 109, p. 7-31. Et Claire Lemercier, « Renouveler l'histoire de la famille », *Informations sociales*, 2008, vol. 3, nº 147, p. 94-103.

[3] Dans de tels cas, on suppose que les liens préexistaient à la pétition mais que l'absence de source ou leur connaissance partielle- ne permet pas de les dévoiler.

d'opérations de croisement et de vérification, notamment lorsque les patronymes d'*ego* et d'un témoin sont identiques, on peut seulement établir une dichotomie entre les liens de nature familiale et ceux de « connaissance » ou « extra-familiaux », qu'il est hasardeux de qualifier plus précisément et dont il paraît impossible de déterminer l'origine. Cette connaissance peut relever du voisinage, des relations de travail, de l'amitié, ou encore des solidarités parentales héritées. De surcroît, les liens exhumés sont nécessairement partiels. D'une part, l'établissement d'un acte d'état civil demeure un évènement relativement rare dans la vie d'un individu. Les liens décelés à cette occasion ne sauraient donc définir l'ensemble de l'espace social d'un individu. D'autre part, le nombre de témoins est nécessairement limité. En l'espèce, deux pour un acte de naissance ou de décès et quatre pour un acte de mariage. Néanmoins, comme l'avance Vincent Gourdon, cette limitation du nombre de témoins implique une forte sélection, en particulier pour les mariages[1]. Il est donc loisible de penser que les liens mis au jour constituent, faute de mieux, un indicateur de sociabilité pertinent, même s'il peut parfois exister une forme de surreprésentation des membres de la famille, en particulier pour les actes de naissance.

Encadré 2 : l'analyse de réseau avec Pajek

La table des liens étant constituée, il importe de créer un fichier spécifique dont la structure peut évoluer en fonction du logiciel utilisé. Notre choix s'est porté en direction de *Pajek*, un logiciel d'analyse de réseau développé par une équipe de l'université de Ljubljana[2]. Malgré une interface austère et un peu ancienne, il présente l'avantage d'être gratuit et plutôt complet. Préalablement à l'analyse à proprement parler, un fichier texte a donc été créé, qui s'organise de la façon suivante : les « sommets » sont d'abord énumérés, chaque sommet correspondant en fait à un individu. Puis, la seconde partie du fichier s'applique à spécifier les liens (« flèches ») entre les différents sommets. Ici, les liens sont dits « orientés » car ils partent d'*ego* vers le témoin. Les liens orientés sont matérialisés dans le dessin de réseau sous forme de flèche. En outre, le choix a été fait de « valuer » numériquement les liens afin de pouvoir distinguer visuellement sur le dessin de réseau les liens de nature familiale des liens « extra-familiaux ». De la sorte, il est possible de repérer rapidement les relations pères/fils, oncles/neveux, etc.

[1] Vincent Gourdon, « Au coeur de la sociabilité villageoise : une analyse de réseaux à partir du choix des conjoints et des témoins au mariage dans un village d'Ile de France au XIXe siècle », *Annales de Démographie Historique*, 2005, vol. 1, n° 109, p. 61-94.

[2] Jacques Cellier et Martine Cocaud, *Le traitement des données en Histoire et Sciences Sociales. Méthodes et outils*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p. 379.

Comme l'indique Pascal Cristofoli, « *Pajek* est un des premiers logiciels à donner explicitement à la visualisation un statut à part entière pour l'analyse d'un réseau[1] ». De fait, une fois le fichier reconnu, le logiciel propose un module de visualisation graphique permettant de retranscrire visuellement, à l'aide de différents algorithmes, les attributs du réseau préalablement définis et précisés dans le fichier : sommets, flèches ou arêtes, valeurs numériques de ces dernières, etc.[2]. Si la position de ces éléments au sein du graphe est déterminée automatiquement, il est possible pour l'utilisateur de réaliser manuellement des ajustements afin d'améliorer la lisibilité d'ensemble. Par exemple, il peut être utile de s'attacher à limiter les croisements de lignes, qui brouillent la représentation.
Pour le chercheur, l'intérêt du dessin de réseau peut résider dans sa nature performative. À condition de lui conférer une fonction analytique, il devient un outil à part entière permettant d'appréhender la morphologie, la nature et la structure d'un réseau donné.

Au total, le réseau se compose de 250 sommets, ce qui représente 61,5% du nombre total de pétitionnaires. Il y a donc 156 pétitionnaires qui se trouvent isolés du reste du réseau, soit qu'ils n'ont pu être formellement identifiés, soit qu'aucun lien avec un autre pétitionnaire n'a été décelé. Toutefois, l'absence de lien ne traduit pas nécessairement un isolement du réseau mais peut simplement correspondre à un manque d'information. Enfin, les liens sont au nombre de 322. 80 (soit 24,84%) sont de nature familiale. 242 (75,16%) sont de nature « extra-familiale ».

- Couronnes, connecteurs et interconnaissance

Le graphique ci-dessous permet de visualiser concrètement le réseau des pétitionnaires de 1845.

[1] Pascal Cristofoli, « Principes et usages des dessins de réseaux en SHS », *Revue histoire et informatique*, 2015, vol. 18/19, p. 49.
[2] Ici, c'est l'algorithme d'énergie Kamada & Kawai qui a été utilisé. Pour ce qui concerne les différences entre les algorithmes et, plus généralement, la représentation graphique des réseaux, nous renvoyons à l'article de P. Cristofoli, « Principes et usages des dessins de réseaux en SHS », art cit.

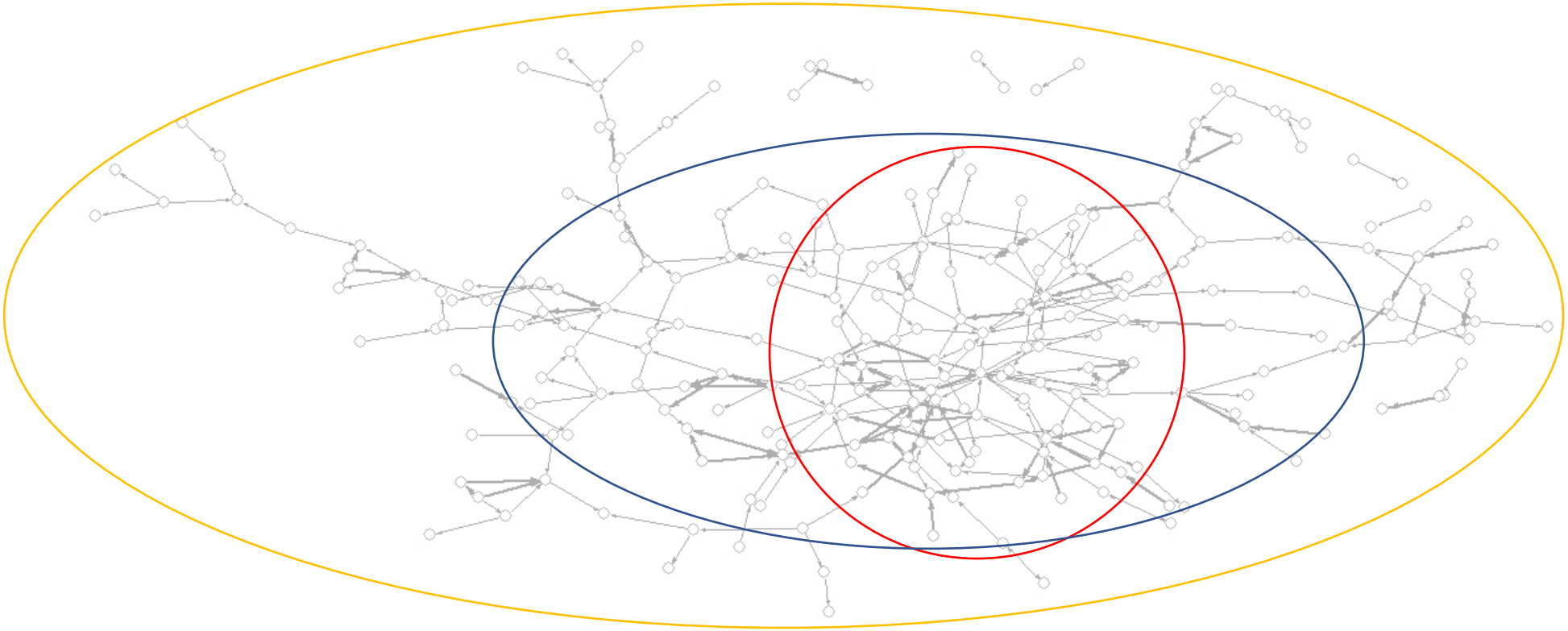

Graphique 2 : Le réseau des pétitionnaires de 1845[1]

[1] Il s'agit d'un graphe orienté valué. Les couronnes ont été ajoutées manuellement.

Les cercles représentent les sommets et les flèches les liens entre eux. Les flèches foncées matérialisent les liens familiaux.

Bien qu'imparfait, en raison notamment des nombreux croisements de lignes, ce dessin de réseau fait apparaître différents éléments. La représentation graphique montre d'abord la grande diversité de positions qui caractérise les membres du réseau. On relève en effet tout d'abord au centre du graphe une première couronne (en rouge) présentant des relations denses. Les sommets apparaissent rapprochés et très connectés les uns aux autres, ce qui matérialise concrètement l'idée du groupe d'interconnaissance. Il s'agit clairement des « pelotes de liens » démêlées à l'occasion du travail prosopographique, c'est-à-dire les pétitionnaires qui présentent plusieurs autres pétitionnaires parmi leurs témoins, ces derniers étant eux-mêmes liés entre eux par ailleurs. Une seconde couronne (en bleu) rassemble notamment des pétitionnaires que l'on pourrait qualifier de « connecteurs » faisant le lien entre le noyau central et la périphérie. Il s'agit d'individus-relais qui contribuent fortement à la cohésion du groupe. Enfin, la dernière couronne (en jaune moutarde) réunit des individus apparaissant isolés du cœur central du réseau.

Par ailleurs, peu de couples apparaissent isolés du reste du réseau. Cela valide l'hypothèse selon laquelle les pétitionnaires forment un « réseau » en ce sens que les liens décelés ne consistent pas en une juxtaposition de couples, mais révèlent un tissu de relations sociales. Enfin, une ultime observation s'impose, elle-même liée aux précédentes : certains pétitionnaires occupent une position centrale en raison du grand nombre de liens qu'ils capitalisent tandis que d'autres sont beaucoup moins dotés.

3.2. Aux racines du réseau : les communautés domestiques et de voisinage

Comme le montre le graphe, la centralité de certains pétitionnaires est patente, notamment au sein de la première couronne. On peut distinguer certaines « grappes » de pétitionnaires, qui forment en réalité des sous-réseaux. Leur existence invite à s'interroger sur les mécanismes qui président à la construction de la trame sociale où évoluent les ouvriers gantiers. Pour ce faire, le choix est fait d'isoler ici manuellement un sous-réseau formé par la famille Cotte, dont nous avons esquissé un rapide portrait plus haut et dont l'exégèse, qui repose sur un travail qualitatif approfondi, laisse entrevoir un agencement de communautés domestiques et de voisinage.

Les notions de communautés domestique et de voisinage sont empruntées à Max Weber[1] qui développe sa réflexion dans un ensemble de textes rassemblés dans son ouvrage posthume *Économie et société*[2]. L'auteur s'attache à décrire les évolutions des différentes formes sociales identifiées à partir des relations sociales interindividuelles, en distinguant les activités sociales orientées vers la « communauté » de celles orientées vers la « société ».

Max Weber définit différents types de communautés. La communauté domestique (le couple et les enfants) forme la plus petite entité[3]. Son principe est la solidarité exclusive des membres vis-à-vis de l'extérieur et le communisme domestique[4]. Quant aux communautés de voisinage, Weber les pense à partir de l'économie agricole : « Dans les conditions d'une économie agricole en régie propre, une partie importante des besoins extraordinaires en prestations lors d'occasions particulières, situations critiques aigües et menaces graves, est couverte par une activité communautaire qui s'étend au-delà de la communauté domestique individuelle : par l'aide du « voisinage ». Nous entendons par là non seulement la forme « originaire », c'est-à-dire le fait de partager des intérêts en raison du voisinage de l'habitat rural, mais, de façon tout à fait générale, toute configuration d'intérêts en commun, chronique ou éphémère, qui tient à la proximité spatiale et est déterminée par elle […][5] ». Weber souligne par ailleurs les formes très diverses des communautés de voisinage selon le type d'habitat.

Ce qui est intéressant à retenir pour notre propos, c'est, d'une part, que les communautés de voisinage, qui sont une extension de la communauté domestique, tiennent à la proximité spatiale et sont déterminées par elle et que, d'autre part, le voisinage est le vecteur de la « fraternité ». Ainsi, il est le support « d'aide mutuelle, notamment dans des cas où les moyens de sa propre communauté domestique sont insuffisants […][6] ».

Ces analyses peuvent utilement nous aider à saisir les dynamiques du réseau. En effet, selon notre hypothèse, la communauté des ouvriers gantiers repose sur des collectifs de taille plus modeste qui s'apparentent très fortement aux communautés domestiques et de voisinage

---

[1] Max Weber, *Les communautés*, traduit par Catherine Colliot-Thélène et traduit par Élisabeth Kauffmann, Paris, La Découverte, 2019.

[2] Catherine Colliot-Thélène, « La notion de "communauté" chez Max Weber : enjeux contemporains », *Cahiers de philosophie de l'université de Caen*, 2019, n° 56, p. 35-56.

[3] M. Weber, *Les communautés*, *op. cit.*, p. 92.

[4] « la communauté domestique implique, d'un point de vue économique et personnel, la solidarité face à l'extérieur, et, à l'intérieur, la communauté communiste d'usage et de consommation des biens quotidiens (communiste domestique), dans une unité sans faille, sur la base d'une relation de piété rigoureusement personnelle » : Max Weber, *Les communautés…*, op. cit., p. 94.

[5] M. Weber, *Les communautés*, *op. cit.*, p. 96.

[6] Max Weber, *Les communautés*…, op. cit., p. 98.

décrites par Weber. Comme nous allons le voir à travers l'exemple de la famille Cotte, ces communautés domestique et de voisinage sont étroitement liées à la morphologie et à l'écosystème productif du quartier Saint-Laurent, le cœur de la fabrique.

- Les Cotte, une communauté domestique au cœur de la fabrique

La famille Cotte est emblématique de ces familles gantières fortes d'un métier très qualifié, qui sont ancrées dans l'espace productif de la rue Saint-Laurent, et disposent d'un réseau dans le monde de la ganterie. Ces trois éléments caractérisent l'échelon élémentaire de la fabrique collective : la communauté domestique.

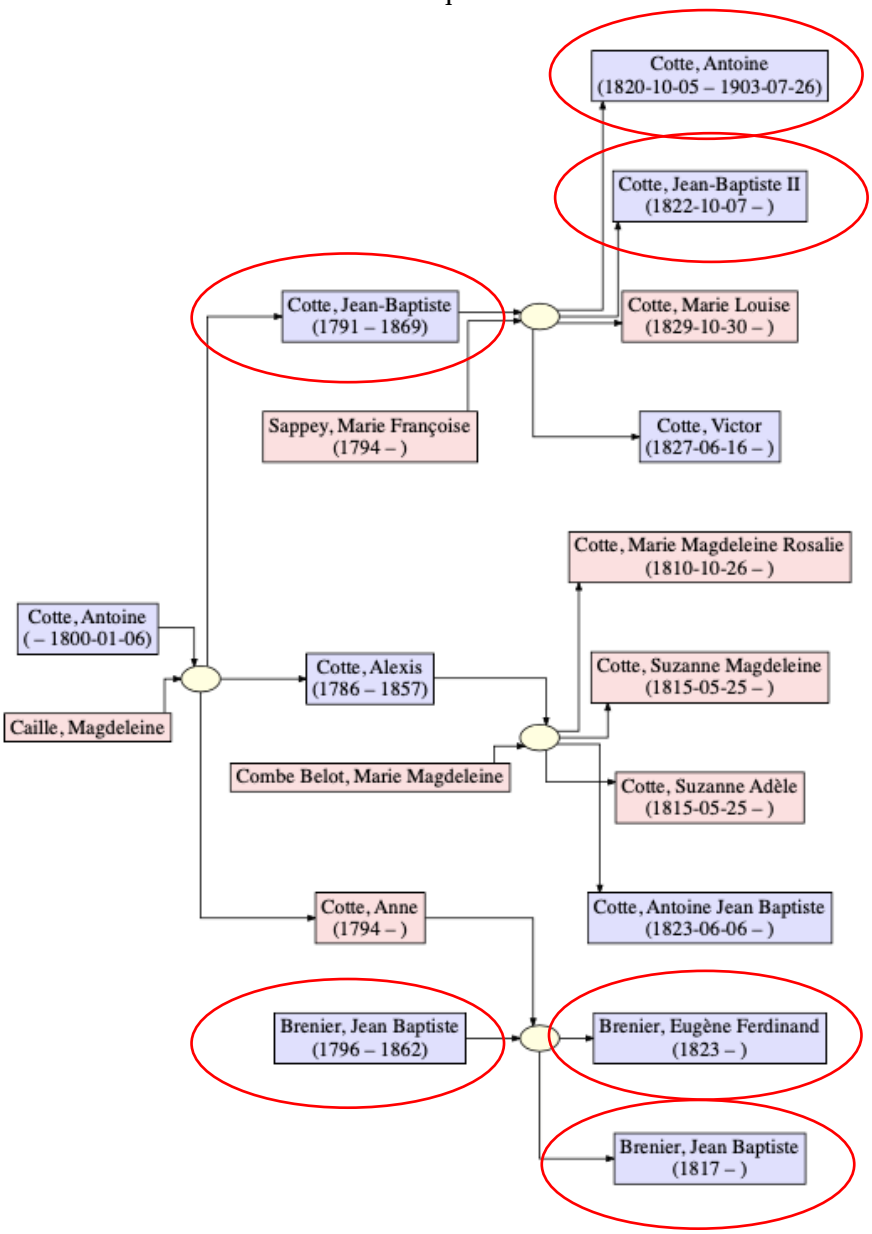

Graphique 3 : Schéma de parenté de la famille Cotte (en rouge, les pétitionnaires)

Jean-Baptiste Cotte père (1791-1869) est né à Grenoble le 27 janvier 1791 d'un père ouvrier gantier, décédé en 1800 en qualité de « commissaire de police » et d'une mère « ménagère[1] ». Le 7 février 1811, âgé de 20 ans - il reconnaît un enfant de sexe masculin né hors mariage le 16 novembre 1810 de son union avec Marie Catherine Marcou[2]. Jean-Baptiste est alors gantier, il vit dans la rue Saint-Laurent mais ne sait pas signer. Par ailleurs, on identifie parmi les témoins un certain Charles Michallet, premier signataire de la seconde liste de la pétition de 1845 et administrateur de la Société de Secours Mutuels des gantiers dans la décennie 1840. Ce dernier est également témoin du mariage de Jean Baptiste, célébré à Grenoble le 29 juillet 1812[3], qui épouse Marie Sappey, fille d'un ouvrier maçon, originaire de Corenc, une commune proche. Les futurs époux sont tous deux domiciliés dans la rue Saint-Laurent et Jean-Baptiste exerce le métier de gantier. Fait notable : Jean-Baptiste, contrairement à son épouse, sait désormais signer.

Le couple a quatre enfants qui parviennent à l'âge adulte : Antoine, pétitionnaire (né en 1820), Jean-Baptiste, également pétitionnaire (né en 1822), Jean Louis Etienne Victor (né en 1827) et Marie Louise (née en 1829)[4].

Jean-Baptiste père a perdu son père à l'âge de neuf ans, en 1800. D'Antoine Alexandre Cotte, nous savons peu de choses, sinon qu'il a exercé au moins deux activités professionnelles : sur le registre paroissial de mariage (1784)[5], ainsi que sur les actes de baptême ou de naissance de ses enfants (1786, 1791 et 1794)[6], il est qualifié d'ouvrier gantier, domicilié dans la rue Saint-Laurent. Cependant, son acte de décès indique sa qualité de « commissaire de police[7] ». Vraisemblablement, il a endossé cette fonction sur le tard, car en 1797, dans les actes de naissance et de décès de son fils, il est encore gantier[8].

Cette bifurcation professionnelle interroge. L'élection du commissaire de police à partir de 1793 avait permis à des gens de l'artisanat, de la manufacture ou du commerce d'accéder à

[1] ADI 9 NUM / 5 E 186 / 22 / 8, Grenoble, paroisse Saint-Laurent, baptême de Jean-Baptiste Cotte, 27 janvier 1791.
[2] AMMG 1 E 18 / 11, Commune de Grenoble, acte de naissance de Jean Baptiste Alexis Cotte, 17 novembre 1810.
[3] AMMG 2 E 20 / 7, Commune de Grenoble, Acte de mariage de Jean Baptiste Cotte et de Marie Sappey.
[4] ADI 3 Q 1734, Déclaration de mutation après décès de Jean Baptiste Cotte, 24 août 1869.
[5] ADI 9 NUM / 5 E 188 / 22 / 7, Commune de Grenoble, Mariage d'Antoine Alexandre Cotte et de Magdeleine Caille, 3 février 1784.
[6] ADI 9 NUM / 5 E 186 / 22 / 8, Commune de Grenoble, paroisse Saint-Laurent, baptême d'Alexis Thibaud Cotte, 11 mars 1786 ; ADI 9 NUM2 / AC 185 / 145, Commune de Grenoble, acte de naissance d'Anne Cotte, 28 octobre 1794.
[7] AMMG 3 E 8 / 4, Commune de Grenoble, Acte de décès d'Antoine Alexandre Cotte, 6 janvier 1800.
[8] AMMG 1 E 5 / 5, Commune de Grenoble, Acte de naissance d'Alexandre Antoine Cotte, 2 janvier 1797. Et AMMG 3 E 5 / 4, Commune de Grenoble, acte de décès d'Alexandre Antoine Cotte, 5 janvier 1797.

ces fonctions[1]. Mais dès le 2 janvier 1796, une réforme de la police est entreprise. La présence de commissaires de police dans les villes de plus de 5 000 habitants est rendue obligatoire par la loi. Or, s'ils dépendent hiérarchiquement -en théorie- du ministère de la Police générale, ils sont nommés et salariés par l'administration municipale[2]. Antoine Alexandre Cotte a donc vraisemblablement été nommé en cette qualité par le maire de Grenoble[3]. Les raisons de ce choix nous échappent. Toutefois, à la lumière des missions exercées, notamment la surveillance des populations, qui requiert une présence accrue sur le terrain, on peut supposer que sa connaissance du quartier, due à son ancrage dans la rue, a probablement favorisé sa nomination. Cette position permet de le classer parmi les notabilités locales : il est certain qu'une partie substantielle des habitants de la rue Saint-Laurent connaissait Antoine Cotte. Cela a vraisemblablement favorisé le choix du métier de gantier et son apprentissage par ses deux fils : Alexis (qui ne pétitionne pas en 1845) et Jean-Baptiste. En effet, du fait de la précocité du décès du père, l'apprentissage s'est effectué en dehors de la cellule domestique. L'ancrage dans la rue Saint-Laurent - propre à favoriser les relations sociales avec les gantiers et à développer une connaissance intime des espaces productifs- et le contexte économique favorable contribuent à expliquer cette orientation professionnelle malgré le décès de celui qui aurait dû transmettre le métier.

On assiste donc, à la lumière des trajectoires professionnelles des deux frères, à la reformation d'une génération gantière, qui ne tient pas du hasard. L'acquisition du métier de gantier -au demeurant très qualifié et gage de mobilité professionnelle- s'apparente à une forme de quête de sécurisation des parcours professionnels. La qualification professionnelle constitue un capital, dont l'entretien et la transmission représentent un enjeu fort pour cette famille, et particulièrement pour la branche du pétitionnaire. Ainsi, il apparaît que les pratiques sociales et matrimoniales sont largement déterminés par l'appartenance au milieu gantier. Cette caractéristique se lit à plusieurs niveaux :

- l'orientation professionnelle : une reconstruction des parcours montre que les trois fils de Jean-Baptiste exercent le métier de gantier ;
- les alliances matrimoniales : sur les quatre enfants, un (Antoine) reste célibataire et deux épousent des individus en lien avec la ganterie (Jean-Baptiste fils épouse une couturière

[1] Emmanuel Blanchard, Vincent Denis et Arnaud-Dominique Houte, *Histoire des polices en France, des guerres de religion à nos jours*, Paris, Belin, p. 281.
[2] *Id.*, p. 275-276.
[3] Nous n'avons pas cherché l'acte de nomination.

de gants et la fille Marie Louise épouse un coloriste [qui deviendra « maître » coloriste], lui-même fils d'un gantier de la rue Saint-Laurent[1]) ;

- les relations sociales : parmi les témoins au mariage, figurent un nombre écrasant de gantiers ;
- l'ancrage spatial : Jean-Baptiste père passe toute sa vie dans la rue Saint-Laurent, tout comme son fils Antoine.

Ces considérations permettent d'esquisser les contours d'une communauté domestique. Pour les Cotte comme pour bien d'autres familles gantières, l'une de ses fonctions principales consiste à pérenniser et transmettre un capital professionnel. Les comportements décrits plus haut concourent à cet objectif.

- Morphologie du sous-réseau Cotte

La place centrale occupée par la famille Cotte dans la fabrique collective gantière se lit également à travers la pétition.

[1] AMMG 2 E 59 / 5, Commune de Grenoble, acte de mariage de Jean Henri Dezempte et de Marie Louise Cotte, 7 mai 1851.

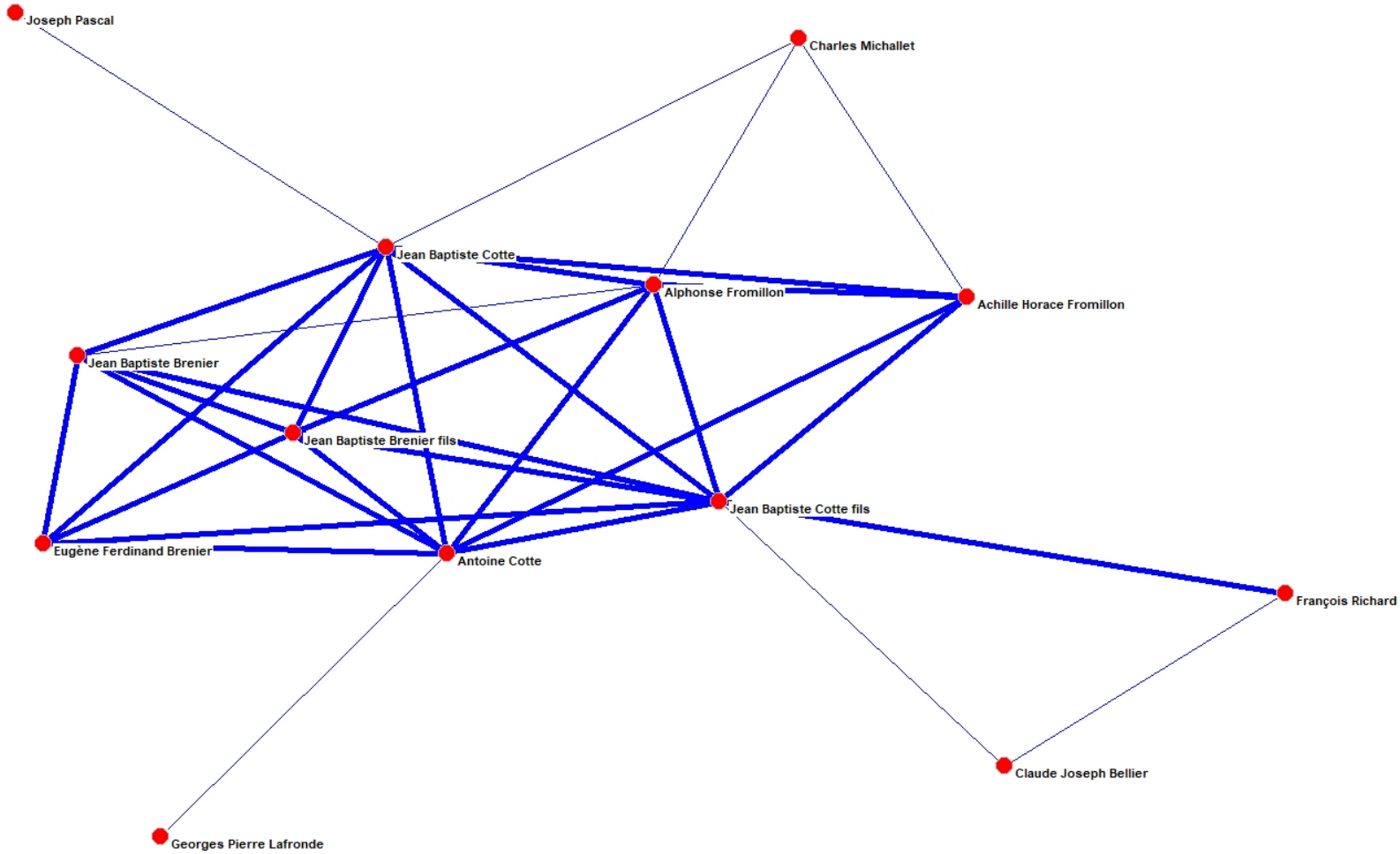

Graphique 4 : Le réseau Cotte

À la manière du dessin de réseau précédemment décrit, le graphe du sous-réseau Cotte met en évidence les liens familiaux par des traits épais. Le noyau central est composé d'individus familialement liés aux Cotte. Cette ouverture vers les autres familles gantières s'opère par le truchement des femmes, et notamment via Anne Cotte et Marie Sappey, respectivement demi-sœur[1] et épouse de Jean-Baptiste père, ainsi que via Jeannette Folléon, la femme de Jean-Baptiste fils[2]. On observe donc clairement, dans l'exemple des Cotte, une stratégie d'alliances avec des familles appartenant également au monde de la ganterie[3].

Une lecture plus fine des relations indique aussi que certains des pétitionnaires du réseau entretiennent des liens entre eux, qui ne transitent donc pas par les Cotte. Il en va ainsi de Claude Joseph Bellier et de François Richard. L'engagement dans la mutualité représente par ailleurs un vecteur de sociabilité important : le réseau comporte des figures mutualistes de premier plan, comme Charles Michallet ou Achille Horace Fromillon. D'ailleurs, on remarque que, bien que non familialement liés, les deux individus sont régulièrement témoins dans leurs actes d'état civil respectifs[4].

Ce réseau présente donc deux caractéristiques : l'empreinte familiale (seuls trois individus n'ont pas de lien de parenté avec les Cotte) et la présence de figures mutualistes importantes, qui indiquent la centralité de la famille Cotte dans l'univers gantier grenoblois. À ce stade, nous sommes donc en mesure d'établir que le réseau Cotte représente en fait une extension de la communauté domestique décrite plus haut. La génération du père, qui a elle-même hérité d'un capital social, a œuvré à bâtir un réseau tout entier tissé de fils professionnels : par ses pratiques, cette famille valorise un métier ressource, qui vient structurer son espace social.

- Un réseau ancré dans la rue Saint-Laurent : vers la communauté de voisinage

Avant toute chose, soulignons le rapport particulier qui unit la famille Cotte à la rue Saint-Laurent, qui forme le cadre géographique exclusif à l'intérieur duquel se déploie la trajectoire biographique de trois générations : Alexandre Antoine, Jean-Baptiste père et

[1] Jean-Baptiste et Anne ne partagent pas la même mère : Magdeleine Caille, la mère de Jean-Baptiste, est vraisemblablement décédée entre 1791 (naissance de Jean-Baptiste) et 1794 et le père s'est probablement remarié, même si l'acte n'a pas été retrouvé.

[2] Antoine reste célibataire toute sa vie.

[3] On pourrait adjoindre le cas de Dezempte, l'époux de la fille, qui est coloriste et fils d'un gantier de la rue Saint-Laurent. Il n'apparaît pas sur le réseau en raison de son absence de la pétition.

[4] Ainsi, Charles Michallet est témoin du mariage d'Achille Horace Fromillon survenu à Grenoble le 13 novembre 1844.

Antoine. Il est donc logique que, plus de 120 ans durant, la famille ait pu nouer des relations étroites avec les individus qui résidaient dans cet espace.

Ces considérations établies, la concentration des membres du réseau Cotte dans la rue Saint-Laurent, le centre névralgique de la fabrique collective, ne constitue pas une surprise. Mais elle n'en est pas moins une caractéristique essentielle : 12 d'entre eux y résident[1].



Carte 3: La domiciliation des membres du réseau Cotte

Sur la carte, on peut apercevoir deux noyaux :

- le premier concerne les numéros 91, 95, 46 et 56 de la rue Saint-Laurent, qui accueillent la famille Cotte, les Brenier, Joseph Pascal, ainsi que Charles Michallet, le mutualiste ;
- le second regroupe les numéros 16, 24 et 53 rue de la rue Saint-Laurent et concerne la famille Fromillon, ainsi que Claude Joseph Bellier et François Richard ;

[1] Il n'a pas été possible de localiser le treizième sur le recensement de 1846.

Il est hautement probable que le regroupement des pétitionnaires au sein de deux noyaux distincts ne soit pas le fruit du hasard, en dépit d'une mobilité résidentielle importante, dans la ville autant que dans la rue. Au vrai, les immeubles ou groupes d'immeubles constituent les unités élémentaires de la fabrique collective. Elles sont le lieu de la division du travail, de la circulation de l'information (sur les connaissances des commandes, les besoins en main-d'œuvre, etc.), de la solidarité. C'est dans ces espaces que se forgent les réseaux, lesquels sont activés en vue d'y puiser des ressources[1], qu'il s'agisse d'ouvrage, d'amitié ou d'alliance. Par conséquent, la dimension spatiale s'avère déterminante dans la structuration et le fonctionnement des communautés de voisinage.

Un exemple nous est offert par l'immeuble où vit la famille Cotte en 1846, situé au numéro 95 de la rue Saint-Laurent[2]. Sur le recensement de la même année, on relève 22 ménages et 66 habitants, avec de nombreuses professions : un épicier, une lingère, plusieurs cordonniers, un chapelier, un journalier, un maître chapelier notamment. Mais l'immeuble a ceci de particulier que la ganterie y est bien représentée, avec au moins 11 travailleurs : neuf selon le recensement, auxquels on peut ajouter Antoine et Victor Cotte, les deux fils de Jean-Baptiste, dont on sait grâce à la pétition qu'ils sont bien gantiers. Ensuite, on relève une diversité de statuts : huit ouvriers gantiers, une couturière (leur nombre est très probablement sous-estimé) et deux maîtres gantiers[3]. Sans que l'on puisse établir le degré de coopération entre ces différents protagonistes, l'immeuble offre une bonne représentation de la division du travail qui caractérise l'industrie gantière : des maîtres gantiers qui distribuent des commandes aux ouvriers ; des ouvriers qui coupent les gants à domicile ; des couturières, qui les cousent et se chargent des broderies. Ainsi, une bonne partie de la chaîne de coopération se trouve rassemblée en un même lieu. On mesure combien cet agencement productif induit une circulation de l'information : la fréquentation des maîtres permet de connaître l'état du marché, le besoin en main-d'œuvre, d'ajuster les fabrications en amont et en aval des chaînes de production, gage de qualité des produits et de leur mise en circulation marchande. L'information sort ensuite de l'immeuble en empruntant les canaux des relations sociales. Le voisinage est donc le terreau sur lequel se forme une connaissance intime du contexte socio-économique et tisse la communauté.

---

[1] Maurizio Gribaudi, *Paris, ville ouvrière : une histoire occultée (1789-1848)*, Paris, La Découverte, 2014.

[2] ADI 10 NUM / AC 185 / 1 F 47, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population de 1846, 95 rue Saint-Laurent.

[3] Tous deux identifiés parmi les maîtres gantiers en 1841, à l'époque de l'établissement des listes en vue de constituer le conseil. Source : AMMG 7 F 2, État des maîtres gantiers de la ville de Grenoble, 1841.

On le voit, cette perspective nous conduit à adapter la définition wébérienne de la communauté de voisinage. Si, selon le sociologue, elle est déterminée par la dimension spatiale, comme c'est le cas ici, elle revêt pour lui un caractère éphémère puisqu'elle s'active principalement en cas de nécessité, à travers l'entraide. Dans notre propos, la communauté de voisinage possède une dimension très structurante. Elle est certes vectrice de « fraternité » mais ne s'y réduit pas. Ainsi, la communauté de voisinage est pourvoyeuse de ressources, que ce soit en matière de sociabilité ou d'alliance. Déterminée par l'appartenance professionnelle à l'univers gantier, elle s'articule autour de l'enjeu de transmettre et pérenniser les savoir-faire professionnels, dans un contexte d'essor de la fabrique collective.

Les communautés domestique et de voisinage sont donc les unités élémentaires de la communauté des ouvriers gantiers mise en évidence grâce à la pétition du 30 avril 1845. Désormais, il s'agit d'explorer les modalités d'insertion en son sein.

4. Construire sa centralité

L'enjeu de cette section est de considérer un autre élément important permettant de définir un réseau : la centralité de degré, qui détermine les positions des pétitionnaires à l'intérieur de la communauté. Après avoir défini cette centralité, il s'agira d'envisager, à l'échelle du groupe des pétitionnaires de 1845, les facteurs qui entrent en jeu dans sa détermination. *In fine*, l'objectif est de comprendre la manière dont les pétitionnaires s'insèrent dans la communauté gantière.

4.1. La centralité de degré, un indicateur d'insertion

L'analyse précédemment menée reposait sur une estimation visuelle de la centralité de la famille Cotte à partir du dessin de réseau : c'est parce qu'elle se trouvait être placée au centre du graphe, au cœur du réseau d'interconnaissance, que le choix a été fait de mener une analyse plus poussée. Mais l'analyse de réseaux utilise différents outils permettant d'apprécier de manière statistique la position des sommets dans l'espace et les liens les unissant. Parmi eux, la centralité de degré constitue un indicateur élémentaire régulièrement utilisé[1].

[1] C. Lemercier, « Analyse de réseaux et histoire », art cit.

Dans le langage de l'analyse de réseaux, la « centralité » renvoie à « la position plus ou moins centrale qu'occupe un acteur au sein du réseau[1] ». Or, il existe différents types de centralité : de degré (*degree*), de proximité (*closeness*), ou encore d'intermédiarité (*betweenness*). La centralité de degré est corrélée au nombre de liens attachés à chaque sommet : plus un sommet est connecté à d'autres sommets, plus il sera qualifié de « central[2] ».

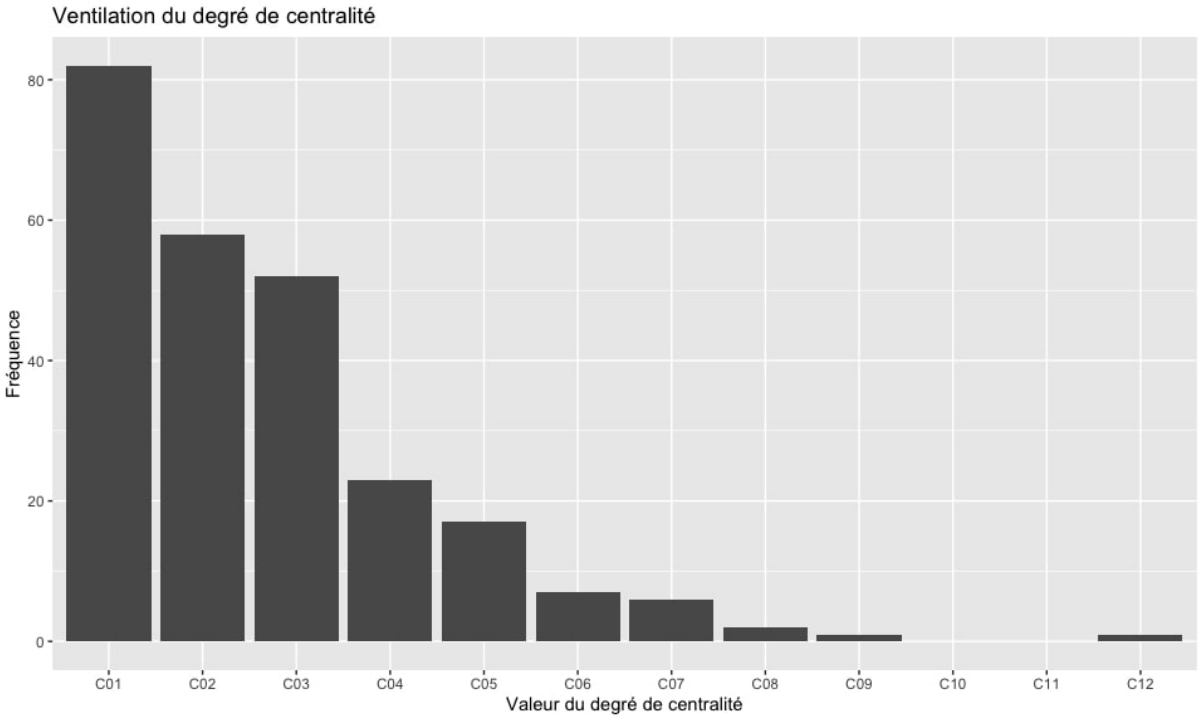

Graphique 5 : Ventilation du degré de centralité des pétitionnaires de 1845 à l'intérieur du réseau[3]

Un tel indicateur présente l'intérêt de pouvoir identifier les individus « pivots » capitalisant de nombreuses relations, qui se trouvent de fait placés au centre du réseau et qui, par conséquent, contribuent à structurer et soutenir la trame sociale décrite. En mobilisant nos bases de données, il est possible d'apprécier le degré de centralité attaché à chaque pétitionnaire en regard de ses caractéristiques propres et ainsi de déterminer quels facteurs l'influent de manière statistiquement significative.

[1] J. Cellier et M. Cocaud, *Le traitement des données en Histoire et Sciences Sociales. Méthodes et outils*, *op. cit.*, p. 437.

[2] Dans le cas des réseaux orientés, il est possible de distinguer les liens « entrants » (*input*) (d'un individu vers *ego*, par exemple s'il apparaît comme témoin d'*ego* dans un acte d'état civil) des liens « sortants » (*output*). Dans le cas présent, une telle distinction n'a pas été opérée et l'ensemble des liens (*all*), entrants et sortants, ont été considérés.

[3] L'axe des abscisses établit la valeur du degré de centralité, de 1 à 12. L'axe des ordonnées matérialise la fréquence d'observation, c'est-à-dire le nombre d'individus concernés par chaque degré. Par exemple, un peu plus de 80 individus ont un degré de centralité égal à 1. Un seul à un degré de centralité équivalent à 12.

Au préalable, l'on peut dresser un portrait-robot de l'individu *a priori* central, à partir des indications fournies par le cas de Jean-Baptiste Cotte père. En effet, plusieurs éléments marquants ont pu être mis en évidence :

- L'ancrage dans la rue Saint-Laurent, au cœur du quartier gantier, est propre à placer quotidiennement Jean-Baptiste au contact d'autres gantiers, et donc, potentiellement, d'autres pétitionnaires ;
- Cette probabilité est d'autant plus forte que Jean-Baptiste est lui-même fils de gantier : on peut donc raisonnablement penser qu'une partie des liens noués dans ce milieu sont « hérités » et que la position occupée par Jean-Baptiste n'est pas tout à fait étrangère au legs familial ;
- Au moment de la pétition, Jean-Baptiste présente une situation familiale stable et bien établie. Il est en effet marié depuis plus de trente ans et père de famille, ce qui semble favoriser son ancrage local et donc sa centralité ;
- La qualité des témoins de mariage de Jean-Baptiste, tout comme le fait que ses enfants nouent des alliances avec des familles gantières, atteste de son insertion dans le milieu gantier ;
- Enfin, il entretient des liens privilégiés avec des mutualistes de premier plan, ce qui laisse penser que l'engagement ou l'insertion dans des réseaux mutualistes est susceptible d'influencer le degré de centralité des pétitionnaires.

Voici donc une liste d'attributs dont on peut raisonnablement penser qu'ils influencent le degré de centralité de Jean-Baptiste Cotte. Mais comment identifier la ou les modalités les plus significatives ? En d'autres termes, le fait de résider dans le quartier Saint-Laurent est-il de nature à favoriser le degré de centralité d'un pétitionnaire par rapport à celui qui y est étranger ? D'ailleurs, cela est-il statistiquement significatif ?

Répondre à ces questions et les envisager à l'échelle du groupe supposent d'objectiver ces phénomènes en dépassant « l'impression » ou « l'intime conviction ». L'enjeu ici est donc de déterminer, toutes choses égales par ailleurs, quelles variables influencent ou non le degré de centralité, ce qui revient à s'interroger sur la manière dont s'opère l'insertion dans le milieu gantier. Pour ce faire, nous avons fait le choix de mettre en œuvre une régression linéaire, « qui permet de démêler le rôle des facteurs explicatifs introduits dans le modèle. Elle permet en

effet de mesurer le poids de chaque variable, toutes choses égales par ailleurs[1] ». À partir du degré de centralité attaché à chaque pétitionnaire, « […] le modèle cherche à estimer le rôle joué par chaque facteur[2] ». La première étape consiste donc à construire le modèle à proprement parler. Il comprend une variable principale (la variable expliquée ; en l'occurrence, ici, le degré de centralité) ainsi que différentes autres variables dites explicatives. Les variables explicatives sont définies en fonction, d'une part, des informations recueillies pour chaque pétitionnaire[3] et, d'autre part, de la probabilité estimée par le chercheur qu'elles ont d'avoir une incidence sur le degré de centralité.

Chaque variable comporte différentes modalités (au moins deux), qui renvoient à des configurations spécifiques. Par exemple, la variable « engagement mutualiste » présente un codage binaire avec deux modalités : « oui » et « non ». L'ensemble des données sont ensuite intégrées dans un tableur. Celui-ci comporte le degré de centralité de chaque pétitionnaire ainsi que la modalité à laquelle le pétitionnaire répond dans chaque variable. Compte-tenu de la faiblesse de l'échantillon -243 pétitionnaires- il importe de simplifier au maximum les modalités et de réduire leur nombre au minimum[4], au risque qu'aucune significativité statistique ne se dégage du modèle.

Une fois le tableur mis en forme, il convient de lancer le modèle de régression[5], qui sélectionnera, au sein de chaque variable, une modalité de référence[6]. L'influence de toutes les autres modalités sur la variable expliquée sera examinée *relativement* à cette modalité de référence[7]. La valeur statistique de chaque modalité est exprimée sous forme de coefficient, en

---

[1] Anne-Sophie Bruno, *César, Azzedine, Zouiza et les autres. Marchés du travail et trajectoires sociales des migrants de Tunisie en région parisienne (de 1956 à nos jours)*, Thèse de doctorat d'histoire, Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines, Saint Quentin en Yvelines, 2006, p. 520.

[2] *Ibid.*

[3] Ici, l'intérêt de récolter des données facilement standardisables et communes à un grand nombre de pétitionnaires apparaît. En effet, avec des données parcellaires, de natures variées et concernant uniquement certains pétitionnaires, il n'aurait pas été possible de mener une régression. Par ailleurs, la multiplication des données (autrement dit les points de vue à partir desquels le groupe est envisagé), permet de réduire l'hétérogénéité non observée (due aux facteurs qui ne sont pas pris en compte dans le modèle).

[4] Nous avions par exemple initialement envisagé la création d'une variable relative à la trajectoire professionnelle des pétitionnaires, à partir des informations récoltées tout au long de leur cycle de vie. Nous avons finalement renoncé à l'introduire dans le modèle car les bifurcations professionnelles concernaient un nombre trop restreint d'individus. Par conséquent, aucune significativité statistique n'aurait émergé.

[5] Ici, c'est le logiciel R qui a été utilisé. Il convient d'intégrer dans la commande la nature de la distribution des données. Ici, il s'agit d'une loi de poisson.

[6] Sous R, la modalité de référence est désignée par défaut selon une logique de classement alphabétique. Par exemple, dans le cas où il existe deux modalités, « OUI » et « NON », R retiendra comme modalité de référence le « NON » car, dans l'ordre alphabétique, le « N » (première lettre de la modalité) est situé avant le « O ». Si l'on souhaite désigner le « OUI » comme modalité de référence, on peut par exemple ajouter un « a » devant, comme ceci : « aOUI ». La logique est identique pour les modalités numériques.

[7] D'où l'intérêt de faire varier les modalités de référence.

regard duquel figure un écart-type. En statistique, on admet par convention une marge d'erreur de 5%. Il y a donc 95% de chances pour que la valeur se situe entre les deux bornes de l'écart-type. L'écart-type étant une mesure de la dispersion des données autour de la moyenne, plus il sera resserré, plus la donnée aura de chances d'être statistiquement significative. Avec le logiciel R, la significativité est matérialisée visuellement par des étoiles (*). Plus le nombre d'étoiles -de un à trois- est élevé, plus la modalité est statistiquement significative[1]. Dans le cas où la marge d'erreur est supérieure à 5% et inférieure ou égale à 10%, R l'indique par un point (.)[2].

4.2. Le choix des variables à introduire dans le modèle

Le modèle ne possède donc aucune *vérité* intrinsèque puisque sa construction relève d'une subjectivité assumée par le chercheur, qui, en fonction de sa connaissance du terrain, construit des hypothèses. Lesquelles sont testées à partir des données dont il dispose et des choix qu'il aura préalablement effectués.

Le travail prosopographique, qui se fonde essentiellement sur les actes d'état civil, les recensements de population, les déclarations de mutation après décès des pétitionnaires ainsi que sur une base de données relative aux engagements au sein du mouvement mutualiste[3], a permis de recueillir des informations assez précises sur les pétitionnaires. Sur cette base, neuf variables ont été introduites dans le modèle de régression.

4.2.1. Les variables de nature professionnelle

Les variables de nature professionnelle ont été établies à partir des professions déclarées dans les actes d'état civil ainsi que dans les recensements de population. En raison de la grande imprécision qui entoure les déclarations professionnelles des femmes, qui sont très majoritairement qualifiées de « ménagères » ou déclarées comme étant « sans profession », il paraît impossible de prendre en compte les mères, épouses et belles-mères des pétitionnaires

[1] *** : significativité à 0,1% ; ** : significativité à 1% ; * : significativité à 5%.

[2] Sur de petits échantillons, comme c'est souvent le cas en histoire, on admet une marge d'erreur de 10%.

[3] Cette base de données a été élaborée dans le cadre du projet collectif sur la ganterie : pour chaque pétitionnaire, nous avons spécifié s'il était, à notre connaissance, engagé dans le mouvement mutualiste. Les informations se fondent avant tout sur les travaux de Julien Caranton, qui possède une connaissance aigüe des sociétés de secours mutuels grenobloises.

dans le modèle de régression[1]. Pour ce qui concerne les pères et les beaux-pères, nous avons dans un premier temps procédé à l'enregistrement brut des informations, telles qu'elles apparaissaient dans les sources. Différentes catégories ont ensuite été établies afin de dégager les structures d'ensemble[2]. Puis, dans le cadre d'une réflexion relative à la définition des modalités, ces catégories ont été simplifiées et recodées afin de les rendre adaptées à l'objet : non pas décrire une population, mais apprécier dans quelle mesure la profession pouvait influencer la centralité.

- La profession du père à la naissance

La première variable introduite dans le modèle se rapporte à la profession des pères à la naissance, telle qu'elle apparaît dans les actes de naissance des pétitionnaires. En effet, à l'image de Jean-Baptiste Cotte, il n'est pas saugrenu de penser que le fait d'être fils de gantier est de nature à favoriser l'insertion dans ce milieu. Aussi, cinq modalités ont été définies. L'absence de profession se traduit par la modalité « inconnue ». De nombreux pétitionnaires étant fils de cultivateurs, cette modalité a été conservée. L'appartenance au monde du commerce et de la boutique fait également l'objet d'une modalité spécifique car il est admis que l'exercice de ces professions place les individus au cœur des relations de voisinage. Nous avons choisi de rassembler les professions en rapport avec la ganterie et avec l'industrie du peignage de chanvre[3] dans une même catégorie car le travail biographique a montré d'une part la porosité entre ces deux groupes socio-professionnels et, d'autre part, le fait que plusieurs familles apparentées au peignage de chanvre se reconvertissaient dans la ganterie au moment du déclin de cette industrie. En outre, ces deux activités reposent sur le modèle de la fabrique collective et coexistent dans plusieurs quartiers (Saint-Laurent et Faubourg Très-Cloître notamment). Enfin, toutes les autres professions, soit qu'elles présentaient des effectifs résiduels, soit qu'elles n'étaient pas de nature à influencer la centralité, ont été rassemblées dans la catégorie « autre ».

[1] En effet, les déclarations professionnelles effectives ne concernent qu'une très faible minorité des effectifs. Ainsi, aucune significativité ne ressortirait de la régression.

[2] Voir la sous-section 2.3.

[3] Sur le peignage de chanvre à Grenoble, voir Margot Girousse-Eynac, « Être peigneur de chanvre à Grenoble durant la première moitié du XIXe siècle : de la mobilité avant tout » dans Sylvie Vincent (ed.), *Être ouvrier en Isère (*XVIII*e*-XX*Ie siècle)*, Grenoble, Musée Dauphinois, 2008, p. 35-38.

- La profession des beaux-pères

La profession des beaux-pères provient des déclarations figurant dans les actes de mariage des pétitionnaires. Bien souvent, le « choix » de la future épouse s'inscrit dans des logiques qui dépassent le strict cadre des relations amoureuses et des rencontres impromptues, comme nous l'avons vu, encore une fois, avec l'exemple de la famille Cotte. Grenoble étant une ville de taille moyenne où l'interconnaissance règne, en particulier dans les quartiers gantiers, l'alliance entre deux familles gantières peut recouvrir des logiques spécifiques, liées, par exemple, à la transmission de capitaux professionnels. Cela justifie le choix de constituer la profession des beaux-pères en variable spécifique. Les modalités retenues sont identiques à celles relatives à la profession des pères.

4.2.2. Les variables relationnelles

La seconde catégorie de variables peut être qualifiée de « relationnelles » et se fonde sur les témoins -masculins[1]- figurant sur les actes d'état civil. Chaque acte fournit plusieurs informations : nom et prénom(s), âge et profession déclarés. Dans le cas où un lien familial existe, l'acte le précise généralement[2].

Les témoins -de mariage notamment- ont fait l'objet d'une abondante littérature scientifique, en particulier de la part des historiens du social. En l'absence de témoignages, comme c'est souvent le cas pour les couches populaires, ils constituent un indicateur de sociabilité pertinent. De fait, et malgré le double écueil que représentent la limitation du nombre de témoins au sein d'un même acte et le fait que le passage à l'état civil demeure un évènement relativement rare à l'échelle individuelle, l'analyse des témoins est susceptible de nous informer sur la nature des mondes sociaux avec qui *ego* interagit[3].

[1] Les femmes ne sont admises à témoigner sur les actes d'état civil qu'à partir de 1897.

[2] Il arrive cependant régulièrement que l'information ne soit pas explicitée. Dans ce cas, les relations familiales peuvent être repérées à partir du patronyme ou bien par connaissance des individus concernés, notamment lorsqu'il s'agit d'un parent proche (frère, père, oncle).

[3] La table « réseaux personnels » utilisée pour l'occasion contient de nombreux cas de figure où un témoin apparaît plusieurs fois pour un même individu. L'analyse a supprimé les doublons et une seule occurrence a été prise en compte.

- La présence familiale

Dans un premier temps, la variable « présence familiale » a été considérée. En évaluant le poids de la famille dans les liens de témoignage, la variable nous renseigne, faute de mieux, sur le degré d'ouverture. Le fait de privilégier le recrutement des témoins au sein de la famille peut en effet traduire une forme de repli sur la sphère familiale, et donc affecter la probabilité pour le chercheur de déceler des connexions avec d'autres pétitionnaires. Quatre modalités ont été retenues : « sans objet » (pour les pétitionnaires célibataires) ; « absence » (aucun membre de la famille ne figure parmi les témoins) ; « minoritaire » (moins de la moitié des témoins entretiennent un lien familial avec *ego*) et « autre » pour toutes les autres situations (compte-tenu du faible nombre de cas, la création d'une catégorie « majoritaire » ne se justifiait pas).

- Le type de solidarité

La seconde variable relationnelle a trait au type de solidarité, qui a été établi uniquement pour les témoins « extra-familiaux ». Là encore, il s'agit d'apprécier avec qui *ego* est en relation. Les liens sont-ils horizontaux (l'écart d'âge entre *ego* et son témoin est réduit ; ici inférieur ou égal à 10 ans[1]) et donc plus susceptibles de traduire des liens d'amitié ou de camaraderie professionnelle ? Ou bien sont-ils verticaux (écart d'âge plus important) et donc plutôt de nature à refléter des relations d'autorité (professionnelles par exemple) ? Quatre modalités ont été définies : « sans objet ou inconnue » ; « parité » (lorsque les relations se partagent équitablement entre solidarités verticales et solidarités horizontales) ; « horizontales majoritaires ou exclusives » ; « verticales majoritaires ou exclusives ».

- La profession des témoins

La dernière variable relationnelle est établie à partir de la profession des témoins. Si celle-ci a de prime abord été catégorisée assez finement en croisant le secteur d'activité et le

[1] Le calcul des quartiles met en évidence les faits suivants : 25% des témoins ont entre 0 et 5 ans d'écart avec *ego* ; 25% ont entre 5 et 16 ans d'écart ; 25% ont entre 16 et 24 ans d'écart ; 25% ont entre 24 et 59 ans d'écart. La médiane se situe donc à 16 ans mais il nous est apparu que cet écart était trop conséquent pour qualifier les relations d'horizontales. A l'inverse, le choix d'un écart réduit (0 à 5 ans, soit le premier quartile) semblait trop restrictif, ce qui aurait conduit à un poids écrasant des solidarités verticales et donc à l'absence de significativité statistique des relations horizontales compte-tenu de leurs effectifs résiduels. L'examen graphique de la distribution des écarts d'âge a permis de fixer le seuil à 10 ans.

statut, la nécessité de simplifier s'est fait sentir : trop de catégories présentaient des effectifs trop restreints. Par conséquent, et eu égard à notre problématique relative à l'insertion dans le milieu gantier, c'est l'appartenance des témoins à l'industrie gantière qui a été retenue comme critère discriminant : un pétitionnaire donné recrute-t-il préférentiellement ses témoins dans le milieu gantier, attestant par-là d'une possible centralité élevée ? Ou bien privilégie-t-il des témoins issus d'autres milieux sociaux ? Les cinq modalités retenues sont les suivantes : « sans objet » ; « parité » ; « témoins exclusivement non gantiers » ; « témoins majoritairement non gantiers » ; « témoins majoritairement gantiers ».

4.2.3. Les variables « personnelles »

Deux variables sont dédiées à la description des caractéristiques personnelles des pétitionnaires. Elles prennent en compte l'âge et la situation matrimoniale d'une part et l'engagement ou non dans le mouvement mutualiste d'autre part. L'appartenance professionnelle, de son côté, n'a pas été intégrée. En effet, malgré l'existence d'une mobilité inter-statutaire fréquente dans la fabrique, avec de nombreux ouvriers qui accèdent au statut de petit fabricant, ces évolutions concernaient un trop faible nombre d'individus pour être introduites comme modalités pertinentes dans le modèle[1].

- L'âge et la situation matrimoniale

L'âge et la situation matrimoniale constituent deux éléments susceptibles d'influencer le degré de centralité. Un pétitionnaire jeune et célibataire est en effet *a priori* moins susceptible d'être inséré dans le milieu gantier. À l'inverse, l'on peut penser qu'un pétitionnaire dans la force de l'âge, jouissant d'une position familiale établie, dispose d'un éventail relationnel plus large. De surcroît, ce dernier a eu l'occasion de passer plus souvent devant l'état civil, ce qui augmente *de facto* la probabilité de détecter des relations avec d'autres pétitionnaires.

Les paramètres « âge » et « situation matrimoniale » ont été pris en compte de manière croisée. La première étape a consisté à examiner la distribution des âges au moment de la pétition et à calculer les quartiles, ce qui a conduit à établir quatre classes : inférieur à 27 ans ; de 27 à 36 ans ; de 37 à 45 ans et de 46 à 75 ans. Puis à la catégorie d'âge a été accolée la

[1] Par ailleurs, dans les sources, il existe une ambigüité généralisée par rapport à la catégorie de « gantier », qui ne permet pas toujours de distinguer l'ouvrier du patron.

situation matrimoniale (marié ou célibataire). Logiquement, le fait d'être célibataire concerne avant tout les pétitionnaires les plus jeunes[1].

- La participation à des fonctions dirigeantes dans le mouvement mutualiste

L'engagement dans la mutualité constitue un élément décisif favorisant la centralité. La Société de bienfaisance mutuelle des gantiers de Grenoble adopte une organisation territoriale fondée sur la proximité. Les rues ou groupes de rues sont organisés en sections puis en séries, à la tête desquelles sont placés des commissaires, qui sont élus. L'exercice de leurs fonctions suppose une relation directe et quasi quotidienne avec la population gantière. Le « très-grand honneur[2] » qui s'y attache leur confère un capital symbolique important et les place -tout comme les titulaires d'autres fonctions dirigeantes- au centre des réseaux d'interconnaissance. Par conséquent, nous avons opté pour un codage binaire et avons de fait introduit deux modalités : « oui » (participation à une fonction dirigeante au sein du mouvement mutualiste avant la pétition) et « non ».

4.2.4. La trajectoire résidentielle

Les actes d'état civil et les recensements de population contenant des informations sur les adresses occupées, il a été possible d'établir une variable relative à la trajectoire résidentielle des pétitionnaires avant la pétition, l'objectif étant de savoir dans quelle mesure le fait d'être enraciné dans un quartier spécifique ou d'avoir habité un quartier particulier jouait sur la centralité. Comme pour la profession, les quartiers ont fait l'objet, dans un premier temps, d'une catégorisation fine reposant sur un découpage de la ville. Là encore, afin de simplifier les variables et d'éliminer les quartiers aux effectifs trop restreints, une dichotomie a été opérée. Elle se fonde sur l'hypothèse que le quartier Saint-Laurent, situé au nord de la ville, occupe une position particulière : il s'agit en effet du foyer historique de la ganterie, où sont rassemblées quelques-unes des fabriques les plus prestigieuses de la ville, à l'image de celle fondée par Xavier Jouvin, présenté, grâce à l'invention de la « main de fer », comme le modernisateur de la ganterie. Aux yeux des contemporains, ce quartier occupe une place

[1] Ainsi, 34 pétitionnaires dont l'âge est inférieur à 27 ans sont célibataires.
[2] Giraud, « Notice sur la Société de prévoyance et bienfaisance mutuelle des gantiers de Grenoble », art cit.

particulière dans la fabrique collective gantière, ce que conforte d'ailleurs la seconde liste de la pétition puisque 38,9% des pétitionnaires y résident. L'enjeu est donc de savoir si le fait d'habiter dans le quartier Saint-Laurent influe ou non sur le degré de centralité par rapport à ceux qui y sont étrangers. Par conséquent, différentes modalités ont été introduites, qui tiennent compte à la fois de l'origine géographique des pétitionnaires et du fait qu'ils aient ou non fréquenté ce quartier[1] :

- Pétitionnaire n'étant pas né à Grenoble et n'ayant pas résidé à Saint-Laurent
- Pétitionnaire n'étant pas né à Grenoble et ayant transité par Saint-Laurent
- Pétitionnaire né à Grenoble et n'ayant pas résidé à Saint-Laurent
- Pétitionnaire né à Grenoble et ayant transité par Saint-Laurent
- Pétitionnaire ancré à Saint-Laurent[2]

4.2.5. Le patrimoine en fin de vie des pétitionnaires

La dernière variable introduite se rapporte au patrimoine en fin de vie des pétitionnaires, tel qu'il apparaît dans les déclarations de mutation après décès[3]. L'introduction de cette variable vise à savoir si la possession de quelque patrimoine est de nature à influencer la centralité[4].

Sur les 243 pétitionnaires constitutifs du réseau, il y en a 61 pour lesquels nous ne bénéficions d'aucune information, le plus souvent en raison du fait que l'acte de décès n'a pas été retrouvé. 87 d'entre eux ne laissent aucun patrimoine et meurent le plus souvent en qualité d'« indigents[5] ». 48 présentent un patrimoine mobilier et immobilier d'une valeur inférieure à 4 331 francs[6]. 26 bénéficient d'un patrimoine d'une valeur comprise entre 4 332 et 16 900 francs. Enfin, 21 jouissent d'un patrimoine supérieur à 16 900 francs.

[1] Il convient toutefois d'être extrêmement prudent car parfois le manque de sources ou la temporalité séparant deux informations sont susceptibles de masquer des adresses occupées, qu'elles soient à Saint-Laurent ou ailleurs.
[2] Sur la période considérée : de la naissance à 1845.
[3] Voir *infra*, chapitre 2.
[4] La date de déclaration est par définition postérieure à la pétition. Deux points de vigilance doivent être émis : s'agissant du patrimoine possédé en fin de vie, nous ne disposons d'aucune information sur son évolution au cours de la vie de l'individu. Par ailleurs, nous ignorons à quel moment il a été constitué et il semble impossible de déterminer son origine (héritage ou stratégie d'épargne).
[5] Cette mention est régulièrement apposée sur les tables de successions et absences pour signifier l'absence de patrimoine. Elle s'accompagne d'un certificat du maire.
[6] Les classes de valeur ont été établies sur la base des quartiles.

4.3. Une centralité déterminée par les comportements individuels : le poids de l'agentivité

Sur les neuf variables introduites dans le modèle, trois apparaissent statiquement significatives. Leur examen croisé tend à montrer que la centralité n'est pas un donné : pour les pétitionnaires, elle apparaît moins comme le résultat d'un héritage que comme une capacité à s'insérer dans la communauté.

- La forte solidarité professionnelle des pétitionnaires centraux

	Coefficient	**Significativité**
Témoins majoritairement gantiers	Réf.	Réf.
Témoins exclusivement non gantiers	-0.637260079538234	***
Parité	-0.0689675373061131	
Sans objet	-0.566671149945474	
Témoins majoritairement non gantiers	-0.273438865644853	*

Tableau 4 : Résultats de la régression pour la variable relative aux témoins

La modalité de référence est ici « témoins majoritairement gantiers ». La régression cherche donc à savoir si les catégories « témoins exclusivement non gantiers », « témoins majoritairement non gantiers », « parité » et « sans objet » ont une influence sur la centralité par rapport à la catégorie « témoins majoritairement gantiers ». Autrement formulé, le fait de présenter des témoins majoritairement ou exclusivement non gantiers a-t-il une incidence sur la centralité par rapport au fait d'avoir des témoins majoritairement gantiers ? À cette question, la régression répond de manière claire, comme l'indiquent les étoiles placées en face des modalités « témoins exclusivement non gantiers » et « témoins majoritairement non gantiers », qui indiquent que le coefficient est statistiquement significatif[1]. Ainsi, concrètement, un pétitionnaire qui possède dans son réseau des témoins pas ou peu liés à la ganterie a

[1] Plusieurs combinaisons ont été testées, avec différentes modalités de référence : toutes aboutissent au même résultat, à savoir que le fait d'avoir des témoins majoritairement gantiers augmente la probabilité d'être central.

significativement moins de chances d'être central qu'un individu possédant une majorité de témoins gantiers.

Ce résultat semble assez logique, pour au moins deux raisons. D'abord, les pétitionnaires étant par définition gantiers, plus un pétitionnaire aura de témoins gantiers, plus la probabilité de trouver un autre pétitionnaire parmi les témoins (ce qui sera matérialisé par un lien dans le réseau) augmentera. Ensuite, il paraît peu surprenant qu'un pétitionnaire central dans le milieu gantier présente un réseau de relations orienté vers le monde de la ganterie. Cela confirme donc l'hypothèse initiale émise à partir du cas de Jean-Baptiste Cotte, à savoir que sa centralité était notamment le produit d'une parfaite insertion dans le milieu gantier.

- Saint-Laurent, un quartier déterminant

	Coefficient	**Significativité**
Pétitionnaire ancré à Saint-Laurent	Réf.	Réf.
Pétitionnaire né à Grenoble et n'ayant pas résidé à Saint-Laurent	-0.197008385161065	.
Pétitionnaire n'étant pas né à Grenoble et étant passé par Saint-Laurent	-0.202193579826046	
Pétitionnaire n'étant pas né à Grenoble et n'ayant pas résidé à Saint-Laurent	-0.487355351680695	**
Pétitionnaire né à Grenoble et ayant transité par Saint-Laurent	-0.198437576090859	.

Tableau 5 : Résultats de la régression pour la variable relative à la trajectoire résidentielle

La situation la plus défavorable pour obtenir un degré de centralité élevé concerne un individu né hors de Grenoble et n'ayant pas fréquenté le quartier Saint-Laurent. À l'inverse, un pétitionnaire né hors de Grenoble mais ayant transité par Saint-Laurent a plus de chances d'obtenir un degré de centralité élevé. Là encore, la régression aboutit à des résultats auxquels on s'attendait car elle confirme l'hypothèse que le quartier Saint-Laurent occupe une place particulière dans l'univers gantier. Il s'agit de l'épicentre de la fabrique collective, le lieu qui réunit le plus de pétitionnaires et qui présente les réseaux d'interconnaissance les plus denses. Ce qui doit donc être noté, c'est l'importance du passage par Saint-Laurent : pour deux

individus nés hors de Grenoble (qui ne bénéficient donc *a priori* d'aucun capital relationnel hérité), le fait de résider à Saint-Laurent est tout à fait déterminant dans la construction de la centralité : la résidence favorise l'insertion dans les réseaux d'interconnaissance qui structurent l'espace social. Il est donc possible, pour un pétitionnaire ne bénéficiant ni d'héritage professionnel ni de capital d'autochtonie[1], de s'intégrer dans les réseaux gantiers, à condition de passer, au moins temporairement, par Saint-Laurent.

- L'engagement dans la mutualité, un gage de centralité évident

	Coefficient	**Significativité**
Engagement avant 1845 non	Réf.	Réf.
Engagement avant 1845 oui	0.857218893742894	***

Tableau 6 : Résultat de la régression pour la variable « engagement mutualiste »

De même, le fait d'exercer des fonctions dirigeantes dans la mutualité joue un rôle et augmente considérablement la probabilité d'avoir un degré de centralité élevé par rapport au non investissement. Là encore, l'hypothèse de départ se trouve confirmée. D'ailleurs, l'on remarque que le pétitionnaire ayant le degré de centralité le plus élevé n'est autre qu'Alphonse Fromillon (1801-1876), le beau-frère de Jean-Baptiste Cotte. Alphonse est né à Grenoble le 3 février 1801, dans le quartier Saint-Laurent[2]. Fils d'un maçon, il épouse à Grenoble le 9 janvier 1828 Alexandrine Sappey[3]. L'acte de mariage précise qu'Alphonse est gantier et qu'il vit dans la rue Saint-Laurent, tout comme sa future épouse. Les quatre témoins sont tous gantiers et domiciliés à Grenoble : Léon Pierre Tallard, 34 ans ; Jean Louis Napoléon Drevon, 25 ans ; André Bouteille, 39 ans et Joseph Lesbros, 26 ans. Les quatre signent la pétition du 30 avril 1845. Sur l'acte de naissance de sa fille Emilie, née à Grenoble le 22 janvier 1842, on retrouve à nouveau comme témoins deux gantiers pétitionnaires : Charles Michallet et Félix Champion, le premier étant une figure mutualiste de premier ordre[4]. Alphonse est toujours domicilié dans

[1] Jean-Noël Retière, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 2003, nº 63, p. 121-143.
[2] AMMG 1 E 9 / 5, Commune de Grenoble, acte de naissance d'Alphonse Fromillon, 3 février 1801.
[3] AMMG 2 E 36 / 1, Commune de Grenoble, acte de mariage d'Alphonse Fromillon et d'Alexandrine Sappey, 9 janvier 1828.
[4] AMMG 1 E 50 / 1, Commune de Grenoble, acte de naissance d'Émilie Caroline Fromillon, 22 janvier 1842.

la rue Saint-Laurent, au numéro 53. La qualité des témoins traduit donc sa parfaite insertion dans la communauté gantière. Cela n'est sans doute pas étranger au fait qu'il soit administrateur puis président de la Société des gantiers au tournant des décennies 1830 et 1840. D'ailleurs, en 1845, il est pressenti pour être conseiller prud'hommal[1]. Le 30 avril 1845, Alphonse signe la deuxième liste de la pétition en second, juste derrière Charles Michallet. Son acte de décès est établi le 14 avril 1876. Toujours gantier, il était domicilié au 37 rue Saint-Laurent et meurt sans le sou[2].

Alphonse Fromillon s'inscrit donc en parfaite compatibilité avec les conclusions de la régression linéaire relatives à l'engagement mutualiste, à la trajectoire résidentielle ainsi qu'à la catégorie professionnelle des témoins. Mais qu'en est-il des autres variables introduites dans le modèle ?

Tout d'abord, à l'image d'Alphonse Fromillon qui meurt sans laisser aucun bien, il apparaît nettement que le patrimoine n'est pas corrélé à la centralité. Concernant les réseaux personnels, seule la profession des témoins joue, contrairement au type de solidarité et à l'importance de la présence familiale. Aucune des modalités introduites dans ces deux catégories ne joue de manière statistiquement significative. En réalité, ces trois variables avaient été intégrées dans le modèle en guise d'hypothèse, mais n'avaient pas été perçues comme pouvant être tout à fait déterminantes. Par conséquent, le résultat n'infirme pas d'hypothèse structurante.

Il en va différemment pour les trois autres variables, relatives à l'âge et à la situation matrimoniale, à la profession des pères à la naissance ainsi qu'à la profession des beaux-pères au mariage. Contrairement à ce qu'on aurait pu supposer, aucune des modalités introduites au sein de ces variables ne joue de rôle significatif, ce qui vient infirmer certaines hypothèses de départ. Ainsi, un pétitionnaire marié de 45 ans n'a pas plus de chances d'être central qu'un pétitionnaire célibataire de 25 ans. Concernant la profession des pères à la naissance, aucune modalité n'apparaît plus significative qu'une autre. En d'autres termes, le fait d'avoir un père gantier ne rendra pas un pétitionnaire plus central qu'un gantier fils de cultivateur ou commerçant. Cette conclusion est quelque peu déroutante : contrairement à ce que nous avions

[1] AMMG 7 F 2, Liste des ouvriers pressentis pour le conseil des prud'hommes, 1845.
[2] AMMG 2 E 84 / 4, Commune de Grenoble, acte de décès d'Alphonse Fromillon, 14 avril 1876 ; ADI 3 Q 11 / 2262, Bureau de Grenoble, Table des successions et absences, Alphonse Fromillon.

pressenti -et démontré à travers le cas individuel de Jean-Baptiste Cotte- l'ancrage dans une lignée de gantiers ne semble pas être un atout déterminant pour s'insérer dans le milieu gantier. De la même manière et de façon tout aussi surprenante, la profession des beaux-pères ne présente aucune modalité prenant le pas sur l'autre. S'allier avec une famille de gantiers ne rendra pas un pétitionnaire plus central qu'un autre qui s'allie avec une famille de cultivateurs.

Ces résultats impliquent un constat : la centralité est moins le produit d'un héritage que l'expression d'une « capacité à ». Autrement dit, ce n'est pas parce qu'*ego* est issu d'une famille de gantiers qu'il sera central dans cet univers. Par contre, malgré l'absence d'héritage professionnel ou relationnel, un individu, même né hors de Grenoble, peut devenir tout à fait central dans la communauté. Pour cela, trois facteurs augmentent considérablement ses chances. La résidence dans le quartier Saint-Laurent favorise le contact avec le milieu gantier et les réseaux d'interconnaissance. Cela conduit *ego* à s'entourer de témoins gantiers, tandis que l'engagement dans les institutions de secours mutuels achève de le placer au cœur de l'interconnaissance. Finalement, à cette aune, il apparaît que les communautés domestiques et de voisinage doivent être envisagées de manière souple : elles sont façonnées par les trajectoires de leurs membres qui y entrent et en partent. Les communautés se défont et se reforment constamment. Se pencher sur les trajectoires individuelles des pétitionnaires de 1845 invite donc à mettre l'accent sur l'expérience ainsi que sur les facteurs et les dynamiques observés à l'échelle des cycles de vie individuels plus que sur les héritages, les positions familialement établies et l'idée de détermination. Le champ des possibles semble ouvert et l'espace social n'est pas cloisonné.

Cette ouverture du milieu s'explique en partie par le contexte des années 1830-1840 qui correspond à une période d'essor et de structuration de l'activité gantière En effet, après un moment de déclin au début du XIXe siècle, où il ne subsiste en 1806 que 50 fabricants de gants, 180 coupeurs et 1 500 à 1 600 ouvrières couturières pour une production annuelle de 93 600 douzaines de paires de gants[1], l'activité reprend progressivement[2]. En 1850 la fabrique grenobloise produit 400 000 douzaines, pour un chiffre d'affaires de 9 120 000 francs. Il ne faut alors pas moins de 2 500 000 peaux de chevreaux, provenant de France, Suisse, Allemagne et Italie pour alimenter la ganterie grenobloise. La production est principalement écoulée en direction de l'Amérique (190 000 douzaines) et de l'Angleterre (100 000 douzaines). Le

[1] F. Rouillon, *Notice historique sur la ganterie à Grenoble*, *op. cit.*, p. 21.

[2] Sur le rythme précis du développement de l'activité, nous renvoyons au premier chapitre de la thèse d'A. Colonel-Coquet, *Histoire de la ganterie grenobloise, des entreprises et des acteurs : une mutation de la fabrique à l'industrie puis à l'artisanat de 1789 à nos jours*, *op. cit.*

marché national absorbe 60 000 douzaines et 40 000 sont expédiées dans divers pays européens (Russie, Allemagne et Italie notamment)[1]. C'est également pendant cette phase de prospérité que Xavier Jouvin, met au point la « main de fer » et introduit ainsi une mutation technique importante. Son engagement à verser une somme de cinq centimes par douzaine de paires de gants produits grâce à son invention au profit de la Société de prévoyance et de bienfaisance mutuelle des gantiers de la ville la vivifie. Par ailleurs, cet essor amorce une régulation des relations professionnelles, qui prend corps dans le projet d'instaurer un conseil des prud'hommes.

Les effectifs des coupeurs accompagnent ce mouvement : leur augmentation implique un élargissement du recrutement en dehors du milieu gantier : sur les 243 pétitionnaires du réseau, seulement 77 (soit 29%) ont, selon leurs actes de naissance, un père exerçant une profession en rapport avec la ganterie. À cette aune, dans une fabrique gantière en construction et dans une communauté en formation, l'héritage apparaît moins déterminant que l'expérience : la centralité se construit grâce à l'agentivité.

[1] F. Rouillon, *Notice historique sur la ganterie à Grenoble*, *op. cit.*, p. 21.

Conclusion

Organisée sur le modèle de la fabrique collective, la ganterie occupe une place centrale à Grenoble au milieu du XIXe siècle. L'ouvrier coupeur gantier, dont les savoir-faire sont déterminants pour assurer une production de qualité, occupe une place privilégiée dans les chaînes de coopération. Appartenant à l'élite ouvrière, les gantiers s'investissent précocement dans la mutualité. Par ailleurs, leur l'initiative de pétitionner pour instaurer un conseil des prud'hommes manifeste une volonté d'œuvrer en faveur de la régulation des relations de travail.

La sociographie menée permet de mieux saisir ce groupe social et de reconstruire l'un des rouages essentiels sur lequel repose le fonctionnement de la fabrique, à savoir la communauté. C'est en reconstruisant les trajectoires de ses membres que nous avons démontré son existence et ses caractéristiques. La communauté est ainsi formée de plus petites entités qui prennent forme dans le cadre domestique et du voisinage. L'une de leurs fonctions premières est la transmission des savoir-faire et savoir-être professionnels. Réglant les alliances et la sociabilité, la communauté unit le groupe et nourrit l'écosystème productif de la fabrique. Il s'agit en quelque sorte d'une courroie de transmission dont le bon fonctionnement garantit la prospérité du système.

Ce fonctionnement communautaire a pu être mis en évidence grâce aux méthodes quantitatives. Mais leur usage permet d'aller plus loin. L'analyse des positions individuelles des pétitionnaires dans la trame sociale de la communauté menée grâce à la régression linéaire atteste du faible poids des héritages et, à l'inverse, de l'importance que revêt l'agentivité. Ceci montre que la communauté est malléable et poreuse. Ses contours évoluent continuellement en fonction du visage de la fabrique.

Dans ce chapitre, la communauté a été saisie par un prisme synchronique puisque l'analyse est centrée sur la pétition du 30 avril 1845. Il importe à présent de considérer les trajectoires professionnelles des pétitionnaires dans toute leur étendue afin de montrer comment les mobilités travaillent la communauté.

Chapitre 2. Une communauté traversée par des mobilités spatiales et professionnelles

Comme nous l'avons montré au chapitre précédent, les relations interpersonnelles naissent dans le cadre du voisinage où les immeubles constituent les unités élémentaires de la fabrique collective. En fréquentant tel quartier, en s'investissant dans la mutualité et en s'intégrant au milieu gantier, les individus se donnent les moyens de s'insérer dans la trame sociale et les réseaux interpersonnels qui structurent la communauté.

Pour autant, elle ne se présente pas comme une entité figée. Ses formes évoluent au cours du temps, tout comme les positions individuelles de ses membres. La démarche micro-historique, soucieuse d'articuler les échelles d'observation micro et mésoscopique[1], permet d'appréhender cette communauté de manière dynamique. Alors que le chapitre précédent était focalisé sur la pétition de 1845, l'objectif ici est de saisir l'ensemble des cycles de vie des pétitionnaires pour cerner les mobilités qui traversent la communauté, contribuant par-là à la former et à la reformer continuellement.

Soulignons d'emblée que le terme de mobilité est résolument polysémique[2] et concerne des phénomènes historiquement situés : les mobilités dépendent étroitement du contexte au sein duquel elles s'inscrivent. Dans ce chapitre, nous en envisageons deux principales.

Spatialement, Grenoble ne constitue pas un isolat mais est insérée dans un réseau français et européen de fabriques gantières. Les circulations ouvrières qui s'y tiennent sont étroitement liées à l'acquisition et à la valorisation des savoir-faire techniques.

Professionnellement, l'analyse des successions d'états composant les trajectoires individuelles montre qu'il existe un phénomène de mobilité inter-statutaire. De nombreux ouvriers tentent en effet, à un moment de leur cycle de vie, d'accéder à l'indépendance en ouvrant un petit atelier. Cette aspiration peut être interprétée comme une quête d'autonomie et une forme d'émancipation, rejoignant par-là l'idéal de « sécurité-propriété » caractérisant le XIXe siècle[3]. Mais au-delà, il conduit à s'interroger sur les frontières de la communauté.

---

[1] P.-A. Rosental, « Pour une analyse mésoscopique des migrations », art cit.

[2] Yves Grafmeyer, « En guise de conclusion : mobilités ou mobilité ? », *Cahiers du centre Pierre Léon*, 1992, n° 2-3-4, p. 149-154.

[3] J. Caranton, *Les fabriques de la « paix sociale ». Acteurs et enjeux de la régulation sociale (Grenoble,1842-1938)*, *op. cit.*, chapitre 3.

À travers l'appréhension des mobilités spatiales et professionnelles, il s'agira de nouer trois fils conducteurs. Le premier relève de la cohésion communautaire : dans quelle mesure les mobilités observées la soudent ou au contraire la déstructurent ? Quitter la condition ouvrière signifie-t-il *de facto* quitter la communauté ? Ensuite, nous nous interrogerons sur le lien entre appartenance communautaire et mobilité professionnelle en cherchant à savoir si les déterminants fondant l'ancrage dans le monde du gant (transmission professionnelle, domiciliation dans le quartier Saint-Laurent, intégration dans les réseaux mutualistes, etc.) jouent un rôle dans les tentatives d'accès à l'indépendance des pétitionnaires. Enfin, le retour à l'échelle individuelle par le biais des patrimoines possédés en fin de vie permet d'interroger l'unité du groupe et les facteurs de différenciation.

La première section du chapitre abordera les circulations ouvrières en direction d'autres fabriques gantières, tant en France qu'à l'international. Alors que l'historiographie insiste sur la particularité et l'excellence du savoir-faire grenoblois, nous montrons que la qualification ouvrière se nourrit d'apports extérieurs. En second lieu, il s'agira, grâce à la prosopographie, d'analyser les trajectoires professionnelles des pétitionnaires de 1845 de façon diachronique. Un codage des états professionnels est mis en œuvre afin de comparer les trajectoires entre elles. La troisième section traite plus spécifiquement de l'accès à l'indépendance. Le fait, pour un ouvrier, de s'établir à son compte, constitue une réalité matérielle et sociale tangible. Or, cette ascension est fortement critiquée par les auteurs contemporains, qui soulignent l'absence de compétences commerciales de ces nombreux indépendants. Pour autant, il nous semble que la mobilité inter-statutaire est plus complexe à appréhender. Pour l'objectiver, et donc dépasser le simple constat, nous construisons un modèle de régression logistique afin d'identifier les facteurs qui entrent en jeu dans la décision de tenter l'accès à l'indépendance. Enfin, en corrélant la mobilité professionnelle et le patrimoine en fin de vie, nous mettons en évidence les facteurs de différenciation caractérisant le groupe des pétitionnaires de 1845.

1. Des circulations ouvrières à l'échelle française et européenne

Il existe aujourd'hui un consensus historiographique autour de l'idée d'un « peuple pas si immobile[1] ». En se penchant sur les trajectoires individuelles, les micro-historiens ont mis en lumière les multiples migrations dans la France du XIXe siècle. Avant tout laborieuses, elles concernent en particulier les membres des classes populaires, qui mettent en œuvre des projets migratoires, bien souvent mûris dans le cadre de la sphère familiale[2]. Ce phénomène de migrations laborieuses est patent dans la ganterie grenobloise, où de nombreux ouvriers gantiers migrent, souvent dans leur jeunesse et temporairement, vers d'autres fabriques gantières. Or, ces mobilités participent d'une circulation des savoir-faire techniques qui contribue à interroger à nouveaux frais les modalités d'apprentissage des ouvriers gantiers tout comme les influences des autres fabriques sur le savoir-faire grenoblois. Les migrations laborieuses dépendent étroitement des ressources offertes par la communauté. Ce sont les relations interpersonnelles qui motivent le projet d'acquérir un savoir-faire dans une autre localité.

1.1. Une mobilité spatiale qui s'inscrit dans une quête de qualification

La fabrique grenobloise ne se présente pas comme un centre de production isolé. Elle entretient des contacts avec d'autres fabriques françaises et européennes et s'insère ainsi dans un espace où circulent capitaux, marchandises, hommes et savoir-faire. La principale manifestation de ces connexions internationales intervient en 1869, lorsque la Société de prévoyance et de bienfaisance mutuelle des gantiers de Grenoble entreprend de lancer une souscription afin d'ériger une statue en l'honneur de Xavier Jouvin (1801-1844), considéré

[1] Anne-Sophie Bruno, Jean-Numa Ducange et François Jarrige, « Un peuple pas si immobile. Mobilités et mondes du travail » dans *D'ici et d'ailleurs. Histoires globales de la France contemporaine*, Paris, La Découverte, 2021, p. 207-245. Sur les mobilités spatiales, parmi une abondante bibliographie, voir Claire Lemercier et Paul-André Rosental, « Les migrations dans le Nord de la France au XIXe siècle. Dynamique des structures spatiales et mouvements individuels », Université de Lille-I, 2008 ; J.-L. Pinol, *Les mobilités de la grande ville. Lyon, fin XIXe-début* XX*e, op. cit.* ; Didier Terrier, « Le grand remue-ménage: la mobilité géographique des populations ouvrières de la vallée de la Lys au milieu du XIXe siècle », *Revue du Nord*, 1997, n° 320-321, p. 549-575 ; Andrea Caracausi, Nicoletta Rolla et Marco Schnyder, *Travail et mobilité en Europe, XVIe-XIXe siècles*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2018 ; Leslie Page Moch, *Moving Europeans : Migration in Western Europe since 1650*, Bloomington, Indiana University Press, 1992.

[2] P.-A. Rosental, *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du 19e siècle*, *op. cit.*

comme bienfaiteur des ouvriers. Parmi les vingt-cinq listes de souscription publiées entre le 18 avril et le 13 octobre 1869 dans le journal *L'Impartial dauphinois*, réunissant au total plus de 6 000 francs, deux proviennent de l'étranger. Ainsi, la septième émane de Madrid, et plus particulièrement de la fabrique de M. Dubost, « marchand gantier à Madrid [1]», qui offre personnellement 100 francs. Cinq de ses ouvriers, présentant des patronymes espagnols, participent également : trois offrent deux francs, un quatre francs et un dernier cinq francs. Pierre Toussaint Dubost est grenoblois. Il naît à Grenoble le 31 octobre 1809 et se marie dans la même ville le 2 août 1837. Il est alors déjà « marchand gantier[2] ».

La quatorzième liste, elle, émane de « M. Jourdan, gantier à Saint-Pétersbourg » et réunit 30 contributions. La consonance française des patronymes atteste d'une expatriation. Ainsi, Jourdan père et ses deux fils sont grenoblois[3], tout comme six de leurs ouvriers. Plusieurs autres contributeurs sont originaires de villes où sont implantées des fabriques gantières. C'est le cas de Charles Victor Malaval, ouvrier coupeur né à Millau[4], d'Auguste Duval, de Chaumont[5] ou encore de Laurent Meyrieux, natif de Paris[6].

Ces connexions internationales de la fabrique grenobloise que mettent en évidence la souscription de 1869 lui préexistent. Cette dimension se lit à travers les mobilités laborieuses[7]. Ainsi, lorsqu'il analyse les résultats du recensement de la population de 1841, le Préfet de l'Isère fait part au maire de Grenoble de son étonnement vis-à-vis du dépeuplement de la cité :

> La population de Grenoble, qui était en 1836 de 28 969 habitants, est tombée en 1841 à 25 526. La ville a donc perdu, en 5 années, 3 442 habitants. Ainsi, pendant que la population générale augmente sur tous les points de la France

[1] L*'Impartial dauphinois*, année 1869, 18 avril (liste 1), 23 avril (liste 2), 25 avril (liste 3), 28 avril (liste 4), 30 avril (liste 5), 26 mai (liste 6), 30 mai (liste 7), 18 juin (liste 8), 25 juin (liste 9), 27 juin (liste 10), 2 juillet (liste 11), 7 juillet (liste 12), 11 juillet (liste 13), 18 juillet (liste 14), 25 juillet (liste 15), 1er août (liste 16), 8 août (liste 17), 20 août (liste 18), 29 août (liste 19), 8 septembre (liste 20), 15 septembre (liste 21), 19 septembre (liste 22), 26 septembre (liste 23), 3 octobre (liste 24), 13 octobre (liste 25).

[2] AMMG 2 E 45 / 8, Commune de Grenoble, acte de mariage de Pierre Toussaint Dubost et de Marie Crepet, 2 août 1837.

[3] AMMG 1 E 21 / 1, Commune de Grenoble, acte de naissance de Jacques Joseph Jourdan, 20 janvier 1813 ; AMMG 1 E 50 / 4, acte de naissance d'Édouard Marcellin Joseph Jourdan, 30 mars 1842 ; AMMG 1 E 56 / 3, acte de naissance d'Alexandre Joseph Jourdan, 10 février 1848.

[4] Archives départementales de l'Aveyron 4 E 157-54, Commune de Millau, acte de mariage de Charles Victor Malaval et de Marie Rataboul, 26 avril 1860.

[5] Archives départementales de la Haute-Marne 1 E 121 / 33, Commune de Chaumont, acte de naissance d'Antoine Auguste Duval, 26 août 1823.

[6] Archive de Paris V 4 E 2974, Commune de Paris, 5ème arrondissement, acte de mariage d'Alexandre Edmond Gaspard Meyrieux et d'Anne Catherine Ravet, 28 décembre 1871.

[7] De façon générale, les migrations laborieuses destinées à l'acquisition d'un savoir-faire technique remontent au moins à l'époque moderne. Voir notamment Corine Maitte, *Les chemins de verre. Les migrations des verriers d'Altare et de Venise (XVIe - XIXe sicèles)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009.

> et surtout dans le département de l'Isère dans une forte proportion, Grenoble se dépeuple d'une manière frappante. Ne pensez-vous pas, Monsieur le Maire, qu'il serait opportun de nommer une commission et d'ouvrir une sorte d'enquête pour rechercher et constater les causes d'un résultat aussi déplorable. […] La dépopulation de la ville doit donc être attribuée surtout à des émigrations. […] On a parlé de l'émigration des gantiers et des peigneurs de chanvre. J'ai fréquemment l'occasion de voir les commissaires généraux des sociétés de bienfaisance mutuelle de la ville. Ces commissaires généraux m'ont assuré que l'émigration des ouvriers gantiers et des ouvriers peigneurs de chanvre était à peine appréciable[1]

Dans sa lettre, le Préfet émet l'hypothèse, pour la contredire aussitôt, que l'émigration caractériserait les gantiers et les peigneurs de chanvre. Si l'information a été démentie par les « commissaires généraux des sociétés de bienfaisance mutuelle de la ville », l'assertion est révélatrice d'un phénomène bien réel, même s'il n'est pas de nature à influencer à lui seul le solde migratoire négatif de la ville. Dans les propos des mutualistes rapportés par le préfet, seule une estimation d'une émigration « à peine appréciable » est fournie.

Pour tenter de rendre compte de « l'émigration des gantiers », nous proposons de mobiliser les recensements militaires de la ville de Grenoble[2]. Tenus sous la responsabilité des édiles municipales, ils sont établis annuellement, au début du mois de janvier. Il s'agit de recenser « les jeunes gens qui auront accompli leur vingtième année avant le 1er du mois[3] » en vue de l'accomplissement du service militaire. Les registres sont d'abord divisés par cantons[4]. En leur sein, les individus sont classés par ordre alphabétique. Chaque jeune homme porte un « numéro d'ordre » et se voit décrit selon différents attributs. Les principaux concernent les informations patronymiques, le lieu et la date de naissance, le lieu de résidence (un distinguo est parfois fait entre celui des jeunes gens et celui de leurs parents), la profession (des jeunes gens et de leurs parents), les noms des parents, ainsi que diverses informations (numéro de tirage par exemple). En croisant les informations liées à la profession, à la commune de naissance, au lieu de résidence des parents et à celui des individus, il est possible de savoir si

[1] AMMG 1 F 2, Lettre du Préfet de l'Isère au maire de Grenoble, 21 décembre 1842.

[2] En ce qui concerne l'utilisation des recensements militaires dans l'étude des migrations, voir Michel Papy, « Les recensements militaires, sources d'étude sur les migrations : l'exemple d'Oloron dans la première moitié du XIXe siècle », *Annales du Midi*, 1970, n° 82-99, p. 354-394.

[3] AMMG 1 H 37, Commune de Grenoble, tableau de recensement pour la classe de 1845.

[4] Grenoble est découpée en trois cantons : Nord, Est et Sud. Ce découpage sert également pour les listes nominatives des recensements de la population notamment.

l'individu en question a fréquenté, avant son service militaire, une autre localité. Dans le cas des gantiers, on peut ainsi savoir s'ils se sont rendus dans une autre fabrique gantière, en France ou à l'étranger.

La bonne conservation des recensements militaires à Grenoble rend possible la reconstruction de séries. Ici, deux coupes ont été effectuées, comportant chacune cinq années. La première porte sur la période 1835-1840 tandis que la seconde embrasse la séquence 1845-1850, qui encadrent la pétition[1]. Pour chacun des registres, un relevé exhaustif des gantiers a été effectué[2]. Les résultats sont reproduits dans les deux tableaux et graphiques suivants.

Année	1835	1836	1837	1838	1839	1840
Pourcentage des ouvriers gantiers résidant dans une fabrique française (autre que Grenoble) ou européenne	20,6%	10,5%	9%	21,4%	20%	30%
Nombre total de gantiers	29	19	22	14	15	20

Tableau 7 : Pourcentage des ouvriers gantiers résidant dans une fabrique française ou européenne autre que Grenoble (1835-1840)

Année	1845	1846	1847	1848	1849	1850
Pourcentage des ouvriers gantiers résidant dans une fabrique française (autre que Grenoble) ou européenne	19,35%	27,5%	20%	8,5%	20%	12,19%
Nombre total de gantiers	31	40	32	47	35	41

Tableau 8 : Pourcentage des ouvriers gantiers résidant dans une fabrique française ou européenne autre que Grenoble (1845-1850)

[1] L'année de naissance médiane des pétitionnaires identifiés est 1809. Ces derniers ont donc 36 ans au moment de signer la pétition. 25% naissent entre 1770 et 1800. 25% naissent entre 1800 et 1809, 25% entre 1809 et 1818 et un dernier quart entre 1818 et 1831. Le pétitionnaire le plus âgé a donc 75 ans tandis que le plus jeune a 14 ans.
[2] Pour la période 1835-1840 : AMMG 1 H 27 à 32, Conscription : tableaux de recensement de classes (1835 à 1840). Pour la période 1845-1850 : AMMG 1 H 37 à 42, Conscription : tableaux de recensement de classes (1845 à 1850).

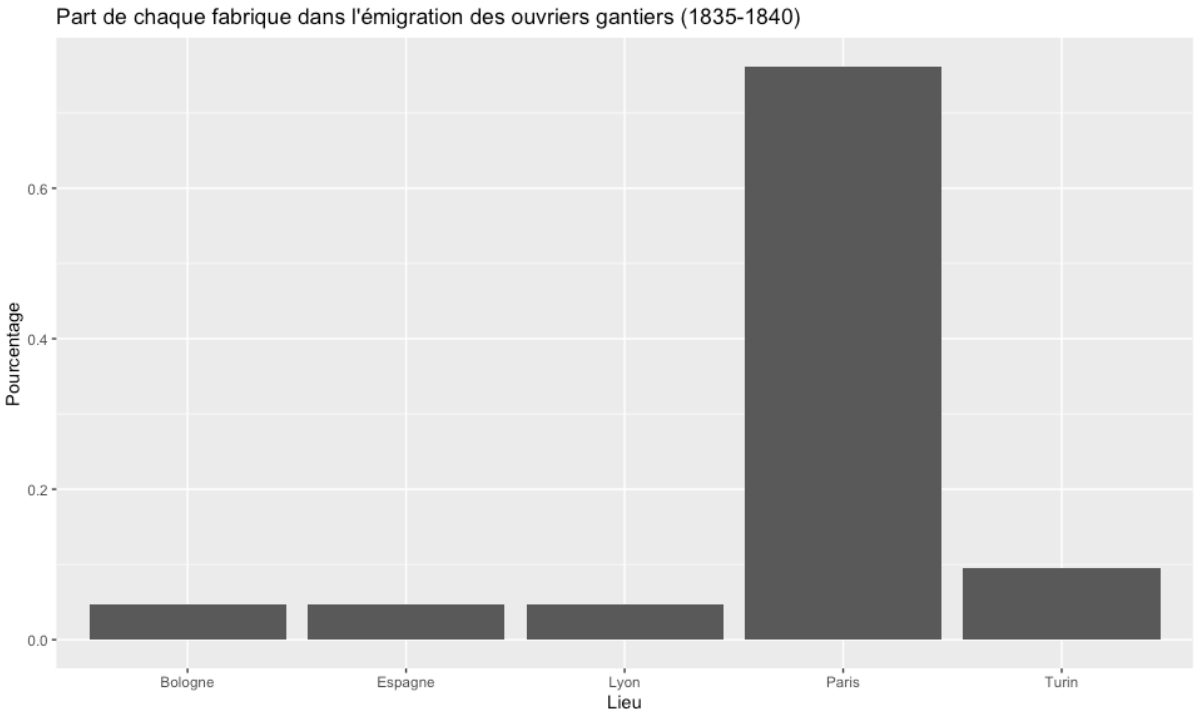

Graphique 6 : Part (en %) de chaque fabrique dans l'émigration des ouvriers gantiers (période 1835-1840)

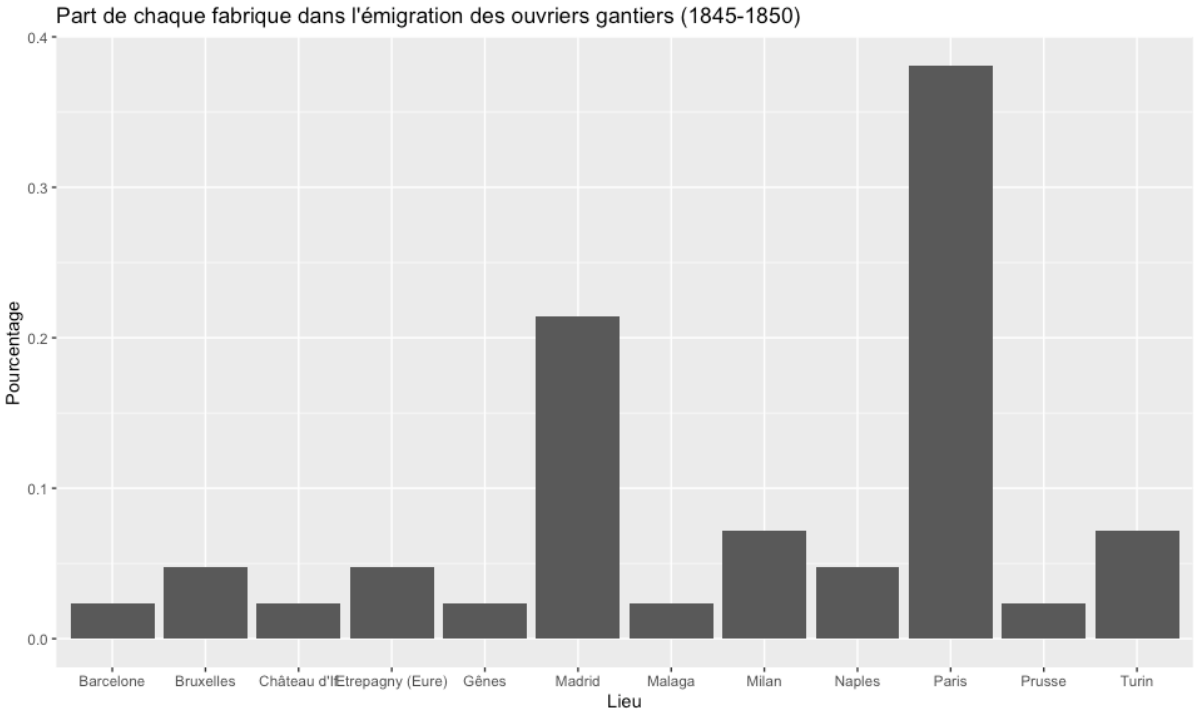

Graphique 7 : Part (en %) de chaque fabrique dans l'émigration des ouvriers gantiers (période 1845-1850)

En dépit de variations interannuelles parfois importantes, l'on remarque que le pourcentage de gantiers vivant, à l'aube de leurs 20 ans, dans une ville autre que Grenoble est substantiel. Sur la période 1835-1840, leur part s'élève en moyenne à 18,53%, puis 17,92% dans les années 1845-1850. Certaines années enregistrent des records. Par exemple, en 1840, ce ne sont pas moins de 30% des conscrits gantiers qui résident en dehors de Grenoble. Les lieux fréquentés sont multiples. Sur l'ensemble des deux périodes, le poids de Paris est prédominant (le taux avoisine 80% sur la première période et près de 40% sur la seconde), alors que les autres centres de production gantière français (Saint-Junien, Millau, Chaumont, Troyes notamment) ne sont pas représentés. En revanche, l'on observe que de nombreux gantiers prennent le chemin des principales fabriques européennes. C'est le cas de l'Italie avec Naples, Milan, Turin ou Gênes, de l'Espagne avec Madrid ou encore de la Belgique avec Bruxelles.

Malgré le biais lié à l'effet de source (puisque les recensements militaires concernent des jeunes hommes âgés de 20 ans), il s'agit de migrations de jeunesse liées à l'acquisition d'une qualification. L'apprentissage de l'ouvrier gantier intervenant généralement à partir de 14 ans et durant 18 mois, il est vraisemblable que la fréquentation d'autres fabriques gantières avant le service militaire ait vocation à peaufiner le tour de main. S'esquisse donc, dès la première moitié du XIXe siècle et avant l'âge d'or de la ganterie grenobloise de la décennie 1860-1870, un parcours de qualification inter-fabriques. La circulation des savoir-faire et des techniques à l'échelle française et européenne invite à reconsidérer à la fois les modalités d'apprentissage du métier de gantier et l'excellence du savoir-faire grenoblois mis en avant par l'historiographie locale, qui construit un récit autour de l'image du gant de Grenoble[1]. Comme le montre Audrey Colonel-Coquet, la ganterie grenobloise se nourrit d'apports extérieurs puisque des patrons anglo-saxons et des mains-d'œuvre -notamment italiennes- s'installent à Grenoble[2]. Ces apports concernent également le savoir-faire technique, qui n'est pas uniquement produit et reproduit localement.

[1] Sur ce point, voir le septième chapitre de la thèse d'Audrey Colonel-Coquet intitulé « 'Grenoble ,capitale de la ganterie' : Publicité, image commerciale et affirmation d'une identité socio-territoriale bâtie autour de la ganterie », dans A. Colonel-Coquet, *Histoire de la ganterie grenobloise, des entreprises et des acteurs : une mutation de la fabrique à l'industrie puis à l'artisanat de 1789 à nos jours*, *op. cit.*

[2] *Ibid.*

1.2. Migrer à Paris grâce aux réseaux interpersonnels. L'exemple de la fabrique Jouvin

Ces migrations vers d'autres fabriques s'effectuent via les réseaux d'interconnaissance et les liens interpersonnels qui structurent la communauté. Ces réseaux contribuent à la circulation de l'information : on ne se rend pas à Madrid ou à Paris par hasard mais bien parce que l'on connaît quelqu'un qui s'y est rendu ou bien est établi sur place[1]. Cette dimension illustre le rôle des chaînes migratoires présentes en Europe de l'ouest dès le XVIIe siècle et qui se renforcent avec l'industrialisation. Ce système concerne en particulier les migrations temporaires de travail. Ainsi, en France, au XIXe siècle, les zones montagneuses (Auvergne, Pyrénées et Alpes notamment) envoient des migrants en nombre dans la capitale, mais également vers les péninsules ibérique et italienne. Bien souvent, ces migrations sont liées à un métier particulier : ramoneurs savoyards, bougnats auvergnats, maçons creusois, etc.[2]. En migrant à Paris ou dans une autre fabrique, l'on peut supposer que les gantiers grenoblois empruntent ainsi des routes balisées : tel membre de la famille ou collègue est peut-être parti travailler dans une autre localité, éventuellement dans le cadre du compagnonnage. L'insertion dans ces chaînes migratoires permet au migrant de disposer de connaissances sur place, qui peuvent l'aider à se loger ou à trouver un travail.

Les circulations ouvrières sont également favorisées par l'implantation de fabricants grenoblois dans d'autres localités, à l'image des Jouvin, dont l'entreprise est implantée à Grenoble (2 rue Saint-Laurent) et à Paris (8 boulevard de Bonne Nouvelle[3]). Si, originellement, le magasin de Paris était conçu pour écouler les gants produits à Grenoble, les Jouvin implantent un atelier de production dans la capitale[4], dont le fonctionnement repose en grande partie sur une main-d'œuvre d'extraction iséroise.

L'activité parisienne des Jouvin peut être documentée grâce à l'important fonds d'archives conservé aux Archives départementales de l'Isère[5], et notamment le registre d'enregistrement des livrets ouvriers qui concerne l'établissement de Paris[6]. Ce registre, ouvert

---

[1] F. Cribier, « Le logement d'une génération de jeunes parisiens à l'époque du Front Populaire », art cit.

[2] L.P. Moch, *Moving Europeans : Migration in Western Europe since 1650*, *op. cit.*, p. 76-83.

[3] Le siège social de l'entreprise parisienne est plusieurs fois modifié au cours du XIXe siècle.

[4] Notice relative à l'entreprise Jouvin, dans A. Colonel-Coquet, *Dictionnaire historique de la ganterie grenobloise. Acteurs, entreprises et organisations, du XIXe siècle à nos jours*, *op. cit.*, p. 523-542.

[5] ADI 26 J 1-165, *Fonds de la ganterie Jouvin (1822-1965), Répertoire numérique détaillé*, modifié par Caroline Wahl (2019) et Clara Vinourd (2022), version août 2022.

[6] ADI 26 J 72.

le 13 novembre 1855, est établi en application d'une ordonnance du Préfet de police de Paris datée du 15 octobre de la même année, laquelle fait elle-même suite à la loi du 22 juin 1854 et au décret impérial du 30 avril 1855 relatifs au livret ouvrier[1]. Le document a donc vocation à enregistrer les ouvriers employés par la firme Jouvin à Paris. Délivré par le commissaire de police de la section d'Hauteville, il est constitué de cinq feuillets composés d'une double page. Chaque feuillet présente différentes colonnes qui comportent les indications suivantes: « numéro d'ordre », « date d'entrée de l'ouvrier ou du jour où il lui a été confié de l'ouvrage », nom et prénoms, adresse, « catégorie à laquelle appartient l'ouvrier », « lieu de délivrance du livret », « date et numéro de la délivrance du livret », « nom et domicile du chef du dernier établissement où l'ouvrier a été employé », « indication du montant des avances dues par l'ouvrier à son précédent patron », « date de la sortie de l'ouvrier ou du jour où il a cessé d'être employé », « avances dues par l'ouvrier à sa sortie », « observations ». Au total, le document contient des informations nominatives sur 134 ouvriers employés par les Jouvin à partir de la date d'établissement du registre et jusqu'en 1867[2]. Que montre ce registre ?

En premier lieu, il apparaît qu'une majorité (50,38%) des gantiers employés par les Jouvin à Paris sont d'extraction grenobloise. On retrouve également quelques individus provenant de communes proches, comme la Tronche, Saint-Georges-de-Commiers, Sassenage ou encore Villard-de-Lans. Les gantiers parisiens représentent de leur côté 44,27% des effectifs employés. Un seul autre gantier provient d'une autre fabrique française, Chaumont. Ainsi, les Jouvin s'appuient en grande partie sur une main-d'œuvre déjà connue. D'ailleurs, sur les 52 ouvriers grenoblois, neuf travaillaient déjà pour la fabrique Jouvin de Grenoble, et les autres ont été employés par les principaux fabricants locaux : Rouillon, Calvat, Navizet, Drevon, Guignié, Bergeri, Francoz, etc.

Le registre fournissant des informations sur les employeurs précédents, l'on peut également analyser les carrières des ouvriers avant leur embauche chez les Jouvin de Paris. On remarque ainsi que de nombreux gantiers originaires de Grenoble travaillaient déjà dans la capitale pour d'autres fabricants. À l'image de ce que nous avons pu mettre en évidence

[1] Sur les livrets ouvriers, voir Paul Delsalle, « Du billet de congé au contrat d'apprentissage : les archives des livrets d'employés et d'ouvriers (XVIe-XXe siècle) », *Revue du Nord*, 1993, n° 300, p. 285-301 ; Jean-Pierre Le Crom, « Le livret ouvrier: entre assujettissement et reconnaissance de soi » dans Yvon Le Gall, Dominique Gaurier et Pierre-Yannick Le Gall (eds.), *Du droit du travail au droit de l'humanité. Études offertes à Jean-Philippe Hesse*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 91-100 ; Jeanne-Marie Tuffery-Andrieu, « L'encadrement juridique du voyage ouvrier au XIXe siècle » dans Dominique Dinet et Jean-Noël Grandhomme (eds.), *Les formes du voyage. Approches interdisciplinaires*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2010, p. 265-283.

[2] Voir Annexe 3.

précédemment avec les recensements militaires, certains ont fréquenté d'autres fabriques françaises (Chaumont) ou européennes (Bruxelles). Mais la mobilité n'est pas propre aux ouvriers grenoblois. Ainsi, certains ouvriers parisiens se sont également rendus à Grenoble, à Chaumont, à Bruxelles ou encore à Milan, attestant de l'existence d'un vaste espace de circulation gantier. Ces considérations amènent à penser que l'apprentissage initial du coupeur, si codifié et complet soit-t-il, ne suffit pas nécessairement pour travailler dans les maisons de ganterie les plus réputées. Dans leur atelier parisien, les Jouvin semblent privilégier des ouvriers ayant connu une expérience préalable fondée sur la fréquentation de maisons situées dans diverses fabriques françaises, voire européennes. Ces parcours de qualification permettent au coupeur d'acquérir des techniques diversifiées et d'obtenir une vision complète du métier, les rendant aptes à s'adapter, peut-on penser, plus facilement aux demandes fluctuantes de la mode et à la variété des produits qui en découle.

Le calcul de la durée séparant la délivrance du livret à l'ouvrier (considérée comme le début de la vie professionnelle) de la date d'embauche chez les Jouvin montre que l'entreprise emploie des ouvriers relativement jeunes. En moyenne, ils ont 5,62 ans d'expérience avant d'être embauchés. Mais ce chiffre masque une différence importante entre Parisiens et Grenoblois. Tandis que les premiers ont en moyenne 7,21 ans d'expérience, les seconds en ont 4,78 ans. Les Grenoblois sont donc plus jeunes que les Parisiens, ce qui corrobore les conclusions formulées à l'issue de l'analyse des recensements militaires, qui montraient que de vastes contingents de gantiers grenoblois migraient à Paris dans leur jeunesse, immédiatement après leur apprentissage et avant leurs vingt ans, afin de parfaire leur tour de main.

La durée de présence dans l'entreprise est de 3,26 ans en moyenne, mais avec des différences majeures entre Parisiens (5,55 ans) et Grenoblois (1,77 ans, soit 21,2 mois). Comment interpréter cette divergence majeure ? À la lumière de ce que nous avons montré *supra*, l'hypothèse est celle de la migration temporaire : pour les Grenoblois, travailler à Paris s'insère dans un parcours de qualification intervenant dans la jeunesse ouvrière, immédiatement après la fin de l'apprentissage. Une fois l'expérience accumulée, ils s'en retournent à Grenoble pour poursuivre leur carrière, mais peut-être aussi s'installer à leur compte et surtout prendre femme.

Si aucun des pétitionnaires n'a été repéré dans le registre des livrets d'ouvriers employés par les Jouvin à Paris, la prosopographie met aussi en évidence des circulations. Ainsi de Jean Eugène Couturier, né à Grenoble le 17 août 1824, et recensé en 1836 avec sa famille

montée de Chalemont, dans le quartier Saint-Laurent[1]. En 1844, son nom est consigné sur le recensement militaire de la ville, comme « ouvrier gantier » à Madrid[2]. Le 30 avril 1845, il signe la pétition. En 1851, il est recensé au 2 rue Saint-Hugues et est alors « maître gantier ». Le 30 octobre 1854, Jean Eugène Couturier épouse, toujours à Grenoble, Anne Nancy Primat, la fille d'un fabricant gantier[3]. D'ailleurs, Jean Eugène est également qualifié de « fabricant gantier ». Et le couple compte trois autres fabricants parmi ses témoins, dont Ferdinand Rouillon, avec qui il est par ailleurs associé[4]. Le quatrième est quant à lui banquier. En 1861, Jean Eugène acquiert un appartement au premier étage d'un immeuble situé au n°2 de la rue Vaucanson, d'un revenu annuel estimé à 243 francs[5]. La trajectoire de Jean Eugène Couturier est donc marquée par une double mobilité, spatiale et professionnelle. En effet, d'abord ouvrier, il accède durablement au monde des fabricants[6].

Malgré tout, il serait hasardeux de qualifier ce parcours de mobilité d'ascendant puisque Jean Eugène est lui-même fils d'un fabricant de draps. L'existence d'un héritage patrimonial reconverti dans la ganterie n'est donc pas impossible.

Désormais, l'on peut s'interroger sur l'articulation entre mobilités spatiale et professionnelle : le fait d'avoir enrichi le savoir-faire acquis localement par une expérience à l'étranger a-t-il aidé Jean Eugène à accéder à l'indépendance ? Cette hypothèse amène à considérer les trajectoires professionnelles des pétitionnaires de 1845.

2. Des trajectoires professionnelles majoritairement stables

Les informations prosopographiques recueillies sur les 334 pétitionnaires identifiés permettent d'analyser la nature et l'évolution des trajectoires professionnelles. Dans la mesure où l'appartenance communautaire repose avant tout sur la profession, on peut supposer que la stabilité à l'intérieur de l'univers gantier contribue à souder la communauté.

---

[1] ADI 10 NUM / AC 185 / 1 F 35, Commune de Grenoble, liste nominative du recensement de la population de 1836, montée de Chalemont.

[2] AMMG 1 H 36, Conscription : tableaux de recensement de classes. Classe 1844.

[3] AMMG 2 E 62 / 10, Commune de Grenoble, acte de mariage de Jean Eugène Couturier et de Anne Nancy Primat, 30 octobre 1854.

[4] Audrey Colonel-Coquet, A. Colonel-Coquet, *Dictionnaire historique de la ganterie grenobloise. Acteurs, entreprises et organisations, du XIXe siècle à nos jours*, *op. cit.* Notice de Jean-Eugène Couturier, p. 127.

[5] AMMG, 1 G 7, Matrices des propriétés bâties et non bâties (1824-1864). 1ère division : n° 569 à 1168, H à Z, table des propriétaires (1824-1864).

[6] Une mobilité qui s'inscrit dans un cadre familial puisque son frère est également fabricant de gants et que sa sœur épouse un fabricant de gants.

2.1. Une stabilité dans l'univers gantier

Dans un contexte de développement de la fabrique collective, l'examen des trajectoires des pétitionnaires atteste d'une stabilité dans l'univers gantier.

Les sources ayant permis de reconstituer les trajectoires professionnelles des pétitionnaires de 1845 sont essentiellement composées des actes d'état-civil et des listes nominatives du recensement de la population de la ville de Grenoble. Il s'agit donc de données déclaratives. À l'échelle individuelle, elles sont relativement pauvres et leur emploi suppose de spécifier plusieurs limites. Tout d'abord, nous ne bénéficions d'aucune information sur l'employeur. Il est donc impossible de savoir pour qui travaillent les pétitionnaires[1]. Ensuite, la dénomination professionnelle de « gantier » souffre d'une ambigüité importante dans les sources. Si elle s'applique en général aux ouvriers gantiers, elle est parfois employée pour désigner des fabricants. Du reste, les statuts liés à la fabrication ou au commerce des gants font eux-mêmes l'objet d'appellations aux contours flous. Un fabricant peut ainsi être désigné comme « maître gantier », « fabricant gantier », « marchand gantier » ou encore « marchand-fabricant ». Ainsi, la distinction entre ouvrier et petit indépendant n'est pas toujours aisée. Enfin, à l'échelle du groupe, les informations recueillies sont particulièrement hétérogènes. En effet, alors que les trajectoires professionnelles de certains pétitionnaires sont bien documentées, il arrive que pour d'autres, une unique occurrence soit disponible.

Pour les 334 pétitionnaires qui ont pu être identifiés, notre base de données comptabilise un total de 1 957 déclarations professionnelles, ce qui fait une moyenne de 5,85 déclarations par pétitionnaire. Mais la disparité est grande puisque l'éventail s'étend entre une et 16 déclarations par individu. La précision requise pour mettre en œuvre des méthodes statistiques d'analyse des trajectoires telles que l'analyse de séquence ou l'*event history analysis* n'est pas atteinte. Par conséquent, nous proposons ici de conduire une analyse statistique classique, dont il convient d'interpréter les résultats avec prudence.

Afin de comparer les individus entre eux, un codage des professions a été entrepris, qui met l'accent sur les dynamiques des trajectoires professionnelles. Autrement dit, il s'agit de rendre compte des observations diachroniques et de mettre en évidence les évolutions. Concrètement, pour un même individu, l'exercice consiste à observer l'ensemble des déclarations professionnelles le concernant et à proposer un codage indiquant si *ego* présente

[1] Plus précisément, ces informations sont inégales car quelques-uns ont pu être identifiés comme travaillant pour tel fabricant. Néanmoins, l'information étant trop parcellaire, il est impossible d'introduire cette variable à l'échelle du groupe.

une stabilité dans l'univers gantier, s'il y est entré ou en est sorti, ou encore s'il est pluriactif. Les qualités de « rentier » ou de « propriétaire », souvent présentes dans la période de vieillesse, en tant qu'elles sont moins liées à une appartenance professionnelle qu'à un statut social au contour flou, n'ont pas été considérées.

Catégorie	**Effectifs**
Gantier stable	237
Pluriactivité	32
Accès à la fabrication ou au commerce du gant de façon pérenne	29
Accès à la fabrication ou au commerce du gant de façon transitoire	14
Entrée dans le gant puis sortie	1
Entrée dans le gant puis stabilité	17
Sortie du gant	4
Total	**334**

Tableau 9: Résultats du codage des trajectoires professionnelles

Le tableau 9 reproduit les résultats issus du codage dynamique des professions. Comme on peut le voir, à l'échelle du groupe, c'est bien la stabilité qui domine. En effet, sur 334 pétitionnaires, 237, soit 70,9%, sont « gantiers » tout au long de leur vie professionnelle[1]. C'est-à-dire que, du recensement militaire à 20 ans jusqu'à la dernière occurrence relevée, aucun autre état professionnel que celui de « gantier » ou d'« ouvrier gantier » n'a été relevé, attestant d'un fort ancrage dans le métier. Ces résultats, pour significatifs qu'ils soient, n'ont toutefois rien d'étonnant, et plusieurs facteurs les expliquent. Compte-tenu de la qualification attachée au métier, qui repose sur un apprentissage coûteux, long et exigeant, il est peu « rentable » pour un gantier d'opérer une bifurcation professionnelle, et ce alors même que cette profession domine la hiérarchie des salaires ouvriers[2]. D'autre part, et au moins avant la

[1] Pour ces derniers, les sources indiquent le plus souvent « gantier », mais le qualificatif « ouvrier » est régulièrement ajouté.
[2] Voir chapitre 1, *supra*.

crise amorcée à partir de 1872, le secteur d'activité est porteur et en plein développement, ce qui accroît encore le coût d'un changement d'état.

La catégorie « entrée dans le gant » rassemble 18 pétitionnaires. Il s'agit des individus pour lesquels une autre profession que celle de gantier fut exercée préalablement, notamment au moment du recensement militaire. Comme l'atteste le tableau suivant, ces professions sont variées :

Profession	**Effectifs**
Peigneur de chanvre	4
Commis	2
Propriétaire-cultivateur	2
Tailleur de pierres	2
Boucher	1
Peintre en bâtiment	1
Journalier	1
Boulanger	1
Chapelier	1
Cordier	1
Coiffeur	1
Cordonnier	1

Tableau 10: Professions des pétitionnaires exerçant un autre métier que celui de gantier à 20 ans

Les effectifs étant réduits pour chaque catégorie, il est malaisé d'expliquer précisément ces bifurcations professionnelles, d'autant plus que les motivations individuelles et structurelles peuvent s'enchevêtrer, sans que l'on en saisisse l'intelligibilité. Toutefois, l'on peut penser que l'essor de la ganterie a suscité un attrait pour des ouvriers qui se destinaient primitivement à d'autres secteurs d'activité, dont certains entrent en crise. C'est le cas notamment du peignage de chanvre. Autrefois florissante, l'activité décline au cours de la

première moitié du XIXe siècle[1], ce qui a pu inciter certains ouvriers à se réorienter vers la ganterie.

La « pluriactivité », qui concerne 32 pétitionnaires, a été appliquée aux individus possédant plusieurs états professionnels exercés en alternance avec la profession de gantier. Deux grands profils se distinguent. L'on observe d'une part des individus « inclassables », dont les trajectoires sont complexes à interpréter. Il s'agit d'individus qui présentent une forte instabilité professionnelle. Pour l'illustrer, prenons l'exemple de Louis Hyacinthe Collet (1814-1883). En 1834, alors qu'il a 20 ans, le recensement militaire stipule qu'il est « peigneur de chanvre[2] ». En 1837, lorsqu'il se marie, il est cette fois-ci « gantier[3] », activité qu'il exerce toujours en 1845 au moment de la pétition. En 1846, le recensement nous informe qu'il est devenu « crieur public[4] ». Enfin, en 1883, son acte de décès fait état de sa qualité de « baigneur[5] ». Cette trajectoire erratique sort du schéma général et s'explique probablement par des facteurs individuels qui nous échappent. Ce type de profil reste malgré tout relativement rare.

L'autre profil, beaucoup plus courant, concerne la « pluriactivité de vieillesse[6] ». Il s'agit typiquement du gantier qui capitalise sur ses relations personnelles pour ouvrir un commerce de proximité (café, épicerie) afin de compenser la perte de revenus liée à la vieillesse[7]. À cet égard, le cas d'Antoine Caillat (1812-1892) mérite d'être relaté. Lorsqu'il se marie à Grenoble le 24 décembre 1845, Antoine est « gantier[8] ». En 1856 et en 1861, les recensements nous informent qu'il est cafetier[9]. Cette information est confirmée par une liste de « souscription pour la Pologne » parue dans le journal *L'Impartial Dauphinois* du 3 avril

[1] M. Girousse-Eynac, « Être peigneur de chanvre à Grenoble durant la première moitié du XIXe siècle : de la mobilité avant tout », art cit.

[2] AMMG 1 H 26, Conscription : tableaux de recensement des classes. Classe 1834.

[3] AMMG 2 E 45 / 8, Commune de Grenoble, acte de mariage de Louis Hyacinthe Collet et de Jeanne Marie Didier, 19 août 1837.

[4] ADI 10 NUM / AC 185 / 1 F 47, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population de 1846, 8 rue des Vieux Jésuites.

[5] AMMG 3 E 91 / 1, Commune de Grenoble, acte de décès de Louis Hyacinthe Collet, 24 janvier 1883.

[6] Alain Cottereau et Maurizio Gribaudi soulignent que la pluriactivité était très répandue au XIXe siècle : A. Cottereau et M. Gribaudi, *Parcours professionnels ouvriers au XIXe siècle en France : Cheminements individuels et milieux sociaux. Rapport de contrat de Prédéfinition*, *op. cit.*, p. 5.

[7] J. Caranton, *Les fabriques de la « paix sociale ». Acteurs et enjeux de la régulation sociale (Grenoble, 1842-1938)*, *op. cit.*, p. 260 ; Alain Cottereau, « L'usure au travail : interrogations et refoulements », *Le Mouvement Social*, septembre 1983, n° 124, p. 3-9.

[8] AMMG 2 E 53 / 12, Commune de Grenoble, acte de mariage d'Antoine Caillat et d'Anne Françoise Ponton, 24 décembre 1845.

[9] ADI 10 NUM / AC 185 / 1 F 42, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population de 1856, 16 rue Saint-Jacques.

1863[1]. En effet, elle est « recueillie par M. Caillat, limonadier, rue St-Joseph ». En réalité, il est probable qu'Antoine tenait le café avec son épouse Françoise, car il semble continuer à exercer parallèlement son activité de gantier. En effet, à partir de 1865, le couple s'installe au n°18 de la rue des Alpes. Il est alors gantier et elle couturière. Enfin, son acte de décès établi le 16 mars 1892 atteste de sa qualité de « gantier[2] ». À en croire les informations recueillies, Antoine Caillat a donc diversifié son activité entre 40 et 45 ans, en ouvrant un café tandis qu'il continuait à exercer comme gantier. Cette initiative peut s'interpréter à la fois comme une stratégie d'anticipation vis-à-vis des risques liés à la vieillesse et comme une façon d'accéder à la « sécurité-propriété », un horizon très envié par les gantiers grenoblois[3].

Si les trajectoires professionnelles des pétitionnaires de 1845 sont majoritairement stables, l'on observe malgré tout deux grands types de mobilité. L'un a trait à la gestion des cycles de vie et l'autre est lié au statut.

2.2. La mobilité inter-statutaire et l'accès à l'indépendance

L'analyse des trajectoires professionnelles montre en effet que certains pétitionnaires entreprennent de quitter la condition ouvrière pour s'établir, avec des succès contrastés, à leur compte en s'établissant comme indépendants.

Dans sa synthèse sur *Le monde du travail en France*, Alain Dewerpe assimile « l'installation à son compte » à une mobilité sociale pour les ouvriers les plus qualifiés[4]. Dans le contexte de proto-industrialisation qui caractérise de larges franges de la France du XIXe siècle, elle permet, à l'instar de la boutique, de sortir de la condition ouvrière[5]. Cette mobilité est rendue possible par l'accumulation progressive d'épargne, une forme de prévoyance défendue par la philanthropie bourgeoise. Raison pour laquelle elle est lente et s'effectue le plus souvent à l'échelle de deux ou trois générations[6].

---

[1] *L'Impartial Dauphinois*, n°372, vendredi 3 avril 1863, p. 3.

[2] AMMG 3 E 100 / 3, Commune de Grenoble, acte de décès d'Antoine Caillat, 16 mars 1892.

[3] J. Caranton, *Les fabriques de la « paix sociale ». Acteurs et enjeux de la régulation sociale (Grenoble, 1842-1938), op. cit.*

[4] A. Dewerpe, *Le monde du travail en France, 1800-1950, op. cit.*, p. 61.

[5] Sur l'accès au petit patronat dans la boulangerie parisienne, voir Alain Faure, « L'épicerie parisienne au XIXe siècle ou la corporation éclatée », *Le Mouvement Social*, 1979, n° 108, p. 113-130. Dans le même numéro du mouvement social, l'article de Jean le Yaouanq traite de la mobilité sociale dans le milieu boutiquier parisien : Jean Le Yaouanq, « La mobilité sociale dans le milieu boutiquier parisien au XIXe siècle », 1979, n° 108, p. 89-104.

[6] A. Dewerpe, *Le monde du travail en France, 1800-1950, op. cit.*, p. 61.

Il convient toutefois de demeurer prudent sur le lien de causalité entre installation à son compte et mobilité sociale. En effet, Alain Cottereau et Maurizio Gribaudi exhument une formule empruntée à l'argot ouvrier du XIXe siècle liée à « la chute dans le patronat », qui peut désigner une forme de déchéance dans les milieux professionnels. Ainsi des ouvriers ébénistes décrits par Du Maroussem: « des ouvriers qui, faute de pouvoir retrouver de l'ouvrage, finissaient par se mettre à leur compte, à fabriquer sans commandes puis à tenter de vendre leurs produits[1] ». L'accès à l'indépendance mêle donc des facteurs individuels -qui sont, faute de source, complexes à identifier- et structurels. Ce type de mobilité professionnelle est favorisé par la nature même de la configuration productive, en particulier dans les organisations de type fabrique collective ou district industriel où la multiplicité des petits ateliers et la faiblesse du capital requis pour s'établir favorisent l'accès à l'indépendance : dans le cas de Saint-Claude, qui s'est spécialisée dans la taille du diamant et la tournerie, Thomas Figarol, qui étudie la mobilité professionnelle et sociale, note qu' « [...] à l'intérieur du district dont les structures sont d'une grande plasticité, on passe aisément d'un statut à l'autre, avec la possibilité de retourner à la case départ en cas d'échec. La mobilité sociale interne au district s'explique à la fois par le rôle du savoir-faire comme fondement d'une carrière 'entrepreneuriale' et par la faiblesse des coûts d'entrée du fait de la modestie du capital fixe nécessaire, d'autant que tout pouvait se louer et que la taille des unités de production était très souvent réduite. Qu'il s'agisse des coopérateurs ou des ouvriers libres, ils avaient en commun le désir de s'émanciper de la tutelle patronale. Qui plus est, les coopératives ont constitué une pépinière d'où sont sortis de nouveaux patrons […][2] ».

Un tel levier de mobilité est perceptible dans la ganterie grenobloise, où l'accès à l'indépendance constitue un horizon pour de nombreux ouvriers. Il atteste à la fois de la plasticité du tissu productif et de la porosité entre statuts d'ouvrier et de patron. Les fréquents passages d'une condition à l'autre, consubstantiels au fonctionnement de la fabrique et toujours réversibles, sont dénoncés par certains observateurs contemporains. Xavier Roux (1850-1922), publiciste conservateur collaborant notamment à la revue *Le Contemporain*, à la *Revue catholique des institutions et du droit* ainsi qu'à la *Gazette de France*, et par ailleurs membre de la Société Internationale des Études Pratiques d'Économie Sociale, s'applique à dénoncer ce passage d'une condition à l'autre dans son ouvrage portant sur *La corporation des gantiers*

[1] A. Cottereau et M. Gribaudi, *Parcours professionnels ouvriers au XIXe siècle en France : Cheminements individuels et milieux sociaux. Rapport de contrat de Prédéfinition*, *op. cit.*, p. 26.

[2] Thomas Figarol, *Les Diamants de Saint-Claude. Un district industriel à l'âge de la première mondialisation, 1870-1914*, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, 2020, p. 13.

de Grenoble. Au moment d'évoquer les déterminants de la crise de la ganterie survenant à partir de 1872, il identifie la multiplication des « maîtres gantiers » comme particulièrement problématique :

> La première cause, et peut-être l'une des plus grandes qui aient déterminé la crise dans Grenoble, a été la multiplication sans mesure et sans ordre des maîtres gantiers. On en a compté jusqu'à 350. Il fut un temps, en effet, avant la crise, où, à Grenoble, un ouvrier qui possédait quelques mille francs, s'éprenait du désir d'être maître chez lui, et, sans se demander s'il fallait, pour gouverner un atelier, d'autres qualités et d'autres conditions matérielles que pour rester ouvrier, il s'installait comme chef de maison[1]

> [...] un grand nombre de ces maîtres habiles, qui sont les premiers dans leur art, n'ont reçu aucune préparation à la vie commerciale. Anciens ouvriers, pour la plupart, ils n'ont pas été mis au courant des artifices des commerçants ; ils s'abandonnent alors à la parole de ceux qui les font travailler. Ils ne savent pas qu'ils travailleraient dix fois plus et avec de meilleurs résultats, s'ils savaient le commerce comme ils savent leur profession, s'ils connaissaient la clientèle du dehors comme ils connaissent la qualité de leurs produits, s'ils étaient au courant du progrès des places concurrentes comme ils le sont de ce qui se passe dans leur fabrique, autour d'eux[2].

Pour l'auteur, l'une des raisons de la crise tient au fait que ces « maîtres gantiers » seraient, d'une part, trop nombreux et, d'autre part, particulièrement mal instruits vis-à-vis de la « vie commerciale », donc peu légitimes. Il en résulte des difficultés d'adéquation entre la production et les besoins exprimés par la clientèle, qui aboutissent à une crise générale de l'industrie.

Bien réel, l'accès des ouvriers au petit patronat gantier est rendu possible par la modestie du capital nécessaire pour s'établir à son compte, que Léon Côte évalue à 4 208 francs[3]. Selon Julien Caranton, cette mobilité en direction du petit patronat est particulièrement visible dans la période d'effervescence qu'ouvre la signature du traité de libre-échange avec l'Angleterre. Dans ce contexte porteur, on distingue « [...] une augmentation des exportations

[1] X. Roux, *La corporation des gantiers de Grenoble avant et après la Révolution*, *op. cit.*, p. 172.
[2] *Ibid.*, p. 197.
[3] L. Côte, *L'Industrie gantière et l'ouvrier gantier à Grenoble*, *op. cit.*, p. 60. Notons que ce capital est faible en regard d'autres professions. Dans l'épicerie parisienne, le capital minimum requis pour tenir boutique est compris entre 10 et 15000 francs : A. Faure, « L'épicerie parisienne au XIXe siècle ou la corporation éclatée », art cit.

et des effectifs de coupeurs de gants. En 1855, les recensements industriels comptabilisent 58 fabricants et 720 coupeurs. Au premier trimestre de l'année 1869, 114 fabricants et 1 766 coupeurs sont recensés[1] ». Dès lors et dans ce contexte, il n'est pas étonnant de repérer des pétitionnaires s'établissant à leur compte.

C'est le cas pour 43 des 334 pétitionnaires identifiés (soit 12,8%). Une lecture plus fine des données permet de dégager deux profils. L'un rassemble les pétitionnaires qui accèdent de manière transitoire au petit patronat, au nombre de 14. Cette catégorie regroupe les individus pour lesquels nous n'identifions généralement qu'une mention relative à l'indépendance, au milieu d'un parcours où prédomine le statut d'ouvrier. Ces allers-retours entre statuts d'ouvrier et de patron sont répandus. Ils peuvent exprimer un échec, notamment dans le cas où, comme le déplore Xavier Roux, les compétences commerciales font défaut. Le second profil concerne les pétitionnaires qui accèdent de manière pérenne au patronat, au nombre de 29. Pour eux, les informations sont concordantes et attestent d'une appartenance durable à cet univers.

Ce constat étant établi, il est possible, en considérant l'année de naissance de la personne concernée et la date à laquelle la première mention faisant état d'un accès à l'indépendance apparaît, de relater l'âge auquel les pétitionnaires tentent de s'établir à leur compte.

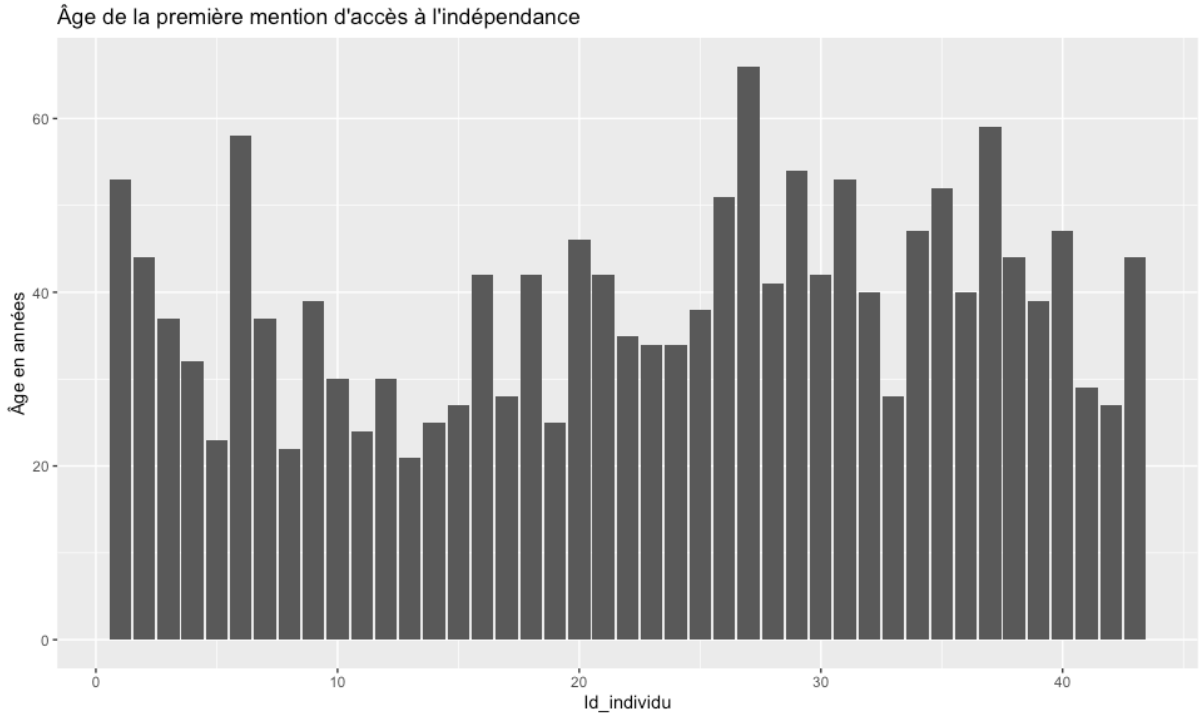

Graphique 8 : Âge d'accès à l'indépendance des pétitionnaires de 1845

[1] J. Caranton, *Les fabriques de la « paix sociale ». Acteurs et enjeux de la régulation sociale (Grenoble, 1842-1938), op. cit.*, p. 253-254.

Le graphique montre une grande variabilité, allant de 21 à 66 ans. En moyenne, il est de 38,8 ans, ce qui se rapproche des observations formulées par Julien Caranton relativement à la mobilité professionnelle d'un échantillon de mutualistes. En effet, à partir d'une analyse de séquences, il constate que la bifurcation professionnelle en direction du petit patronat s'établit autour de 41 ans, âge auquel les enfants peuvent travailler[1]. Cet âge correspond également à une période de maturité professionnelle.

3. Accéder à l'indépendance en devenant petit patron : une mobilité en trompe-l'œil

La section précédente a mis en évidence l'existence d'un espace de mobilité professionnelle pour certains pétitionnaires. Il importe désormais de dépasser le constat et d'approfondir l'analyse en passant à une visée explicative. Pour ce faire, nous recourons à nouveau au modèle de régression[2]. L'objectif est d'identifier les facteurs influençant statistiquement la décision de s'établir à son compte. À travers cette démarche, l'enjeu est d'interroger le lien entre appartenance à la communauté et mobilité professionnelle. Les variables introduites dans le modèle permettent ainsi d'apprécier si les principaux éléments sur lesquels repose le fonctionnement de la communauté (proximité spatiale et réseaux de relations denses dans le quartier Saint-Laurent, interconnaissance, centralité, etc.) jouent un rôle dans le fait de s'établir à son compte. Autrement formulé, l'appartenance à la communauté favorise-t-elle la mobilité professionnelle ?

3.1. Construire un modèle de régression pour identifier les facteurs influençant l'accès à l'indépendance

Comme tout modèle, la régression sur l'accès à l'indépendance repose sur une hypothèse initiale, dont l'énonciation peut s'effectuer en dressant le portrait-robot du pétitionnaire entretenant des velléités d'indépendance via l'accès au petit patronat.

[1] *Ibid.*, p. 251.

[2] Il est ici question de régression logistique. À la différence de la régression linéaire, qui s'applique aux données quantitatives, la régression logistique vise à traiter des variables qualitatives. Dans le cas présent, la variable à expliquer (l'accès à l'indépendance) comporte deux modalités binaires : oui et non.

Le premier élément qui peut légitimement entrer en jeu tient à la qualification, une condition déterminante pour s'établir comme petit fabricant. À cet égard, le cas de Jean Eugène Couturier, déjà abordé, est intéressant. En effet, après avoir séjourné à Madrid, il parvient à se hisser durablement parmi les fabricants de gants et s'associe même avec Ferdinand Rouillon, un des patrons les plus en vue de la place grenobloise. Ainsi, comme de nombreux gantiers, Jean Eugène Couturier a peaufiné son savoir-faire par la fréquentation d'une autre fabrique gantière, française ou européenne. Ce qui amène à poser l'hypothèse selon laquelle l'indépendance peut être favorisée par le peaufinage de son savoir-faire ailleurs.

À ce premier élément, il convient d'adosser l'hypothèse du lien avec la communauté. Si l'on suppose que l'établissement à son compte implique d'avoir accumulé des capitaux relationnels pour ensuite connaître l'état du marché ou pour employer des coupeurs ou des couturières, il convient d'envisager la centralité des pétitionnaires comme facteur potentiellement pertinent. Et avec elle, l'ensemble des principales caractéristiques mises en lumière jusqu'à présent : l'ancrage dans le quartier Saint-Laurent et l'insertion dans les réseaux gantiers notamment.

Enfin, il semble important de considérer l'appartenance professionnelle de la parenté proche (pères et beaux-pères en particulier) car l'on peut penser que l'appartenance et/ou l'alliance à une famille gantière, en ce qu'elle induit l'entretien de liens privilégiés au sein de l'univers gantier, est susceptible d'influencer le fait de s'établir comme fabricant.

Sur cette base, sept variables ont été construites.

- La fréquentation d'une autre fabrique gantière dans la jeunesse

La première variable concerne la mobilité en direction d'une autre fabrique gantière au cours de la période de jeunesse des pétitionnaires. Pour l'établir, la prosopographie a été enrichie grâce à l'examen des recensements militaires[1]. Ainsi, nous avons indiqué pour chaque pétitionnaire, selon un codage binaire, s'il avait ou non séjourné en dehors de Grenoble. Cette variable doit être interprétée avec une grande circonspection car les recensements militaires fournissent une information synchronique, à l'âge de 20 ans. Par conséquent, ils ne nous disent rien d'une mobilité antérieure ou postérieure. Toutefois, il s'agit de la seule source permettant

[1] AMMG, série 1 H.

d'établir des modalités concernant l'ensemble des pétitionnaires, raison pour laquelle elle a été considérée.

- Le degré de centralité

Le degré de centralité des pétitionnaires a été retenu comme variable spécifique. Il est directement issu de l'analyse de réseau menée au chapitre précédent. En recourant au calcul des quartiles, les valeurs ont été regroupées en quatre catégories regroupant chacune le même nombre de pétitionnaires :

- degré de centralité compris entre 0 et 3,25
- 3,25 à 5,5
- 5,5 à 7,75
- 7,75 à 12

Une modalité « inconnue » a en outre été introduite pour les 91 pétitionnaires qui étaient en dehors du réseau[1].

- La participation à des fonctions dirigeantes dans le mouvement mutualiste

Cette variable est identique à celle introduite dans le modèle de régression portant sur la centralité. Nous avons cependant élargi l'observation à l'ensemble du cycle de vie des pétitionnaires et avons donc considéré l'investissement dans des fonctions dirigeantes après la pétition.

- La trajectoire résidentielle des pétitionnaires

Comme pour l'engagement mutualiste, cette variable est directement issue de l'analyse de centralité. Là encore, elle a été adaptée afin de couvrir l'intégralité du cycle de vie. L'enjeu est de savoir si, comme pour la centralité, le passage ou l'ancrage dans le quartier Saint-Laurent influe de manière statistiquement significative le fait de s'établir à son compte.

[1] Voir *supra*, chapitre 1.

- La profession du beau-père au mariage

  Elle est identique à celle mobilisée dans l'analyse de centralité.

- La profession des témoins

  Elle est identique à celle mobilisée dans l'analyse de centralité.

- La profession des pères au mariage

Dans l'analyse de centralité, une modalité relative à la profession des pères à la naissance avait été introduite. Ici, nous faisons le choix de considérer la profession des pères au moment du mariage des pétitionnaires. Ce choix est motivé par le fait que 21 pères appartiennent à la catégorie « propriétaires et rentiers » à l'occasion du mariage. Ainsi, ils ont pu accumuler au cours de leur vie professionnelle un petit patrimoine. L'enjeu de la régression est de savoir si la présence d'un capital patrimonial dans la famille a pu favoriser, pour certains, le fait de s'établir à leur compte. Au-delà de la catégorie « propriétaires et rentiers », les autres modalités (« fabrique gant ou chanvre », « boutique », « cultivateur », « autre », « inconnu ou sans objet ») ont été conservées à l'identique.

3.2. Les ressources limitées de la communauté

Les résultats de l'analyse infirment dans une large mesure les hypothèses de départ. De manière surprenante, le fait de présenter une mobilité spatiale en direction d'une autre fabrique n'influence, ni positivement, ni négativement, l'accès à l'indépendance. Cette observation doit toutefois être prise avec précaution compte-tenu du faible nombre d'individus pour lesquels une mobilité a été observée[1].

Par ailleurs, un phénomène particulièrement éclairant se dégage : aucune des modalités liées à la centralité dans l'univers gantier n'influence de manière statistiquement significative le fait d'accéder à la fabrication ou au commerce du gant. Ainsi, le fait de bénéficier d'un degré de centralité élevé ne joue pas. L'engagement mutualiste non plus. En matière de trajectoire

[1] À l'échelle du groupe, seulement 20 pétitionnaires fréquentent une autre fabrique. Par ailleurs, il y en a 122 pour lesquels l'information est manquante en raison du fait qu'ils n'ont pas pu être retrouvés dans les recensements militaires (registres non numérisés ou inaccessibles).

professionnelle, la même observation s'impose. L'analyse de centralité précédemment menée a montré combien le fait de fréquenter le quartier Saint-Laurent augmentait les chances d'insertion dans la communauté par rapport au fait d'y être complètement étranger. Dans le cas présent, on aurait pu penser que la fréquentation de ce quartier, qui accueille de nombreuses fabriques ainsi qu'une vaste population gantière, aurait été de nature à générer des contacts (recrutement d'ouvriers, lien avec des commissionnaires pour écouler les produits, informations sur la mode, etc.) favorisant l'accès au petit patronat. Or, statistiquement parlant, il n'en est rien.

La variable relative aux témoins mérite d'être considérée avec attention. Alors qu'elle jouait significativement -et positivement- dans la centralité, ici, être entouré de témoins gantiers ne favorise pas le fait d'accéder à l'indépendance. Mieux, cela joue défavorablement :

Profession des témoins	**Significativité**	**Coefficient**	**Significativité**	**Coeff.**
Témoins ex. non gantiers	Réf.		.	1,17
Témoins maj. non gantiers	*	-1,18		
Témoins maj. Gantiers	.	-1,17	Réf.	
Parité		-1,21		-0,003
Sans objet		-0,53		0,64

Tableau 11: Significativité statistique de la variable « profession des témoins »

Ainsi, comme le montre le tableau, si l'on désigne la modalité « témoins exclusivement non gantiers » comme modalité de référence, il apparaît que les modalités « témoins majoritairement gantiers » et « témoins majoritairement non gantiers » influencent négativement le fait d'accéder à l'indépendance[1]. Cette observation se vérifie quelle que soit la modalité de référence choisie. Pareille constatation est, de prime abord, déroutante. En effet, l'analyse de régression avait montré combien la centralité dépendait précisément de la capacité des pétitionnaires à s'entourer de témoins gantiers. Il apparaissait ainsi que la communauté

[1] Ceci est matérialisé par le signe « * » précédent la valeur du coefficient.

était structurée par des liens forts reposant sur des contacts répétés et quotidiens au sein d'une sphère d'interconnaissance. Les actes d'état civil, en ce qu'ils faisaient intervenir des membres de la parenté, des voisins ou des personnes constituant l'entourage immédiat des pétitionnaires, rendaient bien compte de ce phénomène. Ici, c'est l'inverse qui se produit et la régression tend à montrer l'importance des liens faibles dans la mobilité professionnelle liée à l'indépendance. Selon Mark Granovetter, la « force » des liens faibles -qui concernent des contacts brefs et occasionnels- tient au lien avec d'autres réseaux ou groupes sociaux qu'ils sont susceptibles de produire[1]. Or, ces liens sont vecteurs d'opportunités et jouent un rôle important dans la mobilité sociale. L'appartenance communautaire semble donc desservir -ou, au moins, ne pas favoriser- la mobilité professionnelle. En effet, il apparaît que la capacité des pétitionnaires à choisir des témoins en dehors du milieu gantier soit déterminante pour établir son propre atelier. Mais il convient toutefois de demeurer prudent sur ce lien de causalité car il peut tout aussi bien s'agir d'un symptôme indiquant que certains pétitionnaires sont capables de nouer des relations en dehors de la communauté gantière. Or, cette capacité influence statistiquement la mobilité professionnelle.

À l'intérieur de la variable liée à la profession des beaux-pères, certaines modalités jouent également significativement.

Profession du beau-père au mariage	**Significativité**	**Coeff.**	**Significativité**	**Coeff.**	**Significativité**	**Coeff.**
Cultivateur	Réf.			-0,22	.	-1,26
Fabrique gant ou chanvre		0,22	Réf.		.	-1,11
Autre		0,238		-0,01	*	-1,11
Boutique	.	1,26	.	1,26	Réf.	
Inconnue		0,88		0,759		0,40

Tableau 12 : Significativité statistique de la variable « profession du beau-père »

En effet, dans toutes les combinaisons de modalités, l'appartenance du beau-père au monde de la boutique influence positivement le fait d'accéder à l'indépendance. Avoir un beau-

[1] Mark Granovetter, « The Strengh of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, 1973, vol. 78, n° 6, p. 1360-1380. Concernant le rôle des réseaux sociaux sur le marché du travail, nous renvoyons aux travaux d'Anne-Sophie Bruno et en particulier au troisième chapitre de son livre : A.-S. Bruno, *Les chemins de la mobilité. Migrants de Tunisie et marché du travail parisien depuis 1956*, *op. cit.*

père boutiquier favorise l'accession à l'indépendance par rapport au fait d'avoir un beau-père inséré dans le monde de la fabrique collective de gants. Là encore, l'hypothèse appliquée aux témoins est transposable : c'est bien la capacité à nouer des relations -en l'espèce, ici, des alliances- en dehors de la communauté qui favorise la mobilité inter-statutaire. Mais la régression ne permet pas d'expliquer pourquoi avoir un beau-père boutiquier joue. On peut penser, par exemple, que l'appartenance à cet univers suppose des contacts avec un vaste éventail d'interlocuteurs, ce qui est de nature à favoriser la constitution d'un capital relationnel en dehors du gant -et donc, par-là, à faciliter l'établissement à son compte. De surcroît, cela place les individus au sein d'un milieu entrepreneurial favorisant potentiellement, lui aussi, ce type d'initiative.

Le recours à la régression permet d'approfondir les jugements des observateurs contemporains, qui insistent sur les qualités professionnelles des ouvriers, lesquelles nourriraient leur désir d'indépendance. Elle met en évidence des déterminants plus discrets : si le savoir-faire professionnel est important, il ne suffit pas. L'accès à l'indépendance suppose de mobiliser des ressources en dehors de la communauté.

3.3. Les capitaux familiaux : un poids important

La dernière variable qui mérite d'être considérée concerne la profession des pères lors du mariage. À travers elle, l'on cherche à connaître l'influence potentielle des héritages professionnels ou patrimoniaux sur la trajectoire professionnelle des pétitionnaires. Or, cette influence semble manifeste (tableau 13) :

Profession du père au mariage	**Significativité**	**Coeff.**	**Significativité**	**Coeff.**	**Significativité**	**Coeff.**
Boutique	Réf.			-1,01	*	-2,07
Fabrique Gant ou chanvre		1,01	Réf.			-1,06
Autre		0,38		-0,62	*	-1,68
Inconnue ou sans objet		0,24		-0,76	*	-1,82
Cultivateur		1,21		0,2		-0,85
Propriétaires et rentiers	*	2,07	*	2,07	Réf.	

Tableau 13 : Significativité statistique de la variable « profession du père au mariage »

Une des combinaisons possibles consiste à placer la modalité « fabrique gant ou chanvre » comme référente. La régression logistique cherche donc à savoir si les modalités « boutique », « autre », « inconnue ou sans objet », « cultivateur » et « propriétaires et rentiers » ont une influence sur le fait d'accéder à l'indépendance par rapport à la catégorie « fabrique gant ou chanvre ». À cette hypothèse, la régression répond de manière claire puisque la valeur, positive, du coefficient de la modalité « propriétaires et rentiers » apparaît comme statistiquement significative. Cela signifie donc qu'avoir un père propriétaire ou rentier offre plus de chances d'accéder à l'indépendance par rapport au fait d'avoir un père appartenant à la fabrique de gant ou de chanvre. Lorsque l'on tente une autre combinaison en changeant l'ordre des modalités et que l'on place « boutique » en référence, la régression indique là encore que la modalité « propriétaires et rentier » est significative : pour s'établir à son compte, mieux vaut avoir un père propriétaire ou rentier qu'un père boutiquier.

Encore convient-il de demeurer prudent sur les réalités que recouvrent ces situations, tant les catégories de « propriétaire », et surtout de « rentier », dont les effectifs étaient trop faibles pour les envisager séparément, sont floues. Dans le premier cas, si propriété il y a, sa nature et sa valeur sont inconnues. Il est donc impossible de déterminer dans quelle mesure la transmission d'un capital patrimonial a éventuellement pu aider l'enfant à s'établir à son compte. Par ailleurs, l'état de rentier est extrêmement ambigu puisqu'il peut aussi bien servir à qualifier un individu vivant d'importantes rentes foncières ou financières qu'un percevant une modeste pension, comme en octroie par exemple la Société des gantiers aux vieux travailleurs. Mais le fait de se déclarer « propriétaire » ou « rentier » traduit l'assimilation à un certain statut social. Dès lors, les résultats de la régression, qui montrent la significativité statistique de la modalité « propriétaire et rentier » dans le fait d'accéder à l'indépendance par rapport aux autres modalités, ne tient sans doute pas du hasard. Qu'ils soient financiers ou symboliques, les capitaux hérités semblent influencer la trajectoire professionnelle des pétitionnaires de 1845. Ce résultat permet une nouvelle fois d'approfondir le diagnostic des auteurs contemporains, qui se concentrent avant tout sur le savoir-faire professionnel ainsi que sur la structuration de la fabrique pour expliquer ces mobilités.

Est-ce à dire pour autant que la détention d'un capital patrimonial constitue une condition *sine qua none* pour s'établir à son compte ? La régression ne permet pas de répondre à cette question car tel n'est pas son objet. Elle possède une visée comparative : le poids des différentes modalités est toujours évalué relativement à une modalité de référence. À l'échelle du groupe, elle permet de savoir quels facteurs jouent, toujours les uns par rapport aux autres,

et non absolument. La méthode quantitative nourrit donc la démarche historienne, mais ne s'y substitue pas.

Un retour aux données de la prosopographie par le biais d'une approche qualitative permet d'approfondir l'analyse en distinguant deux grands profils de pétitionnaires accédant à l'indépendance.

Le premier concerne des individus appartenant authentiquement au monde populaire. Il rassemble la plupart des pétitionnaires pour qui, bien souvent, le métier constitue l'unique richesse. Ce profil est celui dépeint par Xavier Roux. Il s'agit d'ouvriers qualifiés qui parviennent, à force d'épargne, à ouvrir leur propre atelier. Victor Turbillon incarne ce genre de personnage. Fils d'un gantier, il se marie à Grenoble le 1er octobre 1834 avec Marie Lombard, une brodeuse de gants fille d'un marchand peigneur de chanvre[1]. Un seul des témoins du couple est lié à l'industrie gantière (coloriste). Les autres sont tourneurs et « entrepreneur ». En 1836, 1838, 1839 et 1841, les actes de naissance des enfants confirment que Victor est gantier[2]. Une évolution intervient en 1846 puisque le recensement nous informe que cette fois-ci Victor est « marchand gantier[3] ». Cependant, dès 1851, il redevient « ouvrier gantier[4] », ce que confirme son acte de décès dressé le 19 décembre 1863[5]. La consultation de la déclaration de mutation par décès de Victor indique qu'il meurt sans laisser aucun bien[6]. Ainsi, de nombreuses incertitudes entourent sa bifurcation professionnelle en 1846. Dans tous les cas, elle est tout à fait transitoire. Il est probable que Victor ait tenté d'accéder à l'indépendance, sans succès.

Marc Eugène Baffert est un autre de ces ouvriers parvenant à s'établir comme maître gantier. Son cas illustre en même temps l'étroitesse de la frontière entre monde ouvrier et petit patronat.

---

[1] AMMG 2 E 42 / 10, Commune de Grenoble, acte de mariage de Victor Turbillon et de Marie Lombard, 1er octobre 1834.

[2] AMMG 1 E 44 / 9, Commune de Grenoble, acte de naissance de Pierre Victor Turbillon, 25 septembre 1836 ; 1 E 46 / 6, acte de naissance de Jules Jean Baptiste Turbillon, 12 juin 1838 ; 1 E 47 / 10, acte de naissance de Rose Marie Turbillon, 9 octobre 1839 ; 1 E 49 / 2, acte de naissance de Victor Félix Turbillon, 31 janvier 1841.

[3] ADI 10 NUM / AC 185 / 1 F 47, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population de 1846, 46 rue du Faubourg Très Cloître.

[4] ADI 10 NUM / AC 185 / 1 F 39, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population de 1851, 24 rue du Faubourg Très Cloître.

[5] AMMG 3 E 71 / 13, Commune de Grenoble, acte de décès de Victor Turbillon, 19 décembre 1863.

[6] réf.

Fils d'un menuisier, Marc Eugène naît à Grenoble le 8 juin 1814 et se marie dans la même ville le 22 mars 1843. L'acte nous informe de sa qualité de « gantier[1] ». Son remariage survenu le 11 mars 1847 confirme cet état[2]. Selon le recensement de 1861, Marc est « marchand gantier[3] ». En 1865, il paie la patente en tant que « marchand gantier », toujours au 22 quai Perrière[4]. Ainsi, le statut de Marc a évolué puisque, ancien ouvrier, il est parvenu à accéder à l'indépendance. Toutefois, son acte de décès, établi le 13 mai 1870, entretient le flou puisqu'il est à nouveau désigné comme gantier[5], qualité que l'on retrouve d'ailleurs sur la déclaration de mutation le concernant[6]. Cette même déclaration précise qu'un inventaire de ses biens a été dressé par maître Buquin le 1er juillet 1870. Or, la lecture de l'inventaire indique que Marc Eugène est bien « fabricant gantier[7] ». Occupant un appartement de cinq pièces situé au troisième étage du n°22 du quai Perrière, le défunt travaillait à domicile dans un atelier « éclairé par une croisée au nord », qui comprend :

- « Trois tables de gantier à deux places, en noyer, l'une d'elles avec rallonge en noyer, en médiocre état, estimée à trente-six francs »
- « Une paire de ciseaux de gantier, un couteau à piquer & un couteau à doler, le tout estimé à huit francs »
- « Cent quarante quatre cartons à gants [ils sont vides] de divers genres estimés à trente centimes en moyenne, [soit] quarante-trois francs vingt centimes »
- « Deux corps d'étagères en bois blanc, mesurant environ six mètres de long, estimés à dix francs »
- « Cinq caisses en bois blanc et une malle vide estimées trois francs cinquante centimes »
- « Un poids oscillant tirant soixante & quinze kilogrammes, en fer, estimé huit francs »

[1] AMMG 2 E 51 / 3, Commune de Grenoble, acte de mariage de Marc Eugène Baffert et de Catherine Ollivier Pallud, 22 mars 1843.
[2] AMMG 2 E 55 / 3, Commune de Grenoble, acte de mariage de Marc Eugène Baffert et de Olympe Françoise Ollivier Pallud, 11 mars 1847.
[3] ADI 10 NUM / AC 185 / 1 F 47, Commune de Grenoble, liste nominative du recensement de la population de1861, 22 quai Perrière.
[4] AMMG 1 G 203-204, Contribution personnelle – mobilière et patentes, 1865, 22 quai Perrière.
[5] AMMG 3 E 78 / 5, Commune de Grenoble, acte de décès de Marc Eugène Baffert, 13 mai 1870.
[6] ADI 3 Q 11 / 1736, Bureau de Grenoble, déclaration de mutation par décès de Marc Eugène Baffert, 12 juillet 1871.
[7] ADI 3 E 17673, Inventaire après décès de Marc Eugène Baffert, dressé par Maître Buquin, notaire à Grenoble, le 1er juillet 1870.

- « Quatre tabourets, un bain de pieds, une gavagne avec trois kilogrammes de retaille, le tout estimé quatre francs & cinquante centimes »
- « Une scie à vis emmanchée estimée deux francs »

L'inventaire fait état de modestes possessions et l'outillage de Marc Eugène -table de gantier, ciseaux, couteau à doler- ne diffère guère de celui possédé par les ouvriers coupeurs. En l'absence de description précise de son état professionnel, seule la présence des cartons permettant de conditionner les gants pourrait laisser entendre que Marc Eugène était bien fabricant[1]. Malheureusement, la présence de livres de compte n'est pas mentionnée, alors même qu'ils servaient probablement à consigner les peaux fournies à ses ouvriers et les gants donnés à coudre aux couturières. Nous perdons ainsi la trace des interactions professionnelles de Marc Eugène et des réseaux dans lesquels s'inscrivait son activité.

À l'évidence, Marc Eugène Baffert peut être classé parmi les petits maîtres ou fabricants gantiers qui parviennent, grâce à leurs compétences techniques, à accéder à l'indépendance. Cette condition se démarque assez peu de celle de l'ouvrier, comme en témoigne l'atelier établi directement dans son domicile. Les allers-retours entre les deux conditions sont fréquents[2]. Cette caractéristique n'est pas propre à la ganterie grenobloise mais s'applique dans un cadre national. Ainsi, Claire Zalc souligne, au XXe siècle, « L'instabilité du petit patronat [qui] témoigne de la flexibilité du marché du travail français. Les allées et venues du salariat à l'indépendance sont fréquentes, au gré des rythmes biographiques et des conjonctures locales[3] ». De même, Catherine Omnès observe que 5% des ouvrières parisiennes deviennent indépendantes et demeurent 12 ans en moyenne dans ce statut. Dans la moitié des cas, il s'agit d'un repli passager pour faire face à une crise, une guerre ou une maternité. Cela concerne quasiment uniquement les éléments les moins qualifiées. L'autre configuration obéit à une promotion professionnelle individuelle ou familiale par l'artisanat ou le commerce[4].

Ainsi, le second profil de mobilité est plus élitiste et concerne les pétitionnaires issus de familles où circule un capital financier. Avant d'accéder à l'indépendance de manière

[1] On notera que l'inventaire ne fait pas état de la présence de stock de peaux.
[2] À son décès, Marc Eugène Baffert laisse un patrimoine de 2034,65 francs constitué de biens meubles divers.
[3] Claire Zalc, « Les petits patrons en France au 20e siècle ou les atouts du flou », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, février 2012, n° 114, p. 53-66.
[4] C. Omnès, *Ouvrières parisiennes. Marchés du travail et trajectoires professionnelles au 20e siècle*, *op. cit.*, p. 33-36.

pérenne, leur trajectoire professionnelle s'ouvre par une période d'apprentissage du métier[1]. Dans ces conditions, l'appartenance au monde ouvrier, tout à fait transitoire, ne doit pas faire illusion : ces pétitionnaires se destinent à accéder à des positions supérieures dans la hiérarchie de la fabrique. Un bon exemple nous est offert par François Calvat. Pétitionnaire en 1845, il est recensé l'année suivante comme « ouvrier gantier[2] ». Lors de son mariage en 1831, il était gantier[3]. Mais l'acte nous fournit des informations précieuses sur la position socio-économique de la famille. Le père de François, décédé, était en effet marchand peigneur de chanvre. Son frère, qui est témoin, est « conducteur des ponts et chaussées ». François présente donc, par rapport aux autres pétitionnaires, un profil élitiste. Il connaît par la suite une mobilité professionnelle ascendante en accédant au patronat[4]. En 1861, à 52 ans, et comme dans tous les recensements ultérieurs, il est fabricant de gants et emploie d'ailleurs plusieurs domestiques, donnée confirmée par les registres de patentes. Par exemple, en 1875, Calvat est « fabricant gantier pour le commerce » et emploie pas moins de 220 ouvriers[5], si bien qu'il est devenu l'un des principaux fabricants de Grenoble et a de ce fait quitté la communauté.

4. Le patrimoine comme révélateur des disparités du groupe

La mobilité professionnelle grâce à l'accès au petit patronat se traduit-elle par une réussite économique ? Poser cette question amène à considérer un dernier ensemble de sources de notre corpus : les déclarations de mutations par décès. Elles enregistrent, en vue de leur taxation, les différents biens détenus par un individu au moment de son décès ainsi que leur valeur estimée. Par-là, elles renseignent partiellement sur le patrimoine de la personne, sans nous permettre de connaître l'ensemble des biens possédés au cours de sa vie. Par ailleurs, l'information, déclarative, peut être sous-évaluée. Notons également que, très chronophage, cette opération de recherche des déclarations de mutation n'a pas été menée sur les parents des

[1] Ainsi dans la biographie de Jouvin, A. Colonel-Coquet, *Histoire de la ganterie grenobloise, des entreprises et des acteurs : une mutation de la fabrique à l'industrie puis à l'artisanat de 1789 à nos jours*, *op. cit.*, p. 523-542.
[2] ADI 10 NUM / AC 185 / 1 F 47, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population de 1846, 1 rue Saint-Laurent.
[3] AMMG 2 E 39 / 6, Commune de Grenoble, acte de mariage de François Calvat et d'Angélique Benoît, 15 juin 1831.
[4] Notice « Calvat François (1809-1879), dans A. Colonel-Coquet, *Dictionnaire historique de la ganterie grenobloise. Acteurs, entreprises et organisations, du XIXe siècle à nos jours*, *op. cit.*, p. 90.
[5] AMMG 1 G 205-208, Contribution personnelle – mobilière et patentes, 1875, 5 rue de la Liberté.

pétitionnaires de 1845. Il ne s'agira donc pas ici d'envisager la mobilité intergénérationnelle du patrimoine[1].

La méthode est la suivante : à partir de la date et du lieu de décès, il convient de consulter les tables des successions et absences présentes dans les archives de l'Enregistrement. Celles-ci sont organisées par bureaux, qui correspondent, pour la période qui nous intéresse, aux chefs-lieux des cantons. Les registres présentent un classement alphabético-chronologique. Chaque individu fait l'objet d'une description sommaire qui précise notamment son âge au moment du décès, sa situation matrimoniale, son adresse, sa profession et ses héritiers éventuels. La présence d'une déclaration de mutation -signifiant que l'individu a laissé un patrimoine- est éventuellement indiquée dans une colonne spécifique. De la même manière, la valeur globale du patrimoine est généralement indiquée, ainsi que l'existence de pièces spécifiques (testament, inventaire notarié des biens, etc.). Dans le cas où l'individu ne possède rien, la mention « indigent », « certificat d'indigence », « certificat du maire » ou « rien » est apposée. Lorsqu'il existe une déclaration, sa date est précisée. Il convient ensuite de se reporter à un autre registre, celui des déclarations de mutation après décès, organisé chronologiquement. Les déclarations sont effectuées le plus souvent par les héritiers des défunts. Elles précisent la nature et l'estimation de la valeur des biens possédés en vue de leur taxation.

Les déclarations de mutations après décès ont notamment été utilisées par les historiens du social pour dégager, à partir des patrimoines, les structures d'une société. Telle est l'ambition de l'enquête dirigée par Adeline Daumard, qui effectue une comparaison entre plusieurs grandes villes françaises[2]. À Paris, C. Piette et M. Ratcliffe mobilisent également ce type de sources pour appréhender la vie matérielle des classes populaires[3]. Globalement, ces travaux tendent à montrer les fortes hiérarchies existant entre groupes sociaux ainsi que l'étroitesse des patrimoines populaires. Ils soulignent également combien le patrimoine constitue un puissant facteur de différenciation entre classes sociales. Convoquant les mêmes sources, Julien Caranton s'interroge sur les modalités d'accès à la « sécurité-propriété » d'un

[1] Sur l'étude de la mobilité intergénérationnelle du patrimoine à partir de l'enquête TRA, voir J. Bourdieu, G. Postel-Vinay et A. Suwa-Eisenman, « Mobilité intergénérationnelle du patrimoine en France aux XIXe et XXe siècles », art cit.

[2] Adeline Daumard (ed.), *Les fortunes françaises au XIXe siècle. Enquête sur la répartition et la composition des capitaux privés à Paris, Lyon, Lille, Bordeaux et Toulouse d'après l'enregistrement des déclarations de succession*, Paris/La Haye, Ecole Pratique des Hautes Etudes/Mouton, 1973.

[3] C. Piette et B.M. Ratcliffe, *Vivre la ville. Les classes populaires à Paris (1ère moitié du XIXe siècle), op. cit.*

échantillon de 197 mutualistes grenoblois. Son analyse montre qu'un faible nombre d'individus est concerné, 67,30% possédant un patrimoine d'une valeur inférieure ou égale à 500 francs[1].

L'objet de cette section est double. Il s'agira d'abord de s'interroger sur le lien entre mobilité professionnelle et niveau de patrimoine, avant d'appréhender ensuite en quoi ces inégalités de patrimoine sont révélatrices des hiérarchies du groupe.

4.1. Une corrélation statistique entre mobilité professionnelle et valeur du patrimoine en fin de vie

Sur les 334 pétitionnaires du corpus, 90, soit 26,9%, n'ont pu être identifiés dans les tables de successions et absences. Par conséquent, leurs éventuelles déclarations de mutation après décès nous échappent. L'analyse porte donc sur 244 pétitionnaires (soit 73,05% des pétitionnaires identifiés). Pour rendre compte du patrimoine possédé par chacun d'entre eux, une table spécifique a été construite. Elle est organisée de façon à obtenir, pour chaque pétitionnaire, le nombre et la nature des biens mobiliers et immobiliers[2] possédés ainsi que leur valeur, catégorielle et d'ensemble.

Une telle structuration des données s'avère indispensable pour appréhender la relation entre les variables « patrimoine » et « mobilité professionnelle ». En effet, à ce stade de la démonstration, nous souhaitons savoir s'il existe un lien entre elles, l'objectif étant notamment de savoir si l'accès à l'indépendance se traduit par une réussite économique. Mais comment procéder ? S'agissant d'une analyse à l'échelle du groupe, il convient de vérifier l'existence d'une corrélation statistique de dépendance entre ces deux variables. Dans ce cas, le test de chi- 2, « indicateur de liaison entre deux variables » est approprié car il « […] permet de dire avec une certitude raisonnable si les différences observées dans un tableau croisé peuvent être dues au simple hasard, du fait de faibles effectifs, ou si elles renvoient à une *attraction* ou une *opposition* réelle entre les modalités de variables considérées[3] ».

Un tableau croisé présentant les effectifs de chaque type de trajectoire professionnelle par classe de patrimoine a donc été construit. En raison d'effectifs trop faibles, certaines

[1] J. Caranton, *Les fabriques de la « paix sociale ». Acteurs et enjeux de la régulation sociale (Grenoble, 1842-1938)*, *op. cit.*, p. 232.

[2] Au-delà de cette bipartition, la table retranscrit les déclarations brutes. Il est ainsi possible de savoir quels types de bien précis sont détenus par chaque pétitionnaire. Pour les biens immobiliers, nous disposons d'informations détaillées sur l'adresse, le nombre de pièces, etc. L'analyse précise des biens possédés sera effectuée *infra*.

[3] C. Lemercier et C. Zalc, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, *op. cit.*, p. 30 ; J. Cellier et M. Cocaud, *Le traitement des données en Histoire et Sciences Sociales. Méthodes et outils*, *op. cit.*, p. 165-172.

modalités ont été regroupées[1]. Ainsi, les catégories « accès à la fabrication ou au commerce du gant de façon transitoire », « pluriactivité » et « sortie du gant » ont été fusionnées. Il en va de même avec les catégories « entrée dans le gant puis stable » et « gantier stable ». En ce qui concerne le patrimoine, une brève analyse atteste de sa grande dispersion. Aussi, afin de construire des modalités contenant suffisamment d'observations, nous avons fait le choix de construire trois grandes catégories : absence de patrimoine, patrimoine inférieur ou égal à 4 208 francs et patrimoine supérieur à 4 208 francs. Ce seuil a été retenu en raison du fait qu'il s'agit, selon Léon Côte, du capital minimum nécessaire pour s'établir à son compte. Si son estimation date du début du vingtième siècle, l'absence d'évolution technique notable des instruments ainsi que la stabilité du franc sur la période[2] autorisent de le retenir pour la période qui nous intéresse. En outre, il revêt un intérêt statistique car il se situe proche de la médiane : tandis que 123 pétitionnaires meurent sans rien laisser, 61 décèdent avec un patrimoine inférieur ou égal à 4 208 francs et 60 meurent dotés d'un patrimoine supérieur à cette valeur.

Trajectoire professionnelle / patrimoine	**Absence de patrimoine**	**Patrimoine inférieur ou égal à 4208 francs**	**Patrimoine supérieur à 4208 francs**	**Total**
Accès à la fabrication ou au commerce du gant de façon pérenne	14%	10%	**76%**	100% (N=21)
Trajectoire stable dans le gant	57%	24%	19%	100% (N=186)
Pluriactivité	38%	38%	24%	100% (N=237)

Tableau 14 : Répartition du patrimoine par type de trajectoire professionnelle

Avec un chi-2 d'une valeur de 37,95 et une probabilité associée -sous l'hypothèse d'indépendance- de 1,14557 x 10^{-7}, les résultats du test permettent d'affirmer avec une quasi-

[1] Il faut, pour conduire un test de chi-2, qu'au moins 80% des modalités contiennent au moins cinq observations.
[2] Alain Plessis, « Le franc au XIXe siècle » dans *D'or et d'argent. La monnaie en France du Moyen Âge à nos jours*, Institut de la gestion publique et du Développement économique, Vincennes, 2005, p. 45-63.

certitude que les variables ne sont pas indépendantes. Autrement dit, il existe un lien entre mobilité professionnelle et valeur du patrimoine en fin de vie.

Mais au-delà de cette affirmation générale, on remarque que la modalité « accès à la fabrication ou au commerce du gant de façon pérenne » est celle qui contribue le plus au chi-2 (à hauteur de 30,18). Pour cette modalité, la corrélation apparaît donc extrêmement forte. De surcroît, on observe qu'en son sein, ce sont les patrimoines d'une valeur supérieure à 4 208 francs qui contribuent le plus au chi-2 (22,73). À l'inverse, les patrimoines compris entre 0 et 4 208 francs ne contribuent que pour 2,01 au chi-2 total. Le lien entre mobilité professionnelle et montant du patrimoine possédé est donc particulièrement avéré pour les patrimoines les plus élevés : 76% des pétitionnaires qui accèdent durablement à l'indépendance présentent un patrimoine d'une valeur supérieure à 4 208 francs. Un tel seuil demeure toutefois relativement modeste car il correspond à la strate sociale des gens de métiers ou des maîtres artisans selon les niveaux de fortune définis par Adeline Daumard au XIXe siècle[1].

Les pétitionnaires accédant de façon transitoire à l'indépendance méritent d'être observés avec attention. Bien que fondus dans la modalité « pluriactivité », ils ne contribuent que très faiblement au chi-2 total, soit à hauteur de 3,6, tandis que les trajectoires stables dans le gant y contribuent à hauteur de 4,16. L'accès transitoire à l'indépendance ne se traduit pas par une réussite économique. Ces données tendent à montrer en creux, et toutes choses égales par ailleurs, que pour se constituer un petit patrimoine, mieux vaut présenter une trajectoire professionnelle stable et épargner progressivement. En effet, il est probable que l'échec de l'accès à l'indépendance se manifeste par une perte du capital investi, ce qui pourrait expliquer cette différence de contribution au chi-2 entre les deux modalités.

Cette analyse appuie les observations formulées en section précédente à propos du profil des pétitionnaires accédant, ou tentant d'accéder, à l'indépendance. Ceux qui s'établissent durablement en tant que fabricants gantiers sont majoritairement issus de familles au sein desquelles circulait déjà un capital financier ou patrimonial. Ils présentaient donc un profil plutôt élitiste. Mais il existe aussi une mobilité plus populaire. Pour ses membres, notre analyse montre que, si l'accès à l'indépendance se présente comme un horizon enviable, les échecs sont nombreux. Dans ces conditions, la forte dispersion caractérisant les patrimoines des pétitionnaires n'est que le reflet des disparités qui préexistaient, ce qui renforce l'idée du poids déterminant de l'héritage.

[1] A. Daumard (ed.), *Les fortunes françaises au XIXe siècle. Enquête sur la répartition et la composition des capitaux privés à Paris, Lyon, Lille, Bordeaux et Toulouse d'après l'enregistrement des déclarations de succession*, *op. cit.*, p. 149.

4.2. Quelques riches et une masse de besogneux

Si le test de chi-2 nous éclaire utilement sur le lien entre mobilité professionnelle et montant du patrimoine en fin de vie, les catégories constituées ne nous permettent pas d'apprécier véritablement la ventilation de ce patrimoine entre les différents pétitionnaires, ni sa composition. Il s'agit donc désormais, sans tomber dans la tautologie, de montrer que ce patrimoine est réparti tout à fait inégalement.

La somme totale des patrimoines en fin de vie des pétitionnaires de 1845 s'élève à 3 615 681, 86 francs[1]. Rappelons que ce chiffre concerne 122 pétitionnaires puisque 123 sont morts en état d'indigence et 90 n'ont pu faire l'objet d'investigations, soit que leur acte de décès n'a pas été retrouvé, soit qu'ils ne figuraient pas dans les tables de successions et absences. En comptant les pétitionnaires qui ne laissent rien, le patrimoine moyen s'élève à 14 818 francs.

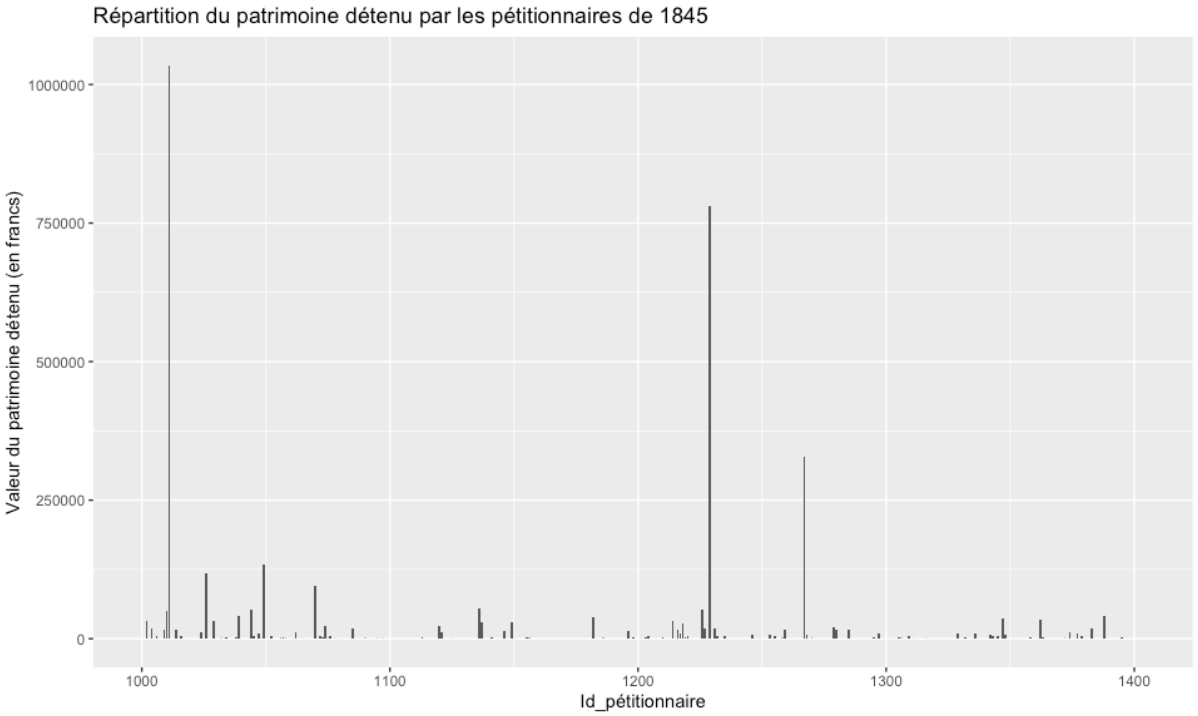

Figure 3 : Répartition du patrimoine détenu par les pétitionnaires de 1845

[1] Le patrimoine total est le produit de l'addition de toutes les valeurs composant les patrimoines individuels. Cette opération est rendue possible par la structuration de la table qui spécifie, en face de chaque type de bien, sa valeur. Concernant les propriétés immobilières, c'est la valeur du capital qui a été considérée, et non la valeur locative. Compte-tenu de la relative stabilité des prix et du franc au cours de la période considérée (qui s'étend de 1848 pour la première succession à 1903 pour la dernière), nous considérons que les valeurs sont comparables sans avoir besoin de les pondérer par l'inflation.

Comme le montre le graphique 8, l'étendue est d'une envergure tout à fait considérable : tandis que le patrimoine le plus modeste est de 18,75 francs, le plus élevé atteint 1 034 500 francs. En d'autres termes, le pétitionnaire le plus fortuné concentre près d'un tiers du patrimoine total du groupe. Le calcul des quartiles rend bien compte de cette forte dispersion : 50 % des pétitionnaires ne possèdent rien[1]; 25% possèdent un patrimoine d'une valeur comprise entre 0 et 4 109 francs ; le dernier quart détient lui un capital compris entre 4 109 et 1 034 500 francs.

Les trois pétitionnaires les plus fortunés se démarquent nettement des autres et détiennent un patrimoine d'une valeur, respectivement, de 1 034 500, 780 139 et 328 370 francs, soit 2 143 010 francs. Ces valeurs correspondent aux strates sociales françaises les plus fortunées[2]. Ce groupe possède donc 59% du patrimoine total. Sans surprise, il s'agit de trois pétitionnaires qui compteront parmi les principaux fabricants de la ville : Maurice Séverin Reynier, François Calvat et Célestin Charles Capitant[3].

L'analyse qualitative des patrimoines, compte-tenu de la forte hétérogénéité des biens, implique la construction de catégories. Les biens immobiliers rassemblent l'ensemble des propriétés foncières. Les biens mobiliers divers concernent l'ensemble des biens matériels décrits -ou non[4]- dans la succession, qui forment un ensemble hétéroclite (vêtements, outils de travail, ustensiles de ménage, commode, etc.). La catégorie argent liquide concerne le numéraire appartenant au défunt[5]. Les produits de loyer représentent, dans le cas où il y a une propriété foncière, les montants restant à percevoir de la part des locataires. Les « arrérages divers » sont des sommes d'argent restant à percevoir par le défunt, à part les loyers. Il peut s'agir, par exemple, des pensions. Les créances individuelles nominatives sont, comme leur nom l'indique, des créances avec intérêt détenues sur des individus. Les « actions et obligations » recouvrent ces différents titres. Enfin, il existe également des livrets de caisse d'épargne. Notons par ailleurs qu'une catégorie « divers » a été créée pour rassembler les biens n'entrant pas dans ces différentes catégories.

---

[1] Le second quartile (50% des effectifs) correspond à la médiane.

[2] A. Daumard (ed.), *Les fortunes françaises au XIXe siècle. Enquête sur la répartition et la composition des capitaux privés à Paris, Lyon, Lille, Bordeaux et Toulouse d'après l'enregistrement des déclarations de succession*, *op. cit.*, p. 149.

[3] Tous trois figurent dans A. Colonel-Coquet, *Dictionnaire historique de la ganterie grenobloise. Acteurs, entreprises et organisations, du XIXe siècle à nos jours*, *op. cit.* Concernant la maison Reynier, nous renvoyons à l'article d'Audrey Colonel-Coquet, « La ganterie "moderne" a-t-elle existé ? L'exemple de la Maison Reynier, du "maître gantier" à la Société Anonyme (1832-années 1930) », *La Pierre et l'Écrit. Revue d'histoire et du patrimoine en Dauphiné*, 2020, p. 141-165.

[4] Ainsi, la plupart du temps, les déclarations se contentent d'indiquer "valeurs mobilières" sans plus de précisions.

[5] On peut raisonnablement penser que le montant de l'argent liquide déclaré est sous-estimé, notamment dans le cas où le défunt ne vivait pas seul. En effet, afin d'éviter de voir l'argent liquide taxé, les déclarants pouvaient tout à fait "omettre" de mentionner qu'il appartenait au défunt.

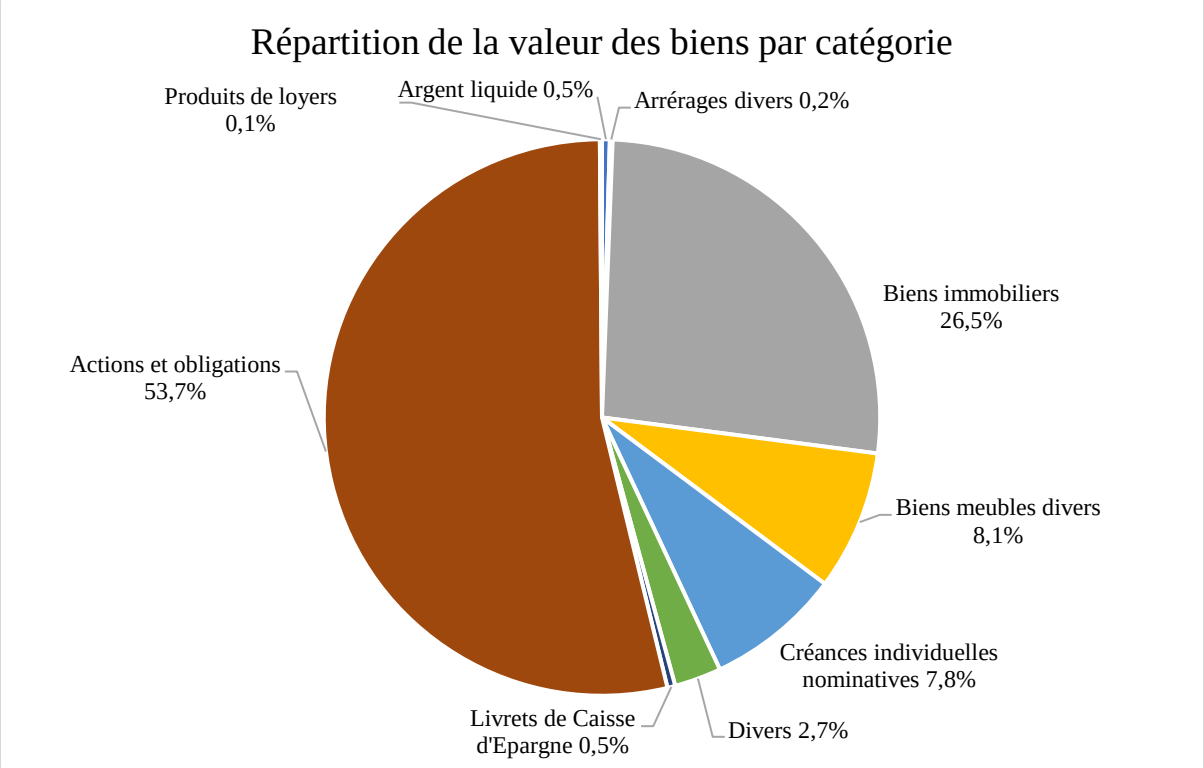

Graphique 9 : Répartition de la valeur des biens par catégories

Le diagramme est explicite puisque la catégorie « actions et obligations » se démarque nettement. Si elle concerne 53,7% du patrimoine total, elle ne regroupe que 31 individus (soit 12,7%). Elle est donc avant tout l'apanage de la fraction la plus fortunée du groupe, à l'image de Maurice Séverin Reynier dont les parts détenues dans sa société représentent 1 029 462,8 francs ! Les biens immobiliers, qui équivalent à 26,5% du patrimoine total et concernent 48 individus (19,6%)[1] arrivent en seconde position, ce qui s'inscrit en conformité avec la tendance observée nationalement de recul des immeubles dans les fortunes privées au cours du XIXe siècle[2]. Leurs natures et valeurs sont très hétérogènes. Par exemple, Jean Claude Roux détient une « petite chambre et jacobine » sise au 15 rue Bayard à Grenoble. Sa valeur est estimée à 1 000 francs et le revenu à 50 francs annuels[3]. De son côté, Joseph Joachim Galinot est propriétaire d'un appartement de quatre pièces au 3 rue des Clercs d'une valeur de 12 600

[1] La valeur des biens immobiliers -et, par voie de conséquence, du patrimoine total- est sous-estimée. En effet, plusieurs déclarations précisent uniquement le revenu du bien, sans fournir d'indications sur son capital.
[2] A. Daumard (ed.), *Les fortunes françaises au XIXe siècle. Enquête sur la répartition et la composition des capitaux privés à Paris, Lyon, Lille, Bordeaux et Toulouse d'après l'enregistrement des déclarations de succession*, *op. cit.*, p. 158.
[3] ADI 3 Q 11 / 1751, Bureau de Grenoble, déclaration de mutation après décès de Jean Claude Roux, 19 juin 1877.

francs et d'un revenu annuel estimé à 340 francs. Il possède également une « chambre et cuisine » au numéro 2 de la même rue, d'un revenu de 285 francs[1]. Et que dire de la portion de maison sise au 3 rue de Lionne appartenant à Hugues Berthelot, d'une valeur de 95 600 francs et susceptible d'entraîner un revenu de 4 780 francs[2] ?

La valeur représentée par les autres catégories est résiduelle. Mais les créances nominatives individuelles sont intéressantes. On en trouve 72 en tout. Leur montant est, là encore, très variable, oscillant entre quelques francs et plusieurs milliers. Au-delà de leur valeur, et malgré le fait que les déclarations précisent uniquement le nom du débiteur et la somme restant à percevoir, ces créances témoignent de l'existence de relations de proximité structurées par le crédit. Des relations qui « représente[nt] un terrain moins exploré [que les relations marchandes] » par l'histoire contemporaine selon Claire Lemercier et Claire Zalc[3]. Ces dernières soulignent également que « lorsque l'histoire du crédit aux XIXe et XXe siècles, en Europe et aux États-Unis, a été écrite, il s'agissait souvent de l'histoire d'un mouvement d'institutionnalisation et de formalisation – bref, de modernisation. Un crédit « informel » encastré dans l'interconnaissance, voire dans des liens forts propres à la famille ou à la communauté, aurait laissé la place à un crédit « formalisé », routinisé et pris en charge par des institutions spécialisées, qu'il s'agisse de créanciers (banques ou services spécialisés des marchands de biens de consommation) ou des fournisseurs d'informations tels que les *credits bureaus* états-uniens[4] ». Ce « crédit « informel » encastré dans l'interconnaissance » est visible à travers l'exemple d'Alphonse Vécat. En 1899, son acte de décès indique qu'il est titulaire d'une créance de 760 francs sur Louis Fayollat[5]. Galocher, il réside au 14 montée de Chalemont, dans le quartier Saint-Laurent. Or, Alphonse Vécat y a passé toute sa jeunesse et sa famille était propriétaire dans la rue. Ainsi, lorsque son père Pierre Marie Vécat décède, la déclaration de mutation fait-elle état de la possession d'« une petite maison en mauvais état située montée de Chalemont [n°17] composée d'une boutique avec trois étages, et une petite cour, le tout déclaré être du revenu de cent cinquante francs » et d' « une autre petite boutique

[1] ADI 3 Q 11 / 1749, Bureau de Grenoble, déclaration de mutation après décès de Joseph Joachim Galinot, 9 octobre 1876.
[2] ADI 3 Q 11 / 1744, Bureau de Grenoble, déclaration de mutation après décès de Hugues Jean Baptiste Berthelot, 23 mars 1875.
[3] Claire Lemercier et Claire Zalc, « Pour une nouvelle approche de la relation de crédit en histoire contemporaine », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2012, vol. 4, p. 979-1009.
[4] *Ibid.*
[5] ADI 3 Q 11 / 1814 et 1819, Bureau de Grenoble, déclaration de mutation après décès d'Alphonse Michel Louis Vécat, 23 juin 1899 et 17 février 1900.

emplacée dans la maison sise au même lieu n°4, déclarée être du revenu de cinquante francs[1] ». Ainsi, le voisinage apparaît comme un support d'entraide essentiel. D'ailleurs, certaines créances sont émises sur d'autres gantiers. C'est notamment le cas avec Claude Romain Troussier, qui en détient une, d'une valeur de 524 francs, sur Adolphe Veyron[2]. Si une analyse plus poussée mériterait d'être entreprise, nous pouvons émettre l'hypothèse que les relations de crédit contribuent également à structurer la communauté gantière[3]. L'interconnaissance, due à la double proximité spatiale et professionnelle, agit en effet comme une garantie symbolique et solvabilise de fait le débiteur. Sous cet angle, s'exprime la matérialité des relations et des liens mis en évidence dans l'analyse de réseaux.

4.3. Un patrimoine ouvrier stratifié

Il est désormais utile de s'interroger sur la composition du patrimoine ouvrier et sur les enseignements que l'on peut en tirer vis-à-vis du lien avec la communauté. En effet, le groupe est très stratifié et la communauté n'est donc pas synonyme d'homogénéité. Elle regroupe, au moins du point de vue du patrimoine, des éléments très divers.

L'analyse qui suit porte uniquement sur les gantiers présentant une trajectoire stable dans le gant (N=176). Il s'agit donc d'éléments qui demeurent *a priori* dans la condition ouvrière tout au long de leur trajectoire professionnelle.

[1] ADI 3 Q 11 / 1713, Bureau de Grenoble, déclaration de mutation après décès de Pierre Marie Vécat, 22 août 1851.
[2] ADI 3 Q 11 / 1724, Bureau de Grenoble, déclaration de mutation après décès de Claude Romain Troussier, 19 décembre 1860.
[3] À l'échelle internationale du mouvement ouvrier, Nicolas Delalande a bien mis en évidence les mécanismes d'entraide financière : N. Delalande, *La Lutte et l'entraide. L'Âge des solidarités ouvrières*, *op. cit.*

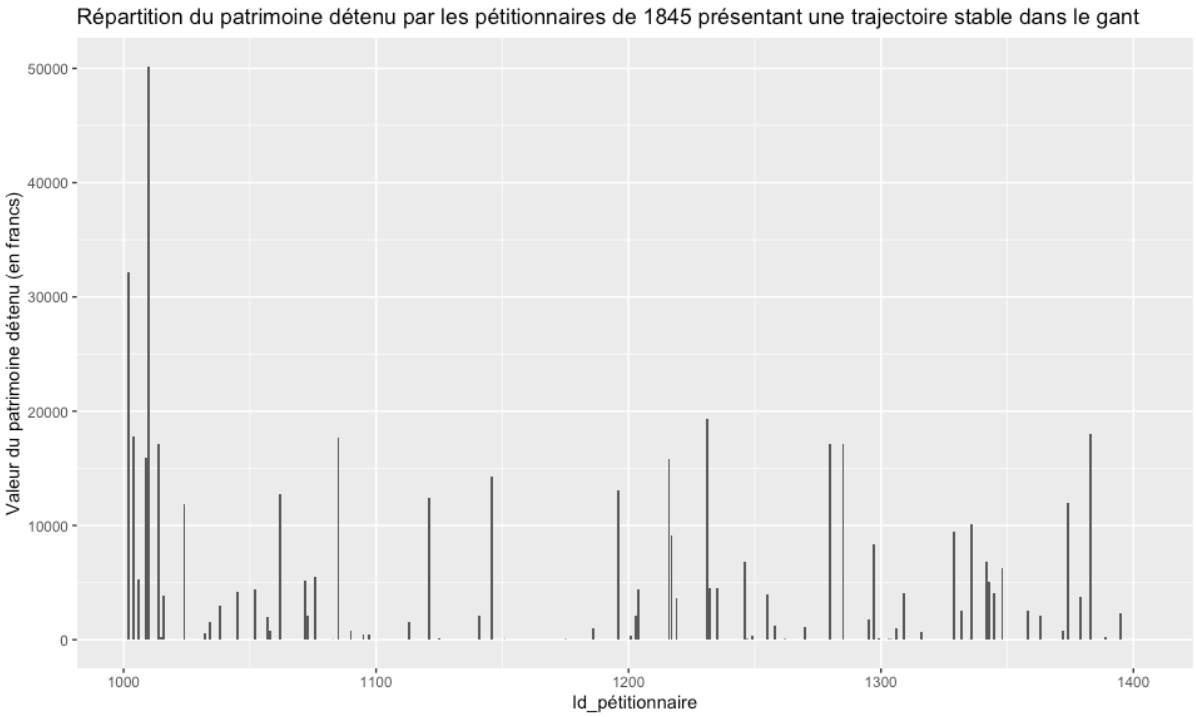

Graphique 10 : Répartition du patrimoine détenu par les pétitionnaires de 1845 présentant une trajectoire stable

Leur patrimoine total s'élève à 473 564, 65 francs, soit seulement 13% du patrimoine détenu par l'ensemble des pétitionnaires de 1845. La moyenne s'établit à 2 690,7 francs et s'échelonne entre 18,75 (hors 0) et 50 173, 85 francs. 50% ne possèdent rien, 25% détiennent un patrimoine d'une valeur inférieure à 2 100 francs et 25% sont possesseurs d'un patrimoine compris entre 2 100 et 50 173,85 francs. La médiane est fixée à 0. Cette observation rejoint les conclusions de Jésus Ibarrola, qui met en évidence le fait qu'à Grenoble, au milieu du XIXe siècle, la moitié des gantiers meurent sans laisser aucun bien[1].

En croisant la trajectoire professionnelle avec le type de bien majoritairement possédé, il est possible de connaître quels types d'« investissements » privilégient les ouvriers gantiers de notre échantillon.

[1] Jésus Ibarrola, *Recherches sur la société grenobloise vers le milieu du XIXe siècle à partir des tables de successions et absences*, Mouton., Paris-La Haye, 1971.

Catégorie de biens majoritaires	Nombre de pétitionnaires	Valeur de la catégorie, indépendamment du fait qu'elle soit majoritaire (en francs)
Aucun bien	100	0
Argent liquide	1	1 173,95
Bien immobilier exclusif	4	25 840
Bien immobilier majoritaire	23	188 545,69
Bien mobilier divers exclusif	15	30 214,2
Bien mobilier divers majoritaire	5	3 407,14
Créance individuelle majoritaire	11	117 608,83
Divers majoritaire	1	3 810,25
Livret de caisse d'épargne majoritaire	3	2 701,85
Actions et obligations majoritaire	13	100 262,74

Tableau 15 : Catégories de biens majoritaires possédées par les pétitionnaires présentant une trajectoire stable en tant qu'ouvrier gantier

Comme le montre le tableau, et en cohérence avec ce qui est observé à l'échelle du groupe -c'est-à-dire avec les trajectoires professionnelles autres que celles des gantiers stables- , quatre types d'investissements sont privilégiés.

On constate en premier lieu que les biens immobiliers sont plébiscités : ils composent l'essentiel du patrimoine de 27 pétitionnaires, soit 15%. Ce taux concorde avec l'analyse de Julien Caranton, qui évalue le taux de propriétaires à 14% dans un échantillon de 197 mutualistes (pas uniquement gantiers). Dans la société du XIXe siècle, la détention d'une propriété immobilière, si modeste soit-elle, est perçue comme une forme de sécurité et d'autonomie[1]. Il s'agit donc d'un horizon latent pour de nombreux éléments issus des classes populaires, *a fortiori* dans les métiers urbains très qualifiés.

[1] J. Caranton, *Les fabriques de la « paix sociale ». Acteurs et enjeux de la régulation sociale (Grenoble, 1842-1938), op. cit.*, p. 232.

Les biens mobiliers arrivent en seconde position. Comme ils ne font bien souvent pas l'objet d'une description plus détaillée, ils sont complexes à appréhender[1]. Bien souvent, il s'agit moins d'un placement que de l'ensemble des biens matériels « ordinaires » possédés par le défunt : meubles, vêtements, ustensiles de cuisine, etc.

Sans surprise, les « actions et obligations » arrivent en troisième position et représentent au total 100 262,74 francs. L'on remarque avec intérêt qu'ils supplantent largement les traditionnels livrets de caisse d'épargne (représentant ici seulement 2 701,85 francs), qui constituent pourtant un placement privilégié par les classes populaires[2]. Certains ouvriers préfèrent ainsi s'orienter vers des placements diversifiés, potentiellement plus rémunérateurs : titres de rentes d'État (français ou étrangers), obligations (notamment auprès de compagnies de chemin de fer) et actions diverses.

Enfin, les créances individuelles, bien qu'elles soient majoritaires dans le patrimoine de 11 individus seulement, représentent une somme totale de 117 608,83 francs. Comme évoqué plus haut, au-delà de la stratégie de placement, leur usage peut s'inscrire dans le cadre de solidarités locales.

À la lumière de ces analyses, il apparaît que l'appartenance à la communauté ne repose pas sur des critères financiers. Mieux, le patrimoine constitue un facteur de différenciation très important, qui contribue à travailler et à mettre en tension la communauté. La constitution de ce patrimoine procède soit d'un héritage, soit d'une stratégie de placement, qui est à inscrire dans le cadre de la gestion des cycles de vie et donc, dans une perspective individuelle[3].

[1] D'autres sources permettent de documenter les objets possédés. Voir la méthodologie proposée par Anaïs Albert à partir des scellés après décès : Anaïs Albert, « La démocratisation du luxe: la consommation d'imitation par les classes populaires à la Belle Époque », *Entreprises et Histoire*, 2015, vol. 1, n° 78, p. 74-88. Voir également Anaïs Albert, *La vie à crédit. La consommation des classes populaires à Paris (années 1880-1920)*, Paris, Editions de la Sorbonne, 2021.

[2] Dans les années 1850-1860, 40% des livrets ouverts par les adultes le sont par des « ouvriers ». Dans le dernier quart du XIXe siècle, les ouvriers épargnent moins. Voir Carole Christen-Lécuyer, « La mesure de l'efficacité sociale des caisses d'épargne françaises au XIXe siècle », *Histoire & mesure*, 2005, vol. 3/4, XX, p. 139-176.

[3] J. Caranton, *Les fabriques de la « paix sociale ». Acteurs et enjeux de la régulation sociale (Grenoble, 1842-1938)*, *op. cit.*, p. 234.

Conclusion

Au cours du XIXe siècle, la fabrique collective est en mouvement, et la communauté gantière avec elle. Si sa forme et les liens interpersonnels qui la structurent naissent dans le cadre du voisinage, la communauté est constamment travaillée par les mobilités. Cette approche dynamique est rendue possible par la mise en œuvre d'une démarche micro-historique soucieuse d'observer les pétitionnaires de 1845 au plus près de leurs pratiques.

Ainsi, nous nous sommes efforcés d'appréhender deux types de mobilités. La mobilité géographique en direction d'autres fabriques gantières françaises et européennes rejoint l'enjeu de formation professionnelle et l'acquisition de savoir-faire techniques qui sont réinvestis sur la scène grenobloise. Par-là, on voit des parcours de qualification qui débordent du cadre local, démystifiant au passage la seule excellence grenobloise des savoir-faire. Le travail ouvrier est perméable aux apports extérieurs. Au demeurant, cet enrichissement des parcours de qualification s'inscrit dans une longue tradition de migrations laborieuses, bien antérieures à la période contemporaine[1].

La mobilité professionnelle est une autre caractéristique qui travaille la communauté. L'observation diachronique des trajectoires socio-professionnelles des pétitionnaires de 1845 montre ainsi qu'en dépit d'une stabilité globale, il existe des possibilités de mobilité professionnelle, notamment en direction du petit patronat. Ce levier de mobilité est connu de longue date. Mais la démarche mise en œuvre à l'aide de la régression logistique permet d'en dévoiler les déterminants cachés, notamment concernant l'héritage. Alors que le premier chapitre montrait que les pétitionnaires s'inséraient dans la communauté gantière par leur agentivité, la mobilité professionnelle en direction du petit patronat est facilitée par la présence d'un capital dans la famille. En outre, lorsque l'on examine les patrimoines en fin de vie des pétitionnaires, l'on observe qu'il existe une corrélation statistique entre accès à l'indépendance et niveau de patrimoine. Finalement, il semble que ceux qui parviennent à s'installer durablement dans le patronat bénéficient déjà d'un héritage, qu'ils parviennent à faire fructifier. Le patrimoine constitue ainsi un puissant facteur de différenciation et la mobilité professionnelle en direction du patronat, si elle représente un horizon latent pour de nombreux ouvriers gantiers, n'est pas gage de réussite sur le plan économique pour ceux qui sont à l'origine dépourvus de capitaux.

[1] Voir notamment les travaux de Corine Maitte, déjà cités.

En dehors des héritiers, et malgré une qualification certaine, la moitié des pétitionnaires restent et meurent pauvres, tandis que l'autre moitié parvient à économiser pour laisser quelques biens. Quelques-uns parviennent même à accéder à une certaine aisance.

Cette communauté professionnelle est donc traversée par d'importants clivages économiques et sociaux. La classe ouvrière -gantière- grenobloise se forme par écrémage car, tandis qu'une minuscule fraction s'installe durablement dans le patronat, la grande masse des travailleurs demeure ouvriers.

Finalement, c'est bien l'ancrage durable dans l'univers gantier, indépendamment du statut, qui scelle la communauté. Il importe désormais d'approfondir l'analyse diachronique en considérant, dans le chapitre suivant, les dynamiques intergénérationnelles.

Chapitre 3. Que sont les enfants devenus ? Les dynamiques intergénérationnelles, entre ancrage et mobilité relative

La mobilité intergénérationnelle constitue un objet bien investi par les sciences humaines et sociales depuis des décennies, en particulier chez les historiens, les démographes et les sociologues[1]. Dans la lignée de Pierre Bourdieu, de nombreux chercheurs ont mis en évidence le poids des capitaux -économiques, culturels, sociaux- et le résultat de leur combinaison dans les phénomènes de mobilité ou d'ancrage, et analysent ainsi comment les hiérarchies sociales parviennent à se reproduire : dépourvus de capital économique et culturel, les enfants d'ouvriers tendent à reproduire la condition paternelle[2]. Par conséquent, l'hérédité sociale est manifeste. Pour le XIXe siècle, les historiens du social et des mondes ouvriers ont souligné la forte hérédité professionnelle qui caractérisait la classe ouvrière, en particulier dans certains secteurs d'activité et dans des territoires mono-industriels. Dans sa thèse magistrale sur les ouvriers de la région lyonnaise, Yves Lequin montre bien que la condition ouvrière s'hérite[3]. Dans son article portant sur la jeunesse ouvrière, Michelle Perrot assimile également le métier à « un héritage des familles ouvrières » : « Ainsi se perpétuent, dans le cadre d'une profession liée à un territoire, des « endogamies techniques » d'une grande souplesse sous l'angle des mutations mécaniques [4] ». Dans les métiers urbains très qualifiés -à l'instar de la ganterie-, le métier constitue en quelque sorte le capital du pauvre et la transmission homostatutaire représente un enjeu réel.

Pour autant, ces analyses n'impliquent pas un cloisonnement du monde ouvrier. En optant pour le prisme micro-analytique et en suivant les trajectoires individuelles, les grands schémas explicatifs se fissurent. Reconstruisant des lignées, les micro-historiens ont montré combien la France du XIXe siècle était traversée par les mobilités, qui ne sont, au demeurant, pas exclusives les unes des autres. Ainsi, mobilités spatiales et professionnelles sont

[1] C. Thélot, *Tel père, tel fils ? Position sociale et origine familiale*, *op. cit.*

[2] Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1964 ; Michel Gollac et Pierre Laulhé, « Les composantes de l'hérédité sociale. Un capital économique et culturel à transmettre », *Économie et statistique*, 1987, n° 199-200, p. 99-105.

[3] Y. Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914). La formation de la classe ouvrière régionale*, *op. cit.*, p. 205-268.

[4] Michelle Perrot, « La jeunesse ouvrière : de l'atelier à l'usine » dans Giovanni Levi et Jean-Claude Schmitt (eds.), *Histoire des jeunes en Occident (tome 2)*, Paris, Seuil, 1996, p. 102.

étroitement liées[1]. De même, à partir de l'examen d'un corpus de monographies le playsiennes, Alain Cottereau et Maurizio Gribaudi s'évertuent à rendre compte de toute la complexité des parcours individuels, dans lesquels les ressources économiques et sociales à disposition définissent l'horizon des possibles[2].

Il semble donc exister, à l'échelle individuelle, une infinité de facteurs pouvant influencer une trajectoire socio-professionnelle. Pour les historiens, et plus largement, les chercheurs qui se penchent sur le monde populaire, en rendre compte représente un réel défi, dans la mesure où les données biographiques étayées et les témoignages sont rares. Dans ces conditions, l'intelligibilité des bifurcations intergénérationnelles est bien souvent complexe à saisir, sinon inatteignable. Tel est pourtant l'exercice auquel nous souhaitons nous livrer désormais. Dans les chapitres précédents, nous avons tenté de mettre en exergue les multiples facettes de la communauté gantière, la complexité des trajectoires individuelles -parfois évolutives- et les éléments participant à différencier les pétitionnaires de 1845. En considérant dans les variables descriptives établies la profession des pères à la naissance et au mariage, nous avons fait un premier pas dans la prise en compte des dynamiques intergénérationnelles.

Il s'agit désormais d'élargir la perspective en considérant le devenir des enfants du groupe. En partant à leur recherche, en considérant leur devenir professionnel et social, nous souhaitons poser dans les pages suivantes la question de l'ancrage et de la mobilité : les enfants des pétitionnaires de 1845 demeurent-ils tous dans la communauté gantière ? Certains prennent-ils d'autres directions, et si oui, lesquelles ? Quels facteurs entrent en jeu dans ces phénomènes de mobilité professionnelle et sociale, ou au contraire d'ancrage ? Deux grandes lignes de force guideront les réflexions. D'une part, il s'agira de considérer les trajectoires des enfants à l'aune de l'évolution de la fabrique collective gantière : les enfants des pétitionnaires de 1845 demeurent-ils dans le gant malgré le lent déclin qui s'amorce à compter de la crise du début des années 1870 ? D'autre part, le recours à une reconstruction généalogique descendante (des pères vers les enfants) invite à considérer hommes et femmes à parts égales. Alors que, traditionnellement, l'histoire ouvrière tend à se focaliser sur les pères et les fils et, ce faisant, sur les hérédités patrilinéaires, nous souhaitons envisager la dimension sexuée des héritages et des mobilités professionnelles.

[1] Voir notamment P.-A. Rosental, *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du 19e siècle, op. cit.*

[2] A. Cottereau et M. Gribaudi, *Parcours professionnels ouvriers au XIXe siècle en France : Cheminements individuels et milieux sociaux. Rapport de contrat de Prédéfinition, op. cit.*

La première section de ce chapitre brosse un portrait de groupe et s'attache à présenter les grandes caractéristiques des enfants des pétitionnaires de 1845. Les informations recueillies sur chacun d'entre eux rendent possible l'établissement de variables descriptives. En recourant à une analyse des correspondances multiples (ACM), nous cherchons à mettre en relief les associations entre ces différentes variables et à dégager les grandes oppositions qui structurent le groupe. Cela débouche sur la mise en évidence de deux grands types de profils : les enfants ancrés dans le gant et les enfants « mobiles », évoluant hors du gant. L'enjeu sera ensuite de déceler les facteurs qui entrent en compte dans ces trajectoires.

1. Les enfants des pétitionnaires de 1845 : portrait de groupe

L'analyse des pétitionnaires de 1845 ne s'est pas bornée aux modalités de leur insertion dans la communauté gantière, ni à leurs caractéristiques professionnelles et sociales. Réunissant la quasi-totalité des gantiers des années 1840, la pétition offre, nous l'avons vu, un point de vue privilégié sur ce groupe social. Afin d'insérer les trajectoires individuelles dans la temporalité qui définit le développement de l'industrie gantière et de restituer les conséquences qu'elle est susceptible d'avoir sur celles-ci, nous avons fait le choix d'intégrer la dimension intergénérationnelle en nous mettant en quête des enfants.

1.1. À la recherche des enfants : méthode, sources, échelles spatiales et données démographiques

La recherche des enfants a été effectuée grâce au logiciel payant « Filae », qui propose l'accès à une vaste base de données de sources nominatives numérisées et indexées concernant l'ensemble du territoire national[1]. Cette base de données est nourrie par les numérisations des actes d'état civil et autres recensements de population effectuées par les archives départementales. Il importe donc de souligner les lacunes potentielles découlant, d'une part, de l'absence potentielle de numérisation de documents concernant une localité ou une période donnée et, d'autre part, de possibles erreurs d'indexation nominative, particulièrement pour les noms aux orthographes complexes. Enfin, soulignons que si la couverture est satisfaisante pour

[1] Christophe Alcantara, Martine Regourd et Lucile Salesses, « Mes ancêtres.com : Analyse d'une politique de création d'Open data dans le champ patrimonial. Le cas de la généalogie en France », *Communication et organisation*, 2018, nº 54, p. 55-67.

le XIXe siècle, notamment dans le département de l'Isère, il en va autrement pour le XXe, où l'entreprise de numérisation dépasse rarement, en bien des localités, la Première Guerre mondiale[1].

Ces précautions liminaires posées, et indépendamment des questions éthiques liées à l'utilisation à titre onéreux d'archives numérisées grâce à des fonds publics, il importe de souligner l'avantage principal de ce type de service, à savoir le gain de temps. Les recherches nominatives, permises par un moteur de recherche dans lequel il est possible de spécifier nom, prénom, période concernée et commune (avec la possibilité d'élargir la recherche dans différents rayons, voire à l'ensemble du territoire national), épargne le dépouillement exhaustif des registres d'état civil pour retrouver, notamment, un acte de naissance, de mariage ou de décès. À l'échelle d'un individu, le gain de temps est appréciable. À l'échelle de plusieurs dizaines ou centaines, il permet de viser une exhaustivité qui n'aurait pas été possible en l'absence de tels outils.

Afin de retrouver les enfants des pétitionnaires de 1845, la démarche suivante a été mise en œuvre : le nom de famille du pétitionnaire concerné -seuls les individus mariés ont fait l'objet d'investigations ; il y a 14 célibataires et 15 pétitionnaires pour lesquels aucun acte de mariage n'a été retrouvé- a été entré dans le moteur de recherche et l'ensemble des actes de naissance concernant un individu portant ce nom ont été examinés (dans une période donnée débutant l'année du mariage d'ego et s'achevant 20 ans plus tard[2]), à l'échelle du département de l'Isère[3]. L'ensemble des informations patronymiques du père et de la mère étant connues, il est possible de défier les pièges découlant des nombreuses homonymies. De la sorte, 693 actes de naissance ont été retrouvés. Les enfants étant identifiés, nous avons entrepris de rechercher leurs éventuels actes de mariage et de décès, à l'échelle nationale cette fois[4]. Ainsi, 345 actes de mariage (quelques individus se marient plusieurs fois), et 165 actes de décès ont été

[1] Cela tient, d'une part, aux délais de communicabilité des actes d'état civil définis par le Code du patrimoine (actuellement 75 ans pour les actes de naissance et de mariage), et, d'autre part, au fait qu'en général, les actes de 100 ans ou de moins de 100 ans sont conservés dans les services d'état civil des communes, et non dans les centres d'archives.

[2] Il existe un biais concernant les possibles enfants conçus hors mariage.

[3] Une recherche à l'échelle nationale paraît inenvisageable dans le cadre d'une démarche individuelle : cela impliquerait de vérifier systématiquement tous les actes concernant un individu portant le même patronyme. De plus, cela serait extrêmement peu pertinent car on peut penser avec une marge d'erreur raisonnable que la très grande majorité des pétitionnaires de 1845, en dépit d'une mobilité de jeunesse soulignée dans le chapitre précédent, se marient et ont leurs enfants à Grenoble, voire dans le département de l'Isère. Cependant, et pour les raisons énoncées *supra*, nous avons bien conscience de l'existence d'un biais : il est probable que des actes de naissance nous aient échappé.

[4] En effet, comme on dispose du nom et des prénoms, la recherche est bien plus rapide.

exhumés[1]. Notons d'emblée qu'à l'évidence, la trace de nombreux enfants a été perdue : il semble peu probable que la moitié ne se soient pas mariés. L'effet générationnel peut expliquer cette lacune : les actes de mariage -et surtout, de décès- des enfants nés les plus tardivement apparaissent sans doute dans des registres non numérisés.

Les informations recueillies ont ensuite été intégrées dans une base de données structurée de façon identique à celle des pétitionnaires de 1845.

Sur les 693 enfants dûment identifiés, 350 sont des femmes et 343 des hommes.

Nombre d'enfants	Nombre de pétitionnaires
0	93
1	69
2	51
3	57
4	27
5	11
6	13
7	5
8	4
9	2
12	1
13	1

Tableau 16 : Nombre d'enfants et nombre de pétitionnaires

[1] Pour des raisons évidentes de temps et d'absence de pertinence par rapport à notre propos, nous nous sommes concentrés uniquement sur les actes d'état civil. Ainsi, les sources telles que les listes nominatives de recensement de la population n'ont pas été mobilisées, nous privant d'informations sur les trajectoires professionnelles et spatiales. Ainsi, les informations disponibles sur les individus, en ce qu'elles se concentrent uniquement sur les actes de naissance, de mariage et de décès, sont très synchroniques. Dans ces conditions, les changements d'adresse ou d'appartenance professionnelle sont très difficiles à déceler. Ce type de base de données se rapproche néanmoins de la base TRA. Sur la cohorte, 203 enfants ont au moins un acte de mariage mais pas d'acte de décès. Cinquante-neuf ont seulement un acte de décès. Pour 106 d'entre eux, un acte de mariage et un acte de décès sont disponibles.

Sur les 334 pétitionnaires de notre corpus, 93 n'ont aucun enfant et 241 en ont au moins un. Le maximum est de 13 enfants. Le calcul des quartiles fournit les indications suivantes : un quart des pétitionnaires n'a pas d'enfant, un quart a jusqu'à deux enfants, un quart a entre deux et trois enfants et un dernier quart a entre trois et 13 enfants. La moyenne s'établit à 2,07 enfants par individu, et la médiane à deux. Cette fécondité pourrait apparaître atone et l'hypothèse d'un malthusianisme des pétitionnaires serait tentante si la fécondité ne tendait pas à baisser au XIXe siècle. À Paris par exemple, « Entre 1817 et 1901, le nombre d'enfants par femme passe ainsi de 3,5 à 2,1 [...][1] ».

Si l'on considère les communes de naissance, on s'aperçoit -sans surprise- que Grenoble concentre l'immense majorité des cas : 660 sur 693, soit 95,2%. Les 33 autres sont éparpillées dans le reste du département, sans qu'un quelconque pôle majoritaire -mis à part la Tronche, qui jouxte Grenoble et qui rassemble 16 naissances- ou qu'aucune logique spatiale n'émerge. Ces observations attestent de l'ancrage grenoblois des pétitionnaires. Malgré la mobilité de jeunesse bien présente pour des franges importantes du monde ouvrier gantier, la grande majorité des pétitionnaires reviennent à Grenoble pour y mener leur existence. Dès lors, ces enfants grenoblois bénéficient de l'ancrage hérité de leurs parents et donc d'un ensemble de ressources liées à l'univers professionnel et aux relations sociales.

1.2. Des positions diverses

La description des enfants des pétitionnaires de 1845 est rendue possible par la constitution de 13 variables, que nous nous attacherons à présenter dans les trois points suivants[2]. Ces dernières, qui recoupent en partie celles établies pour les pétitionnaires, ont vocation à faciliter la comparaison inter et intragénérationnelle et, de fait, à nourrir l'ACM présentée en section suivante. Leur établissement révèle des positions diversifiées, tant en matière démographique que patrimoniale.

[1] Sandra Brée, « Incidence de la fécondité illégitime sur la fécondité générale à Paris au XIXème siècle », *Espace, populations, sociétés*, 2014, vol. 1 ; Sandra Brée, « Évolution de la taille des familles au fil des générations en France (1850-1966) », *Population*, 2017, vol. 2, n° 72, p. 309-342.
[2] Le sexe et la taille de la fratrie ont été présentés *supra*.

- Deux générations

Reflet des différences d'âges entre les pétitionnaires de 1845, les naissances enregistrées s'étalent dans une temporalité étendue, soit entre 1802 et 1886. 25% sont nés entre 1802 et 1828, 25% entre 1828 et 1839, 25% entre 1839 et 1847 et un dernier quart entre 1847 et 1886. Afin de minimiser le phénomène d' « écrasement » temporel qui ne manque pas de survenir dans les ACM, et, par-là, de prendre en compte l'évolution du tissu industriel tout au long du siècle, une variable générationnelle a été introduite. Elle comporte deux modalités et sépare les enfants nés avant 1839 (qui est l'année de naissance médiane) et après cette date. Concrètement, il s'agit de savoir si les mutations qui touchent la fabrique gantière, notamment concernant le lent déclin qui s'amorce à compter de la crise du début des années 1870, affectent les trajectoires professionnelles des enfants nés le plus tardivement et influencent ou non leur devenir professionnel.

- Le rang de naissance

En plus de la taille de la fratrie, déjà abordée plus haut, une variable relative au rang de naissance a été introduite. Comme l'ont montré la démographie historique et la sociologie, tant la taille de la fratrie que la position en son sein sont susceptibles de présenter une influence sur la mobilité spatiale, professionnelle et sociale. Certaines études mettent ainsi en avant une mobilité plus importante pour les aînés[1]. La variable relative au rang de naissance dans la fratrie comporte deux modalités : « première position » (pour les aînés), « autre position » et « sans objet » (pour les enfants uniques).

Modalité	**Effectifs (en %)**
Aînés	27,24%
Autre	61,46%
Sans objet	11,30%

Tableau 17 : Effectifs par modalité concernant le rang de naissance

[1] B. Zarca, « L'héritage et la mobilité sociale au sein de la fratrie. I. L'héritage et la mobilité différentielle des frères », art cit.

- L'âge au décès du père

Nous avons également cherché à savoir si l'âge au décès du père avait une influence sur les trajectoires socio-professionnelles des enfants[1]. Lorsque l'année de décès du pétitionnaire est connue, le calcul est aisé. Il met en évidence qu'en moyenne, les enfants ont un peu plus de 33 ans lorsque leur père meurt. Cet âge correspondant à un moment de l'existence où les individus sont bien insérés socialement et professionnellement, il semble peu opportun de le choisir comme seuil. Nous lui avons préféré l'âge de 14 ans, qui coïncide, peu ou prou, avec le début d'apprentissage du métier de coupeur de gant. Ainsi, la variable comporte deux modalités : l'une rassemble les enfants qui perdent leur père avant cet âge ; l'autre ceux dont le père meurt postérieurement. Comme le montre le tableau suivant, seule une infime minorité de pétitionnaires perdent leur père à 14 ans ou avant.

Âge de l'enfant au moment du décès de son père	**Effectifs (en %)**
14 ans ou moins	4,65%
Plus de 14 ans	77,74%
Inconnu	17,61%

Tableau 18 : Effectifs par modalité concernant l'âge de l'enfant au moment du décès de son père

- Le patrimoine, un facteur de différenciation toujours important

Une dernière variable « héritée » concerne le patrimoine laissé par le père à son décès, afin de savoir dans quelle mesure il contribuait à différencier les enfants des pétitionnaires. Soulignons d'emblée le biais inhérent à notre démarche : outre les précautions énoncées *supra* en matière d'imprécisions entourant les déclarations de mutation après décès[2], cette variable ne prend pas en compte le patrimoine potentiellement légué par les mères. De plus, dans la mesure où de nombreux enfants perdent leur père à l'âge adulte -et héritent donc tardivement-

[1] La prosopographie porte uniquement sur les pères (les pétitionnaires) et non sur leurs épouses. Par conséquent, leurs dates de décès nous sont inconnues, rendant par-là impossible la construction d'une variable relative à l'âge au décès des mères.
[2] Voir chapitre 2, *supra*.

il est complexe d'établir une corrélation entre le patrimoine hérité et la trajectoire socio-professionnelle. La mesure est donc partielle et tout à fait imparfaite. Elle suffit néanmoins à nous éclairer sur les fortes disparités qui concernent le groupe :

Modalité	Effectifs (en %)
Aucun	48,50%
Inférieur à 4 208 francs	27,91%
Supérieur à 4 208 francs	23,59%

Tableau 19 : Effectifs par modalité concernant le patrimoine du père au décès

Les seuils retenus pour définir ces modalités sont identiques à ceux employés au chapitre précédent. Le tableau permet de montrer qu'en matière de patrimoine, les enfants sont loin d'évoluer dans des environnements similaires. Tandis que quelques-uns peuvent se prévaloir d'un père ayant une certaine aisance financière, d'autres sont beaucoup moins dotés.

1.3. Un double ancrage gantier et grenoblois

Les variables qui suivent se fondent sur l'exploitation des actes de mariage et de décès des enfants et attestent de la prévalence du double ancrage gantier et grenoblois.

- Un ancrage à Grenoble

À l'échelle de la cohorte, l'âge moyen au mariage est de 26 ans. Mais il cache des disparités importantes entre sexes. Tandis que les femmes se marient en moyenne à l'âge de 24,3 ans, les hommes, eux, se marient à 28 ans. Sur les 307 personnes concernées, 260 (soit 84,6%) se marient à Grenoble. Les autres lieux de mariage apparaissent dispersés. Si de nombreuses communes iséroises sont représentées, certains enfants choisissent de s'unir dans d'autres départements, notamment -mais pas exclusivement- limitrophes (Savoie, Ardèche, Drôme ou Rhône par exemple). Quatre se marient à Lyon et cinq à Paris. Bien qu'il faille prendre garde au manque d'information -tenant au fait qu'une trajectoire résidentielle ne saurait se réduire à un unique acte de mariage- ces données montrent que les enfants apparaissent, au

moins jusqu'au mariage, peu mobiles géographiquement. Les données issues des actes de décès confirment ce constat : parmi les enfants pour lesquels un acte de décès a été retrouvé, 77,3% meurent à Grenoble. Ces grandes caractéristiques énoncées, comment construire une variable pertinente à partir de la domiciliation ? Dans le but d'introduire une comparaison avec la génération des pétitionnaires de 1845 et de voir si les attributs caractéristiques de la communauté gantière se retrouvaient à la génération suivante, nous avons construit une variable relative à l'adresse, avec le même découpage géographique[1].

Modalité	**Effectifs (en %)**
Grenoble hors Saint-Laurent	55,81 %
Saint-Laurent	34,22 %
Hors Grenoble	7,64 %
Inconnu	2,33%

Tableau 20 : Effectifs par modalité concernant le lieu de résidence au moment du mariage

De la sorte, les modalités établies tiennent compte de la fréquentation du quartier Saint-Laurent, foyer historique de la ganterie grenobloise et lieu déterminant dans la construction de l'appartenance aux réseaux interpersonnels structurant la communauté gantière.

Si les enfants semblent ancrés à Grenoble, l'analyse des lieux de naissance de leurs époux et épouses conduit à nuancer l'image d'un monde cloisonné. Ainsi, seulement 44,29% des épouses des fils des pétitionnaires sont natives de Grenoble. 35,71% sont issues du département de l'Isère (hors Grenoble), 18,57% sont natives d'un autre département et 1,43% (soit deux) sont nées à l'étranger. En ce qui concerne les filles, la part d'époux grenoblois est un peu plus importante, même si la modestie des effectifs concernés dans chaque groupe invite à comparer les écarts avec prudence : 49,69%. 32,70% sont nés dans le département de l'Isère (hors Grenoble), 13,21% en dehors du département et 4,40% à l'étranger. Ces données tendent à montrer une certaine ouverture du groupe, même si les conjoints ont pu arriver à Grenoble au cours de leur jeunesse et présenter ainsi, au moment du mariage, une durée de résidence de plusieurs années à Grenoble. Néanmoins, il ne semble pas exister de rupture générationnelle

[1] Voir *supra*, chapitre 1.

puisque 53,3% des épouses des pétitionnaires de 1845 étaient natives de Grenoble. Là encore, la faiblesse des effectifs concernés interdit de tirer des conclusions fermes sur les quelques points de pourcentages entre les deux générations. Ils sont, globalement, comparables.

- Des professions orientées vers le monde du gant

Afin d'apprécier la nature des professions exercées par les enfants, nous avons mobilisé prioritairement les actes de mariage. Lorsque ces derniers n'étaient pas disponibles, les actes de décès éventuels ont été considérés. De la sorte, nous obtenons une information professionnelle concernant 374 enfants (193 femmes et 181 hommes). Ces données doivent être maniées avec prudence car elles sont fondées sur une unique occurrence professionnelle, qui ne saurait par conséquent résumer l'ensemble d'une trajectoire. Néanmoins, l'ancrage dans la ganterie est manifeste :

Catégorie professionnelle	**Effectifs (en %) Femmes**	**Effectifs (en %) Hommes**
Ganterie	50,26 %	72,38 %
Artisanat textile	8,29 %	1,66 %
Bâtiment	0 %	3,31 %
Boutique	0 %	0,55 %
Commerce	0,52 %	4,97 %
Domesticité	0 %	1,66 %
Employé à statut (PLM)	0 %	1,10 %
Entretien de l'habillement	7,75 %	0 %
Fonctionnaire de rang supérieur	0 %	1,10 %
Industries diverses	0 %	2,76 %
Militaires	0 %	4,42 %
Fonctionnaire ou employé de rang intermédiaire	0,52 %	1,66 %
Propriétaires et rentiers	2,07 %	1,10 %

Services divers	0 %	0,55 %
Indéterminé	30,57 % (« ménagères » essentiellement)	2,76 %

Tableau 21 : Effectifs par modalité concernant la profession exercée au mariage ou au décès

La moitié des femmes exerce ainsi une profession en rapport avec l'industrie gantière (couturière de gants la plupart du temps). Cependant, on peut raisonnablement penser que cette proportion est notoirement sous-estimée. En effet, plus de 30% d'entre elles présentent la modalité « indéterminé », qui regroupe en fait essentiellement les « ménagères », dénomination problématique s'il en est[1]. Il est donc probable qu'une partie substantielle des « ménagères » s'adonnent à la couture des gants. Les deux autres secteurs professionnels les plus représentés sont pourvoyeurs d'emplois typiquement féminins. Il s'agit de l'artisanat textile, catégorie où ont été introduites les modistes, et, plus largement, l'entretien de l'habillement, qui regroupe les blanchisseuses, lingères et autres repasseuses. Les autres catégories féminines présentent des effectifs extrêmement résiduels. Quelques-unes sont « propriétaires » ou « rentières ».

Près des trois quarts des hommes occupent une profession en rapport avec l'industrie gantière, soit, dans l'immense majorité des cas, coupeur gantier. Seulement cinq sont fabricants de gants. Un est commissionnaire en ganterie et deux autres sont marchands gantiers. Comme pour les femmes, les autres catégories professionnelles sont résiduelles. 4,97% tiennent un commerce, 4,42% sont militaires et 3,31% s'emploient dans le bâtiment. Quelques-uns connaissent une véritable mobilité ascendante. C'est le cas de Joseph Bille, fils du pétitionnaire Barthélémy Bille. Né à Grenoble le 18 octobre 1851, il est qualifié de « professeur ès lettres » sur son acte de décès dressé dans le 18e arrondissement parisien le 18 février 1914[2]. Certaines femmes, à l'image de Marie Augustine Rivoire, connaissent également une mobilité professionnelle ascendante en dehors du monde du gant. Née à Grenoble le 21 avril 1860, Marie Augustine est ainsi qualifiée d'« institutrice » au moment de son mariage célébré à Grenoble le 19 septembre 1888 avec Alphonse Marie Victor Dondey, employé au chemin de fer[3].

[1] Sylvie Schweitzer, *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Odile Jacob, 2002, p. 61-91.

[2] Archives de Paris 18 D 259, Commune de Paris, acte de décès de Joseph Bille, 18e arrondissement, 18 février 1914.

[3] AMMG 2 E 96 / 9, Commune de Grenoble, acte de mariage de Marie Augustine Rivoire et de Alphonse Marie Victor Dondey, 19 septembre 1888.

En raison de la forte proportion d'enfants occupés dans l'industrie gantière et du caractère résiduel des autres catégories, qui ne présentent pas suffisamment d'effectifs pour justifier de les ériger en modalités spécifiques, une dichotomie a été opérée entre « gant » (63,12%) et « hors gant » (36,88%)[1]. Elle permet d'apprécier la diversité professionnelle au sein des fratries, lorsque des informations professionnelles sont suffisamment étayées. Il en résulte que 60 % des fratries sont exclusivement (50%) ou majoritairement (10%) composées d'individus (hommes et femmes) exerçant dans le monde du gant. La parité concerne 15% des fratries. 10% sont présentent un ancrage gantier minoritaire. Enfin, 15% des fratries ne présentent aucun individu entretenant une profession en rapport avec l'industrie gantière.

1.4. Qui se ressemble s'assemble

Nous avons mis en évidence au cours des chapitres précédents la propension qu'avaient les pétitionnaires de 1845 à nouer des relations dans la communauté gantière. L'inscription au cœur des denses réseaux d'interconnaissance repose en particulier sur l'appartenance professionnelle. Nous cherchons maintenant à savoir si ces caractéristiques sont transférées à la génération suivante, et donc si leurs enfants évoluent dans un univers social marqué par la prédominance de la ganterie. Pour ce faire, seront analysés successivement quatre éléments : la profession des époux et des épouses, la profession des beaux-pères, la profession des belles-mères et, enfin, celle des témoins.

- La prédominance de l'endogamie sociale et professionnelle

À l'instar d'Yves Lequin, de nombreux auteurs considèrent que l'endogamie -qui désigne la propension à se marier entre pairs- sociale et professionnelle est généralisée dans le monde ouvrier du XIXe siècle : « L'endogamie sociale est quasi-totale et marque ainsi l'unité profonde de la condition ouvrière, au-delà des différences d'origines géographiques ou familiales, et des liens du métier ou du secteur[2] ». Cette remarque vaut pour les enfants des pétitionnaires de 1845 : si l'on excepte quelques mariages avec des époux ou des épouses appartenant à des catégories sociales plus élevées que celle d'*ego*, la majorité connaît, de

[1] Comme nous le verrons *infra*, ces pourcentages ont été calculés uniquement à partir des actes de mariage, qui seuls ont été retenus pour l'ACM.

[2] Y. Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914). La formation de la classe ouvrière régionale*, *op. cit.*, p. 206.

manière attendue, une endogamie sociale. Qu'en est-il pour autant de l'endogamie professionnelle, à savoir, ici, le fait d'épouser un individu évoluant dans la fabrique collective gantière ?

L'examen des professions exercées par les époux des filles des pétitionnaires de 1845 conduit à constater une forte endogamie professionnelle puisque 40% sont gantiers. Ils sont, très largement, en tête. Viennent ensuite les industries diverses (11%), le bâtiment (7%), l'artisanat textile (6%) et la petite et moyenne fonction publique (respectivement 6 et 5 %). D'autres catégories sont représentées, mais comportent des effectifs résiduels. Ainsi en va-t-il, par exemple, du commerce (3%), des ouvriers métallurgistes (5%) ou encore des militaires (2%).

Une lecture rapide des professions exercées par les épouses conduirait à constater une endogamie professionnelle moindre. En effet, 39% seulement évoluent dans l'industrie gantière. Néanmoins, la remarque précédemment formulée à propos de la profession des filles s'applique : 24% des épouses sont ainsi recensées comme « ménagères » ou comme étant « sans profession ». De fait, il y a tout lieu de penser que des franges substantielles de ces catégories si difficiles à saisir aient évolué dans la ganterie, et plus particulièrement en tant que couturières de gants. Pour le reste, et comme pour les filles, on retrouve des métiers typiquement féminins : 14% des épouses sont lingères, repasseuses ou blanchisseuses ; 10% sont modistes. 4% tiennent commerce et 3% sont employées de commerce. Les « industries diverses » concernent 4% des épouses. 1% sont propriétaires ou rentières. Une est institutrice et une dernière « accoucheuse ».

Globalement, les comportements matrimoniaux des membres de notre échantillon ne s'écartent pas du schéma global caractérisant le monde ouvrier du XIXe siècle : on se marie entre pairs. Les époux et les épouses sont recrutés par le truchement des réseaux d'interconnaissance qui constituent la trame sociale de la communauté gantière.

- Chez les beaux-parents, la ganterie est minoritaire

Toutefois, l'analyse des professions exercées par les beaux-pères et les belles-mères conduit à nuancer l'idée de surreprésentation de l'univers gantier. En effet, l'éventail semble bien plus ouvert. De fait, seulement 14% des beaux-pères sont gantiers. Pour les belles-mères, cette proportion est de 3%. Mais ce chiffre doit être mis en regard avec le fait que pour 68,12% d'entre elles, la véritable profession est inconnue, soit que le qualificatif de « ménagère » ou

de « sans profession » soit présent, soit tout simplement qu'aucune allusion à la profession ne soit formulée. Concernant les belles-mères, les « propriétaires et rentières » constituent la catégorie la plus représentée (12,42% des effectifs). 6,38% sont cultivatrices et 4,70% tiennent une boutique. Contrairement aux épouses et aux filles, les professions de l'univers textile ou de ce que nous avons appelé l' « entretien de l'habillement » représentent très peu d'individus: 0,67% pour la première et 1,34% pour la seconde. En revanche, 6,38% sont cultivatrices. Ces différences observées s'expliquent par les mariages célébrés en dehors de Grenoble, dans les campagnes, où les cultivatrices constituent des catégories professionnelles logiquement plus présentes qu'en milieu urbain. La même observation peut être formulée à l'endroit des beaux-pères puisqu'avec 13,09% des effectifs, la catégorie « cultivateur » arrive en seconde position. Les propriétaires et rentiers concernent 9,06% des effectifs. La boutique 9,40%, l'artisanat textile 8,72%, les industries diverses 8,05%, le bâtiment 6,71%, le peignage de chanvre 5,03%. On retrouve également, dans des proportions moindres, des militaires (2%), ou des petits fonctionnaires (3,36%). La présence de deux beaux-pères banquiers, d'un notaire et d'un avocat doit également être notée.

Ainsi, du côté des professions exercées tant par les beaux-pères que par les belles-mères, la faible présence de l'industrie gantière doit être soulignée. Elle s'explique par le poids des mariages engageant des individus natifs des campagnes, où la ganterie est moins présente qu'à Grenoble[1]. Mais au-delà, un autre facteur explicatif intervient, lié à l'essor de l'industrie gantière. En effet, les enfants des pétitionnaires de 1845, et particulièrement les plus jeunes (ceux nés après 1839 et qui constituent la « seconde génération » de notre cohorte) déploient le début de leur existence dans un contexte d'essor important de l'activité, avant que celle-ci ne soit freinée au début des années 1870. Typiquement, si l'on reprend les chiffres moyens de l'âge au mariage, une femme née en 1840 se marie vers 1864 et un homme né la même année se marie en 1868. Or, la décennie 1860, suite à la signature du traité de libre-échange avec l'Angleterre, constitue un âge d'or pour la ganterie grenobloise. L'industrie se développe donc et réclame des bras, faisant appel à une nouvelle génération d'ouvriers et d'ouvrières en ganterie. Cela explique que les conjoints des enfants des pétitionnaires de 1845 ne bénéficient pas du même ancrage professionnel. Leur condition gantière est relativement récente.

[1] En suivant cette hypothèse, la même observation pourrait être faite à propos des époux et des épouses, où la ganterie est pourtant bien représentée. Cela s'explique notamment par le fait qu'au moment du mariage, les beaux-parents sont parfois décédés (c'est le cas de 41,2% des beaux-pères et de 28,8% des belles-mères). Par conséquent, il a pu y avoir une migration vers Grenoble combinée avec l'exercice d'un métier dans l'univers gantier.

- S’entourer de témoins gantiers ?

La dernière variable concerne la profession des témoins de mariage. Comme pour les pétitionnaires, l’enjeu est d’évaluer le poids occupé par les pétitionnaires gantiers. Ainsi, les modalités établies plus avant ont été réinvesties. 26,91% des individus s’entourent de témoins majoritairement gantiers. 19,27% s’entourent à parité de témoins gantiers et non gantiers. 29,90% présentent des témoins majoritairement non gantiers et 23,92% des témoins exclusivement non gantiers. Globalement, la situation où les témoins non gantiers dominent est majoritaire (53,82%). Là encore, il ne semble pas y avoir de rupture générationnelle puisque, à la génération précédente, cette situation équivalait à 42,38% des cas[1]. Ainsi, en matière de relations sociales, malgré le poids important de la ganterie, le groupe est relativement ouvert.

Nous avons montré au cours de cette section le fort ancrage des enfants dans la ganterie et, par extension, dans la communauté gantière. En fait, dans un contexte de développement de l’industrie, le groupe tend à reproduire les pratiques des pétitionnaires de 1845. Cela se lit en matière professionnelle et spatiale, mais également sociale puisque l’on tend à choisir son conjoint dans le monde du gant. Les grandes lignes de force explicitées s’appuient sur différentes variables. Il importe désormais d’approfondir l’analyse en dépassant le simple portrait de groupe. Désormais, l’enjeu est de repérer les associations potentielles entre variables afin de saisir les grandes oppositions ainsi que les facteurs qui tendent à unifier le groupe.

2. Entre ancrage et mobilité : un groupe segmenté

Comme dans le cas des régressions menées aux chapitres précédents, et parce que les données disponibles -et leur structuration- s’y prêtent, l’enjeu est d’approfondir l’analyse du groupe en recourant aux méthodes et outils statistiques. Ils permettent de conforter les segmentations mises en évidence précédemment.

[1] Bien que l’écart soit de 11,44%, les effectifs concernés sont trop faibles pour tirer des conclusions statistiquement valables.

2.1. L'Analyse des Correspondances Multiples (ACM) : méthode

Comme l'écrivent Claire Lemercier et Claire Zalc, « l'analyse factorielle appartient à une tradition d'analyse descriptive de données. Elle est particulièrement appropriée lorsque l'on dispose d'un grand nombre de variables, même sur un petit échantillon. Par exemple, en prosopographie, une dizaine de caractéristiques connues pour une quarantaine de personnes peuvent donner lieu à une analyse factorielle dont les résultats auront un sens statistique et qui pourra apporter des éléments d'interprétation supplémentaires par rapport à de simples comptages ou tableaux croisés[1] ». Trouvant ses origines chez le psychologue anglais Charles Spearman, les méthodes d'analyse factorielle ont abondamment été mobilisées dans les sciences humaines, notamment en sociologie à partir des années 1970, dans le sillage de Pierre Bourdieu[2]. Elles ont également été investies par les historiens. Ainsi, Antoine Prost et Christian Rosenzveig se sont montrés pionniers dans l'import de la méthode au sein de la discipline historique. Ils montrent que « l'analyse des correspondances multiples est un très bon outil pour classer les députés à partir de leurs votes lors d'une période (le début de la IIIe République) où les groupes parlementaires ne sont pas clairement définis[3] ». Danièle Fraboulet utilise également l'analyse des correspondances multiples dans une étude portant sur les dirigeants de l'UIMM[4]. L'analyse des correspondances multiples (ACM), qui est un type particulier d'analyse factorielle, a vocation à traiter des variables qualitatives[5] et « peut [...] être considérée comme un simple outil permettant d'éviter de produire, de lire ou de commenter des dizaines de tableaux croisés assortis de leur chi-2[6] ». Concrètement, à partir d'un corpus touffu de données, il s'agit de repérer les principales associations entre variables. Ainsi, « les données brutes apparaissent sous la forme d'un nuage de points dans un espace qui a autant de dimensions qu'il y a de variables introduites dans l'analyse. L'ACM cherche alors à construire un nouvel espace sur lequel sont projetés les points du nuage initial. Ce nouvel espace est conçu de manière à concentrer le maximum de l'information contenue dans les données initiales, à

[1] C. Lemercier et C. Zalc, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, *op. cit.*, p. 58-79.
[2] Olivier Martin, « Aux origines des idées factorielles [Des théories aux méthodes statistiques] », *Histoire & Mesure*, Année 1997, n° 12-3-4, p. 197-249 ; Paul-André Rosental, « Outil ou fétiche : la laïcisation de l'analyse factorielle dans les sciences sociales », *Histoire & Mesure*, 1997, n° 12-3-4, p. 185-196.
[3] C. Lemercier et C. Zalc, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, *op. cit.*, p. 58-79.
[4] *Ibid.*
[5] L'analyse en composantes principales (ACP) traite des données quantitatives.
[6] C. Lemercier et C. Zalc, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, *op. cit.*, p. 58-79.

partir d'un minimum de dimensions[1] ». L'analyse du graphe doit être complétée par la lecture des résultats numériques ainsi que par des allers-retours fréquents avec les données.

Voici donc un ensemble de 12 variables permettant de décrire le groupe. Comme nous l'avons vu dans la première section, cinq sont de nature démographique (et, ce faisant, mobilisent uniquement les actes de naissance) et sept s'appuient sur des informations issues des actes de mariage. Or, comme indiqué, pour un peu plus de la moitié des enfants du groupe, aucun acte de mariage ou de décès n'a pu être retrouvé. Ainsi, une ACM portant sur les 695 enfants serait biaisée puisque tous les enfants ne disposant pas d'acte de mariage présenteraient des modalités de type « inconnue » au sein de sept variables. Afin d'éviter que les résultats ne soient polarisés -et donc biaisés- par de telles modalités, l'ACM porte uniquement sur les personnes ayant un acte de mariage, soit 301 individus. Afin de bénéficier de sources homogènes pour l'ensemble de la population, les actes de décès n'ont pas été pris en considération[2]. Le biais essentiel de cette démarche, et plus largement, de l'ACM, est lié à son caractère synchronique. Pour le contourner, une variable générationnelle séparant le groupe en deux (les enfants nés avant 1839 et ceux nés après) a été introduite[3]. Par ailleurs, un second biais, consécutif du premier mais non propre à la méthode elle-même, conduit à énoncer une seconde précaution : les informations à disposition ne sauraient résumer l'ensemble des traits biographiques des individus en question. Par exemple, des bifurcations professionnelles ont pu survenir avant ou après le mariage. Il en va de même, de manière quasi certaine, pour le lieu de domiciliation. Or, ces bifurcations nous échappent totalement.

[1] Félicité des Nétumières, « Méthodes de régression et analyse factorielle », *Histoire & Mesure*, Année 1997, nº 12-3-4, p. 271-297.

[2] La même remarque que pour les actes de mariage s'applique. Par ailleurs, les mobiliser aurait conduit à créer des modalités dynamiques susceptibles de rendre compte des évolutions, notamment si le métier exercé est différent entre le mariage et le décès. Or, cette catégorisation dynamique aurait concerné uniquement une minorité d'enfants.

[3] Voir *supra*.

Encadré 3 : réaliser une ACM grâce au logiciel R et au package FactoMineR

Le fichier de données prend la forme d'un tableur. Chaque individu objet de l'analyse dispose d'un identifiant. Puis il est décrit, au sein de chaque variable, par une modalité spécifique. L'analyse des correspondances multiples a été menée grâce au logiciel R et au package FactoMineR. Celui-ci, en proposant une boîte de dialogue qui épargne toute entreprise de codage, permet de réaliser aisément l'ACM. Une fois le logiciel lancé, il convient d'importer les données et de choisir les variables à introduire dans l'analyse, en distinguant les variables dites « actives » (qui seront mobilisées dans les calculs effectués par le logiciel) et les variables « supplémentaires » (qui n'ont pas vocation à intégrer l'analyse elle-même; il peut s'agir, typiquement, des identifiants des individus, qui pourront ensuite être représentés sur le graphique, de manière à situer ces mêmes individus sur le plan factoriel). Les variables étant sélectionnées, il reste à définir les modalités de sortie des graphiques et des résultats numériques. Plusieurs types de graphiques peuvent être envisagés. La carte des variables situe ces dernières sur le plan factoriel et permet d'identifier visuellement celles qui contribuent le plus à la formation des axes. La carte des modalités situe les différentes modalités sur ce même plan factoriel. De manière générale, plus un point est situé à proximité de l'origine du graphique, plus il présente des caractéristiques communes avec les autres. À l'inverse, les points les plus éloignés de l'origine présentent des modalités rares. Enfin, un dernier type de graphique permet de représenter la classification automatique proposée par FactoMineR : cette classification scinde le nuage de points (individus) en plusieurs groupes, sur la base de caractéristiques communes[1]. Afin d'améliorer la représentation graphique, nous avons utilisé le package « explor », très simple d'utilisation[2].

La lecture des graphiques doit être menée parallèlement à celle des résultats numériques de l'ACM car ces derniers permettent d'identifier les variables -et les modalités- qui contribuent le plus à la formation des axes. Ainsi, l'axe des abscisses matérialise les oppositions principales. Par exemple, si c'est la variable A qui contribue le plus à la formation de cet axe et que celle-ci est composée de deux modalités nommées 1 et 2, alors elles seront opposées sur le graphe. Par exemple, 1 se situera à droite et 2 à gauche. La partie gauche du graphe sera la zone des individus s'inscrivant dans la modalité 2 tandis que la partie droite du graphe rassemblera des individus appartenant à la modalité 1.

[1] J. Cellier et M. Cocaud, *Le traitement des données en Histoire et Sciences Sociales. Méthodes et outils*, *op. cit.*, p. 236-238.

[2] Je tiens à remercier Claire Lemercier et Claire Zalc pour m'avoir conseillé d'utiliser ce package, qui constitue actuellement la meilleure alternative à dynGraph.

2.2. Une segmentation liée à l'appartenance communautaire

La lecture des résultats numériques de l'ACM indique l'existence d'une segmentation liée à l'appartenance -et à la non-appartenance- communautaire.

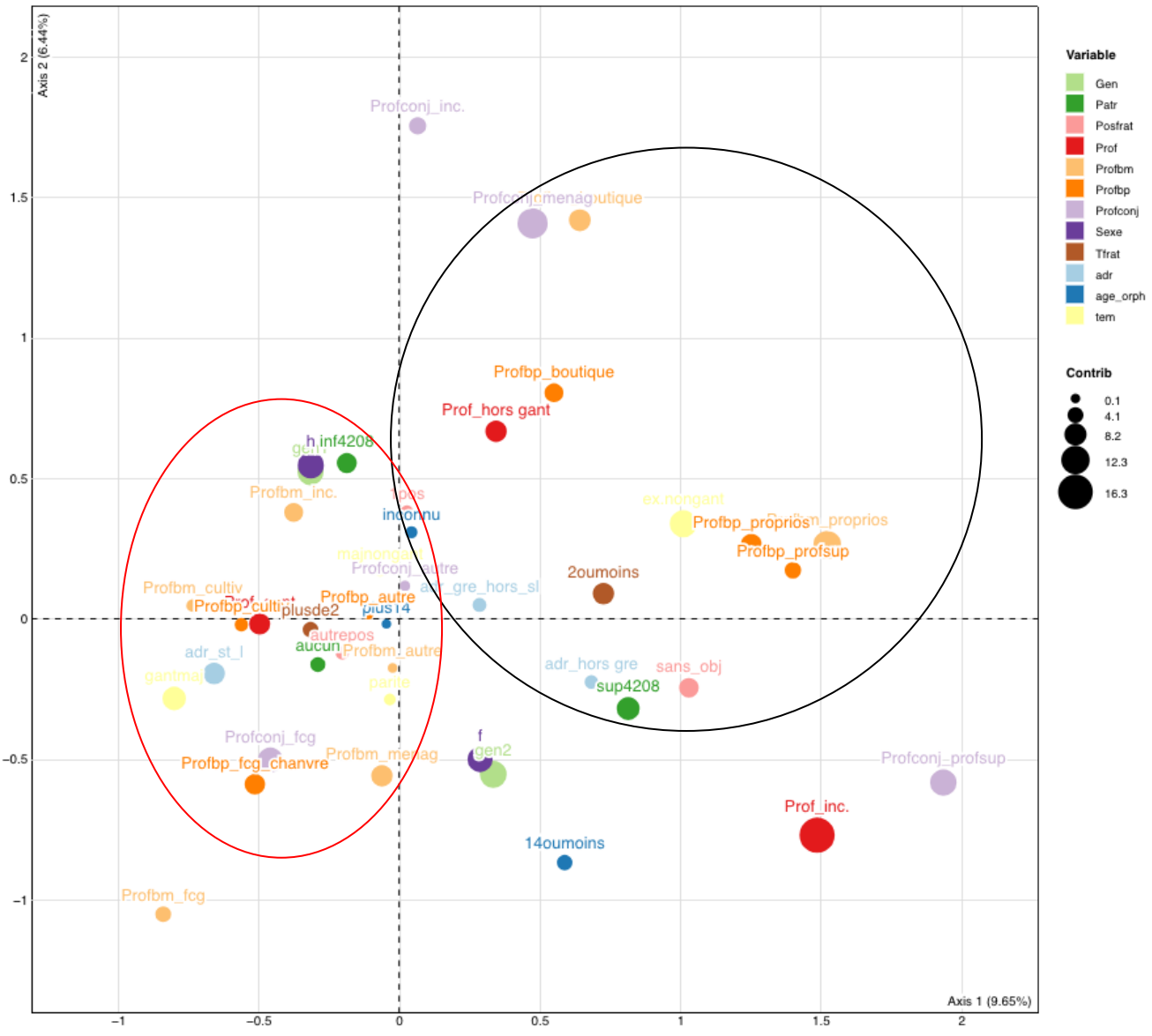

Graphique 11 : Carte des modalités

Ce graphique représente, en deux dimensions, la carte des modalités. Notons d'emblée qu'elle met en évidence les principales proximités et oppositions entre variables et que l'information n'est pas exhaustive. Ainsi, seulement deux axes sont représentés[1]. La légende

[1] La réalité mathématique conduit à envisager un axe par variable. Cependant, il n'est pas possible de réaliser un graphique à 12 axes sur deux dimensions. C'est la raison pour laquelle le graphe ne contient que deux axes et que, par conséquent, il existe une perte d'information. Celle-ci est calculable à partir du pourcentage d'inertie spécifié

fait état de la liste des variables. Chacune d'elles présente une couleur spécifique. Sur le graphe, chaque point représente une modalité. Les points de couleurs identiques représentent donc les différentes modalités d'une même variable[1]. Prenons par exemple la variable liée à la profession des beaux-pères. On distingue six points de cette couleur. Trois sont situés dans le cercle rouge – « Profbp_fcg_chanvre », « Profbp_cultiv », « Profbp_autre »- et trois dans le cercle noir, plutôt sur la droite du graphe : « Profbp_boutique », « Profbp_proprios » et « Profbp_profsup ». Il est ensuite intéressant d'observer les modalités des autres variables qui leurs sont associées. Par exemple, les témoins exclusivement non gantiers (« tem_exnongant ») sont situés à proximité des deux dernières modalités précitées. Cette proximité géographique traduit une association fréquente entre ces modalités. Il en va différemment pour les témoins majoritairement gantiers : ils se situent dans la partie gauche du graphe, à proximité de la modalité englobant les beaux-pères gantiers. Ainsi, de manière générale, les enfants qui se marient avec quelqu'un dont le père est propriétaire ou rentier ont tendance à s'entourer de témoins exclusivement non-gantiers.

Cette observation cartographique de la répartition des modalités doit être complétée par l'analyse des résultats numériques de l'ACM, afin de déceler les modalités qui contribuent le plus à la formation des axes. L'on constate ainsi que ce sont essentiellement des modalités de nature professionnelle qui contribuent à la formation de l'axe des abscisses. Il s'agit, par ordre d'importance, de la profession des enfants, de celle des témoins, de celle des beaux-parents et de celle des conjoints. Concrètement, la partie gauche du graphe, qui a été ici manuellement entourée en rouge, présente des individus -hommes et femmes- appartenant au monde du gant : ces derniers exercent un métier en rapport avec la ganterie, contractent un mariage avec des personnes exerçant dans ce même secteur d'activité et s'entourent également de témoins gantiers. Il est également opportun d'observer les autres modalités se situant dans cet espace. Par exemple, la modalité « Saint-Laurent », qui traduit la domiciliation dans ce quartier au moment du mariage, figure à proximité.

sur chaque axe. Dans le cas présent, le graphique capte 16,09% de l'information totale (axe des abscisses : 9,65% ; axe des ordonnées : 6,44%).

[1] La taille des points est proportionnelle à leur contribution à la formation des axes.

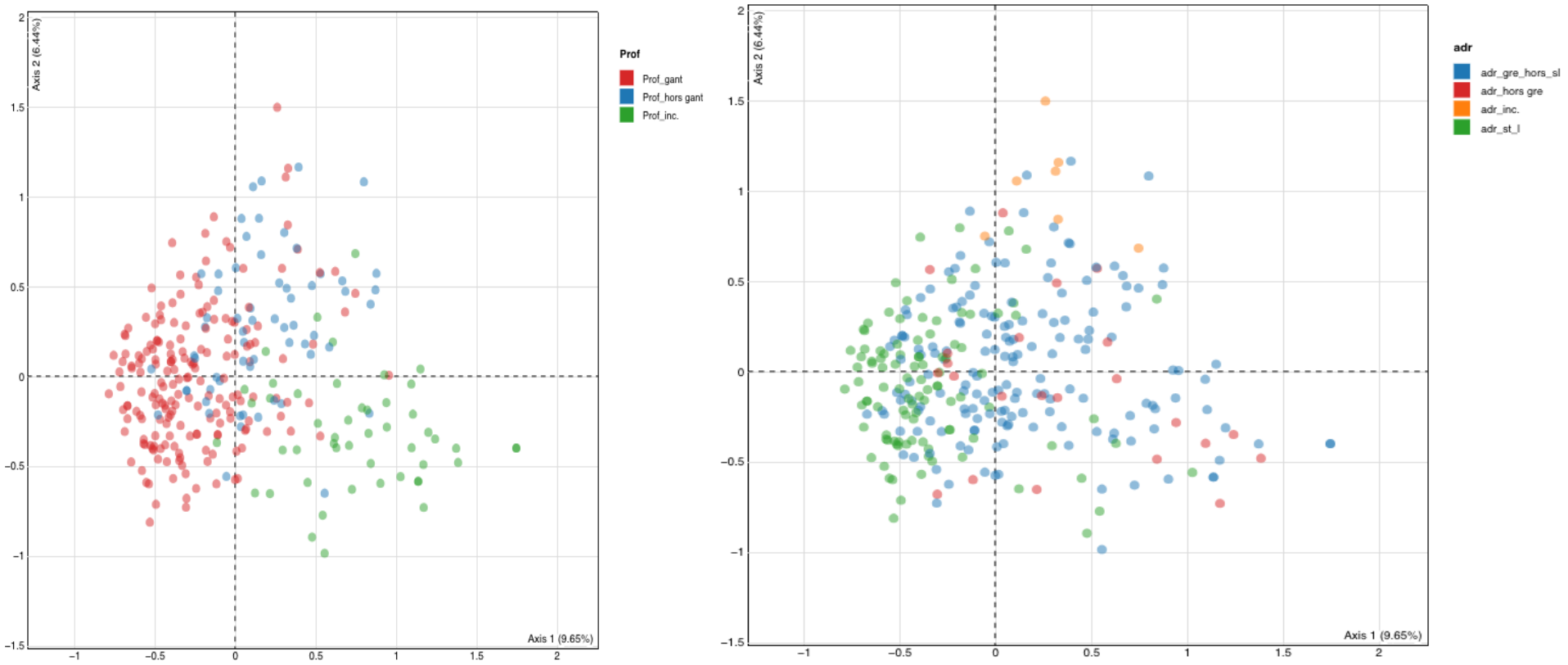

Graphique 12 : Projection des individus sur le plan factoriel et mise en évidence de la variable profession

Graphique 13 : Projection des individus sur le plan factoriel et mise en évidence de la variable adresse

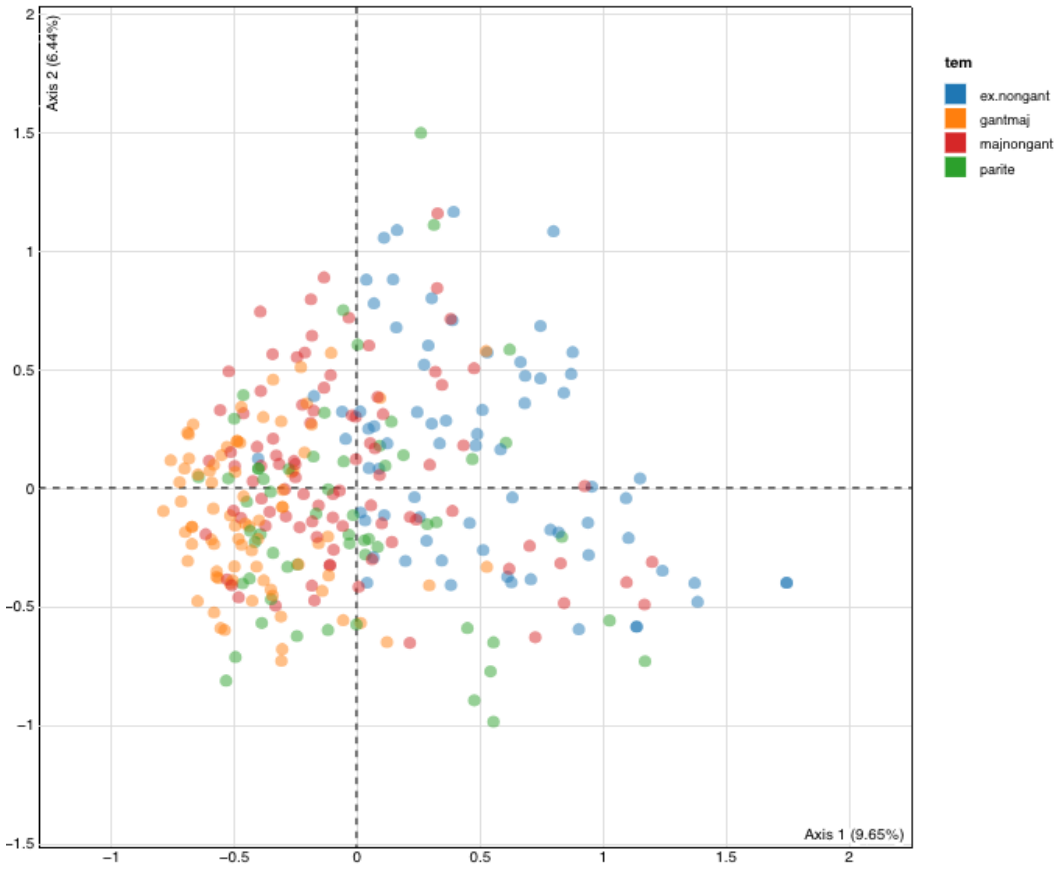

Graphique 14 : Projection des individus sur le plan factoriel et mise en évidence de la profession des témoins[1]

À l'inverse, la partie droite du graphe, qui a été entourée par un cercle noir, constitue un espace de mobilité qui regroupe plutôt des individus exerçant hors du gant[2]. Les beaux-parents exerçant dans la boutique ou étant désignés comme propriétaires ou rentiers, de même que ceux exerçant une profession « supérieure » s'insèrent dans cet espace où sont également présents les témoins exclusivement non gantiers et les individus domiciliés hors de Grenoble ou hors du quartier Saint-Laurent.

L'ACM permet donc d'observer une segmentation essentielle liée à l'appartenance communautaire. Deux types de profils se dégagent[3]:

[1] Dans ce graphe (comme dans les précédents), les individus ont été « habillés » avec les modalités relatives à l'appartenance professionnelle des témoins. En orange, sur la partie gauche du graphe, les individus en lien avec des témoins majoritairement gantiers. En vert, la parité. En rouge, les témoins majoritairement non gantiers et en bleu les témoins exclusivement non gantiers. La gradation est bien visible sur le graphe: plus on va vers la droite et moins les témoins sont gantiers.

[2] Il convient d'être prudent avec la modalité « inconnue », qui rassemble les « ménagères ». Cette désignation imprécise empêche de savoir si les individus concernés exercent un métier dans ou hors de l'industrie gantière.

[3] La classification automatique fait ressortir cinq clusters. Le premier correspond typiquement à l'individu « ancré » dans la communauté, que nous avons défini supra. Deux autres sont fondés sur la profession des beaux-pères et des belles-mères (avec le monde des « cultivateurs » et de la boutique). Le quatrième cluster rassemble

- D'un côté, les enfants des pétitionnaires de 1845 qui s'inscrivent dans la communauté gantière en reproduisant les pratiques héritées de leurs pères. Le profil idéal-typique est le fils gantier domicilié à Saint-Laurent qui épouse une couturière de gants elle-même fille de parents bien insérés dans la fabrique. Jean-Baptiste Goujon incarne parfaitement ce profil. Fils du pétitionnaire Joseph Goujon (1805-1864), il naît à Grenoble le 20 juin 1838 et s'y marie le 4 décembre 1862[1]. Qualifié de gantier, il déclare résider au n° 93 de la rue Saint-Laurent. Jean-Baptiste jette son dévolu sur Amélie Hébert, également née à Grenoble. Couturière de gants domiciliée au 14 rue Chenoise, elle est la fille de Louis Hébert, un gantier. Les quatre témoins du couple traduisent une parfaite insertion dans la communauté : Edouard Silvin (29 ans), Auguste Brun (29 ans) et Barthélémy Brochier (54 ans) sont gantiers. Louis Chabert, lui, est fabricant de gants. En 1906, au soir de sa vie, si Jean-Baptiste a changé de quartier et vit désormais au 7 rue de la Poste, il est toujours gantier[2].

  Dans un contexte d'essor de l'industrie gantière, ce profil n'est en rien atypique. Pour de nombreuses familles, la possession de savoir-faire et de savoir-être façonnés par l'insertion intergénérationnelle dans les milieux ouvriers de la fabrique collective constitue une vraie ressource et une voie privilégiée permettant la reproduction du statut socio-économique. Dans ce contexte, la transmission du métier constitue un enjeu important alors qu'il représente bien souvent l'unique ressource des milieux populaires. Il s'agit là d'un puissant moteur de reproduction sociale et, conséquemment, de stabilité intergénérationnelle.

- D'un autre côté se trouvent des individus que l'on pourrait qualifier de « mobiles ». Minoritaires, ils présentent des attributs distincts de ceux caractérisant l'individu idéal-typique précédemment décrit. Non gantiers, ils ont tendance à se marier avec des personnes étrangères à la fabrique collective et s'entourent préférentiellement de témoins non gantiers. Nous avons affaire à un groupe qui ne saisit pas l'opportunité que

avant tout des enfants comportant certaines caractéristiques démographiques, en particulier la taille de la fratrie (plus précisément, les enfants uniques). Enfin, le cinquième cluster est très lié aux modalités « propriétaires et rentiers » et « professions supérieures » et rassemble des individus qui ont des beaux-parents ou des conjoints inscrits dans ces catégories. Cette classification conforte les grandes oppositions mises en évidence par l'analyse conjointe de la carte des modalités et des résultats numériques de l'ACM.

[1] AMMG 2 E 70 / 12, Commune de Grenoble, acte de mariage de Jean-Baptiste Goujon et d'Amélie Hébert, 4 décembre 1862.

[2] ADI 10 NUM / 123 M 212 / 17, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Nord, 1906.

représente le développement de l'industrie gantière pour s'y ancrer. Leur mobilité se présente comme plutôt horizontale et ne traduit ni promotion ni déclassement.

Prenons l'exemple de Victor Baume, fils du pétitionnaire éponyme. Il se marie à Grenoble le 11 septembre 1839 avec Marie Royer[1]. Victor est imprimeur et vit hors du quartier Saint-Laurent. Son épouse, sans profession -tout comme sa mère-, demeure au 13, quai de France. Son père est boulanger. Fait notable par rapport aux autres enfants de pétitionnaires, le couple ne comporte aucun gantier parmi ses témoins. Il y a ainsi deux imprimeurs (Jean Dagand, 34 ans et Joseph Vagnon, 37 ans), un rentier (Louis Faure, (59 ans) et un serrurier (Joseph Ding, 37 ans). Victor meurt prématurément en 1842 à l'âge de 26 ans. Son acte de décès confirme sa qualité d'imprimeur[2].

2.3. La mobilité, un héritage ?

Afin de prolonger et de parachever cette étude sur les enfants des pétitionnaires de 1845, nous cherchons à identifier d'éventuels facteurs qui influencent, à l'échelle du groupe, les phénomènes d'ancrage dans la communauté gantière et de mobilité en dehors de celle-ci dévoilés par l'ACM. Afin de passer d'une visée descriptive à un propos explicatif, nous nous appuyons sur la méthode de la régression logistique, déjà convoquée au chapitre précédent.

L'enjeu est de déterminer, toutes choses égales par ailleurs, les facteurs ayant pu influencer la mobilité professionnelle des enfants des pétitionnaires de 1845[3]. Par conséquent, la variable à expliquer concerne la mobilité et est codée de façon binaire (1 : mobilité ; 0 : absence de mobilité). À partir des données disponibles sur les trajectoires socio-professionnelles des pétitionnaires et de leurs enfants, les éléments susceptibles d'influencer cette mobilité ont été identifiés. Cela débouche sur l'établissement de 14 variables explicatives :

- La profession des grands-pères (à l'occasion du mariage des parents)
- La trajectoire professionnelle des pères
- La trajectoire résidentielle des pères
- Le degré de centralité des pères calculé au premier chapitre, traduisant l'insertion dans la communauté gantière

[1] AMMG 2 E 47 / 9, Commune de Grenoble, acte de mariage de Victor Baume et de Marie Royer, 11 septembre 1839.
[2] AMMG 3 E 50 / 4, Commune de Grenoble, acte de décès de Victor Baume, 22 avril 1842.
[3] Les résultats sont présentés dans l'annexe 5.

- L’engagement mutualiste des pères
- Le fait que les pères aient fréquenté une autre fabrique dans leur jeunesse
- Le fait que les pères soient propriétaires ou non
- Le patrimoine au décès des pères
- La profession des mères (au moment du mariage des pétitionnaires)
- La taille de la fratrie où s’insèrent les enfants
- Le sexe de ces derniers
- Le sexe majoritairement rencontré au sein de la fratrie (ex. « filles exclusivement », « garçons majoritaires », etc.)
- Le rang de naissance
- L’âge auquel les enfants perdent leur père

Ces variables récapitulent les points de saillance mis en évidence au cours des chapitres précédents. Il s’agit de déceler, à l’aune des trajectoires des pétitionnaires, ce qui est de nature à influencer celles de leurs enfants. Fonder l’analyse sur ce postulat implique néanmoins de souligner une limite essentielle de la démarche et, plus largement, de toute entreprise statistique. Dans la mesure où ces variables présentent, pour les enfants dont nous cherchons à analyser les trajectoires, un caractère tout à fait contingent, nous ne tenons pas compte de leur libre-arbitre. Par conséquent, le risque est celui de la détermination : selon le modèle, les trajectoires des enfants sont déterminées avant leur naissance, par l’héritage. Ce biais essentiel, qui tient à la nature des données disponibles et à l’impossibilité de reconstituer, précisément, l’ensemble des horizons individuels, doit inviter à prendre les conclusions avec beaucoup de prudence. Il existe en effet une capacité d’action et des marges de manœuvre individuelles qui nous échappent.

Nous observons en premier lieu une absence de lien causal entre facteurs démographiques et mobilité. Aucune des modalités introduites dans le modèle n’est assortie d’une quelconque significativité statistique. Ainsi, être un homme n’influence ni négativement ni positivement la mobilité par rapport au fait d’être une femme. Cela est également vrai à l’échelle des fratries : un individu inclus dans une fratrie exclusivement composée de garçons n’a pas une probabilité plus grande d’être mobile qu’un individu issu d’une fratrie composée à parité de filles et de garçons. Ainsi, pour notre propos et à partir de notre modèle, il se trouve que le sexe n’a, statistiquement parlant, aucun effet sur la mobilité.

Que se passe-t-il lorsque l’on considère la taille de la fratrie ? De façon surprenante, elle n’a également aucune influence. Ainsi, un enfant originaire d’une fratrie comportant plus de

deux membres n'a pas plus de chances d'être mobile qu'un enfant dont la fratrie est plus réduite. Cette absence de lien entre taille de la fratrie et mobilité interroge. En effet, la sociologie contemporaine tient ce lien pour acquis et montre que, globalement, les individus inscrits dans des familles nombreuses ont moins de chances d'accéder à une mobilité sociale[1]. Ce phénomène s'expliquerait par le fait que la moindre taille familiale permettrait de concentrer l'« investissement » sur un ou deux enfants, ce qui augmenterait mécaniquement leurs chances de connaître une mobilité professionnelle et sociale. Cette observation, qui semble, avec un regard contemporain, aller de soi, ne constitue pas nécessairement une réalité pour le XIXe siècle, où les situations apparaissent plus contrastées. Ainsi, dans une étude portant sur la Belgique orientale, Michel Oris et George Alter montrent que les effets de fratrie (dont la taille de la fratrie et le rang de naissance), contrairement à leur hypothèse initiale, n'influencent pas la mobilité sociale des individus[2]. Selon nous, l'absence de lien entre taille de la fratrie et mobilité constatée dans notre échantillon peut s'expliquer par l'âge d'or que traverse l'industrie gantière au cours de la période considérée. Avant le lent déclin amorcé à partir de la crise du début des années 1870, celle-ci prend des proportions considérables et les effectifs des coupeurs de gants comme des couturières s'accroissent[3]. Si l'on ajoute que, en ce qui concerne les hommes, les coupeurs de gants occupent le sommet de la hiérarchie des salaires ouvriers, cet ancrage, indépendamment des facteurs démographiques, paraît peu surprenant. Être ouvrier gantier signifie appartenir à l'élite ouvrière. Quelle que soit la taille de la cellule familiale, s'orienter vers la ganterie permet donc d'assurer le maintien d'une position socio-économique relativement favorable.

Le dernier élément tient au rang de naissance. Là encore, statistiquement parlant, on ne relève aucune distinction entre les aînés et les puînés. Se trouver en position d'aînesse n'augmente ni ne diminue la probabilité d'être mobile par rapport au fait d'être cadet. Les mêmes hypothèses que pour la taille de la fratrie s'appliquent.

---

[1] Voir par exemple : B. Zarca, « L'héritage et la mobilité sociale au sein de la fratrie. I. L'héritage et la mobilité différentielle des frères », art cit. Ces questionnements peuvent en outre recouper les problématiques migratoires. Voir notamment Laure Moguérou et Jean-Luc Primon, « Taille de la fratrie et occupation d'un emploi en début de vie active des enfants d'immigrés », *Populations vulnérables*, 2018, vol. 4, p. 75-94 ; Laure Moguérou et al., « Taille de la fratrie et statut social des enfants d'immigrés issus de familles nombreuses », *Revue des politiques sociales et familiales*, Année 2013, n° 111, p. 17-30.

[2] G. Alter et M. Oris, « Effets de fratrie et mobilité sociale intergénérationnelle dans la Belgique urbaine et rurale au XIXe siècle », art cit.

[3] Voir *supra*, chapitre 1.

L'absence d'effet des variables démographiques étant constatée[1], quatre variables présentent des modalités ayant une significativité statistique. Elles montrent en creux l'importance du lien entre les facteurs fondant l'ancrage des pétitionnaires dans la communauté gantière et l'ancrage de leurs enfants dans la ganterie et donc, *in fine*, de la reproduction sociale.

La première concerne la profession et le statut professionnel des grands-pères paternels. La modalité « propriétaire et rentier » est dotée d'une significativité statistique dans toutes les combinaisons de modalités et agit toujours favorablement sur la mobilité. La probabilité qu'un enfant connaisse une mobilité professionnelle est ainsi plus importante dans le cas où son grand-père est propriétaire ou rentier que dans le cas où il est gantier, boutiquier ou cultivateur.

L'âge au décès du père joue également sur la mobilité. Les enfants dont le père meurt avant 14 ans ont ainsi plus de « chances » de connaître une mobilité par rapport à ceux dont le père meurt après cet âge. Ce phénomène peut traduire l'importance du poids de la transmission paternelle du métier : lorsque les enfants perdent leur père avant leur entrée en apprentissage, ils ont une propension supérieure à s'orienter vers d'autres métiers. Cette hypothèse tranche avec le cas de la famille Cotte explicité au premier chapitre, qui montrait que l'insertion dans les réseaux gantiers favorisait la circulation du capital professionnel. Ainsi, bien que perdant son père très jeune, Jean-Baptiste Cotte et son frère avaient malgré tout embrassé la profession de coupeur de gant. Cette contradiction avec la conclusion de la régression logistique est difficile à résoudre compte-tenu du très faible nombre d'enfants perdant leur père avant 14 ans. Peut-être est-elle le reflet d'une moindre insertion dans la communauté gantière de la famille des individus considérés.

En ce qui concerne la trajectoire professionnelle des pères[2], l'on remarque que ceux classés dans la catégorie « pluriactivité » ont plus de chances d'avoir un enfant mobile que ceux classés dans la catégorie « gantier stable ». En revanche, aucune significativité ne ressort concernant les pétitionnaires accédant à l'indépendance ou sortant du monde du gant. Leurs enfants n'ont ni plus ni moins de chances de connaître une mobilité professionnelle que les autres.

Enfin, une nouvelle fois, et à l'image de la centralité, la dimension géographique est importante. Les enfants dont le père est ancré à Saint-Laurent ou y est passé ont significativement moins de chances de connaître une mobilité professionnelle par rapport à ceux dont le père n'y a pas séjourné. À l'inverse, si l'on place la modalité « hors Saint-Laurent »

[1] Le degré de centralité des pères, leur engagement mutualiste éventuel, le fait qu'ils soient propriétaires ou non et qu'ils aient fréquenté une autre fabrique ou non ne jouent pas. Il en va de façon identique pour le patrimoine.
[2] Celle des mères ne joue pas.

en référence, les enfants dont le père est ancré à Saint-Laurent ou a transité par ce quartier ont moins de chances de connaître une mobilité professionnelle.

Finalement, le modèle de régression met en évidence deux résultats principaux. Le premier souligne l'absence d'influence des caractéristiques démographiques sur la mobilité des individus. Le second atteste de l'importance des dynamiques intergénérationnelles antérieures dans la propre trajectoire des enfants des pétitionnaires de 1845. L'ancrage intergénérationnel dans la ganterie favorise ainsi la reproduction sociale et professionnelle. À l'inverse, les enfants professionnellement « mobiles » sont ceux dont les ascendants avaient un rapport plus ténu avec le monde du gant.

Enfin, est-il possible, au-delà de la régression, d'évaluer les effets de la crise ouverte en 1872 sur le devenir des enfants ? L'analyse des données montre que 67,4% des enfants mariés avant 1872 exercent dans la ganterie. Pour ceux mariés après 1872, cette part est de 53,2%. Bien que cet écart ne doive pas être surinterprété en raison des faibles effectifs engagés (209 enfants mariés avant 1872 et 92 après), on peut sans doute déceler un premier effet de la crise de la ganterie. Laquelle conduit certains enfants à se réorienter en quittant l'univers gantier.

Conclusion

Au cours de ce chapitre, nous avons cherché à explorer le devenir professionnel et social des enfants des pétitionnaires de 1845. L'analyse de leurs parcours à partir des actes de mariage et de décès révèle une dichotomie entre les individus qui s'ancrent durablement dans le monde du gant et ceux qui présentent une mobilité en dehors.

Les enfants ressortant du premier type sont majoritaires. Hommes ou femmes, ils exercent le métier de gantier ou de couturière de gants. Cet ancrage intergénérationnel dans la fabrique s'explique par son essor jusqu'au début des années 1870. Dans un contexte économiquement favorable, la position hégémonique du métier de coupeur dans la hiérarchie locale des métiers explique sa transmission héréditaire. En effet, la qualification est un savoir-faire qu'il s'agit de transmettre pour conforter la position socio-économique des individus et, partant, de leur famille. Pareil ancrage professionnel s'accompagne d'un ancrage durable dans la communauté gantière, qui favorise notamment les endogamies professionnelles, indépendamment du sexe.

Ainsi, la communauté ne tient pas uniquement par l'aristocratie ouvrière masculine (les coupeurs) et leur savoir-faire professionnel, mais également par les femmes, dont le rôle est décisif dans le fonctionnement de la communauté et de la fabrique. Les alliances permettent de souder les familles entre elles et, ce faisant, de renforcer la cohésion de la communauté. La reproduction de la main-d'œuvre féminine -et donc la transmission héréditaire mère-fille-, représente quant à elle un enjeu majeur qui participe à entretenir le savoir-faire gantier local, et donc la réputation de la fabrique.

L'ancrage gantier est dominant, mais pas exclusif. Ainsi, certains individus connaissent une mobilité le plus souvent horizontale en dehors de la fabrique. Nous retrouvons là les conclusions de Gérard Jacquemet sur Belleville, qui montre à partir des actes de mariage la forte hérédité professionnelle caractérisant la population ouvrière bellevilloise. Étudiant la mobilité sur trois générations, il avance de surcroît que quand elle existe, elle s'effectue très largement à l'intérieur même du monde ouvrier. La mobilité n'est donc pas sociale, mais professionnelle[1].

À Grenoble, les facteurs présidant au choix de quitter la communauté demeurent obscurs mais notre analyse a montré le poids de la détermination : les enfants concernés sont ceux dont

[1] G. Jacquemet, *Belleville au XIXe siècle. Du faubourg à la ville, op. cit.*, p. 324-325.

les ascendants entretenaient un lien moins affirmé avec elle. En outre, malgré des données insuffisantes, l'on peut émettre l'hypothèse d'un effet de contexte lié à la crise du début des années 1870, qui semble avoir des effets sur les bifurcations professionnelles.

Conclusion de la première partie

De 1845 jusqu'aux années 1870, le tissu industriel grenoblois est dominé par la ganterie, une activité prospère visant à confectionner des produits de luxe destinés à l'exportation internationale. La production est, pour reprendre la catégorie forgée par Frédéric le Play, organisée sur le modèle de la fabrique collective, très répandue au XIXe siècle : la soierie lyonnaise, la coutellerie thiernoise, la rubanerie stéphanoise, ou encore la draperie elbeuvienne sont quelques-unes des multiples entités définissant la mosaïque industrielle française d'avant la seconde industrialisation.

Dans cette première partie, les ouvriers coupeurs gantiers ont été les principaux objets de l'analyse. Occupant une place centrale au sein des chaînes de coopération qui définissent la fabrique collective, les ouvriers coupeurs, plus communément appelés gantiers, sont titulaires d'une qualification professionnelle les plaçant au sommet de la hiérarchie ouvrière locale et constituent ainsi une aristocratie ouvrière. Mais les coupeurs représentent plus qu'une somme d'individualités. Comme l'a montré Julien Caranton, ils défendent très précocement, à travers la mutualité, l'entraide et l'*ethos* de groupe. Les mutualistes gantiers cherchent aussi, en régulant l'apprentissage, à contrôler l'accès au métier afin de préserver les savoir-faire professionnels[1].

La communauté gantière constitue une autre brique essentielle de la fabrique collective. Son analyse suppose d'éviter l'écueil de la réification. Ainsi, comme l'écrivait Edoardo Grendi, « L'histoire sociale est identifiée au problème des classes, de la stratification et de la structure sociales ; on présuppose qu'il s'agit là de réalités en soi, objectives[2] ». Aussi, plutôt que de poser l'existence de la communauté pour acquise, avons-nous entrepris de la *dé-construir*e puis de la *re-construire* à partir d'une analyse des trajectoires socio-professionnelles de ses membres. Cette approche micro-historique de la communauté gantière a été rendue possible par l'exploitation d'une source exceptionnelle. La pétition ouvrière du 30 avril 1845 met en scène le noyau dur des ouvriers gantiers de la période et offre l'occasion de conduire une sociographie, qui débouche sur trois niveaux de lecture de la communauté.

En premier lieu, nous avons entrepris de la saisir par le truchement des relations interpersonnelles. La prosopographie et le travail mené à partir des actes d'état civil ont montré

[1] J. Caranton, *Les fabriques de la « paix sociale ». Acteurs et enjeux de la régulation sociale (Grenoble,1842-1938)*, *op. cit.*

[2] Edoardo Grendi, « Micro-analyse et histoire sociale », *Écrire l'histoire*, Printemps 2009, n° 3, p. 67-80.

l'existence d'un enchevêtrement complexe de liens prenant corps dans le cadre du voisinage, constituant la matrice de sociabilités urbaines très liées au métier. La modélisation des réseaux égocentrés des pétitionnaires de 1845 traduit ainsi concrètement l'existence de la communauté gantière.

En second lieu, nous avons tenté de montrer que la communauté n'était pas synonyme d'homogénéité parfaite. Pour surmonter les difficultés liées au caractère synchronique de la pétition -et donc, potentiellement, de l'analyse communautaire-, les trajectoires socio-professionnelles des pétitionnaires ont été reconstruites. Leur analyse met en évidence le poids non négligeable des mobilités géographique et professionnelle, qui la mettent en tension. Si la grande masse des gantiers demeure dans la condition ouvrière, il existe aussi quelques possibilités de promotion, en particulier par l'accession au petit patronat.

Enfin, il s'est agi de savoir si la communauté perdurait au-delà des seuls pétitionnaires de 1845, raison pour laquelle une investigation sur les enfants a été conduite. Elle a révélé un fort ancrage dans le métier, qui s'explique d'une part par la prospérité de l'activité et, d'autre part, par l'enjeu de transmettre un métier ressource constituant bien souvent l'unique capital des familles ouvrières. Il en résulte une pérennité de la communauté sur l'ensemble de la période étudiée.

Finalement, plusieurs éléments ressortent de l'analyse de cette communauté. Tout d'abord, l'on note qu'elle est relativement étendue puisqu'en plus des coupeurs de gants, elle englobe les petits maîtres gantiers. Elle concerne également les femmes et, plus largement, la parenté proche. En effet, les alliances sont cruciales pour assurer la cohésion du groupe et la transmission des savoir-faire professionnels. Mais cohérence ne signifie pas cloisonnement : il est possible, pour des individus qui y sont étrangers, d'intégrer cette communauté, particulièrement lors des périodes de prospérité économique.

Ayant une fonction de régulation sociale et économique de l'activité, la communauté est une brique essentielle de la fabrique collective, dont elle assure le fonctionnement concret. Notre hypothèse est celle de sa stabilité au moins jusqu'au début des années 1870. C'est en effet à partir de ce moment que la fabrique entre en crise puis se reconfigure.

Théodore Gamard et Virginie Mallet, le couple de gantiers de Biviers enquêté par Ernest de Toytot, symbolisent les répercussions que peuvent avoir ces mutations à l'échelle individuelle. En effet, alors que lors de sa première venue en 1865 l'enquêteur louait la « situation heureuse » de la famille, il note qu'elle est « cruellement changée » 21 ans plus tard :

> À cette époque [en 1872], G*** [Théodore Gamard] eut la malencontreuse idée d'abandonner sa profession, malgré les ressources assurées qu'elle continuait à lui offrir ; il ouvrit à l'entrée du village de Biviers un café-restaurant, et cela, dans une commune éloignée de la grande route et peu fréquentée des étrangers. D'autre part, le capital nécessaire manquait entièrement dans ce ménage peu économe ; ils empruntèrent, d'abord pour faire face aux dépenses de première installation, puis pour soutenir l'entreprise, dont les maigres profits furent toujours bien au-dessous des intérêts dont elle était grevée. G*** et sa femme renoncèrent à s'occuper des travaux de ganterie, sous prétexte de vaquer au service de l'auberge et du café, et la position ne cessa de s'aggraver. L'ouvrier, dès qu'il fut maître du restaurant, tomba dans la paresse, la boisson et la débauche ; sa santé fut détruite par les désordres de sa conduite et au bout de quatre ans il en mourait, devant encore le prix de son malencontreux établissement, et ruiné en outre par ses emprunts périodiques[1]

Ce récit de la déchéance de la famille Gamard s'inscrit dans une lecture très morale d'Ernest de Toytot. À l'en croire, c'est une « malencontreuse idée » qui a poussé Théodore à abandonner sa profession pour ouvrir un café-restaurant. De là, s'ensuit une longue déchéance financière et morale qui s'achève finalement par sa ruine et son décès. Aveuglé par ses préceptes conservateurs, l'enquêteur évacue l'hypothèse d'un lien entre la crise traversée par la ganterie à partir de 1872 et la situation personnelle de l'enquêté.

La bifurcation professionnelle du couple Gamard s'inscrit pourtant dans un contexte de mutation industrielle du territoire où la métallurgie connaît un essor important et où la ganterie amorce une reconfiguration vers un système « semi-usinier[2] ». Quelles en sont les répercussions sur les différents groupes ouvriers ?

[1] E. de Toytot, « Gantier de Grenoble. Ouvrier-tâcheron, dans le système des engagements momentanés, d'après les renseignements recueillis sur les lieux en août 1865 puis en 1886 et 1887 », art cit, p. 485.
[2] A. Colonel-Coquet, *Histoire de la ganterie grenobloise, des entreprises et des acteurs : une mutation de la fabrique à l'industrie puis à l'artisanat de 1789 à nos jours*, *op. cit.*

Partie 2. Une industrie et un monde ouvrier en recomposition (années 1870 – Première Guerre mondiale)

Introduction de la deuxième partie

> 1900, c'est l'heure où les industries de Grenoble se développent ou atteignent leur plein développement : le début de la « phase métallurgique ». Sur la route et au milieu de ces vastes espaces de l'ouest incapables, en raison de leur éloignement, d'attirer, des constructions urbaines vont s'installer et se développer à l'aide de vastes usines […]. L'extension, tout à l'ouest, à l'extrémité du cours, au sud, près de la béalière, près de la voie ferrée et du cours Saint-André, de ces vastes usines qui emploient un nombre considérable d'ouvriers provoquent alors la construction de maisons d'habitation nombreuses tout alentour. Alors se transforme le haut cours Berriat en même temps et surtout que naît le quartier Sud, centre de la ville nouvelle, l'énorme quartier Saint-Bruno[1]

Proche du géographe grenoblois Raoul Blanchard -futur fondateur de la géographie alpine-, Charles-Anthelme Roux entreprend en 1908 un travail novateur, « l'étude géographique d'une rue[2] ». L'auteur ne choisit pas le cours Berriat par hasard. Il s'agit d'une voie de communication importante située à l'Ouest de la ville, autour de laquelle se construit progressivement, à partir du dernier tiers du XIXe siècle, un important quartier industriel qui symbolise les mutations productives du territoire. Son développement est rendu possible par des opérations d'urbanisation visant à le désenclaver. Le foncier libéré permet l'installation de plusieurs grandes entreprises de ganterie et métallurgiques ainsi que, plus largement, d'habitations ouvrières, de pavillons bourgeois ou encore de commerces divers.

Les observations de Charles-Anthelme Roux, formulées au début du XXe siècle, s'inscrivent dans un contexte de mutation industrielle important. L'auteur l'indique bien lorsqu'il évoque la « phase métallurgique », qui est le moteur du développement du quartier. En effet, l'essor de l'hydro-électricité alpine à partir des années 1880 favorise les industries de construction mécanique, liées en particulier à l'équipement des chutes d'eau (conduites forcées, turbines, etc.)[3]. Le propos de Roux s'insère dans une pratique discursive associant Grenoble à

[1] Ch.-Anthèlme Roux, « Grenoble. Le cours Berriat. Étude géographique d'une rue », *Revue de Géographie Alpine*, Année 1913, vol. 1-2, p. 91-178.
[2] Raoul Blanchard, « Ch.-Anthelme Roux. Portrait », *Revue de Géographie Alpine*, Année 1919, vol. 7-2, p. 418-424.
[3] H. Morsel et J.-F. Parent, *Les industries de la région grenobloise. Itinéraire historique et géographique*, *op. cit.*

la modernité au travers du développement de la « houille blanche » et de l'émergence de la figure de l'ingénieur comme moteur de cette modernité[1]. Pour autant, ce « développement industriel triomphant[2] » ne doit pas masquer la persistance de la ganterie, malgré son entrée en crise dans les années 1870. Jusqu'alors organisée sur le modèle de la fabrique collective, son visage se reconfigure en amorçant un mouvement de concentration et de rationalisation.

Le paysage industriel dépeint par Charles-Anthelme Roux soulève trois grandes questions en rapport avec notre propos.

En premier lieu, il s'agit de caractériser les nouveaux atours du tissu industriel grenoblois. Entre les années 1870 et la Première Guerre mondiale, on assiste à l'amorce d'une transition de la fabrique collective gantière vers la métallurgie, industrie qui s'épanouit pleinement au cours de l'entre-deux-guerres sur le modèle du district industriel.

Cette mutation productive s'accompagne d'une reconfiguration spatiale. Alors que dans les deux premiers tiers du XIXe siècle la fabrique gantière s'épanouissait au cœur du vieux quartier Saint-Laurent, le quartier Saint-Bruno constitue le foyer du développement de l'industrie métallurgique à partir des années 1870. Ces évolutions de la trame urbaine, touchant tant les unités productives que l'habitat, sont susceptibles de modifier en profondeur les pratiques ouvrières évoquées dans les chapitres précédents.

Finalement, ces deux grandes évolutions reconfigurent les groupes ouvriers. Dans la partie précédente, nous avons analysé une communauté professionnelle relativement stable dans un contexte d'essor de l'industrie gantière. Notre hypothèse est que l'évolution du tissu industriel modifie en profondeur ce paysage. Alors que le monde ouvrier était dominé par la figure du gantier, apparaît sur le devant de la scène un second groupe ouvrier qui tend progressivement à le supplanter : les métallurgistes.

Il s'agira dans cette seconde partie, en recourant toujours à une échelle d'analyse micro-historique fondée sur l'exploration de trajectoires individuelles, d'analyser la façon dont se reconfigurent les groupes ouvriers dans ce paysage mouvant. Dans la mesure où la métallurgie ne se substitue pas brutalement à la ganterie mais, au contraire, coexiste avec elle, il semble opportun d'introduire une comparaison entre les deux groupes. Quels sont leurs contours au tournant du XXe siècle ? Parmi qui recrutent-ils ? Comment se reproduisent-ils ? Quelles sont les pratiques de leurs membres et en quoi se démarquent-elles de celles mises en évidence

[1] A. Dalmasso, « L'ingénieur, la Houille Blanche et les Alpes : une utopie modernisatrice ? », art cit.
[2] *Ibid.*

précédemment ? Telles sont les questions principales qui seront abordées dans les pages suivantes.

L'enjeu du quatrième chapitre est de montrer comment s'insèrent concrètement les activités gantière et métallurgique dans l'espace au tournant du XXe siècle, tout en caractérisant, sur la base du dénombrement de 1906, les populations ouvrières qu'elles emploient. Les deux chapitres suivants sont fondés sur un échantillonnage de gantiers et de métallurgistes opéré au sein de ce recensement. Ainsi, le cinquième chapitre a vocation à explorer la question du devenir professionnel ouvrier. Il tente d'élucider les facteurs qui président au « choix » du métier, en restituant les trajectoires individuelles dans leurs univers familiaux. Enfin, le sixième chapitre adopte une perspective d'histoire urbaine et entend montrer comment les ouvriers vivent la ville industrielle.

Chapitre 4. Grenoble au tournant du XXe siècle : un territoire productif en mutation et une population ouvrière en renouvellement (années 1870 – Première Guerre mondiale)

Avec plusieurs dizaines de milliers d'ouvriers et d'ouvrières employés à Grenoble et dans les campagnes environnantes, la ganterie était une activité particulièrement florissante, en particulier dans la décennie 1860 marquée par la signature du traité de libre-échange avec l'Angleterre, qui ouvrait des débouchés importants pour les gants grenoblois. La ganterie dominait ainsi largement le tissu industriel local. Ce contexte particulier a modelé le visage de Grenoble et bâti une communauté professionnelle que nous nous sommes attaché à décrire.

Or, à partir des années 1870, deux évolutions importantes surviennent. La première tient à la crise de l'industrie gantière amorcée à partir de 1872, qui a eu des effets durables. Si l'effacement de l'industrie gantière n'intervient véritablement qu'après la Seconde Guerre mondiale, celle-ci entame à partir des années 1870-1880 un lent déclin, quoique relatif. Elle connaît également des mutations, en amorçant un phénomène de concentration industrielle et de réagencement spatial. Ainsi, la fabrique, jusqu'alors inscrite dans la vieille ville, à l'intérieur des murs d'enceinte et particulièrement à Saint-Laurent, investit le nouveau quartier Saint-Bruno, qui offre plus d'espace pour les nouvelles grandes manufactures soucieuses de déployer le travail en atelier comme l'intégration verticale de toutes les étapes liées à la préparation des peaux[1].

La seconde évolution concerne l'essor de l'hydroélectricité alpine[2], associée dans l'historiographie et les représentations locales à l'industriel Aristide Bergès et à l'activité papetière[3]. En effet, aux papeteries de Lancey, situées dans la vallée du Grésivaudan, sur les contreforts du massif de Belledonne, il utilise l'énergie hydraulique pour faire fonctionner ses machines. Le procédé, déployé dans les années 1870 et 1880, consiste à installer des conduites

[1] A. Colonel-Coquet, « La ganterie "moderne" a-t-elle existé ? L'exemple de la Maison Reynier, du "maître gantier" à la Société Anonyme (1832-années 1930) », art cit.

[2] Voir notamment A. Dalmasso, *Formes, logiques et identités industrielles dans le monde de la « houille blanche ». Les entreprises grenobloises de matériel hydraulique (1854-1977), op. cit.* ; Hervé Joly et al. (eds.), *Des barrages, des usines et des hommes. L'industrialisation des Alpes du Nord entre ressources locales et apports extérieurs. Études offertes au professeur Henri Morsel*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2002.

[3] A. Dalmasso, « L'ingénieur, la Houille Blanche et les Alpes : une utopie modernisatrice ? », art cit.

forcées afin de canaliser les chutes d'eau. L'énergie déployée permet ainsi, par l'entraînement de turbines, de générer de l'électricité. La technique connaît une fortune immédiate et durable. Si la petite métallurgie était déjà présente dans de nombreuses vallées sous la forme d'une « nébuleuse métallurgique alpine[1] », l'hydroélectricité inaugure à Grenoble comme, plus largement, dans toutes les régions alpines[2], la « phase métallurgique ». L'équipement des chutes d'eau stimule en effet le développement d'une industrie de construction mécanique.

Dans quelle mesure ces transformations du tissu économique impactent-elles les marchés du travail et les mains-d'œuvre industrielles ? Pour répondre à cette question, ce chapitre noue deux fils conducteurs. Il vise d'une part à décrire plus précisément la coexistence de la ganterie et de la métallurgie au cours de la période et ainsi à apprécier ses effets en matière de géographie industrielle. Il ambitionne d'autre part de brosser un portrait qu'on espère exhaustif des populations ouvrières -féminines et masculines- grenobloises employées dans la ganterie et la métallurgie au début du XXe siècle : d'où viennent ces populations laborieuses ? Quels métiers exercent-elles ? Quels comportements démographiques adoptent-elles ? Quels quartiers investissent-elles ?

La première section a pour objet de caractériser, qualitativement et quantitativement, le paysage industriel de Grenoble. Il s'agit ensuite, sur la base de l'exploitation du dénombrement de la population de 1906 dont ont été extraits tous les gantiers et les métallurgistes, de cerner l'origine de la main-d'œuvre. La troisième section analyse ses principales caractéristiques démographiques. Enfin, une quatrième section s'attache à appréhender la répartition des gantiers et des métallurgistes dans la ville.

[1] Pierre Judet, *La nébuleuse métallurgique alpine (Savoie-Dauphiné, fin* XVIIIe*-fin XIXe siècle)*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2019.

[2] A. Dalmasso, « Industries et territoires dans les Alpes, XIXe-XXe siècles : tentative de typologie », art cit.

1. Un paysage productif en mutation

Si la ganterie ne s'efface pas du paysage productif grenoblois avec la crise ouverte au début des années 1870, son organisation sur le modèle de la fabrique collective ne survit pas. Elle s'oriente désormais, de façon très progressive, vers un système semi-usinier. Cette évolution est symptomatique de bouleversements plus profonds qui affectent également la métallurgie. La dynamique de concentration visible dans ces deux industries, désormais plus capitalistiques, implique des besoins fonciers importants. Ainsi, si de grands établissements s'installent à Grenoble, c'est parce que l'émergence d'un nouveau quartier industriel -Saint-Bruno- le permet.

1.1. L'activité gantière : l'émergence d'un système semi-usinier

La décennie 1870 représente une scansion importante dans l'histoire de l'industrie gantière, qui entame, selon Audrey Colonel-Coquet, un « nouveau cycle de son existence ». La crise de 1872 conduit certains patrons à modifier leur entreprise, transformant ainsi l'organisation du secteur. Mais l'usine n'élimine pas la production à domicile et les petits ateliers. Bien au contraire, l'usine et la production dispersée fonctionnent de concert. Il n'y a pas substitution d'une organisation de la production à une autre, mais apparition d'une organisation hybride qualifiée de modèle « semi-usinier[1] ». Cette organisation apparait similaire à celle d'autres territoires productifs. Dans la bonneterie troyenne par exemple, où les manufacturiers engagent au tournant du siècle un processus de modernisation et de concentration de la production pour pallier les effets de la Grande Dépression, la grande majorité des travailleurs sont « toujours employés dans des ateliers urbains relativement modestes[2] ». En 1900, 16 des 27 établissements troyens emploient entre 20 et 250 ouvriers et un seul occupe plus de 1 000 personnes. La situation ne diffère guère à Fougères où, en 1906, il existe seulement deux entreprises employant plus de 500 salariés. Par ailleurs, le travail à domicile y est fort répandu et les lieux de production, souvent modestes, sont éparpillés à travers toute la ville, à l'exception de quelques quartiers[3].

[1] A. Colonel-Coquet, *Histoire de la ganterie grenobloise, des entreprises et des acteurs : une mutation de la fabrique à l'industrie puis à l'artisanat de 1789 à nos jours*, *op. cit.*, p. 295.
[2] Helen Harden Chenut, *Les ouvrières de la République. Les bonnetières de Troyes sous la Troisième République*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes / Conseil Général de l'Aube, 2010, p. 98.
[3] Bernard Legendre, « La vie d'un prolétariat : les ouvriers de Fougères au début du XXe siècle », *Le Mouvement social*, mars 1977, nº 98, p. 15.

Continuité et rupture caractérisent ainsi la séquence ouverte à partir des années 1870 et qui se prolonge jusqu'aux années 1930. La continuité se marque dans la qualification du travail et la permanence du travail à domicile pour une majeure partie de la main-d'œuvre, masculine comme féminine. C'est également la persistance d'un poudroiement d'ateliers de ganterie de toutes tailles qui jalonnent l'espace urbain. C'est, enfin, le maintien de cet espace de mobilité que constitue, pour les ouvriers les plus qualifiés, l'accès au petit patronat.

Les ruptures revêtent plusieurs dimensions. Sur le plan organisationnel, la concentration prend de l'importance. Alors qu'une caractéristique essentielle de la fabrique était l'éclatement des différentes étapes du processus de production en une multitude d'acteurs et de lieux, plusieurs entreprises suppriment les intermédiaires en intégrant toutes ces étapes, depuis la préparation des peaux jusqu'à la commercialisation des gants. À partir des années 1890, la ganterie Reynier incorpore les activités de mégisserie et de teinturerie « afin de supprimer les intermédiaires dans la phase qui précède la conception du gant », générant ainsi un « gain d'argent et de temps mais aussi plus de liberté dans le choix des techniques employées pour transformer la matière première[1] ». L'intégration s'opère également à l'aval puisque l'entreprise entend maîtriser ses débouchés commerciaux en ouvrant des succursales à l'étranger : en 1906, elle dispose ainsi de points de vente à Londres, New York et Montréal[2].

Sur la période, l'activité gantière se reconfigure pour s'orienter résolument vers une organisation duale avec, d'un côté, une poignée de très grandes entreprises et, de l'autre, de nombreuses unités productives plus modestes continuant à dépendre des intermédiaires : en amont pour l'approvisionnement en peaux et en aval pour la commercialisation des produits.

Si la transformation de l'organisation de la production a été décrite pour quelques cas, une évaluation quantitative de ces transformations et de leur répartition spatiale n'a pas été faite. Elle est possible en exploitant les patentes. La contribution de la patente -qui fait partie des « quatre vieilles » contributions directes aux côtés des contributions foncière, personnelle et mobilière et des portes et fenêtres- est instaurée par les décrets lois des 2 et 17 mars 1791[3]. Elle perdure jusqu'en 1975, où elle est remplacée par la taxe professionnelle[4]. Cette fiscalité, qui doit être acquittée par les individus exerçant pour leur propre compte une activité industrielle et commerciale, présente une grande stabilité. Remaniée par la loi du 25 avril 1844 et

[1] A. Colonel-Coquet, « La ganterie "moderne" a-t-elle existé ? L'exemple de la Maison Reynier, du "maître gantier" à la Société Anonyme (1832-années 1930) », art cit.
[2] *Ibid.*
[3] Nicolas Delalande et Alexis Spire, *Histoire sociale de l'impôt*, Paris, La Découverte, 2010, p. 9-34.
[4] Jeanne Gaillard, « Les intentions d'une politique fiscale, la patente en France au XIXe siècle », *Bulletin du Centre d'histoire de la France contemporaine*, 1986, nº 7, p. 15-38.

réorganisée par celle du 15 juillet 1880, sa structure évolue peu. C'est notamment le cas pour la distinction entre « droits fixes et droits proportionnels liés à la valeur locative des locaux d'exploitation, remises et chantiers, ou des dépôts et hangars pour les outils[1] ». Ainsi, c'est le lieu d'exercice de l'activité qui constitue l'unité d'imposition. Les professions soumises à la patente obéissent à une nomenclature particulière et sont inscrites dans quatre tableaux distincts (A, B, C, D).

Les patentes constituent une mine d'informations précieuses. À l'échelle macroscopique, leur exploitation permet, par exemple, de mesurer la croissance économique ou l'activité industrielle d'une localité ou d'une région donnée[2]. En resserrant la focale sur l'échelle municipale et en reconstituant des séries, cette source permet, comme dans le cas du bâtiment étudié par Manuela Martini, « le suivi nominatif des activités économiques dans un territoire donné. La patente s'avère ainsi incontournable pour saisir le déroulement des activités et la dynamique des entreprises selon la conjoncture et les aléas des parcours entrepreneuriaux[3] ».

Les rôles dans lesquels figurent les patentés font partie des registres de contributions directes. Établies de manière quinquennale, les matrices grenobloises sont bien conservées à partir de 1860. Les registres sont classés par rue et, à l'intérieur de chaque rue, par numéro, chaque numéro correspondant à une entité bâtie (immeuble, maison, atelier, hangar, etc.). Ainsi, pour chaque numéro de rue, figure la liste des personnes assujetties à la contribution personnelle et, éventuellement, à la patente. En tenant compte des précautions requises (évolution de l'assiette de la patente, des professions concernées, de la nature et de la qualité des informations recueillies, exemptions, sous-enregistrement, etc.), l'exploitation de la source permet de dresser une cartographie productive du territoire pour la période 1880-1915. Pour y parvenir, les registres des années 1880, 1885, 1895, 1905 et 1915 ont été mobilisés[4]. Tous les individus assujettis à la patente exerçant une activité en lien avec la ganterie (mais aussi, comme nous le verrons plus bas, avec la métallurgie) ont été extraits. Les informations ont été retranscrites

[1] Manuela Martini, *Bâtiment en ville. Migrations et petite entreprise en banlieue parisienne au* XX*e siècle*, Paris, CNRS Éditions, 2016, p. 157-201.

[2] Jérôme Cucarull, « La mesure sérielle de l'activité industrielle dans la seconde moitié du XIXe siècle. Problèmes de méthode à partir de l'exemple de l'Ille-et-Vilaine », *Histoire & mesure*, 2001, XVI-1/2, p. 57-92.

[3] M. Martini, *Bâtiment en ville. Migrations et petite entreprise en banlieue parisienne au* XX*e siècle*, *op. cit.*, p. 160.

[4] AMMG 1 G 211-212 (1880), 1 G 213-216 (1885), 1 G 221-224 (1895), 1 G 229-232 (1905), 1 G 237-240 (1915), Contribution personnelle – mobilière et patentes.

dans un tableur qui fournit les informations suivantes : lieux où se déploie l'activité, nom et prénom des patentés, désignation de l'activité et nombre d'ouvriers employés[1].

Afin de faciliter l'analyse, les catégories ont été simplifiées. Les résultats sont reproduits dans les tableaux suivants :

Année	Fabricant ou marchand gantier avec employés	Fabricant ou marchand gantier sans employé	Préparation des peaux avec employés	Préparation des peaux sans employé
1880	32	133	23	5
1885	96	24	21	7
1895	88	20	30	5
1905	84	24	29	2
1915	71	7	23	7

Tableau 22 : Nombre de patentés exerçant une activité en lien avec la ganterie (1880-1915)[2]

Année	Nombre d'établissements sans ouvrier	Moins de 10 ouvriers	10 à 50 ouvriers	Plus de 50 ouvriers	Total
1880	72%	6%	8%	15%	N = 193
1885	21%	36%	29%	14%	N = 148
1895	17%	33%	38%	11%	N = 143
1905	19%	37%	31%	13%	N = 139
1915	13%	40%	31%	16%	N = 108

Tableau 23 : Effectifs employés par les patentés gantiers

Le tableau 22 présente le nombre de fabricants gantiers, de teinturiers et mégissiers recensés dans la ville de Grenoble entre 1880 et 1915. Ils sont classés en fonction de l'emploi, ou non, d'ouvriers. L'année 1880 doit être interprétée avec prudence car elle précède la réforme

[1] Nous nous en sommes tenus à l'essentiel, en rapport avec notre objet. Les informations liées à la valeur locative n'ont pas été exploitées.

[2] Les commissionnaires en ganterie, de même que les marchands de peaux, n'ont pas été reproduits ici. De façon générale, tant dans la ganterie que dans la métallurgie, les patentés sont avant tout des hommes. Seules quelques femmes sont présentes, veuves dans la plupart des cas.

de la patente opérée par la loi du 15 juillet. Cela est très visible dans le tableau : on passe de 133 fabricants ou marchands gantiers sans employé en 1880 à 24 en 1885. Si l'on écarte l'année 1880, on remarque globalement une stabilité dans le nombre d'individus patentés. Seule l'année 1915 amorce une chute, qui s'explique par le contexte guerrier. Les individus n'employant pas d'ouvriers sont moins nombreux que ceux qui en occupent. Le rapport est d'environ un pour quatre. En réalité, les individus appartenant à cette catégorie ne sont pas fabricants à proprement parler, mais plutôt « lustreurs de gants », « gantiers ponceurs », « gantiers dresseurs », etc. Selon Léon Côte, ces nombreuses sous-spécialités se développent au cours de la période et participent à la formation d'une classe de petits entrepreneurs[1].

Le tableau 23 fait état de la répartition des établissements selon qu'ils n'occupent aucun ouvrier, moins de 10, de 10 à 50 et plus de 50 ouvriers. Ce sont les catégories « moins de 10 ouvriers » et « 10 à 50 ouvriers » qui comportent les effectifs les plus nombreux. Elles correspondent à des établissements petits et moyens, qui illustrent parfaitement la dualité du tissu industriel. Au-delà, les entreprises employant plus de 50 ouvriers sont généralement et selon les années moins d'une vingtaine. Il s'agit, à l'image des établissements Reynier ou Perrin, des plus grandes maisons de ganterie de la ville, celles qui tendent à se concentrer à partir du dernier quart du XIXe siècle.

Les adresses des patentés étant connues, il est possible, en leur affectant des coordonnées géographiques, de les représenter dans l'espace.

[1] Léon Côte, *L'Industrie gantière et l'ouvrie*L. Côte, *L'Industrie gantière et l'ouvrier gantier à Grenoble*, *op. cit.*, p. 62.

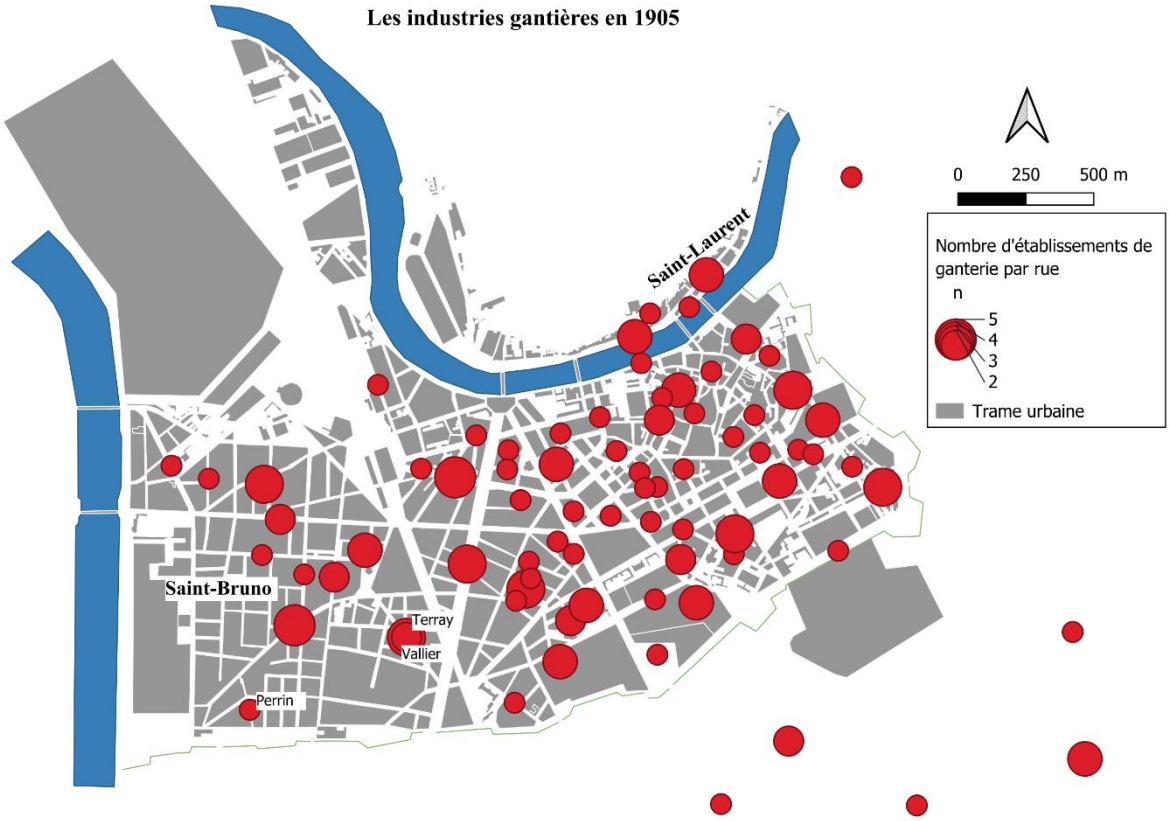

Carte 4 : Les gantiers patentés en 1905

Cette carte figure les individus patentés en 1905. Chaque point ne correspond pas à un établissement mais à une rue où est présent au moins un établissement de ganterie. La taille du point varie en fonction du nombre d'établissements présents dans la rue (d'un à cinq)[1]. L'activité gantière est répartie de façon assez homogène dans la ville. Mais contrairement au siècle précédent, elle n'est plus cantonnée dans le tissu urbain du vieux Grenoble et dans le quartier Saint-Laurent. Le quartier Saint-Bruno (cf. *infra*) a été investi par plusieurs grandes entreprises de ganterie soucieuses de bénéficier de locaux plus vastes pour développer leurs activités et réaliser l'intégration en amont des opérations liées à la préparation des peaux. C'est le cas, par exemple, de Valérien Perrin (chemin des Iles, 419 ouvriers), de Louis Vallier (6 rue du Taillefer, 240 ouvriers) ou encore d'Alphonse Terray (19 rue du Dauphiné, 230 ouvriers).

[1] Plusieurs points sont situés en dehors de la trame urbaine. Les établissements qui s'y tiennent se trouvent en dehors du mur d'enceinte de la ville, dans des zones faiblement urbanisées. Ces espaces n'ont pas été cartographiés.

1.2. La métallurgie : une activité au caractère artisanal en croissance

Dans l'*Histoire de Grenoble* dirigée par Vital Chomel, Grenoble est qualifiée au temps de la Troisième République de « ville des industries hydro-électriques[1] ». Le développement de cette énergie dans le dernier tiers du XIXe siècle et le dynamisme d'activités comme la cimenterie ou la papeterie favorisent le développement de la construction mécanique. Il s'agit en effet de produire des biens d'équipement pour toutes ces activités. Pour Anne Dalmasso, l'émergence à Grenoble d'un « pôle de compétence » centré sur la production et l'exploitation de l'énergie hydraulique se situe à la croisée d'au moins trois phénomènes économiques et sociaux[2]. Elle correspond en premier lieu à un premier apogée des techniques hydromécaniques auquel les constructeurs grenoblois contribuent sans apporter d'innovation importante. La mise en place du système hydroélectrique à partir des années 1890 permet à certains de se tailler une place intéressante[3]. Nés dans les années 1830, ces entrepreneurs locaux sont issus de familles d'artisans dont l'activité est remise en cause par les mutations économiques en cours. Le développement de l'hydroélectricité est donc une opportunité pour se reconvertir et reconstituer le capital familial. Ils sont rejoints par des ingénieurs des Arts et Métiers désireux de créer de nouvelles activités correspondant à leurs ambitions. Les uns modernisent la papèterie ou développent l'électrochimie et l'électrométallurgie quand les autres se lancent dans la construction mécanique pour produire les machines dont ont besoin les premiers. Tous peuvent profiter de l'augmentation de la demande et du développement des marchés pour développer leur activité[4].

Les ateliers Brenier sont emblématiques de ces évolutions, qui produisent à partir de 1869 des concasseurs pour la cimenterie, des téléphériques à usage industriel puis à partir de 1888 des machines pour la papèterie. À partir des années 1890, les ateliers profitent de l'essor de l'hydroélectricité pour se spécialiser dans l'hydraulique avec la fabrication de moteurs hydrauliques et de turbines. Les commandes progressent rapidement, passant de 28 par an entre 1895 et 1898 à 45 entre 1899 et 1905, avec des pointes à 60 pour certaines années[5].

---

[1] Vital Chomel (ed.), *Histoire de Grenoble*, Toulouse, Privat, 1976, p. 283-318.

[2] H. Joly et al. (eds.), *Des barrages, des usines et des hommes. L'industrialisation des Alpes du Nord entre ressources locales et apports extérieurs. Études offertes au professeur Henri Morsel*, *op. cit.*, p. 21.

[3] A. Dalmasso, *Formes, logiques et identités industrielles dans le monde de la « houille blanche ». Les entreprises grenobloises de matériel hydraulique (1854-1977)*, *op. cit.*, p. 21-22.

[4] *Ibid.*, p. 22.

[5] *Ibid, p. 44-45.*

La trajectoire des établissements Brenier apparaît symptomatique des mutations qui affectent la production mécanique : jusqu'à la Première Guerre mondiale, le secteur est dominé par la chaudronnerie et la construction mécanique tandis que la production du matériel électrique est absente de Grenoble proprement dite. On recense dans les dernières décennies du siècle environ 78 ateliers de mécanique et de chaudronnerie employant 1 300 ouvriers[1]. Il s'agit donc d'entreprises familiales dont la croissance repose essentiellement sur l'autofinancement. En leur sein, le travail demeure artisanal, comme en témoigne l'exiguïté des locaux[2].

Ainsi, avant 1900, les ateliers Brenier occupent une surface de seulement 4 700 m^2. Les bâtiments industriels s'ordonnent autour d'une vaste cour dans laquelle se trouve la machine à vapeur. Outre des bureaux, ils comprennent cinq ateliers -machine, montage, calendres, menuiserie, ajustage- auxquels s'ajoute une fonderie de bronze et de fonte[3]. Les ouvriers de l'entreprise sont dans leur majorité des ouvriers de métier qui se distinguent par leur savoir-faire, leur insertion dans le milieu local mais aussi par leur grande mobilité. L'organisation du travail se calque donc sur la hiérarchie des métiers. Comme le résume Anne Dalmasso, « ce n'est pas l'usine, c'est à peine l'entreprise […][4] ».

Au cours des dernières décennies du XIXe siècle, la métallurgie connaît donc une forte croissance. Comme pour la ganterie, le tissu métallurgique se caractérise par sa dualité avec, d'un côté, quelques grandes entreprises de construction mécanique et, de l'autre, de nombreux petits indépendants employant ou non des ouvriers.

Les registres de patentes ont été mis à profit afin de dresser une cartographie du territoire productif, qui aboutit au dénombrement suivant :

Année	Constructeurs mécaniciens	Mécaniciens	Serruriers	Divers
1880	14	6	31	14
1885	9	3	36	11
1895	10	1	32	21
1905	11	12	33	14
1915	13	25	26	11

Tableau 24: Nombre de patentés exerçant une activité métallurgique (1880-1915)

[1] H. Morsel et J.-F. Parent, *Les industries de la région grenobloise. Itinéraire historique et géographique*, *op. cit.*, p. 153-156.
[2] *Ibid.*, p. 156.
[3] A. Dalmasso, *Formes, logiques et identités industrielles dans le monde de la « houille blanche ». Les entreprises grenobloises de matériel hydraulique (1854-1977)*, *op. cit.*, p. 37.
[4] *Ibid.*, p. 43.

Afin de pallier au grand nombre de désignations établies par la nomenclature (« serrurier entrepreneur », « fabricant d'appareils à gaz », « entrepreneur de fonderie de fer de seconde fusion », « fabricant d'agrafes par procédés mécaniques », etc.), trois grandes catégories ont été établies. Les constructeurs-mécaniciens rassemblent les principaux établissements métallurgiques, dont la production s'oriente vers les biens d'équipement. Les mécaniciens sont le plus souvent des petits indépendants sans employé. Ils sont régulièrement désignés comme exerçant une activité « à façon ». Les serruriers rassemblent les effectifs les plus importants. La taxinomie recouvre des réalités très diverses et concerne aussi bien des « serruriers à façon » que des « serruriers entrepreneurs » occupant plusieurs ouvriers. Enfin, la catégorie « divers » concerne les entrepreneurs développant une activité irréductible aux autres catégories (fondeurs, forgerons, tôliers, etc.). Sur l'ensemble de la période considérée, les effectifs totaux évoluent peu, signe que la « trame métallurgique » est en place dès le début des années 1880. Seul le nombre de mécaniciens augmente sensiblement en 1905 et en 1915.

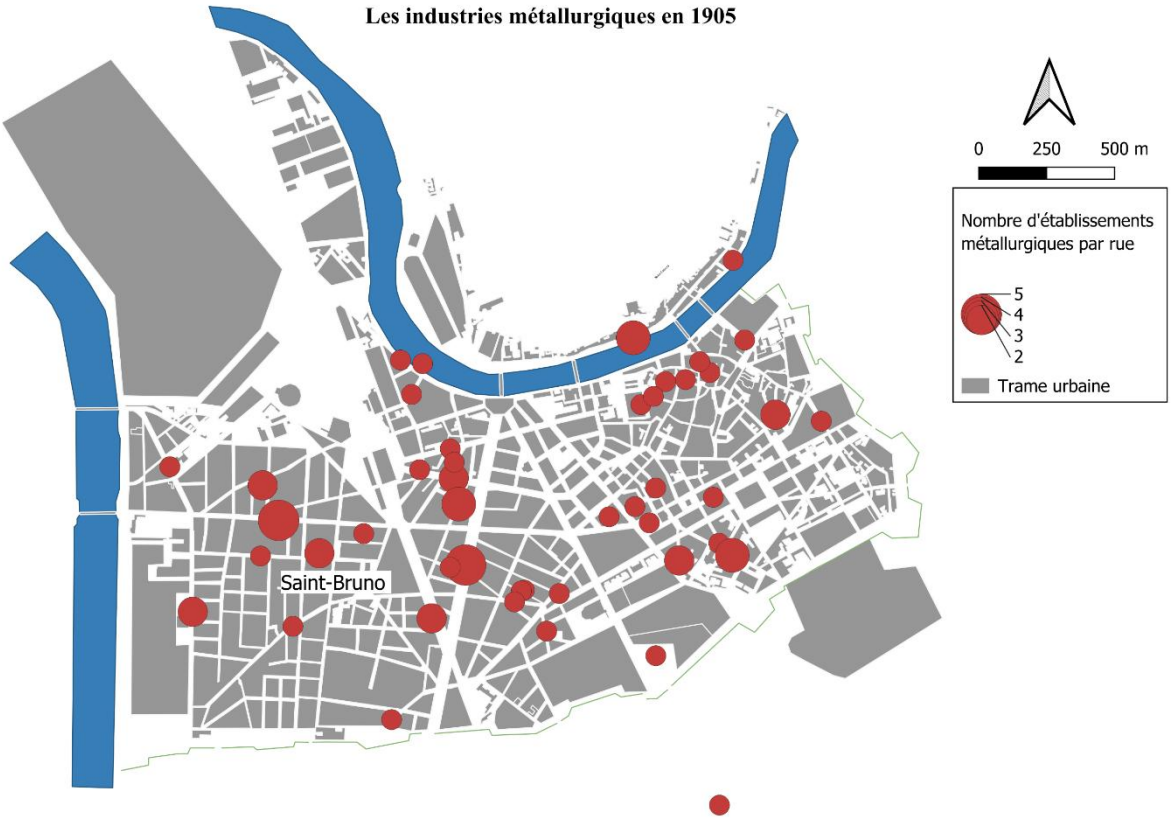

Carte 5 : Les métallurgistes patentés en 1905

La carte 5 représente, comme pour la ganterie, la localisation des entreprises de métallurgie dans la trame urbaine grenobloise en 1905. La grosseur des points est proportionnelle au nombre d'établissements localisés dans chaque rue. Deux caractéristiques

peuvent être soulignées. La première tient à la présence moindre de la métallurgie dans la ville comparativement à la ganterie. Par ailleurs, elle est spatialement inégalement répartie et se concentre avant tout à l'Ouest de la ville et du cours Saint-André. L'activité s'enracine donc essentiellement dans le quartier Saint-Bruno, qui devient le nouveau pôle industriel de Grenoble dans le dernier tiers du XIXe siècle.

1.3. Saint-Bruno, nouveau pôle industriel et ouvrier grenoblois

Plus avant, nous avons longuement souligné la place centrale occupée par le quartier Saint-Laurent au sein de la fabrique collective. Il tenait lieu de foyer de l'activité gantière. En matière d'urbanisme, une évolution majeure survient dans le dernier tiers du XIXe siècle.

Le développement de Grenoble – ville gantière et de garnison - est, au XIXe siècle, entravé par ses murailles (Haxo, Créqui, etc.)[1]. Dans les années 1840, le maire, Berriat, fait ouvrir une voie à l'ouest de la ville, qui rejoint le Drac, sur lequel est construit un pont métallique suspendu. Par la suite, la route de Romans prend son nom. Elle traverse des terrains qui abritaient jusque-là « le théâtre des caprices du Drac[2] », la rivière étant progressivement canalisée dans un lit artificiel. Ainsi, au milieu du XIXe siècle, les terrains composant le futur quartier Saint-Bruno n'étaient encore que peu valorisés. Dans les années 1840, une vingtaine de maisons seulement y sont installées[3]. Grâce à l'action des édiles municipales, la situation évolue. La gare est mise en service en 1858[4]. Se développe alors rapidement une ville nouvelle, à l'extérieur des remparts, entre le cours Berriat et la gare[5]. En 1876, cet espace regroupe environ 8 000 habitants sur les 45 000 que compte la ville. Le quartier est érigé en paroisse en 1866 et une église est bâtie en 1879[6]. En 1881, le maire, Édouard Rey, met en œuvre un plan d'urbanisation et, à partir de 1882, œuvre pour le déclassement des terrains militaires[7]. Ces procédures aboutissent à l'abattage des murailles ouest et à la construction d'une nouvelle

[1] V. Chomel (ed.), *Histoire de Grenoble*, *op. cit.*, p. 284.
[2] Ch.-A. Roux, « Grenoble. Le cours Berriat. Étude géographique d'une rue », art cit.
[3] Jean-François Parent, *Grenoble, deux siècles d'urbanisation*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1982, p. 47.
[4] *Ibid.*, p. 22.
[5] V. Chomel (ed.), *Histoire de Grenoble*, *op. cit.*, p. 321.
[6] J.-F. Parent, *Grenoble, deux siècles d'urbanisation*, *op. cit.*, p. 76.
[7] V. Chomel (ed.), *Histoire de Grenoble*, *op. cit.*, p. 321.

enceinte allant jusqu'au Drac et englobant le nouveau quartier[1]. Quartier industriel et ouvrier, Saint-Bruno rassemble en 1901 29 000 habitants, soit la moitié de la population municipale[2].

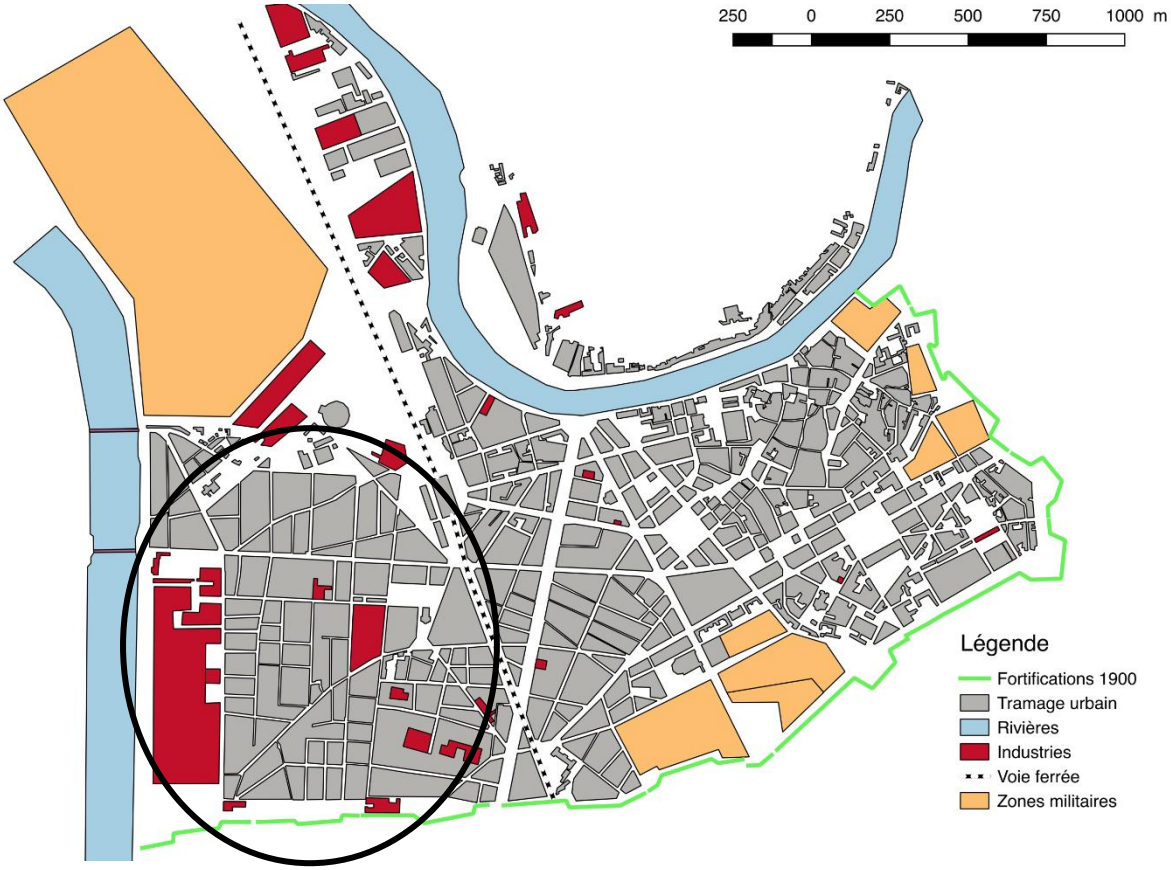

Carte 6 : Situation du quartier Saint Bruno dans la ville de Grenoble

Cette carte représente, entouré en noir, le quartier Saint-Bruno. Situé à l'extrême ouest de la ville, le long du Drac, il est délimité par quatre barrières distinctes. À l'ouest, la rivière Drac offre une limite naturelle, de l'autre côté de laquelle se trouve la commune de Fontaine. Entre les deux, le pont du Drac fait le lien. Au sud, les murailles de fortification[3] marquent la fin de l'espace urbain et le début de la banlieue où s'étendent les terres agricoles. À l'est, matérialisée sur la carte par la ligne en pointillés, la voie ferrée offre une autre barrière physique, qui isole le quartier de la vieille ville. Enfin, au nord, la gare, l'usine de gaz et le polygone du Génie achèvent de circonscrire l'espace.

[1] J.-F. Parent, *Grenoble, deux siècles d'urbanisation*, *op. cit.*, p. 52.
[2] Raoul Blanchard, *Grenoble. Étude de géographie urbaine*, Paris, A. Colin, 1935, p. 110.
[3] Celles-ci seront abattues sous la municipalité Mistral (1919-1930).

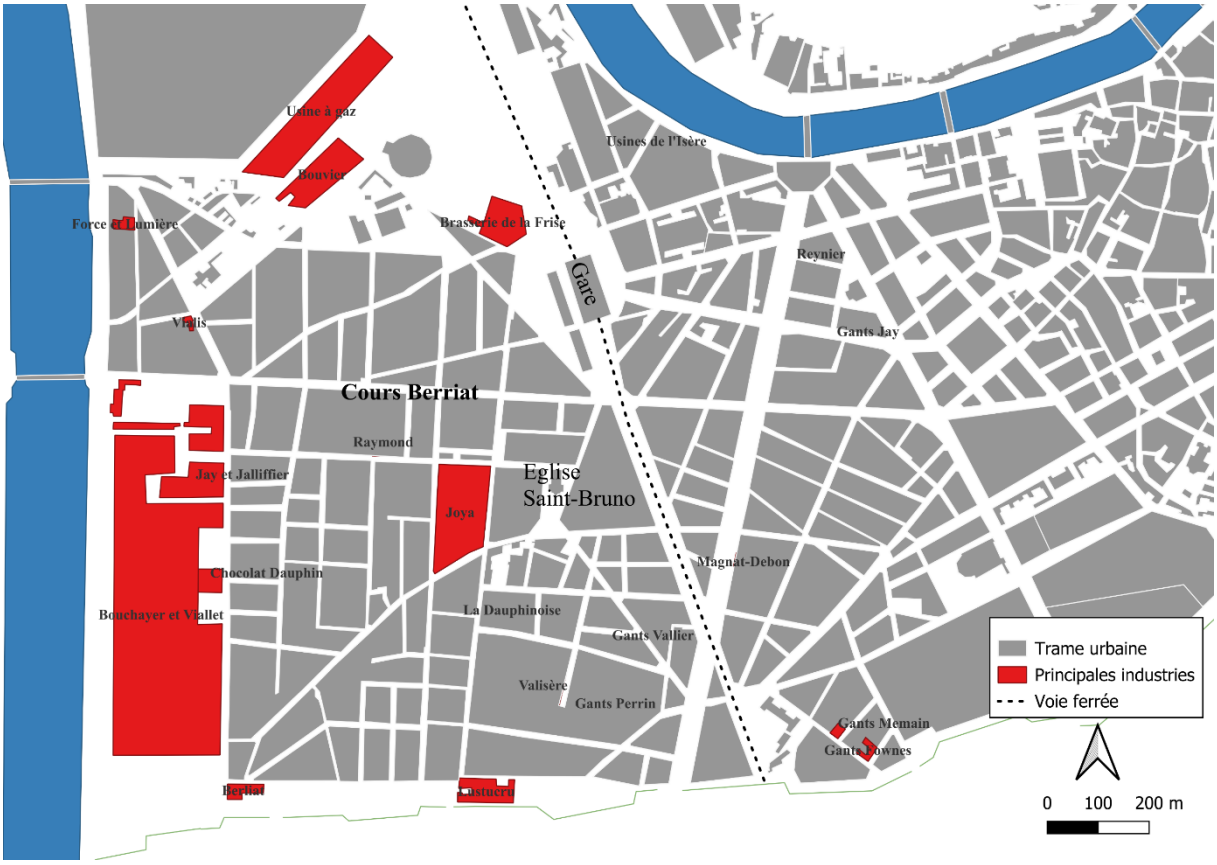

Carte 7 : Les principales industries du quartier Saint-Bruno

Le cours Berriat constitue l'artère majeure desservant le quartier, selon un axe ouest-est (carte 7). La gare se situe au nord. La place Saint-Bruno se trouve au nord-est, près de la voie ferrée. Elle abrite l'église éponyme qui constitue un centre social important dans la vie du quartier, particulièrement au moment où Emile Romanet y développe le catholicisme social[1].

Quelques grands établissements -en rouge- structurent, dans le quartier, le tissu industriel métallurgique. Situés le long du cours Berriat (au n°111), les établissements Raymond sont spécialisés dans la confection d'agrafes pour la ganterie. À l'angle du cours Berriat et du chemin des Cent Vingt Toises, les établissements Jay et Jallifier s'orientent vers la serrurerie. Plusieurs gros constructeurs mécaniciens sont également bien implantés, qui connaissent par la suite un développement important au cours du premier conflit mondial. Il s'agit notamment des établissements Bouchayer et Viallet, dont les locaux sont situés entre le chemin des Cent Vingt Toises (actuelle rue Ampère) et le Drac et Joya (rue Nicolas Chorier).

[1] Voir le chapitre 6.

Un document servant à estimer l'ampleur de la reprise du travail au cours des grèves de la métallurgie grenobloise d'août-septembre 1906 fournit des approximations sur le nombre d'ouvriers employés par les principaux établissements :

Maisons	Nombre d'ouvriers avant la grève
Joya	300
Neyret	180
Bouchayer et Viallet	330
Jay et Jallifier	130
Bouvier	70
Sauron	20
Raymond	460
Sappey	65
Barthelon	168
Bois et Chassande	26
Lemaire	18
Gauthier Frères	30
Cottave et Guimet	12
Girard	20
Baroux	12
Germain	24

Tableau 25 : Effectifs employés par les principales usines métallurgiques de Grenoble (1906)[1]

Ce tableau met en évidence la domination des six entreprises de plus de 100 ouvriers, qui polarisent l'essentiel de la main-d'œuvre. Toutes, à l'exception de Neyret, sont établies à Saint-Bruno. Le tableau montre également que de nombreux ateliers plus modestes, au caractère artisanal, entretiennent la dualité du tissu industriel

Au cours de la période 1870-1914, Grenoble se transforme. La ganterie mute, la métallurgie naît et la trame urbaine se modifie sensiblement en se développant vers l'ouest. Saint-Bruno apparaît alors comme le principal quartier industriel de la ville[2].

[1] ADI 166 M 9, document intitulé « Reprise du travail », non daté (rédigé après le 26 septembre).

[2] Notre propos se concentre uniquement sur Grenoble. Néanmoins, d'autres quartiers industriels se développent dans certaines communes limitrophes. C'est le cas de la Croix Rouge à Saint-Martin-d'Hères, qui abrite les ateliers Neyret Brenier & Cie ou encore la biscuiterie Brun.

2. Gantiers et métallurgistes : des populations très locales

Il s'agit désormais d'analyser les effets de ces mutations industrielles sur les populations laborieuses en nous appuyant sur le dénombrement de la population de 1906. Deux phénomènes sont observés. D'une part, au tournant du XIXe siècle, le nombre de travailleurs de la ganterie demeure important. D'autre part, l'industrialisation progressive de Grenoble à partir du dernier tiers du XIXe siècle n'induit pas l'arrivée massive de migrants lointains. Au contraire, les mobilités s'effectuent à petit rayon.

2.1. Des gantiers, des gantières et un noyau de métallurgistes (1906)

En France, les recensements, initiés partiellement sous l'Ancien Régime et généralisés au XIXe siècle à l'ensemble des communes du territoire, constituent des sources précieuses pour la connaissance des populations[1]. La démographique historique y a abondamment puisé. Les recensements (ou dénombrements) sont établis de façon quinquennale et apportent des informations riches concernant les individus aussi bien que les ménages. Si la nature et la précision des données recueillies varient au fil du temps, les recensements fournissent généralement des informations patronymiques, des renseignements sur l'adresse et l'âge des membres du ménage, précisent les occupations professionnelles (au moins pour les chefs de ménage) et la situation matrimoniale. Bien qu'à compter de 1881 les agents recenseurs ne se déplacent plus au domicile des personnes recensées mais que ces dernières remplissent un bulletin individuel (il s'agit donc d'informations déclaratives), les listes nominatives ne sont pas exemptes d'erreurs et d'imprécisions. Cela est particulièrement vrai pour les informations patronymiques ou les activités professionnelles.

Afin de cerner les contours et les grandes caractéristiques des populations gantière et métallurgiste grenobloises au début du XXe siècle, nous nous sommes tournés vers le recensement de 1906. Ce choix se justifie par la mention, pour la première fois, de la commune de naissance dans les listes nominatives, nous offrant une information précieuse sur l'origine géographique des gantiers et des métallurgistes.

[1] Jacques Dupâquier et René Le Mée, « La connaissance des faits démographiques de 1789 à 1914 » dans *Histoire de la population française (3)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1988, p. 15-65.

Les listes nominatives grenobloises épousent les trois circonscriptions cantonales, qui forment autant de registres : nord, est et sud[1]. Elles sont ensuite organisées par rue et par immeuble. L'unité d'enregistrement est le ménage (un ménage peut ne contenir qu'un seul individu), puis l'individu.

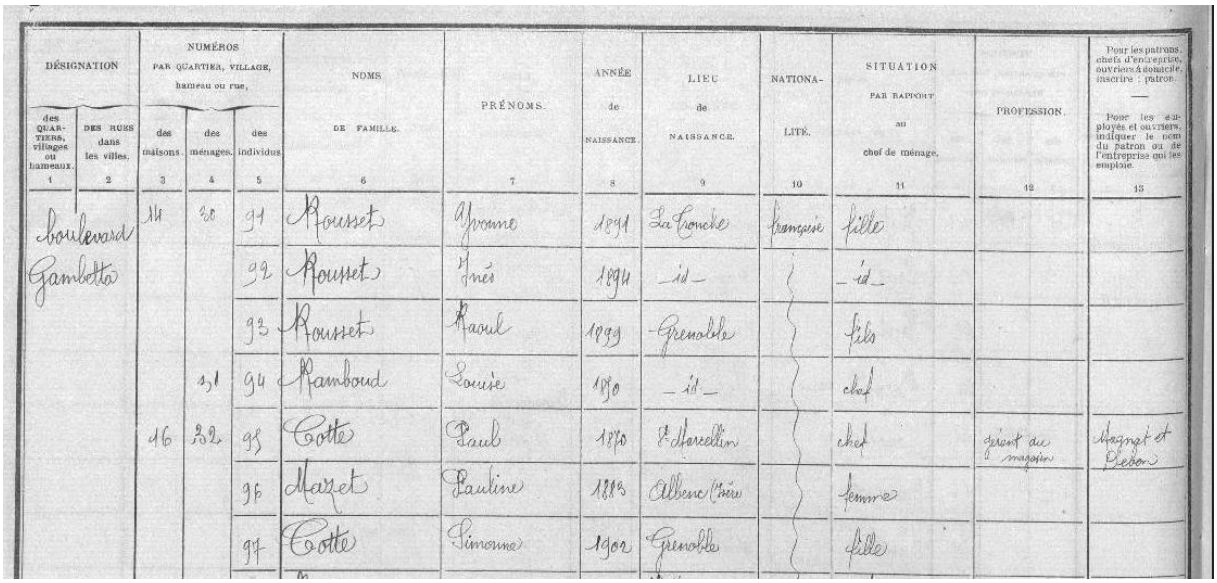

DÉSIGNATION des quartiers, villages ou hameaux.	DÉSIGNATION des rues dans les villes.	NUMÉROS par quartier, village, hameau ou rue, des maisons.	NUMÉROS des ménages.	NUMÉROS des individus.	NOMS DE FAMILLE.	PRÉNOMS.	ANNÉE de NAISSANCE.	LIEU de NAISSANCE.	NATIONALITÉ.	SITUATION par rapport au chef de ménage.	PROFESSION.	Pour les patrons, chefs d'entreprise, ouvriers à domicile, inscrire : patron. — Pour les employés et ouvriers, indiquer le nom du patron ou de l'entreprise qui les emploie.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
boulevard Gambetta		14	30	91	Rousset	Yvonne	1891	La Tronche	française	fille		
				92	Rousset	Ines	1894	_id_		_id_		
				93	Rousset	Raoul	1899	Grenoble		fils		
			31	94	Rambaud	Louise	1850	_id_		chef		
		16	32	95	Cotte	Paul	1870	St Marcellin		chef	gérant au magasin	Magnat et Debon
				96	Mazet	Pauline	1883	Albenc (Isère)		femme		
				97	Cotte	Simone	1902	Grenoble		fille		

Figure 4 : Extrait du recensement de 1906[2]

L'extrait du recensement de 1906 reproduit ci-dessus correspond aux numéros 14 et 16 du boulevard Gambetta (canton Sud). Elle permet d'illustrer la structure de la liste et les informations recueillies. À l'échelle individuelle, nous disposons du nom et du prénom de la personne recensée, de son année et de son lieu de naissance, de sa nationalité. Le recensement indique ensuite la « situation par rapport au chef de ménage » : chef, femme, fille ou fils, mère, etc. Ensuite, une colonne est dédiée à la profession et une dernière à l'employeur. Ici, le premier ménage recensé au n°16 du boulevard Gambetta comporte trois membres. Le chef, père de famille, en est Paul Cotte, qui est né en 1870 à Saint-Marcellin (Isère). Il est « gérant de magasin » et travaille chez Magnat et Debon. Son épouse est Pauline Mazet, née en 1883 à l'Albenc (Isère). Le couple a une fille, Simone, née en 1902 à Grenoble.

En transformant ces données en variables et en les agrégeant, il est possible de qualifier une population précise. Par exemple, si l'on avait extrait du recensement tous les « gérants de

[1] ADI 123 M 212 / 17, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de population, canton Nord, 1906 ; 123 M 212 / 16 (canton Est) ; 123 M 212 / 18 (canton Sud).

[2] ADI 123 M 212 / 18, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de population de 1906, canton Sud, 14 et 16 boulevard Gambetta.

magasin », il aurait été possible de connaître leur part dans la population totale, leur âge moyen, leur adresse (et donc leur répartition dans la ville), leur origine géographique, leur situation matrimoniale, leur nombre d'enfants, etc.

Cette opération a été menée sur les gantiers et les métallurgistes de la ville, qui constituent la population étudiée[1]. Plus précisément, il s'est agi de retranscrire au sein d'un tableur respectant la structure du recensement, tous les individus, hommes et femmes, indépendamment de leur statut matrimonial et de leur âge, qui avaient une profession en lien avec la ganterie ou avec la métallurgie[2].

Il est à noter que si les patrons et le personnel d'encadrement, les ingénieurs et techniciens ont été saisis dans la base de données, l'analyse qui suit se concentre uniquement sur les ouvriers. Cela conduit à mettre immédiatement en évidence deux limites essentielles. La première tient au flou qui entoure la notion d'ouvrier, une catégorie bien souvent non indigène (par exemple, il est rare que les individus soient désignés expressément comme « ouvriers gantiers » ; ils le sont quasi systématiquement comme « gantiers ») sous laquelle nous avons englobé une constellation de professions variées, sans moyen de vérifier précisément le statut réel de la personne. Néanmoins, deux garde-fous existent. D'une part, lorsque l'entreprise est mentionnée, le risque de se tromper sur le statut de la personne est faible. Ainsi, un « chaudronnier » ou un « métallurgiste » travaillant pour Joya sont très probablement ouvriers. Par ailleurs, les individus exerçant pour leur propre compte sont désignés comme « patrons » dans le recensement. La seconde limite tient au caractère synchronique de la démarche, qui porte uniquement sur le recensement de population de 1906. Par conséquent, les informations individuelles recueillies sont synchroniques et ne sauraient rendre compte des trajectoires socio-professionnelles. Ainsi, des ouvriers métallurgistes peuvent très bien ne plus l'être en 1911 et les femmes recensées comme gantières en 1906 peuvent tout à fait être identifiées comme ménagères au recensement suivant. Enfin, il convient de mentionner l'existence d'un sous-enregistrement potentiel tenant à l'imprécision des désignations professionnelles. Par exemple, il arrive que certains individus soient désignés comme « apprentis » ou comme « ouvriers », sans que l'on puisse connaître la branche d'activité à laquelle ils se rattachent. Ces cas ont donc systématiquement été écartés.

[1] Les recensements des communes limitrophes n'ont pas été considérés. Il y a pourtant en leur sein des gantiers et des métallurgistes. Notre population se réduit donc aux gantiers et métallurgistes grenoblois.

[2] Ce sont uniquement les individus entretenant une profession en lien avec la ganterie et la métallurgie qui ont été retranscrites, et non l'ensemble des membres du ménage. Nous avons cependant systématiquement mentionné, pour chaque individu, la taille du ménage dans lequel il s'inscrivait et le nombre d'enfants qu'il avait.

La base de données comporte 7 879 personnes. Grenoble comptant en 1906 73 022 habitants, notre population représente 10,78% de la population totale. Elle se décompose comme suit :

Secteur d'activité	Catégorie professionnelle	Effectifs	Pourcentage (par rapport aux effectifs totaux du même sexe)
Femmes			**3 690**
Ganterie	Apprentie	6	0,2%
	Gantière	3 418	92,6%
	Préparation des peaux	41	1,1%
Métallurgie	Mécanicienne	3	0,1%
	Ouvrière en agrafes	158	4,3%
	Ouvrière en boutons	55	1,5%
	Indéterminé	9	0,2%
Hommes			**4 189**
Ganterie	Apprenti	13	0,3%
	Apprenti (préparation des peaux)	8	0,2%
	Gantier	1 594	38,1%
	Manœuvre	60	1,4%
	Préparation des peaux	991	23,7%
Métallurgie	Apprentis	62	1,5%
	Ajusteurs	86	2,1%
	Chaudronniers	141	3,4%
	Divers	130	3,1%
	Fondeurs	16	0,4%
	Forgerons	75	1,8%
	Manœuvres	182	4,3%
	Mécaniciens	409	9,8%
	Mouleurs	46	1,1%
	Ouvriers en boutons	70	1,7%
	Serruriers	254	6,1%
	Tourneurs	52	1,2%

Tableau 26 : Effectifs des gantiers et métallurgistes dans le dénombrement de 1906

Catégorie	Effectifs	Pourcentage
Femmes	**3 690**	**46,83%**
Ganterie	3 465	93,9%
Métallurgie	225	6,1%
Hommes	**4 189**	**53,17%**
Ganterie	2 666	63,64%
Métallurgie	1523	36,36%
Total	**7 879**	**100%**

Tableau 27 : Répartition des gantiers et métallurgistes par sexe et par branche professionnelle, d'après le dénombrement de 1906

Les tableaux 26 et 27 retranscrivent les effectifs concernés et les répartissent par catégories. Sur les 7 879 personnes extraites du recensement, 53,17% (N = 4 189) sont des hommes et 46,83% (N = 3 690) des femmes. Si, dans les deux sexes, la ganterie domine, on relève une différence notable entre femmes et hommes puisque 93,9% des premières appartiennent à la ganterie, contre 63,64 % des seconds. Cette différence s'explique logiquement par la faiblesse des effectifs féminins dans la métallurgie. Malgré le fait qu'il y ait plus d'hommes que de femmes métallurgistes, la ganterie est largement prédominante à l'échelle des deux sexes (77,8%), ce qui corrobore les observations formulées en section précédente. À l'orée du XXe siècle, Grenoble demeure une ville gantière.

Le premier tableau propose un éclairage sur les différentes catégories constituées. Dans la ganterie, la très grande majorité des femmes sont désignées comme « gantières » (N = 3 418). Il s'agit d'une catégorie indigène du recensement. Elle désigne très majoritairement les couturières de gants, qui étaient nommées ainsi dans les recensements du XIXe siècle. Comme au siècle précédent, ces femmes exercent leur profession majoritairement à domicile.

Les 225 femmes métallurgistes sont pour l'essentiel ouvrières « en agrafes » ou « en boutons ». En réalité, il est probable que les deux activités se confondent. En effet, l36 (soit 60%) sont employées chez Raymond, cours Berriat. L'entreprise est spécialisée dans la confection de systèmes de fermeture pour la ganterie (bouton-pression notamment) et emploie des effectifs féminins importants.

Parmi les hommes, on compte 1 594 « gantiers », qui sont des ouvriers coupeurs en ganterie. Aucune innovation technique majeure n'étant intervenue, le métier repose sur les mêmes gestes et la même qualification qu'au siècle précédent et le travail se réalise toujours

très majoritairement à domicile. En 1906, les coupeurs perçoivent un salaire journalier moyen de 4,50 francs[1]. On dénombre également 991 ouvriers occupés à la préparation des peaux (teinturerie, mégisserie), ainsi que quelques manœuvres. Les effectifs d'apprentis apparaissent particulièrement faibles. Dans le recensement de 1906, ne sont recensés que 13 apprentis gantiers et huit apprentis mégissiers et teinturiers. Pourtant, le même recensement signale 155 gantiers de moins de 20 ans. Au-delà d'un potentiel sous-enregistrement lié à l'imprécision des désignations professionnelles, ce faible nombre peut traduire la déchéance de l'apprentissage institutionnalisé, à une époque où les discours sur la crise de l'apprentissage se multiplient[2].

Pour les métallurgistes, nous avons fait le choix de conserver les désignations professionnelles brutes, telles qu'elles étaient mentionnées dans le recensement. Néanmoins, il faut considérer la faible spécialisation des établissements métallurgiques avant la Première Guerre mondiale. En effet, comme en témoigne André Gony -un enfant du quartier Saint-Bruno ayant suivi une formation dans l'école professionnelle Vaucanson- dans ses *Mémoires* écrites dans les années 1970 : « Cette entreprise [Neyret] à l'état un peu artisanal, avait les mêmes fabrications que Neyret Beylier, nous étions une centaine de personnes tout compris. Là dans cette usine qui a été très bénéfique dans ma formation professionnelle, on entreprenait tous les métiers de mécanicien (ajustage-tour-Raboteuse-Mortaiseuse-Forge, etc.). Il n'y avait en 1911 aucune spécialisation[3] ». Les différentes spécialités doivent donc être appréhendées avec prudence car leurs contours sont flous et susceptibles d'évoluer en fonction de l'organisation du travail propre à l'entreprise. En somme, les ouvriers qualifiés sont polyvalents et peuvent être amenés à exercer des tâches assez différentes.

Parmi les ouvriers qualifiés, les mécaniciens sont, de loin, les plus nombreux, devant les serruriers et les chaudronniers. Viennent ensuite les ajusteurs, les forgerons et les tourneurs. Les autres catégories concernent des effectifs plus faibles. Comme pour les femmes, on note la présence de « boutonniers » ou d'« ouvriers en boutons » travaillant pour l'essentiel chez Raymond. La catégorie « divers » concerne elle les nombreuses spécialités irréductibles aux autres catégories : tôliers, « découpeurs sur métaux », modeleurs, charpentiers en fer, etc.

La *Statistique des grèves et des recours à la conciliation et à l'arbitrage* nous informe sur les salaires dans la métallurgie en 1906. Les mécaniciens, chaudronniers, forgerons et mouleurs gagnent 4, 50 francs par jour en moyenne. Dans les fabriques de boutons, les salaires

[1] Ministère du travail et de la prévoyance sociale, *Statistique des grèves et des recours à la conciliation et à l'arbitrage*, Paris, Imprimerie Nationale, 1907, p. 146-147.
[2] Yves Lequin, « L'apprentissage en France au XIXe siècle : rupture ou continuité ? », *Formation Emploi*, 1989, nº 27-28, p. 91-100.
[3] ADI 48 J 3, Gony André, *Narration ou histoire de ma propre vie*, 1975, 105 p.

sont plus variables. Les hommes gagnent de 3,50 à 10 francs par jour et les femmes de 2,50 à 3,50 francs[1].

Comme pour les gantiers, les faibles effectifs d'apprentis (N = 62) interrogent, *a fortiori* dans une période marquée par de forts besoins en main-d'œuvre qualifiée. Là encore, il est probable que cela soit dû à une carence du recensement et que les apprentis soient en fait désignés par la spécialité qu'ils apprennent. Les effectifs des manœuvres surprennent également car ils ne sont que 182. Cela est très probablement dû à la méthode que nous avons employée. En effet, les « manœuvres » sont désignés comme tels dans le recensement et généralement, aucune indication sur la branche industrielle n'est spécifiée. Or, afin d'être certain que les individus en question œuvraient bien dans la métallurgie, avons-nous systématiquement pris en compte ceux travaillant pour une entreprise métallurgique bien identifiée.

2.2. Une main-d'œuvre très majoritairement iséroise

Grâce à l'indication des lieux de naissance, il est possible d'appréhender l'origine géographique des gantiers et des métallurgistes grenoblois de 1906. Afin d'introduire des éléments de comparaison professionnels et sexués dans la suite du propos, quatre groupes sont considérés : les femmes gantières, les femmes métallurgistes, les hommes gantiers et les hommes métallurgistes.

Globalement, le poids des individus nés dans le département de l'Isère est écrasant, ce qui signifie qu'en ce début de XXe siècle, la main-d'œuvre locale suffit à pourvoir aux besoins industriels.

[1] Ministère du travail et de la prévoyance sociale, *Statistique des grèves et des recours à la conciliation et à l'arbitrage*, *op. cit.*, p. 326-327.

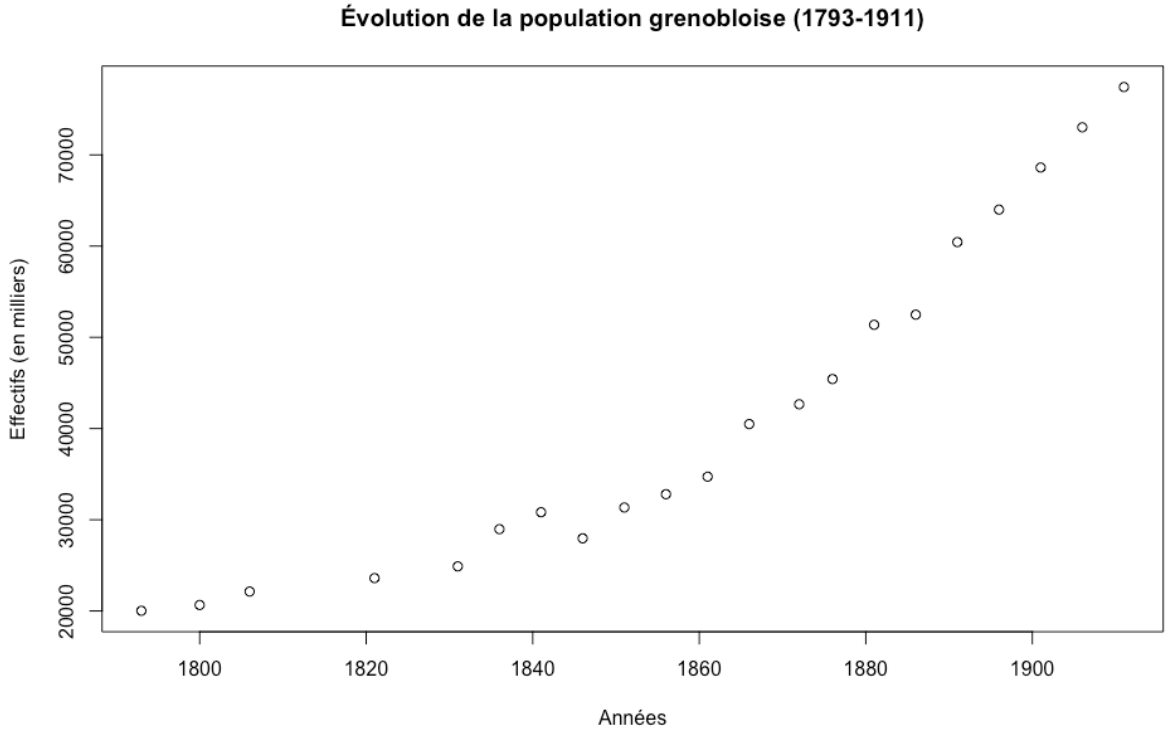

Graphique 15 : Évolution de la population de Grenoble (1793-1906)[1]

Ce graphique représente l'évolution de la population de Grenoble entre 1793 et 1911. Sur l'ensemble de la période, la population est en augmentation constante. Pendant la seconde moitié du XIXe siècle, le rythme de croissance apparaît particulièrement rapide. En effet, la population double quasiment entre 1851 (31 340 habitants) et 1891 (60 439 habitants). En 1911, Grenoble atteint 77 438 habitants. Cette augmentation est supérieure à celle de la population lyonnaise, qui croît de 21% entre 1876 et 1896 (passant de 384 000 à 465 000 habitants)[2], contre 41% à Grenoble (qui passe de 45 426 à 64 002 habitants). Quoique importante, cette augmentation n'a, à l'échelle nationale, rien d'exceptionnel. À Roubaix, dans le « Manchester français » étudié par Chantal Pétillon, la ville connaît une explosion démographique la faisant passer en un peu plus d'un siècle de 8 000 à 125 000 habitants[3]. La croissance roubaisienne est alimentée par plusieurs vagues migratoires successives au XIXe siècle. En raison de sa position frontalière, le poids de l'immigration belge est manifeste : en 1866, les Belges représentent

[1] Source : base Cassini EHESS.

[2] Gilbert Carrier, « L'avènement d'une métropole industrielle » dans André Latreille (ed.), *Histoire de Lyon et du lyonnais*, Toulouse, Privat, 1975, p. 389.

[3] Chantal Petillon, *La population de Roubaix. industrialisation, démographie et société, 1750-1880*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2006, p. 13-21.

47,65% des personnes recensées[1]. À Grenoble, la situation est bien différente puisqu'on ne repère pas de rupture manifeste dans la courbe d'évolution de la population, bien que certaines périodes se caractérisent par des taux d'augmentation importants (par exemple entre 1876 et 1881, où la population augmente, à l'échelle des cinq années, de 13%, soit environ le double de la moyenne). Ainsi, à l'échelle locale, aucune révolution technique n'a induit une explosion du secteur gantier ou métallurgique susceptible de faire appel à une main-d'œuvre venue de loin. Il s'agit plutôt d'une industrialisation progressive.

Dans ces conditions, il n'est guère étonnant de remarquer que la main-d'œuvre étrangère est très minoritaire. Parmi les étrangers, les Italiens dominent très largement. En 1894, 2 013 des 2 394 étrangers présents à Grenoble possèdent cette nationalité. Ils représentent une part non négligeable des effectifs de gantiers masculins (5,77%). L'arrivée d'une main-d'œuvre italienne dans la ganterie grenobloise constitue une évolution importante à la fin du XIXe siècle, et ce groupe donne naissance à un noyau d'artisans. Ces gantiers italiens proviennent avant tout du Piémont, de Naples et de Corato dans les Pouilles, territoires où l'activité gantière est bien implantée[2]. Dans la métallurgie, la part des Italiens est moindre puisqu'ils représentent, pour les hommes, 3,6% des effectifs.

Le recensement de 1906 comporte une colonne relative au département de naissance (ou au pays, lorsqu'il s'agit de l'étranger), qui laisse entrevoir la sur-représentation de l'Isère. Ce phénomène n'est pas propre aux groupes professionnels étudiés ici mais s'applique à l'ensemble de la population départementale : en 1906 : 86,5% de la population française résidant en Isère y était née[3].

[1] *Ibid.*, p. 83-164.

[2] A. Colonel-Coquet, *Histoire de la ganterie grenobloise, des entreprises et des acteurs : une mutation de la fabrique à l'industrie puis à l'artisanat de 1789 à nos jours*, *op. cit.*, p. 356.p. 355-358.

[3] Ministère du travail et de la prévoyance sociale, *Résultats statistiques du recensement général de la population effectué le 4 mars 1906. Tome 2, Population présente, régions du Nord, de l'Est et du Sud-Est*, Paris, Imprimerie Nationale, 1909, p. 381.

Principaux départements /pays de naissance	Femmes gantières	Femmes métallurgistes	Hommes gantiers	Hommes métallurgistes
Isère	82,90%	75,43%	75,65%	70,73%
Savoie	4,41%	5,60%	2,97%	4,94%
Drôme	1,53%	3,88%	1,37%	2,82%
Hautes-Alpes	1,03%	3,02%	0,72%	1,86%
Rhône	1,12%	1,72%	1,01%	3,08%
Italie	2,06%	1,72%	5,86%	2,95%

Tableau 28 : Principaux départements de naissance

Ainsi, les femmes sont 82,45% à être nées dans le département. Après l'Isère, viennent les départements limitrophes ou proches : la Savoie (4,48%), la Drôme (1,68%), les Hautes-Alpes (1,15%) et le Rhône (1,15%). 2,04% des femmes sont nées en Italie[1]. Les gantières sont un peu plus iséroises que les métallurgistes : 82,90% contre 75,43%. Cet écart doit toutefois être considéré avec prudence eu égard aux faibles effectifs de métallurgistes, qui empêchent de commenter les différences observées entre les départements de provenance des gantières et des métallurgistes.

Les hommes sont également très majoritairement nés en Isère. Ils le sont toutefois un peu moins que les femmes : 73,88% contre 82,45%. 4,81% des hommes sont nés en Italie. Les départements de naissance sont globalement identiques à ceux des femmes. Après l'Isère et l'Italie, viennent la Savoie (3,68%), l'Ardèche (2,87%), la Drôme (1,90%), le Rhône (1,76%), l'Aveyron (1,71%) et les Hautes-Alpes (1,13%). La place de l'Aveyron et de l'Ardèche est surtout importante pour les gantiers. Elle s'explique par la présence d'un centre de mégisserie à Annonay et d'une fabrique gantière à Millau. Ainsi, les circulations repérées entre ces différentes fabriques au siècle précédent (*cf.* chapitre 2) se perpétuent.

Comme pour les femmes, la part des métallurgistes nés en Isère (70,73%) est moindre que celle des gantiers (75,65%). Cela s'explique par le dynamisme plus important de la métallurgie et par le plus faible enracinement local de cette industrie par rapport à la ganterie,

[1] Il y a lieu de décorréler le lieu de naissance de la nationalité car hommes comme femmes ont pu accéder à la naturalisation, notamment par mariage.

qui recherche des mains-d'œuvre qualifiées provenant de régions plus lointaines. Ainsi 4,94 % des métallurgistes sont nés en Savoie tandis que 3,08% proviennent du Rhône. Pour les gantiers, les proportions sont respectivement de 2,97% et de 1,01%. Or, la Savoie s'intègre dans la « nébuleuse métallurgique alpine[1] » et le Rhône présente également une activité métallurgique traditionnelle.

Enfin, pour les hommes comme pour les femmes, pour les gantiers comme pour les métallurgistes, de nombreux départements aux effectifs très réduits sont représentés, du Calvados au Vaucluse en passant par le Lot ou la Manche. En raison du faible nombre de cas, les données ne nous permettent pas d'identifier une quelconque logique économique sous-jacente à ces migrations.

2.3. En Isère, le poids prédominant de l'« agglomération » grenobloise

Notre base de données met en évidence la place importante de l'Isère parmi les départements de naissance. Le département présentant des visages contrastés, il s'agit désormais d'évaluer, à l'échelle infra-départementale, le poids des grands ensembles géographiques. Gantiers et métallurgistes sont majoritairement nés dans un rayon très réduit autour de Grenoble.

L'Isère a été découpée en 13 zones géographiques et chaque commune de naissance a été rattachée à l'une d'elles. Il s'est agi en premier lieu d'isoler les massifs montagneux et plateaux d'altitude : Belledonne, Chartreuse, Vercors, Oisans, Matheysine, Trièves. Ces territoires forment la partie sud du département, où l'on trouve les principaux reliefs. Dans l'ensemble, l'activité agricole domine, bien qu'il existe des industries localisées comme la clouterie matheysine[2] ou les mines d'anthracite de la Mure. Nous avons ensuite considéré le nord du département, qui est un vaste territoire tourné avant tout vers la région lyonnaise en raison, notamment, de l'implantation du tissage de soie[3]. Plus proche de Grenoble, au nord de la ville, le Voironnais a été isolé. Il s'agit également d'un territoire marqué par la forte présence de la soie. Cette industrie est par ailleurs implantée dans le Vizillois, situé au sud de Grenoble,

[1] P. Judet, *La nébuleuse métallurgique alpine (Savoie-Dauphiné, fin* XVIII*e-fin XIXe siècle), op. cit.*

[2] Aimé Chemizard, « Les derniers cloutiers en Matheysine », *Le monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, 1979, nº 7-1-4, p. 415-423 ; Adrien Micheli, *Des hommes et des clous. Les sentiers de l'industrialisation en Matheysine. Fin* XVIII*e siècle-1909*, Université Grenoble Alpes, Grenoble, 2019.

[3] Jérôme Rojon, *L'industrialisation du Bas-Dauphiné : le cas du textile (fin* XVIII*e siècle à 1914)*, Lumière Lyon 2, Lyon, 2007.

au pied du massif de Belledonne. C'est d'ailleurs dans cette petite ville que Lucie Baud, tisseuse en soie dont Michelle Perrot retrace l'existence, mène ses combats dans les entreprises de tissage[1]. La vallée du nord Grésivaudan, située entre Grenoble et Chambéry, a été érigée en zone spécifique, tout comme celle du sud Grésivaudan, qui s'étire le long des piémonts ouest du Vercors en direction de Valence. Ces vallées constituent des espaces de circulation importants et la première connaît une forte implantation de l'industrie gantière. On se souvient que le couple de gantiers au cœur de la monographie du *Gantier de Grenoble* (1887), y est implanté. Enfin, les deux dernières entités concernent Grenoble et sa proche agglomération, cette dernière embrassant une zone d'une dizaine de kilomètres autour de Grenoble correspondant, au nord-ouest et au nord-est, au début des vallées du Grésivaudan et, au sud, au territoire de Vif. Le choix d'opérer une dichotomie entre Grenoble et sa proche « agglomération[2] » se justifie par la volonté de mettre en évidence les dynamiques locales de recrutement des mains-d'œuvre.

Catégorie	Femmes gantières	Femmes métallurgistes	Hommes gantiers	Hommes métallurgistes
Agglomération grenobloise	14%	15%	16%	13%
Belledonne	3%	3%	3%	3%
Chartreuse	2%	1%	2%	2%
Grenoble	46%	47%	51%	45%
Grésivaudan	10%	10%	5%	7%
Matheysine	6%	8%	7%	5%
Nord-Isère	4%	2%	3%	8%
Oisans	3%	3%	3%	3%
Sud Grésivaudan	1%	2%	1%	3%
Trièves	2%	2%	1%	2%
Vercors	4%	6%	3%	4%
Vizillois	2%	1%	2%	2%
Voironnais	3%	2%	3%	3%
Total	100% (N = 2920)	100% (N = 172)	100% (N = 2 058)	100% (N = 1 082)

Tableau 29 : Les origines intra-départementales

[1] Michelle Perrot, *Mélancolie ouvrière*, Paris, Grasset, 2012.

[2] Il n'y a pas lieu d'envisager ici la notion d' « agglomération » dans son sens géographique. En effet, en 1906, la zone considérée présente un urbanisme lâche où l'activité agricole prédomine et ou les bourgs sont relativement espacés, à l'exception des communes qui jouxtent immédiatement Grenoble et qui entretiennent avec elle des liens de solidarité économique importants (par exemple Fontaine).

Quels enseignements peut-on tirer de ce découpage ? En premier lieu, Grenoble est surreprésentée parmi les communes de naissance. 46% des femmes gantières y sont nées, tout comme 47% des métallurgistes. Parmi les hommes, 51% des gantiers sont nés à Grenoble, contre 45% des métallurgistes. Ainsi, dans chaque groupe, près de la moitié des individus sont natifs de Grenoble.

L'analyse du poids des autres zones de provenance confirme le recrutement très local de la main-d'œuvre : dans chaque catégorie, c'est la zone « agglomération grenobloise » (hors Grenoble) qui se hisse en tête. Par exemple, 14% des gantières sont nées dans une commune située à proximité immédiate de Grenoble, tout comme 15% des métallurgistes. Chez les hommes, 16% des gantiers sont nés à proximité de Grenoble, et 13% des métallurgistes.

Les personnes nées à Grenoble et dans sa proche agglomération sont donc majoritaires dans chaque catégorie. Cela indique qu'il n'y a pas eu au cours de la période d'explosion industrielle qui aurait induit l'arrivée massive et subite de populations laborieuses lointaines. Le caractère progressif de l'industrialisation grenobloise à la fin du XIXe et au début du XXe siècle induit la mobilisation d'une main-d'œuvre locale. Cela étant, on observe une différence entre gantiers et métallurgistes. Tandis que les premiers sont 67% à être nés à Grenoble et en proche agglomération, les seconds le sont à 58%. L'élargissement du bassin de recrutement des métallurgistes traduit un déficit de main-d'œuvre locale.

Porter le regard en direction des autres territoires souligne l'importance de la vallée du nord Grésivaudan pour les femmes, puisque 10% des gantières et 10% des métallurgistes y sont nées. Joue ici l'enracinement ancien de l'activité gantière dans la vallée, mais aussi le fait qu'il s'agit d'une voie de communication importante depuis la Savoie, qui constitue le premier département de naissance après l'Isère. Le Grésivaudan, qui s'insérait au XIXe siècle dans le continuum productif de la fabrique gantière, apparaît donc comme un espace très connecté à Grenoble. Chez les hommes, cette place particulière du Grésivaudan est moins notable puisque, après Grenoble et sa proche agglomération, vient, pour les gantiers, le territoire de la Matheysine (7%). Là encore, l'activité gantière y est implantée et l'entreprise Perrin dispose d'un atelier à la Mure. Pour les métallurgistes, le Nord-Isère arrive en tête (8%), suivi de près par le Grésivaudan (7%).

Pour les femmes comme pour les hommes, les autres territoires sont assez peu représentés et aucun ne se démarque réellement.

Encadré 4 : cartographier les communes de naissance des gantiers et des métallurgistes

Les communes de naissance des gantiers et des métallurgistes figurant sur les listes nominatives du dénombrement de la population de 1906, il est possible d'en proposer des représentations cartographiques. Ci-dessous figurent quatre cartes proposant une cartographie des communes de naissance des femmes gantières, des femmes métallurgistes, des hommes gantiers et des hommes métallurgistes. Leur confection repose sur le principe suivant : il s'est agi d'identifier pour chaque groupe toutes les communes de naissance et de comptabiliser le nombre d'individus y étant nés. Ces données ont été retranscrites au sein d'un tableur au format CSV, dans lequel figurent également les coordonnées géographiques (X ; Y) des communes. Le logiciel de cartographie QGIS a ensuite été employé. Nous avons introduit un fond de carte représentant les communes de l'Isère[1]. Puis nous avons introduit autant de couches qu'il y avait de groupes (soit quatre). Chaque point représente donc une commune dans laquelle est née au moins une personne de notre base de données. La taille des points est proportionnelle au nombre de personnes nées dans la commune (voir la légende). Les cartes font ainsi apparaître très clairement le poids de Grenoble. Mais au-delà, on mesure l'étendue des bassins de recrutement de chaque groupe. Ainsi, pour les femmes gantières, la vallée du Grésivaudan, qui s'étire au nord-est de Grenoble, est très visible car elle comporte de nombreux points, signifiant que de nombreuses gantières sont nées dans les communes de la vallée. Pour l'ensemble des groupes, on peut voir grâce aux cartes que certaines zones du département sont très peu représentées. C'est le cas du Nord-Isère, dont on peut penser qu'il est plutôt tourné vers Lyon. Au sud-est, certaines zones très montagneuses comme l'Oisans et le Valbonnais sont également sous-représentées, signifiant qu'elles sont peu concernées au tournant du XXe siècle par la formation de la main-d'œuvre industrielle grenobloise.

[1] Il s'agit des communes actuelles du département. On peut voir que certaines cartes comportent des points situés dans des communes extérieures au département de l'Isère. Il s'agit en fait de communes ex iséroises ayant été rattachées au département du Rhône en 1967.

Les communes de naissance des femmes gantières sur le dénombrement de Grenoble en 1906

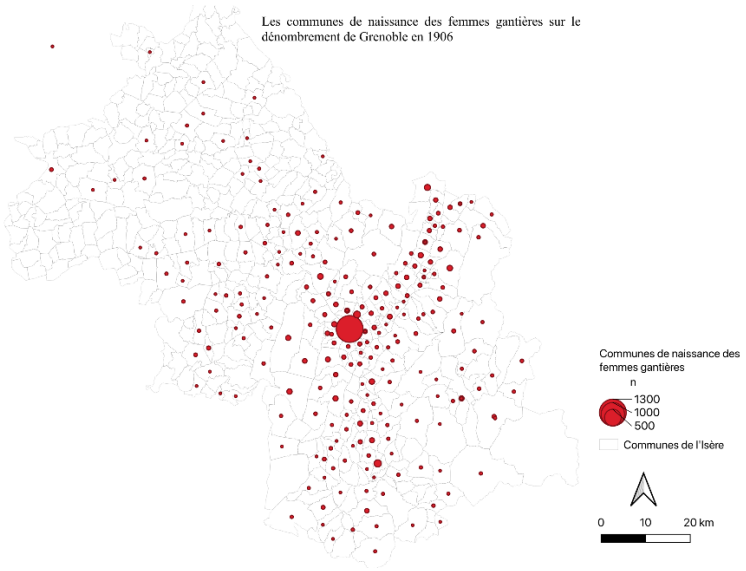

Les communes de naissance des femmes métallurgistes sur le dénombrement de Grenoble en 1906

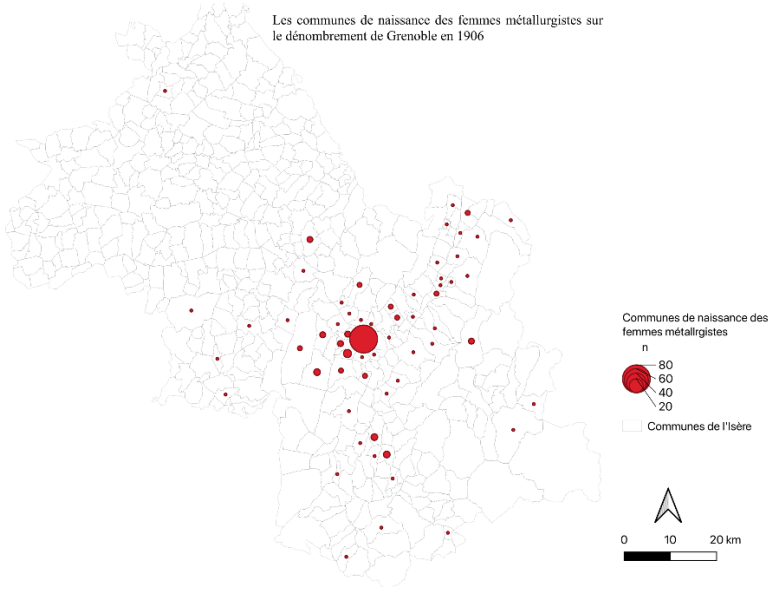

Les communes de naissance des hommes gantiers sur le dénombrement de Grenoble en 1906

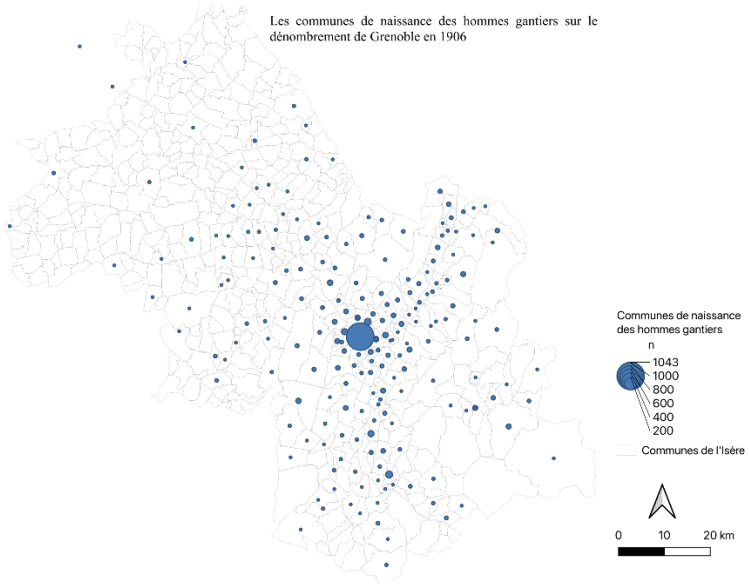

Les communes de naissance des hommes métallurgistes sur le dénombrement de Grenoble en 1906

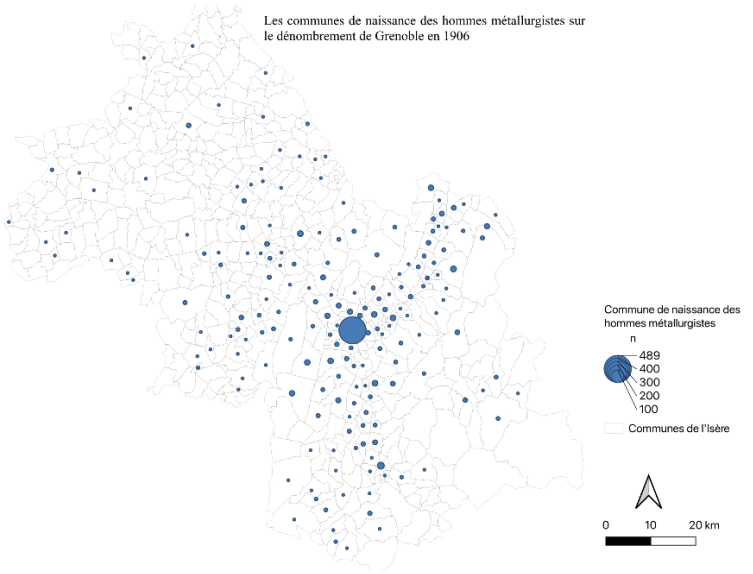

En 1906, les gantiers et les métallurgistes grenoblois sont d'extraction très locale. L'industrialisation s'effectue par le biais d'une main-d'œuvre recrutée à petit rayon, dans un cercle de quelques kilomètres autour de Grenoble. Les territoires situés en dehors de cette zone sont soit des zones de communication soit des lieux où étaient historiquement implantés une activité industrielle gantière ou métallurgique. Cette analyse rejoint celle d'Anne Dalmasso. Étudiant l'usine Neyret Beylier Piccard Pictet, l'historienne constate que, dans les années 1920, « Les salariés que l'on peut repérer son principalement issus du bassin de main-d'œuvre grenoblois et circulent, durant les années 1920 au moins, entre les entreprises de construction mécanique, grandes et petites, de la région[1] ». Elle note également qu'« Un tiers d'entre eux sont de nationalité étrangère, italienne principalement, du moins jusqu'à la crise qui entraîne une forte réduction de la part des étrangers[2] ».

Ce modèle de recrutement local de la main-d'œuvre n'est pas singulier. Dans son étude sur les mobilités d'une cohorte d'électeurs lyonnais suivis entre 1896 et 1936, Jean-Luc Pinol adopte une autre logique que la nôtre pour classer les communes de naissance. Il distingue les individus nés à Lyon, dans des « grandes villes », dans des « villes », dans des « bourgs ruraux », dans des « communes rurales » et dans le « rural profond ». Malgré ces différences catégorielles, l'auteur souligne « l'importance des électeurs nés à Lyon et de ceux nés dans de toutes petites communes rurales de moins de 500 habitants, agglomérées au chef-lieu[3] ». Bien que nécessairement plus restreinte, la zone d'attraction grenobloise adopte un schéma similaire avec de forts contingents de gantiers et de métallurgistes nés dans la ville et dans les zones rurales alentours. Pareille situation semble caractéristique des villes moyennes. Ainsi, à Orléans, Antoine Prost dresse un constat identique en soulignant l'ancrage orléanais des ouvriers en 1911, qui sont plus de 40% à être nés dans la commune ou en banlieue. Leur enracinement est supérieur aux autres catégories sociales[4].

[1] Voir A. Dalmasso, *Formes, logiques et identités industrielles dans le monde de la « houille blanche ». Les entreprises grenobloises de matériel hydraulique (1854-1977), op. cit.,* p. 117.
[2] *Idem*.
[3] J.-L. Pinol, *Les mobilités de la grande ville, Lyon, fin XIXe-début XXe, op. cit.,* p. 228.
[4] Antoine Prost, « Les ouvriers orléanais dans leurs quartiers en 1911 » dans Maurice Garden et Yves Lequin (eds.), *Habiter la ville, XVe*-XX*e siècles,* Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1985, p. 208.

3. La traduction démographique du renouvellement industriel

Le constat du recrutement très local de la main-d'œuvre étant posé, l'enjeu est d'appréhender les caractéristiques démographiques des gantiers et des métallurgistes de 1906. Au-delà des renseignements individuels comme l'âge, la structure du recensement permet d'obtenir des informations sur la situation matrimoniale, le nombre d'enfants ou encore la taille de la cellule domestique.

3.1. L'indice d'un renouvellement : les métallurgistes sont plus jeunes que les gantiers

Si les deux groupes partagent des origines géographiques communes, les métallurgistes -hommes et femmes- se distinguent des gantiers par un âge moyen plus jeune (*cf*. graph. 1).

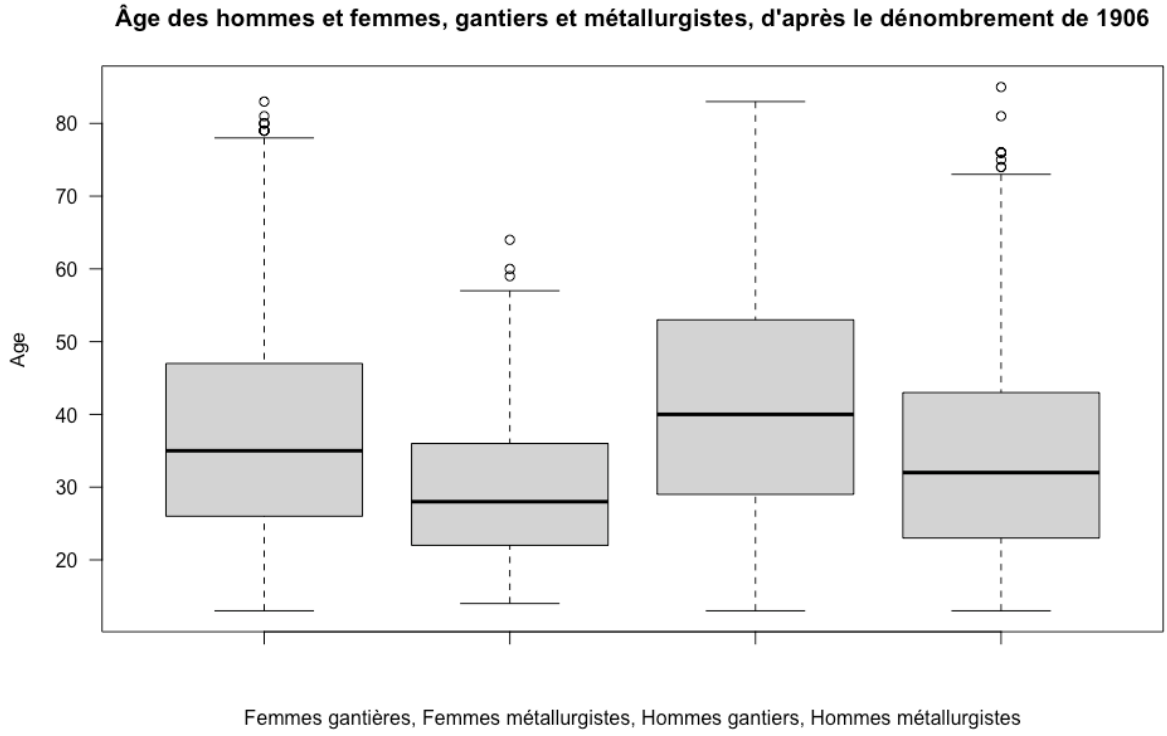

Graphique 16 : Les âges des différents groupes professionnels dans le recensement de 1906

Ces boîtes à moustaches représentent les âges des femmes et des hommes gantiers et métallurgistes recensés à Grenoble en 1906. Pour toutes les catégories, l'étendue des données est large et s'établit de 13 ans à plus de 80 ans. Les métallurgistes apparaissent plus jeunes que les gantiers. Ainsi, les femmes gantières ont en moyenne 37,64 ans tandis que les ouvrières

employées dans la métallurgie ont en moyenne 30,04 ans. Cette différence importante peut s'expliquer par le fait que les métallurgistes exercent ce travail en atelier au cours de leur période de jeunesse, avant de se marier et de s'établir. La couture des gants, en raison de son exercice à domicile, est en revanche plus aisément combinable avec les tâches domestiques. Chez les hommes, un écart de sept années est également observé puisque les gantiers ont en moyenne 41,31 ans, contre 34,46 pour les métallurgistes. Ces âges moyens traduisent bien les mutations industrielles en cours : la métallurgie est une activité récente qui fait appel à une main-d'œuvre plus jeune. Cette dimension se lit également à travers l'âge médian, qui est de 40 ans pour les gantiers, contre 32 pour les métallurgistes. Ainsi, un métallurgiste sur deux a, en 1906, moins de 32 ans. Et 25% ont entre 13 et 23 ans.

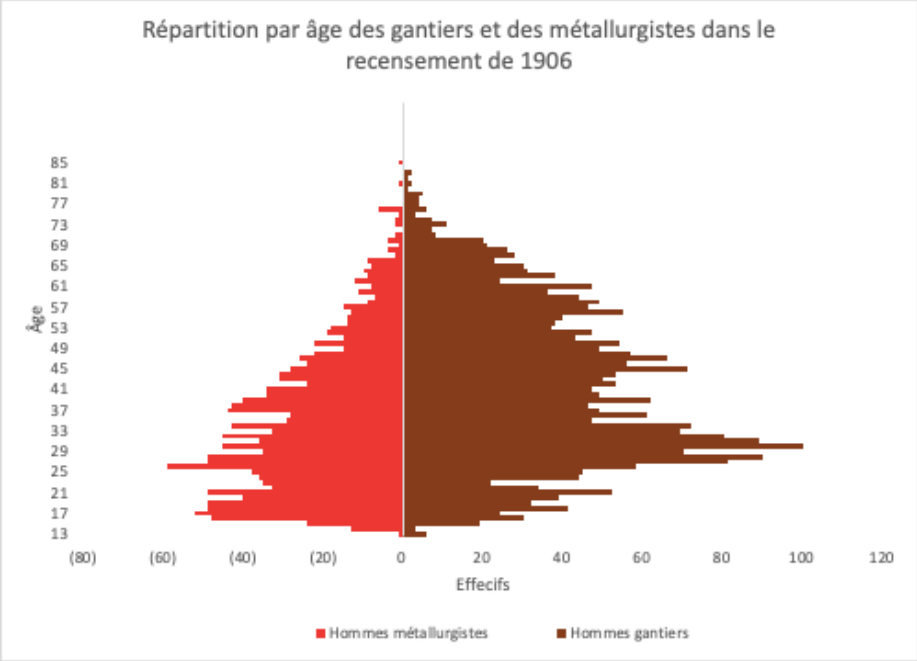

Graphique 17 : Pyramide des âges masculins, d'après le recensement de 1906

Ces différences entre groupes professionnels s'observent sur le graphique 17, qui propose une pyramide des âges des gantiers et métallurgistes (hommes) recensés à Grenoble en 1906. Chez les gantiers (en marron, à droite du graphique), hormis le pic constaté pour les âges allant de 25 à 33 ans, on observe une répartition plutôt homogène[1]. Par ailleurs, il y a beaucoup de « vieux » gantiers comparativement aux métallurgistes. Pour ces derniers, la pyramide des âges est en forme de poire, avec des effectifs globalement plus jeunes. La pyramide montre

[1] Il existe un creux autour des 21 ans. Cela s'explique par le service militaire.

ainsi des effectifs importants avant 20 ans, contrairement aux gantiers où il existe un déficit dans cette classe d'âge, lequel traduit probablement un attrait moindre de l'activité. Par ailleurs, passé 40 ans, les effectifs métallurgistes décroissent de manière très nette, alors qu'ils concernent une forte proportion des gantiers, ce qui semble être lié à l'inégale difficulté des métiers.

Le graphique 18 propose une représentation similaire pour les femmes. Les faibles effectifs de métallurgistes sont très aisément repérables sur la pyramide et la comparaison avec les gantières est de ce fait rendue compliquée. Comme pour les hommes, il y a peu de « vieilles » métallurgistes. Chez les gantières, la classe d'âge comprise entre 20 ans et 45 ans est très bien représentée. Ainsi, les trois quarts des gantières ont moins de 47 ans. Cette jeunesse des effectifs de couturières de gants traduit l'existence d'une combinaison entre couture et activités domestiques alors que ces femmes se situent dans une étape de leur cycle de vie marquée par la présence de jeunes enfants au foyer[1].

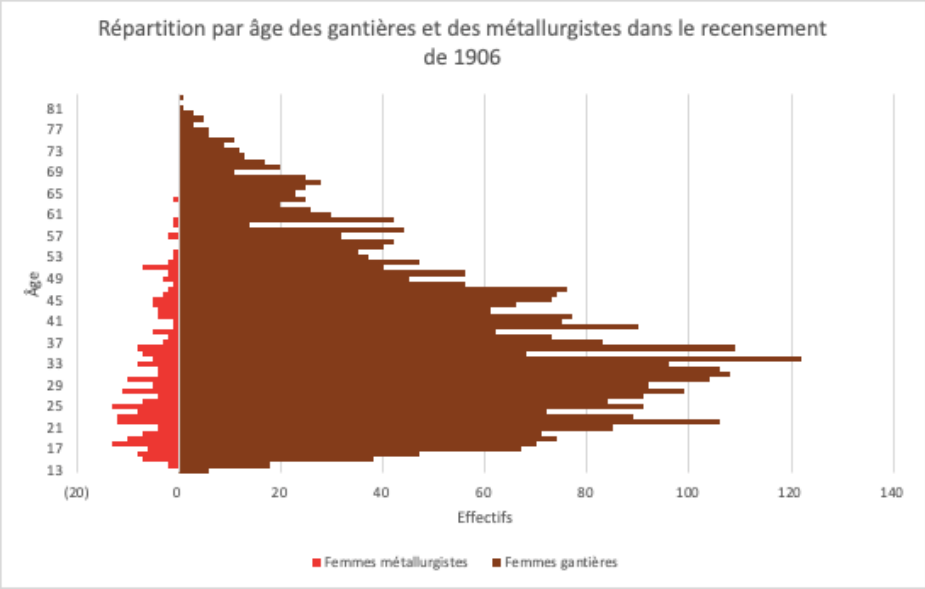

Graphique 18 : Pyramide des âges féminins, d'après le recensement de 1906

[1] Stéphane Baciocchi et al., « Women's work in the *fabrique collective*: the case of gloveresses in the Grenoble region » dans Manuela Martini (ed.), *Textile worlds. Remunerations, Labour Relations and Gender in France, Western Europe and Beyond during the Industrialization (18th -early 20th century)*, s.l., Brepols, à paraître, p.

3.2. La domination de la famille nucléaire et l'absence de déracinés

Pour chaque individu figurant dans notre base de données, nous disposons d'informations sur le statut matrimonial. En effet, le recensement comporte une colonne qui relève la position au sein du ménage (chef, femme, enfant, etc.). Si nous n'avons pas entrepris de relever nominativement l'ensemble des membres du ménage (une telle opération aurait multiplié les effectifs de la base de données par un facteur trois ou quatre), le nombre d'individus et d'enfants composant le ménage a systématiquement été indiqué. En croisant le statut de la personne dans le ménage avec la taille et la présence éventuelle d'enfant(s), il est possible de proposer une classification.

Sept catégories ont été introduites[1]. La première concerne les individus hébergés dans un ménage sans lien familial avec celui-ci. La seconde concerne les individus hébergés dans un ménage avec qui ils entretiennent des liens familiaux (hors enfants ; il peut s'agir d'un neveu, d'une nièce, d'une mère, d'un oncle, etc.). Viennent ensuite les enfants vivant chez leurs parents, les personnes formant un couple sans enfant, celles formant un couple avec au moins un enfant. Les deux dernières catégories sont réservées aux célibataires, avec enfant[2] ou sans enfant.

	Célibataire avec enfant	**Célib. sans enf.**	**En couple avec enf.**	**En couple sans enf.**	**Enfant vivant chez ses parents**	**Hébergé dans sa famille**	**Hébergé sans lien familial**
Femmes							
Ganterie	10,51%	18,28%	23,27%	15,7%	25,09%	5,19%	1,96%
Métallurgie	8,19%	9,48%	12,93%	14,66%	45,26%	7,76%	1,72%
Hommes							
Ganterie	2,87%	11,38%	37,67%	27,2%	15,82%	3,24%	1,82%
Métallurgie	1,55%	8,46%	37,25%	21,50%	26,47%	3,87%	0,9%

Tableau 30 : La situation matrimoniale des gantiers et des métallurgistes, d'après le recensement de 1906

[1] Ces catégories ont été établies sur la base d'une simplification de la typologie « Laslett » qui distingue plusieurs types de ménages : les « ménages solitaires », les « ménages sans noyau conjugal », les « ménages à noyau conjugal », les « ménages élargis » et les « ménages à noyaux multiples ». Voir notamment Peter Laslett, « La famille et le ménage : approches historiques », *Annales. Économie, Sociétés, Civilisations*, 1972, nº 4-5, p. 847-872.

[2] Il s'agit dans ce cas le plus souvent d'une situation de veuvage.

Le tableau 30 retranscrit le pourcentage de femmes et d'hommes gantiers et métallurgistes composant chaque catégorie. En ce qui concerne les premières, 45% des métallurgistes entrent dans la catégorie « enfant vivant chez ses parents », contre seulement 25% des gantières. Cela corrobore les observations formulées ci-dessus à propos de l'âge : le profil type de l'ouvrière en boutons correspond à une jeune femme non mariée vivant encore chez ses parents. Marie et Elisa Buisson, deux sœurs nées en 1881 et 1883, incarnent ce profil[1]. Vivant au 10 rue Nicolas Chorier, en plein cœur de Saint-Bruno, elles sont toutes deux domiciliées aux côtés de leur frère cadet Paul (19 ans) et de leurs parents natifs du Vercors. Daniel, le père, 60 ans, est tailleur de pierres « patron » tandis que Marie, la mère, également native du plateau, n'a aucune profession déclarée. Marie et Elisa, comme de nombreuses autres jeunes filles du quartier, sont ainsi ouvrières en agrafes chez Raymond, dont les locaux sont établis à quelques centaines de mètres.

Les femmes métallurgistes en couple avec enfants ne représentent que 12,93% des effectifs, contre 23,27% des gantières. Celles en couple sans enfant représentent 14,66%, ce qui se rapproche des gantières (15,7%). En revanche, la part des célibataires, qu'elles aient ou non des enfants, est plus importante dans la ganterie que dans la métallurgie, sans que l'on puisse l'expliquer. Peut-être faut-il y voir l'effet des faibles effectifs de métallurgistes (N = 225). Contrairement aux hommes, les femmes en couple, avec ou sans enfants, sont minoritaires et concernent 38,97% des gantières et 27,59% des métallurgistes. Si cette faible part s'explique pour les secondes par l'importance des jeunes femmes domiciliées chez leurs parents, pour les premières, il semble que cela soit dû aux nombreuses célibataires pour qui l'activité ne s'apparente pas à un complément de revenu mais à une ressource principale.

Les profils masculins diffèrent dans une certaine mesure de ceux des femmes. En ce qui concerne les catégories « hébergé sans lien familial » et « hébergé dans sa famille », les proportions sont très faibles, pour les métallurgistes comme pour les gantiers. Cela distingue assez nettement Grenoble de l'Allemagne, où de nombreux jeunes ouvriers louaient une chambre ou un lit[2].

Comme pour les femmes, on observe une différence importante dans la catégorie « enfant vivant chez ses parents » : 15,82% des gantiers s'y apparentent, contre 26,47% des métallurgistes. Ainsi, plus d'un quart des métallurgistes grenoblois de 1906 sont des enfants

[1] ADI 10 NUM / 123 M 212 / 18, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Sud, 1906.

[2] Lutz Niethammer et Franz Bruggemeier, « Urbanisation et expérience ouvrière de l'habitat dans l'Allemagne impériale », *Recherche, « L'haleine des faubourgs. Villes, habitat et Santé au XIXe siècle »*, 1977, n° 29, p. 103-154.

vivant chez leurs parents. Une nouvelle fois, cela recoupe ce que nous avons mis en évidence *supra* concernant les âges. L'âge moyen des métallurgistes est inférieur d'environ sept ans à celui des gantiers. La métallurgie, qui est alors en plein essor, recrute dans les franges jeunes de la population. Le tableau montre également que la part des célibataires est moins importante chez les hommes que chez les femmes. Ainsi, seulement 2,87% des gantiers et 1,55% des métallurgistes sont célibataires sans enfant. On aurait pu penser que l'essor de la métallurgie aurait généré des flux de mains-d'œuvre composés de jeunes hommes célibataires en provenance des campagnes, mais nos données montrent que ce cas est minoritaire. De fait, alors que la famille apparaît comme le principal canal de mobilité, l'image d'une main-d'œuvre déracinée en provenance des campagnes et dont l'arrivée aurait suscité un véritable chaos est depuis longtemps remise en question par l'historiographie[1]. À Paris, dans l'entre-deux-guerres, 80% des nouveaux migrants connaissaient quelqu'un sur place et la moitié y avaient de la famille[2]. Il existe ainsi des liens étroits entre famille et migration[3].

Marius Imbert Bouchard offre une illustration pertinente de ces chaînes de migration. Ses parents sont natifs du plateau du Vercors et se marient à Villard-de-Lans le 12 février 1862[4]. Joseph, le père, déclare exercer la profession d'ouvrier charron et Marie Caroline, la mère, celle de cultivatrice. Marius voit le jour dans la même commune le 9 mai 1873 et s'y marie le 23 janvier 1897 avec Marie Beaudoing, une modiste également née à Villard-de-Lans[5]. L'acte précise que Marius vit à Grenoble, au 13 rue Très-Cloître. L'année précédente, il est effectivement recensé à cette adresse[6]. Serrurier, il occupe un appartement avec deux gantiers : Joseph Bonnet (27 ans) et Josué Jallifier (24 ans). Les trois compères se connaissent car la fiche matricule de Joseph Bonnet nous apprend qu'il est également né à Villard-de-Lans[7]. C'est trois ans auparavant, en 1893, qu'il quitte le plateau du Vercors pour gagner Grenoble, où il est

[1] Susanna Magri et Christian Topalov, « Pratiques ouvrières et changements structurels dans l'espace des grandes villes du premier XXe siècle. Quelques hypothèses de recherche » dans *Villes ouvrières, 1900-1950*, Paris, L'Harmattan, 1989, p. 17-40.
[2] *Ibid.*
[3] Claire Lemercier, « Analyse de réseaux et histoire de la famille : une rencontre à venir ? », *Annales de Démographie Historique*, 2005, vol. 1, n° 109, p. 7-31.
[4] ADI 9 NUM 2 / 5 E 551 / 9, Commune de Villard-de-Lans, acte de mariage de Joseph Imbert Bouchard et de Marie Caroline Borel, 12 février 1862.
[5] ADI 9 NUM / 5 E 551 / 15, Commune de Villard-de-Lans, acte de mariage de Marius Imbert Bouchard et de Marie Beaudoing, 23 janvier 1897.
[6] ADI 10 NUM / 123 M 212 / 10, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Est, 1906, 13 rue Très-Cloître.
[7] ADI 11 NUM / 1 R 1205_05, Bureau de Grenoble, fiche matricule militaire de Joseph Bonnet, classe 1889.

hébergé chez un certain François Repellin, gantier lui-même natif de ce massif[1]. Josué est également né à Villard-de-Lans. À travers cet exemple se lit l'absence de déracinement et le lien entre migration et connaissances établies sur place. Ici, la migration à Grenoble s'effectue via un chemin bien balisé, qui laisse entrevoir l'existence d'une filière migratoire en provenance du Vercors. Sitôt le métier appris et le service militaire effectué, Marius retourne dans son village d'origine pour s'y marier, avant de s'établir définitivement à Grenoble.

Les hommes en couple, avec ou sans enfant, apparaissent majoritaires : 64,87% des gantiers et 58,75% des métallurgistes. Pour les gantiers comme pour les métallurgistes, et bien qu'il faille prendre garde au fait que c'est le ménage -et non la famille- qui constitue l'unité élémentaire du recensement, le modèle de la famille nucléaire domine, tandis que les célibataires sont peu nombreux. Concernant la métallurgie, l'industrialisation progressive repose sur la mobilisation d'une main-d'œuvre très locale. Les individus qui s'emploient dans l'industrie métallurgique grenobloise bénéficient ainsi de réseaux de relation sur place (familiaux et extra-familiaux), ce qui limite l'isolement. Pour les gantiers, les raisons sont à chercher du côté de l'ancrage de l'industrie et, conséquemment, d'une main-d'œuvre également bien implantée localement.

Les gantiers se distinguent par une forte endogamie professionnelle. 1 348 individus de notre base de données font partie du même ménage (et composent donc des couples). Parmi ces 674 couples, 2,08% concernent un homme gantier et une femme métallurgiste ; 4,75% un couple de métallurgistes ; 17,51% un homme métallurgiste et une femme gantière. Dans 75,67% des cas, le couple est formé d'un gantier et d'une gantière. Cette endogamie professionnelle est un héritage du XIXe siècle où l'on observait, dans le contexte de la fabrique collective, une forte division sexuée du travail et, donc, *in fine*, des formes de complémentarités entre tâches masculines et féminines. À l'inverse, la métallurgie étant une activité plus récente, elle induit le recrutement d'ouvriers jeunes et moins insérés socialement, qui ne sont donc pas encore mariés en 1906.

3.3. Des comportements malthusiens

L'analyse de la taille des ménages et du nombre d'enfants confirme la prédominance de la famille nucléaire de taille réduite et l'existence de comportements malthusiens. Loin de

[1] ADI 9 NUM 1 / 5 E 551 / 14, Commune de Villard-de-Lans, acte de mariage de François Repellin et de Léonie Ravix, 18 juin 1887.

singulariser Grenoble, ils caractérisent de nombreuses régions ouvrières et prennent de l'ampleur au début du XXe siècle[1].

Taille du ménage	Effectifs concernés (en %)
1	12,41% (N = 1 005)
2	27,23% (N = 2 205)
3	25,18% (N = 2 039)
4	17,14% (N = 1 388)
5	9,85% (N = 798)
6	4,54% (N = 366)
7	1,94% (N = 157)
8	0,96% (N = 78)
9	0,37% (N = 30)
10	0,17% (N = 14)
11	0,09% (N = 7)
12	0,05% (N = 4)
13	0,06% (N = 5)

Tableau 31 : Taille des ménages et effectifs concernés

La taille des ménages est comprise entre un (pour les célibataires sans enfant) et 13 membres. Les individus inscrits dans un ménage d'un seul membre (les célibataires) représentent 12,41% du nombre total d'individus. Les ménages de deux personnes concernent 27,23% des individus, ceux de trois personnes 25,18% et ceux de quatre personnes 17,14%. Ainsi, les ménages comprenant quatre membres ou moins sont très largement majoritaires puisqu'ils rassemblent 81,96% des effectifs. Les ménages de plus de quatre membres sont donc minoritaires et concernent seulement 18,02% des individus de notre base de données. La moyenne, qui cache de fortes disparités, s'établit à 1,3 individus par ménage, ce qui est très faible. Elle est très inférieure à celle de la population municipale, où les ménages comprennent en moyenne 2,85 membres. La population des gantiers et des métallurgistes grenoblois évolue donc dans de petites unités familiales. Ce constat n'a rien de surprenant. À Charleville, au milieu du XIXe siècle, les ménages de taille contenue -environ trois membres- dominent

[1] G. Noiriel, *Les ouvriers dans la société française, XIXe-XXe siècle*, *op. cit.*, p. 111.

également[1]. De même, à Blanzy, dans la mine, beaucoup de familles limitent leur progéniture pour favoriser leur ascension sociale[2].

Si l'on s'intéresse aux personnes vivant en couple avec un ou plusieurs enfants, on remarque que le cas de l'enfant unique est majoritaire, avec 51,15%. Les couples ayant deux enfants représentent 28,18% du total et ceux en ayant trois 12,29% du total. Ainsi, les couples ayant un, deux ou trois enfants représentent 91,62% des cas. Les situations où il y a plus de trois enfants dans les ménages sont donc très largement minoritaires. Ces chiffres rejoignent ceux de Catherine Omnès, qui souligne le poids du malthusianisme dans le milieu ouvrier parisien. Ainsi, 46,8% des femmes nées en 1901 n'ont aucun enfant, 27,4% n'en ont qu'un, 13,5% en ont deux et seulement 12,2% en ont trois ou plus[3]. Ce malthusianisme des milieux populaires est caractéristique de la période. Comme le montre Anne-Marie Sohn, il s'inscrit dans une maîtrise de la fécondité par les femmes, qu'elle présente comme une « conquête ». Ainsi, dans la France de la IIIe République, « la maîtrise de la fécondité et la famille étroite s'imposent comme une évidence et une norme stricte. Les déviants ne sont pas les couples stériles mais les ménages prolifiques[4] ». La conjugaison des techniques contraceptives et le recours à l'avortement favorisent cette maîtrise, qui est tout autant recherchée par les femmes - qui conquièrent ainsi la libre disposition de leur corps- que par les hommes. De fait, il existe un large refus de la famille de quatre enfants et la charnière se situe entre deux et trois enfants. En 1892, la famille moyenne comprend 3,02 enfants, en 1913 2,44 et en 1935 2,05[5].

Ces comportements malthusiens ne peuvent s'expliquer par la jeunesse des couples. En effet, il y a 2 473 personnes en couple avec au moins un enfant. Or, les hommes ont en moyenne 42,99 ans et les femmes 37,38 ans. Si l'on considère les personnes qui n'ont qu'un seul enfant, on remarque que l'âge est plutôt élevé. Ainsi, les femmes gantières ayant un seul enfant ont en moyenne 36,77 ans et les métallurgistes 35,25 ans. Les hommes gantiers ayant un seul enfant ont en moyenne 43,3 ans et les métallurgistes 40,61 ans. Chez les hommes comme chez les femmes, les métallurgistes ont en moyenne leur premier enfant à un âge plus jeune que celui des gantiers. Les données dont nous disposons, tout comme l'absence de points de comparaison avec d'autres segments de la population, ne permettent pas d'expliquer cette différence. Elle

[1] Stéphane Minvieille, « Les ménages de Charleville aux XVIIIe-XIXe siècles », *Histoire & Mesure*, 2013, XXVIII, n° 2, p. 17-52.
[2] G. Noiriel, *Les ouvriers dans la société française, XIXe-XXe siècle*, *op. cit.*, p. 111.
[3] C. Omnès, *Ouvrières parisiennes. Marchés du travail et trajectoires professionnelles au 20e siècle*, *op. cit.*, p. 304.
[4] Anne-Marie Sohn, *Chrysalides. Femmes dans la vie privée (XIXe - XXe siècles). Volumes 1 et 2*, Paris, Editions de la Sorbonne, 1996, chapitre 12.
[5] *Ibid.*

peut potentiellement traduire des incertitudes vis-à-vis de la pérennité de l'activité gantière - qui conduiraient à retarder les projets de naissance- mais peuvent tout aussi bien renvoyer à une inégale distinction. Ainsi, à Saint-Etienne, les armuriers et les passementiers (des métiers nobles) font moins d'enfants que les mineurs[1].

Mais d'autres facteurs entrent en compte : la difficulté pour les femmes à concilier leur activité professionnelle et leur maternité[2], la propagande malthusienne vivace dans le milieu ouvrier ou encore la volonté d'accéder à une certaine aisance.

Au terme de cette brève étude démographique, plusieurs éléments forts ressortent. D'abord, les métallurgistes sont en moyenne plus jeunes que les gantiers, et cela concerne tant les hommes que les femmes. L'industrie métallurgique, alors en développement, mobilise une main-d'œuvre plus jeune. Par ailleurs, les gantiers et les métallurgistes évoluent dans des ménages aux structures simples, où le modèle de la famille nucléaire prévaut. Enfin, les comportements malthusiens sont notoires et l'on observe des cellules domestiques de taille réduite, notamment en comparaison avec le reste de la population grenobloise.

4. Une implantation territoriale différenciée

Toujours en se fondant sur le dénombrement de 1906, il s'agit ici d'analyser la répartition spatiale des gantiers et des métallurgistes grenoblois dans la ville. Une différence assez nette apparaît : tandis que les gantiers restent dans les vieux quartiers, les métallurgistes investissent préférentiellement le nouveau quartier Saint-Bruno. Cette répartition spatiale ouvrière recoupe ainsi les mutations industrielles à l'œuvre.

4.1. Les gantiers à l'est

L'adresse occupée en 1906 par chacun des 7 879 individus composant notre base de données est connue. Pour offrir une représentation visuelle satisfaisante de leur répartition spatiale dans la ville, il n'est guère possible d'affecter des coordonnées géographiques à chacun des individus, ni même à chacun des immeubles concernés. Le grand nombre de points rendrait

[1] Mathilde Dubesset et Michelle Zancarini-Fournel, *Parcours de femmes. Réalités et représentations, 1880-1950*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1993, p. 139-140.
[2] C. Omnès, *Ouvrières parisiennes. Marchés du travail et trajectoires professionnelles au 20e siècle*, *op. cit.*, p. 309.

la carte complètement illisible. Comme pour la localisation des entreprises, nous avons donc raisonné à l'échelle de la rue. La population a d'abord été répartie selon le sexe (homme/femme) et la catégorie professionnelle (gantier/métallurgiste). Nous avons ensuite indiqué, pour chacune des rues, le nombre de gantiers et de métallurgistes, hommes et femmes, qu'elle abritait. La représentation à l'échelle de la rue est certes moins précise et bien plus grossière qu'à celle de l'immeuble, mais elle permet néanmoins de souligner les grandes segmentations spatiales à l'œuvre, et en premier lieu la forte proportion de gantiers à l'est de la ville.

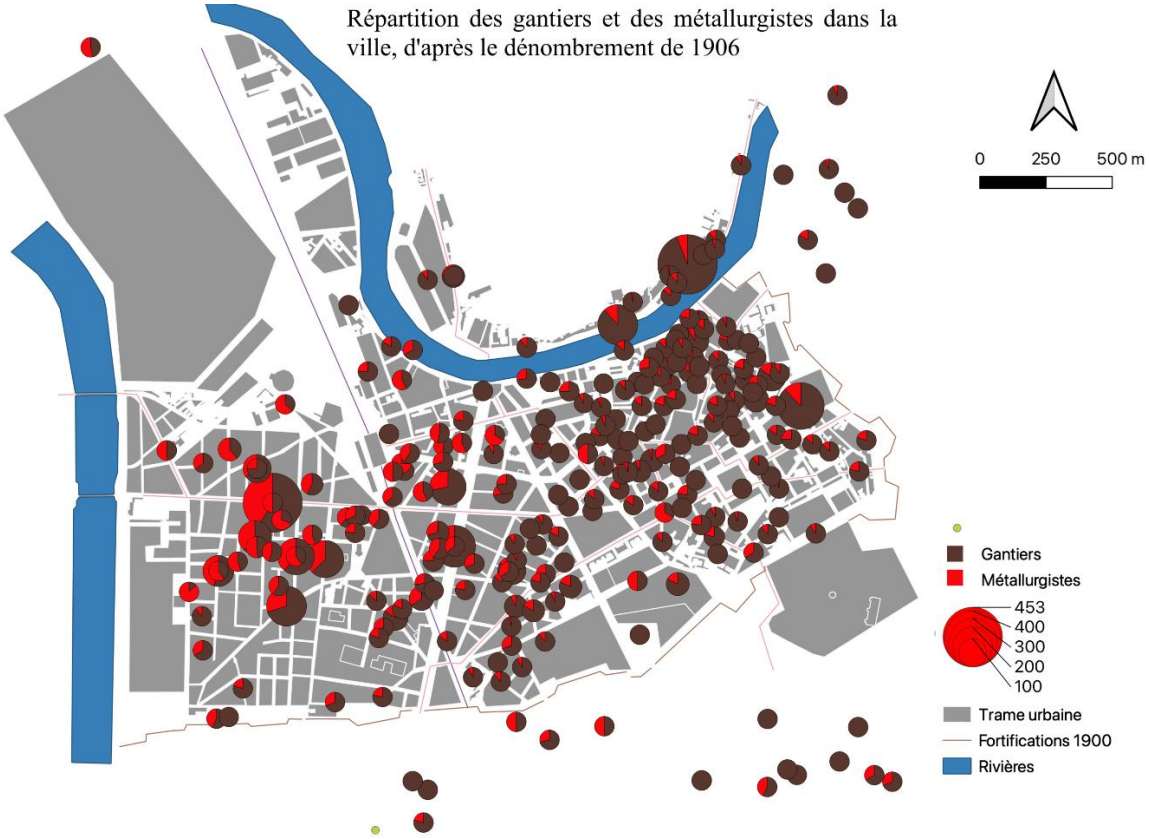

Carte 8 : Répartition des gantiers et des métallurgistes dans la ville, d'après le dénombrement de 1906

Cette carte propose une répartition des gantiers et des métallurgistes (ici, le sexe n'a pas été pris en compte) dans Grenoble. La taille des points est proportionnelle aux effectifs résidant dans chaque rue. La couleur des points varie selon la part de gantiers et de métallurgistes y étant localisés : plus le point est marron et plus les gantiers sont nombreux ; plus il est rouge et plus les métallurgistes occupent une part importante des effectifs.

Le cours Saint-André délimite ainsi une coupure assez franche entre l'ouest et l'est de la ville. Tandis que les métallurgistes sont très présents à l'ouest de Grenoble – au sein du quartier Saint-Bruno et de ses abords immédiats- les gantiers occupent plutôt les quartiers situés

à l'est, où l'industrie gantière est historiquement implantée. C'est en particulier le cas du quartier Saint-Laurent, qui abrite en 1906 426 gantiers contre 27 métallurgistes. Globalement, la situation est identique dans l'ensemble des quartiers formant la vieille ville de Grenoble. En moyenne durée, depuis le siècle précédent, il n'y a donc pas eu de modification dans la répartition spatiale des gantiers et les quartiers historiquement très liés à cette industrie demeurent. Cette continuité s'explique notamment par l'absence d'innovation technique majeure et par la perpétuation du travail à domicile, qui n'ont pas induit de renouvellement de la population laborieuse. Dans ces conditions, l'empreinte spatiale demeure.

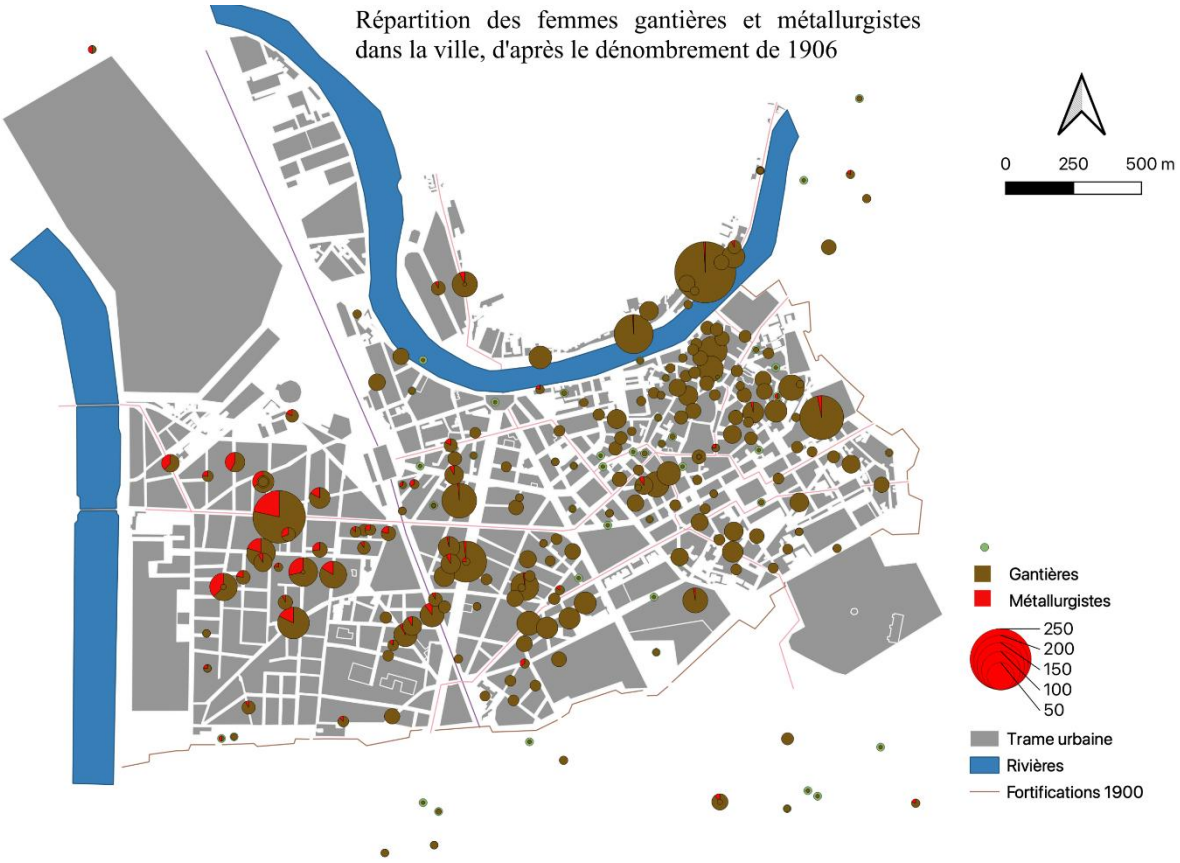

Carte 9 : Répartition des femmes gantières et métallurgistes dans la ville, d'après le dénombrement de 1906

L'introduction de la dimension sexuée dans la représentation (carte 9) conforte ce constat lié à la prédominance de la ganterie dans la vielle ville. En effet, globalement, les gantières sont très présentes à l'est. Elles le sont également dans les environs du cours Saint-André, aux abords du quartier Saint-Bruno. En revanche, elles sont moins présentes dans ce dernier quartier, qui est plutôt investi par les métallurgistes. Malgré de faibles effectifs, qui les rendent toujours minoritaires par rapport aux gantières, celles-ci sont effectivement

essentiellement localisées à Saint-Bruno, à proximité des usines qui les emploient, et en premier lieu des établissements Raymond situés le long du cours Berriat. Les gantières de Saint-Bruno sont de leur côté essentiellement employées par les grandes maisons de ganterie s'y étant installées (Perrin et Vallier notamment).

4.2. Les métallurgistes à l'ouest

Si des métallurgistes sont recensés dans toute la ville (carte 8), leur poids numérique est bien plus important à l'ouest, dans le quartier Saint-Bruno. La cartographie des domiciles des hommes gantiers et métallurgistes en 1906 en atteste :

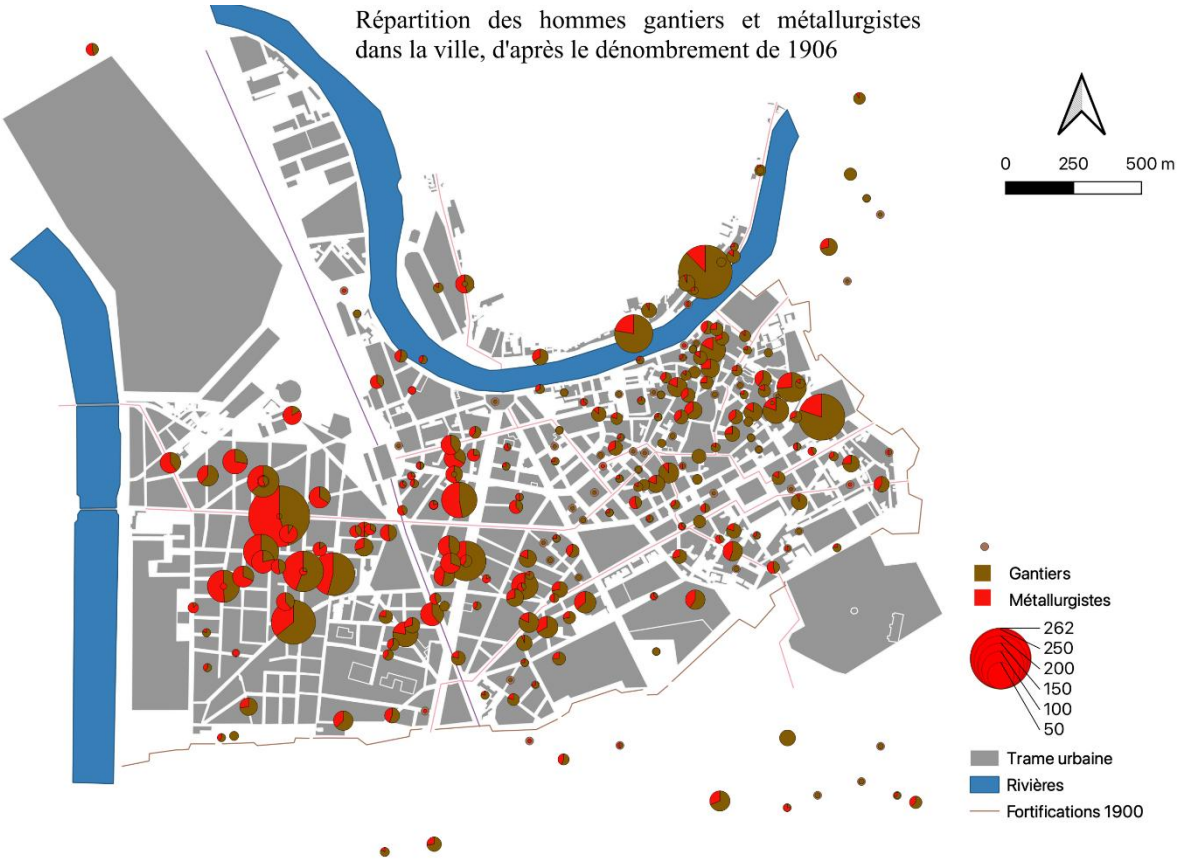

Carte 10 : Répartition des hommes gantiers et métallurgistes dans la ville, d'après le dénombrement de 1906

Comme pour les femmes, on rencontre une sur-représentation des gantiers à l'est, en particulier dans le quartier Saint-Laurent. En revanche, à l'ouest, dans le quartier Saint-Bruno, les métallurgistes sont très présents. Bien que leurs effectifs soient numériquement inférieurs à ceux des gantiers, dans ce dernier quartier, les deux populations sont globalement à l'équilibre.

Par exemple, le cours Berriat abrite 118 gantiers et 144 métallurgistes. Les rues Abbé Grégoire et d'Alembert comptent respectivement 70 gantiers et 59 métallurgistes et 65 gantiers et 51 métallurgistes. Ainsi, il apparaît que Saint-Bruno est non seulement le lieu d'implantation des nouvelles industries métallurgiques, mais également un quartier résidentiel où s'épanouit la population ouvrière qui travaille dans ces mêmes usines. L'analyse des adresses des ouvriers employés dans les principales usines métallurgiques de Saint-Bruno montre bien la juxtaposition, dans un même espace, des entités productives et des immeubles résidentiels : 77% des ouvriers employés par les établissements Bouchayer et Viallet demeurent à Saint-Bruno, tout comme 86% de ceux de Joya et 92% de ceux de Raymond.

Prenons l'immeuble situé au n° 158 du cours Berriat, entre les établissements Bouchayer et Viallet et Raymond[1]. En 1906, 51 habitants et 19 ménages le composent. Six hommes exercent la profession d'ouvrier métallurgiste : Louis Barbe (mécanicien, 22 ans), Gabriel Guillaudin (chaudronnier, 38 ans), Henri Dalbion (serrurier, 18 ans), Pierre Blanc (chaudronnier, 31 ans), Joseph Valeron (serrurier, 33 ans) et Louis Jean (serrurier, 18 ans). Le premier est employé chez Delune, le second chez Joya, le troisième chez Jay et Jallifier et les trois derniers chez Bouchayer et Viallet. Cet immeuble comme, plus largement, ceux qui se répartissent le long du cours Berriat ainsi que dans les rues alentour, abrite une intense sociabilité liée à l'activité professionnelle : il est très probable que Pierre Blanc, Joseph Valeron et Louis Jean, qui travaillaient ensemble chez Bouchayer et Viallet, entretenaient des relations en dehors de l'usine, d'autant plus que les deux premiers avaient un âge voisin et que le rez-de-chaussée de l'immeuble était occupé par un café. Mais ces ouvriers ne vivaient pas en vase clos car l'immeuble abrite d'autres professions, notamment liées à l'activité gantière. Il y a ainsi un teinturier en peaux travaillant chez Perrin, un mégissier chez Gontard, trois palissonneurs et deux gantiers (travaillant pour Vallier). En outre, l'on observe que d'autres individus appartenant au monde populaire vivaient dans la résidence puisqu'il y a notamment un galocher, un photographe, un manœuvre à l'usine à gaz, un comptable chez Terray, un manœuvre au PLM, une cartonnière, une blanchisseuse et plusieurs autres manœuvres. Ainsi, cet immeuble, tout comme le quartier Saint-Bruno, est très cosmopolite.

Cette caractéristique est notamment due à l'absence de politique patronale en faveur du logement ouvrier, qui balbutie encore à Grenoble. Ainsi, si les établissements Bouchayer et

[1] ADI 10 NUM /123 M 212 / 18, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Sud, 1906.

Viallet mettent sur pied en 1906, avec d'autres industriels grenoblois, la Société immobilière grenobloise d'habitations à bon marché, aucun projet concret n'aboutit[1].

Le renouvellement de la population ouvrière s'incarne donc aussi dans l'espace. Saint-Bruno devient en quelque sorte à la métallurgie ce que Saint-Laurent était à la ganterie au siècle précédent. Il s'agit d'un territoire productif où se mêlent usines, ateliers, habitations ouvrières ainsi que tout ce qui compose la vie de quartier (commerces, débits de boissons, etc.).

[1] Jean-François Parent, « L'habitat ouvrier d'origine patronale dans la région grenobloise (fin XIXe-début XXe siècle) » dans *Des barrages, des usines et des hommes. L'industrialisation des Alpes du Nord entre ressources locales et apports extérieurs. Études offertes au professeur Henri Morsel*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2002, p. 117-133.

Conclusion

La période courant des années 1870 à la Première Guerre mondiale est charnière pour le tissu industriel grenoblois. La mutation essentielle concerne l'émergence progressive de la métallurgie et sa coexistence avec la ganterie. Ce phénomène possède une traduction spatiale puisque le territoire productif se dilate, Saint-Bruno étant le principal réceptacle de ces évolutions.

L'analyse du dénombrement de 1906 met en évidence les points de saillance liés à ces évolutions du point de vue des populations laborieuses. D'abord, le poids numérique important des gantiers et des gantières invite à reconsidérer -au moins du point de vue des effectifs employés- le « déclin » gantier amorcé à partir de la crise de 1872. La transition vers la métallurgie s'opère ainsi de façon douce. Comme pour la ganterie, le marché du travail métallurgique repose avant tout sur une population ouvrière qualifiée où domine l'ouvrier de métier. Ensuite, l'analyse fine du recensement de 1906 montre que celle-ci est formée très localement et qu'il existe à Grenoble et dans ses environs immédiats un réservoir de main-d'œuvre jeune irrigant l'industrie métallurgique. Il n'existe ainsi nulle rupture ou développement brutal induisant des migrations massives et lointaines en direction des usines grenobloises. Nous rejoignons par-là les conclusions d'Yves Lequin pour qui « pendant toute la seconde moitié du XIXe siècle et à la veille même de 1914, la demande industrielle n'a jamais été assez puissante pour *provoquer* la migration ; elle n'a fait que la guider[1] ». Enfin, les conclusions issues de l'analyse de la répartition géographique des gantiers et des métallurgistes dans la ville sont cohérentes avec l'évolution spatiale des activités. Les métallurgistes ont ainsi une propension plus grande à s'installer à Saint-Bruno tandis que les gantiers, bien qu'y étant également présents en nombre, continuent d'investir préférentiellement les quartiers de la vieille ville.

Finalement, cette industrialisation invite à s'interroger sur la classe ouvrière grenobloise. Pour Yves Lequin, avant la Première Guerre mondiale, la notion est toute relative concernant la région lyonnaise puisque la diversité des mains-d'œuvre, la persistance d'une forte activité agricole et l'« industrialisation contrastée » ne favorisent pas l'unité qui cimente la classe[2]. Unité qui, pour l'auteur, semble d'abord reposer sur l'ouvrier qualifié masculin.

[1] Y. Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914). La formation de la classe ouvrière régionale*, *op. cit.*, p. 156.
[2] *Ibid.*, p. 156-158.

Aussi, plutôt que de chercher à répondre frontalement à la question de l'existence ou non de la classe ouvrière grenobloise à une époque déterminée ou à en dater précisément les origines, nous semble-t-il plus opportun d'en saisir les dynamiques de formation, les agrégations et désagrégations successives, en lien avec la reconfiguration industrielle qui s'amorce au tournant du XXe siècle. Dans une perspective d'histoire sociale, il importe de saisir le jeu entre l'évolution du tissu productif -et donc, des marchés du travail- et les individus qui vivent ces mutations. Ce faisant, il s'agit d'éclairer les mécanismes qui interviennent dans la formation des groupes ouvriers gantiers et métallurgistes ainsi que les modalités et les implications de leur coexistence. Cela débouche sur un large éventail d'interrogations : qui sont les gantiers et les métallurgistes ? Quelles différences observe-t-on entre eux ? Comment se forment ces groupes et comment se caractérisent leurs pratiques, en matière de rapport au métier, au territoire ? Comment se nouent les rapports sociaux et comment sont structurées les sociabilités ?

Chapitre 5. Devenir gantier ou métallurgiste : le poids de l'environnement familial

Au cours de la seconde industrialisation, la question de la main-d'œuvre est cruciale pour les entreprises. Le contexte national d'une démographie atone et la persistance de l'attachement au modèle agricole induisent un manque de bras qui est en partie compensé par un recours accru aux mains-d'œuvre féminine et immigrée[1]. Vu d'en haut, depuis l'usine ou la branche industrielle, il existe un phénomène d'attraction, de drainage de populations -fût-t-il à petit rayon- s'employant dans les nouvelles industries. C'est en partie l'image que nous renvoie le recensement de population de 1906. Son exploitation permet de brosser à grands traits les principales caractéristiques des deux groupes -gantiers et métallurgistes- qui dominent la classe ouvrière grenobloise. Ils présentent des similitudes -un caractère local, des comportements malthusiens- et des différences -en matière d'âge ou de répartition spatiale- qui sont le reflet social des mutations industrielles à l'œuvre.

Les recensements, s'ils sont riches d'informations, présentent toutefois un caractère synchronique et ne permettent pas de faire apparaître les dynamiques ouvrières, qui sont l'objet de nos interrogations. Toutefois, il est possible, au moyen d'un échantillonnage raisonné, de recourir à des sources complémentaires pour retracer des destinées individuelles. En déplaçant le regard des processus macroscopiques vers les protagonistes, la démarche prosopographique propose une histoire « par en bas » soucieuse de mettre en évidence la capacité à agir des acteurs et la diversité des situations[2].

L'objet de ce chapitre est de resserrer la focale autour de quatre cohortes ouvrières sélectionnées aléatoirement dans les listes nominatives du recensement de la population de 1906. Si la méthode de reconstruction des trajectoires s'apparente à celle mise en œuvre pour les pétitionnaires de 1845, la profondeur des investigations autour d'ego permet de mieux cerner les effets générationnels. En effet, il s'est agi de retracer les lignées dans lesquelles s'inscrivaient les individus « pivots » sélectionnés, mais également de porter une attention systématique à leurs frères et sœurs. Ce faisant, nous déplaçons le regard des individus vers

[1] A. Dewerpe, *Le monde du travail en France, 1800-1950*, *op. cit.*, p. 96.

[2] À cet égard, il convient de citer en histoire ouvrière le travail pionnier de M. Gribaudi, *Itinéraires ouvriers. Espaces et groupes sociaux à Turin au début du XXe siècle*, *op. cit.* Sur l'utilité des cas particuliers en sciences sociales : Howard S. Becker, *La bonne focale. De l'utilité des cas particuliers en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2016.

leur parenté proche, ce qui permet de confronter la trajectoire d'un individu à une destinée familiale et, partant, d'en évaluer plus finement la spécificité.

En effet, cette dernière est souvent appréhendée individuellement. Par exemple, lorsqu'il s'agit de mesurer l'hérédité professionnelle de telle localité ou dans tel secteur d'activité, et donc d'analyser un des facteurs explicatifs du devenir professionnel et de la reproduction des groupes ouvriers, il est fréquent de recourir aux actes de mariage, en procédant à des coupes[1]. Or, les frères et sœurs n'étant pas cités dans les actes -sauf, éventuellement, en tant que témoins- il n'est pas possible de savoir si cette transmission patrilinéaire concerne les autres membres de la fratrie et donc s'il existe en leur sein des phénomènes de spécialisation ou de diversification professionnelle.

Le devenir ouvrier est un processus dynamique, qui peut être appréhendé en faisant intervenir au moins trois échelles d'observation : les trajectoires individuelles, le contexte familial dans lequel elles s'inscrivent et le cadre économique et social de la période considérée. Ainsi, l'analyser implique d'identifier l'ensemble des facteurs susceptibles d'influencer la trajectoire professionnelle des individus observés. La documentation à disposition étant parcellaire et fragmentée, il convient d'écarter d'emblée la question du *pourquoi* l'on devient ouvrier car une telle démarche comporterait inévitablement un biais psychologisant. Il s'agira plutôt d'observer ce qui se passe concrètement, à partir des données rassemblées. Une telle approche ouvre un large éventail de questions. En mêlant points de vue quantitatif et qualitatif et en comparant les deux groupes professionnels, il s'agira de se demander qui sont les gantiers et les métallurgistes formant les cohortes sélectionnées. D'où viennent-ils ? De quel milieu social sont-ils issus ? Combien ont-ils de frères et sœurs et quelles professions exercent-ils et elles ? Existe-t-il, à l'échelle des fratries, une diversification professionnelle ou, au contraire, les professions exercées sont-elles semblables ? Le poids communautaire est-il persistant ?

Poser ces questions revient finalement à envisager à hauteur d'hommes et de femmes les voies multiples par lesquelles se forme la classe ouvrière grenobloise, en renouvellement permanent et aux contours mouvants. La coexistence de deux activités industrielles dans la période allant des années 1870 à la Première Guerre mondiale rend son histoire moins linéaire et plus saccadée que celle de villes mono-industrielles. Par exemple, à Troyes, où la bonneterie domine, la formation de la classe ouvrière est plutôt linéaire et intervient durant le premier vingtième siècle. Elle est le produit de l'« exode rural », de dynamiques de peuplement,

[1] Une telle approche est classique en histoire sociale. C'est, par exemple, celle qu'emploie Yves Lequin pour son chapitre « La naissance et le métier » : Y. Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914). La formation de la classe ouvrière régionale*, *op. cit.*, p. 205-268.

d'héritages professionnels, d'endogamie et de pratiques de sociabilité spécifiques, qui cimentent un groupe uni par une forte identité professionnelle[1]. Ce schéma se retrouve globalement à Grenoble, comme en bien d'autres localités. Néanmoins, les rythmes et les temporalités y sont différents, la formation des groupes professionnels étant rythmée par les évolutions du tissu industriel. Grenoble apparaît ainsi dans une position intermédiaire entre la ville de taille moyenne mono-industrielle et la grande ville composée d'une gamme d'industries variées, où coexistent de nombreux groupes professionnels. Elle constitue donc un laboratoire suggestif pour étudier, sur des groupes ouvriers aux contours bien définis, la manière dont les multiples trajectoires individuelles nourrissent la formation de la classe ouvrière.

Il s'agira d'abord de présenter la méthodologie employée pour constituer les cohortes formant notre prosopographie. La seconde section, qui porte sur les gantiers, a vocation à prolonger le fil de la communauté gantière tiré dans la première partie. Il s'agira notamment de questionner sa persistance éventuelle, sa morphologie et ses effets. La troisième section concernera les métallurgistes. Il s'agira d'interroger les origines sociales de ces travailleurs et d'évaluer le poids des dynamiques générationnelles. Enfin, nous portons le regard en direction de la formation professionnelle, et, par-là, explorons quelques-unes des voies possibles en matière d'apprentissage.

[1] H. Harden Chenut, *Les ouvrières de la République. Les bonnetières de Troyes sous la Troisième République*, *op. cit.*, p. 112-117.

1. Une analyse micro-historique de quatre cohortes ouvrières

Alors que la première partie de la thèse reposait sur les pétitionnaires de 1845, la seconde se concentre sur différentes cohortes ouvrières sélectionnées dans les listes nominatives de dénombrement de la population de Grenoble en 1906. Il s'est agi de reconstruire les trajectoires biographiques d'un noyau d'individus « pivots ». Cette démarche sert de support à une analyse qui croise approches qualitative et quantitative en faisant des allers-retours entre cas individuels et groupe d'appartenance. Afin d'apprécier le sens statistique de la démarche et la portée de la démonstration, il convient d'abord d'expliciter les tenants de ce « bricolage mesuré[1] ».

1.1. Des gantiers et des métallurgistes locaux appartenant à la même génération

Autant le dire d'emblée : l'analyse qui suit n'est pas représentative de l'ensemble de la population des gantiers et des métallurgistes grenoblois. Mener une telle opération est, sinon impossible, du moins hors de portée d'un travail individuel. Il aurait pour cela fallu constituer un *échantillon aléatoire simple* à partir d'une population de référence aux contours bien définis[2]. Or, cette délimitation est impossible à réaliser car elle implique « de connaître la liste exhaustive, complète et sans erreur, des individus composant la population[3] ». On perçoit d'emblée toutes les difficultés qu'il y a à constituer une telle liste : à quelle échelle géographique raisonner ? Dans quelle temporalité ? Sur quelles sources s'appuyer ? Comment identifier précisément tous les individus concernés en étant certain de n'oublier personne ? Ces questions confrontent le chercheur à des obstacles insurmontables, notamment eu égard aux sources disponibles.

Les listes nominatives du recensement de la population de Grenoble de 1906, exploitées au chapitre précédent, ne sauraient en aucun cas satisfaire aux exigences précédemment énoncées. D'abord, elles ne concernent par nature que les individus résidant dans la commune

[1] Claire Lemercier, Carine Ollivier et Claire Zalc, « Articuler les approches qualitatives et quantitatives. Plaidoyer pour un bricolage mesuré » dans Moritz Hunsmann et Sébastien Kapp (eds.), *Devenir chercheur. Écrire une thèse en sciences sociales*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2015, p. 125-143.

[2] Olivier Martin, *L'analyse quantitative des données*, Paris, Armand Colin, 2020, p. 10-46. Comme le souligne l'auteur, « l'échantillon aléatoire simple […] correspond à la situation où tous les membres d'une population ont une probabilité identique de faire partie de l'échantillon ».

[3] O. Martin, *L'analyse quantitative des données*, *op. cit.*

en 1906. Or, des gantiers et des métallurgistes sont domiciliés dans celles limitrophes. Certains peuvent, peu avant ou après le recensement, s'établir à Grenoble ou en partir. Ensuite, il faut tenir compte des erreurs et approximations relatives aux déclarations professionnelles, ainsi qu'au sous-enregistrement, qui condamnent à l'échec toute recension exhaustive.

Néanmoins, le recensement est la seule source permettant de tendre vers une connaissance, sinon exhaustive, au moins approximative de la population de référence visée. Comme souligné précédemment, celle-ci est composée des individus grenoblois dont le recensement nous informe qu'ils sont gantiers et métallurgistes en 1906. La liste nominative des personnes concernées étant établie, nous avons pu dégager les principales structures de cette population, en fonction du sexe, de l'âge, de la profession et de la commune de naissance. Nous avons ensuite construit différents échantillons mais n'avons pas strictement respecté le principe de l'*échantillon stratifié,* qui aurait impliqué de composer un échantillon pour chaque structure de la population. Notre objet est en effet moins de connaître précisément les caractéristiques de la population des gantiers et des métallurgistes grenoblois que de chercher à comprendre comment se forment et évoluent ces groupes professionnels dans un contexte de mutation industrielle du territoire. Il s'agit en particulier de s'intéresser à la dimension générationnelle en cherchant à savoir si et dans quelle mesure ce contexte est de nature à influencer les trajectoires professionnelles : les individus bénéficiant d'un ancrage intergénérationnel dans la ganterie bifurquent-ils en direction de la métallurgie ou bien demeurent-ils gantiers ?

Cela implique de définir différents critères d'échantillonnage :

- Le sexe

Le premier critère de sélection a trait au sexe, les cohortes étant uniquement composées d'individus masculins. Ce choix trouve deux justifications. En premier lieu, en dehors de certaines spécialités comme le bouton, la métallurgie emploie presque exclusivement des hommes. Aussi, la comparaison entre des femmes gantières -en l'occurrence, couturières- et des hommes métallurgistes aurait été compliquée, notamment pour ce qui concerne les trajectoires professionnelles, dont les rythmes et les mobilités sont éminemment sexués. La seconde justification est d'ordre matériel : il est généralement bien plus fastidieux de retrouver la trace d'un acte de mariage d'une femme que d'un homme. Par exemple, si la date de l'acte est inconnue, il convient de se reporter aux index des registres d'état civil, qui sont classés par ordre alphabétique sur la base du nom de l'époux. Ainsi, pour retrouver l'acte de mariage d'une femme, il convient de passer en revue l'ensemble de l'index, ce qui requiert un temps

considérable qu'il n'est pas possible d'allouer pour une recherche portant sur plusieurs dizaines ou centaines d'individus. Par ailleurs, les femmes n'étant pas astreintes au service militaire, elles ne disposent pas de fiches matricules, nous privant d'informations parfois cruciales pour retrouver la trace d'un individu[1]. Enfin, étant privées du droit de vote, il est impossible de s'appuyer sur les listes électorales pour obtenir leur adresse et les retrouver dans un recensement.

Si les femmes ne font pas partie des individus « pivots » sélectionnés, elles apparaissent néanmoins dans notre base de données comme mères, sœurs, épouses et filles.

- La profession

Le second critère est d'ordre professionnel puisque notre échantillon concerne des ouvriers gantiers et métallurgistes. Pour les premiers, il n'existe aucune spécialisation et le métier de coupeur gantier n'ayant pas connu d'innovation technique majeure, s'exerce selon les mêmes modalités qu'au siècle précédent. Pour les métallurgistes, la situation est plus ambigüe car le recensement distingue plusieurs spécialités : mécaniciens, serruriers, forgerons, chaudronniers, etc. Étant peu opérantes sur le poste de travail au moins jusqu'à la Première Guerre mondiale[2], elles n'ont pas été introduites comme critères de sélection et les cohortes comprennent plusieurs membres dans chacune d'elles, à l'exception des manœuvres.

- La commune de naissance

Le troisième critère d'échantillonnage se rapporte à l'origine géographique. Comme l'a montré l'analyse du recensement, la main-d'œuvre concernée est très largement d'extraction iséroise. Aussi avons-nous, pour chacun des groupes professionnels, introduit une variable géographique et sélectionné d'une part des individus natifs de Grenoble même et, d'autre part, des individus nés dans les campagnes du département de l'Isère. Il s'agit ainsi, pour les gantiers, d'apprécier le lien à la communauté : comment les personnes issues des campagnes s'insèrent-elles dans la communauté gantière ? Observe-t-on des différences dans les réseaux personnels, par rapport aux gantiers grenoblois ? La diversité professionnelle au sein des fratries est-elle

[1] En effet, les adresses successives (et, parfois, les métiers) de chaque conscrit sont mentionnées tout au long de la période de mobilisation.
[2] *Cf*. Chapitre 4.

plus importante que pour les gantiers grenoblois, traduisant potentiellement une moindre appartenance communautaire ?

Pour les métallurgistes, nous cherchons à savoir notamment si et comment les trajectoires professionnelles des membres d'une même fratrie sont conditionnées par l'origine géographique et s'il existe des différences en matière de rapport à l'espace urbain et de sociabilité.

- L'âge

L'ultime critère d'échantillonnage concerne l'âge. En cohérence avec nos problématiques, soucieuses de prendre en compte les effets générationnels, il a semblé opportun de sélectionner des individus ayant un âge similaire. Comme il semblait matériellement peu envisageable d'étudier plusieurs générations, nous sommes-nous concentrés sur les individus arrivant sur le marché du travail dans ce contexte de glissement progressif de la ganterie vers la métallurgie. L'objectif étant de savoir si l'essor de la métallurgie a influencé ou non les trajectoires professionnelles des familles gantières et donc si les deux groupes sont étanches ou s'entremêlent. Ainsi, les cohortes rassemblent des individus nés dans la décennie 1870-1880, ayant donc entre 20 et 30 ans au tournant du siècle.

Cohorte	**Sexe**	**Profession**	**Années de naissance**	**Lieux de naissance**	**Effectifs**
1	Hommes	Gantiers	1870-1880	Grenoble	50
2	Hommes	Gantiers	1870-1880	Isère hors Grenoble	50
3	Hommes	Métallurgistes	1870-1880	Grenoble	50
4	Hommes	Métallurgistes	1870-1880	Isère hors Grenoble	50

Tableau 32 : Les différentes cohortes d'individus « pivots »

1.2. Généraliser en passant des échantillons à la population ? Quelques précautions nécessaires

La constitution d'échantillons est rendue nécessaire par l'impossibilité matérielle d'étudier tous les membres d'une population (du reste, l'avons-nous vu, impossible à recenser exhaustivement). Sélectionner un nombre restreint d'individus permet ainsi de mener une enquête plus ou moins approfondie sur chacun d'entre eux. Les résultats obtenus peuvent être appréhendés sous deux angles différents : « soit on souhaite établir des analyses et commentaires qui n'auront de sens que pour l'échantillon : dans ce cas, les résultats établis pour l'échantillon sont pertinents en eux-mêmes (on s'intéresse aux individus enquêtés et à eux seuls) », soit « on espère que les résultats obtenus pour l'échantillon valent aussi pour l'ensemble de la population de référence […] et il faut, dans ce cas, tenir compte de la marge d'erreur[1] ».

Ainsi, si l'on se place dans le second cas, c'est-à-dire celui où les résultats obtenus via l'analyse de nos cohortes de gantiers et de métallurgistes sont généralisables à la population d'ensemble[2], il importe de s'interroger sur le sens statistique de la démarche. Pour ce faire, deux notions essentielles sont à prendre en compte. D'abord, la représentativité « est assurée lorsque l'échantillon est probabiliste et que tous les individus ont une probabilité identique d'être inclus dans l'échantillon[3] ». Le caractère aléatoire de la sélection est donc primordial. C'est pourquoi les individus « pivots » ont été sélectionnés par tirage au sort[4].

La seconde notion a trait à la significativité des résultats. Comme l'écrivent Claire Lemercier et Claire Zalc, « […] la qualité des conclusions chiffrées obtenues à partir d'un échantillon aléatoire, c'est-à-dire la marge d'erreur qu'il faut appliquer aux pourcentages calculés sur la population observée pour les généraliser à la population d'ensemble visée, dépend de l'effectif de l'échantillon et pas du taux de sondage[5] ». Aussi, « L'effectif total de 1 000 correspond […] à une marge d'erreur usuellement considérée comme acceptable. À cette échelle, on peut considérer qu'il y a des chances raisonnables pour que la part de cette

[1] O. Martin, *L'analyse quantitative des données*, *op. cit.*

[2] Soit les gantiers et les métallurgistes figurant dans le recensement de 1906 et ayant les mêmes caractéristiques : sexe, profession, lieu de naissance et âge (et non tous les gantiers et métallurgistes).

[3] O. Martin, *L'analyse quantitative des données*, *op. cit.*, p. 10-46.

[4] Ce tirage au sort peut être effectué sur Excel avec la fonction ALEA.

[5] C. Lemercier et C. Zalc, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, *op. cit.*, p. 19-33.

caractéristique de la population entière soit comprise entre 19 et 21%, de très bonnes chances pour qu'elle soit entre 18 et 22% et une quasi-certitude qu'elle soit comprise entre 15 et 25%[1] ».

L'effectif de 1 000, s'il permet de généraliser les résultats observés à l'ensemble de la population de référence avec une marge d'erreur acceptable (et, par-là, revêt un réel sens statistique) est matériellement hors de portée pour nous, comme souvent en histoire. En effet, il ne s'agit pas de rechercher quelques informations issues d'une unique source (l'acte de mariage par exemple) et de s'en contenter pour brosser quelques caractéristiques d'ensemble. Nous souhaitons plutôt creuser chaque cas de manière approfondie en consultant un large éventail de sources et en reconstruisant aussi les parcours de la parenté proche (parents, frères et sœurs et enfants)[2]. Ainsi, pour chaque individu « pivot » reconstruit, il faut compter en moyenne entre 1,5 et deux jours de travail[3]. C'est pourquoi un effectif modeste a été retenu : 50 pour chaque cohorte, soit 200 parcours individuels au total. On perd en significativité ce qu'on gagne en richesse d'information pour chaque cas étudié. Ainsi, notre démarche s'apparente moins à de la statistique descriptive qu'à une mise en relation de différentes dimensions aux échelles générationnelle et intergénérationnelle.

[1] *Ibid.*

[2] Voir *infra*, point 1.3.

[3] Ce temps n'inclut pas la confection des tableurs résumant les informations issues des fiches famille.

	Gantiers originaires de Grenoble	Gantiers originaires d'Isère	Métallurgistes originaires de Grenoble	Métallurgistes originaires d'Isère
Effectifs de la population de « référence[1] » (N = 588)	185	166	96	141
Taille de l'échantillon[2] (N = 200)	50	50	50	50
Taux de sondage	27%	30%	52%	25%

Tableau 33 : Effectifs de la population de référence et des échantillons

Ce tableau présente les effectifs de chaque sous-groupe composant la population de « référence », c'est-à-dire les jeunes hommes gantiers et métallurgistes nés entre 1870 et 1880 recensés en 1906. La taille de l'échantillon est également précisée, ainsi que le taux de sondage. L'effectif total de la population est de 588 individus. Avec un échantillon aléatoire de 200 individus, la marge d'erreur au seuil de 95% de confiance est de 5,5%[3], ce qui est convenable. Une telle marge d'erreur signifie que, lorsque l'on généralise un résultat issu de l'analyse de l'échantillon à la population de référence, il y a 95% de chances pour que cette valeur soit comprise dans un intervalle de 11 points autour de la valeur calculée.

[1] Individus masculins nés entre 1870 et 1880.

[2] Notre échantillonnage n'est pas strictement représentatif de la population de « référence » car la taille de l'échantillon est identique bien que les sous-ensembles de la population de référence comportent des effectifs différents. Pour obtenir un échantillonnage strictement représentatif, il aurait fallu adapter la taille de l'échantillon au sous-ensemble qu'il représente.

[3] Le calcul de la marge d'erreur a été effectué grâce à un calculateur en ligne : https://fr.surveymonkey.com/mp/margin-of-error-calculator/

1.3. Des fiches de familles aux bases de données : du « quali » au « quanti »

Les effectifs des quatre cohortes étant précisés, il convient de présenter la démarche mise en œuvre pour reconstruire les trajectoires biographiques des individus « pivots ».

- Périmètre d'observation et sources

Postérieurement au tirage au sort des individus « pivots », la reconstruction biographique de chaque individu a été entreprise, de la naissance au décès ou, pour ceux décédant tardivement, jusqu'à la fin de notre période d'étude. Ont systématiquement été recherchés les fiches matricules militaires, les actes de naissance, de mariage et de décès, ainsi que les déclarations de mutations par décès. Nous avons par ailleurs consulté les recensements de population, sur l'ensemble de la vie des individus, à Grenoble et dans les communes où ils ont été domiciliés. Lorsque l'adresse était inconnue au moment d'un recensement quinquennal (parce que l'individu avait déménagé depuis le dernier recensement), nous avons consulté les listes électorales, qui précisent également la profession.

Prenons, pour illustrer cette démarche, le cas du gantier Elie Helleringer né à Grenoble le 27 septembre 1872 au 11 rue de France[1]. Grâce aux mentions marginales figurant sur son acte de naissance, nous savons qu'il s'est marié à Grenoble le 20 avril 1899 avec Augustine Routin et qu'il est décédé à la Tronche le 9 janvier 1956. Pour retrouver sa fiche matricule, il convient d'abord de consulter la table des conscrits de l'année 1892 de l'arrondissement de Grenoble[2]. Elie porte le numéro 535, ce qui permet de retrouver sa fiche individuelle contenant des informations d'état civil, des renseignements physiques, les localités habitées ainsi que de nombreuses précisions sur sa situation militaire[3]. Elie a également pu être identifié sur les recensements de population des années 1891, 1896, 1901, 1906, 1911, 1921, 1926 et 1931[4]. Ils ont révélé l'existence d'un enfant, Camille Georges, né le 9 février 1903[5]. Ces informations ont

[1] AMMG 1 E 80 / 9, Commune de Grenoble, acte de naissance d'Elie Helleringer, 28 septembre 1872.
[2] ADI 11 NUM / 1 R 1240, Registres matricules militaires, classe 1892, bureau de recrutement de Grenoble, Elie Helleringer.
[3] ADI 11 NUM / 1 R 1242_01, Registres matricules militaires, classe 1892, bureau de recrutement de Grenoble, registres matricules, n°535.
[4] Les recensements postérieurs à 1921 ne sont pas consultables en ligne mais seulement sur microfilm aux archives départementales. Il est donc beaucoup plus fastidieux de faire des allers-retours entre listes électorales et recensements.
[5] AMMG 1 E 122 / 2, Commune de Grenoble, acte de naissance de Camille Georges Helleringer, 9 février 1903.

été complétées par la consultation des listes électorales lors de 26 années, entre 1894 et 1938. La biographie d'Elie est donc relativement riche puisque nous possédons des informations sur sa profession et sur son adresse dans 38 documents différents, de sa naissance en 1872 jusqu'à 1938 (66 ans).

Pour chaque individu « pivot », l'observation a ensuite été élargie. L'acte de mariage des parents a systématiquement été recherché, de même que leurs actes de décès, lorsque la date a pu être identifiée[1]. Nous avons aussi consulté les recensements de population. La même démarche a été reproduite pour les frères et les sœurs.

Enfin, nous avons systématiquement recherché les actes de naissance et de mariage des enfants des individus « pivots[2] » et avons pu les suivre dans les recensements jusqu'à la fin de notre période.

- Le renseignement des fiches de familles

L'ensemble des éléments recueillis ont été consignés dans une fiche famille au format texte[3]. Malgré son caractère artisanal, cette méthode permet de consigner des remarques ou analyses issues des observations empiriques. Lorsque certains cas étaient particulièrement intéressants (par exemple, un témoin figurant sur un acte d'état civil), des investigations complémentaires ont été menées.

- Les bases de données

L'ultime étape a consisté à retranscrire les informations des fiches de familles dans des tableurs comportant la même structure que ceux des pétitionnaires de 1845[4]. Pour chaque cohorte, quatre bases de données ont été constituées : pour les individus « pivots », pour leurs

[1] Pour retrouver les actes de mariage des parents et les actes de naissance des frères et sœurs, nous avons employé Filae (voir supra, chapitre 3). À partir de la fin du XIXe siècle en revanche, il convient de consulter les registres numérisés par les archives municipales ou départementales car il n'existe pas d'indexation et la recherche par nom dans une base de données est de ce fait impossible. De façon générale, les actes de moins de 100 ans ne sont pas numérisés et sont conservés dans les services d'état civil et non dans les centres d'archives. Il convient donc de se rendre sur place pour les consulter.

[2] Le délai légal de communicabilité des actes de naissance et de mariage est de 75 ans. Nous n'avons pas demandé de dérogation pour consulter les actes (peu nombreux) de moins de 75 ans. Lorsque les enfants se sont mariés en dehors de Grenoble, nous avons écrit aux services d'état civil concernés en sollicitant la copie des actes.

[3] Le logiciel de généalogie *open source* Gramps n'était pas connu au commencement de cette recherche. Nous l'avons découvert sur le tard et ne l'avons par conséquent pas employé ici.

[4] Voir *supra*, chapitre 1.

pères, pour leurs frères et sœurs et pour leurs enfants. Sur cette base, l'objectif est de pouvoir construire des modalités et des variables opérantes à l'échelle du groupe.

2. La communauté, un rôle persistant dans l'orientation professionnelle ?

Cette première section porte sur les cohortes de gantiers grenoblois et isérois. En comparant les deux groupes, nous cherchons à évaluer le poids de l'appartenance communautaire et familiale dans les orientations professionnelles des individus « pivots » et, plus largement, dans leurs fratries.

Il sera d'abord question des origines sociales. Nous prendrons ensuite les fratries comme unité d'observation afin d'apprécier les professions exercées. Cela amènera à considérer deux modèles : celui, dominant, de la fratrie gantière ; l'autre, minoritaire, de la diversification professionnelle.

2.1. Un ancrage communautaire relatif

Analyser les trajectoires socio-professionnelles des parents des membres de nos cohortes amène à constater un ancrage communautaire relatif, pour les Grenoblois comme pour les Isérois. Si un peu plus de la moitié des pères des gantiers grenoblois exercent la même profession au moment de leur mariage, l'analyse des variables servant à apprécier le degré d'appartenance à la communauté gantière (profession des grands-parents, endogamie professionnelle, réseaux personnels et lieux de résidence notamment) révèle une évolution par rapport aux pétitionnaires de 1845.

Catégorie professionnelle	Part dans l'effectif total (pères)	Part dans l'effectif total (mères)
Artisanat textile	-	18%
Bâtiment	-	-
Commerce	6%	-
Cultivateurs	24%	8%
Domesticité	-	2%
Entretien de l'habillement	-	4%
Ganterie	12%	24%
Industries diverses	12%	-
Manutention	-	2%
Ménagères	-	8%
Pluriactivité	38%	-
Petits fonctionnaires et employés	6%	-
Propriétaires et rentiers	-	2%
Inconnue/sans profession	2%	32%
Total	N = 50	N = 50

Tableau 34 : Professions exercées par les pères et par les mères des gantiers d'origine iséroise au moment du mariage

Sans surprise, les gantiers isérois entretiennent avec la communauté gantière un lien bien plus distendu que les gantiers grenoblois puisque 12% seulement de leurs pères sont gantiers lors de leur mariage[1]. Si les cultivateurs sont majoritaires (24%), on relève l'existence d'une grande variété de professions et la place du petit artisanat rural : charrons, bourreliers, tailleurs d'habits, forgerons sont communément représentés. Les grands-pères paternels et maternels occupent globalement les mêmes professions, même si la ganterie est encore plus rare puisqu'elle ne concerne qu'un cas unique dans chacune des deux catégories.

[1] Cette vision est synchronique puisque l'on a pris en compte la profession exercée au moment du mariage. Cependant, la variable relative à la trajectoire professionnelle des pères des gantiers grenoblois montre un poids identique de la ganterie : les individus gantiers au moment de leur mariage le demeurent et peu ou pas accèdent à cette profession postérieurement à l'alliance. Pour un exemple d'exploitation des actes de mariage, voir Maurice Garden, « Mariages parisiens à la fin du XIXe siècle: une micro-analyse quantitative », *Annales de Démographie Historique*, 1998, n° 1, p. 111-133.

Le lien avec la communauté gantière est plus évident du côté maternel puisque 24% des mères sont couturières de gants au moment de leur mariage. Ce poids, majoritaire, des couturières de gants doit être interprété au regard de la spatialisation de l'industrie gantière dans la seconde moitié du XIXe siècle. En effet, la quasi-totalité des mariages des parents surviennent durant les décennies 1860 et 1870, soit au moment où le bassin de recrutement des couturières est le plus élargi et où les fabricants grenoblois recourent à de vastes contingents de couturières situées dans les campagnes du département[1]. Cette activité, souvent intermittente car exercée en complément des tâches agricoles et domestiques, s'inscrit dans le cadre des économies domestiques des familles rurales. Après la couture des gants, viennent l'ensemble des professions qui ont été classées dans la catégorie « artisanat textile » et qui concernent en premier lieu les tailleuses et les couturières autres que gantières. Les cultivatrices mentionnées comme telles représentent seulement quatre cas (soit 8%). Malheureusement, comme cela est souvent le cas, la part des catégories « sans profession » et « inconnue » est importante et concerne 32% des effectifs. Enfin, comme pour les hommes, on rencontre un bouquet d'autres professions (domestiques, boulangères, etc.).

Qu'observe-t-on du côté des couples ? En premier lieu, le cas du couple gantier (père gantier et mère couturière de gants) concerne seulement trois cas sur 50. Ainsi, à l'évidence, le devenir professionnel des gantiers isérois de notre cohorte ne semble pas pouvoir s'expliquer uniquement par le phénomène de transmission professionnelle, qui renverrait lui-même à un fort ancrage dans la ganterie et à la volonté de reproduire un statut socio-professionnel. Cela est d'autant plus manifeste que la part des témoins gantiers est très faible et toujours minoritaire. En effet, l'absence de témoin gantier est très majoritaire (59%). Les témoins majoritairement non gantiers (comportant donc trois témoins sur quatre non gantiers) représentent 41% des cas. Cette observation n'est pas surprenante au regard de la profession exercée par les parents. Peu de pères sont gantiers et les femmes, bien que plus nombreuses à exercer cette activité, ne sont pas admises à témoigner sur les actes d'état civil avant 1897. Par conséquent, les couturières de gants sont exclues des liens de témoignage et la sociabilité féminine s'avère *de facto* très complexe à évaluer.

Parmi les autres couples, la mixité est importante et l'endogamie professionnelle pure est faible, à l'exception des cultivateurs. Si les alliances entre un cultivateur et une cultivatrice ne représentent que trois cas sur 50, il faut tenir compte des lacunes entourant la désignation

[1] Stéphane Baciocchi et al., « Women's work in the fabrique collective: the case of gloveresses in the Grenoble region » dans Manuela Martini (ed.), *Textile worlds. Remunerations, Labour Relations and Gender in France, Western Europe and Beyond during the Industrialization (18th -early 20th century)*, s.l., Brepols, à paraître, p.

professionnelle des femmes. Pour contourner ce biais, il est possible de s'appuyer sur la profession des pères des épouses. Elle montre que l'alliance entre deux familles cultivatrices représente huit cas sur 50. Comme le souligne Martine Segalen, cela tient au fait que « Dans la société paysanne, le choix du conjoint n'est pas laissé au hasard […] on se mariait à l'intérieur de son village, ou à l'intérieur d'un groupe de quatre ou cinq villages proches, dans un monde d'interconnaissance au sein duquel régnait le plus serré des contrôles sociaux[1] ». Pour les autres professions, cette endogamie semble moindre et les données disponibles ne permettent pas d'identifier de logiques spécifiques en matière de pratiques matrimoniales.

Finalement, les origines sociales des gantiers isérois semblent plus contrastées qu'attendu. Le poids de la terre est important, sans être exclusif. De nombreux gantiers sont ainsi issus de familles rurales en lien avec le petit artisanat. Mais au-delà, soulignons que la dissémination de l'activité gantière à la campagne -très certainement sous-évaluée en raison d'une démarche fondée uniquement sur les actes de mariage- est manifeste. Ainsi, à la différence de la métallurgie, plus récente, il existe une « culture gantière » très ancrée et des liens constants entre Grenoble et les campagnes environnantes.

En ce qui concerne les gantiers grenoblois, le lien des parents à la communauté gantière est en toute logique plus important. En revanche, si l'on se penche sur les variables qui fondaient l'ancrage dans la ganterie des pétitionnaires de 1845, l'on remarque que le rapport à celle-ci est ambigu.

[1] Martine Segalen, « Le mariage » dans Jacques Dupâquier (ed.), *Histoire de la population française. Tome 3: de 1789 à 1914*, Paris, PUF, 1988, p. 431.

Catégorie professionnelle	Part dans l'effectif total (pères)	Part dans l'effectif total (mères)
Artisanat textile	2%	8%
Bâtiment	6%	-
Boutique	-	2%
Commerce	2%	-
Cultivateurs	2%	4%
Domesticité	-	4%
Entretien de l'habillement	-	6%
Ganterie	56%	52%
Industries diverses	2%	2%
Manutention	-	-
Ménagères	-	6%
Pluriactivité	26%	-
Petits fonctionnaires et employés	-	-
Propriétaires et rentiers	-	-
Inconnue/sans profession	4%	16%
Total	N = 50	N = 50

Tableau 35 : Professions exercées par les pères et par les mères des gantiers d'origine grenobloise au moment du mariage

L'appréhension de la trajectoire professionnelle des pères des gantiers grenoblois à partir des différentes sources disponibles (et donc plus seulement selon les seuls actes de mariage) fait état de la prédominance de la ganterie. 28, soit 56%, exercent cette activité. Dans le détail, 21 ont une trajectoire stable en tant que gantiers et cinq ont accédé de façon transitoire à l'indépendance en tant que petits maîtres gantiers. Il existe en outre deux individus pour lesquels l'exercice de la profession de gantier est transitoire. C'est-à-dire qu'ils sont entrés dans le gant, avant d'en sortir pour exercer des professions sans aucun lien avec cette activité. Les autres professions exercées sont diverses et les regrouper dans une même catégorie s'avère complexe. L'importance de la pluriactivité, qui concerne 26% des pères, doit cependant être notée.

Concernant la profession exercée par les mères au moment du mariage, un premier élément notable concerne l'importance des déclarations puisque 78% d'entre elles déclarent exercer une activité. Ce taux apparaît particulièrement élevé car M. Meron et M. Maruani relèvent une proportion de 48% en 1901 et 54% en 1906 chez les femmes françaises âgées de 18 à 64 ans. À titre de comparaison, ces taux sont respectivement de 71% et 74% pour les hommes[1]. Le caractère particulièrement actif des mères de notre échantillon peut sans doute s'expliquer par la vigueur de l'activité gantière au cours de la période. Ainsi, la très forte proportion de couturières de gants (52%) doit être notée. 32% exercent d'autres métiers : tailleuses d'habits, blanchisseuses, repasseuses, domestiques, etc. 16% sont « sans profession » ou ont une profession « inconnue ».

L'endogamie professionnelle, dont nous avons montré plus haut qu'elle constituait une caractéristique de la communauté gantière, demeure importante puisque 38% des mariages unissent un gantier et une couturière de gants.

Toutefois, la quasi absence d'ancrage intergénérationnel des parents des gantiers grenoblois est notable. Cette observation s'appuie sur plusieurs éléments, et d'abord sur les professions exercées par les grands-pères paternels et maternels. Si l'éventail est large, quatre gantiers grenoblois seulement (8%) ont un grand-père paternel gantier, le pôle dominant concernant les cultivateurs (N = 14, soit 28%). Chez les grands-pères maternels, la part des gantiers est plus importante (N = 8, soit 16%) mais reste inférieure à celle des cultivateurs (N = 15, soit 30%). Un second élément illustrant ce faible ancrage, et contribuant à l'expliquer, concerne les lieux de naissance des parents. Seulement 24% des pères des gantiers grenoblois sont nés dans la ville de Grenoble. La même part concerne des individus natifs des environs immédiats de Grenoble, rangés dans la catégorie « agglomération grenobloise ». 26% sont nés dans les campagnes du département de l'Isère et 20% hors du département. En outre, 6% ont un lieu de naissance inconnu. Chez les mères, ces parts sont respectivement de 32%, 16%, 28%, 16% et 8%. Le brassage est manifeste et la mixité géographique au sein des couples est la règle : les mariages unissant un père et une mère nés à Grenoble représentent uniquement six cas sur 50. Avec 33 cas sur 50 (66%), la mixité géographique domine. Les parents des gantiers grenoblois, majoritairement étrangers à Grenoble, ne sont ainsi pas nés dans la communauté gantière mais s'y sont intégrés, dans le contexte favorable du développement de l'industrie. Les logiques présidant au « choix » du conjoint dans la communauté ne s'appliquent donc pas ou

[1] Margaret Maruani et Monique Meron, *Un siècle de travail des femmes en France : 1901-1911*, Paris, La Découverte, 2014, p. 36.

moins, ce qui explique que l'adage « qui se ressemble s'assemble » soit très minoritaire, voire résiduel[1].

L'ancrage communautaire très relatif des parents se lit également à travers la composition des réseaux personnels saisis à l'aune des liens de témoignage au mariage. La situation où les témoins sont majoritairement gantiers n'est présente que dans 11 cas sur 50[2]. À l'inverse, dans 26 cas sur 50, les témoins sont majoritairement non gantiers, y compris lorsque le père est lui-même gantier (12 cas sur 26). Dans sept mariages, on n'identifie aucun témoin gantier. Enfin, la situation de parité (deux témoins gantiers et deux témoins non gantiers) est résiduelle (quatre cas). Il apparaît ainsi clairement que les réseaux personnels des parents des gantiers grenoblois s'orientent en dehors de la communauté gantière.

Cette moindre présence des témoins de mariage gantiers au sein des réseaux personnels s'explique sans doute en partie par un effet de lieu. Sur 40 pères domiciliés à Grenoble au moment de leur mariage, seulement six le sont dans le quartier de Saint-Laurent, qui demeure le foyer de la ganterie grenobloise durant les décennies où se marient les parents, soit 1860-1870. Pour les pétitionnaires de 1845, nous avions montré combien la fréquentation de cet espace était déterminante dans la structuration des réseaux personnels et la centralité. Aussi, la moindre insertion communautaire des parents des gantiers grenoblois se traduit spatialement par une moindre fréquentation de Saint-Laurent.

Illustrons à travers l'exemple de la famille Brun un cas de « gantier non ancré » dans la communauté. Charles Brun, faisant partie de notre cohorte de gantiers grenoblois, est né à Grenoble le 2 octobre 1873[3]. Son père, Charles, est gantier et sa mère, Juliette Guillaudin, est couturière. Le couple vit au 6 rue Renauldon, dans le centre-ville de Grenoble (en dehors du quartier Saint-Laurent). Les jeunes parents se sont mariés à Grenoble le 27 avril 1872[4]. L'acte nous apprend que Charles, gantier, est né à Brié-et-Angonnes, une commune rurale située entre Grenoble et Vizille, le 20 octobre 1832. Il est le fils de feu Vincent Brun, un cultivateur décédé à Pariset, et de la défunte Marie Segond (dont la profession est illisible). Charles épouse Juliette, couturière, née à Saint-Vincent-de-Mercuze, dans la vallée du Grésivaudan, le 20 septembre 1849. Son défunt père était cultivateur dans cette même commune et sa mère, ménagère, y réside encore. Sur les quatre témoins du couple, deux sont les frères de Charles : Hippolyte, 42,

[1] Sur le choix du conjoint, voir Michel Bozon et François Héran, *La formation du couple. Textes essentiels pour la sociologie de la famille*, Paris, La Découverte, 2006.
[2] Dans 10 de ces 11 cas, le père est gantier.
[3] AMMG 1 E 81 / 10, Commune de Grenoble, acte de naissance de Charles Brun, 2 octobre 1873.
[4] AMMG 2 E 80 / 4, Commune de Grenoble, acte de mariage de Henri Charles Brun et de Julienne Guillaudin, 27 avril 1872.

gantier à Grenoble ; et Vincent, 49 ans, cultivateur à Pariset. Les deux autres témoins sont Etienne Bertier, 48 ans, également cultivateur à Pariset, et François Rigaud, cultivateur à Fontaine. En l'absence de sources complémentaires, les logiques ayant présidé à la formation de ce couple nous échappent. Tout juste peut-on souligner sa mixité géographique et son homogamie sociale. Par ailleurs, les deux époux s'extraient du monde agricole en se rendant à Grenoble, où ils se sont probablement rencontrés. La question de leur orientation professionnelle interroge. Du côté de Juliette, les investigations menées ne permettent pas d'identifier un facteur particulier expliquant sa qualité de couturière. Pour Charles en revanche, nous en savons un peu plus. En effet, l'acte de mariage identifie un frère gantier, Hippolyte. Or, en 1866, Charles réside précisément chez son frère, au 2 rue des Prêtres[1]. Il est alors « ouvrier gantier » tandis qu'Hippolyte est « propriétaire ». Cette désignation floue ne doit pas occulter la trajectoire d'Hippolyte dans la ganterie. Lorsqu'il se marie à Grenoble le 21 septembre 1853, Hippolyte est bien ouvrier gantier[2]. Trois ans plus tard, en 1856, il est recensé au 15 rue Perrolerie comme « ouvrier gantier ». Les informations sont confirmées par la liste électorale. Sur la liste électorale de 1860/1861, il est cette fois-ci « maître gantier » et le recensement de 1861 au 9 rue des Clercs l'identifie effectivement comme « fabricant gantier[3] ». D'ailleurs, son frère cadet Charles, 29 ans, réside dans le même immeuble et est « ouvrier gantier ». La documentation ne permet pas de savoir si Charles travaille pour son frère. Mais la proximité professionnelle et géographique est troublante et pose la question du lien entre famille et orientation professionnelle. Dans le cas présent, il est possible voire probable qu'Hippolyte ait joué un rôle dans l'orientation professionnelle de son frère, alors même que la famille est issue du monde des petits cultivateurs. En appliquant la typologie proposée par Paul-André Rosental, sur la « reproduction professionnelle familiale », Charles serait un « suiveur » quand Hippolyte serait « pionnier ». À la différence des « pionniers », qui sont les « premiers de leur lignée à exercer une profession donnée », les « suiveurs » bénéficient d'une transmission

[1] ADI 10 NUM / AC 185 / 1 F 48, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, année 1866, 2 rue des Prêtres.

[2] AMMG 2 E 61 / 9, Commune de Grenoble, acte de mariage de Jules Hyppolite Brun et de Thérèse Marie Césarine Lafargue, 21 septembre 1853.

[3] AMMG 1 K 46, Commune de Grenoble, listes électorales, années 1860-1861 ; ADI 10 NUM / AC 185 / 1 F 47, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, année 1861, 9 rue des Clercs. Hippolyte dispose d'une courte notice dans le *Dictionnaire historique de la ganterie grenobloise* : « Brun Hippolyte (1830- ?) », dans A. Colonel-Coquet, *Dictionnaire historique de la ganterie grenobloise. Acteurs, entreprises et organisations, du XIXe siècle à nos jours*, *op. cit.*, p. 80.

professionnelle à l'intérieur de leur famille. Elle peut venir des pères, des frères aînés, des oncles ou de la belle-famille[1].

Dans notre cohorte de gantiers grenoblois, les cas comme celui de Charles Brun sont nombreux et les lignées gantières impliquant plus d'une génération sont quasiment inexistantes. Cette configuration tranche avec les observations formulées à propos des pétitionnaires de 1845. En recourant aux généalogies descendantes, nous avions montré le fort ancrage des enfants des pétitionnaires dans le gant, qui contribue à façonner l'image de trajectoires gantières intergénérationnelles très stables et donc à asseoir l'idée d'un certain cloisonnement dans l'univers gantier. En recourant à une méthode différente, et en se penchant sur les généalogies ascendantes d'une cohorte de gantiers grenoblois, c'est un portrait plus contrasté qui se dessine. Cette « ouverture communautaire » est-elle réelle ou bien procède-t-elle uniquement d'un effet de méthode ? La réponse se situe probablement entre les deux. D'un côté, il existe un réel effet de contexte puisque la génération des parents des individus « pivots » s'inscrit pleinement dans la période d'essor de l'industrie gantière. Il n'est donc guère étonnant que le groupe s'élargisse. Par ailleurs, l'effet de méthode est patent. L'intérêt de combiner généalogies descendante et ascendante à partir de deux noyaux distincts se justifie. La perception de la communauté s'en trouve enrichie : elle n'est pas un isolat et ne produit pas seulement de la stabilité. Elle est en mouvement perpétuel, sous l'action conjointe de l'industrie dont elle dépend, de sa conjoncture, et des hommes et femmes qui la façonnent.

2.2. Le modèle dominant de la fratrie gantière

L'examen des trajectoires professionnelles empruntées à l'échelle des fratries tend à renforcer cette image d'une communauté professionnelle en mouvement capable d'intégrer constamment de nouveaux membres.

L'intérêt que revêt la prise en compte de la fratrie comme échelle d'observation a déjà été souligné en histoire démographique et des migrations. Ainsi, Paul-André Rosental relie les trajectoires migratoires à la configuration familiale en considérant la taille des fratries et le sexe[2]. Considérer la fratrie permet d'éviter de circonscrire les trajectoires à leur seule dimension individuelle. Chaque individu dispose d'une capacité inégale à façonner sa propre destinée,

[1] P.-A. Rosental, *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du 19e siècle*, *op. cit.*, p. 138.
[2] *Ibid.*, p. 178-186.

mais le contexte historique et l'environnement familial pèsent tout autant[1]. C'est ce que rappelle Michelle Perrot en soulignant comment, au XIXe siècle, la famille constitue une instance de régulation déterminante en matière professionnelle, en particulier dans les métiers urbains très qualifiés[2].

Réinscrire les individus « pivots » dans leurs fratries s'avère être une opération féconde. Elle montre la forte homogénéité professionnelle présente dans de nombreuses fratries et conduit par-là à pointer une certaine « vague » générationnelle en direction de la ganterie, y compris dans des familles *a priori* étrangères à cette activité. Deux constats en ressortent : d'une part, l'appartenance communautaire, fût-elle ténue, constitue toujours un vecteur important en matière d'orientation professionnelle ; d'autre part, et à l'image de ce qui a été montré plus haut pour la génération des parents, cette communauté demeure intégratrice.

Préalablement à l'analyse de la diversité ou de l'homogénéité professionnelle des fratries, deux variables à caractère démographique ont été construites (tableaux 36 et 37).

	Taille de la fratrie		
Cohorte	**Quatre membres ou moins**	**Plus de quatre membres**	**Moyenne**
Gantiers grenoblois	62% (n = 31)	38% (n = 19)	3,64
Gantiers isérois	62% (n = 31)	38% (n = 19)	4,04

Tableau 36 : Effectifs des fratries grenobloises et originaires d'Isère

	Sexe majoritaire			
Cohorte	**Filles majoritaires**	**Garçons majoritaires**	**Parité**	**Sans objet**[3]
Gantiers grenoblois	16% (n = 8)	44% (n = 22)	26% (n = 13)	14% (n = 7)
Gantiers isérois	22% (n = 11)	50% (n = 25)	14% (n = 7)	14% (n = 7)

Tableau 37 : Répartition des sexes au niveau des fratries grenobloises et originaires d'Isère

[1] C. Lemercier, « Renouveler l'histoire de la famille », art cit.

[2] M. Perrot, « La jeunesse ouvrière : de l'atelier à l'usine », art cit.

[3] La catégorie « sans objet » concerne les fils uniques.

Le premier tableau retranscrit les effectifs de chaque fratrie, par type de cohorte. La taille moyenne des fratries des gantiers grenoblois est de 3,64 membres et celle des gantiers isérois de 4,04 membres. L'étendue est comprise entre un et neuf pour les premiers et entre un et 10 pour les seconds. Les très grandes fratries sont cependant rares. Celles comportant quatre membres ou moins sont majoritaires puisque leur part est de 62% dans les deux cohortes. Les fratries de plus de quatre membres sont minoritaires (38%). Enfin, du côté des Grenoblois comme des Isérois, la proportion -non négligeable- des fils uniques est identique (7%)[1].

Le second tableau vise à apprécier la part des hommes et des femmes dans chaque fratrie. Pour les Grenoblois comme pour les Isérois, le cas où les fratries sont majoritairement masculines domine. La situation de parité est de 26% pour les gantiers grenoblois et de 14% pour leurs homologues isérois.

Les principales caractéristiques démographiques des fratries étant connues, il s'agit désormais d'apprécier, à partir des fragments de trajectoires ayant pu être reconstitués, la nature et la diversité des professions exercées, l'objectif étant d'évaluer le poids de l'appartenance communautaire dans l'orientation professionnelle. Les professions exercées par les frères et sœurs[2], connues essentiellement à partir des actes d'état civil, des fiches matricules militaires (pour les hommes uniquement) et des recensements de population, ont été regroupées selon un codage binaire : « gant » et « hors gant ». Cette première catégorisation individuelle sert de fondement à la catégorisation collective menée à l'échelle des fratries. Pour chacune d'elles, nous avons bâti les modalités suivantes : « fratrie exclusivement ou majoritairement gantière », « parité », « ganterie minoritaire », « inconnu[3] » et « sans objet[4] ».

[1] Les fils uniques ont été incorporés dans la catégorie « 4 membres ou moins ».

[2] Il convient de souligner ici une limite inhérente à notre démarche : les informations disponibles pour chaque individu sont parcellaires et inégales, particulièrement concernant les femmes. Par exemple, il est possible qu'une femme se déclarant « tailleuse » au moment du mariage exerce ensuite la profession de couturière de gants. Or, en l'absence de source, cette bifurcation demeure « cachée ».
Pour les gantiers, nous avons en moyenne pour chaque individu 4,94 informations professionnelles, le minimum étant de 1 et le maximum de 26. Pour les métallurgistes, la moyenne s'élève à 3,89 et l'étendue est comprise entre 1 et 25. Cela signifie qu'en moyenne nous parvenons à capter une information sur la profession exercée à moins de cinq reprises au cours de la vie des frères des gantiers et à moins de quatre reprises au cours de la vie des frères des métallurgistes. Ainsi, les informations recueillies sont très parcellaires et varient sensiblement d'un individu à l'autre.

[3] Nous avons employé la catégorie « inconnu » pour les fratries pour lesquelles les informations sur les professions exercées par les différents membres étaient insuffisantes.

[4] La catégorie « sans objet » concerne les fils uniques.

Modalités	Part des fratries gantières originaires de Grenoble	Part des fratries gantières originaires d'Isère
Fratrie exclusivement ou majoritairement gantière	36%	40%
Parité	26%	26%
Ganterie minoritaire	18%	14%
Inconnu	2%	8%
Sans objet	18%	12%

Tableau 38 : Part des fratries gantières pour les cohortes de gantiers grenoblois et originaires d'Isère

Ce tableau présente le poids des différentes modalités pour chacune des deux cohortes. Les résultats sont nets, qui mettent en évidence l'absence de lien entre origine géographique et orientation professionnelle en direction de la ganterie. Ainsi, pour les Grenoblois comme pour les Isérois, c'est la modalité « fratrie exclusivement ou majoritairement gantière » qui domine. Il s'agit là de l'enseignement principal. Le déplacement du regard des individus « pivots » (gantiers) vers leurs frères et sœurs montre que cette activité est largement affaire de fratrie. Les membres de nos cohortes ne sont donc pas des gantiers isolés mais leur orientation professionnelle s'inscrit dans un contexte plus large où la famille joue un rôle déterminant. Nous rejoignons-là les conclusions de Paul-André Rosental qui constate à partir de son échantillon que « 80% des orientations vers un métier s'exerceraient dans les perspectives directement offertes par la famille » et affirme que « […] les sources nominatives ont parfois permis de déterminer l'intensité de la reproduction parentale dans la France du XIXe siècle, mais pas celle de la reproduction familiale[1] ». En effet, les transmissions professionnelles pères-fils, tout comme l'endogamie professionnelle, sont communément mesurées par le truchement des actes de mariage. Or, ils ne mentionnent pas -ou indirectement lorsqu'ils sont témoins- les autres membres de la parenté proche (frères et sœurs, oncles et tantes, etc.). Par conséquent, le rôle des collatéraux dans les transmissions professionnelles s'en trouve invisibilisé. Nous retrouvons-là le cas de Charles Brun évoqué plus haut : la prise en compte de la seule profession de son père aurait totalement effacé le rôle potentiellement joué par son frère aîné. Et l'on aurait pu aisément conclure à un « choix » « spontané » de la ganterie.

[1] P.-A. Rosental, *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du 19e siècle*, *op. cit.*, p. 151-152.

En observant les données de plus près, on s'aperçoit que l'appartenance communautaire des parents influence la composition professionnelle des fratries. Ainsi, si l'on regarde la profession exercée par les enfants des 27 pères gantiers, l'on constate que les fratries exclusivement ou majoritairement gantières représentent 12 cas. Les situations de parité quatre cas. Seules trois fratries comptent des gantiers en minorité. Il convient d'ajouter à cela une fratrie dont les informations étaient trop lacunaires pour appliquer une catégorie et trois cas d'enfants uniques. Cette analyse vaut pour la cohorte des gantiers isérois puisque six des huit fratries dont le père est gantier s'orientent majoritairement ou exclusivement dans la ganterie (il y a également un cas de parité et un cas « inconnu »).

Ce qui est moins attendu en revanche, c'est le fort investissement dans la ganterie de la part de familles qui se tenaient *a priori* éloignées de l'industrie gantière. Le terme *a priori* est employé à dessein pour tenir compte des limites de notre prosopographie. En effet, si une attention est portée aux frères et sœurs des individus « pivots » et à leurs parents, nous n'avons pas investigué au-delà de ce cercle familial somme toute réduit. Par conséquent, les éventuelles transmissions professionnelles par le biais des oncles et tantes, voire d'une parenté plus élargie encore, nous échappent, à l'exception de quelques cas individuels plus fouillés. Cette limite posée, nous constatons que des fratries non issues de lignées gantières s'orientant dans le gant sont nombreuses. En ce qui concerne les gantiers grenoblois, sur les 20 pères non gantiers, cinq ont des enfants s'orientant exclusivement ou majoritairement dans le gant, six ont la moitié de leurs enfants gantiers et six ont un unique enfant gantier[1]. Pour les gantiers isérois, sur les 40 pères non gantiers, 14 ont des enfants exclusivement ou majoritairement gantiers, 12 ont la moitié de leurs enfants gantiers et sept ont un unique enfant gantier[2].

Notre prosopographie montre qu'il existe, pour la génération des individus « pivots » nés dans les décennies 1870-1880, un phénomène générationnel d'orientation vers la ganterie, qui touche tant les Grenoblois que les Isérois.

La famille Gentillon, native de Brié-et-Angonnes, petit village situé à une quinzaine de kilomètres au sud de Grenoble, semble assez représentative de cette orientation générationnelle en direction de la ganterie. Une investigation plus poussée conduit par ailleurs à identifier une nouvelle fois le rôle potentiel d'un oncle dans la transmission professionnelle de François et de ses frères.

[1] Il convient d'ajouter trois fils uniques (soit des individus « pivots » gantiers).

[2] Trois fratries ont été classées dans la catégorie « inconnu » et il y a quatre cas de fils uniques.

François Gentillon, notre individu « pivot », se marie à Notre-Dame-de-Mésage, une commune rurale située au sud de Grenoble, le 1er août 1896[1]. L'acte nous informe qu'il est né à Brié-et-Angonnes et qu'il est fils de Joseph François, cultivateur résidant dans cette commune. Sa mère est décédée. Il épouse Marie Germaine Freynet, native de Lavaldens, une commune montagnarde de la Matheysine. Tisseuse de soie, elle est issue du même milieu social puisque son père est cultivateur. Deux des témoins sont les frères de François : Joseph, 48 ans, gantier domicilié à Brié-et-Angonnes et Camille, 30 ans, également gantier, domicilié à Vaulnaveys-le-Haut.

Nous avons donc à première vue une forme de rupture générationnelle puisque les trois frères gantiers ont un père cultivateur. Une enquête plus poussée sur le père, Joseph François, nuance cependant ce constat. En effet, son acte de mariage, établi à Brié-et-Angonnes le 27 août 1845, atteste de sa qualité de cordonnier, tout comme son propre père[2]. C'est d'ailleurs cette profession qui est déclarée sur les actes de naissance de huit de ses neuf enfants et il semble qu'il devienne cultivateur sur le tard[3]. À l'évidence, cette famille appartient donc plutôt à l'artisanat rural.

Sur les neuf enfants de Joseph François, trois meurent en bas âge ou avant d'atteindre la majorité. Un autre meurt à 22 ans. Parmi les enfants restants, on compte quatre garçons et une fille. Un seul des garçons, Pierre Ambroise, né en 1852, s'établit comme cultivateur à Brié, tandis que les trois autres se font gantiers. Enfin, la sœur, Adèle Magdeleine, née en 1862, est recensée en 1906 à Saint-Martin-d'Hères (en banlieue de Grenoble) comme cuisinière chez Eugène Besson, rentier[4]. Parmi les trois frères gantiers, il faut souligner que seul François, notre individu « pivot », s'établit à Grenoble. Les deux autres demeurent à la campagne.

L'orientation professionnelle des trois gantiers de la fratrie interroge : par quel biais le sont-ils devenus ? Certes, le travail du cuir n'est pas tout à fait absent de l'univers familial puisque le père est cordonnier. Mais, une fois encore, la présence d'un oncle gantier amène à poser l'hypothèse de l'influence familiale. Jean Gentillon, frère cadet de Joseph François, est en effet en 1876 témoin du mariage de Jean Eugène, l'aîné de la fratrie[5]. Il se déclare gantier et

[1] ADI 9 NUM / 5 E 280 / 10, Commune de Notre-Dame-de-Mésage, acte de mariage de François Gentillon et de Marie Germaine Freynet, 1er août 1896.
[2] ADI 9 NUM / 5 E 59 / 6, Commune de Brié-et-Angonnes, acte de mariage de Joseph François Gentillon et de Magdeleine Arnaud, 27 août 1845.
[3] Les recensements de 1896 et de 1901 à Brié-et-Angonnes nous informent qu'il est effectivement « cultivateur » : ADI 10 NUM / 123 M 86 (1896 et 1901).
[4] ADI 10 NUM / 123 M 442 (1906), Commune de Saint-Martin-d'Hères, listes nominatives de recensement de la population, année 1906, Croix Rouge.
[5] ADI 9 NUM / 5 E 189 / 7, Commune d'Herbeys, acte de mariage de Jean Eugène Gentillon et de Joséphine Eugénie Chapuis, 14 octobre 1876.

réside à Grenoble. Les recherches menées permettent de retrouver sa trace et sa trajectoire est également marquée par la pluriactivité. Lorsqu'il se marie le 10 août 1853, il est aubergiste[1]. En 1859, il exerce comme sergent de ville à Grenoble[2]. En 1872 il est devenu dresseur de gants. Enfin, les recensements de 1881 et 1896 ainsi que son acte de décès en 1901 le mentionnent comme concierge, un probable emploi de vieillesse[3]. Son propre fils, Émile Henri, sera gantier[4].

Finalement, l'orientation professionnelle de la fratrie Gentillon en direction de la ganterie peut s'expliquer par au moins trois facteurs : la pluriactivité très présente dans la génération précédente et le faible ancrage agricole attestent d'une famille « en mouvement » susceptible de saisir des opportunités ; l'oncle gantier à Grenoble est le seul lien que nous identifions avec l'industrie gantière et, par conséquent, l'on peut penser que l'orientation professionnelle des frères n'est pas fortuite ; enfin, il existe également un effet de contexte lié à la prospérité de l'industrie gantière.

Au-delà du cas Gentillon, il est effectivement probable que le dynamisme de la ganterie joue un rôle déterminant dans ces orientations professionnelles. Pourtant, la littérature contemporaine et certaines sources renvoient l'image d'une industrie entrée durablement en crise à partir des années 1870. En réalité, il semble que le point de bascule n'intervienne pas avant la toute fin du siècle, dans le contexte protectionniste instauré pour tenter de pallier les effets de la Grande Dépression. 1896 marquerait ainsi « l'apogée de l'exportation et de la fabrication dans l'industrie de la peau[5] ». En 1898, la chambre syndicale des fabricants de gants et la chambre de commerce de Grenoble interpellent le ministre du Commerce et de l'Industrie sur la situation dégradée de la ganterie. Face à l'absence de mesures concrètes, la chambre syndicale des ouvriers gantiers de l'Isère met sur pied en 1904 un projet de pétition. Il s'agit d'établir, dans l'ensemble des centres français, « un rapport sur la situation générale de la ganterie et la condition économique des ouvriers, le nombre de travailleurs ainsi que celui des

[1] ADI 9 NUM / 5 E 39 / 10, Commune de Bernin, acte de mariage de Jean Gentillon et de Julienne Vial, 10 août 1853.
[2] AMMG 1 E 67 / 6, Commune de Grenoble, acte de naissance d'Émile Henri Gentillon, 4 juin 1859.
[3] ADI 10 NUM / 123 M 212 / 3, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population de 1881, canton sud, 31 rue Lesdiguières ; ADI 10 NUM / 123 M 212 / 11, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population de 1896, canton nord, 31 rue Lesdiguières ; AMMG 3 E 109/1, Commune de Grenoble, acte de décès de Jean Gentillon, 21 janvier 1901.
[4] ADI 9 NUM / 5 E 170 / 9, Commune de Fontaine, acte de mariage d'Émile Henri Gentillon et d'Eugénie Morel, 12 juin 1886.
[5] AMMG 2 F 25, Chambre syndicale des ouvriers gantiers de l'Isère, « Appel aux travailleurs de la peau pour ganterie des centres français », 1904 [non daté précisément].

chômeurs[1] », puis de les transmettre aux sénateurs et députés afin d'obtenir une commission d'enquête parlementaire « pour qu'elle se prononce sur la situation et sur le sort de l'industrie de la ganterie française en désignant les moyens les plus efficaces à employer pour la sauvegarder […][2] ». Selon Audrey Colonel-Coquet, l'image d'une ganterie en crise profonde doit être nuancée. L'économiste Marcel Porte considère ainsi les difficultés rencontrées par les gantiers à la fin du XIXe siècle comme « purement imaginaires ». À le suivre, la dernière période décennale de 1895-1905 aurait été l'une des plus favorables, si ce n'est la plus favorable, pour la production et l'activité gantière. Ainsi, ces difficultés seraient avant tout subies par les petits fabricants qui rencontrent des problèmes de stock lorsque la conjoncture est défavorable[3].

Quelle que soit l'ampleur de l'écart entre la réalité et le ressenti, l' « Appel aux travailleurs » émis en 1904 par la chambre syndicale des ouvriers gantiers de l'Isère mentionne l'attrait de la ganterie aux yeux des familles ouvrières :

> Les diverses périodes de prospérité, au moment même où il fallait des bras, ont fait de nos corporations le point de mire de bien des parents qui, désireux de donner à leurs enfants un métier pouvant subvenir à leur existence, les ont jetés les yeux fermés dans les travaux de la ganterie ; aussi, nous avons assisté à un tel envahissement que nous comptons aujourd'hui une véritable masse de travailleurs[4]

À la lumière de ce témoignage, qui fait état d'un « envahissement » et d'une « masse de travailleurs », nous comprenons mieux pourquoi des fratries entières, ancrées ou non dans la communauté gantière, rejoignent cette industrie.

Enfin, on peut s'interroger sur l'influence qu'ont certains facteurs démographiques sur la diversité ou l'homogénéité professionnelle des fratries. Il nous semble que sur ce point, nos données ne sont pas toujours suffisamment robustes, en raison notamment des trop faibles effectifs concernés. Ainsi, les conditions requises pour la mise en œuvre d'un test de Chi-2 - soit au moins cinq observations par modalité et plus de 30 au total- ne sont pas réunies pour la

[1] *Ibid*.
[2] AMMG 2 F 28, Chambre syndicale des ouvriers gantiers, note sur les « Grandes lignes du projet », 20 septembre 1904.
[3] A. Colonel-Coquet, *Histoire de la ganterie grenobloise, des entreprises et des acteurs : une mutation de la fabrique à l'industrie puis à l'artisanat de 1789 à nos jours*, *op. cit.*, p. 311.
[4] AMMG 2 F 25, Chambre syndicale des ouvriers gantiers de l'Isère, « Appel aux travailleurs de la peau pour ganterie des centres français », 1904 [non daté précisément].

question du sexe. Par conséquent, il ne semble pas pertinent, statistiquement parlant, d'évaluer le lien potentiel entre orientation professionnelle des fratries et répartition sexuée.

Mais, en ce qui concerne la taille des fratries, il est théoriquement possible, en regroupant certaines modalités, de réaliser un test statistique.

Orientation professionnelle/taille des fratries	**Quatre ou moins**	**Plus de quatre**	**Total**
Gantiers minoritaires ou parité	13	9	22
Gantiers majoritairement ou exclusivement	9	9	18
Total	22	18	40[1]

Tableau 39 : Orientation professionnelle et taille des fratries (gantiers originaires de Grenoble)

Orientation professionnelle/taille des fratries	**Quatre ou moins**	**Plus de quatre**	**Total**
Gantiers minoritaires ou parité	10	10	20
Gantiers majoritairement ou exclusivement	11	9	20
Total	21	19	40

Tableau 40 : Orientation professionnelle et taille des fratries (gantiers originaires d'Isère)

[1] Le total n'équivaut pas à 50 car nous avons exclu les fils uniques.

Toutefois, l'examen attentif des données montre qu'il n'y a pas de différence significative entre les fratries les plus réduites et les plus nombreuses du point de vue de l'orientation professionnelle.

2.3. Le modèle de la diversification professionnelle

Si une partie substantielle des fratries s'orientent majoritairement ou exclusivement vers la ganterie, une autre configuration se dégage : celle de la diversification professionnelle.

Dans la cohorte des gantiers grenoblois, les fratries où les gantiers sont minoritaires représentent 18% des cas, tandis que celles où la parité règne en concernent 26%. Cette diversification professionnelle ne semble pas liée à la profession des parents puisque de tels cas surviennent même dans les familles gantières. Ainsi, parmi les 27 pères gantiers, il y a trois cas où la ganterie est en minorité et sept cas où elle est exercée à parité avec une autre profession. Parmi les 20 pères occupant une profession en dehors de la ganterie, il y a six cas de parité et six cas où la ganterie est minoritaire. La profession des mères ne modifie pas ces grandes proportions. En tenant compte cette fois non pas de la profession des pères au mariage mais de leur trajectoire professionnelle à partir des successions d'état apparues au fur et à mesure des dépouillements, l'on se rend compte que c'est parmi les pluriactifs que la proportion de fratries majoritairement ou exclusivement gantières est la plus faible (38%, contre 38% de cas de parité et 15% de cas où les gantiers sont minoritaires). Ainsi, l'instabilité professionnelle des pères semble, à l'échelle de notre cohorte, favoriser la diversité professionnelle des fratries.

	Gantiers originaires de Grenoble		Gantiers originaires d'Isère	
Catégorie professionnelle	**Part des femmes**	**Part des hommes**	**Part des femmes**	**Part des hommes**
Ganterie	41,54%	46,34%	46,94%	28,33%
Artisanat textile	3,08%		10,20%	1,67%
Professions du bâtiment		2,44%		1,67%
Professions du commerce		2,44%		3,33%
Cultivateurs	3,08%		2,04%	6,67%
Domesticité		2,44%		3,33%
Entretien de l'habillement	7,69%		2,04%	
Industries diverses	1, 54%	2,44%		6,67%
Métallurgie		7,32%	6,12%	1,67%
Petits fonctionnaires et employés				3,33%
Moyens fonctionnaires et employés	4,62%	7,32%		1,67%
Pluriactifs	27,69%	29,27%	18,37%	33,33%
Militaires				1,67%
Transport				1,67%
Inconnue	10,77%		14,29%	3,33%
Total	100% (N = 65)	100% (N = 41)[1]	100% (N = 49)	100% (N = 60)

Tableau 41 : Professions exercées par les frères et sœurs des gantiers grenoblois et originaires d'Isère

[1] Ce tableau montre qu'il y a plus de frères que de sœurs, alors que nous mentionnions plus haut que les fratries majoritairement masculines étaient en nombre plus important. Cela tient au fait que, logiquement, ce tableau concerne uniquement la profession des frères et des sœurs des individus « pivot » et non pas celle des individus « pivot » eux-mêmes.

Ce tableau retranscrit les professions exercées par les frères et sœurs des gantiers grenoblois et isérois. Chez les premiers, lorsqu'il y a diversité et exercice d'une activité autre que la ganterie, celle-ci ne s'oriente pas vers un pôle particulier puisque de nombreuses professions sont investies. Les femmes exercent comme tailleuses, blanchisseuses ou encore lingères ; on compte par ailleurs trois institutrices. Les trajectoires pluriactives sont nombreuses et font régulièrement alterner la couture avec une autre profession. Eugénie Coste est par exemple recensée comme gantière en 1896 puis comme ouvrière en agrafes sur son acte de mariage en 1898, sur l'acte de naissance de son enfant en 1902 puis à nouveau sur le recensement de 1906[1]. Pour de nombreuses femmes, la couture est ainsi une activité intermittente exercée alternativement avec d'autres professions en fonction des étapes du cycle de vie.

Chez les hommes, le métier de gantier n'est quasiment jamais exercé en alternance avec une autre profession et les trajectoires pluriactives, qui rassemblent le plus grand nombre d'individus après la ganterie, se déroulent très majoritairement hors du gant. Si, à l'échelle du groupe, aucune logique statistique ne se dégage, l'on remarque que les trajectoires pluriactives concernent parfois des individus migrants. Tel est le cas de Napoléon Désiré Colonel, né à Grenoble en 1869[2] : d'abord recensé comme tapissier en 1886 et sur sa fiche matricule militaire[3], Napoléon se déclare chapelier lors de son mariage à Paris le 22 juin 1908[4]. Son acte de décès, survenu quelques semaines plus tard, confirme cette profession[5].

Enfin, il faut souligner que la métallurgie est très peu présente puisque seulement trois frères sur 41 (soit 7,32%) y présentent une trajectoire stable. L'hypothèse d'une reconversion des familles gantières en direction de la métallurgie, dans un contexte de mutation industrielle du territoire, semble devoir être écartée.

[1] ADI 10 NUM / 123 M 212 / 12, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Sud, 1896 ; AMMG 2 E 106 / 6, Commune de Grenoble, acte de mariage de Léon Delegue et de Eugénie Coste, 23 juin 1898 ; AMMG 1 E 120 / 5, Commune de Grenoble, acte de naissance de Jeanne Delegue, 21 mai 1902 ; ADI 10 NUM / 123 M 212 / 18, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Sud, 1906.

[2] AMMG 1 E 77 / 6, Commune de Grenoble, acte de naissance de Napoléon Désiré Colonel, 13 juin 1869.

[3] ADI 10 NUM / 123 M 212 / 6, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population de 1886, canton sud, 10 rue Joseph Chanrion ; ADI 11 NUM / 1 R 1206_04, Registres matricules militaires, classe 1889, bureau de recrutement de Grenoble, Napoléon Désiré Colonel.

[4] Archives de Paris 20 M 254, Commune de Paris, 20e arrondissement, acte de mariage de Napoléon Désiré Colonel et de Marie Anne Meunier, 22 juin 1908.

[5] Archives de Paris 20 D 219, Commune de Paris, 20e arrondissement, acte de décès de Napoléon Désiré Colonel, 3 juillet 1908.

Les professions exercées par les gantiers isérois ne sont pas fondamentalement différentes, à l'exception des cultivateurs qui sont, en toute logique compte-tenu de l'origine rurale, plus nombreux.

Au terme de cette analyse, il apparaît que l'érosion de la fabrique n'a pas entraîné la disparition de la communauté gantière. À partir de nos cohortes, nous montrons au contraire qu'elle s'est élargie en intégrant de nouveaux membres, témoignant par-là de sa plasticité. Si les principaux constituants de l'attachement communautaire (réseaux relationnels orientés vers la ganterie, investissement dans la mutualité, endogamie professionnelle, ancrage dans le quartier Saint-Laurent, etc.) sont plus discrets qu'au siècle précédent, elle constitue toujours une voie d'accès privilégiée au métier de gantier.

3. La constellation des métallurgistes

Au tournant du XXe siècle, le groupe professionnel des métallurgistes, bien moins cohésif que celui des gantiers, est en formation. Les principaux ingrédients fondant l'appartenance communautaire des gantiers ne les concernent pas ou peu. Hérédités professionnelles et endogamie y tiennent logiquement une place moins importante.

Comme nous le montrerons dans un premier temps à partir de l'analyse de l'origine sociale des parents, il s'agit d'un monde atomisé et la formation du groupe repose sur l'agrégation d'éléments très divers. À l'image de ce que nous avons proposé pour les gantiers, nous porterons ensuite le regard sur les fratries afin d'essayer d'en saisir les dynamiques.

3.1. Des origines sociales très diverses

Conséquence directe de la « jeunesse » de l'industrie qui les emploie, les métallurgistes grenoblois constituent un groupe socio-professionnel aux contours moins définis que celui des gantiers.

Catégorie professionnelle	Part dans l'effectif total (pères)	Part dans l'effectif total (mères)
Artisanat textile	-	4%
Bâtiment	12%	-
Boutique	-	-
Commerce	-	-
Cultivateurs	-	8%
Domesticité	-	12%
Entretien de l'habillement	-	16%
Ganterie	10%	38%
Industries diverses	8%	-
Manutention	4%	2%
Ménagères	-	2%
Métallurgie	14%	-
Pluriactivité	46%	-
Petits fonctionnaires et employés	-	-
Propriétaires et rentiers	-	-
Transport	2%	-
Inconnue/sans profession	4%	18%
Total	N = 50	N = 50

Tableau 42 : Professions exercées par les pères et mères des métallurgistes d'origine grenobloise au moment du mariage

Alors que l'hérédité professionnelle était importante chez les gantiers grenoblois, elle joue pour les métallurgistes de la même origine un rôle mineur, bien que non négligeable. Ainsi, au moment de leur mariage, sept pères sur 50 (14%) exercent un métier en rapport avec la métallurgie (mécaniciens et serruriers par exemple). Pour le reste, nous n'identifions pas de voie socio-professionnelle privilégiée d'accès à la métallurgie puisque quasiment toutes les catégories établies dans le cadre de notre classification sont représentées : artisanat textile, bâtiment, boutique, manutention, domesticité, etc. Si l'on considère non plus la profession exercée au moment du mariage mais la trajectoire professionnelle, la pluriactivité occupe une place importante (46%), qui suggère une mobilité professionnelle forte et, conséquemment, un

faible capital technique à transmettre. Ainsi, seulement sept pères présentent une trajectoire stable dans la métallurgie. Les pères gantiers constituent l'autre groupe stable. Ceux-ci sont au nombre de cinq (10%). Ce faible effectif indique qu'à l'échelle de notre échantillon, il ne semble pas exister de reconversion professionnelle familiale notable de la ganterie vers la métallurgie. Autrement formulé, le sentiment de déclin de la ganterie ne semble pas suffisamment vif pour inciter les familles gantières à privilégier pour leur progéniture une orientation vers la métallurgie, pourtant en plein essor. Nous tenons là un élément important concernant les stratégies familiales de reproduction professionnelle, que les faibles effectifs de nos cohortes invitent toutefois à considérer prudemment.

Le schème de l'absence de reconversion de la ganterie vers la métallurgie ne doit pas être altéré par le fait que 38% des mères soient gantières au moment de leur mariage. En effet, d'une part, l'éventail des professions féminines est plus réduit et, d'autre part, à l'intérieur de ce spectre, la couture des gants domine. Par conséquent, ce poids important des gantières n'a rien de surprenant. Les professions exercées par les autres mères sont diverses et l'on dénombre deux tailleuses, quatre cultivatrices, six domestiques, huit préposées à l' « entretien de l'habillement » (lingères, blanchisseuses, etc.) et une journalière. Les femmes aux professions inconnues représentent 18% des effectifs.

En ce qui concerne les origines géographiques des parents, des similitudes sont observées avec les gantiers puisque la part des parents nés à Grenoble est faible (20% des pères et 20% des mères). Les trajectoires migrantes constituent donc la norme. Pour les femmes, ces migrations sont effectuées dans un petit rayon car le poids des communes rurales proches de Grenoble est important (26%). Si la plupart des pères sont également nés en Isère, 26% proviennent d'un autre département ou de l'étranger. C'est le cas de la famille Paravy dont le père de notre individu pivot est né à Jacob-Bellecombette, en Savoie, le 14 décembre 1838[1]. La reconstruction de son parcours ne laisse entrevoir aucun indice quant aux raisons l'ayant conduit à épouser Marie Philomène Reppellin. Mais selon l'acte de mariage, cette dernière n'est pas plus grenobloise que son époux. Née à Villard-de-Lans, elle vient en effet du Vercors voisin[2]. Aussi, le couple formé par Jean Paravy et Marie Reppellin est géographiquement mixte. Cette configuration est, à quelques exceptions près, la norme : il n'existe que cinq unions de deux Grenoblois.

[1] AD Savoie 3 E 923, Commune de Jacob-Bellecombette, acte de baptême de Jean Paravy, 14 décembre 1838.
[2] AMMG 2 E 80 / 2, Commune de Grenoble, acte de mariage de Jean Paravy et de Marie Philomène Reppellin, 24 février 1872.

La composition des réseaux personnels achève de prouver la forte hétérogénéité constatée. En effet, les métallurgistes sont toujours minoritaires parmi les témoins et dans 66% des cas, ils sont complètements absents.

Il en va différemment pour les métallurgistes isérois, dont les origines sociales sont plus homogènes et très liées au monde paysan.

Catégorie professionnelle	**Part dans l'effectif total (pères)**	**Part dans l'effectif total (mères)**
Alimentation	-	2%
Artisanat textile	-	6%
Bâtiment	6%	-
Boutique	-	2%
Commerce	2%	-
Cultivateurs	44%	36%
Domesticité	-	6%
Entretien de l'habillement	-	4%
Ganterie	-	22%
Industries diverses	6%	-
Manutention	-	-
Ménagères	-	4%
Métallurgie	2%	-
Pluriactivité	32%	-
Petits fonctionnaires et employés	2%	-
Propriétaires et rentiers	-	2%
Transport	4%	-
Inconnue/sans profession	2%	16%
Total	N = 50	N = 50

Tableau 43 : Professions exercées par les pères et mères des métallurgistes d'origine iséroise au moment du mariage

Ainsi, selon les actes de mariage des parents, 44% d'entre eux ont un père cultivateur et 36% une mère cultivatrice. Cette forte place des cultivateurs se retrouve également pour les grands-pères paternel et maternel : 40% des premiers et 46% des seconds exercent cette profession. Cette polarisation en direction du milieu paysan renvoie l'image d'un monde dichotomique avec, à côté des cultivateurs, de nombreux individus exerçant des métiers très divers. Des métallurgistes isérois ont ainsi des pères tailleurs, maçons, boutiquiers, voituriers ou domestiques. Quant aux mères, 22% sont couturières de gants. Comme pour les hommes, d'autres sont tailleuses, propriétaires, boutiquières ou domestiques. De façon générale, et à la différence des Grenoblois, l'hérédité professionnelle est quasiment inexistante.

Établies à l'aune des actes de mariage, ces données ont l'inconvénient de présenter un caractère synchronique. Aussi, l'analyse des trajectoires professionnelles des pères des métallurgistes isérois nuance le portrait d'un monde paysan stable en faisant apparaître le poids important de la pluriactivité : près d'un père sur deux exerce au cours de sa vie plusieurs professions. Leur nature dépend d'éléments divers, mais la présence d'une industrie locale constitue un facteur décisif. Ainsi, dans le bassin minier de la Mure, sur le plateau matheysin, la Compagnie des Mines recourt abondamment à la main-d'œuvre rurale locale : « [les mineurs] Ce sont souvent des paysans que la terre, en ce pays de montagne, nourrit mal. Certains font plus de 36 km chaque jour, dans des cars affrétés spécialement par la Compagnie, ou par leurs propres moyens, pour aller chercher à la mine un appoint à leurs maigres ressources. Ils continuent, au surplus, à cultiver leurs champs ou à élever du bétail[1] ». Le père d'Édouard Froment est l'un de ces mineurs pluriactifs. Il se déclare cultivateur lors de son mariage célébré à Pierre-Châtel le 26 septembre 1874[2]. Sur l'acte de naissance d'Édouard établi le 14 novembre 1875, il est cette fois-ci mineur d'anthracite[3]. Les recensements de population alternent les deux désignations professionnelles. Ainsi, en 1886, il est mineur. En 1891, il est cultivateur. En 1896 il est piqueur et en 1901 piqueur d'anthracite employé à la Compagnie des Mines de la Mure[4]. Cette pluriactivité rurale très répandue, explique, on le sait, « l'impossibilité à créer une véritable « classe ouvrière » dans la grande industrie[5] ». Les métallurgistes étudiés constituent

[1] Clovis-Henri Angelier, « Le Bassin houiller de La Mure », *Revue de Géographie Alpine*, Année 1940, p. 300.

[2] ADI 9 NUM / 5 E 305 / 9, Commune de Pierre-Châtel, acte de mariage de Jacques Philippe Froment et de Gabrielle Denise Aribert Desjardins, 26 septembre 1874.

[3] ADI 9 NUM / 5 E 305 / 9, Commune de Pierre-Châtel, acte de naissance d'Édouard Froment, 14 novembre 1875.

[4] ADI 10 NUM / 123 M 330, Commune de Pierre-Châtel, listes nominatives du recensement de la population, années 1886, 1891, 1896 et 1901.

[5] G. Noiriel, *Les ouvriers dans la société française, XIXe - XXe siècle*, *op. cit.*, p. 67.

ainsi la première génération de leurs familles à présenter une trajectoire stable dans la grande industrie.

Cette mobilité professionnelle s'accompagne d'une mobilité géographique. Comme pour les métallurgistes grenoblois, il existe un brassage. Aussi, une majorité de couples (66%) associent-ils un père et une mère natifs de deux zones géographiques distinctes, soulignant par-là les multiples mobilités animant les campagnes françaises au XIXe siècle[1].

À côté des couples mixtes, une minorité (34%) de parents sont natifs de la même région. C'est le cas des Froment, qui forment un couple matheysin : le père d'Édouard est né à Saint-Honoré et sa mère à Pierre-Châtel, deux villages distants de quelques kilomètres seulement. Bénéficiant d'un ancrage local fort, ces couples présentent une endogamie plus marquée et des réseaux relationnels orientés vers la communauté locale. Lorsqu'ils se marient à Pierre-Châtel en 1876, les parents d'Édouard Froment sont entourés d'André Baret, cultivateur (46 ans), d'Ephraïm Baret, chef mineur (33 ans), de Pierre Gine, cultivateur (âge illisible) et de Victor Griollet, mineur d'anthracite (21 ans). Tandis que le premier et les deux derniers sont domiciliés dans la commune, le second l'est à Notre-Dame-de-Vaulx, qui est limitrophe. Il existe ainsi dans ce réseau relationnel une intrication de liens professionnels et de solidarités locales qui rappellent ceux que l'on retrouvait dans la communauté gantière grenobloise au mitan du siècle.

3.2. Les fratries grenobloises et la métallurgie : entre effet de lieu et facteurs démographiques

Comme pour les gantiers, les principales caractéristiques démographiques des fratries des métallurgistes sont reproduites dans les deux tableaux ci-dessous :

[1] P.-A. Rosental, *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du 19e siècle*, *op. cit.* Voir également Jacques Dûpaquier, Daniel Courgeau et Jean-Pierre Poussou, « Les migrations intérieures » dans Jacques Dupâquier (ed.), *Histoire de la population française. Tome 3 : de 1789 à 1914*, Paris, PUF, 1988, p. 177-197.

	Taille des fratries		
Cohorte	**Quatre membres ou moins**	**Plus de quatre membres**	**Moyenne**
Métallurgistes originaires de Grenoble	72% (N = 36)	28% (N = 14)	3,58
Métallurgistes originaires d'Isère	34% (N = 17)	66% (N = 33)	5,06

Tableau 44 : Effectifs des fratries grenobloises et iséroises

	Sexe majoritaire			
Cohorte	**Filles majoritaires**	**Garçons majoritaires**	**Parité**	**Sans objet**
Métallurgistes originaires de Grenoble	14% (N = 7)	58% (N = 29)	12% (N = 6)	16% (N = 8)
Métallurgistes originaires d'Isère	24% (N = 12)	60% (N = 30)	14% (N = 7)	2% (N = 1)

Tableau 45 : Répartition des sexes au niveau des fratries grenobloises et originaires d'Isère

Le tableau 44 figure les effectifs des fratries. La taille moyenne est notoirement plus élevée chez les Isérois (5,06 membres) que chez les Grenoblois (3,58 membres), ce qui traduit une fécondité plus importante à la campagne qu'en ville. Chez les Grenoblois, c'est la fratrie de quatre membres ou moins qui domine largement (72%), tandis que les fratries de plus de quatre membres sont minoritaires. Chez les Isérois, c'est l'inverse, dans des proportions comparables : 66% des fratries comportent plus de quatre membres tandis que 34% en comptent quatre ou moins.

La composition sexuée des fratries est exposée dans le tableau 45. Dans les deux cohortes, les fratries où les garçons sont majoritaires dominent, dans des proportions quasiment identiques. La part importante de fils uniques contribue à la moindre taille des fratries grenobloises. En effet, chez les métallurgistes grenoblois, on en dénombre huit, contre un seul pour les Isérois. Les cas de parité étant identiques, le report se fait au profit des fratries iséroises où les filles sont majoritaires (24%, contre 14% pour les fratries grenobloises).

Le tableau suivant reproduit les orientations professionnelles majoritaires des divers membres de la fratrie :

Modalités	**Part des fratries métallurgistes originaires de Grenoble**	**Part des fratries métallurgistes originaires d'Isère**
Fratrie exclusivement ou majoritairement métallurgiste	18%	8%
Parité	30%	22%
Métallurgie minoritaire	36%	54%
Inconnu	-	14%
Sans objet	16%	2%

Tableau 46 : Part des fratries métallurgistes pour les cohortes de métallurgistes grenoblois et originaires d'Isère

Comme on peut le voir, l'orientation vers la métallurgie est plus importante chez les Grenoblois que chez les Isérois (tableau 46). Ainsi, 18% des fratries grenobloises sont majoritairement ou exclusivement métallurgistes, contre seulement 8% pour les Iséroises. Les cas de parité sont également plus nombreux chez les premiers (30% contre 22%). Enfin, c'est dans les fratries iséroises que les métallurgistes sont le plus fréquemment en minorité (54% contre 36%).

Ainsi, contrairement aux gantiers, il semble exister dans la métallurgie un effet de lieu et l'on peut supposer que la connaissance du territoire -notamment des marchés du travail- et de ses potentialités agit en faveur d'une orientation collective des fratries vers la métallurgie. Cette orientation collective n'est cependant pas un phénomène majoritaire, comme dans la

ganterie. Les familles sont ainsi plus enclines à opter pour la diversification professionnelle. Si l'on additionne les cas de parité et ceux où la métallurgie est minoritaire, l'on atteint 66%. Ainsi, au sein de notre échantillon, deux familles sur trois privilégient la diversité professionnelle. Un bon indice de cette prudence en matière d'orientation professionnelle nous est fourni par les pères présentant une trajectoire stable dans l'industrie métallurgique : sur les sept individus concernés, un seul a des enfants s'orientant majoritairement dans cette industrie. De fait, les transmissions professionnelles pères fils représentent un enjeu moins décisif que dans la ganterie. Cela pourrait tenir à plusieurs facteurs. En premier lieu, la métallurgie étant une activité plus récente, les savoir-faire sont moins ancrés dans les familles. Il s'agit en outre d'une activité plus capitalistique nécessitant des locaux vastes et un outillage important. L'organisation du travail est donc moins souple, ce qui ne favorise pas la transmission du geste, à la différence des métiers artisanaux.

Des facteurs autres que le lieu entrent-ils en compte dans l'homogénéité ou la diversité professionnelle ? Une nouvelle fois, l'étroitesse numérique de notre échantillon invite à la prudence quant à la généralisation.

L'on observe d'abord empiriquement un lien entre la taille des fratries et le fait qu'elles s'engagent majoritairement ou minoritairement dans la métallurgie. Ainsi, la moitié des plus grandes fratries, celles composées de plus de quatre individus, comportent des métallurgistes en minorité. Les autres s'orientent majoritairement ou exclusivement dans la métallurgie, et une faible minorité opte pour la parité (7,14%). Chez les plus petites fratries, les comportements sont plus erratiques puisque seulement 8,33% sont majoritairement métallurgistes. 38,89% optent pour la parité et les fratries où les métallurgistes sont minoritaires représentent 30,56% des cas. Ainsi, les petites fratries semblent privilégier davantage la diversification professionnelle.

Encore convient-il de considérer la dimension sexuée car les fratries où les filles sont majoritaires sont en toute logique plus faiblement métallurgistes. L'explication réside évidemment dans le caractère sexué des métiers, très majoritairement masculins, à l'exception des boutonnières. Logiquement, les fratries où les garçons dominent sont plus volontiers métallurgistes, même si les cas de parité sont fréquents (34,48%) et que la minorité domine.

La fratrie Tissot constitue un bon exemple de diversité professionnelle. Le père d'Eugène, notre individu « pivot » est manœuvre durant toute son existence, comme nous en

informent ses actes de mariage et de décès ainsi que les actes de naissance de ses enfants[1]. Au nombre de cinq, ces derniers empruntent tous des voies différentes. Eugène, l'aîné, né en 1873, est tourneur sur métaux. Marie Marcelline, née en 1875, est recensée comme lingère en 1906, alors qu'elle vit seule avec sa mère[2]. Adrien Joseph (né en 1878) est peintre en voitures[3]. Victor André, de deux ans son cadet, est lithographe[4]. Enfin, Albertine Augustine, la cadette (née en 1883) se déclare employée en ganterie lorsqu'elle se marie à Grenoble le 14 octobre 1905[5]. Les trajectoires empruntées par les membres de la fratrie sont donc très diversifiées et la métallurgie y est minoritaire. Cette diversité montre que la formation du groupe des métallurgistes n'obéit à aucune détermination. Les besoins en main-d'œuvre, bien qu'importants, ne constituent pas un facteur d'attraction suffisamment puissant pour entraîner des familles entières dans la métallurgie et, comme les Tissot, nombreuses sont celles à se diversifier.

Malheureusement, les sources ne permettent pas de saisir les mécanismes qui entrent en jeu dans l'orientation vers tel ou tel métier des Tissot. Mais le saut générationnel en matière de qualification doit être noté. Ainsi, alors que le père ne possédait aucun métier, les trois fils accèdent à des métiers qualifiés. Et si l'une des filles est lingère, l'autre est employée en ganterie.

Le cas Tissot pose la question des secteurs vers lesquels s'orientent les frères et sœurs des individus « pivots », en dehors de la métallurgie.

[1] AMMG 2 E 79/7, commune de Grenoble, acte de mariage d'Eugène Tissot et de Augustine Eugénie Michallet,12 juillet 1871 ; AMMG 3 E 94 / 4, commune de Grenoble, acte de décès d'Eugène Tissot, 12 avril 1886.

[2] ADI 10 NUM / 123 M 212 / 17, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population de 1906, canton nord, 28 rue Saint-Jacques.

[3] ADI 11 NUM / 1 R 1327_03, Registres matricules militaires, classe 1898, bureau de recrutement de Grenoble, Adrien Joseph Tissot ; AMMG 2 E 108 / 5, Commune de Grenoble, acte de mariage d'Adrien Joseph Tissot et d'Amélie Croibier Muscat, 15 septembre 1900 ; ADI 10 NUM / 123 M 212 / 16, commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population de 1906, canton est, 32 rue du Faubourg Très-Cloître. Il est également peintre en voiture dans les recensements de 1911, 1921, 1926, 1931, 1936 ainsi que sur les listes électorales des mêmes années.

[4] ADI 11 NUM / 1 R 1352_02, Registres matricules militaires, classe 1900, bureau de recrutement de Grenoble, Victor André Tissot ; AMMG 2 E 116 / 8, commune de Grenoble, acte de mariage de Victor André Tissot et de Berthe Émilie Mathilde Cagnino, 9 août 1907.

[5] AMMG 2 E 114 / 10, commune de Grenoble, acte de mariage de Louis Barbe et de Albertine Augustine Tissot, 14 octobre 1905.

Catégorie professionnelle	Part des femmes	Part des hommes
Artisanat textile	13,33%	1,79%
Bâtiment		7,14%
Boutique	2,22%	8,93%
Domesticité		1,79%
Employés à statut		3,57%
Entretien de l'habillement	8,89%	
Ganterie	33,33%	10,71%
Industries diverses		12,50%
Métallurgie	4,44%	28,57%
Fonctionnaires et employés de rang intermédiaire	6,67%	1,79%
Transport		1,79%
Pluriactivité	28,89%	21,43%
Inconnu	2,22%	
Total	100% (n = 45)	100% (n = 56)

Tableau 47 : Professions exercées par les frères et sœurs des métallurgistes grenoblois

Pour les deux sexes, la pluriactivité occupe une nouvelle fois une place majeure. La ganterie attire également, mais trois fois plus chez les femmes que chez les hommes. Les femmes sont également concernées par la confection des vêtements et l'entretien de l'habillement et quelques-unes sont employées. Il convient également de noter la présence de quelques ouvrières en boutons. Du côté des hommes, après la métallurgie et la pluriactivité, qui forment les deux pôles principaux, viennent les « industries diverses » (sculpteur, ébéniste ou lithographe par exemple), la ganterie, la boutique et le bâtiment.

3.3. Les métallurgistes isérois, des pionniers ?

Les fratries natives des campagnes du département de l'Isère sont moins nombreuses à s'orienter majoritairement dans la métallurgie (8%). À l'inverse, c'est chez elles que l'on retrouve le plus de cas où la métallurgie est minoritaire (54%). Pour autant, la parité (la moitié des membres de la fratrie exerçant un métier lié à la métallurgie), bien qu'inférieure à celle des Grenoblois, est répandue (22%).

Ainsi, chez les Isérois, l'orientation vers la métallurgie est plus individuelle, ce qui construit l'image des ouvriers « pionniers ». Il s'agit d'individus pour lesquels on ne repère pas, à l'échelle de la lignée, de lien avec l'industrie métallurgique ou même avec Grenoble. Les raisons de leur départ vers la ville et de leur embauche dans la métallurgie demeurent obscures. L'analyse croisée ne permet pas d'identifier d'effet significatif de la part de variables telles que le sexe majoritaire, la taille de la fratrie ou le rang de naissance. Sur les 50 métallurgistes isérois, il y a ainsi 11 aînés (22%), 14 cadets (28%) et 25 individus qui ne sont ni cadets ni aînés (50%). Par conséquent, le devenir métallurgiste s'explique par des facteurs autres. Ils peuvent être d'ordre familial et/ou économique, voire combiner ces deux éléments. Le développement de l'industrie métallurgique crée ainsi un levier de mobilité saisi par des individus soucieux de profiter de nouvelles perspectives.

Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que ces ouvertures sont parfois saisies par d'autres membres de la fratrie puisque notre cohorte compte 11 cas de parité. Les individus « pionniers » constituent ainsi un exemple pour les « suiveurs ».

Catégorie professionnelle	Part des femmes	Part des hommes
Artisanat textile	23,33%	3,85%
Bâtiment		8,97%
Boutique	3,33%	3,85%
Culture	6,67%	17,95%
Domesticité	3,33%	
Employés à statut		1,28%
Entretien de l'habillement	1,67%	
Ganterie	25%	
Industries diverses	1,67%	16,67%
Métallurgie	1,67%	16,67%
Petits et moyens fonctionnaires et employés	3,33%	1,28%
Transport		1,28%
Pluriactivité	6,67%	26,92%
Inconnu	23,33%	1,28%
Total	100% (n = 60)	100% (n = 78)

Tableau 48 : Professions exercées par les frères et sœurs des métallurgistes originaires d'Isère

Le tableau 48 permet de nous faire une idée des professions exercées par les 138 frères et sœurs des métallurgistes originaires d'Isère. Chez les femmes, une nouvelle fois, la part belle va aux métiers regroupés sous l'appellation « artisanat textile » ainsi qu'à la couture des gants. Ces deux activités concernent presque la moitié des effectifs, tandis que les autres exercent dans un large éventail de professions. Un gros quart des frères sont pluriactifs. Viennent ensuite les cultivateurs puis la métallurgie et les « industries diverses » (charrons, boisseliers, etc.). Hormis le bâtiment, les effectifs des autres catégories professionnelles sont résiduels.

L'analyse croisée et comparée des quatre cohortes met en évidence la complexité qu'il y a à expliquer les raisons profondes des devenirs professionnels, qui demeurent, dans une large mesure, inaccessibles à l'échelle d'échantillons de plusieurs dizaines d'individus. S'agissant de la ganterie, il semble néanmoins que l'appartenance communautaire joue un rôle important puisque les individus qui y sont insérés ont une propension plus nette à devenir gantiers. L'homogénéité professionnelle constatée au sein de certaines fratries est également révélatrice d'un effet générationnel, en lien avec le développement industriel.

4. Apprendre le métier

Éclairer les modalités du devenir professionnel suppose d'envisager la question de l'apprentissage : concrètement, comment acquiert-on les gestes techniques nécessaires pour devenir ouvrier gantier ou métallurgiste ? Les situations sont très contrastées selon les groupes professionnels et font apparaître deux modes différents d'acquisition des savoir-faire.

En l'absence d'évolution technique majeure, l'apprentissage des ouvriers coupeurs évolue peu[1]. Dans la continuité du XIXe siècle, il existe une double régulation, corporatiste et communautaire. La Société de bienfaisance mutuelle des gantiers de Grenoble refuse toujours le « demi-ouvrier » et promeut les ouvriers « complets ». Les gantiers et la Société défendent de surcroît l'autonomie du métier et refusent tant la régulation étatique[2] que patronale de l'apprentissage[3]. Au début des années 1920, la création d'une école de coupeurs par la Chambre syndicale des fabricants de gants se solde par un échec[4]. De fait, la transmission de ce savoir-

[1] *Cf.* chapitre 2.

[2] L'absence de régulation étatique et syndicale de l'apprentissage est dénoncée par Léon Côte : « On pourrait vraiment se laisser aller à croire que rien n'est à modifier dans la ganterie grenobloise ; les ouvriers ne semblent pas se douter de ce qu'ils pourraient obtenir à l'aide d'un groupement énergique et persistant. Outre les questions de salaire et des heures de travail qui sont faciles à résoudre, ils auraient à s'efforcer d'obtenir la suppression du travail à domicile qui, à notre sens, leur est très préjudiciable ; ils auraient encore à faire règlement de l'apprentissage, si lourd à supporter pour les candidats ouvriers, et surtout à proportionner le nombre des apprentis aux besoins mieux connus de la production » : L. Côte, *L'Industrie gantière et l'ouvrier gantier à Grenoble*, *op. cit.*, p. 232.

[3] Un projet de création d'une école de ganterie est proposé par les fabricants de gants dès 1893. Voir BMG O. 15041, *Projet de création d'une école de ganterie par la ville de Grenoble et le concours de la Chambre syndicale des fabricants de gants*, Grenoble, Imprimerie Gabriel Dupont, 1893. Néanmoins, le projet ne voit le jour qu'en 1910, année où est ouverte une section ganterie à l'école Vaucanson. Cette formation a vocation à former des employés d'élite.

[4] En 1920, dans le cadre de la loi Astier, la Chambre syndicale des fabricants de gants entreprend de créer une école de coupeurs. Cette expérience se solde par un échec et l'école ferme dès juillet 1922. Voir A. Colonel-Coquet, *Histoire de la ganterie grenobloise, des entreprises et des acteurs: une mutation de la fabrique à l'industrie puis à l'artisanat de 1789 à nos jours*, *op. cit.*, p. 543-544.

faire artisanal passe en grande partie par la communauté. C'est en s'y insérant que l'on apprend, auprès d'un autre ouvrier, le métier[1]. En définitive, il n'y a donc pas ou peu d'évolution en longue durée et les gantiers demeurent des « 'gens de métier' qui poursuivent la tradition de l'artisanat urbain […][2] ».

Dans la métallurgie, la situation est tout à fait différente. L'apprentissage ne passe ni par la communauté ni par la corporation. Conformément au schéma national, c'est avant tout la formation sur le tas qui prévaut[3] et c'est par cette voie que, à n'en pas douter, l'immense majorité des ouvriers de nos cohortes apprennent leur métier. Ainsi, la qualification s'acquiert progressivement, par l'expérience[4]. Étudiant la main-d'œuvre employée par les établissements Neyret Beylier Piccard Pictet dans les années 1920 et 1930, Anne Dalmasso avance que « le marché de la main-d'œuvre qualifiée de la mécanique […] repose principalement sur les compétences produites par le tissu industriel régional. NBPP n'a pas, à cette époque, de politique de formation ni même d'apprentissage […]. Les nouveaux embauchés ont souvent acquis leur savoir-faire par apprentissage dans d'autres entreprises : dans de petites entreprises de mécanique ou de serrurerie pour les ajusteurs, des garages pour les mécaniciens, ou dans des firmes plus importantes comme Merlin Gerin et Neyret Beylier[5] ». S'esquisse ainsi un parcours de qualification empirique fondé sur la fréquentation de différentes entreprises dans le tissu industriel grenoblois.

À cette modalité dominante d'apprentissage s'adossent néanmoins d'autres initiatives mises sur pied avant-guerre[6]. Il s'agit d'une part de l'enseignement technique[7] -avec, à

---

[1] Henri Platet, dans un texte portant sur la « crise de l'apprentissage » indique que l'apprentissage se déroule de plus en plus à la campagne et constate la baisse de sa qualité : « Les ouvriers de la campagne avaient, eux, résolu, mais dans le plus mauvais sens, une partie du problème de l'apprentissage, en faisant, dans chaque village, des apprentis auxquels ils ne pouvaient donner toute l'éducation industrielle pour en faire des ouvriers complets […] ». Henri Platet, *La crise de l'apprentissage dans la ganterie, ses causes, quelques moyens d'y remédier*, Grenoble, Imprimerie J. Baratier, 1915.

[2] G. Noiriel, *Les ouvriers dans la société française, XIXe - XXe siècle*, *op. cit.*, p. 56.

[3] Xavier Vigna, *Histoire des ouvriers en France au XXe siècle*, Paris, Perrin, 2012, p. 30.

[4] Renaud Cayla, « La qualification ouvrière dans la première moitié du XXe siècle : ouvriers professionnels et facharbeiter, dans la construction mécanique française et allemande » dans Gérard Gayot et Philippe Minard (eds.), *Les ouvriers qualifiés de l'industrie (XVIe-XXe siècle): Formation, emploi, migrations : Actes du colloque de Roubaix, 20-22 novembre 1997*, Villeneuve d'Ascq, Revue du Nord, 2001, p. 161-178.

[5] A. Dalmasso, *Formes, logiques et identités industrielles dans le monde de la « houille blanche ». Les entreprises grenobloises de matériel hydraulique (1854-1977)*, *op. cit.*, p. 118.

[6] D'autres initiatives sont bâties au cours de l'entre-deux-guerres, notamment l'École libre d'apprentissage de Grenoble (ELAG) fondée par l'abbé Cayère. Nous renvoyons aux travaux d'Anne Dalmasso : A. Dalmasso, *Formes, logiques et identités industrielles dans le monde de la « houille blanche ». Les entreprises grenobloises de matériel hydraulique (1854-1977)*, *op. cit.* ; A. Dalmasso, « Grenoble (1880-1960), un district industriel autour de la "houille blanche" ? », art cit.

[7] Sur l'histoire de l'enseignement technique, nous renvoyons aux travaux de Stéphane Lembré : Stéphane Lembré, *L'école des producteurs. Aux origines de l'enseignement technique en France (1800-1940)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.

Grenoble, l'école Vaucanson- et, d'autre part, de la formation d'entreprise avec la mise en place de cours d'apprentissage chez Joya dès 1911. Dans le cadre des débats précédant le vote de la loi Astier et dans le contexte du déficit de main-d'œuvre qualifiée au cours du conflit, ces cours sont ensuite étendus en 1917 à l'ensemble de la métallurgie grenobloise[1].

4.1. L'orientation professionnelle dans les familles ouvrières : le cas Gony

Si la formation sur le tas constitue la voie d'accès la plus évidente au métier, peu de traces subsistent des choix effectués par les familles populaires et ouvrières en matière d'orientation professionnelle[2].

À Grenoble, nous pouvons néanmoins compter sur le témoignage d'André Gony (1893-1978) qui connaît une trajectoire professionnelle ascendante dans la métallurgie grenobloise, jusqu'à devenir chef de service dans les établissements Merlin-Gerin. Au soir de son existence, dans les années 1970, il entreprend la rédaction de ses *Mémoires*, consistant en un vaste ensemble littéraire de près de 1 000 pages s'insérant dans quatre registres : l'autobiographie et la biographie (qui rassemblent la majeure partie de ses écrits), la poésie, la philosophie et l'histoire. Les écrits rendent compte d'un parcours de mobilité familiale ascendante[3] sur deux générations, depuis les campagnes ardéchoises jusqu'à Grenoble, la ville industrielle[4] et laissent entrevoir un réel projet de mobilité intimement liée à la formation professionnelle. L'intérêt principal de la source réside dans son caractère exceptionnel puisqu'il s'agit, à notre connaissance, de la seule autobiographie proposant une introspection aussi fine dans le monde ouvrier et populaire grenoblois du premier vingtième siècle[5]. En effet, André Gony construit

[1] Commission des cours professionnels des industries métallurgiques de Grenoble, *Commission des cours professionnels des industries métallurgiques de Grenoble, Cours professionnels des industries métallurgiques de Grenoble. Leur origine, leur constitution, leur but*, Grenoble, Grands Établissements de l'Imprimerie Générale, 1917.

[2] Jérôme Martin, *La naissance de l'orientation professionnelle en France (1900-1940). Aux origines de la profession de conseiller d'orientation*, Paris, L'Harmattan, 2020.

[3] Joe Moran, « An Intimate History of Social Mobility in Post-War Britain », *Cultural and Social History*, vol. 20, nº 2, p. 249-265. De façon générale, les récits d'ascension sociale sont très banals dans les autobiographies ouvrières: Xavier Vigna, *L'espoir et l'effroi. Luttes d'écritures et luttes de classes en France au* XXe *siècle*, Paris, La Découverte, 2016.

[4] ADI 48 J 18, Fonds André Gony.

[5] Sur les apports des autobiographies à la connaissance des mondes ouvriers, lire X. Vigna, *L'espoir et l'effroi. Luttes d'écritures et luttes de classes en France au* XXe *siècle*, *op. cit.* Pour une mise en perspective des témoignages individuels à l'échelle européenne, nous renvoyons à l'article de Daniel Fabre, « Vivre, écrire, archiver », *Sociétés & Représentations*, 2002, vol. 1, nº 13, p. 17-42.

un discours sur sa trajectoire et celle des membres de sa famille : on y verra une source de connaissance précieuse sur les mondes ouvriers et, plus largement, populaires, qui ne se résument pas à Gony mais dont Gony en représente un cas[1].

Les Gony sont une famille de petits propriétaires-cultivateurs ardéchois implantée à Joyeuse, dans le sud du département, depuis les années 1780. Le statut s'y transmet héréditairement de père en fils[2]. Selon les archives de l'enregistrement, et notamment les déclarations de mutations après décès de la parenté proche, la famille ne possédait que de menues pièces de terre -la plupart de faible valeur- et maison[3]. C'est sans doute pour compléter les faibles revenus issus du travail de la terre que Pierre Henri Gony, le grand-père d'André, a trouvé à s'employer à la construction des routes de l'Ardèche[4]. De son mariage avec Philomène Jallès, elle-même fille de cultivateurs d'une commune voisine, le 27 avril 1863[5], sont issus trois enfants : Henri (né le 23 juillet 1868), l'aîné (le père de l'auteur), Louis et Paul. Le contexte du début des années 1880, marqué par la Grande Dépression et la baisse des prix des produits agricoles[6], éclaire le choix fait par Henri de partir à Marseille vers l'âge de 18 ans, afin de travailler comme apprenti boulanger[7]. Son service militaire le conduit ensuite à Grenoble. Il y rencontre Marie Louise Payre, une domestique placée au service de son commandant, avec laquelle il a un enfant -Henri, le frère aîné du narrateur- puis se marie le 23 novembre 1892[8]. L'exiguïté des perspectives ardéchoises -due à l'absence de capital- comme l'amorce d'un développement industriel lié à certains secteurs porteurs emblématiques de la seconde industrialisation ouvrent pour le couple une fenêtre d'opportunités qui le conduit à élaborer et mettre en œuvre un projet migratoire[9]. Après une courte période (septembre 1892-août 1893)

---

[1] Jean-Claude Passeron et Jacques Revel, « Penser pas cas. Raisonner à partir de singularités » dans Jean-Claude Passeron et Jacques Revel (eds.), *Penser par cas*, Paris, Editions de l'EHESS, 2005, p. 9-44.

[2] ADI, 48 J 2, *Autobiographie. IIème partie op. cit.*

[3] Archives Départementales de l'Ardèche, 3 Q 4734 et 4735 (déclaration de mutation après décès de Pierre Henri Gony, arrière-grand-père paternel d'André, 9 février 1885 et 13 mars 1886) ; 3 Q 4721 (Rose Beaussier, arrière-grand-mère maternelle d'André, 6 février 1869) ; 3 Q 4718 (Françoise Imbert, arrière-grand-mère paternelle d'André, 12 septembre 1865) ; 3 Q 4746 (Victoire Philomène Jallès, grand-mère paternelle d'André, 10 février 1898) ; 3 Q 8736 (Henri Marius Gony, père d'André, 17 avril 1936). Aucune déclaration de mutation après décès concernant Pierre Henri Gony, le grand-père paternel d'André, n'a été retrouvée en Ardèche. En revanche, ce dernier étant décédé à Grenoble, il est identifié dans la table des successions et absences du département de l'Isère, laquelle précise qu'il n'a rien laissé (ADI, 3 Q 11/2278).

[4] ADI, 48 J 2, *Autobiographie. IIème partie op. cit.*

[5] AD Ardèche, NC - 17060, Commune de Lablachère, acte de mariage de Pierre Henri Gony et de Victoire Philomène Jallès, 27 avril 1863.

[6] Antoine Prost, *Petite histoire de la France, de la Belle Époque à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 5-14.

[7] ADI, 48 J 2, *Autobiographie. IIème partie, op. cit.*

[8] ADI, 5 E 4 / 11, Commune de L'Albenc, acte de mariage d'Henri Marius Gony et de Marie Louise Payre, 23 novembre 1892.

[9] Sur cette question de la migration, voir Maurizio Gribaudi, « Stratégies migratoires et mobilité relative entre village et ville », *Population*, décembre 1982, vol. 37, n° 6, p. 1159-1181.

où les époux tiennent un café à Joyeuse, Henri Gony voit sa demande d'emploi auprès de la compagnie des chemins de fer PLM acceptée[1]. Il sera affecté à Grenoble et s'y installera avec son épouse enceinte. C'est là que naît, le 25 octobre 1893, au 20 rue de l'École, leur second fils, André, le mémorialiste [2].

Henri connaît une trajectoire professionnelle ascendante au PLM : en 1899, sur l'acte de mutation après décès de Rémy Payre (son beau-père), il est « brigadier à la gare de Grenoble[3] ». Selon son dossier de « facilités de circulation », il prend sa retraite le 1er février 1923 en tant que « chef de manœuvres », avec une pension annuelle de 3 888 francs[4].

L'intérêt du témoignage d'André Gony est de fournir des éléments sur la vie quotidienne de la famille, qui seraient autrement passés inaperçus. On apprend ainsi que son père, qui fut militant SFIO[5], appréciait la culture :

> Mon père quand il était libre, le samedi ou le dimanche soir, allait au théâtre de Grenoble, pour voir les opéras, opérettes que l'on jouait à cette époque […] Et c'est dans cette atmosphère familiale qu'à mon tour, mon père m'avait abonné le samedi soir, pendant trois ou quatre ans (avant mon départ à Paris [en 1912]) à suivre chaque soirée au théâtre. J'aimais beaucoup cette distraction […][6]

De telles pratiques participent à la formation d'un capital culturel dans la famille et attestent d'un sens de la débrouillardise populaire. Ce dernier est aiguisé au contact du quartier industriel de Saint-Bruno, où la famille habite. Henri décèle des opportunités liées au développement de l'industrie métallurgique et fait le choix de l'institution scolaire et de l'enseignement professionnel pour ses deux fils, initiative à l'égard de laquelle, 70 ans plus tard, André manifeste toute sa gratitude :

---

[1] François Caron, *Histoire des chemins de fer en France (3 tomes)*, Paris, Fayard, 1997, 2005, 2017.

[2] AMMG 1 E 105 / 4, Commune de Grenoble, acte de naissance d'André Gony, 27 octobre 1893.

[3] ADI, 3 Q 39 / 252, Déclaration de mutation après décès de Rémy Payre, 7 février 1899.

[4] Service archives et documentation du Centre national des archives du personnel de la SNCF, 0266BZ0015/190. Si l'on se réfère à l'édition 1946 du *Manuel des agents nouveaux du Sud Est* de la SNCF (pages 6 et 7), qui comporte les insignes des grades portés par les agents, le grade de « brigadier » correspond à l'échelle 3 tandis que celui de « chef des manœuvres » correspond à l'échelle 5. Il y a en tout quinze grades. Le premier échelon est constitué des « hommes d'équipes » tandis que le dernier regroupe les chefs de gare (principaux et de première classe).

[5] ADI, 48 J 8, *Les chansons de ma mémoire*, 1978.

[6] *Ibidem*.

> Mais surtout il faut le dire et l'écrire, nous n'étions pas très nombreux dans ces années avant 14/18, les enfants d'ouvriers, d'employés, de paysans que leurs parents envoyaient à l'École, c'était de gros sacrifices pour eux […]. Dans notre classe sociale en 1900, dès la sortie de l'école primaire, on mettait les enfants en apprentissage, ou même à gagner tout de suite de l'argent pour le foyer, la famille, dans des emplois subalternes ne nécessitant aucun apprentissage quelconque[1]

Le témoignage traduit, par contraste avec le caractère d'immédiateté qui caractérise l'insertion dans le monde du travail de la majorité des enfants de la génération d'André -sitôt après la période de scolarité obligatoire-, la prévoyance et, sans doute, l'ambition dont a su faire preuve son père. En effet, ce dernier fait le choix de scolariser ses deux fils à l'école professionnelle Vaucanson.

4.2. L'école Vaucanson et la formation d'une élite ouvrière… et technicienne

En évoquant les « difficultés des formes traditionnelles de l'apprentissage des métiers, [les] difficultés dans la formation d'ouvriers qualifiés dans l'entreprise, [et les] difficultés d'une filière scolaire », Alain Dewerpe parle d'un « rendez-vous manqué de l'industrialisation française avec une reproduction organisée et efficace de la qualification[2] ». Ces carences expliquent le déficit constant de main-d'œuvre qualifiée dans le premier vingtième siècle. Pour y faire face, des initiatives variées voient le jour. Alain Dewerpe dénombre ainsi en 1905 « 122 associations privées accueillant 3 593 cours », mais également 56 syndicats patronaux gérant 130 cours (3 000 assistants) et 408 syndicats ouvriers organisant 500 cours (12 000 auditeurs)[3]. À ces initiatives privées s'ajoutent naturellement des interventions publiques, avec la création d'écoles d'arts et métiers ou d'écoles nationales professionnelles (ENP). Toutefois, les effectifs d'élèves demeurent contenus et seules les écoles pratiques de commerce et d'industrie (EPCI) rencontrent un « relatif succès[4] ». En 1913, les 71 établissements bénéficiant de ce statut accueillent 15 000 élèves[5].

[1] ADI, 48 J 3, *Autobiographie. IIIème partie, op. cit.*
[2] A. Dewerpe, *Le monde du travail en France, 1800-1950, op. cit.*, p. 109.
[3] *Ibid.*, p. 110.
[4] *Ibid.*
[5] Stéphane Lembré, *Histoire de l'enseignement technique*, Paris, La Découverte, 2016, p. 23-56.

À Grenoble, l'école professionnelle Vaucanson joue un rôle important dans la formation d'une élite ouvrière et technicienne locale[1]. Fondée en 1836 en application de la loi Guizot obligeant les communes de plus de 5 000 habitants à créer une école primaire supérieure, celle-ci devient EPCI en 1897. Son directeur, Constant Caillard, expose dans une monographie parue en 1900 son but : « Le but de l'École est de donner aux jeunes gens qu'elle reçoit une éducation et une instruction pratiques, leur permettant de rendre plus tard au commerce, à l'industrie ou à l'agriculture des services plus éclairés et plus profitables que s'ils étaient préparés, dans le même temps, par d'autres méthodes et dans un autre esprit[2] ». Si son recrutement est ouvert - puisque sont admis « tous les enfants pourvus du certificat d'études primaires élémentaires […] sans condition d'âge[3] » - le prix de la scolarité constitue un frein pour les classes populaires puisqu'il s'élève à 580 francs pour la pension complète (500 francs si deux frères sont scolarisés) et celui de la demi-pension à 290 francs[4]. Ainsi, l'école recrute essentiellement dans les franges supérieures des classes moyennes grenobloises[5].

[1] A. Dalmasso, *Formes, logiques et identités industrielles dans le monde de la « houille blanche ». Les entreprises grenobloises de matériel hydraulique (1854-1977), op. cit.*, p. 118. Pour une comparaison des modalités de l'enseignement technique entre la France et l'Allemagne, voir Gérard Bodé, « L'enseignement technique en France et en Allemagne: écoles de perfectionnement et cours professionnels, 1820-1940 » dans Gérard Gayot et Philippe Minard (eds.), *Les ouvriers qualifiés de l'industrie (XVIe-XXe siècle): Formation, emploi, migrations : Actes du colloque de Roubaix, 20-22 novembre 1997*, Villeneuve d'Ascq, Revue du Nord, 2001, p. 147-159.

[2] C. Caillard, *L'École Vaucanson, historique, organisation, programmes, monographie de l'association des anciens élèves*, Grenoble, Alexandre Gratier et cie, 1900, p. 63.

[3] *Ibid.*, p. 64.

[4] *Ibid.*, p. 64-65.

[5] Capucine Mezeix, *La fabrique de l'enseignement technique : trois écoles professionnelles en France à la fin du XIXe siècle*, Université de Grenoble, Grenoble, 2014, p. 150.

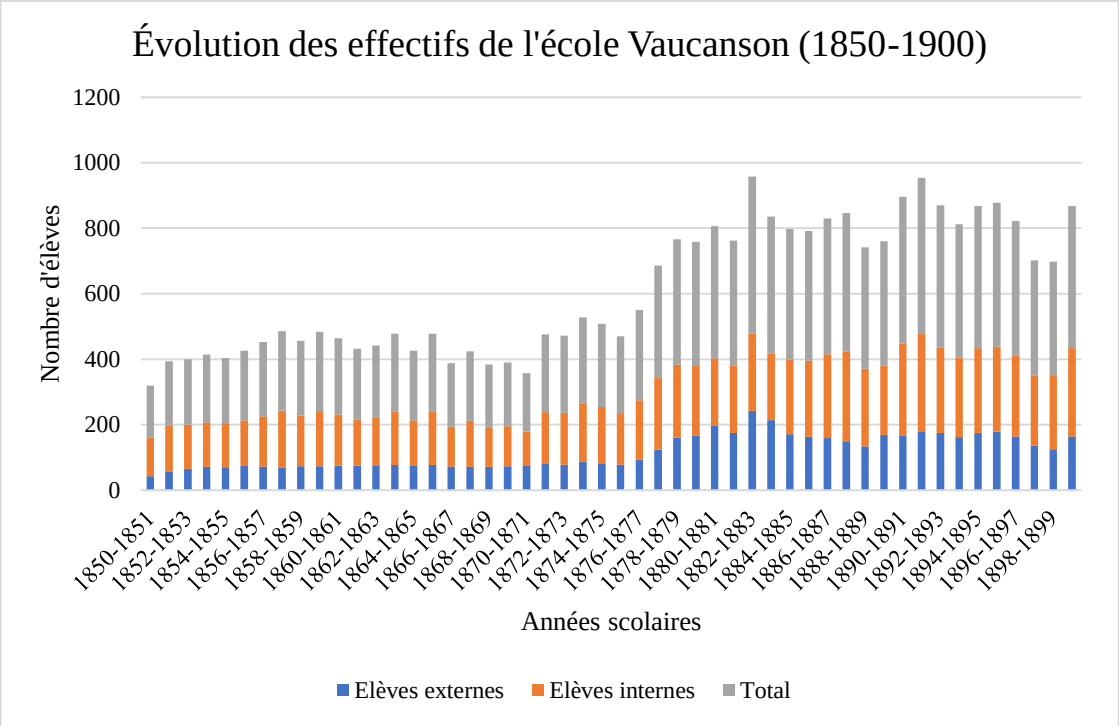

Graphique 19 : Effectifs des élèves de l'École Vaucanson (1850-1900)[1]

Le graphique 19 reproduit les effectifs d'élèves scolarisés à Vaucanson sur la période 1850-1900. Après une ère de stabilité entre 1850 et 1871, où environ 400 élèves sont accueillis annuellement, une augmentation intervient au début des années 1870 et les effectifs doublent pour atteindre environ 800 élèves entre 1880 et 1900. Les internes en représentent la majeure partie.

La scolarité à Vaucanson dure quatre ans. Elle débute par une année préparatoire dont l'objectif est de « fortifier les élèves dans les matières d'enseignement qui forment le fonds des programmes primaires et de les initier en même temps à l'enseignement technique par l'étude de trois langues étrangères, par l'étude des sciences, de la géométrie et du dessin[2] ». Les élèves choisissent ensuite leur orientation dans l'une des trois sections proposées -agriculture, commerce et industrie[3]- afin d'y accomplir trois années supplémentaires. La scolarité est

[1] C. Caillard, *L'École Vaucanson, historique, organisation, programmes, monographie de l'association des anciens élèves*, *op. cit.*, p. 291-292.
[2] *Ibid.*, p. 65.
[3] La section industrielle est ensuite, à partir de la deuxième année, subdivisée en division normale et en division d'atelier. La troisième année comprend trois divisions : normale, d'atelier et préparatoire aux Écoles d'Arts et Métiers. A noter qu'il est possible de réaliser une cinquième année, « consacrée exclusivement à l'enseignement et à la chimie industrielles » : voir *Ibid.*, p. 66.

sanctionnée, selon la section choisie, par un certificat d'études pratiques commerciales, un certificat d'études pratiques industrielles ou un diplôme agricole.

La formation se veut complète :

> L'enseignement du travail manuel dans les écoles pratiques a pour but de former des apprentis, ayant une certaine instruction théorique, qui soient aptes à être utilisés à l'atelier dès leur sortie de l'école. L'industrie ne forme plus qu'un petit nombre d'apprentis et presque toujours ceux qui sortent de l'atelier sont spécialisés. Or, si la division du travail est une nécessité au point de vue de la production, elle abaisse le niveau des connaissances professionnelles et constitue un danger auquel l'apprentissage à l'école doit remédier. Toutefois, pour obtenir des résultats sérieux, il est indispensable que les programmes des écoles fassent au travail manuel une large part, de manière à permettre aux élèves d'acquérir une habileté de main qui ne les laisse pas trop inférieurs aux ouvriers quand ils entreront dans un atelier et qu'ils puissent gagner une journée dont le taux devra bientôt se rapprocher du salaire normal[1]

Ainsi, la scolarité vise à former des ouvriers complets et, dans la section industrielle, l'enseignement se compose de deux socles, l'un pratique, l'autre théorique[2].

L'enseignement industriel occupe la plus grande part puisque 25 à 30 heures hebdomadaires sont consacrées au travail en atelier. Les élèves apprennent les bases de l'ajustage, de la forge, du travail du bois ou encore du modelage. La difficulté des exercices est progressive. Par exemple, concernant l'ajustage et le maniement du tour, il s'agit notamment en première année de connaître le nom et les fonctions des outils employés. Ensuite, des exercices pratiques simples sont effectués, comme le « perçage de trous au cliquet » ou l'affûtage des outils. En seconde année, l'élève doit être capable de « limer deux réglettes en acier ordinaire », de fileter ou encore d'ajuster des pièces au tour. En troisième année, l'apprenant est tenu de maîtriser les exercices de soudure ou encore la confection de joints. À ces enseignements très pratiques s'ajoutent des cours de dessin, d'électricité, d'arithmétique, de géométrie, d'algèbre ou encore de trigonométrie descriptive.

L'enseignement général se compose de différentes matières : français, histoire-géographie, histoire naturelle et hygiène, physique, chimie, comptabilité, langues vivantes et

[1] *Ibid.*, p. 144.
[2] *Ibid.*, p. 144-201. La composition et le volume horaire des enseignements varient selon la division des élèves.

écriture. Notons que les cours de comptabilité sont « spécialement applicables à l'industrie[1] » et sont très fouillés. Ainsi, il existe un cours de comptabilité industrielle où sont enseignées toutes les écritures d'un constructeur-mécanicien : carnet de fournisseurs, livre de ventes, livre de caisse, comptes de matières premières, livres d'exploitation, caisse, immeubles, etc. Même la fiscalité est abordée.

Cette solide formation est gage d'insertion aisée sur le marché du travail. Dans un courrier adressé au ministre du commerce et de l'industrie le 27 octobre 1898, le directeur, Constant Caillard, expose la réputation de l'école et la relative aisance avec laquelle les élèves obtiennent un emploi :

> Monsieur le Ministre
> En réponse à votre lettre du 27 octobre 1898, je m'empresse de vous dire quelles sont non pas "les mesures que je prends chaque année pour procurer des emplois à nos élèves", puisque je n'ai pas encore eu l'occasion d'agir à ce sujet, mais les mesures que je compte prendre pour leur en procurer à l'avenir. Les nombreuses sympathies dont l'Ecole Vaucanson est entourée dans la localité et dans la région me permettent d'espérer que ma tâche sur ce point sera singulièrement facilitée. [...] Lors de la prochaine réunion [du conseil de perfectionnement], je compte demander à ces Messieurs de bien vouloir signer une circulaire adressée aux industriels et aux commerçants de la région, les priant de signaler au Directeur de l'Ecole les vacances d'emploi au fur et à mesure qu'elles se présentent dans leurs maisons. Les noms des signataires me semblent une garantie certaine de l'influence qu'aura cette mesure. Permettez-moi, Monsieur le Ministre, de vous les rappeler […][2].L'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Vaucanson est puissante déjà. [...] Dès maintenant, le Comité d'administration et son président M. Sappey qui a été l'âme de la transformation de l'école, réussissent à placer chaque année avantageusement un grand nombre d'élèves[3]

Si la qualité des enseignements dispensés constitue le fondement de la légitimité de Vaucanson, le courrier laisse entrevoir les relais puissants que constituent le conseil de

[1] *Ibid.*, p. 198.
[2] Il cite notamment Jay, fabricant de gants et maire de Grenoble, Bouvier (constructeur mécanicien, ancien élève de l'école), Sappey (fabricant de boutons et d'agrafes, ancien élève), Brenier (constructeur mécanicien, ancien élève), Gaday (fabricant de gants, ancien élève), Buclon (directeur de la Manufacture Raymond, ancien élève).
[3] ADI 8 T 6 / 44, Lettre de C. Caillard au ministre du commerce et de l'industrie, 27 octobre 1898.

perfectionnement d'une part et l'association des anciens élèves d'autre part. En effet, le premier, dont l'objet est de veiller à l'application des programmes et au placement des élèves[1] rassemble quelques-uns des principaux industriels grenoblois, dont plusieurs sont passés par l'école. Ces mêmes industriels participent d'ailleurs pleinement, aux côtés de l'université et de la municipalité, aux initiatives relatives à la formation, comme en témoigne la création en 1901 de la Société de soutien au développement de l'enseignement technique (S.D.E.T.)[2]. De son côté, l'Association des anciens élèves constitue un puissant vecteur de sociabilité entre ses membres et joue le rôle d'interface entre l'école et les industriels. Des réunions sont organisées périodiquement, dont le compte-rendu est publié annuellement, en même temps que la liste des membres de l'association[3].

Des traces de la forte employabilité des élèves issus de Vaucanson sont retrouvées dans les archives de certaines entreprises. Par exemple, la correspondance des établissements Bouchayer et Viallet contient une demande d'embauche effectuée le 23 janvier 1916 par un certain Jean Ravet, domicilié dans le quartier Saint-Bruno :

> Monsieur Bouchayer
> J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance un emploi dans vos usines. Élève à l'Ecole Vaucanson, je suis dans ma 17e année. J'ai travaillé pendant 3 ans dans les ateliers de cette école comme ajusteur mais la partie qui me convenait le mieux était le dessin industriel. Pour cette raison je serai [sic] heureux si vous vouliez bien m'occuper comme petit traceur. Je dois vous dire que pendant les vacances dernières j'ai fait un stage dans votre maison et pendant quelques jours j'ai travaillé au traçage sous la direction de Monsieur Perret, aussi serai-je [sic] heureux si je pouvais de nouveau travailler sous sa direction car, aidé de ses bons conseils, j'espère me perfectionner rapidement et être bientôt à même de vous donner toute satisfaction. Croyez, Monsieur, que je ferai tous mes efforts pour que l'on ait aucun reproche de mon travail. Dans l'espoir d'une réponse favorable. Recevez Monsieur mes très respectueuses salutations. Votre serviteur, Jean Ravet, 95 rue d'Alembert[4]

[1] C. Mezeix, *La fabrique de l'enseignement technique : trois écoles professionnelles en France à la fin du XIXe siècle*, *op. cit.*, p. 181-182.
[2] A. Dalmasso, « Grenoble (1880-1960), un district industriel autour de la "houille blanche" ? », art cit.
[3] Les fonds de l'association sont déposés aux ADI sous la cote 143 J.
[4] ADI 73 J 417, Lettre de demande d'embauche de Jean Ravet auprès de la maison Bouchayer et Viallet, 23 janvier 1916.

La réponse, positive et rapide, intervient trois jours plus tard :

> Monsieur,
> Nous sommes en possession de votre lettre du 23 courant. En réponse, nous vous informons que vous pouvez vous présentez quand vous voudrez, à M. RAGAULT, notre chef d'atelier, muni de la présente, qui vous embauchera immédiatement.
> Recevez nos sincères salutations[1]

La lettre de demande d'embauche de Jean Ravet, par son existence même ainsi que par sa qualité, souligne la complétude de sa formation. Au-delà des compétences techniques acquises au cours de sa scolarité, Jean semble en effet être à l'aise avec l'écrit. Le fait même de prendre la plume est en soi notable, à une époque où les ouvriers mobilisent très peu l'écrit pour solliciter un emploi. La correspondance des établissements Bouchayer et Viallet ne contient d'ailleurs pas ou très peu de demandes semblables. Sur le fond, l'auteur prend soin d'énumérer ses compétences et rappelle le stage effectué dans la même maison lors des « vacances dernières ». La réponse positive de l'entreprise intervient seulement trois jours plus tard. Cette rapidité s'explique par la confiance dans les compétences de Jean, mais également par le contexte de pénurie de main-d'œuvre qualifiée au cours du premier conflit mondial[2].

Jean Ravet sollicite un emploi de « petit traceur », attestant ainsi des compétences acquises en matière de « dessin industriel », discipline qui lui « convenait le mieux » à l'école. De fait, la formation proposée par Vaucanson, en raison de son caractère très approfondi, permet bien souvent aux élèves d'accéder à des postes de techniciens, d'encadrement, ou encore de monter leur propre affaire. Comme l'indique Marianne Thivend à partir d'une étude de cas sur la région lyonnaise, les chances de mobilité sociale sont élevées pour les élèves issus d'une formation professionnelle dans le premier vingtième siècle : nombre d'entre eux deviennent chef d'industrie ou accèdent à des postes d'encadrement, de techniciens ou d'ouvriers très qualifiés[3]. Pour Vaucanson, l'analyse de l'annuaire de l'association des anciens élèves de 1938 conforte ce constat. Sur les 387 anciens élèves occupant un poste en rapport avec l'industrie métallurgique, 18% deviennent chef d'industrie ou indépendants, 6% occupent un poste

[1] ADI 73 J 417, Lettre de réponse de Bouchayer et Viallet à Jean Ravet, 26 janvier 1916.
[2] Laure Machu, Isabelle Lespinet-Moret et Vincent Viet (eds.), *Mains-d'oeuvre en guerre, 1914-1918*, Paris, La Documentation Française, 2018.
[3] Marianne Thivend, « L'enseignement technique et la promotion scolaire et professionnelle sous la Troisième République », *Revue française de pédagogie*, 2007, n° 159, p. 59-67.

d'encadrement (directeur, chef de service, contremaître), 13% sont ingénieurs (certains ont poursuivi leur cursus pour devenir ingénieurs des arts et manufactures), 16% dessinateurs et 47% ouvriers qualifiés[1].

Les frères Gony s'insèrent dans ce schéma. Henri, l'aîné, bien que n'achevant pas sa scolarité à Vaucanson, emprunte la voie de l'indépendance et joue sur les réseaux tissés au sein de l'association des anciens élèves pour faire prospérer son entreprise. André, le narrateur, sort diplômé de l'école en 1910 et accède à l'encadrement par la promotion ouvrière[2].

4.3. Les cours professionnels d'entreprise dans la métallurgie grenobloise

Le second type d'initiative en matière de formation professionnelle est patronal et concerne la mise en œuvre de cours d'apprentissage dans les établissements Joya en 1911, qui sont ensuite généralisés à l'ensemble de la métallurgie grenobloise à partir de 1917, avant le vote de la loi Astier.

- Novembre 1911- août 1914 : la mise en place de cours pour apprentis dans l'entreprise Joya

Les établissements Joya, situés en plein cœur du quartier industriel de Saint-Bruno, sont spécialisés dans la chaudronnerie et emploient 300 ouvriers en 1906. Julien Caranton assimile l'entreprise à « un lieu d'expérimentation de l'ingénierie sociale[3] » et à un laboratoire de la « paix sociale ». Sous la houlette de son directeur, l'ingénieur catholique Émile Romanet[4], l'entreprise met progressivement en œuvre, particulièrement après la grève secouant la métallurgie grenobloise en août-septembre 1906[5], un ensemble d'institutions s'inscrivant dans un projet idéologique -éloigner les ouvriers de la tentation révolutionnaire et de la CGT et

[1] ADI, 8 T 6/147, Association des anciens élèves de l'école Vaucanson, annuaire 1938.
[2] Voir chapitre 7.
[3] J. Caranton, *Les fabriques de la « paix sociale ». Acteurs et enjeux de la régulation sociale (Grenoble,1842-1938)*, *op. cit.*, p. 414.
[4] A. Chorel, « Émile Romanet, un catholique social dans l'industrie grenobloise au début du siècle », art cit.
[5] A. Gerin, *Les grèves de Grenoble: leur histoire. Origines et conséquences/Les documents patronaux et ouvriers. Manifestations. Incidents. Jours d'émeute. Récits au jour le jour avec illustrations photographiques. Impressions d'un témoin, août-septembre 1906*, Romans, Bit frères et Didime, 1906 ; E. Pancrazi, *Essai sur le mouvement ouvrier et les grèves de 1906 à Grenoble*, *op. cit.* ; M. Rivero, *Le quartier Berriat Saint-Bruno de Grenoble : la formation d'une identité ouvrière (1906-1925)*, *op. cit.*

promouvoir la figure de « l'ouvrier social »- et matériel -fidéliser la main-d'œuvre et répondre aux contraintes organisationnelles imposées par la production. Or, plusieurs de ces expérimentations sont ensuite diffusées dans l'ensemble de la métallurgie grenobloise par le truchement du syndicat des constructeurs mécaniciens. C'est le cas des allocations familiales, des retraites complémentaires ou encore des cours d'apprentissage. Ces derniers sont donc à réinscrire dans une dynamique plus large.

Émile Romanet, né en 1873 en Isère, est formé à l'École Nationale Professionnelle (ENP) de Voiron. Embauché chez Joya, il gravit progressivement les échelons jusqu'à devenir directeur des établissements en 1897. Romanet développe une pensée imprégnée de catholicisme social[1]. Dans sa conception, la Révolution française, en supprimant les corporations et en promouvant le libéralisme et l'individualisme, fut néfaste. Il défend ainsi le régime de « corporation chrétienne » développé par Léon Harmel et s'inspire des principes de la rationalisation industrielle développés aux États-Unis et en Allemagne. Il entretient également une proximité avec les principes leplaysiens (patronage)[2]. Romanet s'évertue ainsi à promouvoir la figure de « l'ouvrier social », tenu d'agir en respectant cinq grands principes : le devoir de justice envers l'entreprise, le devoir de fraternelle collaboration avec son patron, le devoir de charité entre ouvriers et patrons, le devoir envers la famille et, enfin, envers Dieu[3]. Selon cette conception, l'alliance du capital et du travail est nécessaire à la bonne marche de l'entreprise. Intérêts patronaux et ouvriers ne sont donc pas opposés mais étroitement liés, sous le règne de Dieu.

Émile Romanet ne se contente pas d'énoncer ces principes. Il est aussi un praticien assidu de la réforme sociale et c'est au sein des établissements Joya, et, plus largement, du quartier Saint-Bruno, bastion ouvrier et donc terre de reconquête, qu'il conçoit et met en œuvre différentes expérimentations, qu'une brochure énumère[4]. Dès 1900, il est nommé vice-président de l'œuvre des jardins ouvriers de Grenoble. L'année suivante, il participe à la fondation de l'Association des Familles pour l'Externat Saint-Bruno et jusqu'en 1905, il organise des conférences sociales au cercle Saint-Bruno. En 1905, il participe aussi à l'organisation de l'œuvre de l'Assistance par le travail et à l'ouverture d'un bureau de

[1] Voir notamment J. Caranton, *Les fabriques de la « paix sociale ». Acteurs et enjeux de la régulation sociale (Grenoble, 1842-1938), op. cit.*, p. 415-428.
[2] *Ibid.*, p. 416.
[3] BMG R.10499, Fonds Émile Romanet, *L'ouvrier social*, s.d. (après 1924).
[4] BMG R.10404, Fonds Émile Romanet, brochure intitulée « Dates rappelant la participation de M. E. Romanet, de Grenoble, à l'organisation de quelques institutions sociales », s.d. (postérieure à 1931). Il n'est pas dans notre propos de retracer exhaustivement ici l'œuvre de Romanet. Nous renvoyons à la thèse de Julien Caranton et à l'article d'Alain Chorel, déjà cités.

placement, puis, en 1906, à la création de la Ruche populaire de Saint-Bruno, une maison d'éducation populaire comportant une bibliothèque ainsi qu'une offre de services aux familles ouvrières. Suite à la grève d'août-septembre 1906, il instaure un conseil d'usine chez Joya et introduit en 1907 un système de « répartition entre tout le personnel de l'économie qui pourrait être réalisée sur la main-d'œuvre[1] ».

La brochure mentionne également, à partir de 1911, l' « Organisation d'un cours d'apprentissage aux établissements Joya, initiative étendue en 1917 à toute l'industrie métallurgique de Grenoble ». Ces cours d'apprentissage s'inscrivent ainsi dans une généalogie de la réforme sociale et constituent une pièce maîtresse du dispositif destiné à façonner l'« ouvrier social ». Sur un plan plus matériel et immédiat, ils répondent également aux enjeux liés à la formation et à la fidélisation d'une main-d'œuvre qualifiée.

Une brochure datée de 1920 portant sur « L'apprentissage dans la métallurgie à Grenoble », fournit des indications sur la nature de ces cours[2]. L'idée fait suite à un constat :

> En 1911, ayant eu l'occasion de suivre de près la façon dont un jeune apprenti était formé dans sa future profession, j'ai pu constater que par égoïsme, individualisme, crainte de concurrence, les ouvriers de l'usine ne s'intéressaient pas ou conseillaient mal les jeunes gens confiés à leurs soins. J'ai pu me rendre compte que pour la plupart les apprentis n'étaient pas respectés et que, sous prétexte « d'émancipation » ils étaient condamnés à entendre des propos contraires à la morale, quand ils n'étaient pas entraînés aux spectacles du jeu, au cabaret, aux lectures pornographiques et aux mauvaises fréquentations.

Le témoignage est intéressant. Romanet semble moins focaliser son attention sur les méthodes d'apprentissage empiriques effectivement employées que sur l'environnement supposément immoral dans lequel évoluent les apprentis. Ce faisant, il plaque un certain nombre de préjugés qui découlent de sa conception de la société. Il dénonce ainsi l' « individualisme », l' « égoïsme » ou encore l' « émancipation », ce dernier terme renvoyant, on peut le penser, au syndicalisme révolutionnaire inspiré de la Charte d'Amiens. Par ailleurs, les apprentis, sans cesse soumis aux tentations les plus perverses, peuvent sombrer dans le vice.

[1] Pour la présentation de ce système, voir J. Caranton, *Les fabriques de la « paix sociale ». Acteurs et enjeux de la régulation sociale (Grenoble, 1842-1938)*, *op. cit.*, p. 417-418.

[2] ADI 18 J 43, Fonds Émile Romanet, brochure intitulée « L'apprentissage dans la métallurgie, à Grenoble », décembre 1920.

Cette révolte morale nourrit le projet d'un apprentissage complet marchant sur deux jambes – avec la technique et la morale- conforme aux principes chrétiens de l' « ouvrier social ».

Ainsi, « C'est pour remédier dans une certaine mesure à cette situation que les établissements JOYA, à la date du 3 novembre 1911, décidèrent d'organiser des cours professionnels donnés gratuitement à leurs apprentis qui étaient au nombre de 32 ». Les cours sont dispensés par des personnels de l'établissement -non rémunérés à cet effet- à raison de deux séances hebdomadaires de deux heures. Ils sont obligatoires de 13 à 18 ans[1]. L'enseignement contient « une partie morale, une partie technique, des notions de dessin, des renseignements pratiques, des questions posées aux apprentis, quelques devoirs à faire à domicile ». D'autre part, « afin que le jeune homme ne soit pas isolé dans l'atelier et ne puisse être victime d'ouvriers peu scrupuleux, chaque membre du conseil d'usine[2] est désigné comme parrain d'un apprenti ; il assume de ce fait une charge morale vis-à-vis de l'apprenti dont il devient le 'tuteur' ; il s'intéresse à sa formation professionnelle et devient un intermédiaire entre la direction de l'usine et le jeune apprenti ». Un système de notation, basé sur l'assiduité, l'examen annuel et l'appréciation des tuteurs, est mis en place. Il en découle un classement qui permet « […] d'attribuer judicieusement, sous forme de carnets de caisse d'épargne, une certaine somme annuelle, comme récompense aux apprentis les plus méritants […] ».

Une photo de l'un des premiers cours est conservée dans les archives de l'entreprise :

[1] « Quatre absences successives, non motivées, entrainaient pour l'apprenti le renvoi de l'usine […] ».

[2] Pour être membre du conseil d'usine, il faut 20 ans de présence ininterrompue dans l'usine.



Figure 5 : « Un cours des apprentis de la maison R. Joya en 1911[1] »

Les cours se tiennent vraisemblablement dans les locaux de l'usine Joya. La pièce, exigüe, ne semble pas avoir été conçue pour devenir une salle de classe, mais plutôt aménagée spécialement pour l'occasion. Ainsi, l'équipement pédagogique est rudimentaire : un petit tableau, sur lequel figurent des dessins industriels ; un compas, visible sur la gauche du tableau ; des tables d'écoliers équipées d'encriers, où les apprentis travaillent par deux. Sur les deux murs figurent des porte-manteaux, où sont accrochés les effets vestimentaires des apprentis, ce qui laisse penser que la photo a été prise en hiver. Le tuyau d'évacuation d'un poêle est d'ailleurs visible, traduisant un minimum de confort. La photo n'est pas datée, mais peut-être s'agit-il du premier cours dispensé, en novembre 1911.

En effet, il semble ne pas s'agir d'un cours ordinaire. La photo reflète plutôt une mise en scène destinée à promouvoir le cours et donc l'action de l'entreprise. Ainsi, pas moins de 32 personnes figurent sur le cliché. Huit adultes sont disposés face aux élèves. Leur tenue vestimentaire –chemise et cravate ou nœud papillon- traduit leur appartenance au personnel

[1] ADI 76 J 21, Fonds de l'entreprise Joya.

d'encadrement ou de direction. Au centre de la photo, trois personnes sont assises devant le bureau faisant face aux élèves ; au centre se trouve Régis Joya (1865-1933), le patron de l'entreprise[1]. L'homme assis à sa gauche (à droite sur la photo) est Émile Romanet (1873-1962). Les deux, paraissant très concentrés, observent avec attention les apprentis. Les autres adultes présents ne sont pas identifiables. Certains sont assis, d'autres debout. Un seul n'arbore pas de chemise. Peut-être s'agit-il d'un contremaître ou d'un ouvrier.

Les apprentis visibles sont au nombre de 26. 22 sont assis et quatre sont debout. Quelques autres sont sans doute dans la pièce mais restent invisibles en raison de la position du photographe. Tous arborent une veste. Si les cours sont ouverts dès 13 ans, la majorité des apprentis paraissent plus âgés. Quelques-uns, sur le devant de la rangée de gauche, semblent néanmoins beaucoup plus jeunes. L'ambiance est très studieuse puisque tous les élèves, à l'exception des quatre debout, sont penchés sur leur exercice, feuille et crayon à la main, dos courbé. Concentrés, ils écoutent et consignent les paroles exprimées par Régis Joya, qui semble prononcer une allocution au moment où le photographe intervient. Son contenu nous est inconnu mais le moment semble solennel. Il est peu probable que le patron enseigne lui-même. Aussi, son intervention vise-t-elle peut-être à présenter les objectifs des cours d'apprentissage, ce qui accréditerait l'hypothèse selon laquelle le cliché fut pris lors de l'inauguration des cours.

Les placards au mur donnent le ton et attestent de la double dimension morale et technique de l'apprentissage. En effet, à côté des deux planisphères du mur gauche –l'un représentant l'Europe, l'autre le monde-, distingue-t-on trois affiches, dont deux sont déchiffrables. L'une arbore le message suivant : « Ne dites JAMAIS je ferai ceci DEMAIN. Faites-le TOUT DE SUITE » ; l'autre, plus difficilement lisible, celui-ci : « NE GASPILLEZ RIEN. La plus petite ECONOMIE [concourt au maintien des ?] SALAIRES ». À travers ces consignes, il s'agit d'inviter les ouvriers à bannir la procrastination et l'imprévoyance, deux maux régulièrement dénoncés par Romanet. L'objectif est évident : en encourageant l'épargne et la prévoyance, et donc en mettant l'accent sur la responsabilité individuelle, l'enjeu est de déminer d'éventuelles revendications salariales et donc de potentielles grèves. Les cours ont donc pour objet de façonner de « bons ouvriers » attachés à la maison.

Selon Romanet, les cours fonctionnèrent jusqu'à la mobilisation d'août 1914, date à laquelle ils furent interrompus jusqu'en 1917.

[1] « Régis JOYA (1865-1933) », dans *Technica. Revue de technique pratique*, n°6, août 1933, p.20-21.

- La généralisation des cours à l'ensemble de la métallurgie grenobloise à partir de septembre 1917

L'extension des cours professionnels à l'ensemble de la métallurgie grenobloise survient dans le contexte des discussions relatives à la loi Astier, votée au Sénat les 26 et 30 juin 1916[1]. Afin d'accélérer le processus législatif, l'UIMM organise une réunion le 17 octobre 1916[2]. Émile Romanet représente le Syndicat des Constructeurs-Mécaniciens, Chaudronniers et Fondeurs de l'Isère et Départements voisins. Il rend compte de cette réunion le 20 novembre à son syndicat. Le président, M. Jallifier, le charge alors « de faire un rapport sur la façon dont il concevrait l'organisation, à Grenoble, de Cours Professionnels pour tous les apprentis métallurgistes des Constructeurs faisant partie du syndicat[3] ». Romanet se met promptement à l'ouvrage et rend son rapport le 27 novembre. Ayant reçu « une approbation unanime, il est décidé de le réaliser le plus tôt possible[4] ». Pour ce faire, une commission est mise sur place. Le président en est M. Jallifier, patron des établissements Jay et Jallifier et président du Syndicat. Le vice-président est Maurice Gariel, employé la maison Neyret, Beylier et Cie[5]. Le secrétaire est Émile Romanet et le trésorier M. Louet, des établissements Bouchayer et Viallet. La commission reçoit les pleins pouvoirs pour mettre en place les cours. Dans les mois qui suivent, elle s'évertue à délimiter les contours du projet et à définir les modalités concrètes de sa mise en œuvre.

15 industriels, dont tous les constructeurs-mécaniciens grenoblois, adhèrent au projet[6]. Ils sont rejoints par quatre autres dans les mois suivants[7]. En tout, les entreprises participant aux cours professionnels emploient 3 531 ouvriers en 1917 (exception faite des employés et des

[1] Sur la loi Astier, voir Gérard Bodé, Stéphane Lembré et Marianne Thivend, *Une formation au travail pour tous ? La loi Astier, un projet pour le* XX*e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2022.

[2] J. Caranton, *Les fabriques de la « paix sociale ». Acteurs et enjeux de la régulation sociale (Grenoble, 1842-1938)*, *op. cit.*, p. 456.

[3] Commission des cours professionnels des industries métallurgiques de Grenoble, *Cours professionnels des industries métallurgiques de Grenoble. Leur origine, leur constitution, leur but*, Grenoble, Grands Établissements de l'Imprimerie Générale, 1917, p. 11.

[4] *Ibid.*, p. 12.

[5] Maurice Gariel devient directeur de la société en 1917 et le demeure jusqu'à son décès en 1960 : A. Dalmasso, *Formes, logiques et identités industrielles dans le monde de la « houille blanche ». Les entreprises grenobloises de matériel hydraulique (1854-1977)*, *op. cit.*, p. 82.

[6] Il s'agit des établissements suivants : Berger & Isnard, Berliat, Bouchayer & Viallet, Bouvier Paul et Cie, Chevalier, Dulac & Cie, Du Noyer, Jay-Jallifier & Cie, Joya, Ménéroud, Moser & Villard, Neyret Beylier et Cie, Peyraud, Molin & Roosly, Vernet, Viallis & Cie.

[7] Berger Augustin, Guillot, Magnat-Simon, Société de pyrotechnie.

femmes)[1]. Les dépenses de premier établissement -aménagement de la salle, mobilier- s'élèvent à 6 250 francs et les frais annuels -comprenant la location des locaux, la rémunération du personnel de direction et de surveillance, ainsi que les frais généraux- sont estimés à 7 000 francs. Enfin, 600 francs sont destinés à alimenter une bourse en vue de récompenser les meilleurs élèves[2]. En 1920, le budget annuel est de 12 000 francs. En application de la loi Astier, la Ville de Grenoble, le Département de l'Isère et l'État subventionnent les cours à hauteur de 1 000 francs chacun. Le « complément est versé par les constructeurs au prorata du nombre d'ouvriers qu'ils emploient », ce qui représente un coût de six francs par an et par ouvrier occupé[3].

Les cours se tiennent en plein cœur du quartier Saint-Bruno, dans « une grande salle de l'immeuble de la Société des Maisons d'Habitation à Bon Marché, rue Abbé-Grégoire, 17[4] ». Ils sont ouverts uniquement aux apprentis de moins de 18 ans non titulaires du certificat de capacité professionnelle ou du certificat d'enseignement professionnel. Peuvent également participer, sous réserve de places disponibles et du versement d'une participation, des élèves libres, c'est-à-dire non employés par les industriels finançant l'œuvre. Les cours, qui sont obligatoires, débutent le 10 septembre 1917. Sur la période courant du 10 septembre au 16 novembre 1917, il y a en tout 311 élèves inscrits, ainsi que 130 professeurs[5]. Chaque apprenti est rémunéré pour le suivi des cours. Le volume horaire est de quatre heures par semaine, réparties sur deux jours[6]. Un contrat d'apprentissage relie contractuellement les parents de l'apprenti aux industriels.

Les efforts déployés par le Syndicat des constructeurs-mécaniciens sont également à interpréter au regard du contexte de guerre et du déficit de main-d'œuvre qualifiée engendré par la mobilisation. Cette dimension est bien visible dans le discours prononcé à Grenoble le samedi 3 septembre 1917 par le Capitaine Blondel, professeur à l'École des Sciences Politiques et à l'École des Hautes Études Commerciales de Paris. Ce dernier est en effet invité par les industriels grenoblois à l'occasion d'une cérémonie destinée à présenter en grande pompe, sous le patronage des autorités locales, les cours professionnels présentés comme une « œuvre

---

[1] Commission des cours professionnels des industries métallurgiques de Grenoble, *Cours professionnels des industries métallurgiques de Grenoble. Leur origine, leur constitution, leur but*, *op. cit.*, p. 23.
[2] *Ibid.*
[3] ADI 18 J 43, Fonds Émile Romanet, brochure intitulée « L'apprentissage dans la métallurgie, à Grenoble », décembre 1920.
[4] Commission des cours professionnels des industries métallurgiques de Grenoble, *Cours professionnels des industries métallurgiques de Grenoble. Leur origine, leur constitution, leur but*, *op. cit.*, p. 16.
[5] *Ibid.*, p. 24.
[6] *Ibid.*, p. 43. Après la guerre, les cours ont lieu le samedi après-midi, une semaine sur deux.

patriotique[1] ». Le propos de Blondel repose sur une comparaison des systèmes d'apprentissage allemand et français[2]. Tandis que le modèle allemand est vanté, Blondel rappelle les carences françaises en la matière et souligne en filigrane la nécessaire multiplication des initiatives semblables à celles des industriels grenoblois : « Comment ne pas saluer avec une joie patriotique une création qui aura pour résultat essentiel de multiplier le nombre des bons ouvriers. C'est par les ouvriers d'élite que nous prendrons sur le terrain économique la revanche à laquelle nous avons droit[3] ».

De surcroît, le conférencier ne manque pas de saluer le programme des cours : « J'ai […] constaté avec satisfaction, qu'on ne s'était pas borné à organiser un enseignement technique dans le sens étroit de ce mot. J'ai vu qu'on se préoccupe aussi de la formation morale et du développement intellectuel général des jeunes gens auxquels les cours sont destinés[4] ». En effet, le programme des cours s'inscrit dans une filiation directe avec ceux inaugurés chez Joya quelques années auparavant[5]. Il y a ainsi un enseignement « moral et social », des cours pratiques de métallurgie générale et des cours de matières générales (français, grammaire, géographie, histoire, arithmétique, etc.)[6]. Le système de gratification instauré pour les élèves méritants, versé sur un livret de caisse d'épargne afin d'encourager la prévoyance, est reproduit.

[1] *Ibid.*, p. 29.

[2] Une telle comparaison est classique. Voir G. Bodé, « L'enseignement technique en France et en Allemagne: écoles de perfectionnement et cours professionnels, 1820-1940 », art cit.

[3] Commission des cours professionnels des industries métallurgiques de Grenoble, *Cours professionnels des industries métallurgiques de Grenoble. Leur origine, leur constitution, leur but*, *op. cit.*, p. 39.

[4] *Ibid.*, p. 40.

[5] Le programme complet des cours est conservé dans les archives d'Émile Romanet : ADI 18 J 41.

[6] Commission des cours professionnels des industries métallurgiques de Grenoble, *Cours professionnels des industries métallurgiques de Grenoble. Leur origine, leur constitution, leur but*, *op. cit.*, p. 44.

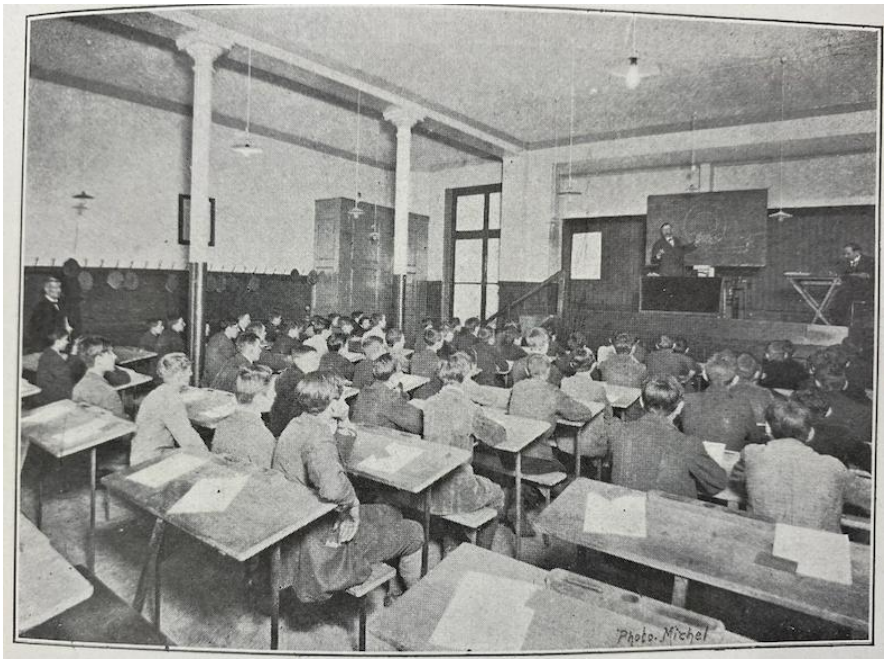

Figure 6 : « Pendant un cours » (photo non datée)[1]



Figure 7 : « Les apprentis métallurgistes aux cours » (photo non datée)[2]

Ces clichés, non datés mais réalisés entre septembre et novembre 1917, sont pris à l'intérieur de la salle de cours du 17, rue Abbé Grégoire. Ils mettent en évidence des locaux bien plus spacieux et équipés en comparaison des cours de l'entreprise Joya. Finalement, avec le nombre d'élèves et de professeurs impliqués, il s'agit de la seule différence fondamentale

[1] *Ibid.*, p. 71.
[2] *Ibid.*, p. 72.

entre les deux initiatives. Comme en matière d'allocations familiales, le modèle est conçu chez Joya puis diffusé dans le reste de la métallurgie grenobloise par le biais du Syndicat des constructeurs-mécaniciens.

Les initiatives rapportées ci-dessus en matière de formation professionnelle traduisent l'enjeu déterminant, pour les industriels, de former et fidéliser une main-d'œuvre qualifiée. Les traces laissées ne doivent toutefois pas masquer leur instauration tardive. Ainsi, les ouvriers de nos cohortes n'en bénéficient pas et se forment sur le tas. Ce sont plutôt les ouvriers nés dans les décennies 1890-1900 qui profitent de ces politiques de formation. Par ailleurs, les effectifs d'ouvriers concernés sont modestes, tant pour l'école Vaucanson que pour les cours d'apprentissage en entreprise, en particulier avant leur extension à l'ensemble de la métallurgie grenobloise.

Conclusion

À travers ce chapitre, nous avons souhaité montrer que le monde ouvrier grenoblois ne se réduisait pas à une somme d'individualités. De multiples dynamiques entrent en jeu et déterminent les horizons individuels. Saisir le devenir ouvrier implique de considérer plusieurs éléments : les origines sociales, le lien communautaire, les effets générationnels et les modalités d'apprentissage du métier notamment, en lien avec la conjoncture économique.

Les gantiers restent très attachés à la communauté mais ses contours ont évolué dans le sens d'une ouverture, à mesure que le tissu industriel se reconfigurait et sortait de Saint-Laurent pour investir Saint-Bruno. Cette ouverture est très visible à partir des années 1870 et s'observe particulièrement à travers les orientations professionnelles des fratries. Il existe donc un effet d'attrait générationnel. À la fin du XIXe siècle, la ganterie demeure une industrie dynamique. Le besoin de main-d'œuvre explique que de nombreuses fratries s'y engagent.

Élargir le regard des individus vers la parenté proche permet ainsi de mieux saisir ces effets générationnels, tout en mettant en évidence d'autres modes de transmission professionnelle que la seule hérédité patrilinéaire.

L'effet générationnel se retrouve également dans la métallurgie, même s'il est moins fort que dans la ganterie. Les métallurgistes forment un groupe « neuf » moins cohésif que celui des gantiers. Il agrège des éléments très divers, en particulier concernant les origines sociales. On observe ainsi de nombreux individus « pionniers » qui rompent avec leur condition d'origine pour migrer vers Grenoble et s'embaucher dans la métallurgie. Ce faisant, ils alimentent une classe ouvrière grenobloise qui se forme par strates successives.

Enfin, notre enquête souligne les voies diverses d'acquisition des savoir-faire techniques. Dans la ganterie, là encore, le poids de la communauté est notable puisque les modalités de l'apprentissage sont toujours régies par la Société des gantiers. Dans la métallurgie, si l'apprentissage sur le tas domine évidemment, des initiatives scolaires et patronales se développent, dans le dernier tiers du XIXe siècle pour les premières et dans le premier XXe siècle pour les secondes. Cet inégal accès à la qualification ouvre la voie à des mobilités différenciées au cours de l'entre-deux-guerres, où le district industriel métallurgique se structure.

Diverse par les origines de ses membres, la classe ouvrière grenobloise l'est-elle également du point de vue du rapport à la ville ?

Chapitre 6. Vivre la ville industrielle

Être ouvrier, ce n'est pas seulement disposer d'un statut particulier dans le processus de production et souffrir d'une position subalterne dans la hiérarchie des rapports sociaux. Comme tout groupe social, les ouvriers se distinguent par des pratiques spécifiques liées à une appartenance commune. Or, ces pratiques sont infiniment bigarrées selon la morphologie des « territoires ouvriers[1] » où elles s'exercent. Si, comme le souligne Xavier Vigna, « il est impossible de construire un seuil statistique au-delà duquel commencerait un territoire ouvrier, on peut en revanche repérer quelques notations pour les spécifier[2] ». On distingue ainsi notamment des rythmes spécifiques dictés par les horaires de travail, des lieux de sociabilité bien identifiés, un habitat ouvrier généralement médiocre ou encore des coutumes professionnelles particulières.

À cette première définition peut être ajoutée la distinction soulevée par Gérard Noiriel entre, d'une part, « le monde socialement diversifié » -correspondant, en gros, aux industries et ateliers implantés en ville, où se coudoient différents groupes sociaux- et, d'autre part, « l'univers du paternalisme industriel » très cloisonné fonctionnant en vase clos[3]. Cela vaut particulièrement pour les territoires mono-industriels comme la Lorraine sidérurgique ou les mines du Nord. Ces territoires socialement et professionnellement très cohérents développent une très forte identité communautaire et la sociabilité s'organise autour de quelques loisirs bien identifiés, à l'image de la colombophilie chez les mineurs du Nord[4].

Pareil cloisonnement ne se retrouve pas à Grenoble, qui ressort plutôt du premier schéma. La coexistence de plusieurs activités industrielles sur un même territoire et l'intrication de l'habitat et des commerces dans le tissu productif favorisent la mixité et définissent des mosaïques, y compris dans le quartier Saint-Bruno qui est moins isolé que le Soleil stéphanois[5]. Ainsi, Grenoble apparaît moins comme le type chimiquement pur du territoire ouvrier que comme une ville à caractère industriel abritant des ouvriers, parmi d'autres groupes sociaux.

---

[1] X. Vigna, *Histoire des ouvriers en France au* XX*e siècle*, *op. cit.*, p. 100.

[2] *Ibid.*

[3] G. Noiriel, *Les ouvriers dans la société française, XIXe* - XX*e siècle*, *op. cit.*, p. 151-152. Sur le paternalisme, voir Gérard Noiriel, « Du « patronage » au « paternalisme »: la restructuration des formes de la domination de la main-d'œuvre ouvrière dans l'industrie métallurgique française », *Le Mouvement social*, 1988, vol. 3, n° 144, p. 17-35.

[4] X. Vigna, *Histoire des ouvriers en France au* XX*e siècle*, *op. cit.*, p. 103.

[5] J.-P. Burdy, *Le soleil noir. Un quartier de Saint-Etienne, 1840-1940*, *op. cit.*, p. 7-11.

Pareille perspective invite à s'intéresser aux pratiques ouvrières de la ville industrielle et, plus largement, à cerner les « Ouvriers dans la ville[1] », comme l'ambitionnait un numéro thématique du *Mouvement Social* paru en 1982. Yves Lequin y dressait le constat de « la difficulté à saisir la redistribution spatiale des groupes sociaux qu'a entraînée l'industrialisation dans les villes du XIXe siècle et de la première moitié du XXe ». Une perspective qui a pourtant été délaissée tant par l'histoire ouvrière que par l'histoire urbaine. Il soulignait également les limites des approches traditionnelles inspirées de l'hygiénisme, qui mettent l'accent sur les « ghettos » ouvriers et la forte ségrégation spatiale. La conscience du prolétariat naîtrait ainsi de cette séparation physique et de cette homogénéité sociale. En ouverture, Lequin appelait à développer une approche anthropologique des manières de vivre la ville, infiniment plurielles, s'inscrivant dans « […] une histoire ouvrière renouvelée qui ne renonce pas à comprendre en s'écartant des démonstrations rassurantes ».

En s'intéressant aux manières dont les ouvriers de nos cohortes vivent la ville industrielle, ce chapitre prolonge le fil conducteur de la formation des groupes ouvriers gantiers et métallurgistes. Il propose ainsi une contribution à l'histoire du hors travail dont il convient de délimiter les contours. Ce champ est en effet potentiellement très vaste et les sources mobilisées, tout comme nos problématiques, ne permettent pas d'en offrir une analyse exhaustive. Aussi nous concentrerons-nous sur l'interrogation suivante : comment les ouvriers de nos cohortes s'intègrent-ils dans la ville industrielle ? Comment la vivent-ils et quel est leur rapport à l'espace urbain ? En analysant les pratiques des gantiers et des métallurgistes, grenoblois et d'origine iséroise, nous introduisons dans le propos une dimension comparatiste.

Trois fils conducteurs, qui constituent autant de sections, guideront l'analyse. Il s'agira en premier lieu d'interroger les manières d'habiter la ville, notamment à partir des trajectoires résidentielles des individus « pivots ». Ensuite, nous nous confrontons à travers les réseaux personnels à la délicate, difficile et ambitieuse question de la sociabilité. Enfin, il sera question des pratiques matrimoniales.

[1] Y. Lequin, « Ouvriers dans la ville (XIXe et XXe siècles) », art cit.

1. Habiter la ville

En 1981 fut organisée au centre Pierre Léon une série de tables rondes intitulées « Construire la ville », « Habiter la ville » et « Vivre la ville ». Dans l'introduction du volume recueillant les communications présentées lors de la seconde, Maurice Garden esquisse plusieurs pistes de recherche dont l'une concerne « L'appropriation de la ville[1] ». Outre la nécessité de marier histoire urbaine et histoire sociale, une interrogation se fait jour quant à la pertinence du quartier comme échelle d'observation, alors répandue[2]. Ainsi, Maurizio Gribaudi et Jean-Luc Pinol « […] ne rencontrent pas vraiment de quartier, mais des espaces de vie qui s'entrecroisent, se superposent, parfois se regroupent avec quelque cohérence, parfois se disloquent, parce qu'incompatibles avec les ambitions individuelles[3] ». Ainsi, malgré l'existence d'une identité propre à certains quartiers, les trajectoires individuelles ne s'y limitent pas nécessairement.

C'est précisément la nature de ces trajectoires individuelles à travers la ville ainsi que les manières de l'habiter que nous cherchons à éclairer à présent. Ce faisant, nous posons, dans cette section, comme plus globalement dans l'ensemble du chapitre, la question de la nature du quartier Saint-Bruno : est-il le creuset de la formation de la classe ouvrière grenobloise ?

1.1. Un habitat ouvrier rudimentaire ?

L'habitat ouvrier est malaisé à définir tant il est divers selon les lieux, les époques, et la profession exercée par les individus y logeant. Généralement, et à la différence des employés qui y consacrent une part plus importante de leur budget, prévaut l'image du désintérêt pour le logement. L'exiguïté, l'insalubrité ou, pire, le cloaque semblent dominer. Ainsi, l'enquête sur le logement menée à l'occasion du recensement de 1906 établit un pourcentage considérable d'intérieurs ouvriers dépourvus de lieux d'aisance : 83 à Rouen, 89 à Nantes, 92 à Saint-Étienne ou encore 95 à Lille[4]. Les logements ouvriers grenoblois comportent dans une large mesure des caractéristiques semblables.

---

[1] Maurice Garden, « Quelle histoire pour la ville ? » dans Maurice Garden et Yves Lequin (eds.), *Habiter la ville, XVe-XXe siècles*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1985, p. I-XVII.

[2] Maurice Garden, « Le quartier, nouvel objet de l'histoire ? », *Économie et Humanisme*, 1981. Voir aussi le numéro du Mouvement Social consacré aux « Ouvriers dans la ville (XIXe et XXe siècle) », déjà cité.

[3] M. Garden, « Quelle histoire pour la ville ? », art cit.

[4] M. Perrot, *Les ouvriers en grève. France 1871-1890*, *op. cit.*, p. 14.

Généralement, ils se caractérisent par leur exiguïté. Le travail mené par le géographe Jean-François Parent à partir des dossiers d'autorisations de voirie montre qu'en 1906 un cinquième des logements situés dans des immeubles astreints à cette procédure ne comportent qu'une seule pièce. Et un tiers en dispose de deux. Il prend ainsi l'exemple du cours Berriat, où le logement classique, d'une surface de 50 m^2, se compose d'un vestibule, d'une chambre et d'une cuisine. Dans un immeuble de la rue d'Alembert, un pallier d'une superficie de 100 m^2 accueille trois appartements. Deux disposent d'une chambre avec alcôve et d'une cuisine. Le dernier consiste en une chambre avec alcôve. Pour tous, les toilettes se situent sur le palier[1]. Ces surfaces, pour exigües qu'elles soient, le sont toutefois moins qu'à Paris où, dans les années 1890, la surface moyenne des appartements tourne autour de 15 à 20 m^2.

Mais au-delà de ces conditions générales, la bigarrure prime, laquelle varie en fonction de la profession. Ainsi, dans sa monographie du cours Berriat, le géographe Charles-Anthelme Roux distingue la maison moderne de l'ancienne, où « les appartements comportent souvent de belles pièces, mais elles sont mal distribuées et mal desservies ; pas de vestibules, pas d'alcôves, des plafonds bas, de petites fenêtres. Le plus souvent, l'évier et les cabinets sont dans l'escalier et servent soit aux habitants de toute la maison, soit à ceux d'un étage[3] ». Ces espaces « incommodes peut-être, en tout cas bon marché […] » sont investis « par des ouvriers pauvres ou peu difficiles, ouvriers du bâtiment, manœuvres, plâtriers ou maçons dont beaucoup sont étrangers, mais aussi les familles chargées d'enfants […] ». Les maisons modernes, d'une hauteur de trois à quatre étages, n'ont « souvent pas d'alcôves ; toutes les pièces peuvent n'être pas desservies par un vestibule, l'évier est en molasse difficile à entretenir, les cabinets mal situés, parfois dans la cuisine[4] ». Mais elles abritent des éléments des couches populaires mieux lotis.

Les intérieurs ouvriers sont généralement équipés chichement. Leur description est rendue possible par l'analyse des scellés après décès, méthode qu'emploie Anaïs Albert afin de reconstituer les pratiques de consommation des classes populaires parisiennes[5]. Les scellés sont dressés suite à la mort d'un individu sans héritiers présumés ou en leur absence. Dans une perspective de conservation des biens, « le juge de paix est appelé pour préserver le domicile

[1] J.-F. Parent, *Grenoble, deux siècles d'urbanisation*, *op. cit.*, p. 64-65.
[2] Alain Faure, « Comment se logeait le peuple à la Belle Epoque ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1999, vol. 4, nº 64, p. 41-52.
[3] Ch.-A. Roux, « Grenoble. Le cours Berriat. Étude géographique d'une rue », art cit, p. 147.
[4] *Ibid.*
[5] Anaïs Albert, *La vie à crédit. La consommation des classes populaires à Paris (années 1880-1920)*, Paris, Editions de la Sorbonne, 2021, chapitre 1.

de vols en attendant l'établissement définitif de la succession ou de la vente des objets[1] ». Les scellés offrent donc une occasion unique de pénétrer dans les intérieurs et de s'imprégner de leur composition.

Ainsi, le 16 mars 1907, le juge de paix du canton sud de Grenoble est requis pour apposer ses scellés au domicile d'Émile Vaujany, un ouvrier mouleur de 42 ans en instance de divorce, décédé accidentellement dans l'usine Bouvier où il travaillait. L'appartement « se compose d'une seule pièce située dans une maison appartenant à M. Rambaud, sise à Grenoble cours Berriat n°73, au 2e étage et au fond d'une cour[2] ». Le juge de paix trouve dans le logement différents équipements :

Biens possédés	**Valeur estimée**
Un lit en bois de noyer (avec draps et traversins)	55 fr
Une horloge franc-comtoise	50 fr
Une table de nuit en noyer	5 fr
Un fourneau	10 fr
5 chaises	5 fr
Une petite table de cuisine en bois blanc	5 fr
Une table ronde pieds tournés	5 fr
Une malle avec du linge sans valeur	
Une commode comprenant vingt mouchoirs de couleur, quelques torchons, un chapeau de paille, un chapeau en feutre	18fr
Une glace	5 fr
De la vaisselle sans valeur	3 fr
Un placard comprenant un grand panier, une machine à gants, 6 bouteilles vides et un filet	20 fr
Un placard avec huit draps de lit, une boîte à sucre, un tricot, 4 chemises, une veste, 6 chemises de service, du vieux linge	20 fr
Des effets d'habillement : 2 vestes, 4 pantalons, 3 gilets, 1 manteau	Valeur non précisée
Une montre en argent	40 fr
Un livret de caisse d'épargne	489,49 fr
Un billet souscrit par Ferdinand Rey le 11 avril 1903 à Émile Vaujany	61 fr

Tableau 49 : Les biens possédés par Émile Vaujany à son décès

[1] Anaïs Albert, « La démocratisation du luxe : la consommation d'imitation par les classes populaires à la Belle Époque », *Entreprises et Histoire*, 2015, vol. 1, nº 78, p. 74-88.
[2] ADI 9 U 1154, Procès-verbal descriptif, 16 mars 1907.

Le patrimoine mobilier possédé par Émile Vaujany s'élève à 241 francs. Les meubles, assez nombreux (lit, horloge, placards), concentrent l'essentiel de la valeur tandis que les effets d'habillement se limitent au strict nécessaire. La description réalisée par le juge de paix ne comporte aucun élément décoratif. Mais il convient de noter les efforts d'épargne fournis par l'ouvrier, parvenu à économiser un peu moins de 500 francs sur un livret de caisse d'épargne et disposant en outre d'une créance sur un certain Ferdinand Rey, d'une valeur de 61 francs. De surcroît, l'on note la présence d'une montre, objet classiquement déposé au Mont-de-Piété en cas de difficulté[1].

Les scellés apposés chez Victor Pons, un forgeron de 68 ans décédé le 13 novembre 1914 à son domicile sis au 29 rue de l'Élysée, attestent cette fois d'un plus grand nombre d'objets mobiliers, ce qui s'explique sans doute par sa situation familiale car le défunt vivait avec son épouse et ses deux filles[2]. En effet, dans le dénombrement de 1911, la famille est recensée au n° 27 de la rue de l'Élysée[3]. Victor Joseph Marius Pons, né en 1846 à Veynes (Hautes-Alpes) est « forgeron mécanicien » chez Bouvier. Sa femme Marie Élisa est née en 1851 à Gap et aucune profession n'est mentionnée. Le couple vit avec ses deux filles, également nées à Gap. Marie Léontine, 41 ans, n'a aucune profession renseignée. Marguerite, 20 ans, est employée de commerce chez Veuve Multier. L'appartement se compose de trois pièces contenant les objets suivants (la valeur des biens n'est pas précisée) :

- Dans la cuisine :

Un meuble avec du linge
Un meuble avec de la vaisselle
Un fourneau
Une table en bois
Trois chaises
Une table en fer
Une batterie de cuisine en fer battu
Dans un placard, un lot de vaisselle et divers ustensiles de cuisine

[1] A. Albert, *La vie à crédit. La consommation des classes populaires à Paris (années 1880-1920), op. cit*, chapitre 6.

[2] ADI 9 U 1182, Apposition de scellés chez Victor Pons, 30 juin 1919. Les scellés sont apposés près de cinq ans après la mort de Victor, sur la réquisition d'un négociant de Gap. Sa veuve vit toujours dans l'appartement.

[3] AMMG 1 F 77, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population de 1911, 27 rue de l'Élysée. La différence de numéro d'immeuble entre le recensement de 1911 et le scellé s'explique sans doute par une erreur ou une renumérotation.

- Dans une chambre face à la cuisine :

Une garde-robe
Un placard
Un lit complet
Deux tables
Un prie-Dieu
Un canapé
Deux fauteuils
Une chaise de velours
Deux chaises
Un guéridon

- Dans une autre chambre :

Une commode
Un placard
Deux lits complets
Une table de nuit
Une table à roulettes complète
Quatre glaces
Cinq chaises en paille
Un guéridon
Un fauteuil
Une pendule

La description de l'appartement et du mobilier laisse imaginer l'agencement domestique. Ainsi, les deux filles, célibataires, dorment visiblement dans la même chambre, celle où il y a « deux lits complets ». Les parents investissent l'autre, située « face à la cuisine ». Cette pièce semble au demeurant faire office de pièce de vie principale puisqu'elle comporte un canapé, deux tables et des chaises. Cette situation matérielle semble plus confortable que celle d'Emile Vaujany car l'on note une certaine aisance (fauteuil, canapé, quatre glaces) due à la présence de plusieurs salaires dans le foyer.

En revanche, d'autres ouvriers logeant en garni vivent plus chichement. Ainsi, un certain Periard, ouvrier métallurgiste chez l'Industrial Company, décédé « vers la fin janvier » 1919, demeurait dans un garni rue de Sassenage[1]. Ses biens se composent d'« un complet drap qui lui a été remis pour ses obsèques » et de « quelques vêtements de travail dans un état déplorable, lesquels ont été brûlés ou jetés aux immondices ». Le défunt possédait sur lui une somme de 22 francs ainsi qu'« un mauvais carnet en cuir ne donnant aucun renseignement sur sa famille ». À l'usine, où il bénéficiait d'un reliquat de salaire de 81 francs, il était propriétaire de ses

[1] ADI 9 U 1182, Inventaire des biens de M. Periard.

propres outils, attestant du caractère encore artisanal de l'atelier l'employant : sept compas, un étau à main, un porte forêts, une loupe, un micro, une équerre à chapeau, une règle, une équerre.

François Émile dit Eymard, ouvrier gantier de 38 ans vivant dans un garni au 43 rue de la Fédération, meurt subitement à la Côte-Saint-André. Le 9 juillet 1912, le juge de paix appose ses scellés et dresse l'inventaire des biens[1]. Ceux-ci ne comportent aucun meuble ni effets personnels (le juge de paix s'est-il concentré uniquement sur le numéraire ?) mais uniquement de l'argent, sous différentes formes. Il y a une somme de 500 francs en liquide, un livret de caisse d'épargne, des obligations et des titres de rente dont le capital n'est pas précisé. L'inventaire nous informe ainsi que cet ouvrier nourrissait clairement une stratégie d'épargne, qu'il privilégiait aux biens mobiliers.

Quel que soit l'état du mobilier, le logement représente une part importante du budget, même si, là encore, les situations varient grandement d'une situation à l'autre. Les enquêtes menées en 1916 par l'ingénieur catholique et directeur des établissements Joya Émile Romanet fournissent quelques éclairages. Le 4 octobre 1916, lors d'une réunion du conseil d'usine, « quelques ouvriers appartenant au personnel de la maison JOYA signalèrent que les charges de famille pesaient singulièrement sur les ouvriers et que les salaires ne permettaient pas aux familles nombreuses d'équilibrer leur budget […][2] ». Romanet entreprend alors de dresser huit budgets de ménage répondant à différentes configurations familiales : un ouvrier célibataire, un couple sans enfant ; un ménage composé de la mère, d'un jeune homme de 19 ans et d'une jeune fille de 18 ans ; un ménage de quatre personnes : le mari (employé), la femme, deux garçons de 10 et six ans ; un ménage de six personnes : le mari, son épouse et trois enfants de 12, six et deux ans ; un autre ménage de six personnes : le mari et son épouse, un garçon de 12 ans, une fille de 10 ans, un garçon de quatre ans et un de 15 mois ; un troisième ménage de six personnes : les époux et quatre jeunes filles ; un ménage de sept personnes : les époux (le mari est employé de bureau), et cinq enfants de 13, 10, huit, six et deux ans. Constatant les difficultés subies par les familles nombreuses, il met sur pied un système d'allocations familiales qui sera progressivement étendu à la métallurgie grenobloise par le truchement du syndicat des constructeurs mécaniciens[3]. Ce salaire familial est versé à tous les salariés ayant au moins un

[1] ADI 9 U 1159, Apposition de scellés chez François Émile dit Eymard, 9 juillet 1912.

[2] BMG V. 31967, Émile Romanet, *Le salaire familial*, Grenoble, Imprimerie Aubert, 1918.

[3] J. Caranton, *Les fabriques de la « paix sociale ». Acteurs et enjeux de la régulation sociale (Grenoble,1842-1938)*, *op. cit.* ; A. Chorel, « Émile Romanet, un catholique social dans l'industrie grenobloise au début du siècle », art cit.

enfant de moins de 13 ans à charge. Le montant est de 7,50 francs mensuels pour un enfant, de 18 pour deux, de 31,50 pour trois, de 48 pour quatre et de 12 francs par enfant à partir de cinq[1].

Romanet conduit son enquête en moins d'un mois et sans expliciter sa méthode. Il peine à masquer ses présupposés moraux, en particulier à l'encontre des ouvriers célibataires, qu'il accuse d'être égoïstes. Ces biais sont susceptibles d'affecter la validité des résultats de l'enquête. En dépit de ces limites, l'enquête permet de se figurer les coûts représentés par le logement. De façon générale, avec 11 à 24% des dépenses (16% en moyenne), il représente le second poste de dépense après l'alimentation, ce qui est globalement conforme aux observations de Maurice Halbwachs[2]. L'ouvrier célibataire vit en garni et paie sa chambre 18 francs par mois (soit 11,68% du budget total). Pour le ménage sans enfant, le loyer s'élève à 25 francs (11,7% du budget). Le ménage composé des parents et de trois enfants de 12, six et deux ans loue un deux pièces et verse un loyer de 19 francs, auquel il convient d'ajouter l'eau et l'éclairage, ainsi que le combustible (12 francs/mois). Ces dépenses représentent 15,66% du budget total. Le ménage composé de six personnes (les parents et quatre enfants de 12, 10, quatre et 1,5 ans), qui est l'un des plus en difficulté, loue un trois pièces pour 36 francs par mois (soit 21,6% du budget en ajoutant le combustible et l'éclairage).

Ces loyers semblent globalement s'inscrire dans la norme de ceux pratiqués dans le quartier Saint-Bruno. Ainsi, Charles-Anthelme Roux relève des prix équivalent à 18 à 30 francs pour un deux pièces dans les vieilles maisons de la partie du cours Berriat la plus éloignée de la ville[3].

Les conditions souvent précaires du logement expliquent en partie le faible attachement ouvrier à leur égard et, de ce fait, les changements fréquents de domicile.

1.2. Une forte mobilité résidentielle

Afin d'analyser les trajectoires résidentielles à travers la ville, nous avons pris en compte l'ensemble des adresses des individus « pivots », répertoriées de 20 ans jusqu'à la mort ou,

[1] É. Romanet, *Le salaire familial, op. cit.*

[2] Maurice Halbwachs, *La classe ouvrière et les niveaux de vie. Recherches sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaines. Thèse de doctorat présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris*, Paris, Félix Alcan, 1912, p. 108 (livre 2).

[3] Ch.-A. Roux, « Grenoble. Le cours Berriat. Étude géographique d'une rue », art cit.

quand celle-ci dépassait les bornes chronologiques de notre étude, jusqu'à la fin des années 1930.

Cohorte	Nombre moyen d'informations relatives aux adresses[1]	Nombre minimal et maximal d'informations
Gantiers originaires de Grenoble	19,1	5 à 40
Gantiers originaires d'Isère	14,4	7 à 29
Métallurgistes originaires de Grenoble	15,54	7 à 29
Métallurgistes originaires d'Isère	16,28	3 à 27

Tableau 50 : Les données sur les trajectoires résidentielles

Le tableau 50 récapitule les données disponibles pour chaque cohorte. Il présente le nombre moyen d'informations disponibles concernant les adresses, ainsi que le nombre minimal et maximal d'informations. Pour les gantiers grenoblois, nous savons ainsi qu'en moyenne, 19,1 adresses ont pu être enregistrées. Mais les données sont hétérogènes puisqu'elles s'échelonnent entre cinq et 40. Ainsi, l'adresse occupée par l'individu le moins suivi n'a été récoltée qu'à cinq reprises au cours de son existence. Ceci s'explique généralement par la difficulté à identifier certaines personnes dans les recensements ou par le faible nombre d'actes d'état civil récolté[2]. Dans ces conditions, il est probable que de nombreux déménagements nous échappent. À l'inverse, la cohorte des gantiers grenoblois comporte un individu dont la trajectoire résidentielle a pu être reconstituée avec une grande finesse puisque pas moins de 40 documents ont permis de révéler son adresse, tout au long de sa vie. De façon générale, la précision des données entre les différentes cohortes est relativement homogène, même si elle est légèrement supérieure pour les gantiers grenoblois, cohorte qui présente également la particularité d'avoir l'étendue la plus importante.

L'intérêt de telles données, relativement riches et s'étendant à l'échelle du cycle de vie, réside dans leur caractère diachronique, qui permet de reconstituer de véritables itinéraires ouvriers à travers la ville.

[1] Le tableau se lit comme suit : pour les gantiers grenoblois, en moyenne, nous connaissons 19,1 fois l'adresse du domicile occupé par un individu « pivot » au cours de sa vie.

[2] Les individus « pivots » ont systématiquement été recherchés dans l'ensemble des recensements de la période. Cependant, certains n'ont pu être retrouvés.

Cohorte	Durée d'observation moyenne (en années)
Gantiers originaires de Grenoble	36,26
Gantiers originaires d'Isère	34,72
Métallurgistes originaires de Grenoble	33,7
Métallurgistes originaires d'Isère	35,2

Tableau 51 : Durée moyenne d'observation du suivi résidentiel selon les différentes cohortes

Ce tableau présente la durée moyenne d'observation pour les différentes cohortes. Une durée d'observation de 33 ans signifie que les individus ont été suivis de leurs 20 ans à leurs 53 ans. En moyenne, l'on observe que cette durée est relativement importante puisqu'elle est comprise entre 33,7 ans pour les métallurgistes grenoblois et 36,26 ans pour les gantiers grenoblois.

Dès lors, les données apparaissent suffisamment robustes pour saisir les déplacements ouvriers dans la ville, qui ont la particularité d'être fréquents. Le tableau ci-dessous en fournit l'illustration.

Cohorte	Nombre moyen d'adresses différentes
Gantiers originaires de Grenoble	6,08
Gantiers originaires d'Isère	5,64
Métallurgistes originaires de Grenoble	6,04
Métallurgistes originaires d'Isère	7,2
Moyenne	**6,24**

Tableau 52 : Fréquence des changements d'adresse

En moyenne, toutes cohortes confondues, les ouvriers « pivots » changent 6,24 fois de domicile au cours de la période d'observation. Mais cette moyenne générale masque des disparités. Ainsi, l'on note que les natifs de Grenoble, qu'ils soient gantiers ou métallurgistes, changent en moyenne environ six fois d'adresse. L'appartenance professionnelle ne semble pas avoir d'influence significative. Il en va différemment pour les « pivots » nés en dehors de Grenoble. En effet, les métallurgistes changent plus fréquemment de domicile. Pour les gantiers, c'est l'inverse. Ainsi, les gantiers d'origine iséroise sont plus stables que leurs

homologues grenoblois. Cette constatation surprend car l'on aurait pu penser, comme pour les métallurgistes, que la moindre connaissance du terrain grenoblois aurait occasionné une mobilité résidentielle plus importante, ce qu'infirment les données.

Le tableau suivant met en évidence la durée moyenne d'occupation des logements :

Cohortes	**Durée moyenne passée dans chaque logement (en années)**
Gantiers originaires de Grenoble	7,56
Gantiers originaires d'Isère	7,17
Métallurgistes originaires de Grenoble	7,26
Métallurgistes originaires d'Isère	5,43
Moyenne	**6,85**

Tableau 53 : Durée moyenne passée dans chaque logement

À l'échelle de notre échantillon, les individus « pivots » demeurent un peu plus de six ans dans le même logement. Si les gantiers (grenoblois et d'origine iséroise) ainsi que les métallurgistes isérois restent tous environ sept ans dans le même logement, il en va différemment pour les métallurgistes d'origine iséroise. Avec une durée de résidence moyenne de 5,43 ans, ils apparaissent beaucoup plus instables.

Au-delà des disparités inter-cohortes, la fréquence des changements d'adresses et la durée moyenne de résidence traduisent une mobilité importante, phénomène déjà noté, entre autres, par Suzanna Magri et Christian Topalov à propos des quartiers ouvriers avant la Première Guerre mondiale. Cette mobilité s'opère à petit rayon, dans un périmètre de quelques rues ou groupes de rues. Elle est à relier directement aux conditions du logement[1].

Mais que signifie concrètement changer fréquemment de domicile ? Malheureusement, les études quantitatives sur le sujet (c'est-à-dire concernant spécifiquement les ouvriers) sont peu nombreuses, voire inexistantes et la mise en perspective de nos chiffres s'en trouve malaisée.

Les travaux menés par Jean-Luc Pinol offrent néanmoins un point de comparaison. À partir de deux cohortes (définies par l'âge) de Lyonnais suivis à travers les listes électorales, il

[1] S. Magri et C. Topalov, « Pratiques ouvrières et changements structurels dans l'espace des grandes villes du premier XXe siècle. Quelques hypothèses de recherche », art cit.

analyse le phénomène de déménagement à l'aune des catégories socio-professionnelles des individus. Ils sont suivis sur une période de 15 ans (la première cohorte de 1896 à 1911 et la seconde de 1921 à 1936), soit une durée inférieure de moitié à la nôtre. Par ailleurs, les effectifs sont plus faibles : 62 ouvriers dans la première cohorte et 74 dans la seconde. Les ouvriers (leur profession n'est pas spécifiée) de la première cohorte déménagent en moyenne 1,48 fois en 15 ans. Ceux de la deuxième cohorte 1,12 fois[1]. Malgré des méthodes différentes rendant la comparaison délicate, ces chiffres font apparaître une stabilité plus grande des ouvriers lyonnais par rapport aux ouvriers grenoblois. L'étude de Jean-Luc Pinol permet par ailleurs d'éclairer un point aveugle de notre enquête, qui concerne la comparaison des ouvriers avec d'autres groupes professionnels. Il relève ainsi des différences notables par rapport aux employés. La mobilité des premiers est plus élevée que celle des seconds et le phénomène se renforce avec la cohorte la plus jeune. Mais le fait le plus notable concerne l'ancrage plus important des ouvriers dans un quartier donné, alors que les employés ont une propension plus importante à en changer. Pour les premiers, le quartier correspond ainsi au lieu de résidence et de travail. Pour les employés, la dissociation est plus forte[2].

Enfin, dans les cohortes suivies par Jean-Luc Pinol, il apparaît clairement que la mobilité décline dans l'entre-deux-guerres[3]. Ce phénomène se retrouve de façon très manifeste parmi nos quatre cohortes et peut s'expliquer par la politique de moratoire des loyers instaurée au sortir de la guerre[4]. Pour autant, il en va différemment à Paris où la stabilité résidentielle apparaît plus tardivement, soit entre les années 1940 et 1960. Les années 1930 connaissent une « période de turbulence[5] » qui s'explique par la forte mobilité des locataires à la recherche d'un moins mauvais logement ainsi qu'à celle des jeunes couples. Mariage et naissance des enfants favorisent les déménagements, dans un contexte de pénurie de logements[6].

Les trajectoires résidentielles présentent un profil différencié. Tandis que certains individus sont très mobiles, d'autres, à l'inverse, apparaissent particulièrement stables. Ainsi,

---

[1] Jean-Luc Pinol, *Mobilités et immobilismes d'une grande ville : Lyon de la fin du XIXe siècle à la Seconde Guerre mondiale*, Université Lumière Lyon 2, 1989, p. 396.
[2] *Ibid.*, p. 398.
[3] *Ibid.*, p. 391. Cette dimension est également relevée dans l'ouvrage dirigé par Suzanna Magri et Christian Topalov, déjà cité.
[4] Danièle Voldman, « L'encadrement des loyers depuis 1900, une question européenne », *Le Mouvement Social*, 2013, vol. 4, nº 245, p. 137-147 ; Romain Gustiaux, « L'empreinte de la Grande Guerre sur le logement social en France (1912-1928) », *Revue d'histoire de la protection sociale*, 2016, vol. 1, nº 9, p. 88-109.
[5] F. Cribier, « Le logement d'une génération de jeunes parisiens à l'époque du Front Populaire », art cit, p. 117.
[6] *Ibid.*

Alphonse Forêt, gantier né à Grenoble le 2 mai 1878, ne déménage pas tout au long des 33 années où il a pu être suivi. Sa fiche matricule militaire indique qu'il vit à 20 ans au 39 avenue de Vizille, dans le quartier Saint-Bruno. En 1931, il demeure, selon la liste électorale, toujours à cette adresse, une information qui est confirmée par tous les recensements de population établis dans l'intervalle. Mais il est intéressant d'élargir l'observation. Son père, Antoine, également gantier, vit au 46 rue Saint-Laurent au moment de son mariage à Grenoble le 21 mai 1863[1]. Il épouse Marguerite Eugénie Richard, une couturière vivant au n°37 de la même rue. Signe que le couple était bien implanté dans le quartier, il s'entoure de quatre témoins gantiers vivant tous dans la rue Saint-Laurent, dont deux habitent dans les mêmes immeubles que les époux (aux n° 46 et 37). Le couple quitte ensuite le quartier Saint-Laurent pour gagner la rue Malakoff, située à l'est de la ville. Entre 1881 et 1886, un nouveau déménagement survient, qui conduit la famille à emménager au n° 10 de l'avenue de Vizille. Sur le recensement de 1886, Alphonse Forêt, alors âgé de 8 ans, vit bien à cette adresse avec ses parents et son frère aîné. En 1891, ils sont recensés au n°39 de la rue (il ne s'agit probablement pas d'un déménagement mais plutôt d'une renumérotation des immeubles). Puis la famille ne quitte plus l'immeuble. Le père décède à cette adresse le 27 mai 1906 et la mère le 23 février 1911[2]. Selon la déclaration de mutation par décès d'Antoine, ce dernier n'était pas propriétaire de l'appartement[3]. En 1936, alors qu'Alphonse Forêt, notre individu « pivot », est décédé depuis 4 ans, son fils Albert, né en 1913, habite toujours le même immeuble avec sa femme et sa fille Jeannine, née en 1935. L'ancrage des trois générations dans le n°39 de l'avenue de Vizille est donc manifeste, alors même que la famille ne semble pas être propriétaire de l'appartement.

Une telle situation représente néanmoins un cas extrême. Avec 14 adresses recensées en 38 ans, Marius Sibeud semble plus représentatif. Natif de Saint-Laurent-Royans, ses parents émigrent à Grenoble dans les années 1880 et s'installent dans le quartier Saint-Bruno. En 1888, il réside, selon sa fiche matricule, à Valence[4]. Deux ans plus tard, il revient à Grenoble, au 24 rue du Taillefer. L'année suivante, il s'établit à Romans, avant de revenir à Grenoble dès 1895. Débute alors un itinéraire géographique qui conduit Marius à connaître 11 adresses différentes

[1] AMMG 2 E 71 / 5, Commune de Grenoble, acte de mariage d'Antoine Forêt et de Marguerite Eugénie Richard, 21 mai 1863.
[2] AMMG 3 E 114 / 5, Commune de Grenoble, acte de décès d'Antoine Forêt, 27 mai 1906 ; AMMG 3 E 119 / 2, Commune de Grenoble, acte de décès de Marguerite Eugénie Richard, 23 février 1911.
[3] ADI 3 Q 11 / 1871, Bureau de Grenoble, déclaration de mutation après décès d'Antoine Forêt, 26 novembre 1906.
[4] ADI 11 NUM / 1 R 1194_04, Bureau de Grenoble, fiche matricule militaire de Marius Sibeud, classe 1888.

jusqu'en 1926. Or, comme l'illustre la carte 11, ce parcours se déroule essentiellement dans le quartier Saint-Bruno.

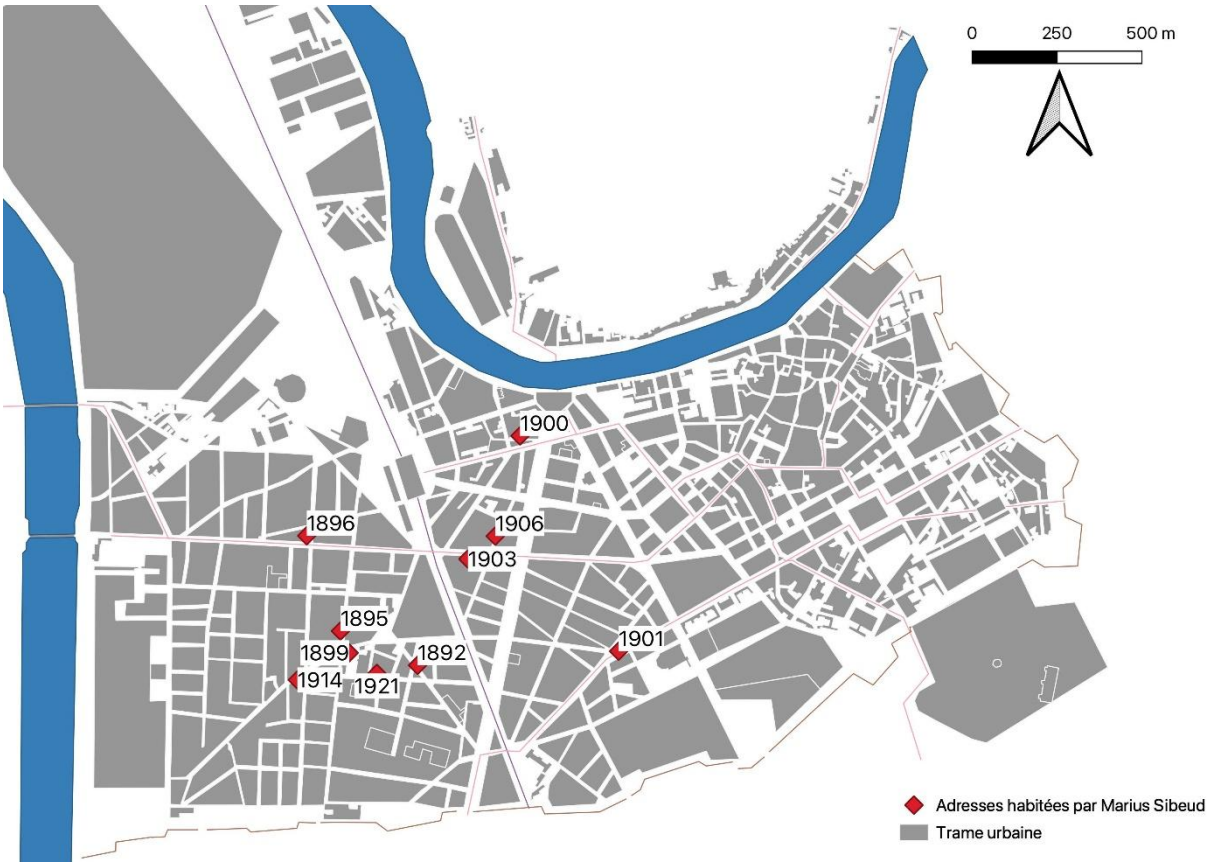

Carte 11 : Adresses occupées par Marius Sibeud de 1892 à 1926

En effet, lorsqu'il se marie le 12 mai 1892, il réside au 24 rue du Taillefer. Après son passage à Romans, il réintègre en 1895 le quartier Saint-Bruno (52 rue Abbé Grégoire). Dès l'année suivante, il déménage au n°30 de la rue d'Alembert. Ce déménagement a peut-être été motivé par la naissance du second enfant du couple, Hippolyte Gabriel, qui voit le jour le 4 juin 1896[1]. Un nouveau déménagement intervient avant la naissance du troisième enfant, Venise, née le 8 novembre 1898[2]. La famille a quitté le quartier Saint-Bruno pour s'établir chemin des Iles. Ce passage n'est que temporaire puisque dès 1899, la famille revient à Saint-Bruno (37 rue Nicolas Chorier), pour le quitter à nouveau dès 1900 (14 rue des Jardins). En 1901, la famille

[1] AMMG 1 E 108 / 6, Commune de Grenoble, acte de naissance d'Hyppolite Gabriel Sibeud, 4 juin 1896.
[2] AMMG 1 E 113 / 5, Commune de Grenoble, acte de naissance de Venise Sibeud, 8 novembre 1898.

est recensée rue Championnet. C'est en 1903 que Marius revient durablement à Saint Bruno, d'abord au 49 cours Berriat (1903), puis au 16 rue de la Fédération (1906), au 51 rue Nicolas Chorier (1914), et, enfin, au 3 rue du Marché (de 1921 à 1926).

Marius est donc un ouvrier métallurgiste particulièrement mobile. Cette mobilité semble en grande partie liée aux grands évènements biographiques marquant sa jeunesse. En effet, c'est durant les 10 années suivant son mariage, au cours desquelles le couple connait trois naissances, que les changements de domicile sont les plus fréquents. On peut ainsi supposer que l'agrandissement de la famille a motivé les déménagements successifs. L'autre point saillant concerne son rapport étroit au quartier Saint-Bruno. Malgré quelques incartades en dehors - mais jamais très loin-, c'est en son sein que se déploie la majeure partie de son existence, d'ailleurs au sein d'un très petit périmètre, comme le montre la carte. Cela est sans doute en rapport avec ses activités professionnelles. On sait en effet qu'il travaille chez Arbod en 1901, chez Prat et Blanc en 1906, chez Vallier en 1911, chez Bouchayer et Viallet en 1915, chez Berliat en 1921 et aux Usines de l'Isère en 1926[1]. Or, ces entreprises sont toutes situées dans le quartier Saint-Bruno ou dans ses abords immédiats. Cet ancrage dans le quartier et la connaissance qui en résulte permettent d'offrir des opportunités : trouver un emploi mieux rémunéré, un logement plus spacieux ou encore développer sa sociabilité.

1.3. Des métallurgistes plus ancrés à Saint-Bruno

Le quartier de Saint-Bruno est fortement attractif et délimite bien souvent les frontières de nombre d'horizons individuels.

Peut-on identifier, comme à Turin, un « itinéraire d'intégration à travers les quartiers de la ville ? ». En effet, Maurizio Gribaudi montre, dans une optique intergénérationnelle, que la majorité des ouvriers immigrés à Turin tendent à gagner d'abord les quartiers de la vieille ville. Les mutations urbaines et le développement des quartiers ouvriers au début du XXe siècle induisent une seconde étape dans le parcours d'intégration puisque les ouvriers quittent l'ancien périmètre urbain pour s'y établir. Enfin, les générations les plus jeunes retournent vers le centre-ville, où s'étaient établis leurs parents ou grands-parents. Mais, cette fois, « ils sont descendus

[1] ADI 10 NUM / 123 M 212 / 15, 10 NUM / 123 M 212 / 18, AMMG 1 F 77, AMMG 1 F 80, ADI 123 M 212 / 28, Commune de Grenoble, listes nominatives de recensement de la population, canton sud, 1901, 1906, 1911, 1921, 1926.

des mansardes pour habiter les premiers étages des vieilles maisons bourgeoises et surtout, ils se sont installés dans les nouveaux quartiers résidentiels[1] ».

À Grenoble, deux situations peuvent être distinguées. En premier lieu, les parents des natifs de Grenoble ont pour la plupart fréquenté les quartiers du centre-ville et de Saint-Laurent. En même temps que Saint-Bruno se développait, eux et/ou leurs enfants s'y sont ensuite dirigés et y sont demeurés. Le cas d'Alphonse Forêt, cité plus haut, l'illustre parfaitement. Ainsi, parce que la ville est plus petite, le cycle est moins complexe qu'à Turin. Il comporte, *grosso modo*, deux étapes et signifie un transfert de populations ouvrières du centre-ville vers le nouveau quartier en développement.

Pour les individus « pivots » nés en dehors de Grenoble, la situation diffère et la plupart du temps, nous ne décelons pas de véritable itinéraire d'intégration à l'échelle de la ville. Les migrants s'établissent directement à Saint-Bruno et y demeurent. Comme le montre la trajectoire résidentielle de Marius Sibeud, l'itinéraire d'intégration s'effectue plutôt au sein du quartier lui-même.

Mais, comme nous l'avions esquissé au chapitre 4, le rapport au quartier Saint-Bruno évolue selon l'appartenance professionnelle (tableau 54).

Cohorte	**Non ancrés à Saint-Bruno**	**Ancrés à Saint-Bruno**
Gantiers originaires de Grenoble	74%	26%
Gantiers originaires d'Isère	48%	52%
Métallurgistes originaires de Grenoble	36%	64%
Métallurgistes originaires d'Isère	16%	84%

Tableau 54 : Un ancrage à Saint-Bruno différencié selon la profession exercée

Ce tableau présente la part d'individus de chaque cohorte ancrés ou non à Saint-Bruno. Les catégories ont été simplifiées et sont de ce fait schématiques. En effet, le non ancrage ne signifie pas qu'un individu donné n'a jamais transité par Saint-Bruno. Simplement, il a déployé

[1] M. Gribaudi, *Itinéraires ouvriers. Espaces et groupes sociaux à Turin au début du* XX*e siècle, op. cit.*, p. 77.

l'essentiel de sa trajectoire résidentielle ailleurs. À l'inverse, les ancrés habitent plus longtemps dans le quartier.

Le rapport au quartier Saint-Bruno est plus fort chez les métallurgistes (74% en moyenne) que chez les gantiers (39% en moyenne). Ainsi, les trajectoires résidentielles des gantiers sont plus complexes que celles des métallurgistes et se déploient dans la quasi-totalité des quartiers de la ville. En revanche, il faut souligner que très peu d'entre eux (seulement 3%) sont ancrés dans le quartier Saint-Laurent, signe que l'intégration dans la communauté gantière ne passe plus par sa fréquentation. Le déplacement de la fabrique s'est traduit par une évolution dans la manière d'habiter la ville. Les gantiers la traversent plus volontiers et apparaissent moins attachés à un quartier donné que les métallurgistes.

L'origine géographique constitue un second clivage, très net. Ainsi, dans chaque cohorte, les individus nés hors de Grenoble sont plus volontiers ancrés à Saint-Bruno que les Grenoblois. Pour les immigrants, Saint-Bruno constitue à la fois un point de chute et un cadre géographique délimitant les trajectoires résidentielles. Il s'agit ainsi d'une espèce d'enclave à l'intérieur de la ville. Saint-Bruno s'apparente donc au quartier de type « finistère » mis en évidence par Jean-Luc Pinol à Lyon (par exemple le Vieux Lyon) : « si l'on y vient on y reste, on n'en repart pas[1] ». Saisie à l'aune des métallurgistes isérois, dont 84% ne sortent pas du quartier, cette grille de lecture semble particulièrement adaptée à Saint-Bruno.

Cet attachement s'explique notamment par la proximité des espaces de travail et des lieux de vie. Ainsi, les trois cartes suivantes représentent les adresses habitées par les ouvriers travaillant en 1906 (d'après le recensement[2]) pour trois des principales usines métallurgiques du quartier : Joya, Raymond et Bouchayer et Viallet. Les triangles verts figurent les lieux d'implantation des usines tandis que les cercles matérialisent les adresses des ouvriers employés. L'échelle n'est pas le domicile mais celle de la rue. La taille des points est proportionnelle au nombre d'ouvriers y étant domiciliés[3]. Plus le cercle est large, plus la rue abrite un nombre important d'ouvriers travaillant pour l'entreprise considérée.

Que ce soit chez Joya (86%), chez Raymond (92%) ou chez Bouchayer et Viallet (77%), on observe que la très grande majorité des ouvriers réside en 1906 dans le quartier Saint-Bruno, à proximité des usines. L'autre point saillant que révèlent les cartes concerne la proximité des lieux de résidence et de travail. L'entreprise Raymond est située le long du cours Berriat. Or,

[1] J.-L. Pinol, *Mobilités et immobilismes d'une grande ville : Lyon de la fin du XIXe siècle à la Seconde Guerre mondiale*, *op. cit.*, p. 405.
[2] *Cf.* Chapitre 4.
[3] Pour Joya, N = 167 ; Raymond, N = 279 ; Bouchayer & Viallet, N = 194.

66 ouvriers (soit 23,6%) résident sur ce même cours. De nombreux autres sont implantés dans les rues adjacentes ou à proximité : d'Alembert (9,6%), Abbé Grégoire (5,7%), Debelle (3,9%), Drac (7,8%), Élysée (7,1%), Nicolas Chorier (5,3%) ou encore Revol (4,3%). Le constat vaut pour les autres entreprises et s'explique par la superficie relativement faible du quartier Saint-Bruno, qui n'excède pas 100 à 130 hectares[1]. En effet, le cours Berriat, qui le traverse de part en part d'est en ouest, mesure entre le pont du Drac et la voie de chemin de fer légèrement moins d'un kilomètre. Il faut donc, en marchant d'un bon pas, entre 10 et 15 minutes pour le traverser. La rue Abbé Grégoire, qui le coupe du nord au sud, s'étire, elle, sur environ 900 mètres.

[1] En considérant -grossièrement- un carré d'un kilomètre sur un kilomètre, la superficie est de 100 hectares.

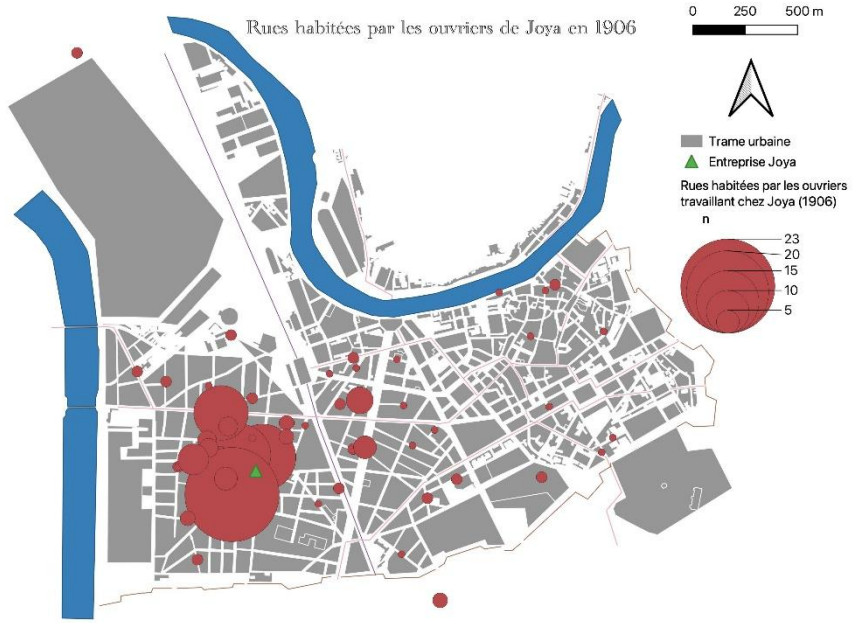
Rues habitées par les ouvriers de Joya en 1906
0 250 500 m
Trame urbaine
Entreprise Joya
Rues habitées par les ouvriers travaillant chez Joya (1906)
n
23
20
15
10
5

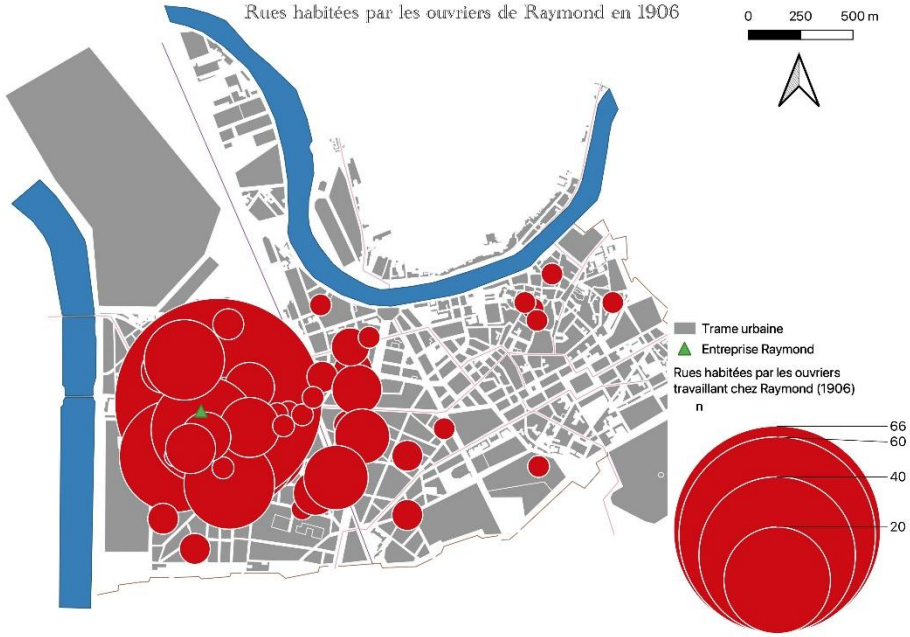
Rues habitées par les ouvriers de Raymond en 1906
0 250 500 m
Trame urbaine
Entreprise Raymond
Rues habitées par les ouvriers travaillant chez Raymond (1906)
n
66
60
40
20


Rues habitées par les ouvriers de Bouchayer et Viallet en 1906
0 250 500 m
Trame urbaine
Entreprise Bouchayer et Viallet
Rues habitées par les ouvriers travaillant chez Bouchayer et Viallet (1906)
n
40
30
20
10

Pour mieux nous figurer ces itinéraires ouvriers à travers le quartier, glissons-nous dans la peau de Joseph Maximin Jacquemet. Fils de cultivateurs, il est né à Allemond, dans l'Oisans, le 16 juillet 1871[1]. Sa fiche matricule indique sa qualité de boutonnier[2]. D'après les informations qui y figurent, Joseph est bel homme : il mesure en effet 1m72, ce qui est grand pour l'époque, arbore des cheveux châtains et a les yeux gris. Le 20 juin 1896, Joseph épouse Ernestine Roudon, native de Montbonnot-Saint-Martin, dans le Grésivaudan[3]. Il est toujours ouvrier boutonnier chez Raymond, à l'instar de sa promise, et demeure 7 place Saint-Bruno. Le père d'Ernestine, également ouvrier boutonnier, est décédé depuis neuf ans. L'un des témoins, André Berger, 26 ans, exerce la même profession. Les informations fournies par l'acte de mariage laissent peu de doute quant aux circonstances de la rencontre des futurs époux et attestent de la place qu'a jouée l'usine dans la formation du couple. Ainsi, l'on peut raisonnablement penser que les futurs se sont rencontrés dans l'usine Raymond où ils travaillaient tous les deux. C'est au n° 141 du cours Berriat qu'Ernestine déclare résider, en compagnie de sa mère. Et c'est à cette adresse que le couple s'installe durablement. Il y est recensé en 1901, 1906, 1911, 1921, 1926, 1931 et 1936[4]. Cette stabilité résidentielle s'explique peut-être par l'absence d'enfant. Elle s'accompagne d'une stabilité professionnelle puisqu'à chaque recensement, Joseph et Ernestine déclarent travailler chez Raymond.

[1] ADI 9 NUM 5 E 5 / 12, Commune d'Allemond, acte de naissance de Joseph Maximin Jacquemet, 16 juillet 1871.
[2] ADI 11 NUM / 1 R 1231_06, Bureau de Grenoble, fiche matricule de Joseph Maximin Jacquemet, classe 1891.
[3] AMMG 2 E 104 / 6, Commune de Grenoble, acte de mariage de Joseph Maximin Jacquemet et de Ernestine Roudon, 20 juin 1896.
[4] ADI 10 NUM / 123 M 212 / 15, 10 NUM / 123 M 212 / 18, AMMG 1 F 77, 1 F 80, ADI 123 M 212 / 28, 123 M 212 / 31, 123 M 212 / 36, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Sud, 1901, 1906, 1911, 1921, 1926, 1931, 1936.



Figure 8 : Photographie du cours Berriat (non datée)[1]

Le cliché ci-dessus n'est pas daté, mais est vraisemblablement capturé au cours de l'entre-deux-guerres. L'absence de feuilles sur les arbres et la neige sur le massif de Belledonne, en arrière-plan, indiquent que la photo est prise en hiver ou au début du printemps. La voie photographiée est le cours Berriat. Il s'agit plus précisément de sa portion la plus à l'ouest, et donc la plus éloignée du centre-ville. Ainsi, la photo est orientée vers l'est. Le photographe tourne donc le dos au massif du Vercors pour capturer les hauts sommets de Belledonne, tutoyant les 3 000 mètres d'altitude. Le regard est guidé par les rails où circule le tramway, qui dessert le quartier et, plus largement, permet de connecter Grenoble aux communes de la banlieue ouest. Les immeubles bordant le cours, d'apparence récente, abritent de nombreux commerces. Ainsi, sur la gauche de la photo, un magasin -probablement une pâtisserie ou une boulangerie- se nomme « La Brioche ». Un peu plus loin, sur le même côté, un bar occupe l'angle de la rue. Quelques mètres après, sur la façade donnant sur le cours, un hôtel. Le cours est jalonné, sur toute sa longueur, de nombreux commerces, attestant du caractère mixte du quartier : Saint-Bruno n'est pas seulement un quartier industriel ; c'est également un quartier résidentiel. Et un quartier de passage puisque le cours Berriat est une artère importante permettant de desservir la ville.

[1] AMMG 19 FI 1097.

Ces paysages et cette ambiance sont ceux éprouvés quotidiennement par Joseph et Ernestine. Domiciliés au 141 cours Berriat, ils avaient environ 200 mètres à parcourir pour se rendre à l'usine Raymond sise au n°111. S'ils n'avaient pas de courses à faire ou d'amis à voir, le trajet ne devait pas excéder quelques minutes. Malheureusement, nous ne saurons jamais si l'un des époux figure sur le cliché. Toujours est-il qu'il a été pris à une heure particulièrement animée puisque de nombreuses personnes s'affairent. Si quelques piétons marchent sur le trottoir ou sortent des magasins, l'on note le nombre important d'individus circulant à bicyclette de part et d'autre des rails. Certains prennent, vers l'est, la direction du centre-ville. D'autres viennent en sens inverse et il n'est pas impossible que certains se dirigent vers les usines Bouchayer et Viallet, situées quelques dizaines de mètres derrière le photographe, à l'extrémité du cours et en direction du sud. Ainsi, l'on peut supposer que la photo a été prise à une heure d'embauche ou de débauche des ateliers. En effet, selon le géographe Charles-Anthelme Roux, le cours Berriat vit au rythme de l'activité industrielle :

> D'une façon générale, le cours Berriat présente un aspect animé le matin jusqu'à 8 heures environ ; puis l'intensité de la circulation diminue insensiblement jusqu'à 11 heures. Elle s'accroît dès lors très lentement pour, brusquement, devenir à partir de 11 h. ¾ extraordinairement active ; mais, dès midi 15, il se produit un brusque arrêt de toute la circulation. La rue, jusqu'à 1 heure, demeure silencieuse ; de nouveau elle s'anime pour peu de temps. L'après-midi, quelques promeneurs l'égaient. Dès 6 heures, on constate un nouvel accroissement de la circulation ; puis la rue entre dans le silence[1]

Ces temporalités industrielles rythment donc le quotidien de Joseph et d'Ernestine, comme celui des milliers d'ouvriers et d'ouvrières du quartier.

En l'absence de leur témoignage ou de sources plus consistantes, nous ne saurons rien de leur rapport au quartier ni de leurs escapades en dehors. Tout juste pouvons-nous établir quelques distances les séparant de divers points d'intérêt potentiels. Ainsi, leur domicile se trouve-t-il à 1,5 à 2 kilomètres du centre-ville. Pour se rendre dans le quartier Saint-Laurent, au pied de la colline de la Bastille, ils devaient allonger la distance de 500 mètres environ. La gare, se situe à un peu plus de 700 mètres à vol d'oiseau de leur domicile. Le dimanche, le couple peut se promener du côté de Fontaine ou de Seyssinet, au pied des premières pentes du Vercors,

[1] Ch.-A. Roux, « Grenoble. Le cours Berriat. Étude géographique d'une rue », art cit.

distantes d'environ 1,6 kilomètre de leur immeuble. Dans ce cas, ils n'avaient qu'à passer devant les usines Bouchayer et Viallet et franchir le Drac par le pont métallique.

Quant aux courses du quotidien, la présence de nombreux commerces alentours les rend aisées. Ainsi, le couple n'avait qu'à traverser la rue pour se rendre au n°158, qui abrite en 1925 une épicière-regrattière, un cabaretier et un « marchand de menues merceries[1] ». L'immeuble mitoyen, le n°156, abrite un autre épicier-regrattier, un tripier ainsi qu'un pâtissier. Au 154, on trouve un marchand de fromages, un marchand de charbons, un épicier-regrattier ainsi qu'un cabaretier au 152 bis, et un débitant de vin et un marchand boucher au 152.

Il serait vain d'énumérer l'ensemble des commerces, tant ceux-ci abondent. Si l'atmosphère de Saint-Bruno est d'abord industrielle, la présence des nombreux commerces jalonnant le cours atteste d'une véritable vie de quartier. C'est dans cette « ville dans la ville », dans ces multiples espaces vécus quotidiennement, que se construisent les sociabilités ouvrières.

2. Sociabiliser

Habiter une ville industrielle ou un quartier ouvrier signifie tisser des liens de sociabilité. Pour la définir, l'on peut avantageusement suivre Marcel Gillet qui écrit qu'elle recouvre « […] toutes les formes de groupements, volontaires ou non, épisodiques ou institutionnalisées, depuis les relations interpersonnelles liées aux modes de vie […] jusqu'à la sociabilité « institutionnelle », celle qu'un pouvoir ou des pouvoirs (Église, municipalité, entreprise industrielle) patronnent, en passant par la sociabilité « communautaire », qui exprime un sentiment d'appartenance à la ville ou au bourg à travers les relations de famille, de voisinage, de quartier, et qui se manifeste notamment à l'occasion de réjouissances communales[2] ».

Notre enquête ne peut analyser exhaustivement l'ensemble des types de sociabilité identifiés par cette définition, construite pour répondre aux enjeux d'une recherche ambitieuse et protéiforme. Aussi, aborderons-nous avant tout la sociabilité non institutionnelle à partir des relations interpersonnelles des individus « pivots ». Elles sont appréhendées à partir des liens

[1] AMMG 1 G 247, Commune de Grenoble, contribution personnelle – mobilières et patentes, 1925, (vol. 3), 158 cours Berriat.
[2] Marcel Gillet, « Introduction : L'itinéraire d'une recherche internationale », *Revue du Nord*, Année 1982, n° 253, p. 273-282.

de témoignage figurant sur les actes d'état civil[1]. Cette démarche n'est néanmoins pas exclusive puisque nous jetterons quelques éclairages sur la sociabilité institutionnelle. Ce faisant, il s'agit d'explorer les mécanismes d'agrégation à la ville industrielle et, plus précisément, au quartier Saint-Bruno : de qui s'entourent les gantiers et métallurgistes grenoblois, et que cela révèle-t-il de leur rapport au quartier, à leur région d'origine ou, encore, à leur famille ?

2.1. La place prépondérante de la sociabilité familiale

Les individus « pivots » se marient en grande majorité entre la fin des années 1890 et la Première Guerre mondiale. Le développement industriel récent n'a pas occasionné, chez les Grenoblois comme chez les non-Grenoblois, de déracinement ou de coupure nette avec le milieu d'origine[2]. En effet, l'analyse des réseaux égocentrés atteste de la place prépondérante occupée par la sphère familiale dans la sociabilité.

Les quatre graphiques ci-dessous proposent une modélisation des réseaux personnels. Réalisés selon les principes de l'analyse de réseau, ils visent à expliciter visuellement à quelles catégories professionnelles et familiales se rattachent les témoins de mariage des individus « pivots ». Trois éléments principaux sont représentés. Les sphères jaunes sont les individus « pivots ». Les sphères vertes concernent les catégories constituées. Leur taille varie selon le nombre de liens qu'elles capitalisent. À côté des catégories professionnelles[3], nous avons introduit une catégorie regroupant les témoins familiaux, indépendamment du degré de parenté. Enfin, les flèches représentent les liens, qui sont orientés de l'individu vers une catégorie donnée. L'épaisseur du trait est proportionnelle à l'intensité de la relation : plus il est épais et plus l'individu « pivot » compte de témoins dans la catégorie.

[1] Une telle démarche est classique dans l'étude des quartiers ouvriers. Voir notamment G. Jacquemet, « Belleville ouvrier à la Belle Epoque », art cit ; Elianor Accampo, « Entre la classe et la cité: identité et intégration chez les ouvriers de Saint-Chamond, 1815-1880 », *Le Mouvement Social*, 1982, n° 118, p. 39-60 ; J.-P. Burdy, *Le soleil noir. Un quartier de Saint-Etienne, 1840-1940*, *op. cit.* ; Fabrice Boudjaaba, « Enracinement, sociabilités et identité paysanne à l'épreuve de l'industrialisation (Ivry, XIXe siècle) », *Le Mouvement Social*, 2021, vol. 4, n° 277, p. 133-148 ; F. Vidal, *Les habitants d'Alcântara. Histoire sociale d'un quartier de Lisbonne du XXe siècle*, *op. cit.*

[2] Ce constat est également formulé par Jean-Paul Burdy à propos du Soleil noir : « […] le Soleil n'a sans doute jamais été le refuge provisoire d'individus atomisés par la grande industrie et la grande ville : il apparaît, au contraire, comme un espace où les relations de parenté et de voisinage sont, dans la période étudiée, un aspect essentiel de la vie quotidienne » : J.-P. Burdy, *Le soleil noir. Un quartier de Saint-Etienne, 1840-1940*, *op. cit.*, p. 99-120.

[3] Les catégories professionnelles élaborées dans le premier chapitre ont été reprises quasiment à l'identique. Nous avons toutefois introduit une catégorie « métallurgie » pour tenir compte du développement de cette industrie.

Dans chaque cohorte, quelle que soit la profession ou l'origine géographique, c'est la famille qui arrive en tête, suivie, d'assez loin, par la sociabilité professionnelle.

Cohorte	Part des témoins familiaux
Gantiers originaires de Grenoble	36 % (N = 72)
Gantiers originaires d'Isère	44,62 % (N = 83)
Métallurgistes originaires de Grenoble	41,26 % (N = 170)
Métallurgistes originaires d'Isère	39,90 % (N = 83)

Tableau 55 : Part des témoins familiaux dans les différentes cohortes

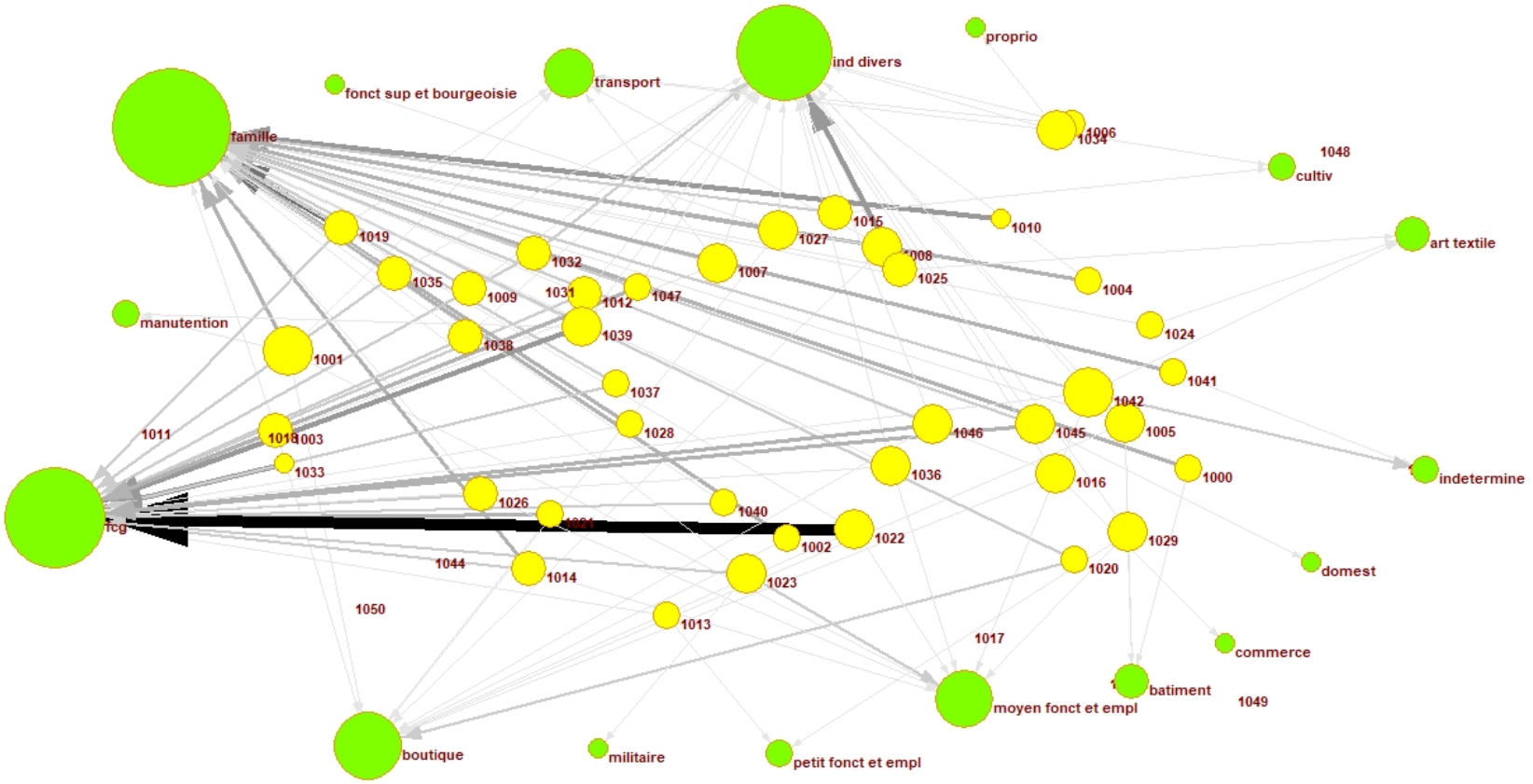

Graphique 20 : Modélisation des réseaux égocentrés des gantiers originaires de Grenoble

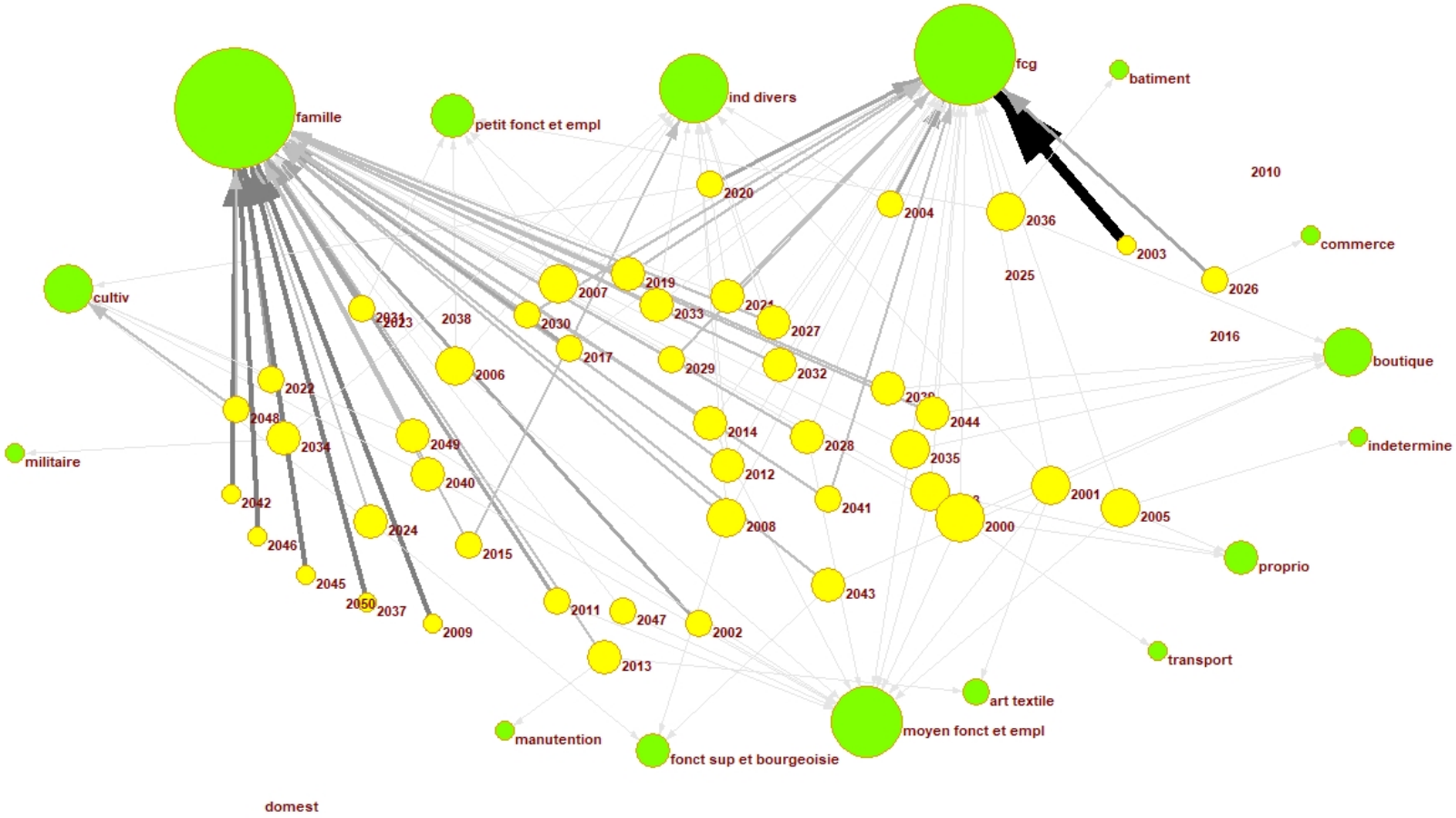

Graphique 21 : Modélisation des réseaux égocentrés des gantiers originaires d'Isère

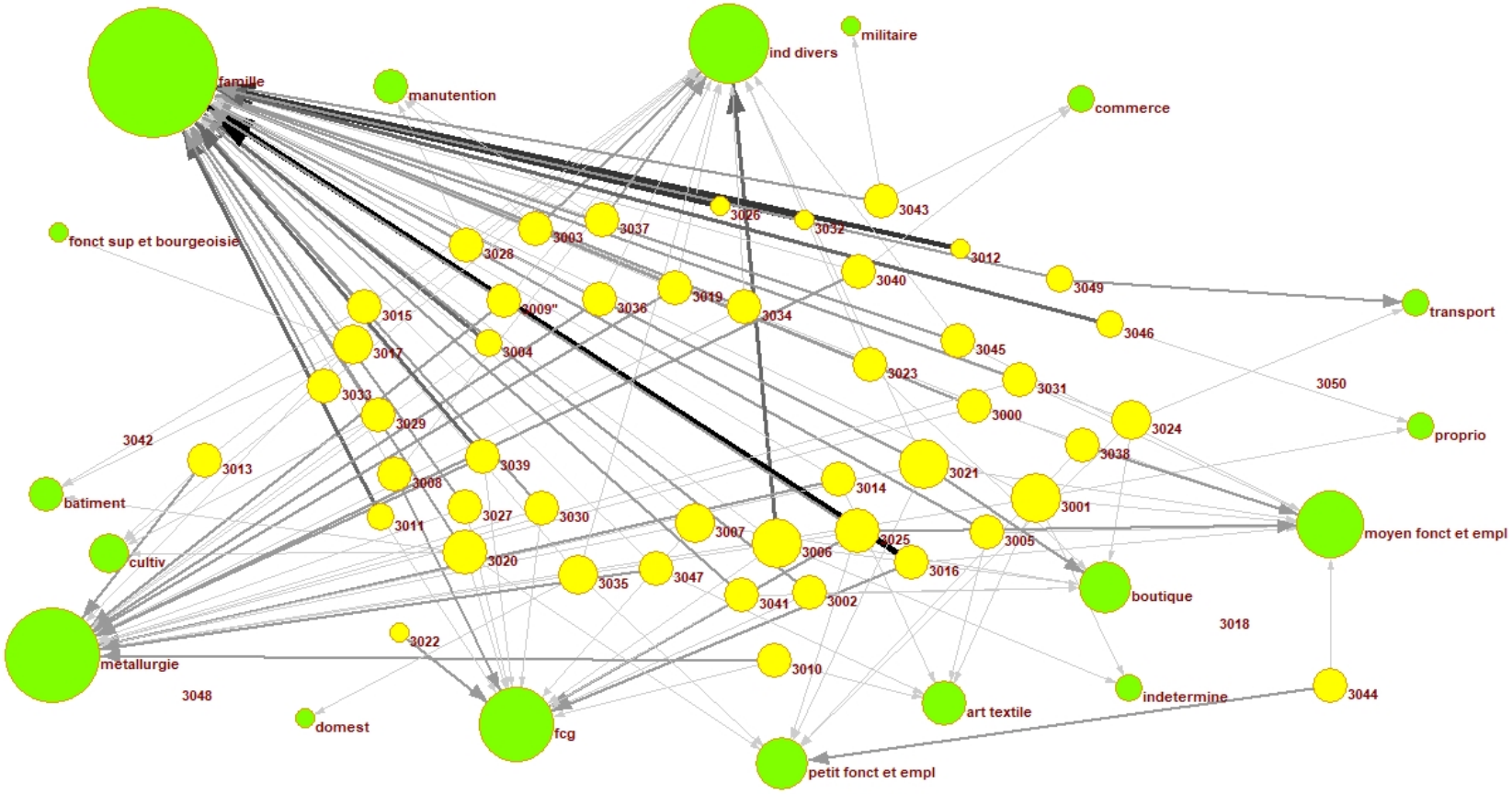

Graphique 22 : Modélisation des réseaux égocentrés des métallurgistes originaires de Grenoble

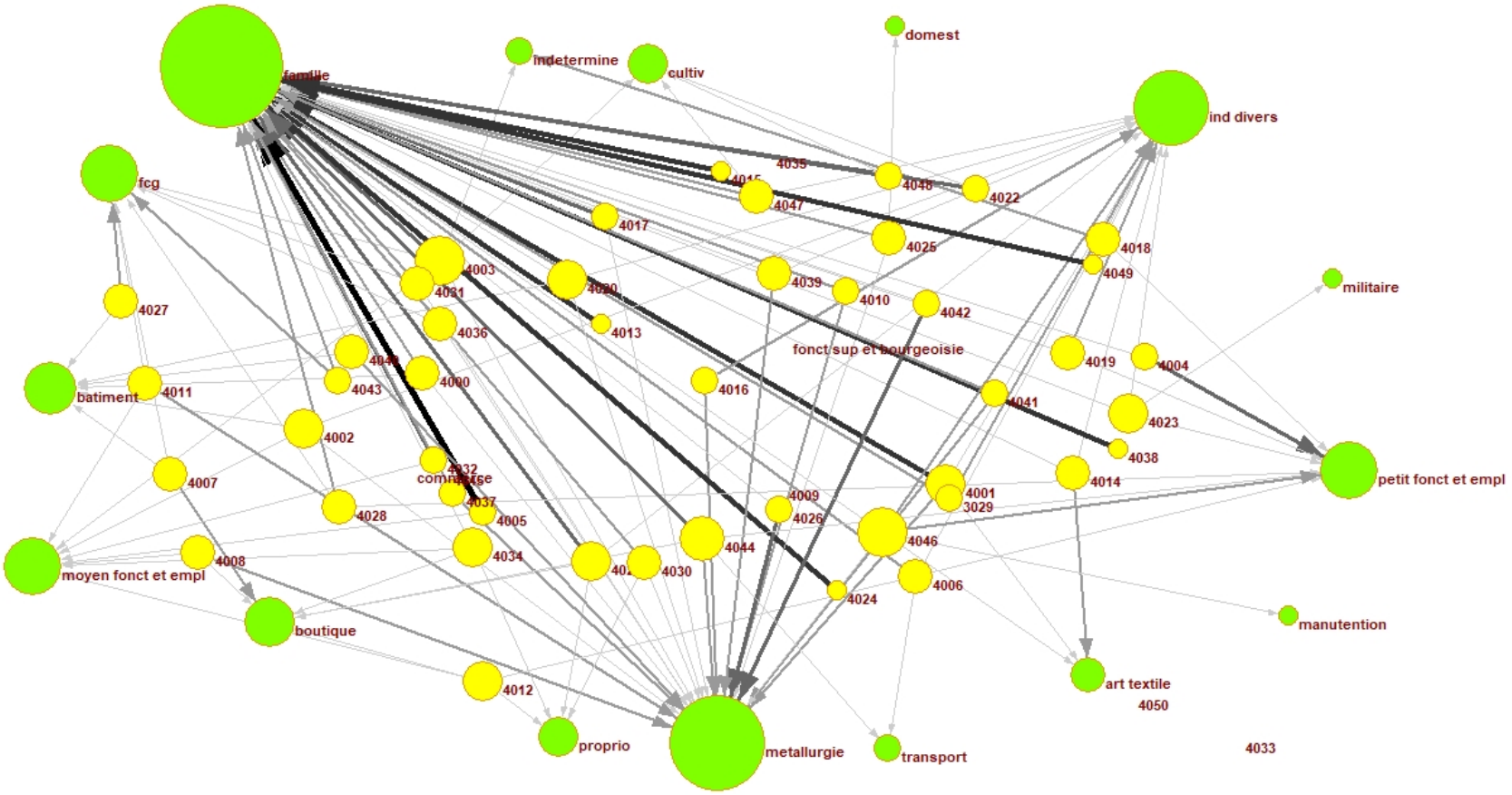

Graphique 23 : Modélisation des réseaux égocentrés des métallurgistes originaires d'Isère

Le tableau 55 représente, pour chaque cohorte, la part des témoins familiaux. Il montre que même les individus non originaires de Grenoble s'entourent de témoins puisés dans le cercle familial. Établis à Grenoble, ces derniers occupent une place importante dans l'ensemble des réseaux personnels. Chez les gantiers, ce poids varie néanmoins entre les deux cohortes. La part des témoins familiaux est plus importante chez les individus d'origine iséroise que chez les gantiers grenoblois. Or, l'intuition aurait conduit à penser le contraire puisque l'on aurait légitimement pu envisager un ancrage familial plus fort au profit des Grenoblois, leur implantation étant antérieure d'au moins une génération par rapport à celle des non Grenoblois. Toutefois, les données montrent précisément le contraire. L'on observe que, chez les Grenoblois, une multitude de flèches épaisses sont orientées vers la « fabrique collective ». Cela semble être une traduction directe d'une plus grande appartenance communautaire. Les Grenoblois sont plus insérés dans les réseaux interpersonnels de nature professionnelle qui façonnent la communauté gantière. À l'inverse, les Isérois ont un rapport plus distancié et leur intégration sociale s'effectue préférentiellement via les réseaux familiaux.

L'analyse ne s'applique pas aux métallurgistes puisque la part des témoins familiaux est quasiment identique entre les deux groupes (41,26% pour les métallurgistes grenoblois et 39,90% pour les métallurgistes d'origine iséroise).

Pour les gantiers et les métallurgistes, toutes origines confondues, de nombreuses variations individuelles sont observées. Sur les graphiques, elles se matérialisent par la forte proportion de flèches épaisses en direction de la famille pour certains individus. C'est le signe qu'ils privilégient la sphère familiale tandis que d'autres investissent plus volontiers dans des relations de nature professionnelle ou, à tout le moins, extra-familiale.

Finalement, nous retrouvons l'hypothèse de l'absence de déracinement évoquée au chapitre 4 lors de l'analyse du dénombrement de 1906. L'industrialisation n'a pas coupé les ouvriers de leur milieu d'origine. Pareille affirmation ne surprend guère. Ainsi, à Belleville, Gérard Jacquemet montre « la proportion relativement importante de témoins parents de l'un ou des deux époux ». Elle est de 24,2% en 1865 et de 26,5% en 1910, des chiffres inférieurs aux nôtres. Pour l'historien, « c'est bien une preuve supplémentaire que la ville n'a pas supprimé les liens familiaux et que ce fameux déracinement des provinciaux transplantés dans la capitale est loin de s'appliquer à la totalité des individus[1] ». Alain Dewerpe évoque également « les relations familiales et de voisinage [qui] tiennent une place essentielle[2] ».

[1] G. Jacquemet, « Belleville ouvrier à la Belle Époque », art cit.
[2] A. Dewerpe, *Le monde du travail en France, 1800-1950*, *op. cit.*, p. 113.

La famille apparaît donc comme une ressource déterminante. Cependant, quels sont les rôles dévolus à la « parenté pratique[1] » ? En matière de migration, les membres de la famille sont autant d'adjuvants qui favorisent l'intégration du migrant en ville. Une personne connue sur place est un point d'appui essentiel[2], que ce soit pour trouver un travail, un logement ou pour s'intégrer dans des réseaux de sociabilité.

Afin d'explorer quelques-unes des multiples fonctions et ressources de la famille, explorons le cas d'Aimé Faure (1878-1947). Intégrant la cohorte des métallurgistes isérois, il joue à plusieurs titres en tant que pionnier un rôle déterminant pour son frère cadet Albert.

Originaire du massif de la Chartreuse, il naît à Quaix -non loin de Grenoble- le 14 janvier 1878[3]. Ses parents, Aimé Faure et Pélagie Audier, sont tous deux natifs de cette commune et s'y marient le 2 octobre 1875[4]. Aimé déclare exercer la profession de gantier et son épouse celle de couturière de gants. Le couple s'entoure de quatre témoins cultivateurs, dont trois appartiennent à la famille de l'un ou de l'autre des époux. C'est entre 1878 (naissance d'Aimé) et 1891 (naissance de son frère cadet Albert) que la famille quitte le village pour s'établir dans la vallée, à Saint-Égrève, au pied du massif. Le recensement de 1896 indique qu'Aimé père est épicier. Aimé fils, 18 ans, est mécanicien. Albert a cinq ans et Alice 10 mois[5].

Aimé, l'individu « pivot », s'installe à Grenoble entre 1901 et 1905. Cette année-là, il épouse le 29 juin Marie Marguerite Jannier[6]. Mécanicien, il est domicilié au 72, rue du Moucherotte, tandis que sa promise, ouvrière en agrafes, réside à quelques pas, au n° 84 de la même rue. Parmi les témoins figure un certain Joseph Désirat, limonadier. La consultation du recensement de population de 1906 indique qu'il est né en 1864 à Saint-Égrève, la commune où se sont établis les parents d'Aimé entre 1878 et 1891. Mais si nous avons entrepris de consulter le recensement, c'est parce qu'un certain Joseph Désirat était témoin sur l'acte de naissance du père d'Aimé en 1852 à Quaix[7]. Il semble que la double occurrence de ce

---

[1] Stéphane Baciocchi et al., *Le « Gantier de Grenoble » (1887). Enquête sur les mondes de la fabrique collective de gants au XIXe siècle*, Paris, Classiques Garnier, à paraître, chapitre 2.

[2] A. Dewerpe, *Le monde du travail en France, 1800-1950*, *op. cit.*, p. 113 ; S. Magri et C. Topalov, « Pratiques ouvrières et changements structurels dans l'espace des grandes villes du premier XXe siècle. Quelques hypothèses de recherche », art cit ; Maurice (dir.) Garden, *L'intégration des nouveaux citadins dans la ville moderne*, Paris, Éditions de la MSH, 2008.

[3] ADI 9 NUM / 5 2 329 / 9, Commune de Quaix-en-Chartreuse, acte de naissance d'Aimé Faure, 14 janvier 1878.

[4] ADI 9 NUM / 5 2 329 / 9, Commune de Quaix-en-Chartreuse, acte de mariage d'Aimé Faure et de Pélagie Augier, 2 octobre 1875.

[5] ADI 10 NUM / 123 M 405 / 1896, Commune de Saint-Egrève, listes nominatives du recensement de la population, 1896.

[6] AMMG 2 E 114 / 6, Commune de Grenoble, acte de mariage d'Aimé Faure et de Marie Marguerite Jannier, 29 juin 1905.

[7] ADI 9 NUM / 2 E 5 / 329 / 5, Commue de Quaix-en-Chartreuse, acte de naissance d'Aimé Faure, 30 octobre 1852.

patronyme soit plus qu'une simple coïncidence et atteste de la transposition de réseaux personnels forgés au fil des générations, qui ont pu aider à l'intégration d'Aimé fils à Grenoble.

Aimé et son épouse sont recensés en 1911 au 15 rue Diderot[1]. Le couple héberge alors Albert, le frère cadet d'Aimé, dont le recensement stipule par erreur qu'il s'agit de leur fils. Aucune profession n'est indiquée mais l'on sait grâce à sa fiche matricule, dressée la même année, qu'il est ajusteur mécanicien. Selon toute vraisemblance, dans un contexte industriel porteur, Albert a suivi le chemin de son frère aîné. Aimé, plus âgé de 13 ans, a servi de mentor. Il l'héberge et c'est peut-être par son entremise qu'Albert a trouvé du travail ou réalisé son apprentissage. L'entraide familiale revêt donc ici une dimension extrêmement concrète.

Mais celle-ci va plus loin. Le 15 janvier 1916, Albert, mobilisé mais toujours domicilié au 15 rue Diderot, épouse Louise Philomène Jannier, employée en ganterie demeurant 74 rue du Moucherotte[2]. Or, Louise n'est autre que la sœur de Marie, l'épouse d'Aimé (qui est d'ailleurs témoin du mariage). Les deux frères ont donc épousé deux sœurs. Ce phénomène de double alliance, qui fait écho aux pratiques villageoises, ne tient évidemment pas du hasard. Dans le cas des Faure, il révèle l'existence de mécanismes d'insertion bien spécifiques dans la ville, dans le métier et, finalement, dans le monde social du quartier -en l'occurrence Saint-Bruno. Ce mécanisme s'appuie sur la parenté pratique. Ainsi, la famille ne structure pas seulement la sociabilité, elle est pourvoyeuse de ressources. Comme dans le cas des Faure, les initiatives et les choix menés par un pionnier peuvent orienter une trajectoire familiale.

Soulignons par ailleurs combien la reconstruction généalogique fine et l'attention portée aux fratries est précieuse pour saisir ces mécanismes : en se focalisant uniquement sur Aimé, l'acte de mariage d'Albert n'aurait pas été consulté, et le rôle d'Aimé auprès de son frère en aurait été minoré.

2.2. La sociabilité d'autochtonie

La sociabilité d'autochtonie se combine régulièrement avec la sociabilité familiale. Parce qu'elle est souvent décelée par intuition au cours des reconstructions biographiques, nous

[1] AMMG 1 F 77, Commune de Grenoble, liste nominative du recensement de la population, canton sud, 1911.
[2] AMMG 2 E 127, Commune de Grenoble, acte de mariage d'Albert Faure et de Louise Philomène Jannier, 15 janvier 1916.

n'avons pu mettre au point d'indicateur permettant de quantifier ces liens, et proposons donc d'en fournir quelques aperçus[1].

La sociabilité d'autochtonie se rapproche du capital d'autochtonie, qui concerne « l'ensemble des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisés[2] ». Dans notre cas, elle est d'abord déterminée par une origine géographique commune. Elle consiste, pour les individus natifs des campagnes du département de l'Isère, à mobiliser des réseaux de relations pour s'intégrer à Grenoble. Ce premier cercle relationnel prend le pas sur les autres types de sociabilité, comme, par exemple, la sociabilité professionnelle. Démêler les liens permet d'entrevoir des « mécanismes cachés » par les sources sur les modes d'intégration en ville et atteste, une nouvelle fois, que, dans la plupart des cas, la population ouvrière grenobloise d'avant la Première Guerre mondiale ne présente pas les symptômes d'un déracinement absolu par rapport à son milieu d'origine.

Cette sociabilité est en fait un prolongement de la sociabilité villageoise. Elle présente des caractéristiques communes avec ce que Fabrice Boudjaaba montre d'Ivry dans le premier XIXe siècle : malgré l'industrialisation et l'arrivée de nouvelles populations laborieuses, les vieilles familles de l'ancien village sont unies et se tiennent à l'écart[3]. Ici, l'on observe le phénomène inverse : les individus natifs d'une même localité reproduisent leurs relations à Grenoble, recréant ainsi une sociabilité autochtone. S'il y a mélange avec d'autres populations, c'est d'abord l'interconnaissance villageoise qui structure les réseaux relationnels.

Ainsi, il semble que les individus « pivots » originaires de certaines régions, en particulier montagneuses, se livrent plus que d'autres à la sociabilité d'autochtonie. C'est notamment le cas du Vercors.

Daniel Jallifier-Talmat est né à Lans, sur le plateau du Vercors, le 21 décembre 1874[4]. Ses parents, cultivateurs, se sont mariés dans la commune six ans auparavant. Suite au décès du père survenu en 1884, sa veuve, Marie Faure, émigre à Grenoble avec ses enfants et, en 1886, elle est recensée au 141 cours Berriat comme couturière. Daniel suit un apprentissage de gantier, profession qu'il exercera toute son existence. Il se marie à Grenoble le 4 juin 1903 avec Alix

[1] Par exemple, il peut s'agir d'un témoin ou d'une épouse portant un nom répandu dans le village d'origine de l'individu « pivot » ou de ses parents. Dans ces cas, des investigations « qualitatives » ont été menées pour décrypter d'éventuels liens.

[2] J.-N. Retière, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », art cit ; Fabrice Ripoll, « Du "capital d'autochtonie" au "capital international". Penser la structuration scalaire des capitaux et des espaces sociaux », *Sociologie*, 2023, vol. 14, n° 1, p. 71-87.

[3] F. Boudjaaba, « Enracinement, sociabilités et identité paysanne à l'épreuve de l'industrialisation (Ivry, XIXe siècle) », art cit.

[4] ADI 9 NUM / 5 E 206 / 11, Commune de Lans, acte de naissance de Daniel Jallifier-Talmat, 21 décembre 1874.

Gabrielle Policand[1]. Les deux époux demeurent au cœur du quartier Saint-Bruno et leurs domiciles sont distants de quelques rues. Alix, employée en ganterie, est fille de gantier. Selon l'acte, elle est née à Bagneux le 12 mars 1884. L'information est confirmée par son acte de naissance, qui précise que son père est gantier et que la famille est domiciliée dans la commune, au 35 rue de Paris[2]. Toutefois, la consonance du patronyme laisse entrevoir une origine vertacomicorienne, ce qui nous a incité à creuser le parcours du beau-père. Ce dernier provient effectivement du Vercors. Il est né à Lans, la commune d'où sont originaires les Jallifier-Talmat, le 10 octobre 1845[3].

Il semble peu probable que la « rencontre » entre les deux futurs époux soit fortuite. L'alliance scelle plutôt d'anciennes sociabilités villageoises. Natif du Vercors, Daniel a trouvé son épouse au sein d'un réseau relationnel hérité, produit par l'ancrage des familles à Lans. Et cette endogamie géographique redouble une endogamie professionnelle, son épouse étant employée en ganterie et son beau-père gantier.

Nous remarquons toutefois que tous les membres de la fratrie Jallifier-Talmat ne recourent pas systématiquement au « réseau » du Vercors et qu'une dimension sexuée se fait jour, signe que l'ouverture de la famille vers d'autres univers sociaux se fait par les femmes. Ainsi, Marie Adeline, la sœur aînée, épouse en 1888 un ouvrier chaudronnier lyonnais[4]. Célina, la cadette, se marie avec Pierre Ange Gobba, un entrepreneur de peinture né à Ponte Tresa, dans le canton du Tessin[5].

Le recours à la sociabilité d'autochtonie n'est pas circonscrite au mariage, mais favorise plus largement l'intégration en ville. Lorsqu'il se marie en 1900, Paul Veyrat, gantier, n'épouse pas une native de l'Oisans, comme lui, mais une gantière italienne, Judith Minestrini[6]. Le couple s'entoure de deux témoins également natifs de l'Oisans. Auguste Balme, 21 ans, teinturier en peaux, est né à Bourg d'Oisans, tout comme Joseph, 26 ans, menuisier. La fiche matricule du premier indique par ailleurs un déménagement au 13 rue Abel Servien en 1903 (après le mariage donc), une adresse qu'occupe Paul au moins entre 1896 et 1901. Ainsi, comme à Saint-

[1] AMMG 2 E 111 / 6, Commune de Grenoble, acte de mariage de Daniel Jallifier-Talmat et d'Alix Gabrielle Policand, 4 juin 1903.

[2] AD Hauts-de-Seine, E_NUM_BAG_N1884, Commune de Bagneux, acte de naissance d'Alix Gabrielle Policand, 12 mars 1884.

[3] ADI 9 NUM / 5 E 206 / 7, Commune de Lans, acte de naissance d'Eugène Jean Policand, 10 octobre 1845.

[4] AMMG 2 E 96 / 11, Commune de Grenoble, acte de mariage de François Sévoz-Bernardin et de Marie Adeline Jallifier-Talmat, 17 novembre 1888.

[5] AMMG 2 E 121 / 2, Commune de Grenoble, acte de mariage de Pierre Ange Gobba et de Célina Jallifier-Talmat, 10 février 1912.

[6] AMMG 2 E 108 / 6, Commune de Grenoble, acte de mariage de Paul Veyrat et de Judith Minestrini, 2 juin 1900.

Chamond, « il est fréquent qu'une famille déménage sur le même palier qu'un témoin, ou qu'elle s'installe dans le même logement qu'il vient d'évacuer ; ou bien qu'un témoin aille dans celui que la famille vient de lui laisser[1] ». Le 13 rue Abel Servien, situé hors de Saint-Bruno, semble ainsi constituer un lieu d'hébergement pour les natifs de l'Oisans. En 1896, Paul Veyrat y est recensé avec sa sœur Marie (ils ont 21 et 22 ans et sont gantiers)[2]. Or, ils sont hébergés chez un certain Hippolyte Veyrat, 49 ans, teinturier, qui n'est pas leur frère. Son acte de décès mentionne qu'il est natif de Chambon, un hameau de Mont-de-Lans. Or, les parents de Paul y demeuraient au moment de leur mariage et la famille est d'ailleurs recensée dans ce hameau en 1891[3]. Jean, le père, est meunier, sa femme Marie est ménagère et les deux enfants sont cultivateurs. Paul Veyrat et sa sœur se sont donc appuyés sur une connaissance, voire un membre de la famille élargie, pour émigrer à Grenoble. Une recherche menée dans les listes électorales montre qu'en fait, Paul pouvait s'appuyer sur un réseau de parenté, fusse-t-il éloigné, étendu à Grenoble. Dans l'ensemble des trois cantons, nous avons relevé en 1906 13 Veyrat inscrits sur les listes électorales[4]. Sur les 12 dont le lieu de naissance a pu être retrouvé, neuf sont nés à Mont-de-Lans, laissant présager de l'existence possible d'une filière migratoire. En revanche, nous n'observons pas de spécialisation professionnelle puisque les métiers exercés sont très divers.

Comme la fratrie Veyrat, de nombreux ouvriers gantiers et métallurgistes trouvent à Grenoble un terrain balisé qui favorise leur intégration. Dans certains cas, elle est facilitée par des individus exerçant des professions que l'on pourrait qualifier de « plaques tournantes ». Il s'agit typiquement des cafetiers, qui occupent une position centrale dans le monde populaire, *a fortiori* dans les quartiers ouvriers. L'intégration de Joseph Blanc-Brude semble ainsi être facilitée par un réseau de cafetiers originaires du Vercors.

Joseph est natif de Méaudre, une commune du plateau du Vercors. Lorsqu'il se marie à Grenoble le 8 novembre 1900, il se déclare gantier et est domicilié au 47 cours Berriat[5]. Ses parents, cafetiers, résident à Méaudre. Son épouse est Louise Augustine Félicité Martin. L'endogamie est totale puisqu'elle est gantière, qu'elle vit également dans le quartier Saint-

[1] E. Accampo, « Entre la classe et la cité : identité et intégration chez les ouvriers de Saint-Chamond, 1815-1880 », art cit, p. 50.
[2] ADI 10 NUM / 123 M 212 / 10, Commune de Grenoble, liste nominative du recensement de la population, canton est, 1896.
[3] ADI 10 NUM / 1 MI 155 / 2 / 9, Commune de Mont-de-Lans, liste nominative du recensement de la population, hameau du Chambon.
[4] AMMG 1 K 94, Commune de Grenoble, listes électorales, cantons Sud, Est et Nord, 1906.
[5] AMMG 2 E 108 / 11, Commune de Grenoble, acte de mariage de Joseph Blanc-Brude et de Louise Augustine Félicité Martin, 8 novembre 1900.

Bruno (au 47 avenue de Vizille) et qu'elle est native de la même commune que Joseph. Parmi les témoins, figurent Adolphe Roux, 38 ans, brigadier maréchal-ferrant aux batteries alpines, Marius Durand, 30 ans, garçon brasseur, Désiré Blanc-Brude, 29 ans, coquetier à Méaudre (il s'agit du frère de Joseph) et Joseph Hébert, 27 ans, employé en ganterie. L'acte ne le précise pas, mais ce dernier est le cousin de l'époux. En 1896 (et en 1901), sa mère, Adeline Hébert (née Blanc-Brude) tient un café au 148 cours Berriat[1].

Nous retrouvons Marius Durand, le second témoin, sur l'acte de naissance de Marie, la première fille de Joseph, née en 1902[2]. L'amitié qui lie les deux hommes est très probablement due à leur origine géographique commune, tout comme à leur âge voisin. En effet, Marius est né en 1869 à Villard-de-Lans, qui se situe également sur le plateau du Vercors, à quelques kilomètres de Méaudre. En 1889, à 20 ans, il est cultivateur et demeure à Autrans, qui jouxte Méaudre. Son arrivée à Grenoble précède celle de Joseph[3]. En 1901, il est recensé comme cafetier au 5 cours Berriat, à quelques dizaines de mètres du domicile de Joseph. Marius a donc pu jouer un rôle dans l'intégration de Joseph à Grenoble et au quartier Saint-Bruno. Lorsqu'il meurt le 26 novembre 1904, Joseph est témoin[4]. L'acte précise qu'il est marié à Ernestine Louise Mercédès Martin. Or, la seconde fille de Joseph, née en 1906, porte les noms de Désirée Mercédès[5]. En donnant à sa fille pour second prénom celui -plutôt rare- de la femme de son ami décédé, on peut voir une forme d'hommage disant la proximité entre les deux hommes.

Dans le cas de Joseph, sociabilités familiale (le second témoin de la naissance de Désirée Mercédès est son cousin germain, également natif du Vercors) et d'autochtonie s'imbriquent. S'esquisse également un réseau de cafetiers originaires du Vercors, qui peut jouer le rôle de filière d'intégration pour des individus également natifs du massif. D'ailleurs, l'on sait que Joseph Blanc-Brude pratique alternativement lui-même les deux professions[6].

[1] ADI 10 NUM / 123 M 212 / 12, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton sud, 1896.

[2] AMMG 1 E 121, Commune de Grenoble, acte de naissance de Marie Louise Josephine Blanc-Brude, 28 octobre 1902.

[3] Selon sa fiche matricule, il emménage à Grenoble le 22 juillet 1895 au 29 rue Créqui, avant de déménager le 16 mars 1896 au 102 cours Berriat.

[4] AMMG, 3 E 112 / 11, Commune de Grenoble, acte de décès de Marius Durand, 26 novembre 1904.

[5] AMMG 1 E 128, Commune de Grenoble, acte de naissance de Désirée Mercédès, 26 juin 1906.

[6] En 1911, par exemple, il est gantier, alors qu'en 1921, il est cafetier « patron » : AMMG 1 F 77 et 80, Commune de Grenoble, listes nominatives de la population, canton sud, 1911 et 1921.

2.3. Une sociabilité professionnelle différenciée

Le fait que la profession constitue, pour les quatre cohortes, le second vecteur de sociabilité n'étonne guère car, comme le montre Frédéric Vidal à propos d'Alcântara, les ouvriers qualifiés composent généralement des groupes cohésifs : c'est dans la même sphère que l'on recherche ses témoins ou, pour le cas lisboète, les parrains de ses enfants[1]. Dans son étude de la population du XVIIIe arrondissement parisien en 1936, Antoine Prost apporte une conclusion similaire en soulignant la frontière assez nette entre le monde des métiers (indépendamment du statut) et celui des ouvriers sans qualification[2].

Cependant une différence sensible se fait jour entre les gantiers et les métallurgistes, (tableau 56).

Cohorte	**Part des témoins exerçant la même profession**
Gantiers originaires de Grenoble	27,5 % (N = 55)
Gantiers originaires d'Isère	23,66 % (N = 44)
Métallurgistes originaires de Grenoble	16,02 % (N = 66)
Métallurgistes originaires d'Isère	14,42 % (N = 30)

Tableau 56 : Part occupée par la sociabilité professionnelle dans les différentes cohortes

Sur ce tableau figure la part des témoins exerçant la même profession que les individus « pivots ». Les gantiers se distinguent par une sociabilité professionnelle plus affirmée par rapport aux métallurgistes. Pour les Grenoblois et les Isérois, quasiment un quart des témoins exerce la même profession. La différence de quatre points entre les premiers et les seconds peut s'expliquer, comme évoqué plus haut, par la plus grande insertion communautaire des Grenoblois, alors que les Isérois recourent plus volontiers aux témoins familiaux.

Chez les métallurgistes, la part des témoins exerçant une profession identique est relativement faible et varie peu selon l'origine géographique. Cette différence peut s'expliquer par l'ancrage récent de la métallurgie dans la ville, alors que la ganterie est une activité

[1] F. Vidal, *Les habitants d'Alcântara. Histoire sociale d'un quartier de Lisbonne du* XX*e siècle*, *op. cit.*, p. 333-344.
[2] A. Prost, « Les Parisiens de 1936 : la population du XVIIIe arrondissement », art cit.

ancienne. Organisée au XIXe siècle sur le modèle de la fabrique collective, elle a façonné une communauté ouvrière, dont l'empreinte se prolonge dans le premier XXe siècle. À l'inverse, la métallurgie, d'implantation bien plus récente, n'a pas généré pareille organisation et le tissu social des métallurgistes est moins tramé de fil professionnel.

Si les deux groupes mobilisent différemment la sociabilité professionnelle, l'on remarque également, à l'aune de l'adresse des témoins, une distinction dans le rapport à la ville et au quartier Saint-Bruno.

Nous avons entrepris de catégoriser les quartiers habités par les témoins – exclusivement extra-familiaux- des gantiers et des métallurgistes lorsque leur adresse était connue. Compte-tenu du faible nombre de témoins concernés (N = 123 pour les gantiers et N = 70 pour les métallurgistes[1]), une tripartition a été envisagée : Saint-Bruno, Saint-Laurent et « autre ».

Cohorte	**Saint-Bruno**	**Saint-Laurent**	**Autre**
Gantiers (tous)	24,80 % (N = 31)	12,80 % (N = 16)	62,40 % (N = 78)
Métallurgistes (tous)	52,86 % (N = 37)	2,86 % (N = 2)	44,29 % (N = 31)

Tableau 57 : Les quartiers habités par les témoins des gantiers et des métallurgistes

Les relations des gantiers s'orientent assez nettement en dehors du quartier Saint-Laurent (tableau 57), qui formait dans les décennies précédentes le creuset de la sociabilité gantière. Ainsi, seulement 12,80 % de leurs témoins y résident. La proportion plus élevée de témoins résidant dans le quartier Saint-Bruno (24,80 %) est la traduction des mutations spatiales de la fabrique. Mais c'est bien en dehors de ces deux quartiers que la plupart résident (62,80 %).

Sans surprise, la part des témoins des métallurgistes habitant dans le quartier Saint-Laurent est négligeable. En revanche, un peu plus de la moitié (52,86 %) vit à Saint-Bruno. Métallurgistes et gantiers entretiennent donc un rapport différent au territoire. Les gantiers sont moins attachés à un quartier particulier et recrutent leurs témoins à l'échelle de la ville. Cela rejoint les observations formulées plus haut (*cf.* chapitre 4) à propos de leur répartition spatiale.

[1] Ce faible nombre s'explique par le fait que nous ayons ôté les témoins familiaux, ceux qui ne résidaient pas à Grenoble et ceux dont l'adresse à Grenoble était inconnue.

Moins cantonnés dans certains quartiers et plus volontiers dispersés à travers la ville, ils nouent des relations un peu partout. Les métallurgistes, de leur côté, apparaissent plus cantonnés à Saint-Bruno, où ils établissent préférentiellement leurs relations. Le quartier est ainsi le creuset de leur sociabilité, comme l'était Saint-Laurent pour les gantiers un demi-siècle plus tôt.

Dès lors, il n'est guère étonnant de constater une différence majeure selon l'origine géographique. En effet, quasiment tous les métallurgistes isérois recrutent leurs témoins dans le quartier Saint-Bruno. Le territoire et l'appartenance professionnelle commune agrègent les individus. Nous avons d'ailleurs pu mettre en évidence des connexions entre 10 individus « pivots », qui semblent être le pur produit de la sociabilité professionnelle. Par exemple, Ferdinand Chomel (métallurgiste grenoblois) est témoin au mariage d'Aimé Faure. Tous deux sont mécaniciens. Paul Jouclard, serrurier d'origine iséroise, est témoin sur l'acte de naissance de l'enfant de Romain Gorand, également d'origine iséroise. Les enquêtes menées sur ces familles n'ont pas permis d'identifier de lien familial ou d'origine géographique commune. Par conséquent, seuls le lieu de résidence – dans le quartier Saint-Bruno- et l'exercice d'une profession identique peuvent expliquer leurs relations.

Pour conclure cette analyse des témoins, soulignons que certains d'entre eux, très minoritaires dans chacune des cohortes, n'appartiennent ni à la sphère professionnelle, ni à la sphère familiale. Leur présence dans les réseaux relationnels peut s'expliquer par le voisinage[1] ainsi que par d'éventuelles activités exercées en dehors des temps de travail. Ainsi, la part des témoins classés dans l'univers professionnel de la « boutique » (incluant l'ensemble des commerces de proximité) n'est pas négligeable. Ils représentent par exemple pour les gantiers grenoblois 6% des témoins.

Constate-t-on, enfin, une porosité entre les groupes de gantiers et de métallurgistes ? Là encore, une différence s'institue. Tandis que les gantiers semblent dédaigner les témoins métallurgistes, les métallos recourent plus volontiers à des témoins gantiers (7,04 % pour les métallurgistes d'origine iséroise et 9,13 % pour les métallurgistes grenoblois).

[1] Comme le soulignent Didier Terrier et Judith Rainhorn, l'histoire du voisinage constitue un champ largement inexploré : D. Terrier et J. Rainhorn, *Étranges voisins. Altérité et relations de proximité dans la ville depuis le* XVIII*e siècle, op. cit.*

2.4. Une sociabilité alternative d'entreprise et catholique

À l'image de la sociabilité d'autochtonie, la sociabilité d'entreprise apparaît peu à travers les réseaux égocentrés de nos cohortes. Pourtant, elle joue un rôle certain, en particulier dans le quartier Saint-Bruno. Émile Romanet, l'emblématique directeur des établissements Joya déjà évoqué (*cf.* chapitre 5), joue à cet égard un rôle pionnier. Fervent promoteur du catholicisme social, il s'évertue, après la grève de la métallurgie de l'été 1906, à mettre sur pied un ensemble d'institutions s'insérant dans un projet idéologique : promouvoir le bon ouvrier et, ce faisant, le détourner des tentations révolutionnaires en même temps que des perversions supposées liées à la sociabilité ouvrière traditionnelle :

> […] il faut à l'ouvrier une véritable force d'âme pour résister aux néfastes séductions d'une société paganisée où tout semble conjugué pour l'entraîner à pas vertigineux au plus profond des abimes de la débauche et de la turpitude. Jusque sur le seuil de son usine, il est frôlé par ces tristes créatures, fruits d'une morale athée, honte d'un pays civilisé, dont les attitudes, le costume, pour ne pas dire le déshabillé, est une provocation constante à la débauche. Sur les murs, d'immenses affiches alternent les appels à la haine et les rugissements de la passion bestiale. Dans ses mains glissent insidieusement les journaux obscènes et les romans pornographiques. Aux clubs, aux cafés retentissent les discours incendiaires et voluptueux ; aux bals, au cinéma, au casino, s'étalent les spectacles licencieux et corrupteurs, qui éprouvent la bourse de l'ouvrier et plus encore son cœur et sa morale[1]

Le propos ne saurait être plus clair, qui vilipende les mœurs ouvrières débauchées. L'ensemble des lieux de sociabilité cités -cafés, clubs, bals, cinémas, etc.- dans lesquels se pressent les ouvriers, sont pervertis.

Pour Romanet, qui promeut la figure du bon ouvrier -catholique, travailleur, attaché à sa famille, à son patron et à sa patrie-, il s'agit de construire une sociabilité alternative afin de détourner les bons ouvriers de la corruption. La maison populaire de Saint-Bruno en constitue la pièce maîtresse :

[1] BMG R.10499, Émile Romanet, *L'ouvrier social. Les devoirs de l'ouvrier* (non datée).

> Que devons-nous entendre par Maison Populaire ? C'est la maison des ouvriers, des travailleurs de la ville et des champs. C'est là que ceux-ci trouveront le conseil désintéressé qui éclaire, la distraction honnête qui détend l'esprit, le bureau de placement qui fournit le travail nécessaire, les organisations ouvrières enfin qui regroupent les hommes de la même profession et cherchent les améliorations pratiques de leur sort. La Maison Populaire est donc un centre d'action sociale qui ne veut absorber personne, mais désire au contraire rendre service à tous. Alors que les organisations révolutionnaires ne font que de la destruction et de l'anarchie, la Maison Populaire avec ses annexes, a l'ambition de faire de la reconstruction sociale, sur les bases inébranlables du respect de la Religion, de la Famille, de la Profession et de la Patrie[1]

La maison populaire abrite la Ruche populaire de Saint-Bruno, fondée le 1er juin 1906, qui est « une mutualité nettement catholique, dont les membres se proposent de s'entr'aider les uns les autres avec une fraternité toute chrétienne[2] », soit l'anti-thèse exacte de la Bourse du travail[3]. Ses missions sont diverses. Elle propose des remises chez les commerçants et fournisseurs affiliés à la Ruche et octroie des prêts. Elle abrite également un Office Social ayant pour but d'offrir « des renseignements et consultations gratuits » aux ouvriers. La Ruche prévoit par ailleurs d'organiser chaque mois deux réunions : « une pour les hommes qui entendent traiter avec compétence des questions sociales, par un professeur de la Faculté de Droit, ou par un spécialiste ; une pour les familles qui font partie de la « Ruche populaire[4] ». Ainsi, en 1906-1907, un cycle de quatre conférences est organisé : « Histoire du socialisme de 1870 à 1899 », « Histoire sommaire du socialisme de 1899 à 1906 », « Le mouvement syndical » et « Le mouvement social-chrétien[5] ». En outre, la Ruche « assure des secours immédiats aux familles […] nécessiteuses ou éprouvées par la maladie[6] ». Enfin, elle offre la possibilité à ses membres de jouir gratuitement de jardins ouvriers.

---

[1] ADI BIB_8°1492, ROMANET Émile, *Quelques pages d'histoire paroissiale. Saint-Bruno de Grenoble et ses Œuvre. Par un témoin oculaire qui, pendant plus d'un demi-siècle a participé à la vie de cette paroisse*, Grenoble, Impr. St Bruno, 1941, p. 73.

[2] BMG U.8080, Ruche populaire de Saint-Bruno, statuts, 1er juin 1906.

[3] Une Bourse du travail est créée en 1893. Elle n'est pas localisée dans le quartier Saint-Bruno.

[4] *Ibid*.

[5] BMG U.9088, Ruche populaire de Saint-Bruno, *Conférences sociales aux ouvriers (1906-1907)*, Grenoble, Imprimerie Aubert, 1907.

[6] *Ibid.*



Figure 9 : La Maison populaire de Saint-Bruno[1]



Figure 10 : Salle de lecture de la Maison populaire de Saint-Bruno[2]

[1] ADI 18 J 108. La photo n'est pas datée.
[2] ADI 18 J 108. La photo n'est pas datée.

La première photo (figure 9) représente la devanture de la maison populaire. En arrière-plan se détache le clocher de l'église Saint-Bruno. À gauche, au-dessus du portail, figurent les mentions « Bureau de placement » et « Assistance par le travail », qui sont deux autres missions de la Ruche. Le second cliché laisse entrevoir la salle de lecture de la maison. Sur le mur du fond, deux grands tableaux proposent une liste des « emplois offerts » par le bureau de placement. On distingue également deux drapeaux tricolores et un crucifix, qui attestent de la double imprégnation patriotique et catholique du lieu. Le mur de droite contient de la réclame pour des vêtements, de la marbrerie, etc. Un présentoir y est également fixé, sur lequel sont disposés plusieurs journaux. Ils sont lus par six hommes soigneusement vêtus et dont certains portent la casquette. Trois feuillettent les journaux debout tandis que trois autres les lisent attentivement assis. Les titres des périodiques ne sont pas connus mais l'on peut supposer qu'il s'agit de lectures « morales » autorisées par Romanet.

À l'en croire, l'écho de la Ruche est manifeste puisqu'en 1920, elle rassemblerait 500 familles du quartier[1].

Auguste Lesage a fréquenté la Ruche populaire de Saint-Bruno. Fils d'un gantier, Auguste embrasse une carrière dans la métallurgie. À 16 ans, en 1891, il est recensé comme chaudronnier[2], puis en 1901, 1906 et 1911[3]. Nous savons grâce à ces trois recensements qu'il travaille pour Joya, information confirmée par deux listes du personnel de l'entreprise établies en 1907[4].

Auguste Lesage s'investit pleinement dans la politique sociale de l'entreprise déployée par Émile Romanet. Le compte-rendu du premier conseil d'usine installé à compter du 1er janvier 1910 mentionne son nom[5]. Ce conseil se réunit le premier lundi de chaque mois. Ses membres ne sont pas élus mais désignés parmi les ouvriers les plus anciens. Son but est triple : il s'agit « de resserrer de plus en plus les liens d'amitié qui unissent les ouvriers, les employés et les patrons », « d'étudier en commun tout ce qui peut amener à une plus grande prospérité » et « d'initier les ouvriers à la marche générale des affaires de la Maison[6] ». Les membres du conseil d'usine jouent en outre un rôle de parrain auprès des apprentis. Le conseil réunit les ouvriers ayant au moins 20 ans de présence dans l'entreprise. Ainsi, l'on sait qu'Auguste est un

[1] ADI 18 J 107, Conseil d'usine de l'entreprise Joya, procès-verbal de la séance du 4 janvier 1920.
[2] ADI 10 NUM / 123 M 212 / 12, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton sud, 1896.
[3] ADI 10 NUM / 123 M 212 / 15, 10 NUM / 123 M 212 / 18, AMMG 1 F 77, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton sud, 1901, 1906, 1911.
[4] ADI 18 J 15, Liste du personnel de l'entreprise Joya, 1907.
[5] ADI 18 J 15, Conseil d'usine de l'entreprise Joya, procès-verbal de la séance du 1er janvier 1910.
[6] ADI 18 J 47.

ouvrier maison et qu'il y travaille au moins depuis 1890. À cette date, il a 14 ans et a donc effectué son apprentissage chez Joya. Les comptes rendus suivants permettent de suivre sa trace. Ainsi, le 6 janvier 1919, les « Membres du Conseil d'Usine désignent entre eux un Bureau composé de 3 à 5 membres à qui la Direction transmettrait ses indications entre deux Conseils et qui recevrait les demandes urgentes à solutionner[1] ». Auguste Lesage est nommé à cette fonction. Nous savons également qu'il fréquente la Ruche populaire de Saint-Bruno puisque son nom est mentionné sur le compte-rendu de la session du 7 mai 1919[2]. Le 31 octobre 1916, il signe aux côtés des autres ouvriers de la maison une lettre de remerciements à « Monsieur Joya et Cher patron » en reconnaissance de « l'aide que vous venez de nous accorder » (soit la mise en place des allocations familiales)[3].

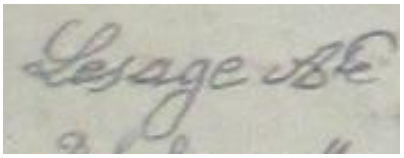

Figure 11: Signature d'Auguste Lesage sur la lettre de remerciements de 1916

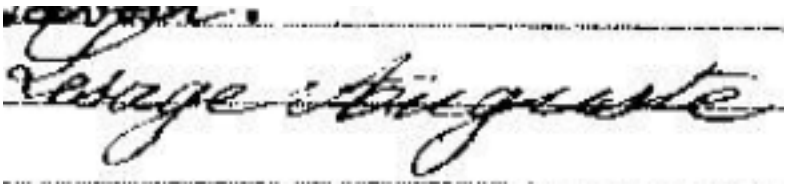

Figure 12 : Signature d'Auguste Lesage à son mariage le 5 avril 1902

À l'image d'Auguste Lesage, de nombreux ouvriers s'investissent dans la sociabilité d'entreprise et dans la sociabilité catholique mise en place à Saint-Bruno par Émile Romanet. Cette sociabilité alternative s'inscrit dans un projet éminemment moral et politique qui vise à promouvoir la figure du « bon ouvrier[4] » tout en répondant aux enjeux industriels de fidélisation et de formation de la main-d'œuvre. Les ouvriers les plus investis dans ce système endossent des responsabilités et cultivent ainsi leur identification sociale dans l'univers local, en échange de récompenses symboliques (par exemple, l'accès au conseil d'usine). Auguste Lesage constitue donc un bon exemple d'ouvrier conservateur. Comme le souligne Xavier Vigna, ceux-

[1] ADI 18 J 14, Conseil d'usine de l'entreprise Joya, procès-verbal de la séance du 6 janvier 1919.
[2] ADI 18 J 107, Ruche Populaire de Saint-Bruno, compte-rendu de la réunion du 7 mai 1919.
[3] BMG R.10404, Fonds Romanet, 5ème liasse.
[4] Jean Puissant, « Le bon ouvrier, mythe ou réalité au XIXe siècle. De l'utilité d'une biographie. J.F.J. Dauby (1824-1899) », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, Année 1978, nº 56-4, p. 878-929.

ci rejettent l'idée d'intérêts antagoniques entre patrons et ouvriers et fantasment sur l'égalité des partenaires. Le rêve de reconnaissance est étroitement lié à un désir d'ascension. Dès lors, il s'agit de manifester son attachement à la communauté de l'entreprise, qui fonctionne comme une famille[1].

Au cours de l'entre-deux-guerres, la sociabilité d'entreprise se développe, sans être nécessairement motivée par des considérations religieuses. Il s'agit plutôt de développer un sentiment d'appartenance « maison[2] ». Ainsi, André Gony, qui a suivi une formation à l'école professionnelle Vaucanson (*cf.* chapitre 5), déploie l'essentiel de sa carrière chez Merlin Gerin, où il est embauché en 1921. L'entreprise, spécialisée dans la production de matériels électriques, déploie une action sociale qui se décline notamment à travers le sport[3]. Dans les années 1920-1930 est ainsi créée « Merger sports ». De nombreuses sections sont ouvertes et couvrent un large éventail de disciplines : football, ski, tennis de table, boules, montagne, cyclisme, culture physique, basket ball, volley ball, judo, athlétisme, bowling, patinage, tennis, etc. Selon Gony, « toutes ces sections ont été très florissantes […] » et Merger Sport disposait même d'une revue, intitulée « Notre Club ».

Vivre la ville industrielle, c'est donc sociabiliser, nouer des rencontres et des amitiés avec des voisins et des pairs. Cette sociabilité prend différentes formes et cristallise l'attention. Dès lors, le hors travail revêt des enjeux politiques et moraux. À l'image de Romanet, les industriels s'emploient à le canaliser afin de détourner les ouvriers de formes de sociabilités jugées déviantes (typiquement, le café[4]). C'est avant tout dans le « nouveau » quartier industriel de Saint-Bruno que cette politique trouve son terrain d'application.

---

[1] Xavier Vigna, *L'insubordination ouvrière dans les années 1968. Essai d'histoire politique des usines*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, p. 236-238.

[2] L'exemple le plus abouti en la matière est probablement Michelin. Voir André Gueslin (ed.), *Michelin, les hommes du pneu. Les ouvriers Michelin à Clermont-Ferrand de 1889 à 1940*, Paris, Les éditions de l'Atelier, 1993.

[3] ADI 48 J 4, André Gony, *4e partie. Narration ou histoire de GONY André. Ma vie chez Merlin Gerin*, p.89.

[4] Jacqueline Lalouette, « Le discours bourgeois sur les débits de boisson aux alentours de 1900 », *Recherches*, 1977, nº 77, p. 315-347.

3. Se marier

Comme l'écrit Gérard Jacquemet, « La sociologie a montré depuis longtemps que les mariages ne se font pas au hasard. Leur étude met en évidence l'existence de réseaux de relations qui portent témoignage sur les rapports sociaux[1] ». En effet, un mariage ne scelle pas uniquement l'alliance entre deux individus mais plutôt entre deux familles. Par conséquent, il est rare que le « choix » du conjoint soit de nature purement individuelle. Comme pour la sociabilité, les alliances sont guidées et s'incarnent dans un contexte spatial et social bien particulier, qu'il s'agit de décrypter.

Aussi tâchons-nous désormais d'interroger les pratiques matrimoniales des gantiers et des métallurgistes grenoblois et d'origine iséroise : que nous disent-elles de ces groupes professionnels, en matière de rapport au territoire, au métier ou encore à la région d'origine ?

3.1. Une endogamie sociale totale, une endogamie professionnelle limitée

Au milieu du XIXe siècle, Yves Lequin fait du mariage un marqueur de la condition ouvrière puisque le monde ouvrier se distingue par une très forte endogamie professionnelle et sociale. Ainsi, tant à la ville qu'à la campagne, les épouses des ouvriers sont également ouvrières à 95%[2]. En revanche, à la veille de la Grande Guerre, si l'endogamie sociale se renforce, l'endogamie professionnelle tend à reculer[3].

Pareil phénomène se retrouve à Grenoble. Au XIXe siècle, à l'époque de la fabrique collective gantière, les alliances étaient dans une large mesure régulées par la communauté et l'endogamie professionnelle était forte. On se mariait à l'intérieur d'un cercle relationnel relativement étroit prenant corps dans les communautés domestiques et de voisinage.

Avec les mutations du tissu industriel intervenues dans le dernier tiers du XIXe siècle, la situation évolue dans le sens d'une endogamie professionnelle plus faible. Elle s'explique en particulier par un certain brassage dû à la diversification des activités ainsi qu'à l'afflux de

[1] G. Jacquemet, « Belleville ouvrier à la Belle Époque », art cit.
[2] Y. Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914). La formation de la classe ouvrière régionale*, *op. cit.*, p. 207.
[3] *Ibid.*, p. 251.

populations extérieures. En revanche, l'endogamie sociale, qui désigne le fait de prendre pour conjoint quelqu'un issu du même milieu social, est quasiment totale.

Pour mesurer cette endogamie, la méthode employée est classique. Elle consiste à comparer, d'une part, les caractéristiques socio-professionnelles des conjoints et, d'autre part, celles de leurs parents[1].

	Professions exercées par les épouses							
Cohorte	Gant	Artisanat textile	Entretien de l'habillement	Domesticité	Boutique	Industries diverses	Métallurgie	Indéterminée
Gantiers originaires de Grenoble	55%	3,5%	1,79%	3,5%	7%	1,79%	3,5%	23%
Gantiers originaires d'Isère	60%	10%	2%	6%	2%	0%	4%	14,5%
Métallurgistes originaires de Grenoble	44%	5,5%	18,5%	1,85%	7%	1,8%	1,8%	18,5%
Métallurgistes originaires d'Isère	30%	11%	5,6%	9%	5,6%	1,8%	9,4%	26,4%

Tableau 58 : Professions exercées par les épouses

Le tableau 58 indique les catégories professionnelles dont relèvent les épouses des individus de chaque cohorte. De façon générale, la catégorie « indéterminée », dans laquelle sont classées les femmes ménagères et « sans professions » concerne des effectifs importants et renvoie de nouveau au classique sous-enregistrement du travail féminin.

Parmi les professions connues, le monde du gant se détache très nettement, et ce dans toutes les cohortes : 55 % des épouses des gantiers grenoblois sont « couturières de gants » ou « gantières », tout comme 60 % de celles des gantiers d'origine iséroise, 44 % de celles des métallurgistes grenoblois et 30 % de celles des métallurgistes d'origine iséroise. Cette part élevée s'explique par l'importance des effectifs féminins employés à coudre les gants. Compte-tenu de leur nombre, il n'est guère surprenant de les voir prendre des époux dans toutes les catégories professionnelles. Toutefois, un clivage apparaît entre gantiers et métallurgistes. Tandis qu'en moyenne 57,5 % des épouses des premiers sont gantières, seulement 37 % des femmes des métallurgistes le sont. Cela s'apparente à une survivance de la communauté. Dans le monde du gant, l'endogamie est plus forte. L'on observe également que c'est dans la cohorte

[1] M. Bozon et F. Héran, *La formation du couple. Textes essentiels pour la sociologie de la famille*, *op. cit.*, p. 197-217.

des métallurgistes d'origine iséroise que la part des femmes gantières est la plus faible (30 %). De fait, il s'agit de la cohorte la plus éloignée de la communauté gantière : n'exerçant pas le métier et n'étant pas nés à Grenoble, ils se tiennent à distance relative de cet univers professionnel.

Les métallurgistes isérois entretiennent plus volontiers l'endogamie professionnelle en se mariant plus que les autres – mais toujours minoritairement- avec des femmes métallurgistes (ouvrières en boutons pour la plupart). Ces dernières représentent en effet 9,4 % des épouses à l'échelle du groupe. Cette part est très supérieure à celle de toutes les autres cohortes. Chez les gantiers d'origine iséroise, elle n'est par exemple que de 4 %. Les métallurgistes d'origine iséroise étant moins ancrés dans la ville, leur endogamie professionnelle est plus forte : il n'est pas rare de rencontrer sa future épouse sur son lieu de travail, en particulier dans les usines aux effectifs mixtes, comme Raymond.

Nouvelle illustration des divergences en matière d'ancrage local, la part des épouses appartenant au monde de la boutique diffère fortement selon l'origine géographique. Elle est de 7 % chez les Grenoblois, de 2 % chez les gantiers d'origine iséroise et de 5,6 % chez les métallurgistes de la même origine. Tandis que la sociabilité des non Grenoblois est plus orientée vers la sphère professionnelle, celle des Grenoblois semble davantage liée au monde du petit commerce urbain. Ce phénomène s'illustre également à travers les épouses domestiques. Les individus d'origine iséroise se marient plus fréquemment avec une domestique que les Grenoblois. Une nouvelle fois, cela semble être la traduction d'un ancrage local moindre. Les domestiques étant souvent des jeunes filles immigrées de la campagne, venues sans leur famille, elles sont relativement isolées lorsqu'elles arrivent en ville et épousent plus volontiers des hommes de condition semblable. Ainsi, le brassage est plus important chez les non Grenoblois.

Pour les catégories « artisanat textile » et « entretien de l'habillement », il existe également des différences importantes entre gantiers et métallurgistes et entre Grenoblois et non Grenoblois. Cependant, elles semblent plus tenir du hasard statistique que de la réalité objective.

	Gantiers originaires de Grenoble	**Gantiers originaires d'Isère**	**Métallurgistes originaires de Grenoble**	**Métallurgistes originaires d'Isère**
Gant	9,26%	17,78%	8%	3,92%
Métallurgie	5,56%	0%	12%	3,92%
Artisanat textile	5,56%	4,44%	2%	1,96%
Bâtiment	3,7%	6,67%	14%	3,92%
Boutique	1,85%	6,67%	4%	5,88%
Cultivateurs	9,26%	35,56%	10%	31,37%
Industries diverses	12,96%	6,67%	14%	13,73%
Manutention	9,26%	0%	14%	5,88%
Petits fonctionnaires et employés	12,96%	6,67%	14%	13,73%
Moyens fonctionnaires et employés	1,85%	4,44%	0%	1,96%
Transport	1,85%	4,44%	2%	1,96%
Propriétaires et rentiers	3,7%	0%	0%	1,96%
Indéterminée	22,22%	6,67%	6%	9,80%

Tableau 59 : Professions exercées par les beaux-pères

	Gantiers originaires de Grenoble	**Gantiers originaires d'Isère**	**Métallurgistes originaires de Grenoble**	**Métallurgistes originaires d'Isère**
Gant	17,86%	12,5%	13,21%	5,66%
Artisanat textile	1,79%	2,08%	5,66%	3,77%
Domestiques	1,79%	0%	0%	0%
Boutique	1,79%	2,08%	1,89%	3,77%
Cultivateurs	3,57%	12,5%	5,66%	15,09%
Entretien de l'habillement	5,36%	0%	7,55%	0%
Manutention	0%	4,17%	0%	0%
Petits fonctionnaires et employés	0%	0%	0%	1,89%
Propriétaires et rentiers	3,57%	2,08%	0%	0%
Indéterminée	64 ,29%	64,58%	66,04%	69,81%

Tableau 60 : Professions exercées par les belles-mères

Le tableau 59 concerne les professions exercées par les beaux-pères et conforte la forte endogamie sociale constatée : à l'évidence, et malgré de très rares exceptions, les gantiers et les métallurgistes grenoblois et d'origine iséroise épousent des femmes issues d'un milieu social similaire. En revanche, les données confirment la faible endogamie professionnelle. Ainsi, seulement 9,28 % des gantiers grenoblois et 17,78 % des gantiers d'origine iséroise ont un beau-père également gantier. Cette analyse rejoint celle mise en évidence au chapitre précédent à propos des pères, laquelle avait montré un ancrage communautaire relatif et donc une plus grande ouverture de celle-ci. Ainsi, en ce début de XXe siècle, la part des couples dont les deux membres sont ancrés dans le gant de façon intergénérationnelle semble relativement rare. Les métallurgistes offrent un profil similaire : seulement 12 % des Grenoblois et 3,92 % des Isérois ont un beau-père occupant la même profession.

Le spectre des autres professions exercées est large. La part des cultivateurs est relativement importante parmi les gantiers et métallurgistes d'origine iséroise, qui ont pu convoler avec des femmes également issues du monde rural. À l'inverse, la catégorie du bâtiment est davantage représentée chez les Grenoblois. Il convient également de noter la présence, dans chaque cohorte, des petits fonctionnaires et employés, même s'il s'agit d'une catégorie aux contours larges. Ainsi, en milieu rural, les mariages avec des filles de cantonniers ou de gardes-champêtres ne sont pas rares. Il en va également des employés d'octroi ou des petits employés des chemins de fer à Grenoble.

Les professions exercées par les belles-mères (tableau 60) sont notoirement sous-évaluées, comme en atteste la part de la catégorie « indéterminée », qui avoisine les 65 à 70 % dans toutes les cohortes. Ainsi, globalement, ce sous-enregistrement est environ deux fois plus important que pour leurs filles, attestant du fait que la vieillesse minore encore, dans les représentations de l'époque, l'ampleur du travail féminin. Les résultats sont donc nécessairement fragiles mais montrent une nouvelle fois que dans toutes les cohortes, à l'exception des métallurgistes d'origine iséroise, c'est la ganterie qui domine. Seuls les gantiers et métallurgistes d'origine iséroise ont un nombre conséquent de belles-mères cultivatrices (12,5% pour les premiers et 15,09% pour les seconds).

Enfin, le tableau ci-dessous indique les âges moyens des individus « pivots » et de leurs épouses au moment du mariage.

Cohorte	Âge moyen des individus « pivots » au moment du mariage (en années)	Âge moyen des épouses au moment du mariage (en années)
Gantiers originaires de Grenoble	27,6	27,15
Gantiers originaires d'Isère	26,5	25,4
Métallurgistes originaires de Grenoble	26,4	23,7
Métallurgistes originaires d'Isère	27,2	24,2

Tableau 61 : Âge des époux au moment du mariage

Dans les quatre cohortes, les âges moyens au mariage des individus « pivots » sont proches et s'établissent dans une fourchette allant de 26,4 ans pour les métallurgistes grenoblois à 27,6 ans pour les gantiers grenoblois. Ces âges sont légèrement inférieurs à ceux constatés par Noël Bonneuil au XIXe siècle. Sur cette période, ils oscillent entre 28 et 29 ans pour les hommes[1]. Cette différence notable s'explique probablement par l'échantillonnage, fondé, en ce qui nous concerne, sur un critère professionnel. Ainsi, Gantiers et métallurgistes se marient plus jeunes comparativement à la population française. Pour Antoine Prost, cette différence renvoie également à la dissemblance des comportements des jeunes selon les villes. À Orléans par exemple, on se mariait relativement jeune et les âges sont voisins des nôtres : 26 ans et 8 mois en moyenne pour les hommes et 23 ans et 10 mois pour les femmes[2].

Les données montrent également que le lieu de naissance n'a pas d'influence significative sur l'âge au mariage. L'âge moyen des épouses, en revanche, varie sensiblement d'une cohorte à l'autre. Si les gantiers grenoblois épousent des femmes d'un âge quasiment identique au leur, les gantiers d'origine iséroise se marient avec des femmes plus jeunes (1,1 an de moins). Mais c'est bien chez les métallurgistes que les écarts sont les plus importants. Ainsi, les épouses des Grenoblois ont en moyenne 2,7 ans de moins que leurs époux et celles des métallurgistes d'origine iséroise 3 ans.

[1] J. Dupâquier et D. Kessler (eds.), *La société française au XIXe siècle. Tradition, transition, transformations*, *op. cit.*, p. 87.
[2] A. Prost, *Orléans 1911. Sociologie d'une ville*, *op. cit.*, p. 129.

3.2. Géographies des mariages

L'analyse de la distance séparant, d'une part, les lieux de naissance des époux et, d'autre part, leurs domiciliations au moment du mariage peut fournir des indices sur les logiques sous-jacentes à la formation des couples[1]. Il apparaît ainsi qu'en dehors des Grenoblois, et contrairement à ce que nous avons observé concernant la sociabilité, l'homogamie géographique est peu présente, sauf pour les Grenoblois. Il existe donc un espace de la rencontre[2]. Pour les métallurgistes, celui-ci est très ancré à Saint-Bruno.

Distance entre les communes de naissance des époux (en kms)	**Gantiers originaires de Grenoble**	**Gantiers originaires d'Isère**	**Métallurgistes originaires de Grenoble**	**Métallurgistes originaires d'Isère**
0 à 5	25 %	6,25 %	46,3 %	7,55 %
5 à 20	14,29 %	14,58 %	3,7 %	30,19 %
20 à 50	33,93 %	37,5 %	27,78 %	28,3 %
Plus de 50	21,43 %	25 %	11,11 %	22,64 %
Inconnue	-	4,17 %	1,85%	3,77 %

Tableau 62 : Distance séparant les communes de naissance des époux

La distance séparant les communes de naissance des individus « pivots » et de leurs épouses est matérialisée dans le tableau 62[3]. Quatre classes ont été construites : de zéro à cinq kilomètres, de cinq à 20 kms, de 20 à 50 kms et plus de 50 kms.

Chez les Grenoblois, la catégorie zéro à cinq kilomètres est très représentée. Un quart des gantiers grenoblois et 46,3% des métallurgistes grenoblois épousent une femme née dans un rayon de quelques kilomètres autour de leur lieu de naissance. En effet, 11 des premiers et 22 des seconds prennent pour épouse une native de Grenoble. Les autres convolent plus volontiers avec des femmes originaires d'un village situé à plus de 20 kms de Grenoble. Autrement dit, la zone intermédiaire comprise entre cinq et 20 kms autour de Grenoble concerne de faibles effectifs.

[1] F. Langrognet, *Voisins de passage*, *op. cit.*, p. 149-176.

[2] Sur le marché de la rencontre, voir Claire-Lise Gaillard, *Pas sérieux s'abstenir. Histoire du marché de la rencontre, XIXe-XXe siècle*, Paris, CNRS Editions, 2024.

[3] Cette distance, exprimée en kilomètres, s'entend à vol d'oiseau.

Chez les Isérois, l'homogamie géographique est beaucoup plus faible puisque seulement 5,25 % des gantiers et 7,55 % des métallurgistes épousent une femme dont la commune de naissance est située à moins de cinq kilomètres de leur propre lieu de naissance. Ainsi, il y a seulement deux couples dont les membres sont natifs du même village. Il s'agit de Joseph Blanc-Brude et Augustine Martin et de Marius Imbert-Bouchard et Marie Baudoing. Les premiers sont originaires de Méaudre et les seconds de Villard-de-Lans, deux communes du plateau du Vercors. En dehors de cette exception vertacomicorienne, on ne se marie pas ou peu avec des femmes des environs[1]. Si l'autochtonie joue de façon importante dans la construction des sociabilités[2], il en va différemment pour les alliances, qui semblent, à l'échelle de notre dispositif d'enquête, moins déterminées par une origine géographique commune. La mixité géographique est donc répandue. Ces conclusions tranchent avec celles émises, par exemple, par Fabrice Langrognet à propos des immeubles de la Plaine-Saint-Denis. Il constate en effet que certaines régions, comme les départements du nord-est de la France, nourrissent une forte endogamie géographique[3]. Au-delà de la différence de méthode, il s'agit surtout d'un décalage entre les échelles d'observation. Si les couples que nous observons s'étaient mariés en région parisienne, une distance de 50 kms entre les lieux de naissance aurait été considérée comme faible et l'on aurait pu aisément conclure au poids de l'endogamie géographique. D'autre part, la question n'est pas tant de savoir où l'on place le curseur pour distinguer endogamie et exogamie géographique. L'enjeu est surtout de percevoir si une certaine proximité spatiale a pu induire des liens entre les deux familles préalablement au mariage, qui l'auraient expliqué. Ainsi, l'on peut penser que deux personnes qui se marient à Grenoble et qui sont natives du même village ne se sont pas rencontrées totalement par hasard. Leur union peut reproduire d'anciennes alliances scellées antérieurement entre les familles. Aussi, peut-on penser que ces liens potentiels décroissent avec la distance. Cela semble être le cas pour la majorité des gantiers et des métallurgistes d'origine iséroise, qui prennent femme à Grenoble.

Afin d'appréhender les vecteurs potentiels de la rencontre, les adresses occupées par les époux au moment du mariage ont été analysées. Une certaine proximité géographique se

[1] Il faut toutefois noter que la méthode de reconstruction biographique employée ne permet pas de déceler avec certitude tous les liens potentiels. Par exemple, comme nous l'avons vu plus haut à propos de la sociabilité d'autochtonie, si l'épouse de Daniel Jallifier-Talmat (Alix Policand) est née à Bagneux, son père a vu le jour dans la même commune que Daniel. Des recherches aussi poussées n'étant pas envisageables à l'échelle de toutes les familles observées, nous n'avons pu construire de variable prenant en compte ce phénomène qui se trouve de fait probablement minoré. Ainsi, dans notre tableur, c'est la catégorie « plus de 50 kms » qui a été employée pour caractériser la distance entre la commune de naissance de Daniel et celle d'Alix.

[2] *Cf.* supra, section 2. Toutefois, nous n'avons pu construire d'indicateur quantifié pour la mesurer.

[3] F. Langrognet, *Voisins de passage*, *op. cit.*, p. 149-176.

dessine, qui conduit à mettre en avant le poids de l'interconnaissance dans la formation des couples.

Cohorte	Même immeuble	Immeuble différent	Même rue	Rue différente
Gantiers originaires de Grenoble	14,29 %	85,71%	21,82 %	76,36 %[1]
Gantiers originaires d'Isère	14,58 %	85,42 %	27,91 %	72,09 %
Métallurgistes originaires de Grenoble	14,81 %	85,19 %	20,37 %	79,63 %
Métallurgistes originaires d'Isère	13,21 %	86,79 %	23,91 %	76,09 %

Tableau 63 : Proximité géographique entre les époux lors du mariage

Dans les quatre cohortes, la part des époux habitant le même immeuble est stable et s'établit autour de 14%. Affirmer que l'immeuble constitue un vecteur de rencontre privilégié est tentant. Cependant, les actes ne fournissent aucune indication sur les appartements occupés. Le mariage peut donc simplement entériner un concubinage.

Si l'on prend la rue pour échelle d'observation, l'on entrevoit une légère différence entre Grenoblois et non Grenoblois. En effet, 21,82 % des gantiers et 20,37 % des métallurgistes habitent la même rue au moment du mariage, contre 27,91 % des gantiers et 23,91 % des métallurgistes d'origine iséroise. La proximité spatiale et l'interconnaissance locale jouent donc légèrement plus pour les individus n'étant pas nés à Grenoble, qui recrutent leurs épouses à plus petit rayon.

[1] Inconnu : 1,82%

Cohorte	Les deux époux habitent à Saint-Bruno	Les deux époux habitent à Saint-Laurent
Gantiers originaires de Grenoble	23,08 %	5,77 %
Gantiers originaires d'Isère	29,73 %	2,7 %
Métallurgistes originaires de Grenoble	40,74 %	1,85 %
Métallurgistes originaires d'Isère	45,45 %	-

Tableau 64 : Part des époux habitant tous deux à Saint-Bruno et à Saint-Laurent au moment du mariage

En s'intéressant non plus à l'immeuble ou à la rue mais au quartier, une nette distinction apparaît entre groupes professionnels, qui renvoie aux rapports contrastés qu'entretiennent gantiers et métallurgistes au territoire. Ainsi, 23,08 % des gantiers grenoblois et 29,73 % des gantiers d'origine iséroise domiciliés à Saint-Bruno se marient avec une femme habitant le même quartier. Or, cette part s'élève à 40,74 % pour les métallurgistes grenoblois et culmine à 45,45 % pour les métallurgistes d'origine iséroise. L'endogamie « de quartier » des métallurgistes est donc très manifeste. Cela rejoint les observations déjà formulées à propos de l'ancrage important de ce groupe à Saint-Bruno (*cf.* chapitres 4 et 5). Le quartier industriel et populaire offre une mixité importante et le marché matrimonial des métallurgistes s'y concentre. À l'inverse, les gantiers ont un rapport moins étroit à Saint-Bruno et rayonnent à l'échelle de la ville. En revanche, une nouvelle illustration de l'ouverture de la communauté gantière se dessine puisque la part des époux habitant tous deux le quartier Saint-Laurent est anecdotique et ne concerne que 5,77 % des Grenoblois et 2,7% des non Grenoblois.

3.3. Les logiques de la rencontre

Afin de clarifier les pratiques matrimoniales des différents groupes, une ACM portant sur les épouses a été réalisée. Cinq variables ont été prises en compte : la cohorte

d’appartenance, la profession exercée (avec une bipartition gant/métallurgie/autre), la profession de leur père (gant/métallurgie/autre), la distance séparant leur commune de naissance de celle de leur époux (zéro à cinq kms/cinq à 20 kms/plus de 20 kms) et le quartier habité au moment du mariage (Saint-Bruno/Saint-Laurent/autre).

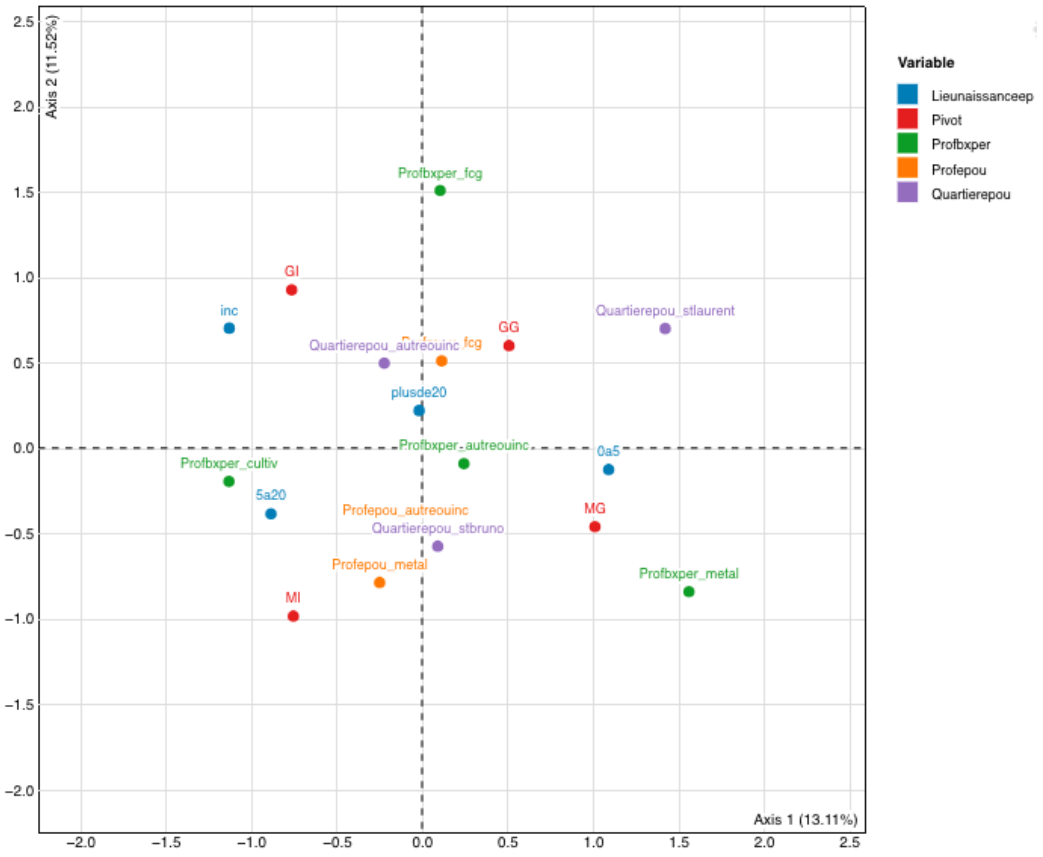

Graphique 24 : Résultats de l'ACM portant sur les épouses

Le graphique 24 présente les résultats de l’ACM. Schématiquement, le graphe comporte quatre grandes zones. La partie droite rassemble les Grenoblois ainsi que les épouses nées dans un rayon de zéro à cinq kilomètres autour de celui des individus « pivots ». La partie gauche rassemble les individus d’origine iséroise ainsi que les lieux de naissance les plus éloignés. L’axe des ordonnées structure les oppositions d’ordre professionnel. La partie haute se rapporte ainsi au monde du gant tandis que la partie basse concerne la métallurgie.

Le graphe permet de repérer visuellement les associations les plus fréquentes entre les modalités des différentes variables. Cette analyse confirme les résultats de l’observation empirique des données. Ainsi, l’endogamie géographique est plus forte chez les Grenoblois. L’endogamie professionnelle n’est pas très importante mais, lorsque l’on analyse la profession

des beaux-pères, il apparaît que les deux groupes ne se mélangent pas ou guère : il est peu fréquent que les gantiers aient un beau-père métallurgiste et vice-versa. Par ailleurs, les épouses domiciliées à Saint-Laurent se marient préférentiellement avec des gantiers tandis que celles résidant à Saint-Bruno épousent plutôt des métallurgistes.

Ces données permettent d'identifier plusieurs grands profils et d'esquisser quelques pistes quant aux vecteurs des rencontres.

Pour les métallurgistes, le quartier Saint-Bruno, tout comme l'entreprise, constituent des espaces de rencontre privilégiés. Édouard Laporte est un métallurgiste grenoblois fils de maçon qui passe toute son enfance dans le quartier Saint-Bruno. En 1896 et en 1901, il est recensé comme mécanicien et travaille pour l'entreprise Raymond[1]. Il se marie le 27 avril 1901 à Grenoble avec Marie Eugénie Février, « sans profession », née à Grenoble le 17 juillet 1879. Fille d'un concierge et d'une « ménagère », elle est domiciliée avec ses parents au 113 cours Berriat. Or, le 113 cours Berriat est précisément l'adresse des établissements Raymond, ce qui laisse penser que son père y travaille comme concierge. Ainsi, la rencontre entre les deux futurs époux s'est peut-être réalisée par l'entremise du père, qui travaille dans la même entreprise qu'Édouard.

Parfois, c'est la proximité géographique et les réseaux d'interconnaissance locaux qui nourrissent les rencontres. Prenons par exemple Régis Guillot. Chaudronnier domicilié au 90 cours Berriat avec ses parents, il contracte mariage le 15 octobre 1898 avec Henriette Alexandrine Nugues, une couturière établie au 16 rue du Taillefer, dans le quartier Saint-Bruno[2]. Le père de l'époux est camionneur tandis que celui de l'épouse est charpentier. Les deux mères sont « ménagères ». L'un des témoins est Louis Nugues, le frère d'Henriette. Comme Régis, il est chaudronnier. Une enquête menée sur les domiciles des époux avant le mariage fait apparaître qu'en 1891, soit sept ans avant la noce, les deux familles étaient domiciliées dans le même immeuble, au 31 avenue de Vizille[3]. De surcroît, le recensement attribue aux deux familles des numéros de ménage proches : 31 pour la famille Guillot et 32 pour la famille Nugues. Cela signifie que les deux vivaient dans des appartements très proches, et peut-être sur le même palier. Les futurs époux, qui se marieraient sept ans plus tard, avaient

[1] ADI 10 NUM / 123 M 212 / 12, 10 NUM / 123 M 212 / 15, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton sud, 1896 et 1901.
[2] AMMG 2 E 106 / 10, Commune de Grenoble, acte de mariage de Régis Guillot et d'Henriette Alexandrine Nugues, 15 octobre 1898.
[3] ADI 10 NUM / 123 M 212 / 9, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton sud, 1891.

16 ans (Régis) et 13 ans (Henriette). Les recensements ne permettent pas de savoir durant combien de temps les deux familles ont voisiné – sans doute pas plus de quelques années puisque les Guillot sont cours Berriat au moment du mariage- mais le faisceau d'indices est trop grand pour laisser penser que l'alliance scelle une rencontre fortuite. En effet, comme l'écrit Richard Hoggart, « Si refermé sur son intimité que soit un foyer populaire, il ne faut pas oublier que la salle de séjour ouvre directement sur la rue. Il suffit de franchir le seuil de l'habitation ou s'asseoir sur une des marches de l'entrée, par une chaude soirée d'été, pour se retrouver plongé sans transitions dans la vie du quartier[1] ». Une telle analyse s'applique au quartier populaire de Saint-Bruno, et les familles Guillot et Nugues ont probablement noué des relations de voisinage. La sociabilité ne se construit pas uniquement à l'usine ou dans les lieux dédiés, mais également sur le palier. Un tel vecteur de sociabilité joue particulièrement pour les familles non originaires de Grenoble et favorise leur intégration en ville.

Dans de nombreux cas, la famille joue également un rôle d'intermédiation important. Par exemple, Émile Perrin, gantier natif de Saint-Marcellin, se marie le 8 juin 1901 avec Maria Sébie[2]. Il réside au 1 rue de Strasbourg, dans le centre-ville, elle au 29 rue Lesdiguières. Domestique, elle est native de Grenade, dans les Landes, où sa mère, journalière (elle est fille naturelle), est décédée. Quelques mois avant le mariage, Maria est bien recensée au 29 rue Lesdiguières. Elle est cuisinière chez Paul Dumas, 38 ans, ingénieur des Ponts et Chaussées[3]. Lors du mariage, les époux ne vivent donc pas à proximité. Toutefois, trois des témoins habitent dans le même immeuble que l'épouse, au 29 rue Lesdiguières. L'un d'eux est Pierre Bosse, 48 ans, employé en ganterie. Il s'agit de l'oncle d'Émile car sa femme, Honorine Ferrat, est la sœur de la mère d'Émile. Le couple réside dans l'immeuble depuis 1896 au moins[4]. Une nouvelle fois, la rencontre entre les deux époux est-elle totalement fortuite ? Les sources ne permettent pas d'affirmer avec certitude que l'oncle et la tante ont joué le rôle d'intermédiaire, mais la coïncidence est troublante. Il n'est pas impossible que, sachant Maria célibataire, ils aient facilité la rencontre avec leur neveu, qui revenait du service militaire et était en âge de fonder un foyer.

[1] R. Hoggart, *La culture du pauvre. Etude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, *op. cit.*, p. 92.
[2] AMMG 2 E 109 / 6, Commune de Grenoble, acte de mariage d'Emile Perrin et de Maria Sébie, 8 juin 1901.
[3] ADI 10 NUM / 123 M 212 / 14, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton nord, 1901.
[4] ADI 10 NUM / 123 M 212 / 11, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton nord, 1896.

Enfin, l'alliance de Charles Giroud (gantier grenoblois) et de Catherine Galichère est le produit de l'endogamie géographique grenobloise, de l'interconnaissance et d'une forte détermination familiale.

La noce est célébrée à Grenoble le 7 septembre 1907[1]. Charles est domicilié rue du Dauphiné avec ses parents, également gantiers. Catherine, née à Grenoble le 15 mai 1880, est employée en ganterie et réside avec sa mère, pareillement gantière, au 2 rue Colbert, à Saint-Bruno. Son père, Alexandre, est décédé.

Un indice de liaison entre les deux familles apparaît à la lecture de l'acte de mariage des parents de Charles, qui se sont unis à Grenoble le 23 juillet 1870[2]. Charles Giroud est bien inséré dans la communauté gantière car il s'agit du fils de Louis Hyacinthe Giroud (1808-1881), pétitionnaire en 1845, qui a épousé Olympe Victorine Ferrier, une couturière domiciliée rue Saint-Laurent. Or, parmi les témoins du couple figure un certain Alexandre Galichère, 27 ans, serrurier. L'enquête menée sur lui permet d'attester qu'il s'agit du père de la future épouse de Charles.

Cette fois-ci, la reconstruction biographique met en relief avec certitude l'existence d'un lien antérieur au mariage entre les deux familles, de sorte que l'union de Charles Giroud et de Catherine Galichère n'est en rien le fruit du hasard. Cette situation se rapproche finalement du cas où deux époux sont issus du même village, « situation courante, conséquence d'un rôle particulier des lieux d'origine dans les grandes villes : ils fonctionnent alors comme des sortes d'agences matrimoniales, dans la mesure où l'interconnaissance locale garantit le sérieux de la future épouse et du futur époux, aux yeux des intéressés d'abord, et […] des parents[3] ». Ce cas s'apparente à une réminiscence de la communauté gantière, au sein de laquelle les Giroud sont ancrés depuis plusieurs générations. Sa pratique matrimoniale obéit à des règles différentes de celles mises en évidence pour les autres cohortes. Ainsi, Charles Giroud ne recourt pas au marché matrimonial populaire existant à Saint-Bruno, où il réside pourtant, mais puise dans les réseaux d'interconnaissance forgés au gré des générations. Une nouvelle fois, la famille apparaît comme un déterminant essentiel dont le rôle n'a pas été ébranlé par l'industrialisation.

[1] AMMG 2 E 116 / 9, Commune de Grenoble, acte de mariage de Charles Giroud et de Catherine Galichère, 7 septembre 1907.
[2] AMMG 2 E 78 / 7, Commune de Grenoble, acte de mariage de Jean-Baptiste César Giroud et d'Olympe Victorine Ferrier, 23 juillet 1870.
[3] Alain Cottereau A. Cottereau et M. Gribaudi, *Parcours professionnels ouvriers au XIXe siècle en France : Cheminements individuels et milieux sociaux. Rapport de contrat de Prédéfinition*, *op. cit.*, p. 18.

Encadré 5 : les Giroud, un pétitionnaire et une lignée gantière

Charles Giroud, l'individu « pivot », a été sélectionné aléatoirement dans le recensement de 1906. L'enquête menée sur ses ascendants a rapidement permis d'identifier un lien avec Louis Hyacinthe Giroud, pétitionnaire en 1845. Les Giroud sont l'exemple type de la lignée gantière très stable malgré les mutations industrielles.

Louis Hyacinthe Giroud est né en 1808 d'un père cultivateur et d'une mère dont la profession est inconnue. Il épouse en 1836 Sophie François, une repasseuse également fille de cultivateurs. Parmi les quatre témoins, trois sont gantiers et deux sont pétitionnaires (Joseph Hyse-Berrier et François Sage), signe que Hyacinthe est très inséré dans la communauté.

Le couple a sept enfants (trois filles et quatre garçons), dont cinq au moins sont gantiers. Les alliances montrent des pratiques très caractéristiques de la communauté gantière. Sur les quatre mariages retrouvés, une fille épouse un gantier. Une seconde épouse un serrurier. Les deux garçons convolent avec deux filles de gantiers. L'une est d'ailleurs la sœur de Jules Avril, également pétitionnaire. Il est à noter que les Giroud ne sont pas cantonnés à Saint-Laurent mais rayonnent dans la plupart des quartiers de la ville.

Jean-Baptiste César Giroud, le père de Charles, est l'un des gantiers de la fratrie. Il s'installe durablement dans le quartier Saint-Bruno (de 1881 à 1914 au moins), suivant par-là le déplacement de la fabrique. Nous savons ainsi grâce au recensement qu'en 1911 il travaille pour la grande maison de ganterie Perrin.

Jean-Baptiste César et Olympe Ferrier ont cinq enfants : Olympe, Charles, Blanche, Marthe et Alice. Pour deux d'entre eux (Olympe et Blanche), nous n'avons pu trouver d'acte de mariage, ce qui nous prive de renseignements sur leur devenir professionnel. Mais les autres demeurent ancrés dans le gant. Marthe Césarine, gantière, se marie une première fois en 1907 avec un dresseur de gants. En secondes noces, elle épouse un gantier italien natif de Catane (Sicile). Alice, également gantière, épouse en 1902 un gantier. Charles, l'individu « pivot » est également gantier et se marie avec une employée en ganterie fille de gantière. Leur fille unique, Raymonde (née en 1910), se marie en 1939 avec un « chef de bureau ». L'acte indique sa qualité de « couturière », mais ne précise pas si c'est en ganterie.

Entre le moment où Louis Hyacinthe se marie (1836) et celui au-delà duquel nous perdons la trace de son petit-fils Charles (1939), un siècle s'est écoulé. Sur le plan industriel, des bouleversements majeurs se sont produits : la ganterie a connu un essor important avant de décliner lentement puis plus sûrement. Durant ce même laps de temps, le tissu industriel de Grenoble s'est réorienté vers la métallurgie. Malgré tout, Louis Hyacinthe Giroud a initié une dynastie gantière remarquablement stable. Cette dynastie a reproduit le capital professionnel et la famille a orienté son espace relationnel vers le monde du gant. Ainsi, Charles Giroud est l'héritier direct du « noyau dur » des ouvriers gantiers du milieu du XIXe siècle.

Conclusion

Gérard Noiriel évoque une « crise des valeurs ouvrières » survenant à la fin du XIXe siècle[1]. Cette crise se manifesterait d'abord sur le plan professionnel, par une déqualification ouvrière engendrée par l'essor « de la machine et du savoir scientifique ». Elle s'accompagne d'autres bouleversements en dehors de la sphère professionnelle, comme « la rupture des liens ancestraux au sein des communautés populaires ». En outre, Noiriel souligne les effets de l'urbanisation haussmannienne – qui chasse les ouvriers des centres des grandes villes- et l'accélération de l'exode rural, qui produit de l'individualisation[2].

Ce schéma semble plus contrasté à Grenoble où la déqualification ouvrière est plus mesurée. Elle n'affecte pas ou très marginalement le savoir-faire gantier et les ateliers métallurgiques sont, encore à la veille de la Grande Guerre, marqués par leur caractère très artisanal qui confère une place centrale à l'ouvrier de métier. En matière d'urbanisme, les ouvriers n'ont pas été relégués loin du centre-ville par l'haussmannisation. Ils se sont concentrés à Saint-Bruno en raison de l'essor industriel de ce quartier, né sur d'anciennes friches. D'autre part, certains groupes professionnels -comme les gantiers- investissent volontiers les vieux quartiers du centre-ville. Notre enquête a en outre montré que les effets de la rupture des liens au sein des communautés populaires et l'exode rural étaient très relatifs lorsque l'échelle d'analyse micro était employée.

Au terme de cette enquête, il faut souligner, avec Yves Lequin, les façons plurielles de vivre la ville industrielle[3]. Elles sont déterminées en partie par l'appartenance professionnelle et renvoient à des cultures et pratiques distinctes entre gantiers et métallurgistes. Ainsi, les métallurgistes, qui forment un groupe bien plus récent, apparaissent nettement plus ancrés dans le nouveau quartier industriel de Saint-Bruno. Ils constituent également un groupe plus ouvert comparativement aux gantiers, notamment du point de vue des pratiques matrimoniales. L'endogamie professionnelle *stricto sensu* est en effet plus importante chez les gantiers, et s'apparente à un legs de la communauté. Une autre différence majeure concerne la sociabilité. Les métallurgistes constituant un groupe ouvrier neuf, plus identifié au syndicalisme révolutionnaire, certains industriels – et en premier lieu les établissements Joya- entreprennent une domestication passant par la promotion de pratiques de sociabilité conformes aux préceptes

[1] G. Noiriel, *Les ouvriers dans la société française, XIXe - XXe siècle*, *op. cit.*, p. 95.
[2] *Ibid.*
[3] Y. Lequin, « Ouvriers dans la ville (XIXe et XXe siècle) », art cit.

du catholicisme social. Il s'agit de promouvoir la figure du bon ouvrier proche de son foyer, de son entreprise et de sa patrie. Cet encadrement suppose l'éloignement du cabaret et s'opère avec le développement d'une instruction spécifique par le truchement de la Ruche populaire de Saint-Bruno. Si nous n'avons fait que quelques incursions dans l'entre-deux-guerres, nous y avons constaté l'essor de la sociabilité d'entreprise, en particulier chez Merlin Gerin. Elle peut s'appréhender comme une tentative de forger un sentiment d'appartenance et de répondre en même temps à l'enjeu de stabilisation de la main-d'œuvre.

En dépit de ces différences, un certain nombre de traits communs méritent d'être soulignés. Les différences entre groupes professionnels sont, en effet, subsumées par l'appartenance à la condition ouvrière. Par exemple, la mobilité résidentielle est forte pour les deux groupes, indépendamment de l'origine géographique. D'autre part, l'analyse des pratiques matrimoniales atteste du règne de l'endogamie sociale, quasi-totale. Enfin, ni l'origine géographique ni l'appartenance professionnelle ne semblent conditionner le poids de l'entourage familial, très fort pour tous les groupes. Il conduit à insister encore sur le caractère très relatif du déracinement et du développement de l'individualisation engendrés par l'industrialisation avant la Première Guerre mondiale.

Conclusion de la deuxième partie

L'industrie grenobloise mute considérablement entre les années 1870 et la Première Guerre mondiale. Suite à la crise entamée en 1872, la ganterie, tout en restant l'activité principale de la ville, se reconfigure en épousant le système semi-usinier. Si les petits ateliers ne disparaissent pas, l'activité est désormais tirée par les grandes maisons de ganterie qui tendent à se concentrer et à maîtriser l'ensemble de la chaîne de production ainsi que les débouchés commerciaux. Cette métamorphose est contemporaine de l'essor de l'hydroélectricité alpine, et, conséquemment, de la métallurgie. Les grandes entreprises de construction mécanique grenobloises fournissent notamment du matériel pour l'équipement des chutes d'eau et la production d'électricité. Il s'agit d'une industrie lourde et le travail ouvrier s'exerce différemment : si les ouvriers de métier disposent d'une qualification importante, ils n'œuvrent évidemment pas à domicile, ils n'ont guère d'autonomie et sont contraints de se plier à la discipline industrielle[1]. À l'inverse, le travail des coupeurs gantiers évolue peu.

C'est donc un paysage industriel bien différent qui se construit au cours de la période. Celle-ci constitue un tournant majeur pour les mondes ouvriers grenoblois, qui connaissent des recompositions majeures pouvant être lues à plusieurs niveaux.

D'abord, l'analyse des populations laborieuses gantières et métallurgistes à partir du recensement de 1906 confirme l'origine très locale de la main-d'œuvre au tournant du siècle. Contrairement à Paris qui accueille des migrations lointaines, diversifiées et massives, mais comme à Lyon ou dans des villes de taille plus modeste, l'industrie grenobloise recrute à petit rayon au tournant du siècle. Ceci est le symptôme d'une industrialisation progressive : si le développement est vigoureux, aucune révolution brutale n'induit l'afflux massif de travailleurs venus de loin. Par conséquent, il n'existe pas, d'un point de vue ouvrier, de déracinement total avec le milieu d'origine.

Les voies du devenir ouvrier sont diverses. Les individus ancrés dans la communauté gantière s'y maintiennent, signe que la crise des années 1870 ne se solde pas par une érosion durable des effectifs employés et que l'industrie demeure attractive. D'ailleurs, l'on constate le poids important des fratries à dominante gantière, ce qui constitue l'indice d'un attrait générationnel. Par ailleurs, la ganterie continue également d'attirer des ouvriers issus des

[1] Edward Palmer Thompson, « Temps, discipline du travail et capitalisme industriel » dans *Les usages de la coutume. Traditions et résistances populaires en Angleterre, XVIIe-XIXe siècle*, Paris, EHESS/Gallimard/Seuil, 2015, p. 429-486.

campagnes du département. Si, dans ce cas, les hérédités professionnelles paternelles sont faibles, l'on observe que de nombreuses mères sont couturières de gants. Ainsi, les zones où la ganterie était implantée historiquement continuent à pourvoir de la main-d'œuvre et il ne semble pas y avoir d'élargissement notable du bassin de recrutement. Aussi, la reconfiguration de l'industrie gantière n'a à proprement parler d'effets que sur l'organisation de la production et pas sur les mains-d'œuvre.

Le profil des métallurgistes est différent. Il s'agit d'un groupe beaucoup plus récent où les héritages professionnels tiennent logiquement une place moins importante. Les individus « pionniers » -qui sont les premiers de leur famille à exercer cette activité- sont nombreux comparativement aux gantiers. Les ouvriers natifs des campagnes du département de l'Isère sont particulièrement concernés. Leurs fratries sont d'ailleurs moins touchées que les grenobloises par l'attrait de la métallurgie : l'on observe en leur sein une diversité professionnelle plus importante, ce qui appuie l'hypothèse de l'industrialisation progressive. Une industrialisation brutale et rapide aurait sans doute incité des fratries entières à s'employer dans cette branche.

Finalement, les deux groupes professionnels apparaissent peu perméables et le phénomène de reconversion des familles gantières en direction de la métallurgie est très marginal. Nous avons donc affaire à deux groupes ouvriers distincts, ce qui se lit notamment à travers le rapport au territoire. L'émergence du nouveau quartier industriel de Saint-Bruno attire particulièrement les métallurgistes, qui y apparaissent très concentrés. Saint-Bruno constitue ainsi le point d'arrivée de la plupart des métallos originaires des campagnes du département de l'Isère, qui y déploient également l'essentiel de leurs trajectoires résidentielles. Ce quartier éminemment populaire -mais pas exclusivement ouvrier- est le lieu où se développe la sociabilité des métallurgistes, qui y rencontrent femmes et amis. Les gantiers y apparaissent nettement moins ancrés et rayonnent plus volontiers à travers la ville. On observe également un délaissement du quartier Saint-Laurent, qui était autrefois le creuset de la communauté gantière.

Que reste-t-il, justement, de cette communauté ? Nous avions posé l'hypothèse de sa stabilité jusqu'aux années 1870. Dans la période qui suit, elle s'érode nettement, sans disparaître totalement. Cela est notamment visible à travers les transmissions professionnelles familiales et les alliances entre gantiers. Toutefois, ces phénomènes s'apparentent plutôt à une survivance. En effet, le déplacement de la fabrique -et d'une large part des gantiers- en dehors du quartier Saint-Laurent compte pour beaucoup dans cette érosion communautaire. La communauté, qui était une pièce maîtresse de la fabrique collective et qui constituait une instance de régulation, disparaît progressivement avec elle.

L'on peut penser que cela accompagne un mouvement plus profond lié à l'émergence de la classe ouvrière grenobloise. Si, pour Lequin, ce processus est tardif et n'intervient pas avant la Grande Guerre[1], les premiers symptômes en sont décelables relativement tôt : mutation de la fabrique, disparition progressive de la communauté gantière, subsumation des gantiers dans un monde ouvrier et populaire plus large, émergence de l'industrie métallurgique et formation d'un groupe ouvrier qui pèse numériquement et symboliquement constituent des signes avant-coureurs.

[1] Y. Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914). La formation de la classe ouvrière régionale*, *op. cit.*, p. 156-158.

Partie 3. Être ouvrier à l'heure du district industriel métallurgique. Trajectoires professionnelles et mobilités ouvrières (1914 – 1939)

Introduction de la troisième partie

> La Houille Blanche a vu consacrer sa gloire, pour la première fois, de façon éclatante. Par-là, elle a attiré sur elle l'attention du monde ; elle a montré aux hommes d'affaires l'intérêt des opérations qu'elle représente ; elle a étendu sa clientèle. Savants, ingénieurs, constructeurs, ont eu le sentiment d'avoir élargi leur horizon au spectacle des multiples réalisations concentrées dans l'Exposition : le progrès technique suivra l'impression morale[1].

Du 21 mai au 25 octobre 1925, Grenoble accueille l'Exposition internationale de la Houille Blanche et du Tourisme. Selon le géographe Raoul Blanchard, qui supervise la rédaction du rapport de l'exposition, le choix de la cité « a pu paraître surprenant[2] » car Grenoble n'est ni une capitale ni une ville très peuplée. Ainsi, « Il fallait, pour obtenir le succès, porter l'effort sur des rubriques où la supériorité de GRENOBLE fût, sans conteste, complète et depuis longtemps reconnue. Il n'y eut pas d'hésitation : puisqu'on voulait faire une Exposition Internationale, on la ferait de Houille Blanche et de Tourisme[3] ». En effet, « Ce sont les constructeurs de GRENOBLE qui ont fourni et continuent de fournir pour la France entière le matériel d'équipement des chutes[4] ». Ainsi, alors qu'au XIXe siècle, la ganterie avait forgé l'image de Grenoble, l'Exposition internationale de 1925 consacre symboliquement la mutation du tissu productif, désormais tourné vers la construction mécanique liée à l'équipement des chutes d'eau.

Prenant place dans l'actuel parc Paul Mistral, au sud de la ville, l'Exposition est l'occasion pour les grandes firmes grenobloises de valoriser leurs savoir-faire. Une maquette représentant une « installation hydro-électrique moderne », à vocation pédagogique, est créée.

---

[1] Raoul Blanchard (ed.), *Exposition internationale de la Houille Blanche et du Tourisme. Rapport général*, Grenoble, Grands Établissements de l'Imprimerie Générale, 1925, p. 453.
[2] R. Blanchard (ed.), *Exposition internationale de la Houille Blanche et du Tourisme. Rapport général*, *op. cit.*, préface.
[3] *Ibid.*
[4] *Ibid.*

Constituée de deux parties -l'une représentant la production de l'électricité depuis la chute d'eau, l'autre son utilisation dans la ville-, elle est le fruit d'une réunion entre « quatre firmes […] qui englobent, par leur collaboration, tous les éléments nécessaires à la mise en œuvre d'une telle installation ». Il s'agit de la Société Générale d'Entreprises, des Établissements Bouchayer et Viallet, de la maison Neyret Beylier Durcrest & Cie et de la Société l'Éclairage Électrique[1]. Cette « collaboration » entre plusieurs entreprises du territoire conjugue ainsi différents savoir-faire accumulés localement, qui participent à forger l'identité industrielle de Grenoble. Elle invite par-là à s'interroger sur la nature de l'organisation productive : alors que la fabrique gantière a évolué vers un système semi-usinier, la métallurgie ressort-elle du district industriel ?

Le concept marshallien a fait l'objet d'une redécouverte dans les années 1970 à la faveur de travaux scientifiques d'économistes, de géographes ou de sociologues portant sur la production industrielle de la « Troisième Italie », un triangle industriel du nord-ouest de la péninsule spécialisé dans des activités traditionnelles (habillement, chaussure, meuble, etc.) ou plus modernes (mécanique, électrochimie). Le fonctionnement de ce modèle à succès « repose sur de petites entreprises caractérisées par une faible intensité en capital, une productivité du travail assez basse et une main-d'œuvre moins chère […][2] ». Pour Beccatini, le district est « une entité socio-territoriale caractérisée par l'association active, dans une aire territoriale circonscrite et historiquement déterminée, d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises industrielles. Dans le district, à la différence de ce qui se produit dans d'autres milieux, par exemple la ville manufacturière, la communauté et les entreprises tendent, pour ainsi dire, à s'interpénétrer[3] ». Au-delà de la structure industrielle, le district se caractérise par une « atmosphère industrielle » déjà décrite par Marshall mais à laquelle Beccatini adjoint un contenu social. En plus de l'accumulation de savoir-faire, l' « atmosphère industrielle » génère des valeurs et suppose des « relations entre tous les acteurs du territoire qui rendent possible l'apprentissage du collectif[4] ».

---

[1] ADI 73 J 572, Archives des Établissements Bouchayer et Viallet, chemise « Exposition internationale houille blanche 1925 ».

[2] J.-C. Daumas, « Districts industriels : du concept à l'histoire. Les termes du débat », art cit. La bibliographie sur les districts est importante. Voir notamment Jean-François Eck et Michel Lescure, *Villes et districts industriels en Europe occidentale (XVIIe-XIXe siècle)*, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, 2002 ; Jean-Claude Daumas, Pierre Lamard et Laurent Tissot, *Les territoires de l'industrie en Europe(1750-2000). Entreprises, régulations et trajectoires*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2007 ; Jean Claude Daumas, *Les territoires de la laine. Histoire de l'industrie lainière en France au XIXe siècle*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2004.

[3] Cité par J.-C. Daumas, « Districts industriels : du concept à l'histoire. Les termes du débat », art cit.

[4] *Ibid.*

Dans les années 1990, une discussion s'ouvre sur le district industriel grenoblois. Les économistes Jean-Charles Monareti et Jean-Jacques Chanaron identifient ainsi un « 'district industriel' organisé des années 1880 à la Seconde Guerre mondiale autour des industries liées à la 'Houille Blanche'[1] ». Cette assimilation au concept marshallien est tempérée par Anne Dalmasso, qui souligne que le district se repère surtout dans « l'action très volontariste de certaines élites locales dans l'élaboration de pratiques et d'images liant les industries locales à leur territoire, autour de la notion de modernité et d'innovation[2] ». Le district grenoblois se caractériserait donc avant tout par une culture commune.

Nous ne prétendons pas ici éprouver la sémantique du concept, dont nous faisons un usage souple. À cet égard, plusieurs caractéristiques semblent devoir être soulignées. En premier lieu, la Première Guerre mondiale, par les commandes de guerre, « fouette[3] » la métallurgie grenobloise. Par exemple, avant-guerre, les Etablissements Bouchayer et Viallet produisaient annuellement notamment 3 600 tonnes de conduites forcées, 3 600 tonnes de chaudronnerie et 1 800 tonnes de fonderie de fonte. Ils employaient 647 hommes, 10 femmes et 60 individus de moins de 18 ans. En novembre 1918, la production de conduites forcées atteint 7 000 tonnes, et celle de fonderie de fonte 2 400. Les effectifs atteignent quant à eux 2 377 personnes, tous statuts confondus[4]. Ce développement se poursuit notablement au cours de l'entre-deux-guerres. Un relevé des individus patentés au titre de l'exercice d'une activité en lien avec la métallurgie mené en 1915, 1925 et 1935 en atteste. Les effectifs sont ainsi respectivement de 75, 164 et 193 patentés[5]. Or, comme nous le verrons au cours de cette partie, le tissu est résolument dual et associe quelques grandes et très grandes entreprises avec une myriade de petits ateliers au caractère artisanal. En second lieu, la métallurgie grenobloise s'insère dans « une aire territoriale circonscrite et historiquement déterminée ». Elle semble également être associée à « une communauté de personnes » et à « une population d'entreprises industrielles ».

---

[1] A. Dalmasso, « Grenoble (1880-1960), un district industriel autour de la "houille blanche" ? », art cit.

[2] *Ibid.*

[3] Le mot est de Raoul Blanchard : « La période de guerre, par les besoins de matériel qui se manifestent dès la fin d'août 1914, allait en effet brusquement fouetter l'activité industrielle de Grenoble. La construction mécanique, sollicitée de fournir des munitions, des abris pour les tranchées, des appareils pour la fabrication des poudres, des gazogènes pour les aciéries, des charpentes pour les usines de guerre, recevait en même temps de fortes commandes pour l'équipement de nouvelles chutes destinées à suppléer la pénurie de combustibles » : R. Blanchard, *Grenoble. Étude de géographie urbaine*, *op. cit.*, p. 188.

[4] ADI 73 J 572, Archives des Etablissements Bouchayer et Viallet, « Questionnaire à remplir et à retourner avant le 25 décembre 1918 à M. le Ministre de l'armement et des fabrications de guerre ».

[5] AMMG 1 G 237-240 (1915), 1 G 245-248 (1925), 1 G 255-259 (1935), Contribution personnelle – mobilière et patentes.

Enfin, la notion d'atmosphère industrielle, l'émulation qui caractérise le district, permettent d'appréhender le versant social de cet écosystème productif. On sait que la souplesse de l'organisation productive, la dualité du tissu industriel, les liens de coopération et de concurrence entre entreprises favorisent notamment la mobilité sociale. Par exemple, dans la diamenterie sanclaudienne, la faiblesse du capital nécessaire pour s'établir à son compte et la taille très réduite des unités de production alimentent un désir d'émancipation ouvrière vis-à-vis de la tutelle patronale[1]. Le district présente donc des perspectives en matière de mobilité sociale.

Comme nous l'avons vu au cours de la première partie, la fabrique gantière présentait des opportunités similaires. Plusieurs pétitionnaires entretenaient ainsi une propension à s'établir à leur compte, avec des succès plus ou moins marqués. Nous souhaitons ici transposer l'analyse au district industriel métallurgique de l'entre-deux-guerres en cherchant à analyser son fonctionnement d'un point de vue ouvrier : qu'est-ce qu'être ouvrier dans un district industriel métallurgique ? Comment s'y déploient les trajectoires professionnelles ? Celles des métallurgistes se distinguent-elles de celles des gantiers ? Et si oui, sur quels points ? Peut-on identifier une mobilité sociale ?

Le septième chapitre porte sur l'analyse des trajectoires professionnelles des individus « pivots » de nos cohortes. Nous examinons ainsi les déclarations professionnelles recueillies au fur et à mesure des reconstructions biographiques et cherchons à identifier les phénomènes de stabilité et de mobilité. L'analyse des déclarations de mutations par décès permet de savoir si la mobilité et la stabilité conduisent les ouvriers à se constituer un patrimoine et, éventuellement, d'accéder à une mobilité sociale.

Le huitième chapitre, qui adopte un prisme intergénérationnel, est consacré aux enfants des individus « pivots ». En observant leurs trajectoires socio-professionnelles, nous cherchons notamment à identifier leur rapport à la condition ouvrière et à cerner les mécanismes de reproduction ou, au contraire, de désagrégation de la classe : la classe ouvrière grenobloise de l'entre-deux-guerres est-elle une classe passoire, ou, au contraire, tout à fait stable ?

[1] T. Figarol, *Les Diamants de Saint-Claude. Un district industriel à l'âge de la première mondialisation, 1870-1914*, *op. cit.*, p. 13.

Chapitre 7. Le district industriel métallurgique, un vecteur d'élévation pour les ouvriers qualifiés

La seconde partie du manuscrit s'est attachée à cerner les populations gantière et métallurgiste grenobloises. Le recours à un échantillonnage a permis d'explorer les horizons individuels de deux cohortes professionnelles. Nous avons cherché à en cerner les origines sociales et à explorer leur intégration en ville à travers l'analyse des trajectoires résidentielles, le rapport à l'urbain –et en particulier au quartier Saint-Bruno- ainsi que les pratiques matrimoniales et de sociabilité. Globalement, la temporalité, qui correspond à la période de jeunesse des individus « pivots », nous a conduits jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale.

Or, le conflit représente une scansion importante. Sur le plan industriel, il correspond à un essor et à une structuration du district industriel métallurgique grenoblois. Sur le plan individuel, la guerre survient dans une période de maturité professionnelle des individus observés.

L'enjeu de ce chapitre est de chercher à savoir si et, le cas échéant, comment les ouvriers de nos cohortes mobilisent cette qualification pour s'élever dans la hiérarchie professionnelle et sociale dans le contexte du district industriel. L'élévation est entendue ici comme l'ensemble des actions déployées par les individus pour s'extraire des relations de subordination liées à la condition ouvrière ou, à tout le moins, de s'affranchir des pesanteurs d'une « existence à cahots » décrite par Yves Lequin[1]. Cela concerne l'ensemble des micro-mobilités repérées dans notre corpus. Ainsi de tel ouvrier qui devient contremaître ou ouvre son petit atelier. Ou encore de celui qui, parti de rien, parvient à économiser pour se constituer un petit patrimoine. Ces mobilités, fussent-elles modestes, nous éclairent sur les multiples façons dont les ouvriers vivent le district et suggèrent qu'il existe des possibilités d'ascension dans la hiérarchie ouvrière et, parfois, sociale.

Cela pose une nouvelle fois la question de la définition des contours de la classe ouvrière. À rebours d'une vision fixiste, nous posons l'hypothèse de son continuel renouvellement. En effet, être ouvrier ne désigne pas nécessairement un état stable au cours du temps. Cette instabilité est nourrie par le contexte de la période. Comme le souligne Gérard

[1] Yves Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914). Les intérêts de classe et la République (tome 2)*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1977, p. 469.

Noiriel, la saignée démographique engendrée par le conflit aggrave la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, qui s'explique aussi par les carences des institutions de formation. Dans ce contexte, les ouvriers qualifiés se voient offrir des opportunités de mobilité ascendante[1].

Cela est particulièrement visible dans la métallurgie et la construction mécanique. Les ouvriers le plus qualifiés, héritiers des « gens de métier » du XIXe siècle, forment une élite dont les représentants « […] ne songent bien souvent qu'à une chose : sortir de l'univers des 'grandes usines' auquel ils n'ont pas été préparés[2] ».

On le voit, ces possibilités sont à la fois la résultante d'un contexte et d'initiatives individuelles. L'analyse de certaines trajectoires met en évidence deux phénomènes, que le propos s'évertuera à souligner. Le premier concerne la débrouillardise populaire, qui se rapporte à un savoir-faire empirique et à une forme de bon sens. Elle permet, à partir d'une connaissance fine du contexte industriel local, d'identifier les possibilités qu'il offre et de savoir les exploiter pour grimper dans l'échelle sociale. La seconde notion, liée à la première, est la quête de respectabilité populaire, « dont l'objectif serait de s'assurer d'une forme d'appartenance à leurs franges respectables, de se distinguer de fractions stigmatisées mais proches socialement[3] ». En effet, les ouvriers étant constamment stigmatisés, certaines fractions tentent de se distinguer en étant respectables[4]. Comme le souligne la sociologue Séverine Misset, cette quête de respectabilité peut revêtir plusieurs dimensions : patrimoniale (accéder à la propriété pour se prémunir d'une chute sociale), résidentielle (fuir les quartiers d'habitat social), éducative (investir sur la scolarité des enfants pour améliorer leur position sociale) et professionnelle[5].

Dans quelle mesure la débrouillardise, la quête de respectabilité et, plus généralement, le projet d'élévation, se retrouvent-ils chez les ouvriers grenoblois à l'heure où s'épanouit le district industriel ? Telles sont les questions que le présent chapitre explore.

La première section est dédiée à l'analyse des trajectoires professionnelles des ouvriers gantiers et métallurgistes de nos cohortes, sur l'ensemble du cycle de vie. Il s'agira notamment de peser le phénomène de mobilité. Dans un second temps, la focale est resserrée sur la mobilité dans la métallurgie, en mobilisant un témoignage ouvrier. Enfin, la dernière section se penche

---

[1] G. Noiriel, *Les ouvriers dans la société française, XIXe - XXe siècle*, *op. cit.*, p. 125-126.

[2] *Ibid.*, p. 149-150.

[3] Séverine Misset et Camille Noûs, « Des mobilités discrètes en milieu populaire. Les trajectoires professionnelles entre arrangements conjugaux et quête de respectabilité », *Genèses*, 2021, vol. 1, n° 122, p. 79-106.

[4] X. Vigna, *L'espoir et l'effroi. Luttes d'écritures et luttes de classes en France au* XX*e siècle*, *op. cit.* La respectabilité est définie par Paul Thompson comme « the democratization of the once exclusive ideal of the gentleman » : Paul Thompson, *The Edwardians. The Remaking of British Society*, 2e éd., London, Routledge, 1992, p. 290.

[5] S. Misset et C. Noûs, « Des mobilités discrètes en milieu populaire. Les trajectoires professionnelles entre arrangements conjugaux et quête de respectabilité », art cit.

sur les patrimoines en fin de vie éventuellement laissés par les individus « pivots » : dans quelle mesure la constitution d'un petit patrimoine est-elle possible et est-ce qu'il alimente une mobilité sociale ?

1. Les trajectoires professionnelles, entre stabilité et mobilité

L'analyse des trajectoires professionnelles s'appuie sur des données relativement riches, mais qui doivent être examinées avec circonspection afin de cerner les limites de la démarche.

Chez les gantiers, la durée d'observation moyenne – c'est-à-dire l'écart entre la première déclaration professionnelle connue et la dernière- est de 42,18 ans, contre 38,93 chez les métallurgistes. Notons toutefois que ces moyennes masquent des différences considérables[1]. Par ailleurs, les observations systématiques ayant été stoppées à la fin de la décennie 1930, il peut exister des « trous » importants pour les individus décédés tardivement, dans les années 1950 et 1960[2].

La durée d'observation est à interpréter en regard du nombre de déclarations enregistrées pour chaque individu. Ainsi, chez les gantiers, nous avons en moyenne 15,4 observations (cinq au minimum et 41 au maximum), contre 13,59 chez les métallurgistes (de trois à 26). Globalement, nous disposons, pour l'individu moyen, d'une déclaration professionnelle tous les 2,73 ans pour les gantiers et tous les 2,86 ans pour les métallurgistes.

Ainsi, malgré une durée d'observation importante -qui embrasse une large part du cycle de vie des individus « pivots »- la densité des informations est parfois lâche. Il est donc probable que des changements d'état professionnel soient passés entre les mailles du filet. À cette première limite s'ajoutent celles déjà énoncées à propos de l'imprécision des désignations professionnelles dans les sources employées. Il en résulte des difficultés à distinguer le mécanicien du chaudronnier ou le chaudronnier du tourneur. Par conséquent, seules les bifurcations professionnelles les plus marquantes nous sont accessibles et il ne sera pas question de livrer des analyses aussi fines que celles pouvant être tirées, par exemple, de l'exploitation

[1] Par exemple, chez les métallurgistes, elle oscille entre 15 et 73 ans.

[2] Cette période de vieillesse correspond toutefois généralement à la retraite.

de dossiers de retraites[1]. Cette imprécision nous conduit à renoncer à l'analyse, par exemple, des postes de travail ou des micro-mobilités à l'intérieur même des entreprises[2].

Cette première section vise donc à reconstituer à gros traits les trajectoires professionnelles des individus « pivots » et à déceler les phénomènes de stabilité et de mobilité.

1.1. L'inégal effet de la guerre sur les carrières

Les trajectoires professionnelles des individus « pivots », alors en âge d'être mobilisés, sont marquées de façon différente par la guerre. Dans tous les cas, le conflit inaugure une scansion importante. Deux situations se présentent, étroitement liées à l'appartenance professionnelle. Ainsi, tandis que l'essentiel des gantiers valides sont appelés à combattre, les métallurgistes sont nombreux à être détachés suite à leur mobilisation.

La Première Guerre mondiale représente un tournant essentiel dans l'histoire des relations professionnelles et des catégorisations administratives de la main-d'œuvre[3]. L'enlisement du conflit et les moyens matériels colossaux engagés posent rapidement la question de la production de guerre, assurée par les entreprises privées dans le cadre des commandes émanant du ministère de l'Armement. Parmi les questions relatives à l'organisation de la production, celle des mains-d'œuvre constitue un sujet crucial. Le recours aux femmes et aux travailleurs immigrés et coloniaux est massif mais ne résout pas le problème du déficit de main-d'œuvre qualifiée, en particulier dans la métallurgie. Dans ce contexte, le rappel des ouvriers qualifiés mobilisés est un enjeu pour les industriels. À Grenoble, la correspondance des établissements Bouchayer et Viallet en témoigne. Nombreux sont les échanges avec l'autorité militaire. Les lettres, très stéréotypées, sont toutes établies sur le même modèle et réclament la « mise à disposition, le plus rapidement possible » de tel ouvrier, « […] qui nous est nécessaire pour nos travaux de munitions d'artillerie […][4] ». Le statut des mobilisés est notamment encadré par la loi Dalbiez du 17 août 1915 et par une circulaire d'Albert Thomas, qui prévoit, pour le mobilisé, « la double qualité de militaire et de travailleur civil[5] ». Cela

[1] Voir, par exemple, les thèses de Catherine Omnès et d'Anne-Sophie Bruno : C. Omnès, *Ouvrières parisiennes. Marchés du travail et trajectoires professionnelles au 20e siècle*, *op. cit.* ; A.-S. Bruno, *Les chemins de la mobilité. Migrants de Tunisie et marché du travail parisien depuis 1956*, *op. cit.*

[2] Pour les mêmes raisons, nous avons renoncé à l'emploi de la méthode d'analyse de séquences.

[3] Laure Machu, Isabelle Lespinet-Moret et Vincent Viet (eds.), *Mains d'œuvre en guerre, 1914-1918*, Paris, La Documentation Française, 2018, p. 17-45.

[4] ADI 73 J 418, personnel de guerre (correspondance).

[5] L. Machu, I. Lespinet-Moret et V. Viet (eds.), *Mains d'œuvre en guerre, 1914-1918*, *op. cit.*, p. 34.

permet aux intéressés de bénéficier du régime de droit commun de la main-d'œuvre (la grève étant cependant théoriquement interdite) tout en octroyant à l'autorité militaire un pouvoir de contrôle accru (affectation, mutation)[1].

Au-delà des divers textes encadrant la main-d'œuvre mobilisée, l'exploitation des fiches matricules militaires permet de saisir le statut dont relèvent les individus concernés et suggère ainsi des pistes pour étudier les détachés et affectés spéciaux, alors que les travaux sur ces catégories de main-d'œuvre sont rares.

Voici par exemple la fiche de Rémy Louis Auguste Ruynat, un ouvrier métallurgiste né à Bourg d'Oisans le 17 novembre 1878.

[1] *Ibid.*

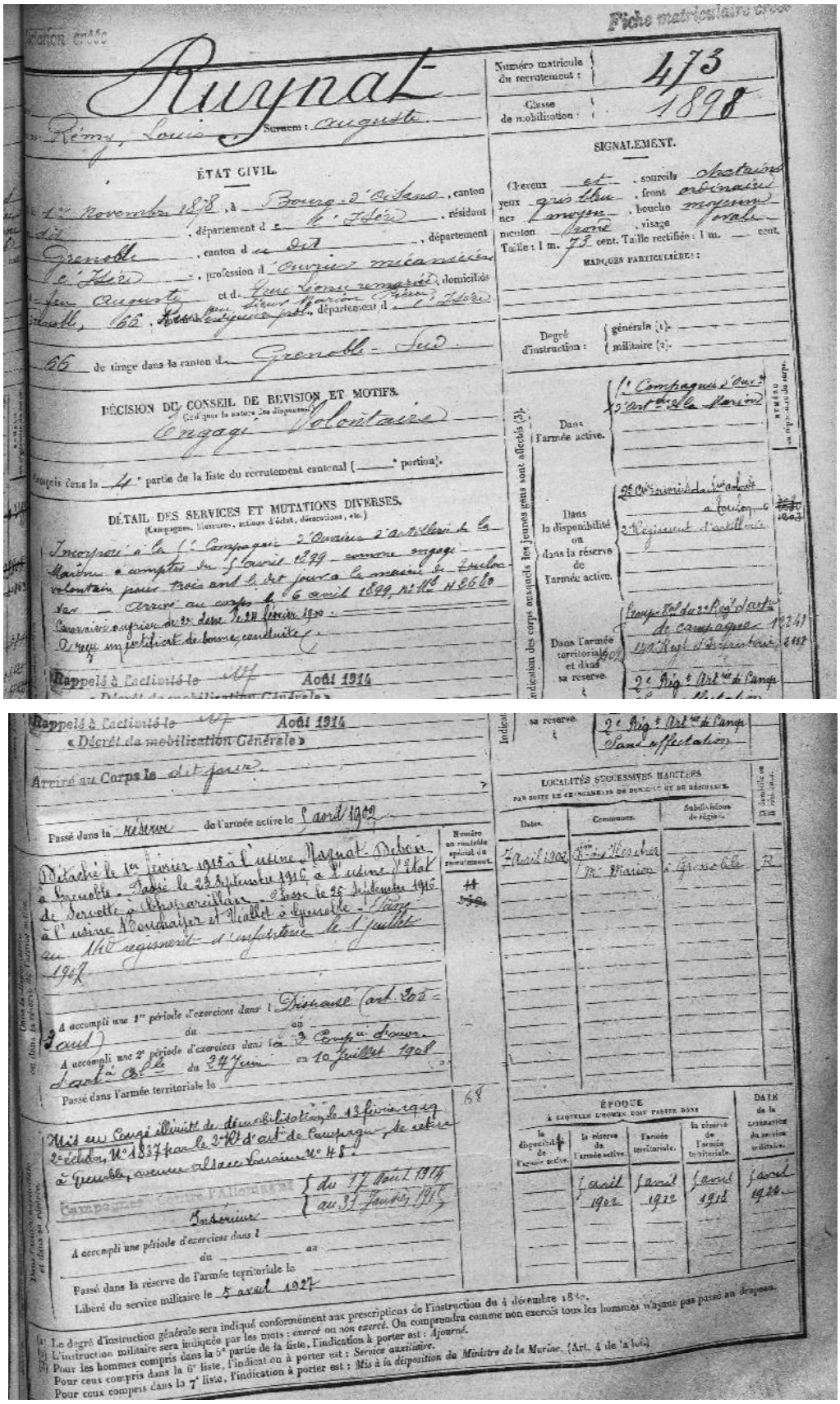

Figure 13 : Fiche matricule militaire de Rémy Ruynat[1]

[1] ADI 11 NUM / 1 R 1326_05, Registres matricules militaires, bureau de recrutement de Grenoble, classe 1898.

En plus des renseignements individuels (date et lieu de naissance, profession, adresse, caractéristiques physiques, etc.), la fiche matricule contient un encart intitulé « Détail des services et mutations diverses ». Nous savons que Rémy s'est engagé volontairement pour trois ans le 5 avril 1899 auprès de la 5e compagnie d'ouvriers d'artillerie de la marine. Notons que cette décision s'inscrit probablement dans une quête de qualification, alors qu'il est « ouvrier mécanicien ». Le 24 février 1900, Rémy monte en grade et devient canonnier ouvrier de deuxième classe. À l'issue de son service, il reçoit un certificat de bonne conduite. La fiche matricule nous apprend que Rémy est rappelé à l'activité le 17 août 1914 en application du décret de mobilisation générale. Le 1er février 1915, il est détaché à l'usine Magnat-Debon à Grenoble. Ensuite, il est « passé » le 23 septembre 1916 à l'usine d'État de Servette à Chapareillan. Dès le 25 septembre, il est transféré à l'usine Bouchayer et Viallet à Grenoble puis est affecté au 140e régiment d'infanterie le 1er juillet 1917. Cette dernière mention laisse toutefois penser qu'il a changé de corps sans retourner au combat. En effet, il est indiqué que sa campagne contre l'Allemagne a duré du 17 août 1914 au 31 janvier 1915.

À l'image de Rémy Ruynat, les fiches matricules permettent de savoir si les individus de notre cohorte ont été mobilisés ou non et, le cas échéant, à quelle date, combien de temps et dans quelle usine.

Tandis que la cohorte des gantiers ne comporte aucun détaché, celle des métallurgistes en contient 63. Il y a également un affecté spécial au PLM et trois ouvriers placés en sursis d'appel. Au total, 67 % des ouvriers métallurgistes sont, au cours du conflit, détachés dans les usines travaillant pour la défense nationale.

Année de détachement	**Nombre d'individus concernés**	**Pourcentage**
1914	11	17,4 %
1915	41	65,07%
1916	7	11,1%
1917	4	6,3%
1918	0	0%

Tableau 65 : Année de détachement

Le tableau ci-dessus montre que si quelques détachements interviennent précocement (17,4% en 1914), l'essentiel (65%) surviennent en 1915 et semblent être une conséquence directe de la loi Dalbiez[1]. Une très faible minorité est détachée en 1916 (11,1%) et en 1917 (6,3%). Il y a lieu d'ajouter qu'à instar de celui de Rémy Ruynat, le détachement perdure généralement durant tout le conflit.

À l'échelle de la cohorte (dont les membres sont, rappelons-le, nés entre 1870 et 1880), l'âge moyen au détachement est de 39 ans. Il s'agit donc d'hommes disposant d'une maturité professionnelle importante.

Que peut-on dire des entreprises où sont employés les détachés ? En premier lieu, une comparaison avec les données du recensement de 1911 (où l'employeur peut être précisé) montre que 30,3% d'entre eux sont détachés dans l'usine où ils travaillaient déjà cette année-là[2]. Ce phénomène peut s'expliquer par la volonté, pour les industriels, de retrouver le noyau de leurs ouvriers qualifiés rompus aux process de fabrication et au fonctionnement de l'usine afin d'optimiser la production. En effet, dans une note retraçant l'engagement des usines Bouchayer et Viallet depuis la déclaration de guerre au 15 septembre 1915, on peut lire que « Parmi ces travaux [la fabrication des munitions] un certain nombre furent exécutés dans les ateliers existants avec un personnel dressé depuis de nombreuses années […][3] ». En revanche, 28,79% travaillaient en 1911 pour une autre entreprise, sans qu'il soit possible d'exclure le fait qu'ils aient ultérieurement rejoint un autre établissement. Enfin, dans 40,91% des cas, nous ignorons, faute de données, où travaillaient en 1911 les détachés. En second lieu, il convient de noter qu'à l'exception de quelques cas, le détachement intervient toujours dans une usine grenobloise. Tandis qu'une minorité d'ouvriers sont affectés dans de petits établissements, la grande majorité est employée dans les grandes usines de construction mécanique locale. 10,61% le sont chez Magnat et Debon, 16,67% chez Joya.

Les établissements Bouchayet et Viallet emploient à eux seuls 30,3% des ouvriers de la cohorte et constituent une des principales usines de guerre locale. Si la déclaration de guerre bouleverse l'activité et ampute les effectifs de moitié, l'activité reprend rapidement. Dès la fin août, l'usine obtient des commandes auprès, notamment de la Compagnie des forges et aciéries de la Marine pour la production de « 5 000 éléments d'abris cintrés » et de l'Administration du

[1] Le tableau concerne uniquement les détachés et non les personnes placées en sursis d'appel.

[2] Néanmoins, il n'est pas possible de savoir si ces individus y travaillaient encore en 1914. D'autre part, il est probable que des individus aient rejoint les entreprises où ils étaient détachés entre 1911 et 1914.

[3] ADI 73 J 572, Note intitulée « Historique de la maison Bouchayer et Viallet depuis la déclaration de guerre au 15 septembre 1915 », p.5.

Génie pour la confection de « 300 guérites-observatoires[1] ». Si ces premières commandes sont réalisées « par les soins du personnel civil seul[2] », la production d'obus de 75 mm envisagée dès octobre 1915 requiert des ouvriers mobilisés, qui sont « mis à la disposition de M.M. Bouchayer par l'Administration militaire[3] ». Dans les mois qui suivent, les commandes – variées- affluent et le personnel s'étoffe (2 000 ouvriers le 15 septembre 1915). Dans cet élan, les « ouvriers spécialistes [reviennent] peu à peu au fur et à mesure des besoins ». Un autre document nous renseigne sur leur nombre à la fin du conflit[4]. La main-d'œuvre totale s'élève à 2 377 personnes. La main-d'œuvre « stable » représente 980 ouvriers : 300 mobilisés, 373 civils (323 Français et 50 étrangers), 226 prisonniers de guerre, 50 femmes et 31 enfants de moins de 18 ans. La main-d'œuvre « flottante » compte 1 397 ouvriers : 712 mobilisés, 52 civils étrangers et 633 femmes.

D'abord mobilisés au front dans les premiers mois du conflit, une part substantielle des ouvriers métallurgistes grenoblois sont détachés dans les usines travaillant pour la défense nationale. Ce pourcentage important (67%) reflète à la fois la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans les usines et la forte qualification des individus pivots.

Dans quelle mesure le conflit a-t-il eu des effets sur la trajectoire professionnelle de ces ouvriers ? Les fiches matricules sont muettes sur ce point mais le récit d'André Gony (né en 1893) laisse entrevoir la possibilité, pour les franges supérieures de l'élite, d'assumer rapidement des responsabilités. Après une formation professionnelle réussie à Vaucanson[5] et plusieurs expériences dans des usines grenobloises, Gony « monte » à Paris en 1912 et se fait embaucher à la Thompson-Houston, où il est d'abord affecté à la fabrication des moteurs électriques de tramways, avant de passer dessinateur au bureau d'études puis contrôleur aux ateliers de montage des disjoncteurs. Cette mobilité ascendante est renforcée au cours du conflit. Non mobilisé en raison d'une blessure à la main gauche survenue en 1913, et tandis que la Thompson-Houston est transformée en usine d'armement, il se voit confier la direction d'un atelier, « une cinquantaine de femmes » étant placées sous ses ordres[6]. Ainsi, il est possible que

[1] ADI 73 J 572, Note intitulée « Historique de la maison Bouchayer et Viallet depuis la déclaration de guerre au 15 septembre 1915 », p.1.
[2] *Idem*., p.2.
[3] *Ibid*.
[4] ADI 73 J 572, « Questionnaire à remplir et à retourner le 25 décembre 1918 à M. le Ministre de l'Armement et des fabrications de guerre », s.d.
[5] *Cf*. chapitre 5.
[6] ADI, 48 J 3, *Autobiographie. IIIème partie : narration ou histoire de Gony André : ma vie chez Merlin-Gerin*, 1975, 128 p.

le conflit ait été l'occasion, pour certains individus « pivots », de connaître une mobilité à l'intérieur des entreprises où ils furent détachés.

1.2. Une stabilité dans le métier…

Comme pour les pétitionnaires de 1845 (*cf.* chapitre 2), les trajectoires professionnelles des gantiers et des métallurgistes nés dans la décennie 1870-1880 sont majoritairement dominées par la stabilité, entendue comme l'absence de bifurcation majeure. Mais encore faut-il tenir compte d'une limite inhérente aux sources employées, marquées, l'avons-nous vu, par des imprécisions en matière de désignation professionnelle. Celles-ci enregistrent un métier mais ne tiennent guère compte des postes de travail, des positions à l'intérieur des entreprises, ni des micro-mobilités. Ainsi, il est probable qu'un mécanicien passé chef d'atelier ne soit pas désigné comme tel sur le recensement de population, mais toujours comme mécanicien.

Les trajectoires professionnelles des gantiers et des métallurgistes ont fait l'objet d'une catégorisation dynamique destinée à rendre compte des évolutions observées.

Catégorie	**Gantiers originaires de Grenoble (effectifs, en %)**	**Gantiers originaires d'Isère (effectifs, en %)**
Gantier stable	78%	58%
Pluriactivité	8%	18%
Accès à l'indépendance de façon pérenne	2%	4%
Accès à l'indépendance de façon transitoire	6%	6%
Gantier devenu employé ou contremaître	6%	14%
Total	**100% (N = 50)**	**100% (N = 50)**

Tableau 66 : Codage dynamique des trajectoires professionnelles des gantiers

Le tableau montre que la stabilité domine, tant pour les Isérois (78%) que pour les Grenoblois (58%). La différence de 20 points s'explique en partie par le fait que les Isérois ont

pu exercer une autre activité avant d'arriver à Grenoble (par exemple l'agriculture). Dès lors, c'est dans cette cohorte que la pluriactivité est la plus marquée (18% contre 8% pour les Isérois). Remarquons que ce pourcentage des gantiers grenoblois stables est voisin de celui des pétitionnaires de 1845, qui s'établissait à environ 76%.

L'accès à l'indépendance de façon transitoire ou pérenne est rare et aucune différence significative ne distingue les deux groupes. Cela peut s'expliquer par la transition de la fabrique au système semi-usinier. La concentration de la production autour de quelques grandes maisons de ganterie n'apporte guère de modifications au travail du coupeur à proprement parler[1] mais ces derniers entretiennent moins de velléités d'indépendance.

Le salariat offre néanmoins des possibilités en matière de mobilité ascendante dans les entreprises, phénomène marginal au mitan du XIXe siècle. En moyenne, 10% des gantiers, avec une différence entre Grenoblois et Isérois difficilement interprétable, deviennent employés ou contremaîtres. Notons toutefois que la catégorie d' « employé en ganterie », si elle est fréquemment usitée dans les sources, présente des contours flous. Elle peut désigner un emploi de bureau, un emploi assorti de responsabilités dans la production (contremaître, chef d'un atelier, etc.) ou encore une activité subalterne (conditionnement des gants par exemple).

Le croisement de la trajectoire professionnelle des individus pivots avec celle de leur père est intéressante. En effet, les cinq pères ayant accédé de façon transitoire à l'indépendance ont tous des fils « gantiers stables », ce qui indique que les tentatives infructueuses ne sont pas reproduites. Par ailleurs, la stabilité nourrit la stabilité : sur les 25 pères « gantiers stables », 16 (soit 64%) ont également un fils « gantier stable », tandis que cinq (20%) connaissent la pluriactivité, que deux (8%) accèdent de façon transitoire à l'indépendance. Enfin, deux autres deviennent employés.

Une catégorisation comparable est proposée pour les métallurgistes :

[1] G. Veyret-Verner, « L'évolution de la ganterie grenobloise depuis le dernier tiers du XIXe siècle », art cit.

Catégorie	Métallurgistes originaires de Grenoble (effectifs, en %)	Métallurgistes originaires d'Isère (effectifs, en %)
Métallurgiste stable	68%	54%
Pluriactivité	6%	16%
Accès à l'indépendance de façon pérenne	12%	18%
Accès à l'indépendance de façon transitoire	8%	6%
Métallurgiste devenu contremaître	2%	2%
Métallurgiste devenu ouvrier à statut	4%	4%
Total	**100% (N = 50)**	**100% (N = 50)**

Tableau 67 : Codage dynamique des trajectoires professionnelles des métallurgistes

Comme pour les gantiers, les trajectoires professionnelles des métallurgistes sont dominées par la stabilité, bien qu'en proportion moindre. Par exemple, Eugène Tissot, né à Grenoble le 8 août 1873, est « tourneur mécanicien » selon sa fiche matricule (1893)[1]. En 1896, selon son mariage, il est toujours « tourneur mécanicien[2] ». Indice de sa qualification, Eugène est détaché en 1915. Ensuite, les recensements de population et listes électorales de 1896, 1906, 1921, 1926, 1931 et 1936, de même que sa déclaration de mutation par décès (1936) le présentent comme « tourneur sur métaux[3] ».

La différence entre Grenoblois (68%) et Isérois (54%) s'explique -comme pour les gantiers- en partie par l'origine des seconds, dont la propension à exercer une autre activité avant leur venue à Grenoble est supérieure.

[1] ADI 11 NUM / 1 R 1256_01, Registres matricules militaires, bureau de Grenoble, Eugène Tissot, classe 1893.
[2] AMMG 2 E 103/12, Commune de Grenoble, acte de mariage d'Eugène Tissot et de Marie Isabelle Beraud, 28/12/1895.
[3] ADI 3 Q 11 / 2308, Bureau de Grenoble, déclaration de mutation après décès d'Eugène Tissot, 16 juin 1936.

La catégorie « métallurgiste devenu ouvrier à statut[1] » comprend de faibles effectifs. Il s'agit systématiquement d'ouvriers intégrant les chemins de fer PLM.

La pluriactivité concerne une proportion non négligeable d'individus. Au-delà des Isérois natifs des campagnes qui ont exercé le métier de cultivateur avant de s'employer dans l'industrie métallurgique, plusieurs ouvriers alternent différentes professions. Dans certains cas, cela s'apparente à des emplois de vieillesse. Par exemple, Aimé Faure, natif de Quaix, en Chartreuse, est mécanicien. Mais en 1926 et en 1931 il est « épicier patron[2] ». Il est possible que les deux activités se cumulent car en 1936 il est à nouveau recensé comme mécanicien[3]. Ainsi, la tenue d'un petit commerce à l'aube de la cinquantaine pourrait pallier la perte de revenu liée à son statut de vieux travailleur.

D'autres types de pluriactivité sont en réalité en trompe l'œil. Prenons l'exemple de Léon Roux, né à Pontcharra le 2 mai 1873. Sa fiche matricule établie en 1893 atteste de sa qualité de forgeron[4]. En 1898, il se marie à Froges, un village de la vallée du Grésivaudan situé à une vingtaine de kilomètres de Grenoble. Il est alors maréchal-ferrant[5]. En 1905, il se déclare papetier sur l'acte de naissance de son fils[6]. Une fois établi à Grenoble -à partir de 1906-, il est systématiquement recensé comme forgeron. Léon ne semble pas avoir fondamentalement changé d'activité au cours de sa carrière. Ses compétences de forgeron ont pu être transposées dans l'exercice, très temporaire, du métier de maréchal-ferrant, en particulier s'il n'y avait pas d'usine prête à l'embaucher à proximité. Par ailleurs, le fait de se déclarer papetier en 1905 ne doit pas faire illusion. En effet, il réside alors à Villard-Bonnot (situé à proximité de Froges), sur les contreforts du massif de Belledonne qui ont très tôt fait l'objet, depuis le pionnier Aristide Bergès, d'une exploitation de leurs chutes d'eau au moyen de conduites forcées. L'électricité produite alimente en particulier une intense industrie papetière. Dans ces conditions, il est tout à fait possible que Léon ait été employé comme forgeron dans une usine de papier, afin de fabriquer ou réparer des machines.

---

[1] Antoine Prost définit les ouvriers « à statut » comme appartenant à « […] des corporations très massivement syndiquées (mineurs, cheminots, électricité […] de professions ouvrières beaucoup plus exposées au chômage et au licenciement et de ce fait moins syndiquées (métaux, chimie, textile, alimentation, etc.) » : voir A. Prost, « Des registres aux structures sociales en France. Réflexions sur la méthode », art cit.

[2] ADI 123 M 212 / 28, 212 / 32, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton sud, 1926 et 1931.

[3] ADI 123 M 212 / 36, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Sud, 1936.

[4] ADI 11 NUM / 1 R 1255_01, Bureau de Grenoble, fiche matricule militaire de Léon Louis Roux, classe 1893.

[5] ADI 9 NUM / 5 E 176 / 11, Commune de Froges, acte de mariage de Léon Louis Roux et de Franceline Léontine Monnet, 26 septembre 1898.

[6] ADI 3 E 550 / 13, Commune de Villard-Bonnot, acte de naissance de Maurice Pierre Roux, 10 avril 1905.

En dernier lieu, soulignons que la pluriactivité impliquant l'exercice conjoint des métiers de gantier et de métallurgiste est inexistante. Seul Joseph Guichard-Lacroix est alternativement teinturier en peau (et non gantier) et mécanicien. À l'échelle individuelle, ces deux univers ne se mêlent pas, signe qu'il n'y a pas de réorientation d'une activité vers l'autre.

Certains ouvriers (deux) connaissent une mobilité suffisamment marquée pour être désignés comme contremaîtres dans les sources. C'est le cas d'Auguste Néton, né le 17 avril 1871 à Valbonnais. Sa fiche matricule (1891) nous informe de sa qualité de chaudronnier[1]. En 1906, le recensement de la Motte d'Aveillans, où il demeure, confirme cette appartenance professionnelle. Détaché en 1915, il est à nouveau désigné comme chaudronnier d'après les recensements de 1911 et de 1921. Une mobilité survient ensuite, Auguste étant chef d'atelier d'après le recensement de 1926 et contremaître d'après celui de 1931[2]. Par ailleurs, cette mobilité s'effectue au sein des établissements Bouchayer et Viallet, où nous savons qu'Auguste est employé en 1911, 1915, 1921, 1926 et 1931.

Comment interpréter cette promotion ? Malgré l'image négative accolée aux « petits chefs », sorte de courroie de transmission des directives patronales, Sylvie Schweitzer rappelle qu'il s'agit d'un véritable métier. S'il existait déjà au siècle précédent, il émerge comme catégorie professionnelle au sein des discours patronaux dans les années 1920, concomitamment à la diffusion de l'organisation scientifique du travail[3]. Il n'est donc guère surprenant de retrouver cette désignation dans les recensements de la période. La voie d'accès au métier de contremaître varie selon les époques industrielles mais plusieurs profils se distinguent : « le vieil ouvrier qui a là le couronnement de sa carrière, l'ouvrier qualifié décidé à une mobilité professionnelle et aussi ce jeune ingénieur qui fait ses armes de futur directeur[4] ». Le profil d'Auguste Néton, qui a 55 ans en 1926, se rapproche du premier type, même si l'entretien d'un projet de mobilité ascendante n'est pas exclu. Cette mobilité est à mettre au crédit de sa stabilité dans l'entreprise, Auguste ayant passé au moins 20 ans (entre 1911 et 1931)

[1] ADI 11 NUM / 1 R 1230_05, Bureau de Grenoble, fiche matricule militaire d'Auguste Néton, classe 1891.

[2] ADI 123 M 212 / 28, 212 / 32, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton sud, 1926 et 1931. Soulignons au passage la distorsion qu'il existe entre les recensements et les listes électorales, ces dernières le qualifiant en 1926 et en 1931 toujours de « chaudronnier ».

[3] Sylvie Schweitzer, « Comment peut-on être contremaître ? » dans Sylvie Schweitzer et Yves Lequin (eds.), *L'usine et le bureau. Itinéraires sociaux et professionnels dans l'entreprise, XIXe et* XX*e siècles*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1990, p. 93-108. Voir également Philippe Lefebvre, *L'invention de la grande entreprise. Travail, hiérarchie, marché. France, fin* XVIII*e-début*XX*e siècle*, Paris, PUF, 2003 ; Yves Cohen, *Le Siècle des chefs. Une histoire transnationale du commandement et de l'autorité (1890-1940)*, Paris, Editions Amsterdam, 2013.

[4] S. Schweitzer, « Comment peut-on être contremaître ? », art cit.

chez Bouchayer et Viallet. L'accès à la position de contremaître semble donc dans son cas couronner une qualification professionnelle importante et une fidélité à l'entreprise.

Enfin, l'analyse du tableau soulève deux différences marquées par rapport aux gantiers concernant l'accès à l'indépendance. En effet, d'une part, les métallurgistes sont plus nombreux à s'engager dans cette voie et, d'autre part, la proportion de ceux qui y parviennent de façon pérenne est nettement supérieure. La métallurgie semble donc en l'espère offrir un terrain plus propice. Nous y reviendrons en détail.

1.3. …et dans l'entreprise

Le phénomène de stabilité majoritairement rencontré dans les métiers exercés se décline également dans l'entreprise. Il est le produit, notamment, d'une politique volontariste de fidélisation de la main-d'œuvre, en particulier dans la métallurgie.

Une nouvelle fois, les données relatives aux entreprises sont puisées, minoritairement, dans les fiches matricules militaires (lorsqu'il y a un détachement au cours de la guerre) et, très majoritairement, dans les recensements de population. Dans les listes nominatives grenobloises, c'est en 1901 qu'une colonne relative à l'employeur est introduite. Mais il est fréquent que cette rubrique ne soit pas renseignée. Par exemple, en 1901, nous connaissons les employeurs de seulement 26% des métallurgistes. La précision s'améliore malgré tout considérablement en 1906, année où cette part atteint 70%, avant de décliner à nouveau dans l'entre-deux-guerres (52% en 1926)[1]. Il est donc nécessaire de composer avec des données hétérogènes.

[1] Pour les gantiers, ces proportions sont, respectivement, de 37%, 50%, et 53%. Il faut également tenir compte du fait que certains individus décèdent dans les années 1920 et 1930.

Cohorte	Durée d'observation moyenne (en années)	Nombre d'entreprises moyen (en années)	Durée moyenne dans la même entreprise (en années)
Gantiers originaires de Grenoble	17,76	2,36	7,52
Gantiers originaires d'Isère	20,72	2,28	9,08
Métallurgistes originaires de Grenoble	22,93	2,71	8, 46
Métallurgistes originaires d'Isère	21,85	2,68	8,15

Tableau 68 : La mobilité inter-entreprises

Le tableau 68 retranscrit, pour chacune des cohortes, trois types de données. La première est la durée d'observation moyenne, entendue comme le nombre d'années séparant la première déclaration professionnelle de la dernière. Par exemple, le gantier Edmond Reverdy travaille chez Perrin en 1906, 1911, 1921, 1926, 1931 et 1936. La durée d'observation est donc de 30 ans. Pour Émile Coste, les données sont bien moins riches puisque nous connaissons le nom de son employeur en 1921 et en 1926 uniquement. Dans ce cas, la durée d'observation est de cinq ans. La seconde colonne fait état du nombre moyen d'entreprises fréquentées au cours de la période d'observation. Pour Edmond Reverdy, qui ne change pas d'employeur entre 1906 et 1936, la valeur est d'un. Pour Émile Coste, qui change d'employeur entre 1921 et 1926, cette valeur est de deux. Enfin, la division de la durée d'observation par le nombre d'entreprises donne la durée moyenne passée dans le même établissement. Les données doivent être manipulées et interprétées précautionneusement. En effet, d'un côté, il s'agit de moyennes et, de l'autre, l'on sait que le nombre d'employeurs est nécessairement sous-estimé car l'information étant au mieux quinquennale, il est impossible de détecter un changement d'entreprise entre deux recensements.

En moyenne, toutes cohortes confondues, la durée passée dans la même entreprise avoisine les huit ans. Il n'y a pas de différence significative entre gantiers et métallurgistes, ni

entre Grenoblois et Isérois, à l'exception des gantiers car les grenoblois semblent être légèrement plus instables que leurs homologues isérois. Ce phénomène pourrait éventuellement s'expliquer par une meilleure connaissance du marché du travail, qui les inciterait à changer d'employeur afin d'obtenir des conditions salariales plus favorables.

Dans l'ensemble, les individus pivots apparaissent donc particulièrement stables. Cette observation tranche avec l'image de mobilité classiquement attachée à la figure de l'ouvrier qualifié. Par exemple, au moment de relater son enquête sur les budgets ouvriers en octobre 1916, l'ingénieur catholique Émile Romanet souligne à propos de l'ouvrier célibataire qu'il s'agit de « […] l'individu égoïste, faisant son travail sans ambition, considérant qu'il n'avait aucune obligation envers la Société et ne se préoccupant nullement de l'avenir du pays. Il déclara que s'il trouvait une occupation plus avantageuse ailleurs, il changerait de ville sans hésitation, son déménagement n'étant pas de nature à l'inquiéter. C'était le vieux célibataire, ne se fixant nulle part et sur la constance duquel aucun patron ne saurait compter[1] ». Ce propos, extrêmement moralisateur, souligne en creux le rapport de force favorable aux ouvriers qualifiés en matière d'embauche. Ils seraient ainsi prompts à changer d'usine au bénéfice de conditions salariales améliorées.

Mais quelle est l'ampleur réelle de ce phénomène ? Existe-t-il d'ailleurs une quantification qui permettrait de mettre nos chiffres en perspective ? Dans un article, François Robert s'intéresse à la mobilité de la main-d'œuvre industrielle lyonnaise au cours de la première moitié du XXe siècle[2]. Il observe plus particulièrement deux entreprises de construction mécanique et électrique (Trayvou et Calor). Chez Trayvou (construction mécanique) la main-d'œuvre est très qualifiée (60% des effectifs en 1939) alors que chez Calor, les effectifs sont très féminisés et peu qualifiés (84% d'OS). L'analyse des registres d'entrée et de sortie du personnel permet de calculer le *turn over*. Le temps de présence médian des ouvriers entrés chez Trayvou entre 1909 et 1930 est inférieur à un an. En revanche, la période qui s'ouvre dans les années 1930, marquée par la crise économique, connait une plus grande stabilité. À Calor, entre 1920 et 1954, environ 60% des personnes embauchées (3 537) restent moins d'un an dans l'entreprise. En tentant une extrapolation des résultats à l'échelle de la population industrielle lyonnaise, François Robert considère que « 50% des 30 à 45 000 salariés ont un temps de présence variant de 10 à 14 mois[3] » au cours de la période et constate la dualité de la main-

[1] BMG V. 31967, É. Romanet, *Le salaire familial*, *op. cit.*

[2] François Robert, « La mobilité de la main-d'œuvre industrielle lyonnaise dans la première moitié du XXe siècle à travers l'histoire de deux entreprises », *Bulletin du Centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale*, 1992, p. 139-148.

[3] *Ibid.*

d'œuvre, « composée d'un volant hypermobile gravitant autour d'un noyau plus ou moins important[1] ».

Les métallurgistes de nos cohortes, particulièrement stables, forment donc ce noyau dur d'ouvriers qualifiés fidèles. Mais ces résultats, nécessairement agglomérés, ne rendent pas compte de la bigarrure des situations. L'observation empirique de deux cas extrêmes permet de surmonter ces difficultés. L'ouvrier métallurgiste Albert Guermann est natif de Grenoble, où il voit le jour le 10 octobre 1876. Sa fiche matricule (1896) le renseigne comme serrurier mécanicien[2]. Marié en 1905 avec Marie Céline Cuzin, il a trois enfants en 1905, 1906 et 1907. Grâce aux recensements de population, nous connaissons le nom de son employeur à huit reprises entre 1901 et 1936. Ainsi, en 1901, il est employé chez Sadoux et en 1911 chez Raymond[3]. Mobilisé, il est détaché dès 1914 chez Bouchayer et Viallet puis est muté dans la foulée chez Raymond, où il travaille toujours en 1921[4]. Il se met ensuite à son compte car en 1926 et en 1931 les recensements le désignent comme « outilleur en ganterie patron[5] ». Enfin, en 1936, il retrouve le salariat puisqu'il est employé comme mécanicien à la chocolaterie Cémoi[6].

[1] *Ibid.*

[2] ADI 11 NUM / 1 R 1299_03, Bureau de Grenoble, fiche matricule d'Albert Guermann, classe 1896.

[3] ADI 123 M 212 / 13, 212 / 21, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Est (1901) et Sud (1911).

[4] ADI 123 M 212 / 24, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Sud, 1921.

[5] ADI 123 M 212 / 28, 212 / 32, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Sud, 1926 et 1931.

[6] ADI 123 M 212 / 36, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Sud, 1936.

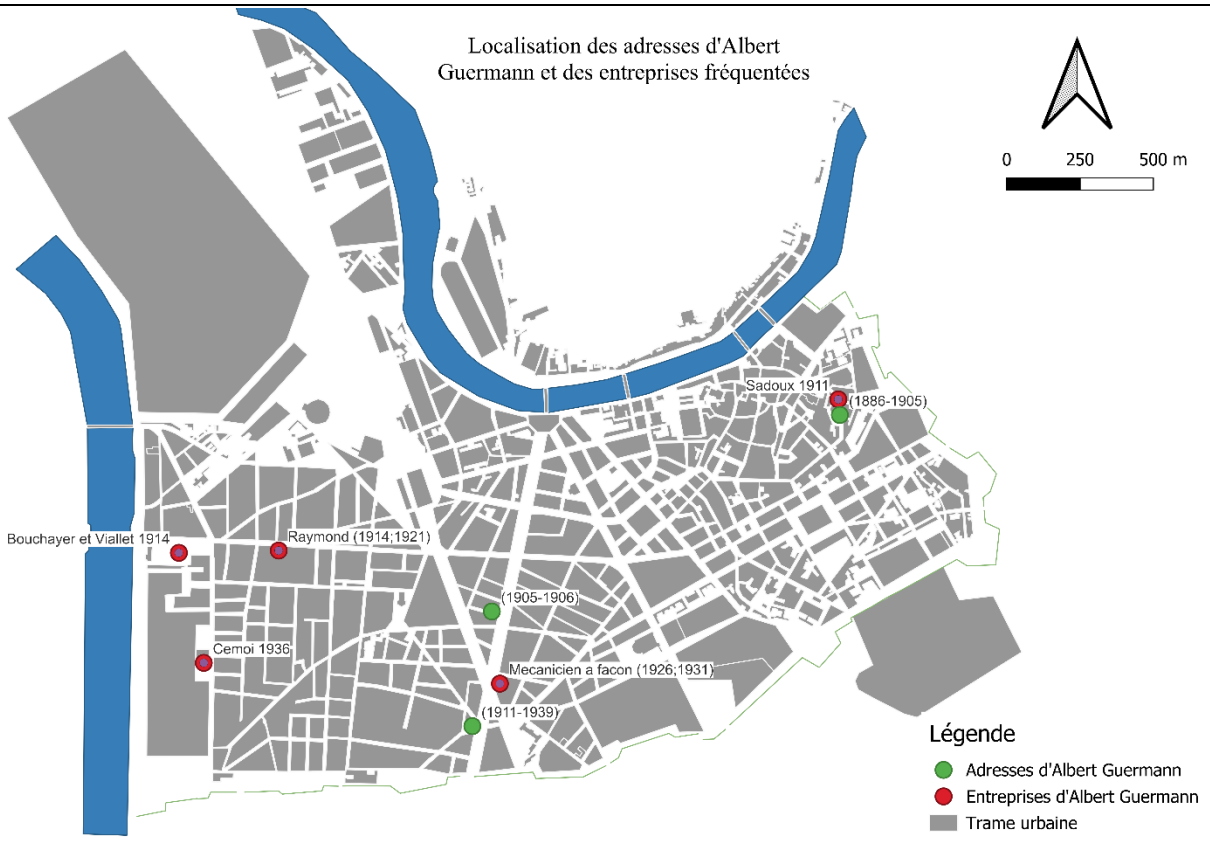

Cette carte figure les adresses personnelles et celles des entreprises pour lesquelles travaille Albert. Elle fait état d'une dissociation : tandis qu'Albert est plutôt stable résidentiellement parlant, sa trajectoire professionnelle est marquée par un *turn over* relativement important. Sa stabilisation à Saint-Bruno s'accompagne de la fréquentation de plusieurs entreprises du quartier.

Carte 12 : Localisation des adresses d'Albert Guermann et des entreprises fréquentées

Ainsi, Albert connait au total au moins cinq employeurs différents. Si l'on rapproche ces données de son cycle de vie, l'on remarque que c'est entre 35 et 45 ans qu'il est le plus stable. Son statut familial contribue certainement à l'expliquer : Albert a alors trois enfants à charge. Lorsqu'il se met à son compte en 1926, son plus jeune enfant a 19 ans et est donc en âge de travailler, voire en mesure de l'aider. Les conséquences d'un éventuel échec professionnel apparaissent moins préjudiciables pour la famille. Le risque est donc plus limité.

Pierre Victor Mazet, désigné tantôt comme chaudronnier ou mécanicien selon les sources, offre un profil distinct, marqué par une très grande stabilité chez Bouchayer et Viallet.

De 1911 à 1936, les six recensements de population indiquent qu'il y est employé. Pareil phénomène de stabilité s'observe également chez les gantiers puisque Elie Helleringer, par exemple, est continuellement employé chez Reynier entre 1901 et 1931.

Le cas d'Auguste Lesage, examiné au chapitre précédent, est similaire puisqu'il reste chez Joya de 1901 à 1931 au moins. Sa stabilité s'explique, l'avons-nous vu, par son investissement dans la politique sociale mise en œuvre par Émile Romanet à l'intérieur de l'établissement. Cette politique sociale -en particulier les allocations familiales- s'étend au cours du conflit à l'ensemble de la métallurgie grenobloise par le truchement du syndicat des constructeurs-mécaniciens[1]. Comme pour la métallurgie parisienne, son objectif est, notamment, de stabiliser la main-d'œuvre[2]. Mais à la différence de celle-ci, qui est « dépersonnalisée » (création d'organismes autonomes), et à l'image des Lorrains -et, plus largement, des provinciaux- les Grenoblois s'évertuent à « multiplier les liens directs avec leur main-d'œuvre[3] ». Au-delà des allocations familiales, les grandes entreprises mettent sur pied différentes institutions pour la fidéliser. Par exemple, l'entreprise de construction électrique Merlin Gerin, où André Gony a accompli l'essentiel de sa carrière, inaugure dans les années 1920 et 1930, notamment, une mutuelle d'entreprise, une coopérative et une école d'apprentissage, ainsi que, dans le contexte d'essor des loisirs lié à la loi des 8 heures de 1919, différents clubs de sports regroupés sous l'appellation « Merger sports[4] ». Il s'agit alors de créer un sentiment d'appartenance collective à la « maison » afin de lutter contre la mobilité ouvrière et la contestation sociale[5]. L'analyse de la mobilité inter-entreprises des ouvriers de nos cohortes atteste du relatif succès de cette politique, particulièrement au cours de l'entre-deux-guerres. Il est également probable que la crise des années 1930 participe à cette stabilisation[6].

---

[1] *Cf.* chapitre 6.

[2] Catherine Omnès, « La politique sociale de la métallurgie parisienne entre les deux guerres » dans André Gueslin et Pierre Guillaume (eds.), *De la charité médiévale à la sécurité sociale*, Paris, Les Éditions Ouvrières, 1992, p. 237-247.

[3] *Ibid.*

[4] ADI, 48 J 4, *Autobiographie. IVème partie : narration ou histoire de Gony André : ma vie chez Merlin Gerin*, 1975, 128 p.

[5] A. Gueslin (ed.), *Michelin, les hommes du pneu. Les ouvriers Michelin à Clermont-Ferrand de 1889 à 1940*, *op. cit.*

[6] G. Noiriel, *Les ouvriers dans la société française, XIXe - XXe siècle*, *op. cit.*, p. 200-201.

1.4. Une mobilité accentuée dans la métallurgie

Mais cette politique volontariste de fidélisation de la main-d'œuvre ne parvient pas toujours à arrimer les ouvriers à leur emploi. Comme le montre le tableau 69 ci-dessous, 20% des métallurgistes grenoblois et 24% des métallurgistes isérois accèdent, de façon transitoire ou pérenne, à l'indépendance. Cette proportion est relativement importante : entre un ouvrier sur quatre et un ouvrier sur cinq parvient à s'émanciper de la tutelle patronale en montant sa propre affaire. Ce phénomène nous éclaire sur le fonctionnement du district d'un point de vue ouvrier.

Analyser la petite entreprise comme levier de mobilité est, depuis quelques temps, « […] à la mode[1] » car elle révèle la dualité des structures industrielles de l'économie française, où la petite entreprise a toujours occupé une place importante. Leur flexibilité, combinée à celle du marché du travail, favorise la mobilité. Pourtant, comme le rappelle Claire Zalc, les petits patrons, souffrant des « […] handicaps de leur position équivoque et ambigüe, coincée entre classes populaires et dominants » ont longtemps été délaissés par l'historiographie. L'histoire sociale, en particulier, privilégiant l'étude de l'univers usinier et du salariat, les a négligés[2]. Cela tient en partie aux contours flous de ce groupe social, qui brasse large -ouvriers en quête d'ascension sociale, immigrants souhaitant s'insérer notamment via le petit commerce[3], etc.- et se caractérise par une position ambigüe. Symbole de réussite sociale pour les uns ou incarnation du déclassement pour les autres, le petit patronat ne saurait nécessairement désigner une condition stable, les allers et retours -voire le cumul - avec le salariat étant fréquents[4].

Dans les districts, la petite entreprise constitue un levier de mobilité[5]. La taille réduite des unités de production facilite l'installation à son compte car le capital nécessaire pour s'établir n'est pas nécessairement hors de portée lorsqu'une capacité d'épargne ou une association avec un autre entrepreneur sont possibles. Par exemple, Paul Bogatto, fils d'un menuisier italien et tourneur mécanicien de profession[6], travaille d'abord comme ouvrier chez Magnat et Debon[7]. Le 3 février 1913, il s'associe avec Benjamin Clair, également mécanicien, et crée une société de « réparation de voitures automobiles, motocyclettes, moteurs industriels,

[1] C. Zalc, « Les petits patrons en France au 20e siècle ou les atouts du flou », art cit.
[2] *Ibid.*
[3] Claire Zalc, *Melting shops. Une histoire des commerçants étrangers en France*, Paris, Perrin, 2010.
[4] C. Zalc, « Les petits patrons en France au 20e siècle ou les atouts du flou », art cit.
[5] T. Figarol, *Les Diamants de Saint-Claude. Un district industriel à l'âge de la première mondialisation, 1870-1914*, *op. cit.*
[6] ADI 11 NUM / 1 R 1381_02, Bureau de Grenoble, fiche matricule militaire de Paul Bogatto, classe 1902.
[7] ADI 10 NUM / 123 M 212 / 18, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Sud, 1906, 4 rue Amiral Courbet.

etc., et qui propose également des travaux à façon se rapportant à la mécanique en général et l'électricité[1] ». Créée pour une durée de 20 ans, la société est domiciliée au 91 cours Saint-André, dans les locaux tenant lieu d'atelier. Le capital s'élève à 9 000 francs. 3 000 sont apportés par Paul Bogatto et 6 000 par Benjamin Clair. Il est prévu que les appointements de chacun d'entre eux, soit 2 400 francs par an (200 fr/mois), soient prélevés mensuellement sur les comptes de la société.

Le champ de compétences de la société est relativement étendu, allant de la réparation automobile aux moteurs industriels, en passant par « les travaux se rapportant à la mécanique en général », ce qui atteste de la qualification certaine de Paul et de Benjamin. Leur solide expérience professionnelle antérieure les distingue à la fois comme spécialistes et comme praticiens généralistes de la mécanique. L'ouverture d'un atelier leur permet de valoriser leurs compétences et d'abandonner la condition ouvrière. À l'évidence, les deux compères savent mener leur affaire car en 1935 -soit 22 ans plus tard- Paul est patenté comme « mécanicien à façon » au 91 cours Jean Jaurès (le cours Saint-André a été renommé), ce qui signifie que l'entreprise a prospéré[2].

L'hypothèse est donc que le district autorise des mobilités via l'accès à l'indépendance à des individus dépourvus d'un capital patrimonial important. Pour la vérifier, il est possible de réaliser un test de chi-2 afin de savoir si les variables « patrimoine laissé par le père au décès » et « accès à l'indépendance des fils » sont indépendantes ou non[3].

[1] ADI 11 U 448, acte de création de société entre M. Paul Bogatto dit Bogatte et Benjamin Louis Clair, 3 février 1913.

[2] AMMG 1 G 256, Commune de Grenoble, contribution personnelle – mobilières et patentes, 1935, (vol. 2), 91 cours Jean Jaurès.

[3] Il convient de souligner ici plusieurs limites de notre démarche : seul le patrimoine des pères a été recherché, pour des raisons logistiques et de temps. Les patrimoines inventoriés concernent donc uniquement ceux des pères et de la communauté lorsqu'ils se sont mariés sous ce régime. Les biens propres des mères nous sont par conséquent inconnus. Cette démarche met ainsi l'accent sur les transmissions patrilinéaires du patrimoine et suppose une transmission directe.

Patrimoine des pères/trajectoires professionnelles des individus « pivots »	Accès à l'indépendance	Stabilité ou pluriactivité	Total
Absence	54,5%	44,7%	N = 23
Présence	45,5%	55,3%	N = 26
Total	100% (N = 11)	100% (N = 38)	N = 49

Tableau 69 : Vérification de l'indépendance des variables « patrimoine des pères au décès » et « trajectoire professionnelle des individus 'pivots' » (métallurgistes uniquement)

À l'échelle du groupe des métallurgistes, les déclarations de mutation par décès de 49% des pères seulement ont pu être retrouvées. La proportion d'inconnues est donc majoritaire (51%). Afin de pouvoir conduire le test de chi-2, les modalités ont dû être regroupées au maximum[1]. Une bipartition entre stabilité/pluriactivité et accès à l'indépendance a par conséquent été proposée. La lecture du tableau montre que 26 pères laissent un patrimoine et que 23 meurent en état d'indigence. Là encore, afin de disposer d'un nombre d'observation suffisant pour réaliser le test (au moins cinq), nous n'avons pas pris en compte la valeur du patrimoine et avons privilégié une dichotomie absence/présence. Parmi les métallurgistes qui accèdent à l'indépendance (et dont le patrimoine du père est connu), cinq ont un père laissant un patrimoine et six ont un père dénué de tout bien. Avec un chi-2 d'une valeur de 0,32 et une probabilité associée -sous l'hypothèse d'indépendance- de 0,56, le test ne permet pas de conclure à la dépendance des variables. Autrement dit, le lien statistique entre patrimoine du père au décès et accès à l'indépendance des fils n'est pas avéré. Notons par ailleurs que les patrimoines détenus par les cinq pères sont très différents :186,1 fr, 4 500 fr, 6 817,28 fr, 10 270 fr et 17 480 fr pour le plus élevé. Il convient de surcroît de tenir compte du nombre de frères et sœurs, et donc de la potentielle division du patrimoine. Ainsi, le premier (qui laisse 186,1 fr) a deux enfants ; le second six ; le troisième un seul ; le quatrième cinq et le dernier quatre. Il est donc probable que le patrimoine hérité n'ait pas été déterminant dans la décision et la possibilité de devenir petit patron.

[1] Chaque modalité devant comprendre au moins 5 observations. Voir le chapitre 2.

Le district est donc un espace très investi par la petite entreprise. L'exploitation des registres de patentes en atteste[1].

Année	Constructeurs mécaniciens	Mécaniciens	Serruriers	Spécialistes divers	Total
1915	13	25	26	11	75
1925	14	89	27	34	164
1935	14	117	27	35	193

Tableau 70 : Les métallurgistes patentés (1915-1925-1935)

Le recensement exhaustif de tous les individus patentés au titre d'une activité liée à la métallurgie en 1915, 1925 et 1935 met en exergue leur augmentation au cours de la période. De 74 en 1915, ils atteignent le nombre de 164 en 1925 puis 193 en 1935. Les différentes désignations professionnelles -qui s'inscrivent dans un cadre de lecture fiscal- ont été regroupées afin de rendre les données intelligibles. On s'aperçoit que le nombre de constructeurs-mécaniciens et de serruriers reste stable. Le nombre d'individus exerçant des spécialités diverses triple entre 1915 et 1925 puis stagne ensuite. Plus significative est l'augmentation du nombre de mécaniciens, qui passe de 25 à 89 entre 1915 et 1925 (+ 256%), pour atteindre 117 dix ans plus tard (+ 31%). Si l'on se fie aux registres des patentes, de nombreuses structures n'emploient pas ou peu d'employés et l'ajout du qualificatif « à façon » (comme Paul Bogatto en 1935) laisse penser qu'il s'agit de petits établissements. Une prosopographie des petits patrons patentés en 1935 montre que leur profil correspond aux individus « pivots » de nos cohortes : la plupart sont d'anciens ouvriers et ont été détachés ou affectés spéciaux au cours de la Grande Guerre.

[1] AMMG 1 G 237-250 (1915), 1 G 245-248 (1925), 1 G 256-259 (1935), Contribution personnelle – mobilière et patentes.

La localisation des patentés en 1935

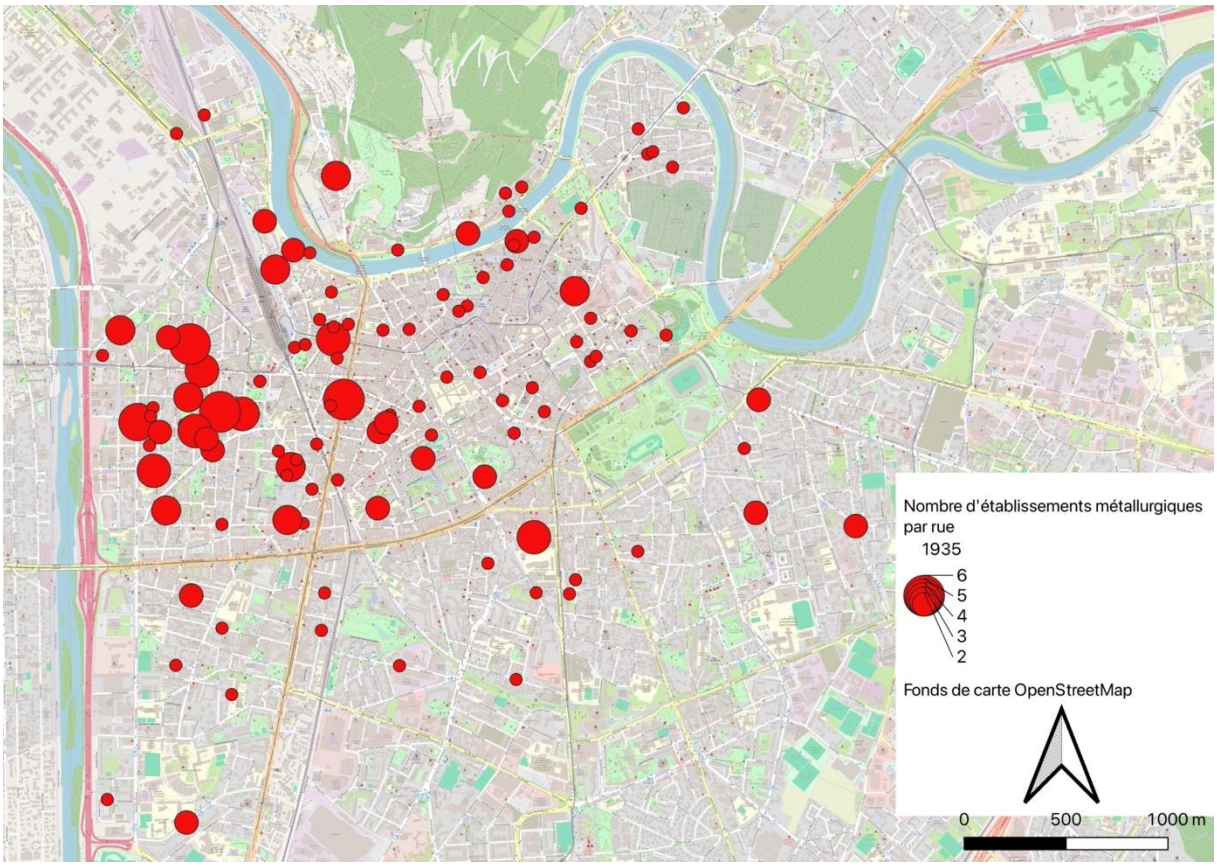

Cette carte permet de localiser les métallurgistes patentés en 1935[1]. La taille des points est proportionnelle au nombre d'individus patentés à l'échelle de la rue. On peut voir que si une grande partie du territoire communal est concernée, la répartition n'est pas homogène. Le quartier Saint-Bruno accueille le plus de métallurgistes patentés. En son sein, c'est surtout un triangle délimité par les rues Ampère, Nicolas Chorier et le cours Berriat qui se distingue. Plusieurs des rues qui y sont contenues hébergent jusqu'à six patentés. Il s'agit là du cœur du district.

Carte 13 : La localisation des patentés en 1935

Revenons à notre cohorte de métallurgistes « pivots » pour en observer les grandes caractéristiques. L'on remarque d'abord que 34% accèdent à l'indépendance en 1921 ou avant[2], contre 76% entre 1921 et 1936. Les métallurgistes « pivots » bénéficient à plein des opportunités ouvertes par la Grande Guerre et les saisissent quand le district se développe dans l'immédiat après-guerre.

[1] Contrairement aux cartes précédentes, c'est un fonds de carte OpenStreetMap qui a été employé ici. En effet, les couches à ma disposition ne s'étendaient pas sur l'ensemble du territoire communal.

[2] Cette date est approximative : les individus ont pu être indépendants avant d'être « détectés » dans nos sources, les recensements de population étant quinquennaux.

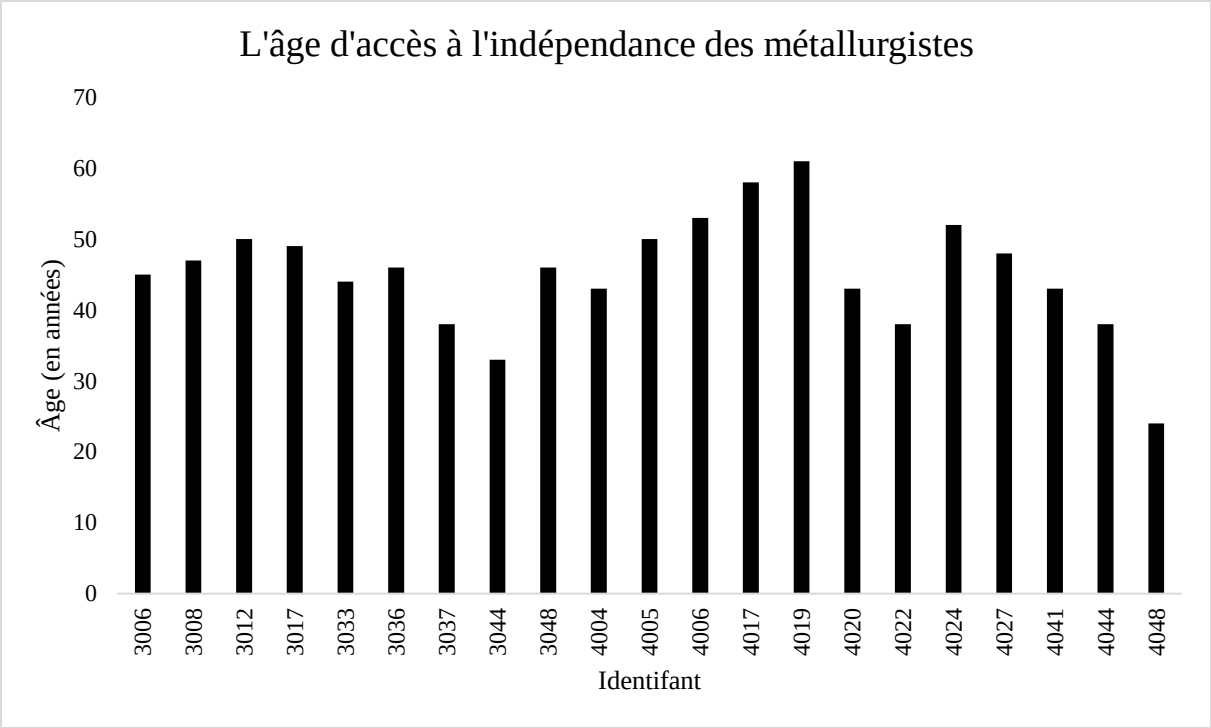

Figure 14 : L'âge d'accès à l'indépendance des métallurgistes

L'âge moyen d'accès à l'indépendance est compris entre 24 et 61 ans et la moyenne s'établit à 45 ans[1]. La quarantaine correspond donc à une période de maturité professionnelle mise à profit pour saisir des opportunités.

Édouard Séraphin David paraît assez représentatif. Né le 4 février 1880 à Grenoble de parents cultivateurs, il apprend le métier de chaudronnier, comme en atteste sa fiche matricule[2]. Bien implanté dans le quartier Saint-Bruno, il travaille pour Joya en 1906 et en 1911 et y est détaché au cours du conflit (1915)[3]. En 1921, le recensement ne précise pas son employeur mais souligne sa qualité de chaudronnier, information confirmée par les listes électorales[4]. Son statut professionnel évolue ensuite car il est défini comme « maître chaudronnier » par le recensement

[1] L'individu portant l'identifiant 4048 (Marius Micoud) apparaît pour la première fois comme indépendant dès 1901.

[2] ADI 11 NUM / 1 R 1352_05, Bureau de Grenoble, fiche matricule d'Edouard Séraphin David, classe 1900.

[3] ADI 123 M 212 / 18, 212 / 21, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Sud, 1906 et 1911.

[4] ADI 123 M 212 / 24, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Sud, 1921 ; AMMG 1 K 105, Commune de Grenoble, listes électorales, canton Sud, 1921.

de 1926[1] et il est patenté en 1925 et 1935 comme « chaudronnier rhabilleur[2] ». C'est donc vers la quarantaine qu'Édouard a entamé sa bifurcation professionnelle, précisément au moment où le dynamisme de l'industrie grenobloise est porteur. Si nous ne bénéficions pas de son témoignage, l'on peut penser qu'Édouard entretenait un projet de mobilité ascendante. Une telle démarche est en effet présente à l'échelle de la famille puisque deux de ses frères, Marius (né en 1884) et Joseph (né en 1886) sont également chaudronniers patrons dans les années 1920 et 1930[3]. Par ailleurs, son fils unique, Édouard, né le 18 juillet 1910 de Marie Louise Challamel, couturière[4] et de ses œuvres, effectue sa scolarité à l'école professionnelle Vaucanson, dont il sort en 1926 comme dessinateur[5].

Dans quelle mesure peut-on saisir ces projets familiaux de mobilité ?

2. Faire carrière dans la métallurgie : l'exemple des frères Gony

Aucun des ouvriers de nos cohortes n'ayant laissé -à notre connaissance- de témoignage propre à nous renseigner sur ces projets de mobilité, l'on peut s'appuyer sur celui d'André Gony (1893-1978), déjà évoqué[6]. Nous avons pu voir que le père, Henri, originaire de la campagne ardéchoise, avait connu une mobilité géographique et professionnelle à Grenoble par le biais du rail. La débrouillardise dont il fit preuve, qu'observeront et acquerront ensuite ses fils, est toute imprégnée d'expériences pratiques et d'observation empirique. Elle s'apparente à une sorte de bon sens qui guide ses choix dans le monde qui est le sien. Accessible seulement par le biais du témoignage de son fils, nous faisons l'hypothèse que la débrouillardise d'Henri se manifeste avant tout par sa capacité à analyser le tissu industriel grenoblois, à y entrevoir les possibilités qui s'y trouvent contenues et à créer les conditions pour que ses fils accèdent chacun à une mobilité professionnelle ascendante, quoique différenciée. Cela passe en particulier par

[1] ADI 123 M 212 / 28, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Sud, 1926.

[2] AMMG 1 G 248 (1925, 4e volume), 1 G 250 (1935, 2nd volume), Commune de Grenoble, contribution personnelle-mobilière et patentes.

[3] ADI 123 M 212 / 28 et 212 / 32, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Sud, 1926 et 1931 (Marius David) ; ADI 123 M 212 / 24, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Sud, 1921 (Joseph David).

[4] AMMG 1 E 137 / 7, Commune de Grenoble, acte de naissance d'Edouard David, 18 juillet 1910.

[5] ADI 8 T 6 / 147, Association des anciens élèves de l'école Vaucanson, annuaire 1938.

[6] Voir le chapitre 5.

le financement de leur scolarité à l'école professionnelle Vaucanson. Ce sésame assure à André et Henri une mobilité professionnelle et sociale dans le district.

2.1. Henri et la voie de l'indépendance

André, le narrateur, use de locutions peu amènes pour décrire le caractère de son frère. Au moment d'introduire le paragraphe destiné à évoquer son parcours scolaire, il écrit ainsi : « Henri […] rentre à l'École Vaucanson la même année que moi, mais ne voulant pas apprendre -forte tête- il est renvoyé de l'École en 1907 […][1] ». Ce jugement rétrospectif doit bien sûr être appréhendé avec prudence. Il n'en laisse pas moins transparaître un esprit indépendant et rétif à la discipline. Cette observation fournit peut-être des clefs pour analyser son parcours professionnel, tout entier tourné vers l'indépendance.

N'achevant pas Vaucanson, Henri débute un parcours de formation sur le tas : après un apprentissage dans l'usine de construction mécanique Joya, il se rend à Lyon travailler dans l'entreprise de serrurerie-chaudronnerie de son grand-oncle. Puis il revient à Grenoble et suit les cours du soir dispensés par l'entreprise Bouchayer et Viallet afin de devenir traceur en chaudronnerie. Ce parcours d'apprentissage, plus empirique que celui du narrateur, s'intègre ainsi pleinement dans le dispositif déployé par les industriels grenoblois en vue de former et fidéliser des ouvriers qualifiés[2]. Les premières années de sa carrière professionnelle sont mal connues, le narrateur opérant des confusions au cours des différents passages du récit où il évoque son frère. Tout juste savons-nous qu'Henri fréquente plusieurs usines de la place grenobloise. Ainsi, après avoir été employé au cours des années antérieures par Joya et Bouchayer et Viallet, il travaille pour l'entreprise Jay et Jallifier -implantée dans le quartier Saint-Bruno- en tant que chaudronnier lors du recensement de 1911[3].

Trois ans plus tard, le déclenchement de la Première Guerre mondiale représente une bifurcation importante dans sa carrière. Mobilisé, Henri est blessé à la cuisse gauche le 27 septembre 1914 dans la Meuse, comme l'indique sa fiche matricule militaire, ce qui lui vaut

[1] ADI 48 J 2, *Autobiographie. IIème partie, op. cit.* Dans sa thèse, Capucine Mezeix souligne que « beaucoup d'élèves [de Vaucanson] viennent simplement prendre quelques connaissances techniques avant de se vendre sur le marché du travail » : Capucine Mezeix, *La fabrique de l'enseignement technique: trois écoles professionnelles en France à la fin du XIXe siècle*, Université de Grenoble, Grenoble, 2014, p. 156. Selon elle, cela peut s'expliquer par l'absence de concours d'entrée.

[2] J. Caranton, *Les fabriques de la « paix sociale ». Acteurs et enjeux de la régulation sociale (Grenoble,1842-1938), op. cit.*

[3] AMMG 1 F 77, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de 1911, canton Sud, 1 rue Mayen.

d'être réformé et classé dans les services auxiliaires[1]. André précise que son frère rejoint ensuite l'arsenal de Grenoble au polygone d'artillerie, qui « demande des ouvriers spécialisés pour la fabrication des armes de guerre[2] ». Pendant cette période, il « commence à s'intéresser à la réparation et à la vente des machines-outils usagées, où une large prospection était faite par le Ministère des Armements, pour les fabrications nécessaires à la poursuite de la guerre […][3] ».

C'est dans ce contexte propice qu'Henri choisit de s'installer comme petit patron mécanicien. Bien qu'il soit impossible de dater l'évènement avec précision, la mention « Placé en sursis d'appel jusqu'au 25 avril 1919 en qualité de constructeur mécanicien dans son établissement à Grenoble 27 rue de Sassenage[4] », apposée sur sa fiche matricule, laisse penser qu'il n'a pas attendu la fin du conflit pour ouvrir son atelier[5]. Quoi qu'il en soit,

> Son atelier progresse rapidement, et trop petit, [il] achète un terrain à l'angle de la Rue de Sassenage et rue Amédée Morel, où il fait construire ateliers et bureaux plus grands, abandonnant son atelier de la Rue de Sassenage. Par la suite entreprend la fabrication de matériel pour le transport des bois coupés dans les forêts, en particulier Forêt d'Yrety dans le Pays Basque. Devient un des propriétaires de la Fonderie Colignon (Fontaine) entreprend alors la fabrication du matériel pour les adductions d'eau, et prend des adjudications d'eau pour l'aménagement des villages, se spécialise aussi ensuite en ' transport des bois' pour la vente de câbles (transports aériens de toute nature)[6]

Dans un style télégraphique, l'auteur souligne que son frère conduit ses affaires avec talent (il emploierait jusqu'à 30 ouvriers) et la diversité de ses fabrications témoigne d'une certaine capacité d'adaptation qui lui permet de travailler pour des marchés locaux (matériel pour la ganterie, constructions mécaniques, de fonderie, etc.), régionaux (adduction d'eau) et nationaux (transport du bois dans le Pays basque). Sa trajectoire révèle également l'existence

[1] ADI 11 NUM / 1 R 1508_01, Bureau de Grenoble, Fiche matricule d'Henri Gony, classe 1911, n°1039. Cette blessure lui vaut la Croix de guerre.
[2] ADI 48 J 2, *Autobiographie. IIème partie, op. cit.*
[3] *Ibidem*.
[4] ADI 11 NUM / 1 R 1508_01, Bureau de Grenoble, Fiche matricule d'Henri Gony, classe 1911, n°1039.
[5] André affirme dans son témoignage qu'il travaille à l'Arsenal jusqu'à sa démobilisation, ce qui semble être erroné.
[6] ADI 48 J 2, *Autobiographie. IIème partie, op. cit.*

d'un vaste marché de la sous-traitance, qui ouvre un espace de mobilité pour les ouvriers les plus qualifiés et les mieux insérés localement.

Mais la maîtrise du geste technique, si elle constitue un prérequis indispensable, s'avère insuffisante pour conduire les affaires. Ainsi, Henri semble capitaliser sur son bref passage à Vaucanson pour entretenir une sociabilité par le truchement de l'association des anciens élèves de l'établissement : l'annuaire des « membres actifs » de l'année 1938 l'identifie. Sorti en 1907, il est alors « constructeur mécanicien » au 18 rue Revol[1]. Or, la « lettre du nouveau président » de l'association, en plus de souligner le prestige qui ressort de la fréquentation de cette école, ne manque pas d'ériger l'entraide entre les anciens membres en objectif affiché :

> Les Anciens Élèves de Vaucanson jouissent d'une excellente réputation ; notre devoir à tous, à quelque promotion que nous appartenions, est de justifier cette réputation dont, plus ou moins directement, chacun de nous bénéficie. L'Association des Anciens Élèves doit servir à maintenir les liens de camaraderie qui se sont formés à l'École. Cette camaraderie doit se manifester par le plaisir que nous éprouvons à nous retrouver, et par les services que, réciproquement, nous pouvons nous rendre[2]

Si le champ des « services » en question est potentiellement vaste, il est loisible de penser que dans une ville de taille intermédiaire comme Grenoble -*a fortiori* au sein d'un périmètre restreint comme le quartier Saint-Bruno- où l'interconnaissance prime, celui-ci recoupe la sphère professionnelle. Ainsi, dans un contexte où la dualité du tissu industriel laisse entrevoir un marché de la sous-traitance dont peuvent bénéficier de nombreux petits entrepreneurs individuels, on peut raisonnablement penser que le « talent » d'Henri dépeint par André consiste aussi à jouer de son autochtonie[3] et des réseaux de relations dans lesquels il s'inscrit pour décrocher des commandes et faire prospérer son entreprise. Or, il semble que cette stratégie soit payante. Non seulement Henri parvient à préserver son affaire (et donc son statut d'indépendant) jusqu'à sa retraite en 1970[4], mais il la développe progressivement, comme l'attestent les offres d'emploi régulières qu'il fait paraître dans la presse locale[5].

---

[1] ADI 8 T 6/147, Association des anciens élèves de l'école Vaucanson, annuaire 1938.

[2] *Ibidem*, p. 7.

[3] J.-N. Retière, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », art cit.

[4] ADI 48 J 2, *Autobiographie. IIème partie, op. cit.*

[5] Ainsi, par exemple, le numéro du 17 mars 1928 du *Petit dauphinois* présente un encart précisant : « DEMANDE bons Tourneurs. GONY, rue Sassenage, Grenoble ». Un autre, en provenance du même journal, daté du 17 février

En définitive, l'absence de témoignage direct de sa part nous empêche de saisir les raisons profondes l'ayant conduit à épouser l'indépendance. Tout juste peut-on esquisser l'hypothèse qu'une grande qualification professionnelle, un héritage familial constitué de multiples savoir-faire (en matière de débrouillardise, de mobilité et de capacité d'adaptation), un esprit autodidacte, un esprit d'entreprise et une capacité à jouer de son autochtonie, ont agi, dans un contexte favorable, comme des déterminants essentiels.

2.2. André Gony, une carrière « ansaldienne[1] »

Les premières années de la carrière d'André Gony se présentent comme une succession d'expériences ouvrières au sein d'entreprises diverses, qui traduisent la forte employabilité des ouvriers techniquement formés sur le marché du travail. À sa sortie de Vaucanson, André fait ses premières armes à Grenoble, chez Neyret et Brenier puis chez Bouvier, en tant qu'ajusteur puis « traceur en marbre[2] ». En juin 1912, avec plusieurs camarades, il « monte à Paris » et se fait embaucher à la Thompson-Houston, où il est d'abord affecté à la fabrication des moteurs électriques de tramways, avant de passer dessinateur au bureau d'études puis contrôleur aux ateliers de montage des disjoncteurs, ce qui lui fait quitter définitivement la condition ouvrière. Au cours de la Grande Guerre, il travaille également dans d'autres usines de la région parisienne : ateliers électriques de Saint-Ouen, Nieuport, Peugeot, Hachette. Puis, imitant son frère, il décide, selon ses propres mots, de « tenter ma [sa] chance » en ouvrant rue Barronet, dans le 15e arrondissement « un petit atelier artisanal de Mécanique, Électricité, Serrurerie [...][3] », qui prospère. Mais en juin 1920, après son mariage avec sa cousine germaine[4] il est pressé par sa famille de rentrer à Grenoble. Il exerce comme chef des ateliers de son frère, supervisant deux contremaîtres et une trentaine d'ouvriers. Les nombreuses mésententes avec Henri le poussent toutefois à démissionner rapidement.

Le tournant majeur de la carrière professionnelle d'André Gony intervient le premier octobre 1921, quand il rejoint l'entreprise Merlin Gerin au sein du service de contrôle. La référence répétée à cette date matricielle au cours du récit en même temps que la culture d'un

1929 propose l'annonce suivante : « DEMANDE Ajusteurs, Tourneurs, libérés service militaire, bons salaires à bons ouvriers. – GONY, rue de Sassenage, Grenoble ».

[1] L'expression est empruntée à Alain Dewerpe.

[2] Le recensement de 1911, déjà cité, l'identifie comme ajusteur chez Neyret et Brenier. Il vit au 1 rue Mayen avec son père, sa belle-mère et son frère.

[3] *Ibidem*.

[4] André se marie à l'Albenc le 21 octobre 1919 avec Lison Nivollet, qui est la fille de sa tante Léonie Payre, épouse Nivollet.

sentiment d'appartenance familiale que traduit l'emploi du surnom « Merger » pour désigner la communauté à laquelle il appartient, suggèrent toute l'importance qu'a eue l'entreprise -qu'il ne quittera plus jusqu'à sa retraite- dans son existence. Comme il se plaît à l'écrire, c'est à partir de son embauche que sa vie se trouve étroitement mêlée à celle de la firme, à laquelle il se donne corps et âme. La dévotion dont il fait preuve est notamment due à un fort sentiment de reconnaissance envers ceux qu'il désigne comme « mes [ses] chers patrons[1] ». En dépit d'une proximité avec la classe ouvrière -visible à travers ses écrits mais également à travers son engagement au sein du syndicat C.G.T. des cadres de l'entreprise-, Gony ne cesse de louer l'action de ses patrons en matière de conduite des affaires d'une part et de politique sociale d'autre part. Ce fort sentiment d'appartenance à une entreprise dont on devine entre les lignes que, par ses innovations technologiques comme sa politique sociale, elle constitue à ses yeux l'unité élémentaire d'une organisation productive idéale, est intimement lié à la mobilité ascendante que connaît André. En effet, ayant rapidement acquis la confiance de son patron, il se voit confier dès 1923 la responsabilité du contrôle qualité de l'entreprise (usinage, montage puis laboratoire électrique). Il n'hésite pas à emprunter au champ lexical guerrier pour évoquer sa trajectoire ascendante : « Puis, [...] au 1er janvier 1923 je suis bombardé comme chef de service du service de contrôle des Ets Merlin Gerin aux appointements de 800 francs par mois[2] ». À la lecture du récit, on sent combien cette prise de responsabilités -comme, d'ailleurs, l'emploi du terme « appointement » pour désigner son salaire- induit une démarcation nette avec le monde ouvrier, dont il désigne fréquemment les représentants placés sous ses ordres comme « mes subordonnés[3] ». L'ascension dans la hiérarchie de l'entreprise, l'attachement à sa structure hiérarchique et le fort sentiment de responsabilité qui s'en dégage forgent un attachement quasi charnel, qui se manifeste à travers l'engagement d'André dans la politique sociale[4]. Il se voit ainsi confier la présidence de la section boule de « Merger sports[5] ». Par la suite, il semble trouver en l'action sociale développée par Émile Romanet, fer de lance du catholicisme social grenoblois, une source d'inspiration. C'est en effet après avoir vu l'arbre de Noël 1935 organisé par ses soins que Gony sollicite son patron pour en organiser un l'année

[1] ADI 48 J 4, *Autobiographie. IVème partie : narration ou histoire de Gony André : ma vie chez Merlin Gerin*, 1975, 128 p.
[2] *Ibidem*.
[3] *Ibid*.
[4] ADI 48 J 7, *Plaidoyer en faveur de l'entreprise Merlin-Gerin sur son action sociale*, 1978, 16 p.
[5] ADI 48 J 4, *Autobiographie. IVème partie, op. cit.*

suivante chez Merlin Gerin, lequel « accepta d'enthousiasme en [lui] demandant d'associer Madame Merlin qui très chaleureusement accepta. Ce fut un triomphe [...][1] ».

Si la fin des années 1930 représente une borne chronologique pour notre propos -et, par conséquent, occulte une partie de la trajectoire professionnelle d'André Gony- nous disposons de suffisamment d'éléments pour apprécier sa trajectoire à l'aune du schéma de mobilité proposé par Alain Dewerpe pour appréhender les carrières des contremaîtres de l'Ansaldo. Ce dernier identifie deux trajectoires distinctes. L'une, minoritaire, est exclusivement menée de manière interne à l'entreprise. L'autre, nettement majoritaire, est mobile et se caractérise par la fréquentation de plusieurs grandes firmes métallurgiques italiennes. Gony s'inscrit dans ce second cas et se rapproche plus spécifiquement du modèle de carrière dominant à l'Ansaldo, qui caractérise « l'ouvrier spécialisé dans une branche particulière (ajustage et montage dans la mécanique, charpenterie pour les chantiers navals, fonderie ou modèle dans la métallurgie), employé par deux ou trois grandes entreprises de la branche et qui entre, avec 10 à 15 ans d'expérience, à l'Ansaldo, directement au poste de chef d'atelier. Le marché externe assure la formation et la promotion[2] ».

Finalement, la trajectoire professionnelle ascendante de Gony est le produit d'une intrication de facteurs familiaux et socio-économiques. Titulaire d'une solide formation technique et d'expériences variées sur les marchés du travail grenoblois comme parisien, André a pu « faire carrière » précisément parce qu'il se trouvait dans une branche dynamique située dans un district en plein essor ainsi que dans une conjoncture favorable, propice à la promotion des ouvriers les plus qualifiés dans la hiérarchie du travail. Ce dont, bien des années plus tard, il se montre conscient : « Évidemment par la suite avec le bagage technique que nous avions appris, quand réellement nous possédions notre métier, qui avait plusieurs facettes, notre promotion dans la hiérarchie du travail fut plus facile[3] ».

[1] ADI 48 J 4, *Autobiographie. IVème partie, op. cit.*

[2] Alain Dewerpe, *Les mondes de l'industrie : l'Ansaldo, un capitalisme à l'italienne*, Paris-Rome, EHESS-École française de Rome, 2017, p. 142.

[3] ADI 48 J 6, *Autobiographie. Contes, histoires, anecdotes (complément à la narration de ma vie) sur mon enfance, sur mon adolescence, sur ma vie*, 1977, 126 p.



Figure 15 : Photo d'André Gony (non datée)[1]

Cette photo a été prise à l'occasion d'un banquet de l'entreprise Merlin Gerin. La date n'est pas connue mais nous savons qu'elle est antérieure au 29 juillet 1973, date du décès de l'épouse d'André Gony. En effet, elle est présente au centre du cliché, à gauche de son mari. L'homme présent sur la droite est leur fils Pierre, également employé chez Merlin Gerin. Entre Pierre et sa mère, un vieil homme souriant occupe l'espace. Il s'agit de Paul Louis Merlin, le « cher patron » d'André. Les deux hommes se connaissent depuis 1921, lorsque André fut embauché dans l'entreprise qui venait d'être fondée.

La photo symbolise la réussite d'André Gony. Tout sourire, il paraît fier et heureux d'être là. Originaire d'une famille de petits propriétaires cultivateurs ardéchois, rien, pourtant, ne le prédestinait à être attablé, au soir de sa vie, avec l'un des plus grands patrons grenoblois. Mais la réussite de l'entreprise, qui compte plusieurs dizaines de milliers d'employés avant son rachat par Schneider Electric en 1992, doit beaucoup à ses employés et ouvriers, les « Mergers », et donc à André. Particulièrement investi dans l'entreprise, son destin a fini par s'y mêler. Titulaire d'une solide formation professionnelle et pourvu d'un désir de mobilité ascendante, André Gony a pu faire carrière.

[1] ADI 18 Fi 61, Fonds photographique André Gony. Le cliché n'est pas daté mais est antérieur au décès de son épouse (29 juillet 1973), présente sur la photo.

L'analyse du parcours des frères Gony montre combien le témoignage est précieux pour saisir les ressorts des pratiques populaires et des mobilités sociales en situation d'industrialisation. Ici, cette mobilité est plurielle et intergénérationnelle : le père connaît une mobilité géographique et professionnelle tandis que ses fils se montrent mobiles sur le marché du travail local. Il en résulte finalement, si l'on considère le statut socio-économique d'André et d'Henri en comparaison avec celui de leurs ascendants, une mobilité sociale familiale forte. Alors que les capitaux de type économique et culturel sont traditionnellement -et à juste titre- présentés comme déterminants dans ces mobilités sociales ascendantes, le témoignage que nous avons convoqué souligne l'importance de la formation professionnelle ainsi que des capitaux plus informels constitués de savoir-faire forgés au fil de l'expérience[1]. Or, cette dernière s'inscrit nécessairement dans des espaces et des contextes donnés, qui définissent des contraintes et des opportunités. Le témoignage illustre combien la nature de la configuration productive -ici, le district industriel métallurgique- influence l'éventail des possibles s'offrant à chaque individu. Dans cette perspective, il permet également d'interroger les macro-catégories comme les classes sociales pour souligner les tensions qui les travaillent et leur porosité.

3. Le patrimoine, un vecteur de respectabilité ?

La réussite professionnelle des Gony s'est également manifestée sur le plan financier. Tandis qu'Henri acquiert sa première voiture en 1922 ou 1923, André est en mesure d'acheter la sienne en 1928. Il s'agit d'une Citroën B2 Torpedo qui lui a coûté 16 000 francs d'occasion[2]. Les deux frères se constituent également un patrimoine immobilier : Henri possède un atelier et des terrains à Grenoble ainsi qu'une propriété à Voiron quand André achète un terrain en 1940 à Seyssinet (en proche banlieue de Grenoble) sur lequel il fait construire une maison en 1954. En une génération, le patrimoine s'est donc considérablement accru puisque l'actif de leur père (décédé en 1933) soumis aux droits de mutation ne s'élevait qu'à 2 795 francs[3].

Les Gony, parallèlement à leur ascension sociale, se montrés prévoyants. Une telle pratique n'est pas nécessairement représentative de celles du monde ouvrier mais elle peut

[1] Gérald Bronner, *Les origines. Pourquoi devient-on qui l'on est ?*, Paris, Autrement, 2023.
[2] ADI 48 J 3, *Autobiographie. IIIème partie, op. cit.*
[3] ADA 3 Q 8736, Déclaration de mutation par décès d'Henri Marius Gony, père d'André, 17 avril 1936.

constituer, pour certains, l'ingrédient essentiel d'une position respectable[1]. Épargner, se constituer un petit patrimoine, permet non seulement de parer aux aléas de la vie et d'assurer ses vieux jours, mais aussi de transmettre à ses enfants et donc d'entretenir la mobilité sociale. C'est une façon de se projeter dans l'avenir en s'émancipant des pesanteurs et des aléas du quotidien tout en s'écartant des discours stigmatisants sur l'ouvrier dispendieux[2].

Pareilles pratiques s'observent dans nos cohortes de gantiers et de métallurgistes. Il s'agit désormais de savoir qui hérite de quoi, qui parvient à se constituer ou non un patrimoine et, le cas échéant, de quoi il se compose.

3.1. Un héritage très limité

D'où viennent, d'un point de vue patrimonial, les gantiers et métallurgistes « pivots » ? Pour répondre à cette question, nous avons recherché les déclarations de mutation par décès de leurs pères[3], ce qui aboutit au tableau suivant :

Cohorte	Inconnu	Présence d'un patrimoine	Absence de patrimoine	Total
Gantiers originaires de Grenoble	50%	16%	34%	100% (N = 50)
Gantiers originaires d'Isère	54%	28%	18%	100% (N = 50)
Métallurgistes originaires de Grenoble	46%	22%	34%	100% (N = 50)
Métallurgistes originaires d'Isère	56%	30%	14%	100% (N = 50)

Tableau 71 : La présence éventuelle d'un patrimoine chez les pères des individus pivots

[1] S. Misset et C. Noûs, « Des mobilités discrètes en milieu populaire. Les trajectoires professionnelles entre arrangements conjugaux et quête de respectabilité », art cit.

[2] Sur les pratiques d'épargne en milieu populaire et notamment ouvrier, voir Paul Johnson, *Saving and Spending : The Working-class Economy in Britain, 1870-1939*, New York, Oxford University Press, 1985 ; Trevor Griffiths, *The Lancashire Working Classes, 1880-1930*, Oxford, Oxford University Press, 2001.

[3] Les difficultés à identifier les actes de décès des mères nous ont conduit à abandonner la recherche de leurs déclarations de mutation par décès.

Malheureusement, au sein de chaque cohorte, la part des patrimoines inconnus domine, en raison des nombreuses déclarations de mutation non retrouvées. Pour le reste, la part d'individus détenant un patrimoine est inégale selon les cohortes. En moyenne, et en tenant compte des inconnus, 22% des gantiers détiennent un patrimoine et 26% meurent en état d'indigence. Mais cette proportion varie fortement selon l'origine géographique puisque les Isérois sont plus nombreux à détenir un patrimoine. Chez les métallurgistes, le même phénomène s'observe. Si, en moyenne, 26% détiennent un patrimoine et 24% sont indigents, les Isérois apparaissent mieux dotés. L'origine géographique produit donc des différences et l'on peut penser que la part plus importante de petits propriétaires cultivateurs chez les gantiers et métallurgistes natifs des campagnes fournit une explication. La détention d'un lopin de terre, même de faible valeur, influe ainsi sur la présence d'un patrimoine, même modeste.

Il est donc nécessaire d'approfondir l'analyse afin d'examiner plus en détail le montant des patrimoines laissés par les pères.

Valeur minimum du patrimoine (hors 0)	186, 1 fr
Valeur maximum du patrimoine	55 031,25 fr
Moyenne	3 943,42 fr
Médiane	0 fr
Troisième quartile	2 500 fr
Quatrième quartile	55 031,25 fr

Tableau 72 : Le patrimoine détenu par les pères (toutes cohortes confondues)

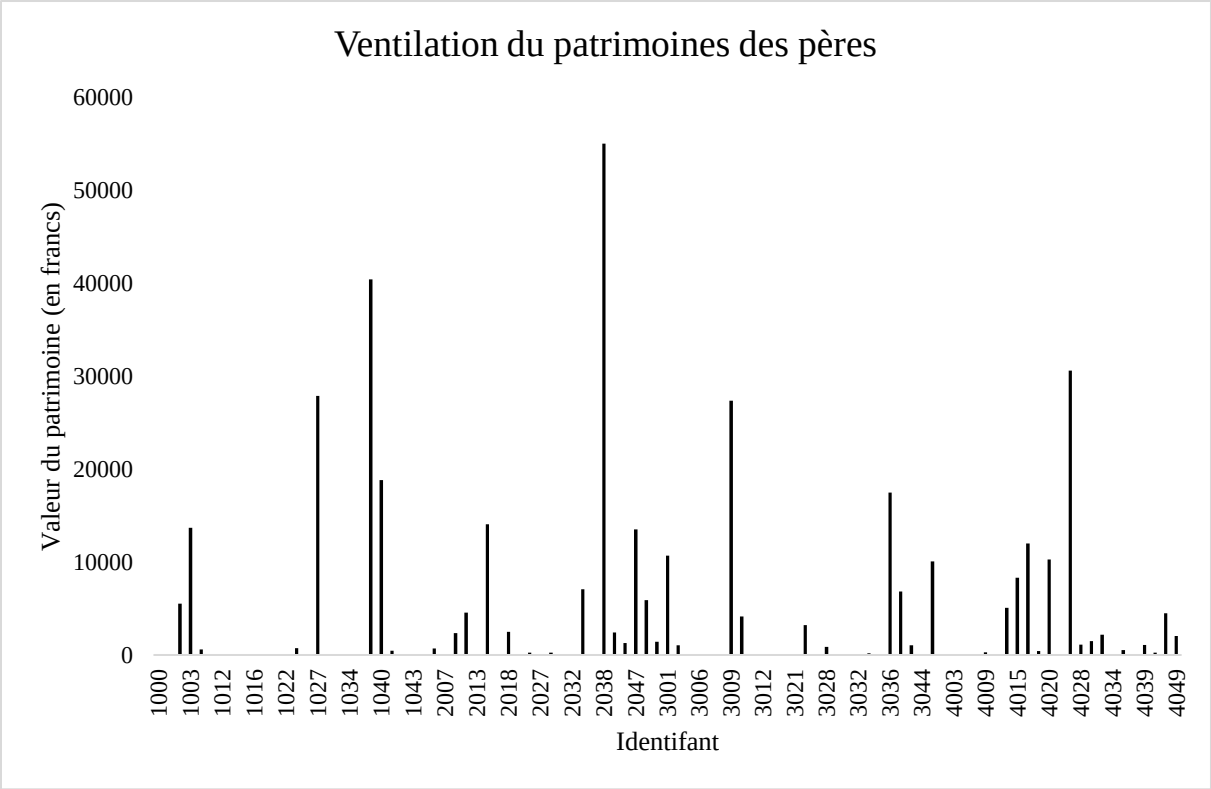

Graphique 25 : Ventilation du patrimoine des pères

Le patrimoine total détenu par les pères des gantiers et des métallurgistes « pivots » s'élève à 382 512,3 francs[1]. En moyenne, cela représente 3 943, 42 francs. Mais, ce patrimoine est très inégalement réparti. Si l'on excepte ceux qui sont dépourvus de tout bien, le patrimoine minimal est de 186,1 fr, quand le plus élevé est, lui, de 55 031,25 fr. Le calcul des quartiles conforte la répartition inégale. Alors que la médiane s'élève à zéro, 25% détiennent un patrimoine compris entre zéro et 2 500 francs et 25% détiennent un capital compris entre 2 500 et 55 031, 25 fr. Ainsi, un quart des pères seulement laissent un patrimoine d'une valeur significative.

Cohorte	Part détenue sur le patrimoine total (en %)
Gantiers originaires de Grenoble	28,26%
Gantiers originaires d'Isère	29,11%
Métallurgistes originaires de Grenoble	21,68%
Métallurgistes originaires d'Isère	20,95%

Tableau 73 : Part du patrimoine total détenu par chaque cohorte

[1] Pour l'essentiel, les pères meurent avant la Première Guerre mondiale (seuls cinq meurent pendant ou après), à une époque de stabilité du franc. Nous avons donc considéré que les patrimoines étaient comparables.

La part détenue par chaque cohorte dans le patrimoine total (tableau 73) montre que les pères des gantiers sont mieux dotés que ceux des métallurgistes. En effet, les gantiers grenoblois captent 28,26% du patrimoine total et ceux des gantiers isérois 29,11% (57,37% au total). Chez les métallurgistes, ces parts sont, respectivement, de 21,68% et de 20,95% (42,63%).

Intéressons-nous maintenant à la composition des patrimoines, comme le propose le tableau suivant :

Catégorie	**Valeur (en francs)**	**Part du patrimoine total**
Biens immobiliers	266 820,4	69,75%
Biens meubles divers	45 588,5	11,92%
Actions et obligations	37 876,7	9,9%
Livret de caisse d'épargne	13 615,3	3,56%
Divers	9 362,6	2,45%
Créance individuelle nominative	8 248,66	2,16%
Arrérages divers	548,15	0,14%
Argent liquide	452,1	0,12%

Tableau 74 : Composition des patrimoines (toutes cohortes confondues)

Comme pour les pétitionnaires de 1845, les biens immobiliers dominent (tableau 74), dont la valeur équivaut à près de 70% de celle du patrimoine total. Pour les propriétaires-cultivateurs, la terre est un instrument de travail tandis que pour les urbains, l'acquisition d'un appartement ou d'une maison est perçue comme une forme de sécurité et un placement. Mais ce patrimoine immobilier est lui-même très inégalement réparti. Si l'on ôte les patrimoines inconnus, 16% seulement des pères des gantiers grenoblois sont propriétaires, contre 48% des Isérois. Pour les pères des métallurgistes, ces proportions sont de 30% et de 59%. En somme, les Isérois sont plus nombreux à être propriétaires que les Grenoblois, ce qui s'explique aisément par la part plus importante de propriétaires-cultivateurs. Par exemple, François Pizaine, père d'Auguste (gantier), est né à Vaulnaveys-le-Haut (à côté de Vizille, au Sud-Est de Grenoble) en 1832 et y meurt en 1904. Les déclarations professionnelles recueillies au cours de son existence sont diverses mais renvoient toutes à la culture de la terre : « agriculteur »,

« cultivateur », « propriétaire », « propriétaire-cultivateur patron », etc. La consultation de sa déclaration de mutation par décès permet de connaître les biens possédés[1]. Nous y apprenons qu'il est propriétaire d'une maison d'une valeur de 500 francs sur la commune voisine de Brié-et-Angonnes. Mais il possède également des terres à Vaulnaveys-le-Haut et Vaulnaveys-le-Bas, pour une valeur totale de 1 630,7 francs. On retrouve, dans le détail, une maison en ruine avec sol, cour, terre et jardin, d'une contenance cadastrale de 13 ares et 67 centiares. Ensuite, une terre et une pâture de 43 ares et 60 centiares. François Pizaine est également propriétaire d'une châtaigneraie d'une surface de 17 ares et 25 centiares. Il est peu probable que François parvenait à vivre de l'exploitation de ses terres modestes. Aussi devait-il en louer d'autres. Mais il sut se montrer prévoyant puisque son patrimoine inclut également une somme de 415 francs placée sur un livret de caisse d'épargne et une autre de 380 francs consistant en une créance sur un certain Pierre Bayoud Boudin.

Ainsi, si les biens immobiliers dominent, d'autres catégories sont présentes. En seconde position viennent, logiquement, les biens meubles divers, puis les actions et obligations, qui trouvent toujours grâce aux yeux de certains individus. Comme pour les pétitionnaires, on y trouve des titres de rente française ou étrangère, des obligations foncières ou des actions. Il est intéressant de remarquer que ces actions et obligations sont, à l'exception d'une seule personne, toutes détenues par les pères des gantiers grenoblois, qui constituent au demeurant, on l'a vu, l'un des groupes les mieux dotés financièrement. C'est également celui où l'on observe la plus forte hérédité professionnelle (*cf.* chapitre 5). On peut donc penser qu'il existe une pratique de l'épargne plus importante chez les ouvriers qualifiés urbains comme les gantiers.

Les autres catégories, enfin, sont très résiduelles, les livrets de caisse d'épargne ne représentant par exemple que 3,56% du patrimoine total et les biens divers 2,45%.

Avec un patrimoine moyen détenu par leur père d'un peu moins de 4 000 francs, et malgré l'absence de données sur celui des mères, il est difficile d'affirmer que les gantiers et les métallurgistes « pivots » sont des héritiers. Comme souligné plus haut (*cf.* section 1), nous n'observons donc pas de corrélation significative entre cette donnée et leur trajectoire professionnelle. Cette appréciation est renforcée par la division du patrimoine qui ne manque pas de naître lors des successions, en fonction du nombre d'héritiers. Si l'on divise le patrimoine des pères par le nombre d'enfants (et, éventuellement, des veuves), les chiffres s'amenuisent encore. Le patrimoine moyen hérité recule à 1 313 francs, le minimum (hors zéro) est de 24,5

[1] ADI 3 Q 42 / 312, Bureau de Grenoble, déclaration de mutation par décès de François Pizaine, 1er juillet 1904.

francs et le maximum de 27 515 francs. Le calcul des quartiles montre par ailleurs que les trois quarts héritent d'un patrimoine potentiel inférieur à 808 francs.

3.2. Une inégale réussite financière mais une mobilité-intergénérationnelle

Les trajectoires professionnelles des individus « pivots » n'étant visiblement pas déterminées par l'héritage paternel, l'on peut maintenant se demander si la nature de ces trajectoires est susceptible d'avoir une incidence sur l'accès au patrimoine. À travers cette question, nous cherchons à savoir s'il existe une mobilité intergénérationnelle du patrimoine et donc si, globalement, la génération des individus « pivots » s'est enrichie par rapport à la précédente, dans le contexte de la seconde industrialisation grenobloise. En effet, alors que la mobilité des patrimoines diminue au cours de la Belle Époque, elle augmente après la Première Guerre mondiale[1].

Saisir le patrimoine des individus « pivots » implique de composer avec de nombreuses inconnues. Pour 57% des 200 ouvriers de nos cohortes, nous ne bénéficions d'aucune information. Dans l'immense majorité des cas, la raison tient à la méconnaissance de la date de décès. L'analyse porte donc sur un échantillon restreint : 43% des individus, soit 86 cas.

[1] J. Bourdieu, G. Postel-Vinay et A. Suwa-Eisenman, « Mobilité intergénérationnelle du patrimoine en France aux XIXe et XXe siècles », art cit.

Cohorte	Inconnu	Présence d'un patrimoine (hors inconnus)	Absence de patrimoine (hors inconnus)	Total
Gantiers originaires de Grenoble	58%	43%	57%	100% (N = 50)
Gantiers originaires d'Isère	46%	56%	44%	100% (N = 50)
Métallurgistes originaires de Grenoble	62%	79%	21%	100% (N = 50)
Métallurgistes originaires d'Isère	62%	53%	47%	100% (N = 50)
Total		57%	43%	100% (N = 200)

Tableau 75 : La présence éventuelle d'un patrimoine chez les individus « pivots »

La part des patrimoines inconnus est relativement importante dans certaines cohortes, atteignant jusqu'à 62% chez les métallurgistes. Pour les autres, nous avons opéré une dichotomie entre ceux qui laissent quelque chose et ceux dont les héritiers ne déclarent aucun bien. Contrairement à la génération des pères, la part des « pivots » laissant un patrimoine est supérieure à celle de ceux en étant dépourvus. Le phénomène se vérifie dans chacune des cohortes, à l'exception de celle des gantiers grenoblois, dont l'analyse menée plus haut a pourtant montré que les pères figuraient parmi les mieux dotés de toutes les cohortes. À l'inverse, et bien qu'il faille tenir compte des nombreux inconnus, l'on observe que les métallurgistes grenoblois sont très nombreux à laisser quelque chose : 79% contre 21%.

Nous analyserons plus en détail dans la section suivante la composition des patrimoines. Contentons-nous pour l'heure d'en livrer les grandes lignes, en ayant à l'esprit une limite méthodologique importante. En effet, le premier individu « pivot » décède en 1924 et le dernier en 1964. Or, contrairement au siècle précédent où la stabilité des prix et de la monnaie étaient

remarquables, ces 40 années sont marquées par l'inflation. Ainsi, entre 1914 et 1989, la « progression moyenne annuelle séculaire en anciens francs est de 10,2%, soit un doublement tous les 7 ans […] : multiplication par 7 entre 1914 et 1938, par 24,3 entre 1938 et 1952, [et] par 8,7 entre 1952 et 1989[1] ». Dans ces conditions, la comparaison, en valeur absolue, du patrimoine laissé par les individus décédés aux dates extrêmes paraît hasardeuse. Pour contourner cette difficulté, nous avons suivi la méthode proposée par Thomas Piketty dans son ouvrage sur *Les hauts revenus en France au* XX*e siècle* et recouru au *Bulletin Mensuel de Statistique* de l'INSEE[2]. Le numéro de février 1999 propose une série rétrospective d'indices des prix à la consommation et un taux de conversion des francs des années 1901-1998 en francs de 1998, ce qui permet d'obtenir le taux d'inflation annuel sur la période[3]. Ensuite, nous avons calculé la date de décès moyenne (1941) et rapporté les valeurs des patrimoines à cette année de référence afin de les rendre comparables.

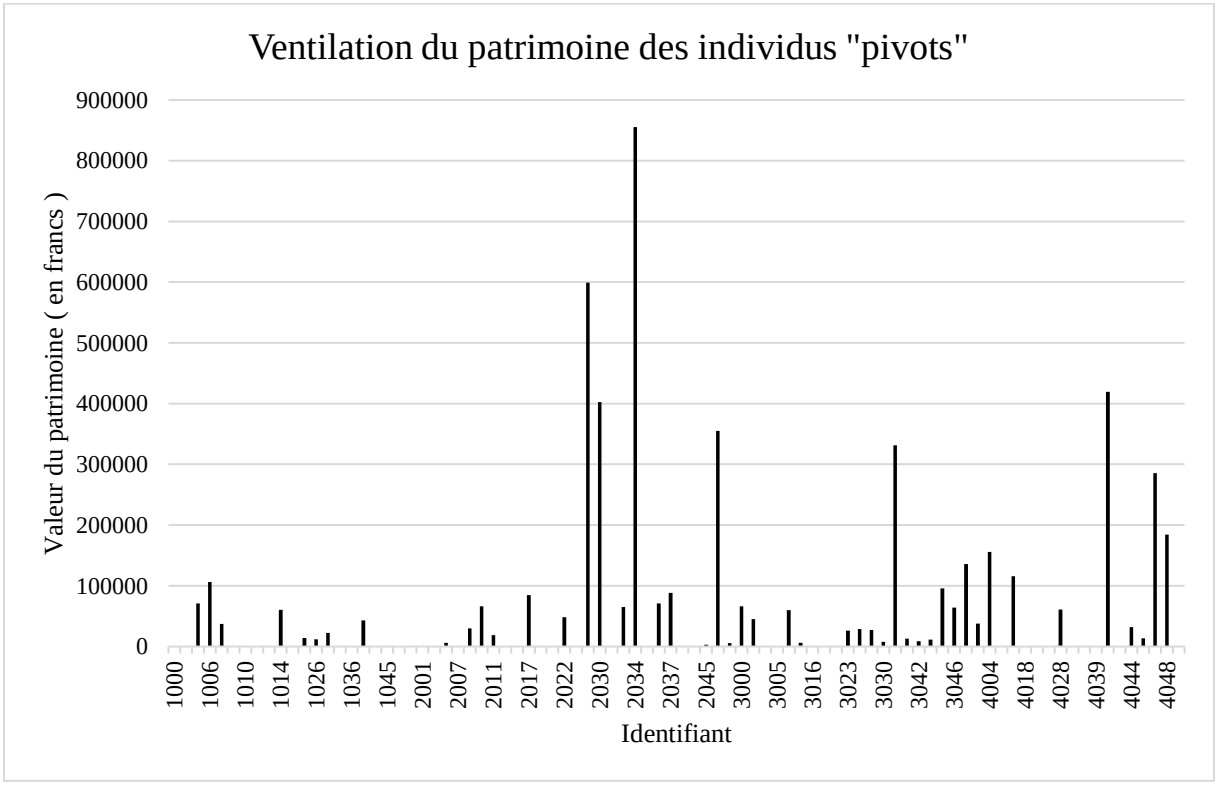

Graphique 26 : Ventilation du patrimoine des individus « pivots »

[1] Michel-Pierre Chélini, *Inflation. État et opinion en France de 1944 à 1952*, Vincennes, Institut de la gestion publique et du développement économique, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1998, p. 3-103.

[2] Thomas Piketty, *Les hauts revenus en France au* XX*e siècle*, Paris, Grasset, 2001.

[3] Institut national de la statistique et des études économiques, *Bulletin mensuel de statistique*, Paris, 1999, p. 143-145.

La démarche aboutit au graphique ci-dessus, qui met en exergue la ventilation des patrimoines, toutes cohortes confondues. La répartition apparaît très inégale. Tandis que la grande majorité des individus détient un patrimoine d'une valeur nettement inférieure à 100 000 francs, quelques autres parviennent à accumuler de coquettes sommes. Alors que le patrimoine le plus modeste (hors zéro) s'élève à 782 francs, le plus élevé atteint 855 402,68 francs. La moyenne est de 61 615 francs[1]. La médiane (6 832 francs) lui est très nettement inférieure, signe que quelques gros patrimoines tirent la moyenne vers le haut. Ainsi 50% des ouvriers laissent une somme inférieure à 6 832 francs, 25% un patrimoine compris entre 6 832 et 60 598,62 francs quand le quart le plus aisé détient une fortune comprise entre 60 598,62 francs et 855 402,68 francs.

Compte-tenu des limites relatives à l'inflation énoncées *supra*, l'analyse de la mobilité intergénérationnelle du patrimoine doit être conduite avec prudence. Et ce d'autant plus que le périmètre d'observation est très étroit : il y a seulement 40 cas pour lesquels on connait à la fois le patrimoine du père et celui du fils, soit 20% des 200 ouvriers « pivots[2] ». Qu'en retenir ?

	Nombre de fils indigents	**Nombre de fils non indigents**
Pères indigents (gantiers)	9	3
Pères non indigents (gantiers)	3	7
Pères indigents (métallurgistes)	2	6
Pères non indigents (métallurgistes)	3	7

Tableau 76 : La mobilité intergénérationnelle des patrimoines

Parmi les 20 pères mourant en état d'indigence (soit 50% ; 12 gantiers et huit métallurgistes), 11 (55%) ont un fils qui meurt aussi dans cet état (neuf gantiers et deux métallurgistes). Ce phénomène touche surtout les gantiers dont la cohorte se distingue par une

[1] Selon le convertisseur de l'INSEE, cela équivaudrait à 24 520,29 euros 2023 (https://www.insee.fr/fr/information/2417794, consulté le 26 juillet 2024).

[2] En effet, parfois on connait le patrimoine du père et pas celui du fils. Dans d'autres cas, c'est l'inverse.

certaine stagnation intergénérationnelle, malgré le fait qu'ils détiennent une part plus importante du patrimoine total par rapport aux métallurgistes. À l'inverse, la mobilité est plus grande chez les métallurgistes puisque parmi les huit pères morts en état d'indigence, seulement deux (25%) ont un fils également décédé dans cet état. Les six autres (75%) meurent en laissant des biens. Or, certains atteignent des valeurs non négligeables puisque trois sont inférieurs à 20 000 francs et trois dépassent les 100 000 francs. Par exemple, Rémy Ruynat, dont le cas a déjà été évoqué plus haut, a un père mort en l'absence de biens. Après avoir connu le salariat, Rémy devient « maître mécanicien » selon les recensements de 1931 et 1936[1]. Sa déclaration de mutation par décès élaborée le 8 juillet 1940 nous apprend qu'il était « constructeur mécanicien, marchand de cycles et de voitures d'enfants[2] ». Le patrimoine déclaré s'élève à 131 675,45 francs et se compose de mobilier, d'une voiture automobile, d'un fonds de commerce comprenant matériel et marchandises, de créances commerciales, d'espèces ou de comptes bancaires notamment. Malgré l'absence de propriété immobilière, Rémy a donc plutôt bien réussi et son parcours n'est pas sans rappeler celui des frères Gony.

Si l'on procède au raisonnement inverse en examinant le devenir des enfants dont les pères ont laissé un patrimoine (20), l'on observe seulement six cas (30%) de mobilité descendante (soit des « pivots » qui ne laissent rien au décès). Ici, les gantiers et les métallurgistes sont concernés à égale proportion. Certaines chutes sont spectaculaires. Prenons l'exemple du gantier grenoblois Constant Colonel, né en 1876. Son père était marchand de charbon dans le quartier Saint-Laurent. Lorsqu'il meurt en 1882, son patrimoine est évalué à 18 815,6 francs. Il se compose d'une maison sise au 34 rue Saint-Laurent, de biens mobiliers, de créances ou encore de loyers dus[3]. Constant, lui, meurt en 1931 sans laisser aucun bien[4]. En une génération, le patrimoine a donc été dilapidé. Cependant, cette déchéance apparente est à mettre en relation avec le contexte familial. Constant fait ainsi partie d'une fratrie de cinq enfants et le décès brutal du père à l'âge de 40 ans a probablement conduit sa veuve à puiser dans le patrimoine afin de subvenir aux besoins de la famille. Au demeurant, l'orientation professionnelle de Constant -qui n'hérite pas son métier de son père- pourrait s'expliquer par l'insertion dans le quartier gantier de Saint-Laurent. L'on voit ainsi comment les trajectoires individuelles peuvent être affectées par les évènements familiaux.

[1] ADI 123 M 212 / 32 et 212 / 36, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Sud, 1931 et 1936.
[2] ADI 3 Q 11 / 2131, Bureau de Grenoble, déclaration de mutation par décès de Rémy Ruynat, 8 et 16 juillet 1940.
[3] ADI 3 Q 11 / 1766, Bureau de Grenoble, déclaration de mutation par décès de Joseph Colonel, 23 août 1882.
[4] ADI 3 Q 11 / 2303, Bureau de Grenoble, tables de successions et absences, Constant Colonel.

Les autres -ceux dont le père laisse quelque chose (soit 70%) - sont parvenus à maintenir ou à augmenter le patrimoine hérité. Globalement, nos analyses convergent ainsi avec celles issues de la base TRA-patrimoines, qui tendent à montrer une augmentation de la mobilité intergénérationnelle des patrimoines au cours de l'entre-deux-guerres[1]. L'industrialisation et l'essor du district métallurgique induisent, en particulier pour les métallurgistes, des opportunités. Comme le montre Jean-Claude Daumas, à l'échelle nationale et toutes branches confondues, le salaire annuel moyen est multiplié par 3,2 entre 1919 et 1938. Or, les prix, bien qu'augmentant, évoluent moins vite que les rémunérations et le pouvoir d'achat « progresse pour toutes les catégories d'ouvriers[2] ». Pour les ouvriers qualifiés comme les gantiers et les métallurgistes, la constitution d'un patrimoine par l'épargne au cours de l'entre-deux-guerres n'apparaît donc pas hors de portée. À rebours du *topos* de l'ouvrier dispendieux, dénué de tout sens de prévoyance, notre analyse montre que certains individus déploient de notables efforts pour sortir de la précarité. On peut imaginer qu'il s'agit d'un moyen de s'écarter de la condition ouvrière, ou, à tout le moins, d'en intégrer les franges les plus respectables. Au-delà de la dimension symbolique, cette quête de respectabilité est à interpréter avant tout comme un moyen matériel de sécuriser son avenir et, mieux, celui de ses enfants. Alexandre Gautier offre en la matière un exemple intéressant. Mouleur de profession[3], ce métallurgiste grenoblois s'engage dans l'armée en tant qu'ouvrier mécanicien. Revenu à la vie civile, il exerce la profession de mécanicien ou de fondeur en cuivre selon les sources et les années. Mobilisé au cours de la Grande Guerre, il est détaché dans son propre établissement et en 1915 il figure sur les registres de patente grenoblois, en tant qu'« entrepreneur de fonderie de cuivre fondant des objets de petite dimension[4] ». Il parvient à maintenir cette position jusqu'à son décès en 1945. Alexandre fait deux enfants, Charles et Alexandre, à son épouse Antonia Brunoud, gantière. Or, nous savons que Charles, l'aîné, a fréquenté l'école Vaucanson puisqu'il figure sur l'annuaire de l'association des anciens élèves. Sorti en 1912, il devient fondeur en bronze[5]. La mobilité professionnelle et sociale d'Alexandre lui a donc permis de créer les conditions de reproduction du statut. À son décès, son patrimoine est assez conséquent : il laisse des terrains,

[1] J. Bourdieu, G. Postel-Vinay et A. Suwa-Eisenmann, « Mobilité intergénérationnelle du patrimoine en France aux XIXe et XXe siècles », art cit.

[2] Jean-Claude Daumas, *La révolution matérielle. Une histoire de la consommation. France, XIXe*-XX*Ie siècle,* Paris, Flammarion, 2018, p. 277.

[3] ADI 11 NUM / 1 R 1206_04, Bureau de Grenoble, fiche matricule militaire d'Alexandre Charles Gautier, classe 1889.

[4] AMMG 1 G 238, Commune de Grenoble, Commune de Grenoble, contribution personnelle-mobilière et patentes, 1915 (2nd volume).

[5] ADI 8 T 6/147, Association des anciens élèves de l'école Vaucanson, annuaire 1938.

un tènement d'immeubles, son atelier et son fonds de commerce, un appartement ainsi que des biens mobiliers et de l'argent, représentant plus d'1,3 millions de francs au total[1].

Le cas d'Alexandre, manifestement sorti de la condition ouvrière, invite désormais à s'interroger sur le lien entre mobilité professionnelle et accès au patrimoine. Afin de savoir si ces variables sont indépendantes ou non, nous avons recouru au test statistique du Chi-2[2]. Pour le conduire, les gantiers et les métallurgistes ont été considérés distinctement. Afin de satisfaire aux exigences du test (au moins cinq observations pour chaque modalité), les trajectoires professionnelles ont été catégorisées en opérant une dichotomie entre ceux présentant une mobilité (dans l'entreprise ou par l'accès à l'indépendance) et les autres. Le seuil retenu correspond aux 25% des patrimoines les plus importants (soit 51 386 francs pour les gantiers et 60 000 francs pour les métallurgistes). La question posée est donc la suivante : existe-t-il un lien statistique entre mobilité et montant du patrimoine ?

Catégorie professionnelle/patrimoine	**Inférieur à 51 386 francs**	**Supérieur à 51 386 francs**	**Total**
Accès à l'indépendance ou mobilité ascendante	50%	50%	100% (N = 12)
Stabilité ou pluriactivité	83%	17%	100% (N = 36)

Tableau 77 : Résultat du test de chi-2 concernant le lien entre mobilité et patrimoine (gantiers)

Catégorie professionnelle/patrimoine	**Inférieur à 60 000 francs**	**Supérieur à 60 000 francs**	**Total**
Accès à l'indépendance ou mobilité ascendante	50%	50%	100% (N = 12)
Stabilité ou pluriactivité	77%	23%	100% (N = 26)

Tableau 78 : Résultat du test de chi-2 concernant le lien entre mobilité et patrimoine (métallurgistes)

Pour les gantiers, la valeur du Chi-2 est de 5,33 et la probabilité associée, sous l'hypothèse d'indépendance, d'égaler ou de dépasser cette valeur, est de 0,02. Le résultat du

[1] Équivalent à 331 203 francs de 1940.
[2] *Cf*. chapitre 2.

test est très dépendant du choix du risque d'erreur. En effet, aux seuils de confiance de 95 et 97,5%, l'hypothèse de dépendance des variables est admise. Les gantiers connaissant une mobilité professionnelle sont plus prompts à détenir un patrimoine en fin de vie élevé. En revanche, au seuil de 99%, le test ne permet pas de conclure à la dépendance des variables. Un résultat similaire est observé pour les métallurgistes. Avec un Chi-2 de 2,75 et une probabilité associée, sous l'hypothèse d'indépendance, d'égaler ou de dépasser cette valeur de 0,09, le test permet de conclure à la dépendance des variables au seuil de confiance de 90% uniquement.

Les résultats du test ne permettent donc pas d'affirmer avec certitude que la mobilité se traduit, dans tous les cas de figure, par la détention d'un patrimoine élevé. Mais l'observation empirique des tableaux montre en revanche que la grande majorité des individus stables ou pluriactifs appartiennent aux 75% des individus les moins dotés. Seuls quelques-uns parviennent à accéder aux franges les plus « riches » du groupe.

3.3. L'immobilier, un bien prisé

Selon Jean-Claude Daumas, les budgets ouvriers connaissent au cours de l'entre-deux-guerres une « transformation » qui articule trois phénomènes. En effet, alors que l'alimentation, qui représente historiquement le plus gros poste, recule, les dépenses d'hygiène et de confort ainsi que le poste « divers » augmentent. Cela traduit une diversification des pratiques de consommation et l'essor de nouveaux « besoins » tels que la culture, les transports (par exemple, la bicyclette se généralise) ou les loisirs[1], qui font entrer la consommation ouvrière dans une « nouvelle époque[2] », marquée notamment par une aspiration plus profonde à la propriété du logement. Si certains pratiquent l'autoconstruction afin de réduire les frais, l'accès au crédit immobilier pour les classes populaires a été facilité par le législateur, en particulier depuis la loi Ribot de 1908[3]. Si l'on conjugue ce contexte favorable avec l'aspiration à intégrer les franges respectables du monde ouvrier, il n'est guère surprenant de constater que l'essentiel du patrimoine détenu par les ouvriers de nos cohortes se compose essentiellement de biens immobiliers[4].

[1] J.-C. Daumas, *La révolution matérielle. Une histoire de la consommation. France, XIXe-XXIe siècle*, *op. cit.*, p. 281.
[2] *Ibid.*, p. 279.
[3] *Ibid.*, p. 288.
[4] Pour rappel (cf. section 2), 86 déclarations de mutation ont été retrouvées. Parmi ces 86, 37 concernent des individus mourant sans bien et 49 des individus laissant quelque chose.

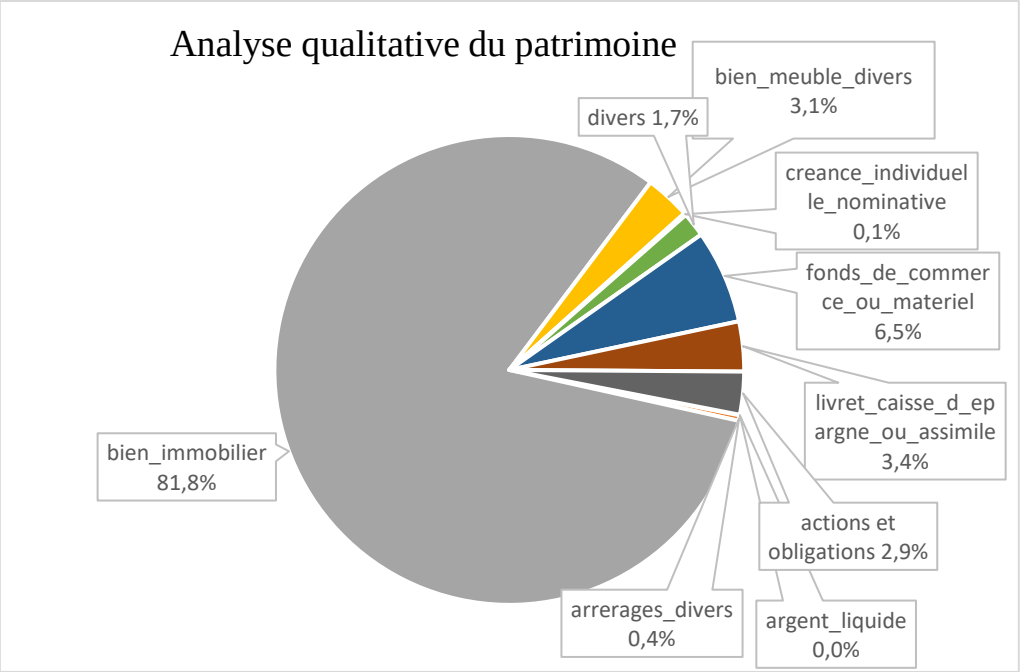

Graphique 27 : Composition du patrimoine des individus « pivots »

Ce graphique met en exergue les catégories sous lesquelles ont été regroupés les biens possédés. Les pourcentages expriment la valeur en francs (et non le nombre) de chaque catégorie parmi le patrimoine total. Comme pour les pétitionnaires de 1845 et les pères des individus « pivots », ce sont les « biens immobiliers » qui dominent nettement (81,8% de la valeur du patrimoine total).

	Absence de propriété immobilière	**Présence de propriété immobilière**	**Total**
Gantiers originaires de Grenoble	86%	14%	100% (N=21)
Gantiers originaires d'Isère	59%	41%	100% (N=27)
Métallurgistes originaires de Grenoble	74%	26%	100% (N=19)
Métallurgistes originaires d'Isère	63%	37%	100% (N=19)

Tableau 79: La part de propriétaires chez les individus « pivots »

La part des propriétaires n'est jamais majoritaire (tableau 79). Elle est très faible chez les gantiers grenoblois (14%), et un peu plus importante chez les métallurgistes nés à Grenoble (26%). Mais le faible nombre de cas ne permet pas de fournir une explication, ni de garantir la significativité du phénomène. Les Isérois sont, en revanche, plus nombreux à être propriétaires et nous n'observons pas de différence significative entre gantiers (41%) et métallurgistes (37%). Comme déjà signalé lors de l'examen du patrimoine des pères, l'origine rurale et la possession de terres influencent la composition du patrimoine des individus « pivots ».

Nos données ne permettent toutefois pas d'établir un lien entre mobilité professionnelle et accès à la propriété. Par exemple, sur les huit gantiers ayant connu une mobilité, cinq sont propriétaires (62,5%). Or, sur les 16 gantiers stables, neuf le sont également (56,2%). Chez les métallurgistes, les chiffres sont voisins.

Prenons l'exemple de Victor Treillard qui est chaudronnier et demeure dans le salariat. Décédé en 1953, il est alors « sans profession » selon sa déclaration de mutation par décès[1]. Celle de son père n'ayant pas été retrouvée, nous ignorons s'il a hérité ou non. À son décès, ses héritiers déclarent divers biens mobiliers (19 250 francs), un livret de caisse d'épargne (205 094 francs) et un appartement de trois pièces sis au 59 cours Jean Jaurès, d'une valeur de 180 000 francs. Le patrimoine laissé par Victor, qui semble être demeuré simple ouvrier, n'est donc pas négligeable. Edouard Laporte offre un exemple différent qui illustre la capacité de certains à entretenir le patrimoine familial. Désigné tantôt comme mécanicien, tantôt comme ajusteur - voire ajusteur-mécanicien parfois-, il hérite de son père (maçon de profession…) une « petite maison » située au n°61 de la rue d'Alembert, au cœur du quartier Saint-Bruno, évaluée en 1896 à 4 000 francs[2]. La consultation de la déclaration par décès d'Edouard (1946) montre qu'il a non seulement conservé la maison (évaluée à 150 000 francs), mais accru le patrimoine. En effet, il détient en outre un livret de caisse d'épargne (33 751 francs), des biens mobiliers divers ainsi que diverses actions et obligations (titres de rente française et obligations de la ville de Paris notamment, pour un total de 30 859 francs). Ainsi, à l'évidence, l'héritage paternel a favorisé la mobilité patrimoniale d'Edouard.

La trajectoire d'Henri Cuzel est différente de celle de Victor et d'Edouard puisque cet ouvrier métallurgiste a connu une mobilité professionnelle ascendante. Chaudronnier de profession, il s'établit comme patron dans les années 1920. Cette position semble être tenue jusqu'à son décès en 1941 puisque sa déclaration de mutation comporte notamment un « fonds

[1] ADI 3 Q 11 / 3761, Bureau de Grenoble, déclaration de mutation par décès de Victor Treillard, 29 avril 1954.
[2] ADI 3 Q 11 / 1801, Bureau de Grenoble, déclaration de mutation par décès d'Annet Laporte, 1er avril 1896. Il possède également quelques meubles d'une valeur de 140 francs.

de commerce de chaudronnerie et de vente d'articles de chauffage[1] » à Saint-Bruno (7, rue de l'Elysée). Henri est également propriétaire d'un « bâtiment à usage d'atelier » au n°9 de la rue Abbé Grégoire. Son patrimoine se compose en outre d'un compte bancaire crédité de 22 252 francs, de biens mobiliers divers (72 000 francs), de deux livrets de caisse d'épargne (environ 8 000 francs) et de diverses obligations : Compagnie électrique de la Loire (1 518 francs), Crédit foncier de France (96 800 francs), Ville de Paris (19 340 francs).

De fait, si les biens immobiliers représentent l'essentiel du patrimoine du groupe, les produits de placements sont répandus. Les livrets de caisse d'épargne représentent ainsi seulement 3,4% de la valeur totale des biens, mais concernent un quart (24,5%) des individus « pivots » ayant laissé des biens. Cette proportion est identique à celle relevée par Jean Magniadas dans la France des années 1980 : le livret de caisse d'épargne, produit authentiquement populaire, concerne 24% des ouvriers et 22% des employés[2]. En outre, elle s'inscrit dans la continuité de ce que nous avons observé chez les pères, qui étaient 22,4% à détenir un tel livret. Les actions et obligations représentent également une faible proportion du patrimoine total (2,9%) mais sont encore plus répandus que les livrets de caisse d'épargne puisque 59% des individus en détiennent. Cette forte présence des actions et obligations dans les patrimoines ouvriers grenoblois s'inscrit dans la longue durée puisque pareil phénomène avait déjà été observé chez les pétitionnaires de 1845[3].

Les biens mobiliers, enfin, représentent une part non négligeable du patrimoine total (3,1%). Mais, la plupart du temps, ils ne sont pas détaillés dans les inventaires. Seule leur valeur globale est spécifiée, lorsqu'une police d'assurance a été contractée.

La composition des patrimoines, malgré un échantillon de taille restreinte, montre tout l'intérêt que portent les individus « pivots » à l'égard de la propriété immobilière. Cet attachement symbolise l'aspiration à la respectabilité et s'inscrit concomitamment dans une quête de dignité. Il s'agit, par le travail et l'épargne, de sécuriser son avenir et celui de ses enfants, en tentant de parer aux aléas du quotidien et aux accidents de la vie. C'est également un moyen de se démarquer des franges les plus miséreuses du monde ouvrier en tentant d'accéder aux échelons supérieurs de la hiérarchie sociale, et en premier lieu à la « classe moyenne » qui se développe alors. Pour les gantiers et les métallurgistes observés, l'accès au

[1] ADI 3 Q 11 3367, 3681, 3682, Bureau de Grenoble, déclarations de mutation par décès d'Henri Cuzel, 13 et 20 octobre 1941, 28 décembre 1942 et 15 janvier 1943.
[2] Jean Magniadas, « La vie difficile des travailleurs en cette fin de siècle » dans *La France ouvrière. Tome 3*, Paris, Editions de l'Atelier, 1995, p. 173-211.
[3] *Cf*. chapitre 2.

patrimoine est rendu possible par la présence d'un district industriel dynamique peu affecté par la crise des années 1930. Ainsi, la quête de respectabilité n'aurait pas la même déclinaison dans le textile ou dans un bassin houiller, dans lequel les mineurs ne peuvent guère acheter leur logement.

Conclusion

Au cours de la Première Guerre mondiale et à son issue, le tissu industriel grenoblois se métamorphose. Si les germes du district industriel métallurgique étaient posés dès la fin du XIXe siècle, il connait au cours du conflit puis tout au long de l'entre-deux-guerres un nouvel élan. L'écosystème métallurgique qui se met en place se caractérise par une dualité des structures productives -articulant quelques grandes usines avec une myriade de petits ateliers sous-traitants-, par un marché du travail très favorable aux ouvriers les plus qualifiés, par une attention accrue aux questions de formation ainsi que par le développement d'une politique sociale ambitieuse menée par le syndicat des constructeurs-mécaniciens. Si la ganterie ne disparait pas -ce déclin ne s'amorçant de manière inexorable qu'après la Seconde Guerre mondiale-, elle ne s'organise plus selon le système de la fabrique mais sur un modèle « semi-usinier[1] » où les grandes maisons concentrent leur activité en intégrant plus de tâches qu'auparavant, en particulier concernant la préparation des peaux. Mais cette reconfiguration n'a que peu d'incidences sur le travail du coupeur gantier, dont le tour de main demeure toujours aussi précieux et qui continue d'exercer son art à domicile.

C'est dans ce contexte que s'épanouissent les ouvriers « pivots » étudiés, qui connaissent alors leur pleine maturité professionnelle. Cette cohorte de travailleurs nés dans les décennies 1870-1880 s'apparente à la « première génération » ouvrière évoquée par Gérard Noiriel[2]. Elle se distingue par un faible ancrage générationnel dans la condition ouvrière, phénomène que nous avons pu observer dans la plupart de nos cohortes, et particulièrement chez les métallurgistes, qui constituent un groupe ouvrier neuf. Noiriel souligne combien les années 1930 à 1950 homogénéisent la classe ouvrière, qui devient particulièrement stable. Aussi, la mobilité et l'ascension dans la hiérarchie du travail concerneraient-elles plutôt leurs propres enfants (la « seconde génération »), alors que l'hérédité professionnelle se renforce[3].

Nous montrons que dans le district industriel grenoblois, la situation apparaît plus contrastée, même si cela est aussi dû à une échelle d'observation resserrée, plus prompte à cerner les mobilités individuelles. En effet, si la majorité des ouvriers sont stables dans le métier et dans l'entreprise, il existe un réel ressort de mobilité dans le district, notamment par l'accès à l'indépendance, qui concerne près d'un quart des effectifs. La souplesse de cette organisation

[1] A. Colonel-Coquet, *Histoire de la ganterie grenobloise, des entreprises et des acteurs : une mutation de la fabrique à l'industrie puis à l'artisanat de 1789 à nos jours*, *op. cit.*, p. 295.
[2] G. Noiriel, *Les ouvriers dans la société française, XIXe-XXe siècle*, *op. cit.*, p. 202.
[3] *Ibid.*, p. 201.

permet aux ouvriers les plus qualifiés une certaine émancipation. L'exemple des frères Gony le montre, tout en mettant en lumière les ressorts individuels de ces mobilités, accessibles uniquement par le truchement du témoignage. La formation professionnelle et la débrouillardise, notamment, semblent former un ingrédient essentiel de mobilité. Les expériences vécues, la fréquentation quotidienne d'un territoire productif comme le quartier Saint-Bruno, la qualification, rendent possible pour certains la mise en œuvre d'un projet de mobilité ascendante. Cette mobilité est une forme de prévoyance qui vise à s'affranchir des difficultés du quotidien tout en prenant ses distances avec les franges inférieures du monde ouvrier. Il s'agit d'aspirer à un avenir meilleur, pour soi et ses enfants.

Est-ce à dire que la classe ouvrière se fissure ? Assurément non. Mais elle n'en reste pas moins continuellement travaillée. Alain Dewerpe attire ainsi l'attention sur la stratification et la division de la classe[1], qui semblent, sur le temps long, être des constantes. Soulignons que cette stratification est régulièrement saisie par le prisme professionnel. C'est bien la qualification qui constitue l'étalon des dissemblances. À travers ce chapitre, dont tous les protagonistes étudiés sont titulaires d'une qualification semblable, le patrimoine joue un rôle déterminant dans la hiérarchisation du groupe. Selon nous, il participe intensément à la segmentation de la classe. En effet, la constitution progressive d'un patrimoine, en particulier immobilier, est un puissant facteur de distinction. Une fois encore, nos données ne permettent pas d'éclairer les raisons et les conditions ayant permis à certains ouvriers de se constituer un patrimoine. S'il est probable qu'une mobilité professionnelle réussie joue pour beaucoup, nous avons aussi mis en évidence que certains ouvriers stables étaient en mesure d'acheter un bien immobilier ou encore de posséder un livret de caisse d'épargne ou des actions et obligations. Ces stratégies d'épargne peuvent être interprétées comme une quête de respectabilité. L'enjeu est d'intégrer les franges supérieures du monde populaire et ouvrier. Il s'agit de se distinguer en ne dilapidant pas ses économies au cabaret et en faisant montre de prévoyance. L'entre-deux-guerres semble ainsi comporter les ingrédients d'une élévation -faible mais réelle- ouvrière. La rencontre-t-on à la génération suivante ?

[1] A. Dewerpe, *Le monde du travail en France, 1800-1950*, *op. cit.*, p. 147.

Chapitre 8. Les enfants des gantiers et des métallurgistes : une hérédité professionnelle contrariée et une mobilité importante

Comme nous l'avons vu précédemment, la période encadrant les deux guerres mondiales voit s'épanouir le district industriel métallurgique. En son sein, les ouvriers les plus qualifiés et les plus entreprenants se voient offrir des possibilités en matière de mobilité professionnelle voire, parfois, d'ascension sociale. De la même manière, parmi les cohortes observées, une frange substantielle des individus « pivots » parvient à épargner pour se constituer un petit pécule et ainsi intégrer les franges les plus respectables du monde ouvrier et populaire.

Se pose désormais la question du devenir professionnel des enfants des individus « pivots », dont nous avons retracé la trajectoire. Que sont, en effet, devenus les enfants de cette « deuxième génération » ouvrière décrite par Gérard Noiriel[1] ?

Selon lui, il existe un phénomène de stabilisation de la classe ouvrière entre les années 1930 et les années 1950, qui est dû à l'« hérédité professionnelle[2] », particulièrement manifeste dans la grande industrie du Nord, de l'Est et de la région parisienne. Mais, alors même que s'enracine la classe et que s'assoit la reproduction sociale, c'est bien sur cette génération « que sont reportés les espoirs d'ascension sociale[3] ». Ainsi, tandis que la précédente découvrait la condition ouvrière, leurs enfants sont plus à même de s'élever dans la hiérarchie du travail.

L'objet de ce chapitre est tester cette hypothèse sur un terrain différent en mesurant l'ampleur de l'hérédité professionnelle parmi les enfants des individus « pivots ». Soulignons que nous en adoptons ici une définition relativement large, qui ne se borne pas aux frontières du métier. Aussi, nous considérons l'hérédité professionnelle comme acquise lorsqu'un enfant de métallurgiste devient également métallurgiste, indépendamment de la spécialité professionnelle exercée. Il en va de façon identique lorsque la fille d'un gantier est couturière de gant car si le métier est différent, l'univers professionnel demeure. Ainsi, dans un contexte de sexuation des tâches, il est fort probable que le métier de couturière soit hérité de la lignée maternelle.

---

[1] G. Noiriel, *Les ouvriers dans la société française, XIXe-XXe siècle, op. cit.*, p. 201.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*, p. 202-203.

S’interroger sur l’hérédité professionnelle revient à envisager son corollaire, à savoir la mobilité : si les enfants ne pratiquent pas le même métier que leurs parents, quelle activité exercent-ils ?

Derrière ces questions émerge une fois encore le problème lancinant des contours de la classe ouvrière et de la façon dont elle est sans cesse reconfigurée, mais cette fois-ci dans une perspective intergénérationnelle : assiste-t-on à un ancrage ouvrier durable dans le district industriel métallurgique grenoblois ou bien existe-t-il, comme à la génération précédente, des possibilités en matière de mobilités professionnelle et sociale ? Et si ces mobilités adviennent, les rencontre-t-on dans la métallurgie ou bien dans d’autres secteurs d’activité ?

La mobilité, ou du moins le contact avec d’autres univers sociaux, ne se cantonne pas à l’univers professionnel. On s’intéressera donc aux comportements des enfants en matière d’alliance et de sociabilité notamment, dans le but de saisir les forces centripètes et centrifuges et, partant, la cohésion ou, au contraire, la désagrégation des groupes. Ce questionnement trouve toute son acuité dans le cas des enfants de gantiers. Cette activité bénéficie d’un très fort ancrage à Grenoble et des réminiscences de la communauté gantière étaient observées chez les individus « pivots ». Mais qu’en reste-t-il chez leurs enfants ?

L’objectif de la première section est triple puisqu’il s’agira de s’intéresser aux comportements démographiques des individus « pivots », de cerner les sources disponibles sur leurs enfants et de présenter les caractéristiques les plus saillantes du groupe. La seconde resserre la focale autour des professions exercées. Enfin, nous verrons comment, à partir des alliances et des réseaux personnels, le groupe se recompose principalement autour du monde des employés.

1. Les enfants des gantiers et des métallurgistes

Le travail biographique engagé sur les individus « pivots » a permis d'identifier un certain nombre d'enfants. La présente section propose de revenir sur la méthodologie employée et de présenter les grandes caractéristiques du groupe.

1.1. Des ouvriers particulièrement malthusiens ?

La méthodologie d'identification des enfants des individus « pivots » est différente de celle mise en œuvre pour les enfants des pétitionnaires de 1845 (*cf.* chapitre 3). En effet, alors que les actes d'état civil sont généralement bien numérisés jusqu'au début du XXe siècle, il en va différemment à partir de la Grande Guerre. Par conséquent, le recours à des bases de données de type Filae pour rechercher systématiquement les enfants des individus nés au tournant du siècle, voire plus tard, n'est pas envisageable ici. Compte-tenu du temps et des efforts requis, qui paraissent démesurés, nous n'avons pas non plus recherché l'ensemble des naissances potentielles dans les tables décennales ou dans les registres de naissance annuels[1].

De fait, les listes nominatives du recensement de la population de Grenoble sont les sources qui nous ont permis d'identifier des enfants potentiels. Au fur et à mesure de leur dépouillement, nous avons systématiquement relevé les enfants domiciliés avec leurs parents. Puis leurs actes de naissance ont été recherchés. Une fois l'enfant identifié avec certitude, nous avons mis en œuvre une recherche généalogique semblable à celle réalisée avec la génération antérieure, et avons constitué une base de données spécifique.

Il résulte de cette méthode un risque de sous-enregistrement qu'il convient de souligner. En effet, pour les quelques individus « pivots » que nous ne sommes pas parvenus à identifier dans les recensements de population, il existe nécessairement un manque d'information. D'autre part, cette démarche permet de cerner uniquement les enfants vivant au domicile de leurs parents. Ceux résidant ailleurs au moment du recensement sont donc passés entre les mailles du filet.

[1] L'absence de base de données proposant une indexation automatique des patronymes dans un rayon géographique donné (comme cela est permis, notamment, par Filae) aurait par ailleurs conduit à effectuer des recherches dans chacune des communes du périmètre géographique envisagé.

Cohorte	Nombre d'enfants	Nombre moyen d'enfants	Nombre maximum d'enfants	Pourcentage de filles	Pourcentage de garçons
Gantiers grenoblois	60	1,2	5	46%	54%
Gantiers isérois	59	1,18	4	42%	58%
Métallurgistes grenoblois	68	1,36	6	54%	46%
Métallurgistes isérois	90	1,8	5	47%	53%
Total	277				

Tableau 80 : Nombre et sexe des enfants des individus « pivots »

Le tableau 80 récapitule un certain nombre de données démographiques. Au total, 277 enfants ont été identifiés, ce qui représente 1,385 enfant par individu « pivot » en moyenne. Mais ce chiffre masque des disparités importantes selon les groupes professionnels. Les gantiers, avec une moyenne d'1,19, sont les moins prolifiques. Cette moyenne s'établit à 1,58 chez les métallurgistes. À l'intérieur même de ce groupe, l'on observe une distinction très nette -et difficilement explicable- entre Grenoblois et Isérois. Tandis que les premiers ont 1,36 enfant en moyenne, les seconds en ont 1,8, ce qui est peut-être la traduction d'un néo-malthusianisme plus ancré en milieu urbain. Malgré la sous-estimation probable déjà énoncée et les différences parfois significatives entre cohortes, ces chiffres demeurent faibles[1]. Cette natalité atone n'est pas propre aux ouvriers grenoblois mais semble généralisée dans la classe ouvrière, comme en témoignent les débats autour du néo-malthusianisme qui se cristallisent au tournant du XXe siècle[2]. *De facto*, les fratries nombreuses sont relativement rares. Ici, la taille maximale n'excède pas six. Quant au sexe, les filles sont majoritaires dans toutes les cohortes, à l'exception des métallurgistes grenoblois (132 garçons et 145 filles au total).

[1] Par ailleurs, il existe 56 individus « pivots » (dont 3 célibataires) pour lesquels aucun enfant n'a pu être identifié.
[2] Alain Drouard, « Aux origines de l'eugénisme en France : le néo-malthusianisme », *Population*, 1992, vol. 2, n° 47, p. 435-459.

Le tableau suivant met en perspective les sources disponibles :

Cohorte	Actes de mariage (dates extrêmes)	Fiches matricules militaire
Enfants de gantiers grenoblois	41 (1915-1947)	19
Enfants de gantiers isérois	43 (1911-1942)	25
Enfants de métallurgistes grenoblois	55 (1913-1848)	33
Enfants de métallurgistes isérois	73 (1916-1947)	38
Total	212 (dont 177 actes uniques)	115

Tableau 81 : Les sources disponibles concernant les enfants des individus « pivots »

Deux types de sources ont systématiquement été recherchées pour l'ensemble des individus. Il s'agit des fiches matricules militaires -qui concernent uniquement les hommes- et des actes de mariage. Leur recherche est rendue relativement aisée par les mentions marginales présentes sur les actes de naissance, qui permettent d'identifier la date, le lieu du mariage et le nom de l'époux ou de l'épouse[1]. Ces mentions marginales donnent également connaissance de la date et du lieu du décès.

Soulignons que les analyses menées dans ce chapitre se fondent essentiellement sur les actes de mariage, qui présentent l'intérêt d'offrir une information standardisée et comparable

[1] Soulignons que, dans la plupart des cas (actes de moins de 100 ans), les actes de mariage des enfants ne sont pas conservés dans les centres d'archives mais dans les services d'état civil des communes. Pour Grenoble, compte-tenu du nombre important d'actes concernés, nous avons effectué directement les recherches. Les autres communes ont été sollicitées par mail afin de nous communiquer les actes.

pour l'ensemble des individus[1]. Les biographies sont parfois enrichies avec les informations issues des listes électorales ou des recensements de population.

1.2. Des enfants majoritairement ancrés à Grenoble

À l'image de ce qui a été constaté pour la génération précédente, les enfants des individus « pivots » sont très majoritairement ancrés à Grenoble, de la naissance au décès.

De fait, parmi les 119 enfants de gantiers, la quasi-totalité, soit 117, y sont nés. Seulement deux voient le jour dans la commune limitrophe de Fontaine. Le constat est identique pour les métallurgistes, quoiqu'en proportion moindre. Ainsi, 86% des enfants sont nés à Grenoble. 14% sont nés dans d'autres communes du département, avant que la migration des individus « pivots » à Grenoble ne se produise. De fait, ils concernent essentiellement la cohorte des métallurgistes isérois. L'ensemble des enfants objets de l'analyse ont donc grandi à Grenoble et se sont familiarisés très tôt avec ce territoire productif.

Les actes de mariage montrent que l'âge moyen au mariage est de 24,39 ans.

Cohorte	Age moyen au mariage en années (femmes)	Age moyen au mariage en années (hommes)
Enfants des gantiers grenoblois	25,3	22,9
Enfants des gantiers originaires d'Isère	24,8	25,4
Enfants des métallurgistes grenoblois	22,6	24,7
Enfants des métallurgistes originaires d'Isère	23,7	24,8

Tableau 82: L'âge moyen au mariage des enfants des individus « pivots »

[1] Certains individus se sont mariés plusieurs fois. Dans la suite de l'analyse, afin d'avoir une information équivalente pour tous, seul le premier mariage a été retenu.

Il n'existe pas d'écart considérable entre hommes (24,45 ans en moyenne) et femmes (24,1 ans). En revanche, les fils des gantiers grenoblois se marient plus jeunes que ceux des gantiers isérois. Une telle différence ne s'observe pas chez les enfants des métallurgistes. Pour les femmes, l'on note que les filles de métallurgistes se marient plus jeunes que les filles de gantières. Surtout, de façon générale, les enfants se marient plus jeunes que leurs parents, ce qui rejoint une tendance observable dans l'ensemble de la population française[1]. En effet, l'âge moyen au mariage des individus « pivots » était de 26,9 ans et celui des mères de 25,1 ans[2]. Le phénomène concerne davantage les garçons que les filles. Ces derniers se marient donc en moyenne deux ans et demi avant leurs pères et les filles un an avant leurs mères.

Du reste, l'exploitation des actes de mariage confirme le phénomène d'ancrage grenoblois des enfants :

Cohorte	**Pourcentage d'individus résidant à Grenoble au moment du mariage**
Enfants des gantiers grenoblois	75%
Enfants des gantiers originaires d'Isère	80,4%
Enfants des métallurgistes grenoblois	68%
Enfants des métallurgistes originaires d'Isère	74,2%

Tableau 83: Part des individus résidant à Grenoble au moment du mariage

Dans toutes les cohortes, le pourcentage d'individus qui se marient à Grenoble et y résident au moment de leur mariage est très largement majoritaire et atteint plus de 80% chez les enfants des gantiers isérois. C'est dans la cohorte des enfants des métallurgistes grenoblois qu'il est le plus faible (68%). L'ancrage local est toutefois manifeste puisqu'en dehors de Grenoble, les communes concernées se situent majoritairement en Isère. Chez les enfants des métallurgistes isérois par exemple, 66 actes de mariage ont été retrouvés. 49 enfants résident à Grenoble au moment de la noce et 12 (soit 18,2%) dans une commune du département -dont

[1] Alain Lery, « La nuptialité en France de 1931 à 1974 », *Economie et statistique*, 1976, n° 75, p. 60-68 ; France Prioux, « L'âge à la première union en France : une évolution en deux temps », *Population*, 2003, vol. 58, n° 4, p. 623-644.

[2] *Cf*. chapitre 6.

certaines situées en proche banlieue de Grenoble. Seuls cinq (7,6%) se marient dans un autre département (Puy-de-Dôme, Hérault, Rhône, Paris, Loire, Loir-et-Cher).

Enfin, l'ancrage local est confirmé par l'analyse des lieux de décès[1]. Toutes cohortes confondues, 58% des enfants décèdent à Grenoble[2]. Ce pourcentage est toutefois inférieur à celui des enfants domiciliés dans cette même ville, signe que plusieurs ont émigré après leur mariage. De fait, la géographie des lieux décès est plus variée et diffuse que celle des mariages. Chez les enfants des métallurgistes isérois par exemple -qui sont seulement 48% à vivre à Grenoble au moment de leur décès[3]-, nous rencontrons notamment les villes suivantes : Agen, Boulogne-Billancourt, Bron, Clermont-Ferrand, Crest, Die, Digne, Paris, Roquebrune, Rouen ou encore Vittel. Dans la plupart des cas, nos investigations – qui ne reposent pas sur une reconstruction biographique aussi poussée que pour la génération précédente- ne permettent pas de savoir à quel moment s'est déroulée l'émigration. Celle-ci est néanmoins plus aisée à cerner pour les hommes, grâce aux fiches matricules militaires. Prenons l'exemple de Paul Berthelot, fils d'un gantier d'origine iséroise. Né à Grenoble le 11 août 1905, il épouse dans cette même ville le 10 septembre 1932 Marguerite Quaglino, une dactylographe d'origine italienne de 22 ans. Lui est agent d'assurance[4]. Grâce à sa fiche matricule militaire, nous savons qu'en 1937 il réside à Paris, au 4 rue Lapeyrouse (16e arr.). La migration s'est sans doute effectuée en 1936 ou 1937 car il est inscrit sur les listes électorales de Grenoble en 1936[5]. Le 31 décembre 1940, il épouse en secondes noces à Meaux Germaine Lepreux, sans profession, native de Noisy-le-Sec[6]. Lui déclare la profession de sous-directeur d'hôtel et réside au 20 Square de Guyenne (20e arr.). Nous perdons ensuite sa trace mais savons grâce aux mentions marginales établies sur son acte de naissance qu'il s'éteint à Meaux le 12 avril 1990 à l'âge de 85 ans[7]. En revanche, les informations sont beaucoup moins précises concernant Renée Arnaud, fille d'un autre gantier d'origine iséroise. Née à Grenoble le 30 avril 1907, elle convole dans cette même ville le 1er juillet 1929 avec Georges Brutsche, un employé en ganterie de 28 ans également grenoblois

[1] L'âge moyen au décès, toutes cohortes confondues, est de 68,7 ans.

[2] Nous avons inclus à Grenoble la commune limitrophe de la Tronche, où se situe l'hôpital.

[3] Il semble qu'il s'agisse là encore d'une tendance d'ensemble. Par exemple, en 2018, la moitié des 610 000 personnes décédées en France le furent dans leur département d'origine : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4218743 [consulté le 13 janvier 2025].

[4] Commune de Grenoble, acte de mariage de Paul Berthelot et de Marguerite Quaglino, 10 septembre 1932.

[5] AMMG 1 K 125, Commune de Grenoble, listes électorales, canton Sud, 1936.

[6] AD Seine-et-Marne 6 E 302 / 108, Commune de Meaux, acte de mariage de Paul Berthelot et de Germaine Lepreux, 31 décembre 1940.

[7] AMMG 1 E 126 / 8, Commune de Grenoble, acte de naissance de Paul Berthelot, 11 août 1905.

d'origine. L'acte la déclare « sans profession[1] ». Nous perdons ensuite sa trace et savons simplement qu'elle décède à Hyères le 14 août 2003, à l'âge de 96 ans[2].

Le croisement des lieux de résidence au moment du mariage et du décès nous renseigne sur les individus quittant définitivement Grenoble précocement (en l'occurrence, avant le mariage). Ainsi, sur 185 individus dont les données sont connues, 19 (soit 10,2%) sont concernés par une émigration définitive. André Allemand, fils d'un métallurgiste grenoblois, constitue un bon exemple. Né à Grenoble le 25 juillet 1916, nous savons grâce à sa fiche matricule militaire qu'il habite toujours dans la ville à 20 ans, au 6 rue Charrel, chez ses parents[3]. Cinq ans plus tard, le 7 juillet 1941, il se marie à Alger. Le 11 juillet 1967, à 51 ans, il se remarie dans le 17ème arrondissement parisien. Il meurt le 10 novembre 1983 à Villejuif[4].

Les cas d'émigration définitive comme celui d'André Allemand sont toutefois très minoritaires et le profil le plus courant est celui du grenoblois « ancré », comme Georges Charlon, fils d'un métallurgiste d'origine iséroise. Georges naît à Grenoble le 9 mars 1897[5]. Il se marie dans cette même ville le 26 décembre 1918 avec Louise Durif, « coupeuse en chaussures[6] ». La stabilité de Georges à Grenoble permet de l'identifier aisément dans les listes électorales et recensements de population des années 1920 et 1930. En 1921 par exemple, il est recensé au 22 rue Nicolas Chorier dans le quartier Saint-Bruno. Il exerce la profession de serrurier[7]. En 1931, il réside au 14 chemin des Arts et est représentant de commerce[8]. Georges décède à Grenoble le 22 décembre 1968 à l'âge de 71 ans.

[1] Commune de Grenoble, acte de mariage de Renée Arnaud et de Georges Brutsche, 1er juillet 1929.
[2] AMMG 1 E 130 / 4, Commune de Grenoble, acte de naissance de Renée Arnaud, 30 avril 1907.
[3] ADI 1 R 1827, Bureau de Grenoble, fiche matricule militaire d'André Allemand, classe 1936, matricule 1852.
[4] AMMG 1 E 148 / 7, Commune de Grenoble, acte de naissance d'André Allemand, 25 juillet 1916.
[5] AMMG 1 E 110 / 3, Commune de Grenoble, acte de naissance de Georges Charlon, 9 mars 1897.
[6] AMMG 2 E 129 / 12, Commune de Grenoble, acte de mariage de Georges Charlon et Louise Durif, 26 décembre 1918.
[7] AMMG 1 F 80, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Sud, 1921.
[8] ADI 123 M 212 / 30, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Est, 1931.

2. Du col bleu au col blanc : vers une dissolution des groupes ouvriers ?

Les enfants des ouvriers « pivots » sont aux premières loges pour observer l'évolution du tissu industriel grenoblois dont leurs pères furent partie prenante. Il s'agit désormais de nous pencher sur l'analyse des professions exercées en interrogeant les héritages professionnels : à Grenoble, dans le contexte d'apogée du district industriel métallurgique, la classe ouvrière se stabilise-t-elle via la reproduction sociale d'un noyau d'ouvriers qualifiés ? Ou bien est-elle alimentée par des entrées continuelles ? De surcroît, dans quelle mesure ces phénomènes concernent-ils la ganterie ?

Ces questions buttent néanmoins sur un obstacle insoluble, lié tant au dispositif d'enquête qu'à la notion même d'hérédité professionnelle. En effet, elle fit l'objet de critiques, en particulier par Alain Cottereau et Maurizio Gribaudi. Notion conçue par les démographes travaillant à partir de séries statistiques, elle « […] suggère une transmission de métier par simple imprégnation ou capitalisation culturelle du milieu familial[1] » et néglige d'autres facteurs tels que les évènements biographiques, les rencontres, les contingences, la formation, etc. Toutefois, cette appréciation, pleinement justifiée, n'en est pas moins élaborée sur la base d'une relecture critique des monographies le playsiennes, qui, procédant d'enquêtes de terrain, fourmillent de détails sur les parcours biographiques. Notre démarche, fondée sur des sources par essence plus sèches, ne permet évidemment pas de bénéficier d'un tel degré de précision. Les modes de transmission professionnelle autres que l'« imprégnation familiale » nous sont donc inaccessibles. Faute de mieux, la notion d'hérédité professionnelle semble justifiée ici.

Enfin, l'analyse doit intégrer une nouvelle donnée liée au sexe des individus observés, car, si dans les chapitres précédents, le propos se concentrait uniquement sur les hommes, le groupe est désormais mixte.

[1] A. Cottereau et M. Gribaudi, *Parcours professionnels ouvriers au XIXe siècle en France : Cheminements individuels et milieux sociaux. Rapport de contrat de Prédéfinition, op. cit.,* p. 19-20.

2.1. Une rupture générationnelle : l'absence quasi-totale d'héritages professionnels chez les fils de gantiers

Le premier élément fort qui ressort lors de l'analyse des professions exercées par les fils des gantiers est la quasi absence d'héritages professionnels, comme en témoigne le tableau ci-dessous :

Profession exercée par les fils	Effectifs	Pourcentage
Gantiers	6	13%
Autre profession	40	87%

Tableau 84 : Les héritages professionnels chez les fils des gantiers

Ainsi, sur les 46 fils identifiés et dont la profession au moment du mariage est connue (il n'est donc pas exclu que certains deviennent gantiers ultérieurement), seuls six exercent le même métier que leur père. À l'inverse, l'immense majorité se tourne vers d'autres horizons professionnels. Il y a là une rupture générationnelle tout à fait manifeste puisque le phénomène d'hérédité professionnelle, qui représentait un mode d'acquisition des savoir-faire et d'accès à l'emploi privilégié dans la fabrique, caractérisait encore dans une large mesure la génération précédente, en particulier chez les Grenoblois. À partir des années trente, la reproduction sociale ne semble plus fonctionner dans la ganterie. Les enfants se tournant vers d'autres professions, l'acquisition de la qualification ne s'opère plus uniquement par « imprégnation familiale ». Il en résulte un deuxième phénomène : la profession poursuit son décloisonnement en incorporant une main-d'œuvre ouvrière extérieure. Ainsi en est-il par exemple des gantiers italiens[1]. Ce phénomène s'observe également à l'échelle du patronat : Audrey Colonel-Coquet montre que le groupe s'ouvre et se recompose à partir, notamment, de fabricants étrangers[2]. Cette absence d'hérédité professionnelle n'en reste pas moins, dans une certaine mesure, paradoxale. En effet, avant la Seconde Guerre mondiale, la ganterie, quoique profondément métamorphosée, conserve son dynamisme. Selon Germaine Veyret-Verner, dans un contexte où le gant se

[1] A. Colonel-Coquet, *Histoire de la ganterie grenobloise, des entreprises et des acteurs : une mutation de la fabrique à l'industrie puis à l'artisanat de 1789 à nos jours*, *op. cit.*, p. 355-358.
[2] *Ibid.*, p. 354-355.

démocratise et voit son prix baisser, certains fabricants maintiennent pourtant leurs efforts pour octroyer des salaires relativement élevés et s'assurer ainsi la fidélité d'une main-d'œuvre extrêmement qualifiée[1]. À l'évidence, cette politique ne suffit pas à contenir l'érosion.

Cela pose donc la question de l'orientation professionnelle des fils des gantiers.

Catégorie professionnelle	Nombre de fils	Part (en %)
Bâtiment	2	4,34%
Commerce	2	4,34%
Cultivateurs	1	2,17%
Ganterie	6	13,04%
Employé à statut	2	4,34%
Industrie diverse	3	6,52%
Manutention	2	4,34%
Métallurgie	9	19,56%
Militaire	1	2,17%
Petits fonctionnaires et employés	10	21,73%
Fonctionnaires et employés de rang intermédiaire	6	13,04%
Fonctionnaires et employés supérieurs	2	4,34%
Total	46	100%

Tableau 85 : Les professions exercées par les fils des gantiers

Les professions exercées par les fils des gantiers ont, à l'instar des enfants de métallurgistes, fait l'objet d'une catégorisation dont les fondements sont identiques à celle employée pour la génération précédente. Nous avons tenté d'associer secteur d'activité et statut. Le tableau ci-dessus en rend compte et livre les effectifs concernés. Deux enseignements majeurs peuvent en être tirés.

[1] G. Veyret-Verner, « L'évolution de la ganterie grenobloise depuis le dernier tiers du XIXe siècle », art cit. Audrey Colonel, à partir d'un entretien avec Maurice Rey-Jouvin, un ancien patron gantier, met néanmoins en évidence une situation plus complexe. Si certaines maisons de ganterie étaient capables de payer convenablement leurs ouvriers, l'affaissement des salaires dans les autres a conduit à des réorientations : A. Colonel-Coquet, *Histoire de la ganterie grenobloise, des entreprises et des acteurs : une mutation de la fabrique à l'industrie puis à l'artisanat de 1789 à nos jours, op. cit.*, p. 675.

D'un côté, l'on observe que quelques catégories concentrent des effectifs très restreints, ce qui ne permet pas de dégager de logique d'ensemble en matière d'orientation professionnelle. Ces bifurcations relèvent de logiques ou de bifurcations individuelles sur lesquelles les sources statistiques sont muettes. Ainsi, les catégories « cultivateurs » et « militaires » comprennent chacune un individu, les catégories « bâtiment », « commerce » et « manutention » concernent deux personnes et la catégorie « industries diverses » trois. Mis bout à bout, les effectifs concernés représentent un quart des fils.

Le second enseignement concerne l'émergence de différents pôles. Ainsi, la métallurgie regroupe neuf enfants sur 46, soit 19,56%. Les fils de gantiers qui s'y emploient sont tous ouvriers qualifiés avec sept mécaniciens, un ajusteur-mécanicien et un mécanicien chef d'atelier. Ce phénomène de réorientation vers la métallurgie est intéressant car jusqu'alors, l'analyse avait plutôt montré deux groupes relativement étanches. Dans la génération des enfants, cette cloison tend à devenir poreuse et certains fils de gantiers font le choix de la métallurgie. Le caractère porteur du secteur contribue probablement à expliquer cette concurrence. Le propos de la géographe Germaine Veyret-Verner l'illustre :

> Cette réduction [des salaires], les coupeurs grenoblois n'étaient pas d'humeur à l'accepter au moment où la capitale du gant se transformait en capitale de la houille blanche. Dans la ville rénovée par l'industrie, le travail bien rémunéré abondait ; et si les patrons avaient entrepris de diminuer les salaires, ils auraient tari le recrutement de leurs coupeurs qui seraient allés grossir les rangs des ouvriers d'usine[1]

Ces bifurcations n'ont certes pas été observées à la génération des individus « pivots », ce qui peut s'expliquer, peut-on penser, par un coût de la réorientation prohibitif. En effet, si le travail abonde dans la métallurgie, les salaires les plus élevés sont corrélés à un certain niveau de qualification et d'expérience. Dans ces conditions, l'opportunité d'une reconversion n'apparaît pas évidente. Pour la génération suivante, l'arbitrage n'est plus tout à fait le même. Les transformations affectant la ganterie au cours de l'entre-deux-guerres ont probablement fait naître une crainte du déclassement parmi les familles gantières. Certaines firent donc le choix, non pas de la transmission héréditaire du métier, mais de l'apprentissage d'un métier qualifié

[1] G. Veyret-Verner, « L'évolution de la ganterie grenobloise depuis le dernier tiers du XIXe siècle », art cit.

dans une branche industrielle porteuse localement et, qui plus est, offrant un certain nombre de garanties (salaires réguliers, avantages sociaux, etc.)[1].

À côté de la métallurgie, un second pôle émerge plus nettement encore. Très hétérogène tant par le statut que par les secteurs d'activité concernés, il réunit les catégories « employés à statut » (deux), « petits fonctionnaires et employés » (10), « fonctionnaires et employés de rang intermédiaire » (six) et « fonctionnaires et employés supérieurs » (deux). Au total, ces catégories, qui présentent la particularité de se trouver en dehors du monde ouvrier, regroupent 43,45% des fils de gantiers. À l'intérieur de ce pôle majoritaire, il existe une segmentation. En effet, l'on repère d'un côté des mobilités générationnelles pouvant être qualifiées d'horizontales ou de légèrement ascendantes en regard de la qualification des pères. Cela signifie qu'il y a bifurcation vers d'autres professions, mais sans nécessairement s'accompagner d'une élévation de la qualification, si tant est que celle-ci soit comparable. Par exemple, les deux « employés à statut » le sont, d'après leurs actes de mariage, au PLM. Les « petits fonctionnaires et employés » concernent notamment un caissier comptable, un employé de commerce, un infirmier, un employé à la recette municipale, un employé au lycée ou encore un rédacteur à la Préfecture. Ici, le poids du secteur public doit être souligné. En effet, à compter de la Première Guerre mondiale et tout au long du XXe siècle, celui-ci s'étoffe considérablement, dans un contexte d'étatisation croissant et d'élargissement des domaines d'intervention de l'Etat[2]. Dans un certain nombre de cas, la fin du travail manuel peut s'apparenter à une promotion, de même que la perception, pour les fonctionnaires, d'un traitement régulier -fusse-t-il modeste- et d'une pension de retraite.

Une frange non négligeable des fils de gantiers (17,38%), bénéficie de mobilités nettement plus ascendantes. Nous avons par exemple deux dessinateurs, qui officient probablement dans la métallurgie, un instituteur, un représentant de commerce, un agent d'assurance ou encore un gérant de magasin. Deux autres individus ont été classés dans la catégorie « fonctionnaires et employés supérieurs ». Pas nécessairement représentatifs, ils n'en permettent pas moins de souligner l'existence de mobilités exceptionnelles par rapport à leur milieu d'origine. Le premier est Georges Émile Pillon, né à Grenoble le 23 décembre 1910[3]. Il

[1] Cette dimension se lit à travers les entretiens menés par le Musée dauphinois auprès d'anciens coupeurs de gants. Ils montrent des hésitations des familles à placer leurs enfants en apprentissage dans la ganterie à partir de la crise de 1929 : A. Colonel-Coquet, *Histoire de la ganterie grenobloise, des entreprises et des acteurs : une mutation de la fabrique à l'industrie puis à l'artisanat de 1789 à nos jours*, *op. cit.*, p. 272-274.

[2] Emilien Ruiz, *Trop de fonctionnaires ? Histoire d'une obsession française (XIXe-XXIe siècle)*, Paris, Fayard, 2021, p. 55-62.

[3] AMMG 2 E 119 / 12, Commune de Grenoble, acte de naissance de Georges Pillon, 23 décembre 1910.

est le fils d'Émile Pillon, un gantier natif de Laval, dans le massif de Belledonne, qui a semble-t-il lui-même connu une certaine mobilité. Sur le plan professionnel, il devient employé chez Perrin. À l'évidence, il parvient également à accroître le patrimoine puisqu'il semble n'avoir hérité de rien[1]. Mais, lorsqu'il meurt en 1934, Émile lègue un coquet patrimoine de 29 000 francs, composé de biens mobiliers (12 000 francs) et d'une portion de maison sise au 3 rue Joya (dans le quartier Saint-Bruno) consistant en un appartement de trois pièces avec cave et galetas. Cette stratégie d'épargne s'est accompagnée d'efforts pour éduquer son fils unique et ainsi concrétiser la mobilité familiale intergénérationnelle. En effet, Georges devient architecte[2].

André Bouquet connait également une mobilité importante. Né à Grenoble le 10 novembre 1904, il est le fils d'Henri Bouquet, qui semble demeurer gantier toute sa vie et dont le patrimoine au moment du décès nous est inconnu[3]. La fiche matricule d'André nous informe qu'en 1924 il est « ingénieur des Arts et Métiers » et domicilié à Cluny, où se situe le siège de l'école[4]. Toujours grâce à sa fiche matricule, nous savons qu'il monte à Paris en 1927. Le 23 juin 1928, il s'y marie avec Marcelle Hevin, sténo-dactylographe native de l'Oise, tandis qu'il se déclare « ingénieur des Arts et Métiers[5] ». André s'éteint prématurément dans la capitale le 2 juillet 1931 à l'âge de 27 ans. Ce parcours de mobilité, bien qu'interrompu en raison du décès précoce, paraît exceptionnel mais il mérite de souligner l'existence d'un espace des possibles suffisamment vaste pour permettre des trajectoires très ascendantes. Ici, à l'image du cas Gony, il est probable que les facteurs ayant permis cette ascension mêlent ambitions familiales et opportunités permises par l'essor du district industriel métallurgique. Il souligne une nouvelle fois l'aspect crucial de la formation.

Ces mobilités s'inscrivent dans un contexte plus large de dissolution de la communauté gantière. Qu'en est-il chez les fils de métallurgistes ?

---

[1] ADI 3 Q 8 / 342, Bureau de Domène, Tables de successions et absences, Eugène Pillon, 1895.

[2] ADI 1 R 1760, Bureau de Grenoble, fiche matricule militaire de Georges Pillon, classe 1930, matricule 2456 ; commune de l'Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes), acte de mariage de Georges Pillon et d'Odette Muguet, 3 juin 1937.

[3] AMMG 1 E 125 / 4, Commune de Grenoble, acte de naissance d'André Bouquet, 10 novembre 1904.

[4] ADI 1 R 1680, Bureau de Grenoble, Fiche matricule militaire d'André Bouquet, classe 1924, matricule 1702.

[5] Archives de Paris 9 M 329_B, Commune de Paris, 9ème arr., acte de mariage d'André Bouquet et de Marcelle Hévin, 23 juin 1928.

2.2. Un transfert homostatutaire contrasté chez les fils de métallurgistes

Comme en atteste le tableau ci-dessous relatif aux hérédités professionnelles présentes chez les fils de métallurgistes, la situation diffère de celle des gantiers :

Profession exercée par les fils	Effectifs	Pourcentage
Métallurgistes	37	52%
Autre profession	34	48%

Tableau 86 : Les héritages professionnels chez les fils de métallurgistes

En effet, sur les 71 individus concernés, une courte majorité (soit 52%) exercent la profession d'ouvrier métallurgiste, tout comme leur père. La reproduction intergénérationnelle du statut professionnel, bien supérieure à ce qu'observé chez les fils des gantiers, peut s'expliquer par les mêmes raisons qui ont conduit ces derniers à s'orienter vers la métallurgie, à savoir qu'il s'agissait d'un secteur industriel dynamique. Ainsi, ces enfants intègrent pleinement la « deuxième génération » ouvrière décrite par Gérard Noiriel, celle qui s'ancre dans la condition ouvrière[1]. Paul Néton par exemple, né à Grenoble le 19 octobre 1891, est, selon sa fiche matricule, ouvrier chaudronnier, tout comme son père[2]. Le recensement de 1911 et les listes électorales de 1921, 1926 et 1931 confirment cet état[3]. En 1911 et en 1931, les recensements nous informent qu'il travaille chez Bouchayer et Viallet. Cette dernière année, il est d'ailleurs désigné comme contremaître. Paul, d'abord ouvrier, a donc connu une mobilité ascendante dans l'entreprise en intégrant le petit encadrement.

De fait, l'on constate également chez les enfants de métallurgistes des formes de mobilités.

[1] G. Noiriel, *Les ouvriers dans la société française, XIXe-XXe siècle*, *op. cit.*, p. 201.
[2] ADI 11 NUM / 1 R 1508_01, Bureau de Grenoble, fiche matricule militaire de Paul Néton, classe 1911, matricule 1098.
[3] AMMG 1 F 77, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Sud, 1911 ; AMMG 1 K 105, 110 et 115, Commune de Grenoble, listes électorales, 1921, 1926 et 1931 ; ADI 123 M 212 / 31, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Sud, 1931.

Catégorie professionnelle	Nombre de fils	Part (en %)
Bâtiment	1	1,4%
Boutique	1	1,4%
Commerce	4	5,63%
Employé à statut	1	1,4%
Entrepreneur	1	1,4%
Ganterie	1	1,4%
Industries diverses	5	7,04%
Indéterminé	1	1,4%
Manutention	3	4,22%
Métallurgie	37	52%
Militaires	2	2 ,81%
Petits fonctionnaires et employés	4	5,63%
Fonctionnaires et employés de rang intermédiaire	10	14,08%
Total	71	100%

Tableau 87 : Les professions exercées par les fils de métallurgistes

Comme chez les fils de gantiers, quelques catégories professionnelles sont très peu représentées (bâtiment, boutique, ganterie, militaires, etc.). Nous distinguons également trois manutentionnaires, mais, compte-tenu du caractère synchronique des sources, il n'est guère possible de savoir s'il s'agit d'un état transitoire ou définitif. Les catégories « commerce » et « industries diverses » sont par ailleurs un peu plus représentées que chez les fils de gantiers, sans toutefois que le phénomène soit suffisamment significatif pour y déceler une logique générationnelle.

En revanche, nous constatons également dans cette cohorte un poids important de la catégorie employés (21,11%), même s'il demeure inférieur de moitié par rapport aux fils de gantiers (43,45%). Il y a ainsi deux employés de banque, un opérateur de cinéma et un employé de commerce en quincaillerie. La cohorte comporte également un chauffeur au PLM.

Des mobilités plus nettement ascendantes sont observées. Il y a tout d'abord quatre dessinateurs, comme Raymond Chamoud. Fils d'un chaudronnier, il naît à Saint-Gervais les Bains le 23 mai 1908. En 1928, sa fiche matricule nous informe qu'il est dessinateur[1]. Cette profession est confirmée par les recensements de population de 1926 et de 1931 ainsi que par

[1] ADI 1 R 1733, Bureau de Grenoble, fiche matricule militaire de Raymond Chamoud, classe 1928, matricule 1848.

les listes électorales de 1936. Nous savons par ailleurs qu'il travaille chez Merlin Gerin en 1926 et chez Joya en 1931[1]. Cet exemple montre qu'une fraction des enfants de métallurgistes restent dans ce secteur mais parviennent à se hisser dans la hiérarchie industrielle en devenant techniciens ou en intégrant d'autres emplois de bureau dans de grandes entreprises. Il s'agit là, très clairement, des enfants de la « première génération » sur qui sont reportés les espoirs d'ascension sociale[2]. Mais il arrive que la mobilité nourrisse la mobilité puisqu'à côté de ces parcours authentiquement ascendants, certains dessinateurs ont un père ayant lui-même connu une trajectoire ascendante. C'est le cas d'Eugène Cuzel. Son père, Emile, chaudronnier de profession, était parvenu à ouvrir son propre atelier au cours de l'entre-deux-guerres et à maintenir cette position. À son décès, il lègue un coquet patrimoine : un fonds de commerce de chaudronnerie (140 614 francs), un atelier (40 000 francs), des biens mobiliers divers (72 000 francs), plusieurs comptes bancaires (30 203 francs) et diverses actions et obligations (124 878 francs)[3]. Cette aisance incontestable a sans doute permis à Eugène de bénéficier d'une scolarité plus longue et spécialisée que celle des autres enfants de sa génération, ce qui expliquerait que sa trajectoire professionnelle ait directement débuté par un emploi de dessinateur. Une telle hypothèse rappelle à quel point la formation est déterminante. Si l'expérience acquise sur le tas est susceptible de déboucher sur une mobilité, la scolarité la garantit.

Parmi les individus connaissant une mobilité en dehors de la métallurgie, le secteur de l'emploi public est moins représenté que chez les fils de gantiers. Ainsi, seules deux personnes sont concernées dans la cohorte. La première est Henri Armanet, brigadier de police, et la seconde Marcel Néton -frère de Paul, déjà cité-, professeur à l'école pratique de Roanne au moment de son mariage[4]. Dans le secteur privé, la cohorte comporte un comptable, un préparateur en pharmacie, un voyageur de commerce et un chef de secteur à la Société Force et Lumière. Enfin, l'un des fils, Régis Guillot, est désigné comme « entrepreneur » au moment de son mariage en 1924[5]. Quatre ans plus tôt, en 1920, il était « dessinateur en mécanique ».

Ainsi, dans le district industriel métallurgique, et contrairement à ce qui advient dans la ganterie, l'on observe des phénomènes d'hérédités professionnelles relativement importants,

[1] ADI 123 M 212 / 28 et 31, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Sud, 1926 et 1931.
[2] G. Noiriel, *Les ouvriers dans la société française, XIXe-XXe siècle, op. cit.*, p. 202-203.
[3] ADI 3 Q 11 / 3667, 3681, 3682, Bureau de Grenoble, déclaration de mutation par décès d'Emile Cuzel, 13 et 20 octobre 1941, 28 décembre 1942 et 15 janvier 1943.
[4] Commune de Grenoble, acte de mariage de Marcel Néton et d'Elise Lapeyre, 27 décembre 1920.
[5] Commune de Jarrie, acte de mariage de Régis Guillot et de Marguerite Pras, 3 juin 1924.

qui concernent la moitié des individus. L'autre moitié s'oriente vers un autre secteur ou bien connait une mobilité ascendante dans la métallurgie par l'exercice de métiers de techniciens. Qu'en est-il des filles ?

2.3. Des femmes plus qualifiées que leurs mères ?

L'analyse des professions exercées par les filles des gantiers et des métallurgistes est menée conjointement car la question des héritages professionnels se pose différemment : si la notion d'héritage professionnel est applicable à la ganterie, son emploi est moins pertinent pour la métallurgie compte-tenu de la faiblesse des effectifs féminins dans ce secteur en général et de l'impossibilité pour les femmes d'y exercer un métier qualifié (mécaniciens, chaudronniers, ajusteurs, etc.) en particulier.

La première remarque qui se dégage de l'examen des données -*cf*. tableau 88 ci-dessous- est le nombre relativement important de femmes sans profession (catégorie « indéterminée » : 21,15% des filles de gantiers et 19,64% des filles de métallurgistes). En la matière, il n'y a guère d'évolution significative par rapport à la génération des mères[1]. Les filles sans profession étant mises de côté, les données rappellent que, tout comme à Orléans en 1911, la plupart des femmes travaillent au moment de leur mariage, en particulier dans les couches populaires[2]. À Grenoble, cela concerne environ 80% d'entre elles. Or, une lecture des métiers exercés rend compte d'un saut en matière de qualification par rapport à la génération précédente, qui est à inscrire dans le contexte plus large du développement des emplois de bureau au cours de l'entre-deux-guerres.

[1] *Cf*. chapitre 6. La catégorie « indéterminée » comprend les femmes se déclarant « sans profession » et les « ménagères ».
[2] A. Prost, *Orléans 1911. Sociologie d'une ville*, *op. cit.*, p. 139.

Catégorie	Filles de gantiers	Filles de métallurgistes	Total
Artisanat textile	8 (15,3%)	7 (12,5%)	15
Commerce	-	2 (3,57%)	2
Domesticité	1 (1,92%)	1 (1,78%)	2
Entretien de l'habillement	2 (3,84%)	1 (1,78%)	3
Ganterie	8 (15,38%)	11 (19,64%)	18
Industries diverses	5 (9,61%)	4 (7,14%)	8
Indéterminé	11 (21,15%)	11 (19,64%)	22
Manutention	1 (1,92%)	-	1
Métallurgie	-	1 (1,78%)	3
Petites fonctionnaires et employées	15 (28,84%)	18 (32,14%)	33
Fonctionnaires et employées de rang intermédiaire	1 (1,92%)	-	1
Total	52	56	108

Tableau 88 : Professions exercées par les filles des gantiers et des métallurgistes

L'industrie gantière bénéficie d'une attractivité persistante puisqu'elle emploie 15,38% des filles de gantiers et 19,64% des filles de métallurgistes. Cette part importante n'étonne guère car l'on sait que cette activité demeure, tous sexes confondus et avec 30 000 personnes en 1939, celle qui emploie les plus vastes contingents à Grenoble durant l'entre-deux-guerres[1]. Du reste, la différence entre les deux groupes ne semble pas significative compte-tenu de l'étroitesse des effectifs concernés.

Prenons l'exemple de Marcelle Lesage (née en 1911), fille de l'ouvrier métallurgiste Auguste Lesage, très investi dans la politique sociale entreprise par Joya[2]. En 1926, le

[1] G. Veyret-Verner, « L'évolution de la ganterie grenobloise depuis le dernier tiers du XIXe siècle », art cit.
[2] *Cf*. chapitre 5.

recensement de la population nous apprend qu'elle est « apprentie gantière » chez Reynier[1]. Le 18 juin 1932, elle se déclare gantière lorsqu'elle épouse à Grenoble Georges Bez, monteur mécanicien[2]. L'exemple de Marcelle Lesage montre ainsi que la ganterie constitue un débouché pour les filles de métallurgistes, alors que la métallurgie elle-même concerne un seul cas, celui de Maria Rivoire. Née en 1903, elle est boutonnière selon le recensement de 1921 et ouvrière en agrafes selon son acte de mariage (1924)[3].

Quelques catégories professionnelles regroupant des métiers traditionnellement féminins concernent une part non négligeable des effectifs. Il s'agit de l'artisanat textile et de l'habillement. Certaines filles sont ainsi couturières, corsetières, modistes ou encore coupeuses en confection, quand d'autres sont lingères ou repasseuses. Ces professions féminines étaient déjà bien représentées dans la génération précédente. Ainsi, 10% des épouses des gantiers isérois et 11% de celles des métallurgistes de la même origine avaient une profession relevant de la catégorie « artisanat textile ».

En revanche, l'on retrouve plus de métiers appartenant aux « industries diverses » que dans la génération précédente. Il y a ainsi deux vermicellières, deux papetières, deux cartonnières, une tisseuse et une doreuse. Cela représente respectivement un peu moins de 10% des filles de gantiers et 7% des filles de métallurgistes.

L'ultime -et principale- rupture avec la génération précédente est le poids des métiers appartenant au monde des petites employées. D'ailleurs, une telle catégorisation n'avait guère été envisagée à l'heure de classer les professions exercées par les épouses de la génération précédente. Il en va différemment ici puisque nous ne recensons pas moins de 16 cas chez les filles de gantiers (30,76%) et 18 chez les filles de métallurgistes (32,14%). En fait, dans les deux cohortes, c'est bien cette catégorie qui domine. Dans le détail, il y a ainsi quatre « employées », deux employées de bureau, trois employées de banque, sept employées de commerce, une infirmière, une professeure de violon et 15 sténo-dactylographes.

Une approche longitudinale fine permettrait sans doute de mieux appréhender les trajectoires professionnelles de ces femmes et ainsi cerner davantage leurs complexités, leurs rythmes ou encore détecter des mobilités[4]. Mais nos données permettent toutefois d'attester de

[1] ADI 123 M 212 / 28, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Sud, 1926.

[2] Commune de Grenoble, acte de mariage de Georges Bez et de Marcelle Lesage, 18 juin 1932.

[3] AMMG 1 F 80, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population de 1926, canton Sud ; Commune de Grenoble, acte de mariage d'Henri Hostache et de Maria Rivoire, 12 janvier 1924.

[4] À ce sujet, voir notamment : C. Omnès, *Ouvrières parisiennes. Marchés du travail et trajectoires professionnelles au 20e siècle*, *op. cit.* ; M. Dubesset et M. Zancarini-Fournel, *Parcours de femmes. Réalités et représentations, 1880-1950*, *op. cit.*

l'essor de ces métiers au cours de l'entre-deux-guerres et de constater leur investissement par les femmes. En effet, en 1926, elles ne représentent pas moins de 40% du personnel travaillant dans le commerce, les banques et assurances et les soins personnels et 40% de celui du secteur public[1]. Comme le montre Catherine Omnès, cette conquête féminine du secteur tertiaire s'inscrit dans un mouvement plus large de changement de perception du travail féminin amorcé à la fin du XIXe siècle. Malgré un repli du taux d'activité féminine lié à la stagnation de secteurs où elles étaient employées en masse (le textile, le vêtement, l'agriculture), les femmes acquièrent une visibilité nouvelle car elles investissent des espaces jusque-là réservés aux hommes[2]. Cela concerne évidemment les munitionnettes employées dans les usines de guerre, mais également le monde des employés de bureau[3]. À la figure de l'employé masculin du XIXe siècle qualifié et polyvalent, s'ajoute celle de l'employée. Cette féminisation est intimement liée à la réorganisation et à la mécanisation du travail, en particulier depuis l'invention de la machine à écrire à la fin du XIXe siècle[4]. Si l'Etat se montre précurseur en employant massivement des femmes au sein des ministères[5], la « révolution administrative », qui se développe de façon accrue au cours de l'entre-deux-guerres dans les entreprises privées comme dans le secteur public, consacre pleinement l'émergence de la figure de l'employée, et notamment de la dactylographe[6].

Mais à quelle réalité concrète renvoie, pour les protagonistes, l'exercice de ces métiers ? Quelle est leur qualification ? Selon Catherine Omnès et Françoise Battagliola, les employées de bureau sont avant tout issues des classes moyennes et de la petite bourgeoisie. Pour elles, il s'agit d'un « débouché honorable[7] », voire d'une forme d'« émancipation[8] ». Notre travail montre que les filles d'ouvriers ont également accès à ce type d'emplois, qui s'apparenteraient ainsi en première approche à une forme de mobilité ascendante. Mais il convient d'être vigilant sur la signification réelle de cette mobilité. En effet, les employées des années 1920 et 1930 sont moins polyvalentes que les employés masculins du XIXe siècle. Elles sont cantonnées à des

[1] Françoise Battagliola, *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, 2008, p. 62.
[2] Catherine Omnès, « Les trois temps de l'emploi féminin : réalités et représentations », *L'Année sociologique*, 2003, vol. 53, nº 2, p. 373-398.
[3] Delphine Gardey, *La dactylographe et l'expéditionnaire. Histoire des employés de bureau (1890-1930)*, Paris, Belin, 2001.
[4] C. Omnès, « Les trois temps de l'emploi féminin: réalités et représentations », art cit.
[5] S. Schweitzer, *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIXe et XXe siècles*, *op. cit.*, p. 210-213.
[6] C. Omnès, « Les trois temps de l'emploi féminin : réalités et représentations », art cit.
[7] F. Battagliola, *Histoire du travail des femmes*, *op. cit.*, p. 64.
[8] C. Omnès, « Les trois temps de l'emploi féminin : réalités et représentations », art cit.

tâches répétitives, parcellisées, et les perspectives de carrière sont plus étroites, bien que les conditions de travail soient moins difficiles qu'en usine[1].

Ainsi, la part importante des employées parmi les filles de gantiers et de métallurgistes ne renvoie pas systématiquement à une mobilité générationnelle ascendante. Elle est plutôt le symptôme d'une transformation de l'économie et de la structure de l'emploi féminin.

Chez les enfants des individus « pivots », les hérédités professionnelles sont par conséquent contrastées. Elles sont très liées au dynamisme des secteurs industriels. Tandis que la ganterie s'érode lentement, le district industriel métallurgique s'épanouit. C'est pourquoi les hérédités professionnelles sont quasiment absentes dans le premier et beaucoup plus marquées dans le second. De surcroît, nous avons montré l'essor des professions d'employés. De fait, une recomposition sociale autour de ce pôle est observée.

3. Une ouverture en direction des employés

Afin d'apprécier plus finement la composition socio-professionnelle du groupe des enfants en général et d'identifier les grandes oppositions qui le composent, l'Analyse des Correspondances Multiples (ACM) a de nouveau été mise à profit. Deux analyses ont été effectuées : l'une pour les enfants des gantiers et l'autre pour ceux des métallurgistes.

Variable	Modalités
Sexe	Femme/Homme
Taille de la fratrie	2 ou moins / plus de 2
Position dans la fratrie	1ère position / autre position / enfant unique
Patrimoine du père au décès	Sup. ou inf. à 51 386 fr. pour les enfants de gantiers et 60 000 fr. pour les enfants de métallurgistes
Profession	Ganterie / métallurgie / employé / autre
Profession du conjoint	Ganterie / métallurgie / employé / autre
Profession des beaux-pères	Cultivateurs / ganterie / métallurgie / employé / autre / rentier / inconnue
Profession des belles-mères	Cultivateurs / ganterie / autre / rentier / inconnue
Profession des témoins de mariage	Ganterie / métallurgie / employé / autre / inconnue
Lieu de mariage	Grenoble / autre

Tableau 89 : Les variables de l'ACM concernant les enfants des gantiers et des métallurgistes

[1] *Ibid.*

Au total, 10 variables ont été construites, à l'aide essentiellement des actes de mariage. Ainsi, l'analyse concerne uniquement les enfants pour qui un acte a été retrouvé (soit 177).

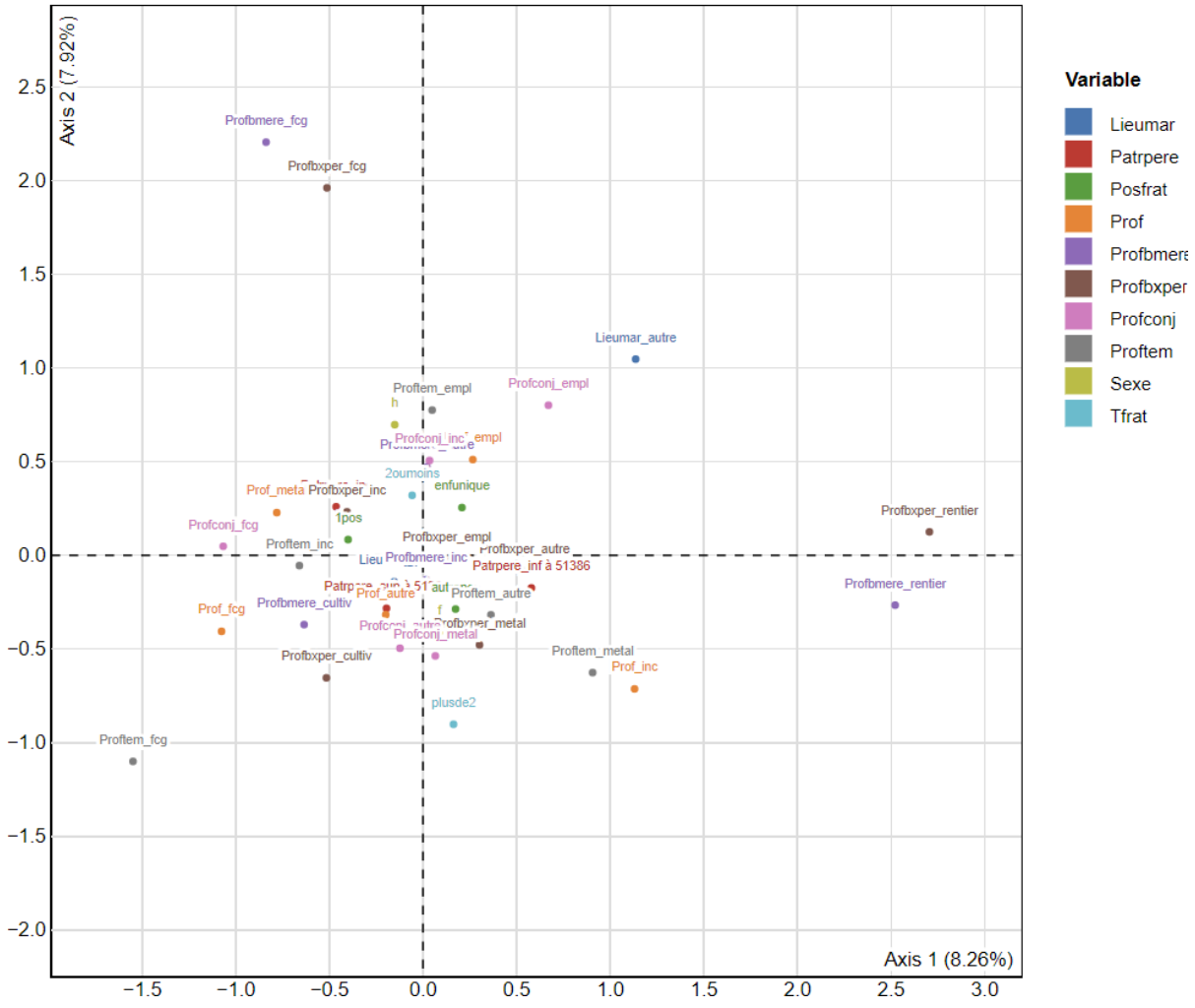

Graphique 28 : Résultats de l'ACM pour les enfants des gantiers

Pour les enfants des gantiers, ce sont les variables de nature professionnelle qui contribuent le plus à la formation de l'axe 1. Ainsi, les professions ouvrières se situent plutôt à gauche tandis que la partie droite du graphe s'apparente à la zone de mobilité en direction du monde des employés. Les professions des beaux-parents se distribuent pareillement, et leur proximité spatiale avec celles des enfants traduit des associations fréquentes. Plusieurs variables contribuent à la formation de l'axe 2. La principale est liée à la profession des conjoints. Notons une nouvelle fois une proximité spatiale importante de la modalité « conjoint ou conjointe employé.e » avec les modalités ego ou beau-père « employé.e ». Enfin, dans le graphique, les plus petites fratries (deux individus ou moins) sont plutôt situées dans la zone

des « employés », ce qui tendrait à montrer que la mobilité s'affirme plus nettement dans les familles malthusiennes.

Une distribution similaire est observée chez les enfants des métallurgistes, signe qu'il n'existe pas de différence significative entre les deux groupes. D'autre part, dans les deux cas, certaines variables contribuent très peu à la formation des axes et n'opposent donc pas les membres du groupe. Il s'agit notamment du patrimoine laissé par le père au moment du décès -pour ce dernier cas, l'absence de significativité s'explique peut-être par le nombre important de modalités inconnues-, de la position dans la fratrie ou encore du lieu de mariage.

Finalement, le recours à l'ACM permet ici d'objectiver et de prolonger les analyses formulées dans la section précédente. L'émergence très nette des professions d'employés et d'employées chez les enfants des individus « pivots » s'accompagne d'une recomposition sociale autour de cet univers. Cette recomposition se matérialise à travers la distance accrue séparant les lieux de naissance des époux, mais aussi à travers les alliances et le choix des témoins.

3.1. Des conjoints qui viennent de plus en plus loin

S'intéressant à la sociologie des mariages à Orléans -une ville peu industrielle- en 1911, Antoine Prost entreprend une comparaison des lieux de naissance des époux. Il montre que la distance les séparant varie fortement en fonction des groupes sociaux. Plus ils se situent en bas de l'échelle sociale et plus les endogamies géographiques sont manifestes. C'est le cas des travailleurs non qualifiés, des ouvriers et agriculteurs, mais aussi des artisans et commerçants, en raison « des servitudes de la boutique et de l'atelier[1] ». À l'autre extrémité du spectre social, « la bourgeoisie prenait souvent ses gendres en dehors du département[2] ». Dans la génération des individus « pivots », nous avons formulé un constat quelque peu différent. En effet, le marché de la rencontre n'était pas uniquement local. De nombreux individus se mariaient avec une femme née en dehors de l'agglomération grenobloise, voire au-delà du département de l'Isère. Ce bassin de recrutement relativement élargi s'expliquait par le développement industriel de Grenoble -et donc par l'accroissement du nombre et de la diversité de sa

[1] A. Prost, *Orléans 1911. Sociologie d'une ville*, *op. cit.*, p. 142.
[2] *Ibid.*

population- et par la présence d'un marché de la rencontre[1] dans le quartier populaire de Saint-Bruno. Globalement, la géographie des lieux de naissance s'étendait dans un espace régional.

Cet espace régional se renforce au cours de l'entre-deux-guerres. En 1931, Joseph Jouanny s'intéresse aux origines de la population grenobloise. Se fondant sur le recensement de la population de 1926, il observe que sur les 86 973 habitants recensés, 63 271 (soit 72,7%) sont natifs de l'Isère et des départements limitrophes[2]. Assurément, le Dauphiné constitue donc la principale zone d'attraction de Grenoble.

L'analyse des lieux de naissance des époux et épouses des enfants des gantiers et des métallurgistes conforte ce constat et montre, d'une part, qu'il existe un certain brassage et que, d'autre part, le bassin de recrutement s'est notablement élargi par rapport à la génération des parents. En d'autres termes, on se marie de moins en moins dans le cercle de la communauté ouvrière locale.

	Lieux de naissance des conjoints			
Cohorte	**Grenoble et proche banlieue**	**Isère hors Grenoble**	**Hors Isère**	**Étranger**
Enfants de gantiers	24,10%	28,92%	37,35%	9,64%
Enfants de métallurgistes	25%	31,82%	36,36%	6,82%

Tableau 90 : Lieux de naissance des conjoints

La classification des lieux de naissance des conjoints montre tout d'abord une grande similitude entre enfants de gantiers et de métallurgistes, symptôme d'une homogénéisation des pratiques matrimoniales. Les données sont en effet, à quelques points de pourcentage près, très comparables. L'on observe qu'un quart seulement épouse une personne native de Grenoble ou des communes limitrophes. Par ailleurs, si les Isérois sont majoritaires (56,82% pour les enfants de métallurgistes et 53,02% pour ceux des gantiers), la proportion de personnes nées en dehors

[1] C.-L. Gaillard, *Pas sérieux s'abstenir. Histoire du marché de la rencontre, XIXe-XXe siècle, op. cit.*
[2] Joseph Jouanny, *Les origines de la population dans l'agglomération grenobloise*, Grenoble, Allier, 1931, p. 43.

du département s'élève dans les deux cas à plus d'un individu sur trois. De surcroît, la part des étrangers n'est pas négligeable. Naturellement, les Italiens, qui constituent la principale communauté étrangère à Grenoble (72% et 10% de la population municipale[1]), forment le plus gros contingent. Par exemple, Albert Forêt, fils d'un gantier grenoblois né dans cette ville en 1913, épouse le 18 février 1933 Maria Alessandrina Vota. Ouvrière coiffeuse, elle est née à Bruzolo, dans la province de Turin[2]. Mais d'autres individus sont originaires de Suisse, de Turquie ou encore de Serbie.

Si l'on considère cette fois non pas les limites administratives des départements mais les distances (à vol d'oiseau) séparant les communes de naissance des époux, ce constat d'un élargissement des perspectives se confirme.

Distance entre les communes de naissance des époux (en kms)	**Enfants de gantiers**	**Enfants de métallurgistes**
0 à 5	27,71%	28,41%
5 à 20	8,43%	10,23%
20 à 50	13,25%	15,91%
Plus de 50	50,60%	45,45%

Tableau 91 : Distances séparant les communes de naissance des époux

Dans la catégorie allant de zéro à cinq kilomètres, l'on retrouve le quart d'individus nés à Grenoble et dans sa proche banlieue. Ensuite, l'on observe un creux dans les communes situées dans un rayon de cinq à 20 kilomètres autour de Grenoble. Ce résultat est contre-intuitif : on aurait pu penser au contraire qu'il s'agissait d'une zone très soumise à l'attraction de Grenoble. Les communes situées entre 20 et 50 kilomètres sont davantage représentées mais c'est bien celles incluses dans un rayon de plus de 50 kilomètres qui dominent. Ainsi, la moitié des enfants de gantiers et 45% de ceux des métallurgistes épousent une personne née dans cet intervalle.

Ce portrait est très différent de celui esquissé à la génération précédente[3]. Par exemple, si 25% des gantiers grenoblois épousaient une femme native de la même ville, les métallurgistes l'étaient à 46%. Par ailleurs, la zone comprise entre 20 et 50 kilomètres autour de Grenoble était

[1] J. Jouanny, *Les origines de la population dans l'agglomération grenobloise*, *op. cit.*
[2] Commune de Grenoble, acte de mariage d'Albert Forêt et de Maria Allessandrina Vota, 18 février 1933.
[3] *Cf.* chapitre 6.

très représentée et concentrait la majorité des effectifs dans la plupart des cohortes, signe que la rencontre se faisait à petit rayon. À l'inverse, seulement 21,43% des gantiers et 11,11% des métallurgistes grenoblois épousaient une femme née dans une commune située à plus de 50 kilomètres de distance. À la génération suivante, c'est l'inverse qui se produit. La géographie des mariages s'élargit et le brassage est accentué. Si cela illustre l'aspect creuset de la ville industrielle, qui agrège des populations aux origines très diverses, il s'agit là encore d'une tendance plus globale[1].

Un croisement des distances avec la profession exercée par les enfants montre que ce brassage est généralisé dans toutes les catégories professionnelles.

	Distance entre les communes de naissance des époux (en kms)			
Profession	**0 à 5**	**5 à 20**	**20 à 50**	**Plus de 50**
Ouvriers métallurgistes	22,58%	6,45%	22,58%	48,39%
Ouvriers gantiers	37,50%	-	-	62,50%
Petits fonctionnaires et employés	36,84%	2,63%	10,53%	50%
Fonctionnaires et employés de rang intermédiaire	28,57%	21,43%	-	50%

Tableau 92 : Profession et distance entre les communes de naissance des époux

Ce tableau met en regard les principales catégories professionnelles représentées et la distance entre les communes de naissance des époux. L'hypothèse associant endogamie géographique et statut professionnel ne tient pas ici. En effet, les ouvriers ne sont pas plus prompts que les employés à trouver leur future conjointe dans le cadre de l'interconnaissance locale. Si 22,58% des métallurgistes épousent une personne née dans un rayon de cinq kilomètres maximum autour de Grenoble, cette part monte à 37,5% dans la ganterie, à 36,84% chez les « petits fonctionnaires et employés » et à 28,57% chez les « fonctionnaires et employés de rang intermédiaire ». Quant aux distances supérieures à 50 kilomètres, elles tournent autour de 50% pour toutes les catégories, à l'exception de la ganterie où elle est supérieure (62,5%).

[1] Jean Sutter, « Evolution de la distance séparant le domicile des futurs époux (Loir-et-Cher 1870-1954 ; Finistère 1911-1953) », *Population*, 1958, vol. 13, n° 2, p. 227-258. Alain Girard, *Le choix du conjoint*, Paris, Armand Colin, 2012 (1ère éd. 1974), p. 111-122.

Ceci est une illustration supplémentaire de la dilution de la communauté gantière. Alors que le groupe était soudé par une forte endogamie, il s'ouvre largement vers l'extérieur.

3.2. Les employés, un groupe cohésif ?

Le second élément distinguant la génération des enfants concerne les pratiques matrimoniales. Ici, globalement, un conjoint sur quatre (25% chez les enfants des métallurgistes et 22,5% chez les enfants des gantiers) exerce la profession d'employé. Ce phénomène ne surprend guère lorsque l'on observe les professions exercées par les enfants eux-mêmes. En effet, nous avons montré que l'essor des catégories « petits fonctionnaires et employés » et « employés de rang intermédiaire » était manifeste. Mais au-delà du poids respectif de ces catégories professionnelles chez les enfants et leurs conjoints, l'enjeu est désormais de saisir les pratiques matrimoniales à proprement parler.

Dans son étude portant sur les employés de Renault, Delphine Gardey montre qu'employés et employées appartiennent à des univers sociaux différents : ils se marient peu entre eux et les femmes employées épousent plus volontiers des ouvriers[1]. Cette distinction renvoie finalement au statut des employés et employées et au degré de qualification, qui est étroitement corrélé au sexe. Dans quelle mesure cette observation s'applique-t-elle ici ? Les employés se marient-ils uniquement entre eux ou bien existe-t-il une mixité ?

		Profession des conjoints					
		Autre	*Employé.e.s*	*Ganterie*	*Métallurgie*	*Inconnue*	**Total**
Femmes	*Autre*	40%	20%	-	40%	-	N = 15
	Employées	28,57%	28,57%	7,14%	28,57%	7,14%	N = 14
	Ganterie	16,67%	16,67%	-	66,67%	-	N = 6
	Métallurgie	50%	-	-	50%	-	N = 2
	Inconnue	62,5%	25%	-	50%	-	N = 8
Hommes	*Autre*	18,18%	18,18%	27,27%	-	36,36%	N = 11
	Employés	9,09%	18,18%	18,18%	-	54,55%	N = 11
	Métallurgie	4,55%	27,27%	-	18,18%	50%	N = 22

Tableau 93 : Les professions exercées par les enfants des métallurgistes

[1] D. Gardey, *La dactylographe et l'expéditionnaire. Histoire des employés de bureau (1890-1930), op. cit.*, p. 267.

		Profession des conjoints					
		Autre	*Employé.e.s*	*Ganterie*	*Métallurgie*	*Inconnue*	**Total**
Femmes	*Autre*	50%	27,78%	5,56%	16,67%	-	N = 18
	Employées	40%	26,67%	6,67%	26,67%	-	N = 15
	Ganterie	42,86%	-	28,57%	14,29%	14,29%	N = 7
	Métallurgie	100%	-	-	-	-	N = 2
	Inconnue	27,27%	36,36%	9,09%	27,27%	-	N = 11
Hommes	*Autre*	-	-	100%	-	-	N = 3
	Employés	21,05%	36,84%	5,26%	-	36,84%	N = 19
	Ganterie	25%	25%	25%	25%	-	N = 4
	Métallurgie	20%	-	20%	40%	20%	N = 5

Tableau 94 : Les professions exercées par les enfants des gantiers

Les deux tableaux ci-dessus mettent en regard les professions des enfants et de leurs conjoints. Les catégories ont été simplifiées afin de pouvoir réaliser l'ACM et d'identifier les grandes oppositions qui structurent le groupe. Ainsi, cinq ont été retenues : inconnue, employés, ganterie, métallurgie et autre.

Sur le graphique qui concerne les enfants des gantiers, les modalités « ego employé » et « conjoint employé » se situent à proximité, ce qui traduit des associations fréquentes[1]. Cette analyse est corroborée par le tableau 94 ci-dessus. Il montre que 28,5% des filles de gantiers épousent un employé. Chez les hommes, cette part est plus importante et atteint 36,84%. De fait, les mariages entre employés ne sont pas rares chez les enfants de gantiers, même s'il convient de demeurer prudent eu égard aux faibles effectifs concernés. Prenons l'exemple de Charlotte Balbot, née en 1904 à Grenoble. Professeure de violon, elle épouse le 26 janvier 1931 Édouard Goujon, un « agent commercial » natif d'Embrun[2]. Georges Peclet est également fils de gantier. Sa fiche matricule le qualifie d'instituteur en 1923[3]. Puis les listes électorales de 1926 et de 1927 pointent sa qualité de rédacteur à la Préfecture[4]. Lorsqu'il se marie le 9 octobre 1926 avec Lucienne Chion, de deux ans son aînée, il déclare la même profession. Son épouse est employée des postes[5].

[1] *Cf.* graphique 28.
[2] Commune de Grenoble, acte de mariage d'Edouard Goujon et de Charlotte Balbot, 26 janvier 1931.
[3] ADI 1 R 1667, Bureau de Grenoble, fiche matricule de Georges Péclet, classe 1923, matricule 863.
[4] AMMG 1 K 110 et 111, Commune de Grenoble, listes électorales, 1926 et 1927.
[5] Réf acte mariage

Ces mariages entre employés se rencontrent également chez les enfants des métallurgistes, mais en proportion moindre pour les hommes. En effet, tandis que 28,57% des femmes employées épousent un employé, les hommes ne le font qu'à 18,18%. Mais ces différences ne doivent pas être tenues pour significatives compte-tenu du faible nombre de cas (14 femmes et 11 hommes) et de la forte proportion de femmes dont la profession est « inconnue » -bien souvent en raison de la prégnance de la catégorie « ménagère »-, qui atteint presque 55% ici.

Les pourcentages de mariages entre gantiers peuvent paraître, en première approche, relativement conséquents chez les enfants de gantiers (28,5% des femmes et 25% des hommes). Toutefois, ils ne doivent guère faire illusion puisqu'ils concernent seulement sept filles et quatre fils. Ainsi, sur les quatre gantiers, un seul épouse une gantière. Les trois autres se marient avec une ouvrière d'usine, une employée et une employée de commerce. Quant aux femmes gantières, une seule épouse un mégissier. Ces données appuient nettement l'hypothèse de la moindre emprise de la communauté gantière parmi la génération des enfants. En effet, non seulement ils s'orientent très majoritairement vers d'autres secteurs d'activité, mais ils se marient également volontiers en dehors du cercle traditionnel de la communauté. Celle-ci ne règle donc plus les alliances ni les devenir professionnels. Aussi, posons-nous l'hypothèse de son érosion progressive. Tandis que, dans un contexte de reconfiguration industrielle, la main-d'œuvre s'est recomposée, la communauté traditionnelle des gantiers grenoblois s'est effritée.

Si l'endogamie professionnelle caractérise une partie des mariages, l'on repère également de nombreux cas de mixité, qui concernent en particulier les alliances entre hommes ouvriers et femmes employées. Par exemple, dans la cohorte des enfants de gantiers, 28,57% des femmes employées épousent un ouvrier métallurgiste. Chez les filles de métallurgistes, ce pourcentage s'élève à 26,67%. Yvonne Colombo est de celles-ci. Née en 1918, elle se déclare employée de commerce lors de son mariage célébré à la mairie de Grenoble le 28 décembre 1935. Or, elle épouse un certain Joseph Fanjat, mécanicien[1]. Si Alfred Colombo, le père d'Yvonne (et donc individu « pivot ») se déclare lui « électricien » au moment de la noce, nous savons qu'il fût tantôt serrurier, tantôt mécanicien, voire, à certains moments, électricien. Cette polyvalence apparente s'explique sans doute par la nature des entreprises où il a travaillé (NBPP notamment), qui œuvraient dans le secteur de l'électrométallurgie. Aussi, n'est-il pas interdit de penser qu'Alfred ait joué le rôle d'intermédiaire dans la rencontre, d'autant plus que l'écart d'âge entre les époux intrigue : si Joseph Fanjat a 32 ans, sa jeune épouse n'en a que 17. Enfin,

[1] Commune de Grenoble, acte de mariage de Joseph Fanjat et d'Yvonne Colombo, 28 décembre 1935.

un dernier élément attestant du poids de l'environnement familial dans la rencontre concerne le lieu de naissance du futur époux : Méaudre, dans le Vercors. Or, le père d'Yvonne en est lui-même originaire. Né à Villard-de-Lans, il s'y marie en 1909 et résidait en 1906 dans la commune voisine de Lans. Derrière cette alliance s'esquisse un faisceau de circonstances propices à la « rencontre » entre les futurs époux. Alfred Colombo semble en être le pivot. Ainsi, ce schéma rejoint les observations de Delphine Gardey, qui observe de fréquentes associations entre femmes employées et hommes ouvriers[1]. Ici, derrière cette mixité de statuts, se cache la « main invisible » de la famille, qui continue à jouer un rôle important dans les mariages.

Enfin, si l'on renverse la perspective, l'on identifie le même phénomène de mariages mixtes pour les hommes. Dans la cohorte des fils de métallurgistes, 27,27% des ouvriers métallurgistes épousent une employée.

De fait, il semble que les employés ne constituent pas un groupe cohésif. Les cas de mixité professionnelle sont répandus et les endogamies professionnelles *stricto sensu* limitées. Toutefois, l'endogamie sociale prévaut. Il en ressort l'image d'un monde populaire plus fragmenté, qui s'inscrit dans un contexte plus profond de mutations socio-économiques et d'accroissement du nombre et de la diversité de la population. À l'image de la ganterie, le poids des anciennes formes de communautés professionnelles s'amoindrit.

3.3. Une sociabilité qui transcende l'appartenance professionnelle et qui fait de plus en plus de place aux employés

Si, comme à la génération précédente, la sociabilité est saisie par le prisme des témoins de mariage, les données sont moins riches. Alors que le décret du 11 mars 1803 fixait le nombre de témoins -obligatoirement majeurs et masculins- à quatre, en 1919, l'article 75 du Code civil l'abaisse à deux. En général, et à l'exception des individus mariés avant 1919, il y a donc moitié moins de témoins qu'à la génération précédente. Par ailleurs, les femmes ont la possibilité de témoigner depuis la loi du 7 décembre 1897[2].

Malgré des données amputées, des constantes, comme la place structurante de la famille dans les réseaux égocentrés, sont observées. Mais il existe également des évolutions

[1] D. Gardey, *La dactylographe et l'expéditionnaire. Histoire des employés de bureau (1890-1930), op. cit.,* p. 267.
[2] Vincent Gourdon, « Réseaux des femmes, réseaux de femmes. Le cas du témoignage au mariage civil au XIXe siècle dans les pays héritiers du Code Napoléon (France, Pays-Bas, Belgique) », *Annales de démographie historique*, 2006, vol. 2, nº 112, p. 33-55. Le sexe n'a toutefois pas été pris en compte dans l'analyse.

importantes qui s'inscrivent dans la lignée des observations formulées jusqu'ici : elles concernent en premier lieu la forte part des employés.

Au total, l'analyse porte sur 368 témoins de mariage. Parmi cet ensemble, 138, soit 37,5%, concernent des membres de la famille : frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs notamment. Ce chiffre, quoique légèrement inférieur à ceux rencontrés à la génération précédente (36% chez les gantiers grenoblois, 44,62% chez les gantiers Isérois, 41,26% chez les métallurgistes grenoblois et 39,9% chez les métallurgistes isérois), n'en demeure pas moins conséquent. Afin de saisir la place occupée par la famille dans chaque mariage, une catégorisation a été établie.

	Témoins familiaux		
Cohorte	**Absence**	**Parité**	**Exclusifs**
Enfants de gantiers	44,87%	32,05%	23,07%
Enfants de métallurgistes	39,29%	38,09%	22,62%

Tableau 95 : La place des témoins familiaux dans les mariages des enfants des gantiers et des métallurgistes

Nous avons cherché à savoir (tableau 95) si, pour chaque individu, les témoins issus de la sphère familiale étaient absents, minoritaires, à parité avec les autres ou bien exclusifs. En premier lieu, les données montrent une relative similitude entre les deux cohortes, signe que les pratiques de sociabilité ne diffèrent pas entre les enfants des gantiers et ceux des métallurgistes. Notons que l'absence totale de témoins familiaux concerne respectivement 44,87% et 39,29% d'entre eux. Ces chiffres peuvent paraître importants mais s'inscrivent dans le contexte de la diminution du nombre de témoins, qui oblige les protagonistes à opérer des choix. Il est donc possible que certains individus aient privilégié des témoins amicaux, même si l'inverse est également possible dans certains cas.

Quand témoins familiaux il y a, ils se rencontrent le plus souvent à parité avec les autres (32,05% chez les enfants des gantiers et 38,09% chez ceux des métallurgistes). Les situations où les témoins familiaux sont exclusifs concernent finalement une minorité de cas (23,07% et

22,62%). Camille Helleringer, par exemple, qui est caissier comptable, épouse le 5 mars 1925 à Grenoble Charlotte Mottet, employée en ganterie. Les deux témoins du couple (Albert Routin, carrossier, et Eugène Mottet, tourneur sur métaux), sont respectivement apparentés à la famille de l'époux et à celle de sa femme[1].

Ainsi, la famille continue d'occuper une place structurante dans la sociabilité, que matérialisent les deux graphiques (31 et 32) ci-dessous.

Contrairement au chapitre 6, ces graphiques ne proposent pas une modélisation des réseaux égocentrés des enfants. N'exerçant pas tous la même profession, il paraît plus pertinent de modéliser les liens entre professions des enfants et professions des témoins, de manière à saisir les agrégations professionnelles. Ainsi, les points jaunes ne représentent pas les individus eux-mêmes mais leur profession[2]. Les points verts représentent celles des témoins de mariage. Parmi eux, les individus appartenant à la sphère familiale ont été regroupés dans une catégorie spécifique intitulée « famille ». Enfin, le graphe est orienté et les flèches s'étendent des points jaunes (profession des enfants) vers les points verts (profession des témoins).

Au sein du groupe formé par les enfants des gantiers (figure 48), c'est bien la famille qui agrège le plus de liens et qui contribue donc à structurer la sociabilité. Or, toutes les professions y recourent. La ganterie constitue également un pôle important. Il est intéressant d'observer que ce ne sont pas uniquement les gantiers et gantières qui s'entourent de témoins gantiers. En effet, le dessin montre que de nombreuses catégories professionnelles sont connectées à ce groupe professionnel : des métallurgistes, des employés, des personnes appartenant aux « industries diverses », etc. Par exemple, Blanche Colonel, une employée en confiserie fille de gantier, s'entoure de deux témoins lors de son mariage célébré le 4 juin 1927. Si l'un est chauffeur d'automobiles, l'autre, Pierre Gasquet, est gantier[3]. Au total, 12% des témoins des enfants de gantiers sont apparentés à cette activité. Si le rôle de la communauté en matière d'alliance et d'orientation professionnelle s'amenuise, il perdure dans certains réseaux relationnels.

La métallurgie constitue également un pôle non négligeable (10% des témoins), même si une frontière existe avec les gantiers. En effet, aucun des enfants gantiers ne compte de métallurgistes parmi ses témoins. La symbolique est lourde et constitue sans doute l'héritage d'anciennes segmentations professionnelles liées à une homogénéité plus affirmée du milieu

[1] Commune de Grenoble, acte de mariage de Camille Helleringer et de Charlotte Mottet, 5 mars 1925.
[2] La taille des points est identique, quel que soit le nombre d'individus concernés.
[3] Commune de Grenoble, acte de mariage d'Albert Marsaux et de Blanche Colonel, 4 juin 1927.

gantier. Ce phénomène n'est pas propre aux gantiers et à Grenoble car à Saint-Etienne, il caractérise également la passementerie[1]. De fait, les professions qui puisent dans ce vivier de témoins sont les employés, les industries diverses et la métallurgie.

Enfin, il faut noter la place très conséquente des catégories « petits fonctionnaires et employés » et « fonctionnaires et employés de rang intermédiaire » (26% des témoins). Très centrales, celles-ci agrègent, comme la ganterie ou la famille, des professions variées[2]. Ainsi, à l'image de ce qui fut observé pour les mariages, le monde des employés ne fonctionne pas en vase clos : les enfants exerçant la profession d'employés ne choisissent pas uniquement des employés pour témoins. À l'inverse, de nombreuses professions recourent à des témoins appartenant à cette catégorie. Par exemple, Augustine Pizaine, qui est « doreuse » lors de son mariage célébré à Grenoble le 28 octobre 1920, s'entoure avec son époux de deux témoins. L'un, Amédée Douron, est relieur, tout comme son époux. L'autre, François Barnoud, est cantonnier[3]. Les exemples de la sorte abondent et attestent encore de l'essor de ces professions au cours de l'entre-deux-guerres.

Plus fondamentalement, il faut souligner que Grenoble est une préfecture, qui assume un ensemble de fonctions tertiaires. La présence de nombreux employés et petits fonctionnaires n'est donc guère étonnante. Afin de saisir la structure de la population active, l'on peut s'appuyer sur le travail effectué par le géographe Joseph Jouanny, qui se fonde sur le recensement de la population de 1926 pour relever l'origine géographique des 86 973 habitants ainsi que leur profession[4].

[1] M. Dubesset et M. Zancarini-Fournel, *Parcours de femmes, réalités et représentations, Saint-Etienne, 1880-1950*, *op. cit,* chapitre 4.
[2] Antoine Prost, *Les Français d'une guerre à l'autre*, Paris, Gallimard, 2024, p. 134.
[3] Commune de Grenoble, acte de mariage d'Augustine Pizaine et d'Eugène Ceci, 28 octobre 1920.
[4] J. Jouanny, *Les origines de la population dans l'agglomération grenobloise*, *op. cit.*

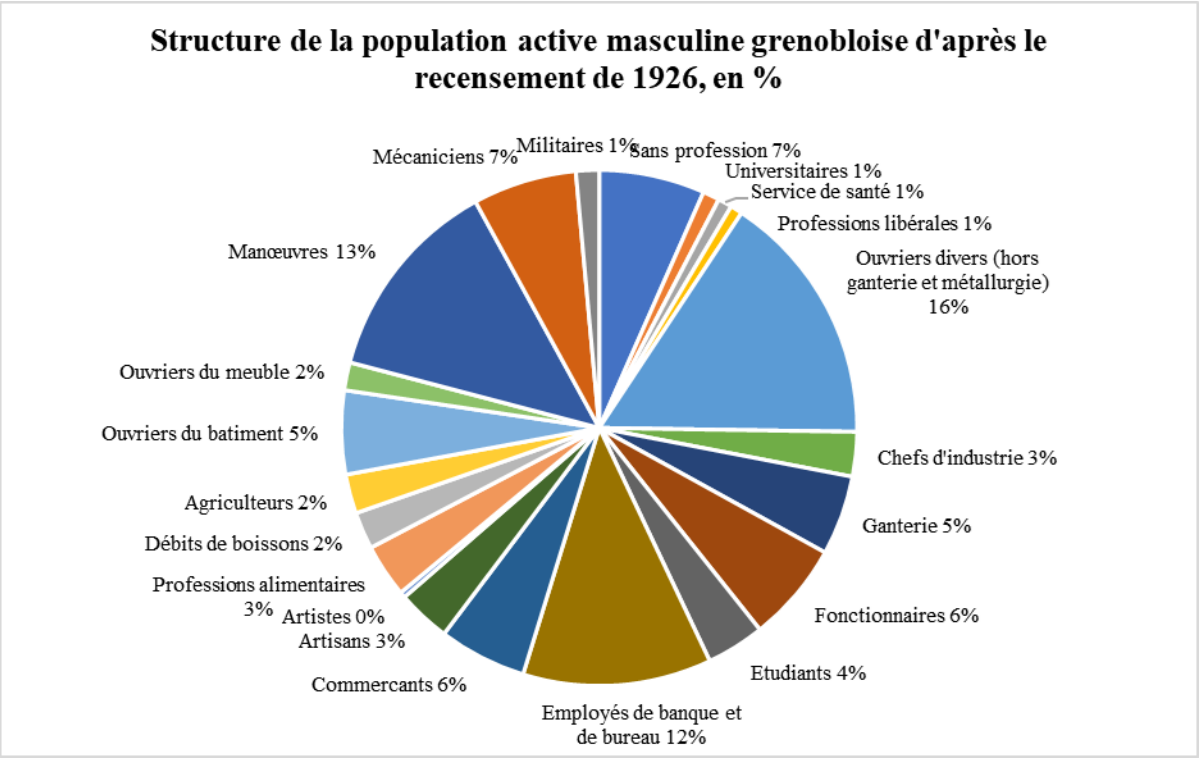

Graphique 29 : Structure de la population active masculine grenobloise d'après le recensement de 1926 (en %)

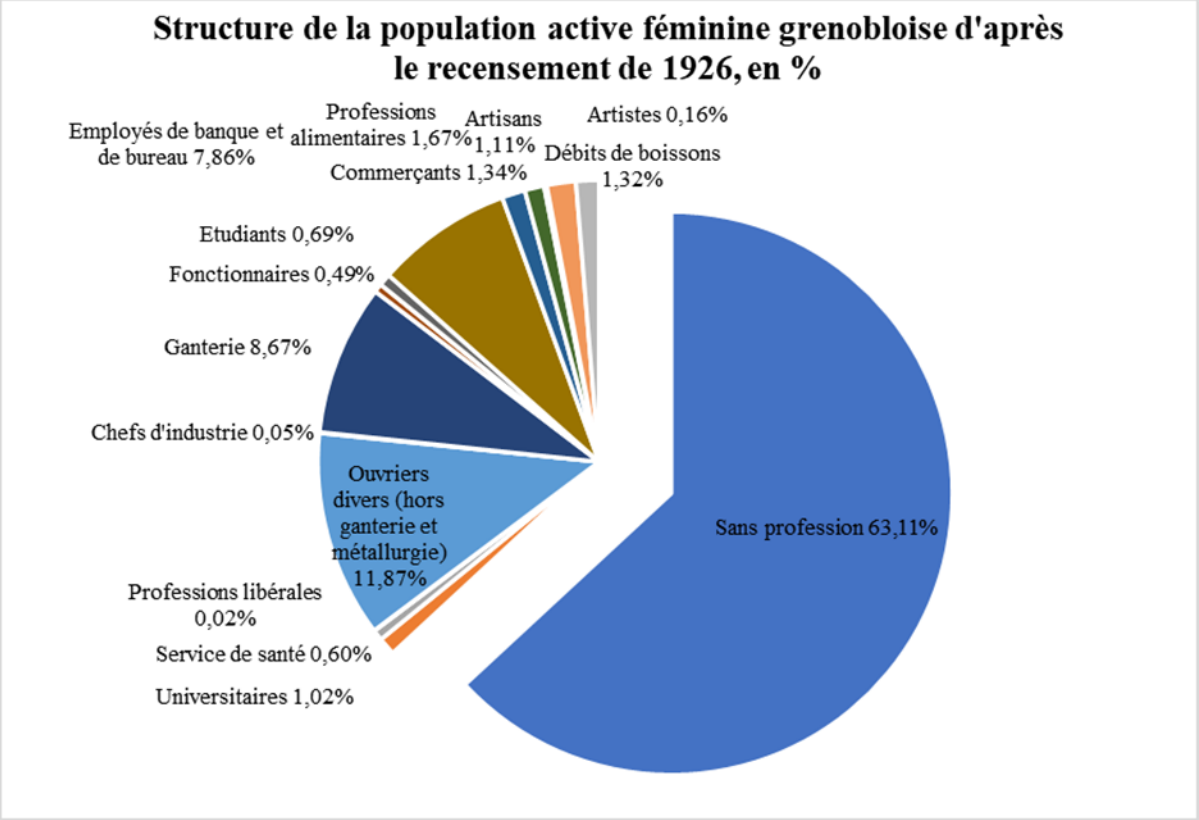

Graphique 30 : Structure de la population active féminine grenobloise d'après le recensement de 1926 (en %)

La graphique 29 montre que la population active masculine est très variée. Si les ouvriers en forment une part importante, l'on constate également la présence de nombreux actifs du secteur tertiaire, comme les employés de bureau et de banque, qui représentent 12% (soit 3 601 actifs) des effectifs. Par ailleurs, les fonctionnaires constituent, avec 6%, un pôle relativement nombreux (1 910 personnes), mais il est impossible de connaitre la part respective des fonctionnaires de l'État, du Département, de la ville de Grenoble ainsi que des travailleurs des chemins de fer, autant de catégories que Joseph Jouanny a décidé de fusionner[1].

Du côté des femmes (graphique 30), le pôle « sans profession » domine nettement (63%) et renvoie une fois encore au classique sous-enregistrement du travail féminin. Les ouvrières de la ganterie et d'autres spécialités occupent une part importante des effectifs (environ 20%), aux côtés des employées (environ 8 %). Ainsi, le poids important des employés masculins et féminins est notable et s'inscrit dans une tendance de fond puisque le groupe ne cesse de s'accroître entre 1866 et 1936, passant de 800 000 à trois millions d'individus en France. De fait, leur part dans la population active nationale passe de 4,5 à 16%[2].

Dans ce contexte, la sociabilité ne s'inscrit plus dans le cadre délimité par le métier mais plutôt dans un espace populaire, voire, parfois, des classes moyennes. Le cas de Pierre Berthelot l'illustre. Représentant de commerce, il épouse le 29 décembre 1927 à Paris (14e arr.) Stéphanie Jambon, sans profession, native de Bourg-en-Bresse. L'un des témoins du couple est limonadier et l'autre expert-comptable[3]. La capacité de Pierre à s'entourer d'un témoin appartenant à un milieu social plus élevé que celui dont il est issu témoigne d'une mobilité ascendante réussie. Fils de gantier, il est en 1925 sous-directeur d'hôtel[4]. En 1931, il est agent d'assurances[5] et en 1940 à nouveau sous-directeur d'hôtel[6].

La nature de la sociabilité des enfants de métallurgistes ne diverge guère et les conclusions livrées précédemment s'appliquent dans une large mesure. En premier lieu, la famille est évidemment très structurante. Logiquement, la part des gantiers dans les réseaux relationnels est marginale (4% des témoins seulement). *A contrario*, celle des métallurgistes augmente considérablement, cette profession représentant pas moins de 24% des témoins du

[1] *Ibid.*, p. 1-7.
[2] D. Gardey, *La dactylographe et l'expéditionnaire. Histoire des employés de bureau (1890-1930), op. cit.*, p. 44.
[3] AP 14 M 294_B, Commune de Paris (14e arr.), acte de mariage de Pierre Berthelot et de Stéphanie Jambon, 29 décembre 1927.
[4] ADI 1 R 1692, Bureau de Grenoble, fiche matricule de Paul Berthelot, classe 1925, matricule 1095.
[5] ADI 123 M 212 / 31, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Nord, 1931.
[6] AD Seine-et-Marne 6 E 302 / 108, Commune de Meaux, acte de mariage de Paul Berthelot et de Germaine Lepreux, 31 décembre 1940.

groupe. L'usine constitue donc toujours un lieu de sociabilité de premier ordre. Prenons l'exemple de Marius Bagnis. Né à Grenoble le 10 janvier 1912, il est le fils d'un chaudronnier. En 1932, nous savons que Marius est monteur en chaudronnerie. Il se marie à Grenoble le 16 mars 1946 et épouse Gelmina Picchio, une vendeuse née non loin, à Villard-Bonnot. Sur l'acte, Marius déclare exercer la profession de mécanicien monteur. Le premier témoin est son propre frère, également chaudronnier. Le second est Lino Combetto lui aussi chaudronnier[1]. Dans ce cas, l'homogamie sociale se double d'une composante italienne manifeste.

Mais au-delà de ces cas limités de sociabilité professionnelle pure, l'on remarque que ce ne sont pas uniquement les métallurgistes qui recourent à des témoins métallurgistes. Des catégories variées sont concernées : artisanat textile, commerce, industries diverses ou encore petits fonctionnaires et employés. Comme pour les gantiers où l'on observait une réminiscence discrète de la communauté, la présence de témoins issus de la sphère métallurgiste peut s'expliquer par l'emprise familiale, et notamment paternelle, sur la sociabilité de leur progéniture.

Enfin, là aussi, les employés sont très présents dans les réseaux relationnels car ils représentent quasiment un quart (24%) des témoins.

Au final, si, comme pour la génération précédente, la famille continue de structurer nettement les réseaux relationnels, cet espace est, au cours de l'entre-deux-guerres, également très investi par les employés. Les sociabilités de métier existent toujours mais amorcent un recul.

[1] Commune de Villard-Bonnot, acte de mariage de Marius Bagnis et de Gelmina Picchio, 16 mars 1946.

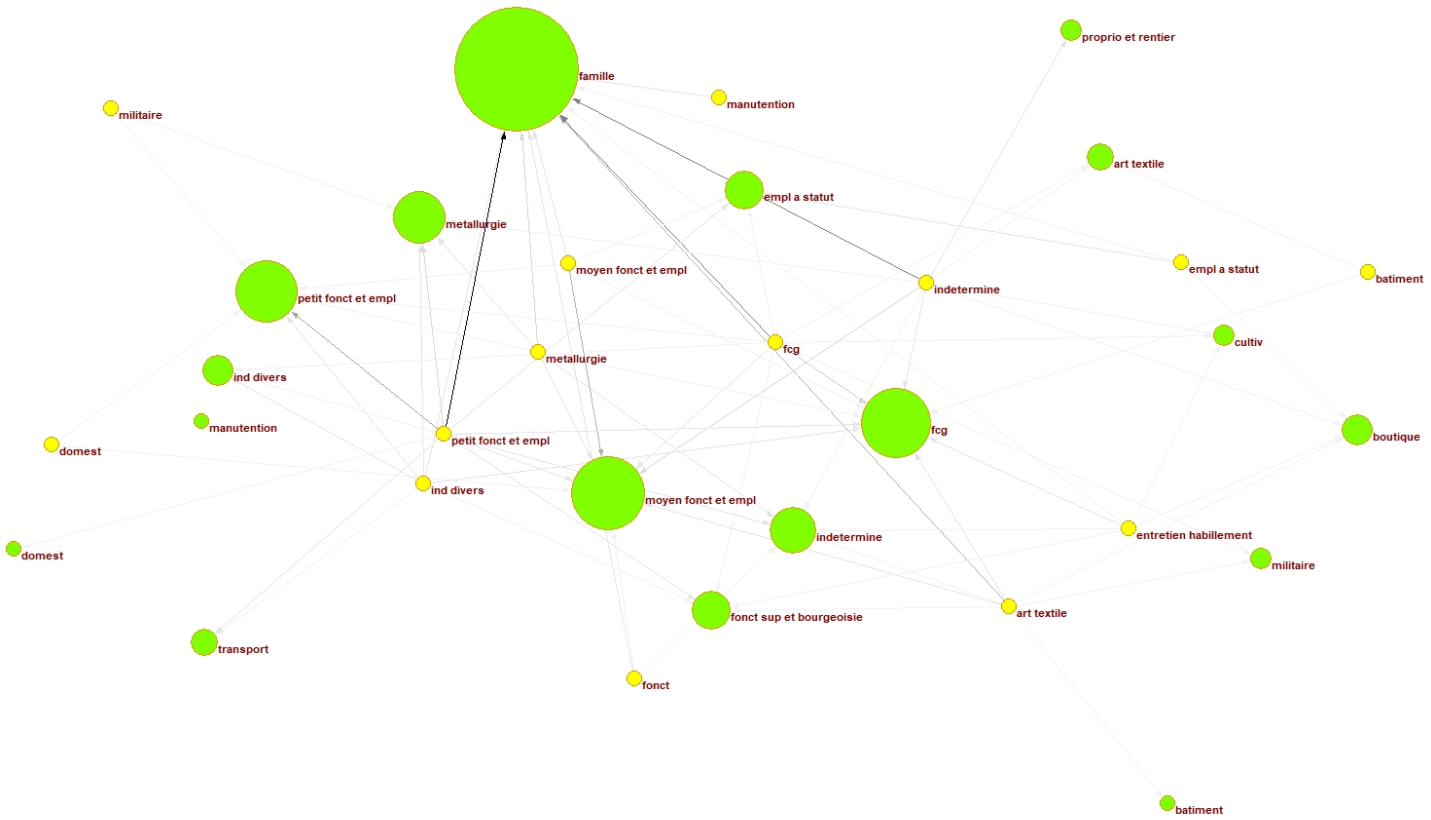

Graphique 31 : Relations entre professions des enfants et des témoins (enfants de gantiers)

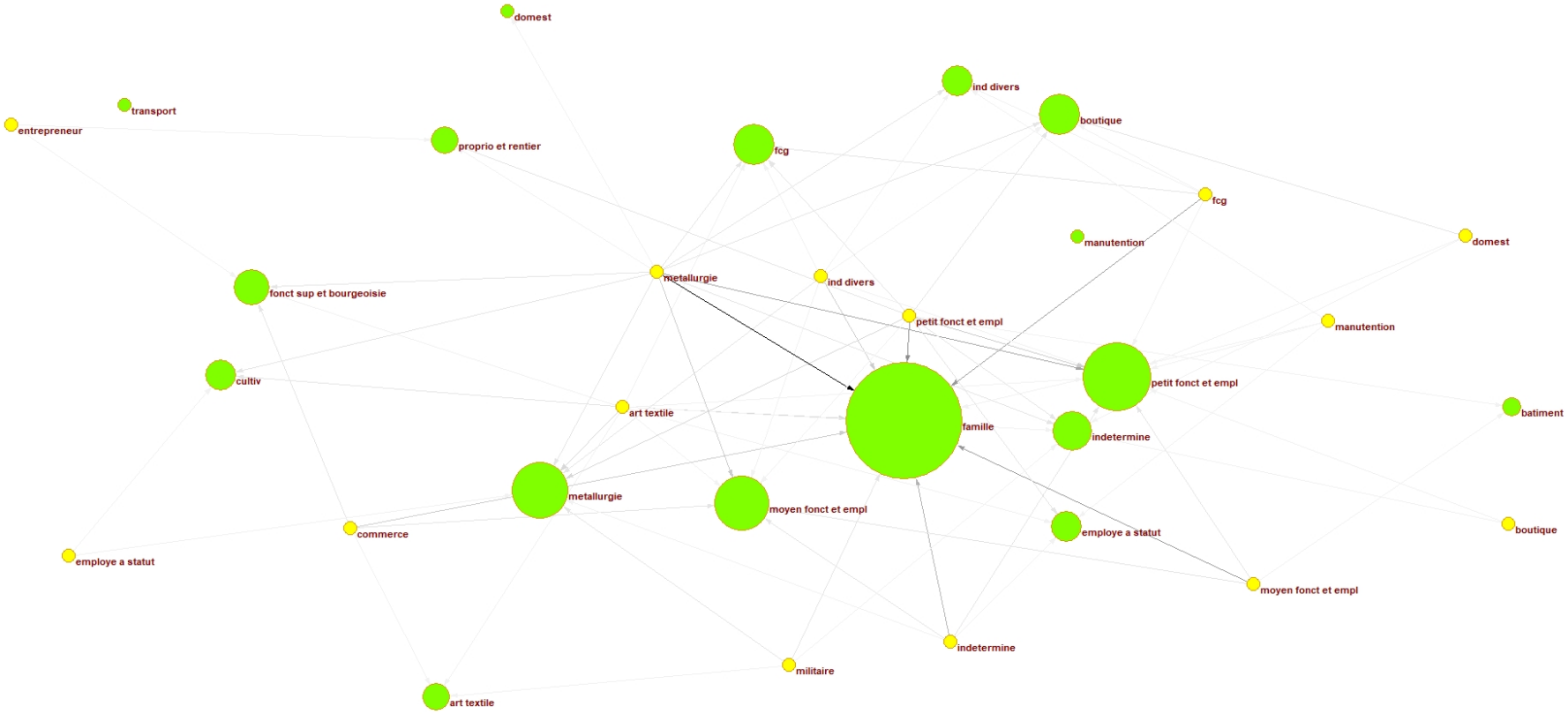

Graphique 32 : Relations entre professions des enfants et des témoins (métallurgistes)

Conclusion

Cet ultime chapitre clôt l'enquête menée sur les individus « pivots » tout au long des deux dernières parties du manuscrit. En nous intéressant à leurs enfants, ce sont les dynamiques de formation et de re-formation continuelle de la classe ouvrière que l'on cherche à saisir. Dans les chapitres précédents, nous avons tenté de montrer que si les groupes des gantiers et des métallurgistes présentaient une certaine unité, ne serait-ce que d'un point de vue professionnel, ils n'en étaient pas moins continuellement travaillés et mis en tension. La formation, les trajectoires professionnelles, les inégalités de patrimoine, etc. nourrissent ces multiples segmentations qui contribuent à l'image d'un monde ouvrier fortement bigarré.

Or, force est de constater que cette bigarrure se renforce lorsque l'on saisit les enfants de cette génération ouvrière. La fragile unité présente à la génération antérieure se fissure. En posant la question des héritages professionnels, nous avons entrepris d'explorer les voies par lesquelles s'opère la reproduction sociale et l'ancrage dans la condition ouvrière. L'analyse montre en premier lieu que l'héritage professionnel strict est très limité chez les enfants de gantiers. Alors qu'il caractérisait dans une large mesure la fabrique, il s'efface progressivement, ouvrant la voie à une recomposition du groupe qui se nourrit d'une main-d'œuvre extérieure à la communauté traditionnelle des coupeurs. Cette évolution s'inscrit dans une transformation plus fondamentale du tissu industriel gantier. Par voie de conséquence, l'empreinte communautaire est très discrète chez les enfants des individus « pivots », qui se tournent majoritairement vers d'autres professions et s'associent avec d'autres groupes sociaux.

La situation se présente sous un jour différent pour les enfants de métallurgistes, dont la moitié des garçons marchent dans les pas de leurs pères. Ces orientations professionnelles traduisent la vigueur du district industriel, propre à offrir des perspectives de carrière aux éléments les plus qualifiés. Partant, l'exercice du métier d'ouvrier métallurgiste est une opportunité de reproduire le statut social. Ces enfants forment donc la « deuxième génération » ouvrière. Mais l'on s'aperçoit que cet ancrage intergénérationnel ouvrier est loin d'être général puisque l'autre moitié des fils ainsi que quasiment toutes les filles choisissent une branche différente. Au-delà de l'aspect genré de la métallurgie, cela traduit les possibles dans une grande ville avec des fonctions tertiaires importantes et avec une tradition métallurgique relativement récente. Assurément, la classe ouvrière est une classe passoire. Ce constat nous rappelle que les orientations professionnelles n'ont rien de mécanique et qu'une pluralité de facteurs (choix opérés par les familles, évènements biographiques, etc.) entrent en jeu.

Par ailleurs, si l'organisation productive offre des opportunités de mobilité, la transformation de la structure de l'emploi et l'accroissement sensible du secteur tertiaire au cours de l'entre-deux-guerres en sont tout autant pourvoyeuses. Cela se lit particulièrement pour les femmes, qui, à l'image des Françaises, investissent massivement les emplois de bureau. Il s'agit là d'une rupture générationnelle manifeste et inédite, qui caractérise également, quoique dans une moindre mesure, les hommes. Cette recomposition autour des employés est symptomatique de l'essor des classes moyennes, qui sont le lieu de la mobilité sociale[1]. Elle possède une traduction très nette dans les comportements matrimoniaux ainsi que dans les réseaux relationnels : le poids des communautés ouvrières s'allège.

Enfin, l'analyse du devenir social et professionnel des enfants nous a conduit à constater le poids accru de l'immigration au cours de l'entre-deux-guerres. L'immigration italienne, qui est ancienne à Grenoble, se renforce ainsi dans l'intervalle. En 1926, les Italiens représentent plus de 70 % des étrangers (soit 8 788 individus) et acquièrent, nous semble-t-il, une visibilité nouvelle chez les enfants des individus « pivots » puisque plusieurs mariages avec des ressortissants transalpins ont été observés. Si notre méthode permet de repérer ces évolutions, un dispositif d'enquête plus approprié permettrait sans doute d'apprécier plus rigoureusement les effets de l'immigration sur la classe ouvrière grenobloise dans les années 1920 et 1930.

[1] A. Prost, *Les Français d'une guerre à l'autre*, *op. cit.*, p. 133.

Conclusion de la troisième partie

La Première Guerre mondiale représente un tournant majeur dans l'histoire industrielle de Grenoble. La production métallurgique, indispensable pour soutenir l'effort de guerre, se développe considérablement, amplifiant les évolutions constatées dans le dernier tiers du XIXe siècle. La période s'apparente donc à un point de bascule et, au cours de l'entre-deux-guerres, Grenoble est avant tout identifiée à son district industriel organisé autour de la houille blanche et des industries de construction mécanique. L'Exposition Internationale de la Houille Blanche et du Tourisme de 1925 symbolise cette hégémonie.

Dynamique, l'industrie métallurgique grenobloise présente un caractère dual. Tandis que quelques constructeurs mécaniciens d'importance dominent l'organisation productive, une myriade d'ateliers plus ou moins importants prospèrent, soit dans une dynamique de sous-traitance, soit pour répondre à des marchés spécifiques. Dans cet écosystème, l'élite ouvrière de la métallurgie se voit offrir des possibilités en matière d'élévation professionnelle et sociale. Ceux ayant bénéficié d'une formation professionnelle sont particulièrement mobiles, à l'intérieur de l'entreprise ou sur le marché du travail indépendant, comme nous l'avons montré à partir des frères Gony. Cette mobilité ne concerne cependant qu'une fraction minoritaire du groupe, dont la plupart des éléments sont doublement stables, dans le métier et dans l'entreprise. Cette stabilité est entretenue par la politique sociale mise en œuvre d'abord au sein des établissements Joya par l'ingénieur catholique Emile Romanet, puis étendue à l'ensemble du tissu par le truchement du syndicat des constructeurs mécaniciens.

Cette période de prospérité globale n'est toutefois pas synonyme d'unité pour les ouvriers. Ainsi, l'analyse des patrimoines en fin de vie des individus « pivots » montre que le groupe est traversé par des hiérarchies puisqu'il existe de fortes inégalités de patrimoine qui sont le reflet d'héritages différenciés ou bien de conduite de vie différentes (une réussite professionnelle, des efforts d'épargne, un beau mariage, etc.). Ainsi, nous avons montré que le patrimoine représentait une segmentation supplémentaire de la classe ouvrière, aux côtés des autres déterminants classiquement soulignés comme le genre, la nationalité ou encore la qualification.

Si le monde ouvrier est travaillé par des dynamiques générationnelles, il l'est encore plus lorsque l'on considère l'aspect intergénérationnel, qui constitue un autre apport important de notre travail. En suivant les enfants des individus « pivots », nous souhaitions savoir dans quelle mesure l'entre-deux-guerres constituait une période propice à l'enracinement dans la

classe et dans la branche. Si les héritages professionnels sont très marginaux dans la ganterie - ce qui s'explique logiquement par le déclin de l'activité- ils sont plus importants dans la métallurgie, où environ 50% des fils marchent sur les pas de leurs pères. Ainsi, l'ancrage intergénérationnel dans l'une ou l'autre branche est très relatif, ce qui souligne une nouvelle fois la porosité de la classe ouvrière.

De nombreuses mobilités sont observées, soit vers d'autres branches, soit, plus souvent, en direction du monde des employés, particulièrement pour les filles. Le contexte de la période, avec le développement des emplois de bureau, contribue à l'expliquer. Parallèlement, à l'aune de l'analyse des sociabilités, l'on observe une ouverture vers le monde des cols blancs, qui est à inscrire dans une évolution plus vaste de la nature de la population grenobloise. Au cours de l'entre-deux-guerres, la ville industrielle devient un creuset qui mélange des populations très diverses.

Conclusion générale

À travers cette étude, nous avons saisi quelques centaines de trajectoires ouvrières pendant un siècle. En reconstruisant des fragments de ces vies minuscules, nous avons cherché à savoir ce que signifiait être ouvrier, comment se formait la classe et de quelle manière celle-ci était travaillée, continûment déformée et reformée. En effet, « ouvrier » est d'abord une catégorie de l'économie politique qui désigne une position dans les rapports sociaux de production, soit un individu qui vend sa force de travail manuel en échange d'un salaire. Ce faisant, il s'insère dans une position de subordination vis-à-vis du donneur d'ouvrage ou de l'employeur. Cette définition minimale ne saurait toutefois épuiser la réalité concrète de la condition ouvrière. Derrière cette catégorie englobante -et, parfois, commode-, il y a en réalité mille manières d'être ouvrier selon les époques, les lieux et les situations. Affirmer que le coupeur de gants grenoblois du XIXe siècle n'a guère de traits communs avec l'ouvrier qualifié de Renault Billancourt ressort de l'évidence. Pour autant, si le métallo de Billancourt a fini par incarner la classe, le coupeur en faisait partie et l'a initialement constituée. Le monde ouvrier est ainsi traversé par des hiérarchies et des segmentations -liées à la qualification, au genre ou à l'ethnicité-, ou encore des cultures professionnelles mettant son unité à l'épreuve. D'autre part, si l'on ne naît pas nécessairement ouvrier, on ne le demeure pas non plus forcément durant toute son existence : les suivis nominatifs en attestent. Enfin, il semble que les configurations familiales et, plus largement, les aspects non-économiques (dimension résidentielle, sociabilité), doivent être pris en considération car ils influent dans une large mesure sur les destinées individuelles.

Les apports d'une monographie

Prenant corps dans un cadre grenoblois circonscrit, cette thèse est une étude monographique. Le choix d'une telle échelle se justifie par la méthode employée et par les objectifs initialement fixés : nous cherchions à comprendre comment les ouvriers vivaient l'industrialisation et, en retour, comment celle-ci façonnait des ouvriers. Pour ce faire, il nous semblait qu'un cadre temporel relativement vaste (près d'un siècle) était nécessaire afin de s'écarter de la seule perspective individuelle, permettant d'appréhender les dynamiques intergénérationnelles, alors que l'industrialisation s'opérait progressivement. Par ailleurs, la reconstruction des trajectoires individuelles devait comporter une certaine ampleur quantitative. Par conséquent, la recherche était impossible à mener dans un cadre national, avec des coups

de sonde sur quelques terrains. Ainsi, nous avons fait le choix d'ancrer notre recherche localement afin de « rendre à l'expérience des acteurs sociaux une signification et une importance face au jeu des structures et à l'efficacité des processus sociaux massifs, anonymes, inconscients [...][1] ». En d'autres termes, le local est l'échelle idoine pour restituer l'expérience des acteurs sociaux et se prémunir d'une vision trop surplombante de la formation de la classe ouvrière.

Notre ambition était d'explorer, précisément, la diversité de ces expériences et de comprendre comment une classe pouvait se former à partir et en dépit d'elles. C'est pourquoi nous avons opté pour la reconstruction de trajectoires socio-professionnelles individuelles. Pareille méthode n'est pas inédite dans l'histoire ouvrière : des historiens comme Maurizio Gribaudi ou Jean-Claude Burdy s'y sont essayés avant nous[2]. À Grenoble même, Julien Caranton a suivi un échantillon de mutualistes[3]. Et dans le Doubs, Claude Cuénot a également reconstruit quelques horizons individuels afin de montrer toute la diversité de la classe ouvrière locale[4].

Néanmoins, notre approche se distingue sur plusieurs plans et enrichit ainsi notre connaissance de la prolétarisation. En premier lieu, la chronologie élargie permet de contextualiser finement les horizons individuels en révélant les différentes possibilités que recèlent les mutations industrielles. On comprend alors que la prolétarisation n'est pas nécessairement synonyme de sujétion. Il s'agit d'un processus au long cours où les individus ne sont pas passifs. Il existe des marges de manœuvre que certains parviennent à investir pour s'élever professionnellement et socialement. Cette temporalité large a aussi offert l'occasion de comparer deux groupes professionnels d'élite -les gantiers et les métallurgistes-, la façon dont ils étaient structurés et le profil des personnes qui accédaient au métier. Nous avons également vu comment les premiers perdaient progressivement leur hégémonie au profit des seconds.

Ensuite, les suivis nominatifs menés ne se concentrent pas uniquement sur la carrière professionnelle mais embrassent l'ensemble du cycle de vie, offrant l'occasion d'éclairer le milieu d'origine, les éventuelles bifurcations professionnelles ou encore la période de vieillesse. Le choix de considérer les biographies complètes implique également de mobiliser l'ensemble

---

[1] Jacques Revel (ed.), *Jeux d'échelle. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard/Seuil, 1996, p. 9.

[2] M. Gribaudi, *Itinéraires ouvriers. Espaces et groupes sociaux à Turin au début du XXe siècle*, *op. cit.* ; Jean-Paul Burdy, *Le Soleil noir. Un quartier de Saint-Etienne*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1989.

[3] J. Caranton, *Les fabriques de la « paix sociale ». Acteurs et enjeux de la régulation sociale (Grenoble,1842-1938)*, *op. cit.*

[4] Claude Cuénot, *Ouvriers et mouvement ouvrier dans le Doubs, de la Première Guerre mondiale au début des années 1950*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2020.

des sources nominatives à disposition, ce qui confère à notre travail une certaine originalité comme en témoigne par exemple le volet patrimoine de notre enquête, saisi à partir des déclarations de mutation par décès. Si, là encore, il existe des études sur les patrimoines[1], peu, à notre connaissance, sont directement articulées aux trajectoires professionnelles et aux cycles de vie des personnes qui les détenaient, du moins concernant le monde ouvrier[2].

Le suivi sur plusieurs générations constitue un autre apport de notre démarche. Que ce soit pour les pétitionnaires de 1845 ou pour les ouvriers de la génération 1870-1880 sélectionnés dans le recensement de 1906, nous ne nous sommes pas cantonné aux individus « pivots » *stricto sensu* mais avons entrepris la reconstruction des parcours de leurs parents et de leurs enfants. Le travail mené sur les frères et sœurs contribue également à contextualiser les itinéraires individuels dans l'environnement familial. Ce faisant, notre travail ne concerne pas seulement des destinées particulières mais contribue à l'histoire des familles ouvrières, qui reste dans une large mesure à écrire et dont les contours précis mériteraient d'ailleurs d'être définis.

D'autre part, cette recherche veut alimenter l'histoire nationale en engageant une réflexion sur ce qu'est une classe sociale. En effet, nous ne sommes pas partis d'une définition *a priori* de la classe ouvrière pour en étudier les composantes individuelles. En prenant appui sur nos cohortes ouvrières, le cheminement inverse a été entrepris. Il s'est agi de se demander dans quelle mesure ces multiples trajectoires individuelles, dans un contexte d'industrialisation, en venaient à former des groupes puis, finalement, la classe ouvrière et donc une classe sociale. Nous avons ainsi montré que la classe ouvrière grenobloise n'était pas immanente. Au contraire, elle se forme très progressivement, grâce aux individus qui la composent et aux circonstances industrielles qui rendent son émergence possible.

Deux industrialisations

Nous avons tenté d'articuler l'analyse des trajectoires individuelles avec les mutations industrielles que connut la ville entre les années 1840 et la Seconde Guerre mondiale. Ces mutations affectèrent en profondeur l'économie locale.

---

[1] A. Daumard (ed.), *Les fortunes françaises au XIXe siècle. Enquête sur la répartition et la composition des capitaux privés à Paris, Lyon, Lille, Bordeaux et Toulouse d'après l'enregistrement des déclarations de succession, op. cit.* ; A. Albert, *La vie à crédit. La consommation des classes populaires à Paris (années 1880-1920), op. cit.*

[2] On pense ici au versant patrimoine de l'enquête TRA, qui, sa voulant représentative de la population française, concerne néanmoins tous milieux sociaux : J. Bourdieu, G. Postel-Vinay et A. Suwa-Eisenman, « Mobilité intergénérationnelle du patrimoine en France aux XIXe et XXe siècles », art cit.

Des années 1840 aux années 1870, le tissu industriel grenoblois est dominé par la fabrique collective gantière, une organisation de type proto-industrielle. Produit de luxe, le gant de peau grenoblois est destiné à une large commercialisation, y compris à l'exportation. La ville est ainsi maillée d'un réseau de fabriques de toutes tailles qui œuvrent à leur confection. Trois grandes étapes interviennent : la préparation des peaux (mégisserie, teinturerie), la coupe des gants et la couture. La seconde opération est assurée par l'ouvrier coupeur gantier, qui occupe une place centrale dans le processus de production et appartient ainsi à l'élite ouvrière locale en raison de son savoir-faire. L'accès au métier s'effectue par le biais d'un long apprentissage et, comme dans de nombreux métiers urbains qualifiés, il existe une forte empreinte mutualiste vectrice de solidarité. Plus largement, l'activité gantière est encastrée dans l'espace urbain puisque les ateliers sont disséminés en ville et que les métiers de gantier et de couturière se pratiquent à domicile, selon une division sexuée du travail. On retrouve ainsi dans l'espace urbain, et particulièrement dans le quartier Saint-Laurent, une forte empreinte communautaire tramée par le travail, la résidence et la sociabilité. Toutefois, la géographie de la fabrique est complexe puisque l'activité déborde de la cité pour s'étendre dans les campagnes des vallées alentour.

Au début des années 1870, dans un contexte de concurrence étrangère accrue, la ganterie connaît une crise de surproduction. Celle-ci ne marque pas la fin de l'activité -qui n'interviendra réellement qu'après la Seconde Guerre mondiale- mais induit une restructuration organisationnelle vers un système semi-usinier. Si la production se concentre et que les principales maisons de ganterie intègrent les étapes de préparation des peaux (assurées jusqu'alors par des ateliers spécifiques), le métier de coupeur en ganterie n'évolue guère et les caractéristiques essentielles du métier se perpétuent : importance du savoir-faire, autonomie professionnelle, appartenance à l'aristocratie ouvrière grenobloise notamment.

La crise des années 1870 coïncide avec l'émergence de la « houille blanche », qui insère Grenoble dans une seconde phase d'industrialisation. Le développement de l'hydroélectricité alpine nourrit l'essor d'une industrie de construction mécanique. À Grenoble, Saint-Bruno est le principal réceptacle de cette mutation puisque le quartier accueille les principales usines. Si la construction mécanique se distingue de la ganterie par de nombreux aspects -industrie plus capitalistique, ampleur des installations, organisation du travail différente, etc.-, la qualification ouvrière demeure un élément déterminant dans l'organisation de la production, surtout avant-guerre lorsque les ateliers restent artisanaux. Néanmoins, le métier s'exerce différemment : l'autonomie professionnelle est moindre et les ouvriers sont tenus de se plier à la discipline industrielle. Au cours de l'entre-deux-guerres, le tissu industriel métallurgique se renforce -

notamment au sein du quartier Saint-Bruno- et s'apparente à une organisation productive de type district industriel.

Ainsi, durant le siècle étudié, Grenoble et son tissu industriel ont considérablement évolué, inscrivant la région dans un schéma plus général d'industrialisation[1] et de transition de systèmes proto-industriels vers l'industrie lourde : dans ces conditions, que signifie appartenir au monde ouvrier et quelle consistance la classe a-t-elle ?

Quelques noyaux d'ouvriers stables

Il apparaît que la classe ouvrière grenobloise se stabilise via la reproduction de quelques noyaux d'ouvriers d'élite, qu'ils soient gantiers ou métallurgistes. Ainsi, les individus qui participent de cette stabilisation ne présentent pas de mobilité professionnelle particulière et transmettent leur position à leurs enfants.

Deux moments propices à l'ancrage héréditaire peuvent être distingués. Le premier intervient au cours des années 1845-1870, spécialement dans la décennie 1860, pendant la phase de prospérité de la ganterie Les gantiers occupant le sommet de la hiérarchie des salaires ouvriers et le travail étant abondant, une reconversion vers une autre branche n'est pas jugée suffisamment opportune, si tant est qu'elle soit possible. Le métier représente un réel capital qu'il s'agit de transmettre. L'un des enjeux de la communauté est d'œuvrer à cette stabilisation, principalement par l'entretien de réseaux relationnels orientés vers le milieu gantier. Dans le quartier Saint-Laurent, on cultive une intense sociabilité gantière, on s'allie avec des familles gantières, notamment par des mariages, et on enseigne le métier à ses enfants. Cette transmission vaut d'ailleurs aussi bien pour les garçons que pour les filles, ces dernières ayant vocation à acquérir le métier par imprégnation familiale auprès des femmes de la famille ou du voisinage.

Le second moment intervient au cours de l'entre-deux-guerres et vaut uniquement pour la métallurgie. Par-là, nous nuançons la thèse de Gérard Noiriel sur la stabilisation de la classe entre les années 1930 et 1950, dans la mesure où elle ne concerne qu'une fraction des ouvriers[2]. En effet, environ la moitié des fils de métallurgistes deviennent également ouvriers qualifiés dans cette branche. La même explication que pour les gantiers du siècle précédent peut être

[1] F. Caron, *Les deux révolutions industrielles du XXe siècle*, *op. cit.*
[2] G. Noiriel, *Les ouvriers dans la société française, XIXe-XXe siècle*, *op. cit.*, p. 201.

avancée : en raison de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, le travail est abondant et relativement bien payé. Par conséquent, la reproduction du statut professionnel est perçue comme un moyen de maintenir, voire d'améliorer la position sociale de la famille.

Une classe passoire travaillée par des mobilités résidentielles, professionnelles et sociales

Si notre démarche centrée sur les acteurs individuels a permis de saisir les facteurs d'ancrage dans la condition ouvrière, elle a également souligné combien la classe était travaillée par des mobilités et, ce faisant, ressemble à une vaste passoire où certains ne font que passer quand d'autres restent.

Trois principaux types de mobilités peuvent être repérés. Le premier est d'ordre résidentiel. Assurément, le monde ouvrier grenoblois est en mouvement. Dans le système de la fabrique collective, qui essaime en dehors de la ville, les ouvriers gantiers se rendent régulièrement à Grenoble afin de remettre leur ouvrage. Ces allées et venues ponctuelles entretiennent la sociabilité gantière et la cohésion du groupe[1]. Toutefois, la majorité des ouvriers habitent en ville. Si nous avons souligné combien ils y étaient ancrés, de nombreux déplacements vers d'autres centres de ganterie français, voire européens, ont été observés. Ces migrations temporaires se réalisent pendant la jeunesse et couronnent un parcours de qualification. Ainsi, les sources relatives à la conscription militaire et les archives de la fabrique Jouvin ont été d'une incroyable richesse pour mieux documenter le phénomène. Elles montrent que le savoir-faire grenoblois s'enrichit d'apports extérieurs : le groupe n'est pas replié sur lui-même.

En outre, les mobilités spatiales sont intimement liées à l'industrialisation, comme l'atteste l'exemple de la métallurgie. Si l'analyse exhaustive du recensement de la population de 1906 met en valeur le caractère local de la main-d'œuvre, qui relève principalement de la grande région grenobloise, elle révèle également la formation de couloirs migratoires. Comme à Turin, quelques pionniers quittent leur village pour rejoindre la ville industrielle[2]. Ce faisant, ils guident la migration d'autres postulants potentiels au départ et amorcent ainsi des chaînes

[1] S. Baciocchi et al., *Le Gantier de Grenoble, par Ernest de Toytot (1887). Enquêtes sur la fabrique collective au XIXe siècle, op. cit.*

[2] M. Gribaudi, *Itinéraires ouvriers. Espaces et groupes sociaux à Turin au début du XXe siècle*, *op. cit.*

migratoires. Ces intermédiaires facilitent l'installation sur place, que ce soit pour trouver un travail ou un logement.

Enfin, si l'installation à Grenoble est dans la plupart des cas définitive, la grande majorité des ouvriers ne restent pas immobiles dans la ville. Quelques individus occupent le même immeuble tout au long de leur existence (à l'instar de quelques familles gantières dans le quartier Saint-Laurent ou de quelques métallurgistes à Saint-Bruno), mais la plupart se déplacent. Les itinéraires résidentiels sont ainsi marqués par des déménagements réguliers qui scandent les grandes étapes de la vie (mariage, naissance d'un enfant, etc.) ou bien s'effectuent dans le cadre d'opportunités. Mais ces trajectoires ne s'opèrent pas au hasard. Elles obéissent à des logiques d'ordre professionnel : les gantiers se retrouvent d'abord à Saint-Laurent ou dans la vieille ville tandis que les métallurgistes investissent préférentiellement le nouveau quartier industriel de Saint-Bruno.

La mobilité professionnelle est une seconde caractéristique de la main-d'œuvre qualifiée grenobloise, que les reconstructions biographiques d'individus sélectionnés aléatoirement mettent en lumière. Les sources nominatives, lorsqu'elles sont croisées, permettent ainsi de repérer les bifurcations éventuelles. L'on observe alors une constante sur l'ensemble de la période : que ce soit dans le système de la fabrique collective gantière ou dans celui du district industriel métallurgique, un membre sur cinq ou six de l'élite ouvrière, (15 à 20%) tente l'accès à l'indépendance vers le petit patronat. Si certaines expériences se soldent par des échecs, d'autres réussites sont beaucoup plus probantes, débouchant sur une ascension professionnelle et sociale en dehors du monde ouvrier. En la matière, - et les trajectoires des frères Gony l'illustrent - l'importance cardinale de la formation initiale doit être relevée. Dans la métallurgie, la main-d'œuvre formée -et plus encore lorsqu'elle l'est par le truchement de l'école professionnelle Vaucanson- est susceptible de bénéficier d'opportunités, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre qualifiée et de dynamisme industriel. Très prisés par les industriels qui tentent de les fidéliser via des politiques sociales, ces ouvriers possèdent un réel pouvoir de négociation salariale et sont ainsi susceptibles de passer d'une entreprise à l'autre au gré des opportunités.

L'image d'une classe passoire s'affirme plus nettement encore lorsqu'il s'agit de considérer les lignées grands-pères/pères/fils et donc la reproduction sociale. Ainsi, dans l'ensemble des cohortes observées, la transmission héréditaire du métier sur trois générations relève plus de l'exception que de la norme. Elle se décèle plus volontiers chez les pétitionnaires

de 1845, dans un contexte de prospérité. En revanche, à compter des années 1870 et jusqu'à la fin de la période, c'est-à-dire quand le tissu industriel se métamorphose et se diversifie, la reproduction professionnelle décline vivement. À l'échelle de deux ou trois générations, on décèle ainsi d'authentiques mobilités sociales : ainsi des métallurgistes « pivots » originaires du monde paysan, qui parviennent à se hisser dans l'élite ouvrière de la métallurgie et dont les enfants connaissent une mobilité ascendante dans la branche (techniciens, voire ingénieurs pour certains) ou accèdent au monde des cols blancs. Derechef, le poids du contexte local doit être souligné : ces mobilités sont possibles parce que le tissu industriel est dynamique et que, Grenoble étant une préfecture, elle assume un ensemble de fonctions tertiaires propices à la mobilité vers le monde des employés.

Enfin, l'analyse du patrimoine en fin de vie révèle que les groupes ouvriers étudiés sont travaillés par des inégalités économiques massives. Tandis que certains meurent indigents, d'autres amassent de coquets patrimoines, sans qu'il soit possible de cerner avec précision les raisons de cet enrichissement. Si, traditionnellement, les niveaux de fortune servent à délimiter les contours des classes sociales[1], notre étude montre qu'il existe des différences significatives à l'intérieur même du monde ouvrier. Or, la détention d'un patrimoine, aussi modeste soit-il, est un atout considérable, qui permet notamment de se prémunir contre les cahots de l'existence, de scolariser ses enfants, de préparer leur mobilité. Au-delà, il légitime et conforte une reconnaissance symbolique permettant de s'élever socialement. Ainsi avons-nous posé des jalons pour dégager les segmentations patrimoniales internes à la classe ouvrière grenobloise, qui ne saurait se définir uniquement par sa pauvreté.

Être ouvrier dans une ville industrielle

Par-delà les différences observées, un certain nombre de traits communs fondent l'appartenance au monde ouvrier. Le principal est sans doute la ville industrielle. Agrégeant les populations laborieuses, elle constitue un puissant facteur de cohésion.

Comme nous l'avons montré, les évolutions du tissu industriel se répercutent sur l'espace urbain. Ainsi, au début de la période, Grenoble est encore une ville de taille intermédiaire. L'activité gantière est encastrée dans l'espace urbain : de nombreux ateliers,

[1] A. Daumard (ed.), *Les fortunes françaises au XIXe siècle. Enquête sur la répartition et la composition des capitaux privés à Paris, Lyon, Lille, Bordeaux et Toulouse d'après l'enregistrement des déclarations de succession, op. cit.*

petits et grands, jalonnent la ville, et notamment le quartier Saint-Laurent. Bordé par la rivière Isère, ce dernier est également le lieu privilégié d'installation des mégisseries et teintureries, qui ont besoin d'eau pour fonctionner. Par ailleurs, les activités de coupe et de couture de gants s'effectuant à domicile, la fabrique pénètre les appartements. À partir des années 1880, dans un contexte d'essor industriel et de forts besoins fonciers, la municipalité entreprend l'abattage des murailles occidentales et l'assainissement d'un vaste ensemble de terres bordées par le Drac, où se développe le quartier Saint-Bruno. Celui-ci accueille notamment les vastes usines métallurgiques et devient le noyau du district industriel, comme Saint-Laurent l'était pour la fabrique. Ces deux pôles sont le lieu d'une intense sociabilité ouvrière.

Dans le quartier Saint-Laurent de la fabrique collective, la reconstitution minutieuse des réseaux relationnels des pétitionnaires de 1845 montre l'existence d'une communauté gantière solidement structurée par des alliances et des relations prenant corps dans le cadre du voisinage. Cette communauté a notamment pour fonction de transmettre les savoir-être et savoir-faire professionnels. Réglant les alliances et la sociabilité, elle unit le groupe et garantit le bon fonctionnement de la fabrique collective. Pour autant, il ne s'agit pas d'un monde fermé fonctionnant en vase clos. Dans un contexte de développement de la fabrique, et donc d'élargissement du cercle des coupeurs de gants, il est possible de s'insérer dans cette communauté, ce qui prouve que les expériences individuelles priment sur les héritages professionnels. De ce point de vue, l'investissement dans le milieu mutualiste et la fréquentation du quartier Saint-Laurent représentent deux vecteurs essentiels.

À Saint-Bruno, la situation diffère. Si le quartier est le lieu privilégié d'implantation des métallurgistes, l'industrialisation en fait surtout un creuset populaire. Il brasse des individus venant de tous horizons géographiques et professionnels. Ainsi, nous n'y décelons pas de communauté similaire à celle des gantiers quelques décennies auparavant. Cependant, à l'image de Saint-Laurent, le suivi des trajectoires résidentielles montre que ce quartier possède un réel pouvoir d'attraction, bien que les horizons individuels ne s'y limitent pas. Par ailleurs, les réseaux relationnels des ouvriers de nos cohortes attestent de la place structurante de la famille dans la sociabilité, devant la profession : bien peu d'ouvriers grenoblois sont isolés. Une ville industrielle comme Grenoble ne rassemble donc pas une population laborieuse atomisée : les ouvriers vivent plutôt l'industrialisation en famille. Cela explique l'orientation majoritaire vers telle ou telle activité au sein de fratries. L'insertion dans les réseaux se lit également à travers le rôle cardinal de l'autochtonie, très présente dans les réseaux relationnels des ouvriers issus des campagnes du département de l'Isère. Bien souvent, les migrants empruntent des couloirs migratoires balisés. Dès lors, des gens originaires du même village se retrouvent dans la ville

industrielle. Telle connaissance peut aider à trouver un emploi et un logement. De la même façon, tel ouvrier peut convoler avec une femme originaire du même « pays ». Le mariage est ainsi susceptible de conforter des alliances villageoises immémoriales et de redoubler une sociabilité autochtone ancienne. Enfin, l'endogamie est un marqueur essentiel de l'appartenance au monde ouvrier. Très présente dans la fabrique collective, l'endogamie professionnelle recule ensuite au profit d'une endogamie sociale, comme l'avait déjà observé Yves Lequin[1].

La formation de la classe ouvrière, quand elle a été analysée, l'a souvent été dans les villes mono-industrielles et notamment les pays noirs, aboutissant à un schéma général de prolétarisation finalement peu adapté car la plupart des villes n'y ressortissent pas. Ainsi, nous espérons à travers ce travail avoir montré la fécondité d'une approche par « cas », qui « requiert l'approfondissement de la description[2] » et dont l'intérêt réside dans la capacité à « […] pouvoir résister à tout effort pour le dissoudre, par abstraction ou par synthèse, dans l'anonymat de l'une des formes déjà normées ou formalisées de la pensée du général ou de l'universel[3] ». En érigeant Grenoble en un cas d'industrialisation et de prolétarisation, cette étude a donc pour ambition de dépasser l'horizon du lectorat grenoblois : les investigations menées enrichissent notre connaissance de la mosaïque industrielle française à partir d'un cas particulier. Elles montrent que la classe ouvrière est toujours à la fois une passoire et un creuset.

Enfin, si l'approche défendue – la reconstruction de trajectoires socio-professionnelles à partir de sources nominatives- revêt une certaine pertinence, elle mériterait d'être enrichie par des sources du for privé, et notamment les autobiographies et témoignages. Elles seules permettent de fournir de la chaire aux biographies et ainsi de traquer les motivations et les facteurs influençant tel ou tel évènement biographique. La question de la mobilité sociale -et, plus largement, des mobilités[4]-, par exemple, se prête particulièrement bien à cette approche, alors que les sources nominatives et statistiques ne permettent le plus souvent que de la constater, voire de l'analyser à l'aune de l'évolution des structures sociales, mais sans pouvoir

[1] Y. Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914). La formation de la classe ouvrière régionale*, *op. cit.*
[2] J.-C. Passeron et J. Revel, « Penser pas cas. Raisonner à partir de singularités », art cit.
[3] *Ibid.*
[4] David Crew, « Definitions of Modernity : Social Mobility in a German Town », *Journal of Social History*, 1973, vol. 7, nº 1, p. 51-74 ; James H. Jackson, « Migration in Duisburg, 1821-1914 » dans D. Horder et J. Nagler (eds.), *People in Transit : German Migrations in Comparative Perspective, 1820-1930*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, p. 147-176.

les expliquer du point de vue de ceux qui les vivent. La quête archivistique permettrait de transposer les interrogations à d'autres périodes et contrées. Par exemple, au Royaume-Uni, Selina Todd, à partir d'enquêtes et d'autobiographies, montre l'ampleur des mobilités et ses limites dans une société où les barrières de classe sont très strictes[1].

Ainsi, le thème des mobilités dans les sciences sociales nous semble particulièrement fécond. Alors que le siècle étudié montre la constance des mobilités ascendantes, la désindustrialisation contemporaine invite plutôt à considérer les reconversions vers le secteur tertiaire et, plus encore, la peur du déclassement pour les groupes ouvriers menacés. Décidément, dans les eaux du Drac et de l'Isère se reflètent bien des évolutions du monde, pour peu qu'on veuille les considérer.

[1] Selina Todd, *Snakes and Ladders. The Great British Social Mobility Myth*, Londres, Chatto & Windus, 2021.

Sources

Sources manuscrites

Archives municipales et métropolitaines de Grenoble

Série E : État civil[1]

[Les cotes précises sont indiquées directement dans le corps du texte]

Sous-série 1 E : naissances

Sous-série 2 E : mariages

Sous-série 3 E : décès

Sous-série 4 E : tables décennales

Série F : Population, économie sociale, statistique

Sous-série 1 F : Population

[Les cotes précises sont indiquées directement dans le corps du texte]

1 F 2 : dossiers des recensements (1827-1886)

1 F 38-77 : listes nominatives du recensement de la population (1846-1911)

Sous-série 2 F : Commerce et industrie

2 F 12 : Statistique des métiers et des salaires, notes sur l'artisanat (1860-1955)

2 F 25 : Situation générale de la ganterie, condition des ouvriers (1904-1907)

2 F 28 : Syndicats de la ganterie : demandes de subvention, correspondance (1904-1965)

[1] En dehors de Grenoble et du département de l'Isère, de nombreuses communes sont concernées par la recherche d'actes d'état civil. Les cotes sont précisées dans le corps du texte.

Sous-série 7 F : Travail

7 F 2 : Création du conseil des prud'hommes pour l'industrie de la ganterie, listes nominatives des gantiers et des métiers afférents (1841-1852)

Série G : Contributions, cadastre, administration financière

Sous-série 1 G : Cadastre et contributions directes
1 G 7 : Matrices des propriétés bâties et non bâties (1824-1864)
1 G 209-259 : Contribution personnelle, mobilière et patentes (1880-1935)

Série H : Affaires militaires

Sous-série 1 H : Conscription et recrutement militaire
1H 27-32 et 37-42 : Tableau de recensement (classes 1835-1840 et 1845-1850)

Série K : Élections

Sous-série 1 K : Listes électorales
[Les cotes précises sont indiquées directement dans le corps du texte]

Archives départementales de l'Isère

Série E : État civil

Sous-série 5 E : Registres paroissiaux et d'état civil
[Les cotes précises sont indiquées directement dans le corps du texte]

Série M : Administration générale, économie et population

Sous-série 138 M : Statistiques industrielles
138 M 11 : Statistique sommaire des industries principales et renseignements divers, situation industrielle (1863-1868)

Sous-série 166 M : Grèves

166 M 9 : Grèves de différents corps de métiers (1906-1908)

Sous-série 123 M : Recensement quinquennal, dénombrement

[Les communes et cotes précises concernées sont indiquées directement dans le corps du texte]

Série Q : Archives de l'Enregistrement

Sous-série 3 Q : Tables de successions et absences et déclarations de mutations par décès

[Les cotes précises sont indiquées directement dans le corps du texte]

Série J : Archives privées

Fonds Bouchayer et Viallet (73 J)

73 J 417 : Personnel (1913-1918)

73 J 418 : Personnel de guerre (1914)

73 J 572 : Note sur la maison Bouchayer et Viallet depuis la déclaration de guerre jusqu'au 15 septembre 1915, questionnaire sur les fabrications de guerre (1918), exposition internationale de la houille blanche (1925)

Fonds André Gony (48 J)

48 J 1-6 : Autobiographie (1974-1977)

1 : *1ère partie : avant-propos* (6 p.)

2 : *2ème partie : narration ou histoire de deux familles, paternelle et maternelle, Gony et Payre, de 1780 à 1977* (60 p.)

3 : *3ème partie : narration ou histoire de ma propre vie, Gony André* (105 p.)

4 : *4ème partie : narration ou histoire de Gony André : ma vie chez Merlin-Gerin* (128 p.)

5 : *5ème partie : narration ou histoire condensée des amis et de leurs familles ayant gravité autour de nous et ayant participé à nos peines, nos soucis, notre joie de vivre* (41 p.)

6 : *Contes, histoires, anecdotes (complément à la narration de ma vie) sur mon enfance, sur ma vie* (126 p.)

48 J 7 : *Plaidoyer en faveur de l'entreprise Merlin-Gerin sur son action sociale* (16 p.)

48 J 9-10 : *Petits poèmes*

Fonds Emile Romanet (18 J)

18 J 14 : Procès-verbaux du conseil d'usine (1918-1922)

18 J 15 : Liste du personnel de l'entreprise Joya (1907), procès-verbaux du conseil d'usine (1910)

18 J 41 : Cours pratiques de chaudronnerie (maison Joya)

18 J 43 : Documents concernant les cours d'apprentissage dans la métallurgie à Grenoble (1917-1949)

18 J 107 : Procès-verbaux des réunions du comité de la Ruche populaire de Saint-Bruno (1916-1920)

18 J 108 : Photographie de la Ruche populaire de Saint-Bruno

Fonds de la ganterie Jouvin (26 J)

26 J 72 : Enregistrement des livrets d'ouvriers (1855-1865)

Fonds Joya (76 J)

76 J 21 : Photo d'un cours des apprentis de la maison Joya (1911)

Série R : Affaires militaires

Sous-série 1 R : Registres matricules militaires des hommes de troupe

[Les cotes précises sont indiquées directement dans le corps du texte]

Série T : Enseignement

Sous-série 8 T 6 : Ecole Vaucanson (1876-1940)

Série U : Justice

Sous-série 9 U : Fonds des justices de paix

9 U 1159 : Actes civils et conciliations (canton de Grenoble Sud, 1912)

Bibliothèque municipale de Grenoble

O. 9910, *Règlement des fabricans (sic) de gants de la ville de Grenoble*, 1823.

R.10499, Fonds Émile Romanet, *L'ouvrier social*, s.d.

R.10404, Fonds Émile Romanet, brochure intitulée « Dates rappelant la participation de M. E. Romanet, de Grenoble, à l'organisation de quelques institutions sociales », s.d. (postérieure à 1931)

R.10499, Émile Romanet, *L'ouvrier social. Les devoirs de l'ouvrier* (non datée)

R.10404, Fonds Romanet, 5ème liasse

U.8080, Ruche populaire de Saint-Bruno, statuts, 1er juin 1906

U.9088, Ruche populaire de Saint-Bruno, *Conférences sociales aux ouvriers (1906-1907)*, Grenoble, Imprimerie Aubert, 1907

V. 2983, *Règlement de la Société de prévoyance et de bienfaisance mutuelle des gantiers de Grenoble créée le 1er mai 1803*, Grenoble, Maisonville et fils, Imprimeurs-Libraires, 1863

Sources imprimées

BLANCHARD Raoul, *Grenoble. Étude de géographie urbaine*, Paris, A. Colin, 1935.

BLANCHARD Raoul (ed.), *Exposition internationale de la Houille Blanche et du Tourisme. Rapport général*, Grenoble, Grands Établissements de l'Imprimerie Générale, 1925.

BLANCHARD Raoul, « Ch.-Anthelme Roux. Portrait », *Revue de Géographie Alpine*, Année 1919, vol. 7-2, p. 418-424.

CAILLARD C., *L'École Vaucanson, historique, organisation, programmes, monographie de l'association des anciens élèves*, Grenoble, Alexandre Gratier et cie, 1900, 313 p.

COMMISSION DES COURS PROFESSIONNELS DES INDUSTRIES METALLURGIQUES DE GRENOBLE, *Commission des cours professionnels des industries métallurgiques de Grenoble, Cours professionnels des industries métallurgiques de Grenoble. Leur origine, leur constitution, leur but*, Grenoble, Grands Établissements de l'Imprimerie Générale, 1917.

COMMISSION DES COURS PROFESSIONNELS DES INDUSTRIES METALLURGIQUES DE GRENOBLE, *Cours professionnels des industries métallurgiques de Grenoble. Leur origine, leur constitution, leur but*, Grenoble, Grands Établissements de l'Imprimerie Générale, 1917.

COTE Léon, *L'Industrie gantière et l'ouvrier gantier à Grenoble*, Paris-Grenoble, Société nouvelle de librairie et d'édition (librairie Georges Bellais) / Librairie dauphinoise (H. Falque et Félix Perrin éditeurs), 1903.

GERIN A., *Les grèves de Grenoble: leur histoire. Origines et conséquences/Les documents patronaux et ouvriers. Manifestations. Incidents. Jours d'émeute. Récits au jour le jour avec illustrations photographiques. Impressions d'un témoin, août-septembre 1906*, Romans, Bit frères et Didime, 1906.

JOUANNY Joseph, *Les origines de la population dans l'agglomération grenobloise*, Grenoble, Allier, 1931.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE, *Résultats statistiques du recensement général de la population effectué le 4 mars 1906. Tome 2, Population présente, régions du Nord, de l'Est et du Sud-Est*, Paris, Imprimerie Nationale, 1909.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE, *Statistique des grèves et des recours à la conciliation et à l'arbitrage*, Paris, Imprimerie Nationale, 1907.

PLATET Henri, *La crise de l'apprentissage dans la ganterie, ses causes, quelques moyens d'y remédier*, Grenoble, Imprimerie J. Baratier, 1915.

ROMANET Émile, *Le salaire familial*, Grenoble, Imprimerie Aubert, 1918.
ROUILLON Ferdinand, *Notice historique sur la ganterie à Grenoble*, Grenoble, Baratier Frères et Dardelet, Imprimeurs-Libraires, 1874.

ROUILLON Ferdinand, « Fait divers et nouvelles locales - [Notice sur la ganterie à Grenoble] », *Bulletin de la Société de statistique, de sciences naturelles et des arts industriels du département de l'Isère*, 1851, n° 1, p. 201-208.

ROUILLON Ferdinand (1802-1882), *Notice historique sur la ganterie à Grenoble*, Grenoble, Baratier frères et Dardelet, 1874, 33 p.

ROUX Ch.-Anthèlme, « Grenoble. Le cours Berriat. Étude géographique d'une rue », *Revue de Géographie Alpine*, Année 1913, vol. 1-2, p. 91-178.

ROUX Xavier, *La corporation des gantiers de Grenoble avant et après la Révolution*, Grenoble, Gabriel Dupont, Imprimeur-Éditeur, 1887.

TOYTOT Ernest de, « Gantier de Grenoble. Ouvrier-tâcheron, dans le système des engagements momentanés, d'après les renseignements recueillis sur les lieux en août 1865 puis en 1886 et 1887 » dans *Les Ouvriers des Deux Mondes. Études sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières des diverses contrées et sur les rapports qui les unissent aux autres classes*, Société internationale des études pratiques d'économie sociale., Paris, Firmin-Didot et Cie, 1887, vol.1, p. 465-420.

TOYTOT Ernest de, « Faïenciers de Nevers (Nièvre), tâcherons-propriétaires, dans le système des engagements volontaires permanents, d'après les renseignements recueillis en 1864, avec une étude comparative sur la même famille en 1885 » dans *Les Ouvriers des deux mondes. Études sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières des diverses contrées et sur les rapports qui les unissent aux autres classes. Publiés par la Société internationale des études pratiques d'économie sociale*, Paris, Firmin-Didot et Cie, 1887, vol.2e série, tome 1, p. 177-228.

TOYTOT Ernest de, « Gantier de Grenoble. Ouvrier-tâcheron, dans le système des engagements momentanés, d'après les renseignements recueillis sur les lieux en août 1865 puis en 1886 et 1887 » dans Société internationale des études pratiques d'économie sociale (ed.), *Les Ouvriers des Deux Mondes. Études sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières des diverses contrées et sur les rapports qui les unissent aux autres classes*, Paris, Firmin-Didot et Cie, 1887, vol.1, p. 420-465.

VALLET D'ARTOIS Jean-François, *Manuel du fabricant de gants, considéré dans ses rapports avec la mégisserie, la chamoiserie et les diverses opérations de teinture qui s'y rattachent : enrichi de notions empruntées à la physique, a la chimie et autres sciences*, 1re éd., Paris, chez l'auteur, rue Saint Denis, n. 220, 1834.

Bibliographie

Méthodologie

ALCANTARA Christophe, REGOURD Martine et SALESSES Lucile, « Mes ancêtres.com : Analyse d'une politique de création d'Open data dans le champ patrimonial. Le cas de la généalogie en France », *Communication et organisation*, 2018, n° 54, p. 55-67.

BACIOCCHI Stéphane et JULIA Dominique, « La voix des normaliens : analyse de pétitions collectives » dans Dominique Julia (ed.), *L'École normale de l'An III. Une institution révolutionnaire et ses élèves*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2016, p. 559-580.

BLUM Alain et GRIBAUDI Maurizio, « Des catégories aux liens individuels : l'analyse statistique de l'espace social », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 1990, n° 6, p. 1365-1402.

BOURDIEU Jérôme, KESZTENBAUM Lionel et POSTEL-VINAY Gilles, *L'enquête TRA, histoire d'un outil, outil pour l'histoire*, Paris, INED Editions, 2013.

CELLIER Jacques et COCAUD Martine, *Le traitement des données en Histoire et Sciences Sociales. Méthodes et outils*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.

CRISTOFOLI Pascal, « Principes et usages des dessins de réseaux en SHS », *Revue histoire et informatique*, 2015, vol. 18/19, p. 23-58.

FORSE Michel, « Définir et analyser les réseaux sociaux. Les enjeux de l'analyse structurale », *Informations sociales*, 2008, vol. 3, n° 147, p. 10-19.

GAILLARD Jeanne, « Les intentions d'une politique fiscale, la patente en France au XIXe siècle », *Bulletin du Centre d'histoire de la France contemporaine*, 1986, n° 7, p. 15-38.

GOURDON Vincent, « Au cœur de la sociabilité villageoise : une analyse de réseaux à partir du choix des conjoints et des témoins au mariage dans un village d'Ile de France au XIXe siècle », *Annales de Démographie Historique*, 2005, vol. 1, n° 109, p. 61-94.

GOURDON Vincent, « Les témoins de mariage civil dans les villes européennes du XIXe siècle : quel intérêt pour l'analyse des réseaux familiaux et sociaux ? », *Histoire, Économie & Société*, 2008, vol. 2, p. 61-87.

GRANOVETTER Mark, « The Strengh of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, 1973, vol. 78, n° 6, p. 1360-1380.

GRENDI Edoardo, « Micro-analyse et histoire sociale », *Écrire l'histoire*, Printemps 2009, n° 3, p. 67-80.

GRIBAUDI Maurizio et BLUM Alain, « Des catégories aux liens individuels : l'analyse statistique de l'espace social », *Annales. Économie, Sociétés, Civilisations*, 1990, n° 45-6, p. 1365-1402.

KARILA-COHEN Karine, LEMERCIER Claire, ROSE Isabelle et ZALC Claire, « Nouvelles cuisines de l'histoire quantitative », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2018, n° 4, p. 771-783.

LEMERCIER Claire, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2005, vol. 2, n° 109, p. 7-31.

LEMERCIER Claire, « Analyse de réseaux et histoire de la famille : une rencontre à venir ? », *Annales de Démographie Historique*, 2005, vol. 1, n° 109, p. 7-31.

LEMERCIER Claire et ZALC Claire, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, 2008.

LEMERCIER Claire et ROSENTAL Paul-André, « Les migrations dans le Nord de la France au XIXe siècle. Dynamique des structures spatiales et mouvements individuels », Université de Lille-I, 2008.

LEMERCIER Claire, OLLIVIER Carine et ZALC Claire, « Articuler les approches qualitatives et quantitatives. Plaidoyer pour un bricolage mesuré » dans Moritz Hunsmann et Sébastien Kapp (eds.), *Devenir chercheur. Écrire une thèse en sciences sociales*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2015, p. 125-143.

MARTIN Olivier, *L'analyse quantitative des données*, Paris, Armand Colin, 2020.

MARTIN Olivier, « Aux origines des idées factorielles [Des théories aux méthodes statistiques] », *Histoire & Mesure*, Année 1997, n° 12-3-4, p. 197-249.

NETUMIERES Félicité DES, « Méthodes de régression et analyse factorielle », *Histoire & Mesure*, Année 1997, n° 12-3-4, p. 271-297.

PAPY Michel, « Les recensements militaires, sources d'étude sur les migrations : l'exemple d'Oloron dans la première moitié du XIXe siècle », *Annales du Midi*, 1970, n° 82-99, p. 354-394.

PROST Antoine, « Des registres aux structures sociales en France. Réflexions sur la méthode », *Le Mouvement social*, 2014, vol. 1, n° 246, p. 97-117.

ROSENTAL Paul-André, « Outil ou fétiche : la laïcisation de l'analyse factorielle dans les sciences sociales », *Histoire & Mesure*, 1997, n° 12-3-4, p. 185-196.

ROSENTAL Paul-André, « Pour une analyse mésoscopique des migrations », *Annales de démographie historique*, 2002, vol. 2, n° 104, p. 145-160.

Ouvrages généraux

AGHULON Maurice, *Pénitents et Francs-Maçons dans l'ancienne Provence*, Paris, Fayard, 1968.

AGNES Benoît, *L'appel au pouvoir. Les pétitions aux Parlements en France et au Royaume-Uni (1814-1848)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2018, 308 p.

BLANCHARD Emmanuel, DENIS Vincent et HOUTE Arnaud-Dominique, *Histoire des polices en France, des guerres de religion à nos jours*, Paris, Belin.

CHELINI Michel-Pierre, *Inflation. État et opinion en France de 1944 à 1952*, Vincennes, Institut de la gestion publique et du développement économique, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1998.

CORBIN Alain, *Archaïsme et modernité en Limousin au XIXe siècle*, Paris, Marcel Rivière, 1975.

DAUMARD Adeline, *La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1963.

DELALANDE Nicolas et SPIRE Alexis, *Histoire sociale de l'impôt*, Paris, La Découverte (coll. « Repères »), 2010.

GAILLARD Claire-Lise, *Pas sérieux s'abstenir. Histoire du marché de la rencontre, XIXe-XXe siècle*, Paris, CNRS Editions, 2024.

GOURDON Vincent, *Histoire des grands-parents*, Paris, Perrin, 2000.

JARRIGE François Jarrige et Emmanuel Fureix, *La modernité désenchantée*, Paris, La Découverte, 2015.

KRIEGEL Annie, *Aux origines du communisme français 1914-1920*, Paris-La Haye, Mouton, 1964.

LE ROY-LADURIE Emmanuel, *Les paysans de Languedoc*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1966.

LEMERCIER Claire, *Un si discret pouvoir. Aux origines de la Chambre de commerce de Paris, 1803-1853*, Paris, La Découverte, 2003.

PLESSIS Alain, « Le franc au XIXe siècle » dans *D'or et d'argent. La monnaie en France du Moyen Âge à nos jours*, Institut de la gestion publique et du Développement économique, Vincennes, 2005, p. 45-63.

PROST Antoine, *Petite histoire de la France, de la Belle Époque à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2013.

PROST Antoine, *Les Français de la Belle Époque*, Paris, Gallimard, 2019.

PROST Antoine, *Les Français d'une guerre à l'autre*, Paris, Gallimard, 2024.

RUIZ Emilien, *Trop de fonctionnaires ? Histoire d'une obsession française (XIXe-XXIe siècle)*, Paris, Fayard, 2021.

WILLARD Claude, *Le mouvement socialiste en France, 1893-1905 : Les guesdistes*, Paris, Editions Sociales, 1965.

Travaux de sciences sociales, démographie

ALTER George et ORIS Michel, « Effets de fratrie et mobilité sociale intergénérationnelle dans la Belgique urbaine et rurale au XIXe siècle », *Annales de Démographie Historique*, 2008, vol. 1, n° 115, p. 115-138.

BECKER Howard S., *La bonne focale. De l'utilité des cas particuliers en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2016.

BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1964.

BOZON Michel et HERAN François, *La formation du couple. Textes essentiels pour la sociologie de la famille*, Paris, La Découverte (coll. « Repères »), 2006.

BREE Sandra, « Évolution de la taille des familles au fil des générations en France (1850-1966) », *Population*, 2017, vol. 2, n° 72, p. 309-342.

BREE Sandra, « Incidence de la fécondité illégitime sur la fécondité générale à Paris au XIXème siècle », *Espace, populations, sociétés*, 2014, vol. 1.

BRONNER Gérald, *Les origines. Pourquoi devient-on qui l'on est ?*, Paris, Autrement, 2023.

COLLIOT-THELENE Catherine, « La notion de "comunauté" chez Max Weber : enjeux contemporains », *Cahiers de philosophie de l'université de Caen*, 2019, n° 56, p. 35-56.

CRIBIER Françoise, « Le logement d'une génération de jeunes parisiens à l'époque du Front Populaire » dans Susanna Magri et Christian Topalov (eds.), *Villes ouvrières, 1900-1950*, Paris, L'Harmattan, 1989, p. 109-125.

CRIBIER Françoise, « Une génération de Parisiens à deux périodes de leur vie. Itinéraires résidentiels et stratégies », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 1989, n° 41, p. 42-50.

DESPLANQUES Guy, « La chance d'être aîné », *Economie et statistique*, n° 137, p. 53-56.

DROUARD Alain, « Aux origines de l'eugénisme en France : le néo-malthusianisme », *Population*, 1992, vol. 2, n° 47, p. 435-459.

DUPAQUIER Jacques, COURGEAU Daniel et POUSSOU Jean-Pierre, « Les migrations intérieures » dans Jacques Dupâquier (ed.), *Histoire de la population française. Tome 3 : de 1789 à 1914*, Paris, PUF, 1988, p. 177-197.

DUPAQUIER Jacques et KESSLER Denis (eds.), *La société française au XIXe siècle. Tradition, transition, transformations*, Paris, Fayard, 1992.

DUPAQUIER Jacques et LE MEE René, « La connaissance des faits démographiques de 1789 à 1914 » dans *Histoire de la population française (3)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1988, p. 15-65.

FABRE Daniel, « Vivre, écrire, archiver », *Sociétés & Représentations*, 2002, vol. 1, n° 13, p. 17-42.

GARDEN Maurice, « Mariages parisiens à la fin du XIXe siècle : une micro-analyse quantitative », *Annales de Démographie Historique*, 1998, n° 1, p. 111-133.

GIRARD Alain, *Le choix du conjoint*, Paris, Armand Colin, 2012.

GOLLAC Michel et LAULHE Pierre, « Lignée paternelle, lignée maternelle : un rôle voisin dans l'hérédité sociale », *Économie et statistique*, 1987, n° 111, p. 92-98.

GOLLAC Michel et LAULHE Pierre, « Les composantes de l'hérédité sociale. Un capital économique et culturel à transmettre », *Économie et statistique*, 1987, n° 199-200, p. 99-105.

GOURDON Vincent, « Réseaux des femmes, réseaux de femmes. Le cas du témoignage au mariage civil au XIXe siècle dans les pays héritiers du Code Napoléon (France, Pays-Bas, Belgique) », *Annales de démographie historique*, 2006, vol. 2, n° 112, p. 33-55.

GRAFMEYER Yves, « En guise de conclusion : mobilités ou mobilité ? », *Cahiers du centre Pierre Léon*, 1992, n° 2-3-4, p. 149-154.

GRIBAUDI Maurizio, « Stratégies migratoires et mobilité relative entre village et ville », *Population*, décembre 1982, vol. 37, n° 6, p. 1159-1181.

HALBWACHS Maurice, *La classe ouvrière et les niveaux de vie. Recherches sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaines. Thèse de doctorat présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris*, Paris, Félix Alcan, 1912.

HOGGART Richard, *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Les Editions de Minuit, 1970.

LASLETT Peter, « La famille et le ménage : approches historiques », *Annales. Économie, Sociétés, Civilisations*, 1972, n° 4-5, p. 847-872.

LEMERCIER Claire, « Renouveler l'histoire de la famille », *Informations sociales*, 2008, vol. 3, n° 147, p. 94-103.

LERY Alain, « La nuptialité en France de 1931 à 1974 », *Économie et statistique*, 1976, n° 75, p. 60-68.

MERLLIE Dominique et PREVOT Jean, *La mobilité sociale*, Paris, La Découverte (coll. « Repères »), 1997.

MINVIEILLE Stéphane, « Les ménages de Charleville aux XVIIIe-XIXe siècles », *Histoire & Mesure*, 2013, XXVIII, n° 2, p. 17-52.

MISSET Séverine et NOUS Camille, « Des mobilités discrètes en milieu populaire. Les trajectoires professionnelles entre arrangements conjugaux et quête de respectabilité », *Genèses*, 2021, vol. 1, n° 122, p. 79-106.

MOGUEROU Laure et PRIMON Jean-Luc, « Taille de la fratrie et occupation d'un emploi en début de vie active des enfants d'immigrés », *Populations vulnérables*, 2018, vol. 4, p. 75-94.

MOGUEROU Laure, SANTELLI Emmanuelle, PRIMON Jean-Luc et HAMEL Christelle, « Taille de la fratrie et statut social des enfants d'immigrés issus de familles nombreuses », *Revue des politiques sociales et familiales*, Année 2013, n° 111, p. 17-30.

MORAN Joe, « An Intimate History of Social Mobility in Post-War Britain », *Cultural and Social History*, vol. 20, n° 2, p. 249-265.

PASSERON Jean-Claude et REVEL Jacques, « Penser pas cas. Raisonner à partir de singularités » dans Jean-Claude Passeron et Jacques Revel (eds.), *Penser par cas*, Paris, Editions de l'EHESS, 2005, p. 9-44.

PRIOUX France, « L'âge à la première union en France : une évolution en deux temps », *Population*, 2003, vol. 58, n° 4, p. 623-644.

RETIERE Jean-Noël, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 2003, n° 63, p. 121-143.

REVEL Jacques (ed.), *Jeux d'échelle. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard/Seuil, 1996.

RIPOLL Fabrice, « Du "capital d'autochtonie" au "capital international". Penser la structuration scalaire des capitaux et des espaces sociaux », *Sociologie*, 2023, vol. 14, n° 1, p. 71-87.

ROSENTAL Paul-André, *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du 19e siècle*, Paris, Editions de l'EHESS, 1999.

SEGALEN Martine, « Le mariage » dans Jacques Dupâquier (ed.), *Histoire de la population française. Tome 3: de 1789 à 1914*, Paris, PUF, 1988.

SOHN Anne-Marie, *Chrysalides. Femmes dans la vie privée (XIXe - XXe siècles). Volumes 1 et 2*, Paris, Editions de la Sorbonne, 1996.

SUTTER Jean, « Évolution de la distance séparant le domicile des futurs époux (Loir-et-Cher 1870-1954 ; Finistère 1911-1953) », *Population*, 1958, vol. 13, n° 2, p. 227-258.

THELOT Claude, *Tel père, tel fils ? Position sociale et origine familiale*, Paris, Dunod, 1982.

TODD Selina, *Snakes and Ladders. The Great British Social Mobility Myth*, Londres, Chatto & Windus, 2021.

WEBER Max, *Les communautés*, traduit par Catherine Colliot-Thélène et traduit par Élisabeth Kauffmann, Paris, La Découverte, 2019.

ZARCA Bernard, « L'héritage et la mobilité sociale au sein de la fratrie. I. L'héritage et la mobilité différentielle des frères », *Population*, 1995, n° 50-2, p. 331-356.

ZARCA Bernard, « L'héritage et la mobilité sociale au sein de la fratrie. II. L'activité professionnelle et la mobilité sociale des sœurs », *Population*, 1995, vol. 50, n° 4-5, p. 1137-1154.

Histoire de la ville

BOUDJAABA Fabrice, « Enracinement, sociabilités et identité paysanne à l'épreuve de l'industrialisation (Ivry, XIXe siècle) », *Le Mouvement Social*, 2021, vol. 4, n° 277, p. 133-148.

BRUNET Jean-Paul, *Saint-Denis, la ville rouge : socialisme et communisme en banlieue ouvrière, 1890-1939*, Paris, Hachette, 1980.

BURDY Jean-Paul, *Le soleil noir. Un quartier de Saint-Etienne, 1840-1940*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1989.

BURDY Jean-Paul, « La monographie de quartier en histoire urbaine : quelques éléments de bilan sur une recherche stéphanoise », *Histoire, Économie & Société*, 1994, vol. 13, n° 3, p. 441-448.

CARRIER Gilbert, « L'avènement d'une métropole industrielle » dans André Latreille (ed.), *Histoire de Lyon et du lyonnais*, Toulouse, Privat, 1975, p. 389-407.

CLAVIER Laurent, « "Quartier" et expériences politiques dans les faubourgs du nord-est parisien en 1848 », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2006, n° 33, p. 121-142.

FOURCAUT Annie, *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, Editions ouvrières, 1986.

FOURCAUT Annie, « Les historiens et la monographie, l'exemple de la banlieue parisienne », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 1989, vol. 2, n° 7, p. 30-34.

FOURCAUT Annie, « De la classe au territoire ou du social à l'urbain », *Le Mouvement social*, 2002, vol. 3, n° 200, p. 170-176.

GARDEN Maurice, « Le quartier, nouvel objet d'histoire ? » dans René Favier et Laurence Fontaine (eds.), *Un historien dans la ville*, Paris, Editions de la MSH, 2018, p. 221-233.

GARDEN Maurice, « Quelle histoire pour la ville ? » dans Maurice Garden et Yves Lequin (eds.), *Habiter la ville, XVe-XXe siècles*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1985, p. I-XVII.

GARDEN Maurice, *Lyon et les lyonnais au XVIIIe siècle*, Paris, Belles-Lettres, 1970.

GARDEN Maurice (dir.), *L'intégration des nouveaux citadins dans la ville moderne*, Paris, Éditions de la MSH, 2008.

GUSTIAUX Romain, « L'empreinte de la Grande Guerre sur le logement social en France (1912-1928) », *Revue d'histoire de la protection sociale*, 2016, vol. 1, nº 9, p. 88-109.

JACQUEMET Gérard, « Belleville ouvrier à la Belle Époque », *Le Mouvement social*, 1982, nº 118, p. 61-78.

JACQUEMET Gérard, *Belleville au XIXe siècle. Du faubourg à la ville*, Paris, Editions de l'EHESS, 1984.

LANGROGNET Fabrice, *Voisins de passage*, Paris, La Découverte, 2023.

LECAT Paul, *La fabrique d'un quartier ordinaire. Le quartier de la Réunion entre Charonne et Paris, des années 1830 aux années 1930*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Frédéric Moret et Charlotte Vorms, Université Gustave Eiffel, Champs-sur-Marne, 2021.

MAGRI Susanna et TOPALOV Christian, « Pratiques ouvrières et changements structurels dans l'espace des grandes villes du premier XXe siècle. Quelques hypothèses de recherche » dans *Villes ouvrières, 1900-1950*, Paris, L'Harmattan, 1989, p. 17-40.

PETILLON Chantal, *La population de Roubaix. Industrialisation, démographie et société, 1750-1880*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2006.

PIETTE Christine et RATCLIFFE Barrie M., *Vivre la ville. Les classes populaires à Paris (1ère moitié du XIXe siècle)*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2007.

PINOL Jean-Luc, *Les mobilités de la grande ville, Lyon, fin XIXe-début XXe*, Paris, Presses de la FNSP, 1991.

PROST Antoine, *Orléans 1911. Sociologie d'une ville*, Paris, CNRS Editions, 2022.

PROST Antoine, « Les Parisiens de 1936 : la population du XVIIIe arrondissement » dans Claude Gauvard et Jean-Louis Robert (eds.), *Être Parisien*, Editions de la Sorbonne., Paris, 2004, p. 23-46.

PROST Antoine, « Les ouvriers orléanais dans leurs quartiers en 1911 » dans Maurice Garden et Yves Lequin (eds.), *Habiter la ville, XVe-XXe siècles*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1985, p. 203-222.

SAUNIER Pierre-Yves, « La ville en quartiers : découpages de la ville en histoire urbaine », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 1994, vol. 15, nº 1, p. 103-114.

SEWELL William H., *Structure and mobility. The men and women of Marseille, 1820-1870*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985.

TERRIER Didier et RAINHORN Judith (eds.), *Étranges voisins. Altérité et relations de proximité dans la ville depuis le XVIIIe siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

TIEVANT Sophie, « Les études de “communauté” et la ville : héritage et problèmes », *Sociologie du travail*, 1983, vol. 25, n° 2, p. 243-256.

VIDAL Frédéric, *Les habitants d'Alcântara. Histoire sociale d'un quartier de Lisbonne du XXe siècle*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2006.

VOLDMAN Danièle, « L'encadrement des loyers depuis 1900, une question européenne », *Le Mouvement Social*, 2013, vol. 4, n° 245, p. 137-147.

Histoire du travail, de l'emploi, de la formation

BALOIS-PROYART Jean-Christophe, *Ouvriers et fabricants au temps du capitalisme marchand. De la désincorporation des métiers à l'incorporation du travail (France, 1789-1848)*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Jean-François Chanet et de Dominique Margairaz, Université Paris I Panthéon Sorbonne, Paris, 2022.

BATTAGLIOLA Françoise, *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte (coll. « Repères »), 2008.

BODE Gérard, « L'enseignement technique en France et en Allemagne : écoles de perfectionnement et cours professionnels, 1820-1940 » dans Gérard Gayot et Philippe Minard (eds.), *Les ouvriers qualifiés de l'industrie (XVIe-XXe siècle) : Formation, emploi, migrations : Actes du colloque de Roubaix, 20-22 novembre 1997*, Villeneuve d'Ascq, Revue du Nord, 2001, p. 147-159.

BODE Gérard, LEMBRE Stéphane et THIVEND Marianne, *Une formation au travail pour tous ? La loi Astier, un projet pour le XXe siècle*, Paris, Classiques Garnier (coll. « Histoire des techniques »), 2022.

BRUNO Anne-Sophie, *Les chemins de la mobilité. Migrants de Tunisie et marché du travail parisien depuis 1956*, Paris, Editions de l'EHESS, 2010.

BRUNO Anne-Sophie, DUCANGE Jean-Numa et JARRIGE François, « Un peuple pas si immobile. Mobilités et mondes du travail » dans Quentin DELUERMOZ (ed.), *D'ici et d'ailleurs. Histoires globales de la France contemporaine*, Paris, La Découverte, 2021, p. 207-245.

CARACAUSI Andrea, ROLLA Nicoletta et SCHNYDER Marco (ed.), *Travail et mobilité en Europe, XVIe-XIXe siècles*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2018.

CAYLA Renaud, « La qualification ouvrière dans la première moitié du XXe siècle : ouvriers professionnels et facharbeiter, dans la construction mécanique française et allemande » dans Gérard Gayot et Philippe Minard (eds.), *Les ouvriers qualifiés de l'industrie (XVIe-XXe siècle): Formation, emploi, migrations : Actes du colloque de Roubaix, 20-22 novembre 1997*, Villeneuve d'Ascq, Revue du Nord, 2001, p. 161-178.

COHEN Yves, *Le Siècle des chefs. Une histoire transnationale du commandement et de l'autorité (1890-1940)*, Paris, Editions Amsterdam, 2013.

COTTEREAU Alain, « The Distinctiveness of Working-Class Cultures in France, 1848-1900 » dans Ira Katznelson et Aristide R. Zolberg (eds.), *Working-Class Formation. Nineteenth-Century Patterns in Western Europe and United States*, Princeton, Princeton University, 1986.

COTTEREAU Alain, « L'usure au travail : interrogations et refoulements », *Le Mouvement Social*, septembre 1983, n° 124, p. 3-9.

COTTEREAU Alain et GRIBAUDI Maurizio, *Parcours professionnels ouvriers au XIXe siècle en France : Cheminements individuels et milieux sociaux. Rapport de contrat de Prédéfinition*, Paris, MIRE, 1996.

DEWERPE Alain, *L'industrie aux champs. Essai sur la proto-industrialisation en Italie du Nord (1800-1880)*, Rome, Ecole française de Rome, 1985.

DEWERPE Alain, *Les mondes de l'industrie : l'Ansaldo, un capitalisme à l'italienne*, Paris-Rome, EHESS-Ecole française de Rome, 2017.

DEWERPE Alain, *Le monde du travail en France, 1800-1950*, 2e édition. (1ère éd. 1989), Paris, Armand Colin, 1998.

DUBESSET Mathilde et ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *Parcours de femmes, réalités et représentations, Saint-Etienne, 1880-1950*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1993.

FONTAINE Marion, JARRIGE François et PATIN Nicolas (eds.), *Le travail en Europe occidentale, 1830-1939*, Neuilly, Atlande (coll. « Clefs-Concours »), 2020.

GARDEY Delphine, *La dactylographe et l'expéditionnaire. Histoire des employés de bureau (1890-1930)*, Paris, Belin, 2001.

KIEFFER Monique, « La législation prud'hommale de 1806 à 1907 », *Le Mouvement Social*, décembre 1987, n° 141, p. 9-23.

LE CROM Jean-Pierre, « Le livret ouvrier : entre assujettissement et reconnaissance de soi » dans Yvon Le Gall, Dominique Gaurier et Pierre-Yannick Le Gall (eds.), *Du droit du travail au droit de l'humanité. Études offertes à Jean-Philippe Hesse*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 91-100.

LEMBRE Stéphane, *L'école des producteurs. Aux origines de l'enseignement technique en France (1800-1940)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.

LEMBRE Stéphane, *Histoire de l'enseignement technique*, Paris, La Découverte (coll. « Repères »), 2016.

MACHU Laure, LESPINET-MORET Isabelle et VIET Vincent (eds.), *Mains-d'œuvre en guerre, 1914-1918*, Paris, La Documentation Française, 2018.

MARTIN Jérôme, *La naissance de l'orientation professionnelle en France (1900-1940). Aux origines de la profession de conseiller d'orientation*, Paris, L'Harmattan, 2020.

MOCH Leslie Page, *Moving Europeans: Migration in Western Europe since 1650*, Bloomington, Indiana University Press, 1992.

OMNES Catherine, « La politique sociale de la métallurgie parisienne entre les deux guerres » dans André Gueslin et Pierre Guillaume (eds.), *De la charité médiévale à la sécurité sociale*, Paris, Les Éditions Ouvrières, 1992, p. 237-247.

OMNES Catherine, *Ouvrières parisiennes. Marchés du travail et trajectoires professionnelles au 20e siècle*, Paris, Editions de l'EHESS, 1997.

OMNES Catherine, « Les trois temps de l'emploi féminin : réalités et représentations », *L'Année sociologique*, 2003, vol. 53, no 2, p. 373-398.

OMNES Catherine, « Naître à dix ans d'écart... Approche générationnelle et histoire sociale », *Temporalités*, 2004, no 2, p. 6-15.

PERROT Michelle, « Préface » dans *L'Ansaldo, un capitalisme à l'italienne*, Paris-Rome, EHESS-Ecole française de Rome, 2017, p. 7-12.

ROBERT François, « La mobilité de la main-d'œuvre industrielle lyonnaise dans la première moitié du XXe siècle à travers l'histoire de deux entreprises », *Bulletin du Centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale*, 1992, p. 139-148.

ROBETTE Nicolas, LELIEVRE Eva et BRY Xavier, « La transmission des trajectoires d'activité : telles mères, telles filles ? » dans Catherine Bonvalet et Eva Lelièvre (eds.), *De la famille à l'entourage*, Paris, Editions de l'INED, 2012, p. 397-420.

SCHWEITZER Sylvie, « Comment peut-on être contremaître ? » dans Sylvie Schweitzer et Yves Lequin (eds.), *L'usine et le bureau. Itinéraires sociaux et professionnels dans l'entreprise, XIXe et XXe siècles*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1990, p. 93-108.

SCHWEITZER Sylvie, *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Odile Jacob, 2002.

SINGLY François de et THELOT Claude, « Racines et profils des ouvriers et cadres supérieurs », *Revue française de sociologie*, 1986, vol. 27, no 1, p. 47-86.

THIVEND Marianne, « L'enseignement technique et la promotion scolaire et professionnelle sous la Troisième République », *Revue française de pédagogie*, 2007, no 159, p. 59-67.

VERNUS Pierre, « Relations contractuelles, tarifs et usages dans la fabrique lyonnaise de soierie au XIXe siècle » dans Allessandro Stanziani (ed.), *Le travail contraint en Asie et en Europe, XVIIe - XXe siècles*, Paris, Editions de la MSH, 2010, p. 147-178.

ZALC Claire, *Melting shops. Une histoire des commerçants étrangers en France*, Paris, Perrin, 2010.

ZALC Claire, « Les petits patrons en France au 20e siècle ou les atouts du flou », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, février 2012, no 114, p. 53-66.

Histoire des ouvriers et des classes populaires

ACCAMPO Elianor, « Entre la classe et la cité : identité et intégration chez les ouvriers de Saint-Chamond, 1815-1880 », *Le Mouvement Social*, 1982, n° 118, p. 39-60.

BAINES Dudley et JOHNSON Paul, « In Search of the "Traditional" Working Class: Social Mobility and Occupational Continuity in Interwar London », *The Economic History Review*, 1999, vol. 52, n° 4, p. 692-713.

CREW David, « Definitions of Modernity: Social Mobility in a German Town », *Journal of Social History*, 1973, vol. 7, n° 1, p. 51-74.

CUENOT Claude, *Ouvriers et mouvement ouvrier dans le Doubs, de la Première Guerre mondiale au début des années 1950*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2020.

DELALANDE Nicolas, *La Lutte et l'entraide. L'Âge des solidarités ouvrières*, Paris, Seuil, 2019.

DELSALLE Paul, « Du billet de congé au contrat d'apprentissage : les archives des livrets d'employés et d'ouvriers (XVIe-XXe siècle) », *Revue du Nord*, 1993, n° 300, p. 285-301.

DOLLEANS Edouard, *Histoire du mouvement ouvrier, Tome 1 : 1830-1871*, Paris, Armand Colin, 1936.

FAURE Alain, « Comment se logeait le peuple à la Belle Époque ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1999, vol. 4, n° 64, p. 41-52.

FAURE Alain, « Le local : une approche du quartier populaire (Paris 1880-1914) », *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, 1993, vol. 105, p. 489-502.

FAURE Alain, « L'épicerie parisienne au XIXe siècle ou la corporation éclatée », *Le Mouvement Social*, 1979, n° 108, p. 113-130.

FONTAINE Marion et VIGNA Xavier, « La désindustrialisation, une histoire en cours », *20 & 21. Revue d'histoire*, 2019, vol. 4, n° 144, p. 2-17.

GILLET Marcel, « Introduction : L'itinéraire d'une recherche internationale », *Revue du Nord*, Année 1982, n° 253, p. 273-282.

GRIBAUDI Maurizio, *Itinéraires ouvriers. Espaces et groupes sociaux à Turin au début du XXe siècle*, Paris, Editions de l'EHESS, 1987.

GRIBAUDI Maurizio, *Paris, ville ouvrière : une histoire occultée (1789-1848)*, Paris, La Découverte, 2014.

GRIFFITHS Trevor, *The Lancashire Working Classes, 1880-1930*, Oxford, Oxford University Press, 2001.

GUESLIN André, *L'invention de l'économie sociale. Idées, pratiques et imaginaires coopératifs dans la France du XIXe siècle*, Paris, Economica, 1998.

GUESLIN André (ed.), *Michelin, les hommes du pneu. Les ouvriers Michelin à Clermont-Ferrand de 1889 à 1940*, Paris, Les éditions de l'Atelier, 1993.

HARDEN CHENUT Helen, *Les ouvrières de la République. Les bonnetières de Troyes sous la Troisième République*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes / Conseil Général de l'Aube, 2010.

HENRY Marion, *« Every village would have a band »: building community with music: a social and cultural history of brass bands in the British Coalfields, 1947-1984*, Sciences Po, Paris, 2021.

JACKSON James H., « Migration in Duisburg, 1821-1914 » dans D. Horder et J. Nagler (eds.), *People in Transit: German Migrations in Comparative Perspective, 1820-1930*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, p. 147-176.

JARRIGE François Jarrige, *Au temps des « tueuses de bras ». Les bris de machines à l'aube de l'ère industrielle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009.

JARRIGE François, « Dire le refus des machines : pétitions ouvrières et représentations de l'ordre économique en France, en 1848 », *Annales des mines - Réalités industrielles*, 2009, n° 1, p. 49-55.

KOCKA Jürgen, « The Study of Social Mobility and the Formation of the Working Class in the 19th Century », *Le Mouvement social*, n° 111, p. 97-117.

LALOUETTE Jacqueline, « Le discours bourgeois sur les débits de boisson aux alentours de 1900 », *Recherches*, 1977, n° 77, p. 315-347.

LE MANER Yves, « Une grande thèse d'histoire sociale : Le mouvement ouvrier chez les mineurs d'Europe occidentale (1880-1914), de Joël Michel », *Revue du Nord*, 1990, n° 288, p. 1001-1022.

LEGENDRE Bernard, « La vie d'un prolétariat : les ouvriers de Fougères au début du XXe siècle », *Le Mouvement social*, mars 1977, n° 98, p. 3-41.

LEQUIN Yves, *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914). La formation de la classe ouvrière régionale (tome1)*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1977.

LEQUIN Yves, *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914). Les intérêts de classe et la République (tome 2)*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1977.

LEQUIN Yves, « Ouvriers dans la ville (XIXe et XXe siècles) », *Le Mouvement social*, 1982, n° 118, p. 3-7.

LEQUIN Yves, « L'apprentissage en France au XIXe siècle : rupture ou continuité ? », *Formation Emploi*, 1989, n° 27-28, p. 91-100.

LE YAOUANQ Jean, « La mobilité sociale dans le milieu boutiquier parisien au XIXe siècle », 1979, n° 108, p. 89-104.

MAGNIADAS Jean, « La vie difficile des travailleurs en cette fin de siècle » dans *La France ouvrière. Tome 3*, Paris, Editions de l'Atelier, 1995, p. 173-211.

MAITTE Corine, *Les chemins de verre. Les migrations des verriers d'Altare et de Venise (XVIe - XIXe siècles)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009.

MAITTE Corine Maitte et Didier Terrier, *Les rythmes du labeur. Enquête sur le temps de travail en Europe occidentale, XIVe-XIXe siècle*, Paris, La Dispute, 2020.

MARUANI Margaret et MERON Monique, *Un siècle de travail des femmes en France : 1901-1911*, Paris, La Découverte, 2014.

MCIVOR Arthur, « Des vies brisées : désindustrialisation, santé et bien-être dans la région de Clydeide », *20&21. Revue d'histoire*, 2019, vol. 4, n° 144, p. 98-113.

MILES Andrew et SAVAGE Mike, *The Remaking of the British Working Class, 1840-1940*, London, Routledge, 1994.

NIETHAMMER Lutz et BRUGGEMEIER Franz, « Urbanisation et expérience ouvrière de l'habitat dans l'Allemagne impériale », dans Lion MURARD et Patrick ZYLBERMAN (eds.), *Recherche, « L'haleine des faubourgs. Villes, habitat et Santé au XIXe siècle »*, 1977, n° 29, p. 103-154.

NOIRIEL Gérard, *Longwy, Prolétaires et immigrés 1880-1980*, Paris, PUF, 1984.

NOIRIEL Gérard, « Du « patronage » au « paternalisme » : la restructuration des formes de la domination de la main-d'œuvre ouvrière dans l'industrie métallurgique française », *Le Mouvement social*, 1988, vol. 3, n° 144, p. 17-35.

NOIRIEL Gérard, *Les ouvriers dans la société française, XIXe - XXe siècle*, Paris, Points (coll. « Points histoire »), 2002 (1ère éd. 1986).

HENRIQUES Fernando, NORMAN Denis, SLAUGHTER Clifford, *Coal is our life: an analysis of a Yorkshire mining community*, London, Eyre & Spottiswoode, 1956.

PERROT Michelle, *Les ouvriers en grève. France 1871-1890*, Paris-La Haye, Mouton, 1973.

PERROT Michelle, « La jeunesse ouvrière : de l'atelier à l'usine » dans Giovanni Levi et Jean-Claude Schmitt (eds.), *Histoire des jeunes en Occident (tome 2)*, Paris, Seuil, 1996.

PERROT Michelle, *Mélancolie ouvrière*, Paris, Grasset, 2012.

PIGENET Michel, « À propos de l'aristocratie ouvrière. Élites professionnelles et militantes au XIXe siècle dans le département du Cher », *Romantisme*, 1990, n° 70, p. 91-102.

PUISSANT Jean, « Le bon ouvrier, mythe ou réalité au XIXe siècle. De l'utilité d'une biographie. J.F.J. Dauby (1824-1899) », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, Année 1978, n° 56-4, p. 878-929.

TERRIER Didier, « Le grand remue-ménage : la mobilité géographique des populations ouvrières de la vallée de la Lys au milieu du XIXe siècle », *Revue du Nord*, 1997, n° 320-321, p. 549-575.

THOMPSON Edward Palmer, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Points, 2012 (1ère éd. 1963).

THOMPSON Paul, *The Edwardians. The Remaking of British Society*, 2e éd., London, Routledge, 1992.

THOMPSON Edward Palmer, « Temps, discipline du travail et capitalisme industriel » dans *Les usages de la coutume. Traditions et résistances populaires en Angleterre, XVIIe-XIXe siècle*, Paris, EHESS/Gallimard/Seuil, 2015, p. 429-486.

TREMPE Rolande, *Les mineurs de Carmaux, 1848-1914*, Paris, Les Editions ouvrières, 1971.

TUFFERY-ANDRIEU Jeanne-Marie, « L'encadrement juridique du voyage ouvrier au XIXe siècle » dans Dominique Dinet et Jean-Noël Grandhomme (eds.), *Les formes du voyage. Approches interdisciplinaires*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2010, p. 265-283.

VIGNA Xavier, *L'insubordination ouvrière dans les années 1968. Essai d'histoire politique des usines*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

VIGNA Xavier, *Écrire l'histoire du monde ouvrier en France au XXe siècle : Mémoire de synthèse*, Dossier d'habilitation à diriger des recherches, Université Evry Val d'Essonne, Evry, 2014.

VIGNA Xavier, *Histoire des ouvriers en France au XXe siècle*, Paris, Perrin, 2012.

VIGNA Xavier, *L'espoir et l'effroi. Luttes d'écritures et luttes de classes en France au XXe siècle*, Paris, La Découverte, 2016.

WEBER Florence, « Nouvelles lectures du monde ouvrier : de la classe aux personnes », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 1991, n° 6, p. 179-189.

Histoire de l'industrialisation, des entreprises

CARON François, *Les deux révolutions industrielles du XXe siècle*, Paris, Albin Michel, 1997.

CARON François, *Histoire des chemins de fer en France (3 tomes)*, Paris, Fayard, 1997.

COTTEREAU Alain, « The fate of collective manufactures in the industrial world: the silk industries of Lyons and London » dans Charles F. Sabel et Jonathan Zeitlin (eds.), *World of possibilities: flexibility and mass production in western industrialization*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1997.

CUCARULL Jérôme, « La mesure sérielle de l'activité industrielle dans la seconde moitié du XIXe siècle. Problèmes de méthode à partir de l'exemple de l'Ile-et-Vilaine », *HIstoire & mesure*, 2001, XVI-1/2, p. 57-92.

DAUMAS Jean Claude, *Les territoires de la laine. Histoire de l'industrie lainière en France au XIXe siècle*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion (coll. « Histoire et civilisations »), 2004.

DAUMAS Jean-Claude, « Districts industriels : du concept à l'histoire. Les termes du débat », *Revue économique*, 2007, vol. 58, n° 1, p. 131-152.

DAUMAS Jean-Claude, LAMARD Pierre et TISSOT Laurent (eds.), *Les territoires de l'industrie en Europe (1750-2000). Entreprises, régulations et trajectoires*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2007.

ECK Jean-François et LESCURE Michel (eds.), *Villes et districts industriels en Europe occidentale (XVIIe-XIXe siècle)*, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, 2002.

FIGAROL Thomas, *Les Diamants de Saint-Claude. Un district industriel à l'âge de la première mondialisation, 1870-1914*, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, 2020.

JOLY Hervé, GIANDOU Alexandre, LE ROUX Muriel, DALMASSO Anne et CAILLUET Ludovic (eds.), *Des barrages, des usines et des hommes. L'industrialisation des Alpes du Nord entre ressources locales et apports extérieurs. Études offertes au professeur Henri Morsel*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2002.

LEFEBVRE Philippe, *L'invention de la grande entreprise. Travail, hiérarchie, marché. France, fin XVIIIe-début XXe siècle*, Paris, PUF, 2003.

MARTINI Manuela, *Bâtiment en ville. Migrations et petite entreprise en banlieue parisienne au XXe siècle*, Paris, CNRS Éditions, 2016.

ROJON Jérôme, *L'industrialisation du Bas-Dauphiné : le cas du textile (fin XVIIIe siècle à 1914)*, Lumière Lyon 2, Lyon, 2007.

Histoire de la consommation, des patrimoines

ALBERT Anaïs, *La vie à crédit. La consommation des classes populaires à Paris (années 1880-1920)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2021.

ALBERT Anaïs, « La démocratisation du luxe : la consommation d'imitation par les classes populaires à la Belle Époque », *Entreprises et Histoire*, 2015, vol. 1, n° 78, p. 74-88.

BOURDIEU Jérôme, POSTEL-VINAY Gilles et SUWA-EISENMAN Akiko, « Mobilité intergénérationnelle du patrimoine en France aux XIXe et XXe siècles », *Économie et statistique*, 2008, vol. 417, n° 1, p. 173-189.

CHRISTEN-LECUYER Carole, « La mesure de l'efficacité sociale des caisses d'épargne françaises au XIXe siècle », *Histoire & mesure*, 2005, vol. 3/4, XX, p. 139-176.

DAUMARD Adeline (ed.), *Les fortunes françaises au XIXe siècle. Enquête sur la répartition et la composition des capitaux privés à Paris, Lyon, Lille, Bordeaux et Toulouse d'après l'enregistrement des déclarations de succession*, Paris/La Haye, Ecole Pratique des Hautes Etudes/Mouton, 1973.

DAUMAS Jean-Claude, *La révolution matérielle. Une histoire de la consommation. France, XIXe-XXIe siècle*, Paris, Flammarion, 2018.

JOHNSON Paul, *Saving and Spending: The Working-class Economy in Britain, 1870-1939*, New York, Oxford University Press, 1985.

LEMERCIER Claire et ZALC Claire, « Pour une nouvelle approche de la relation de crédit en histoire contemporaine », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2012, vol. 4, p. 979-1009.

PIKETTY Thomas, *Les hauts revenus en France au XXe siècle*, Paris, Grasset, 2001.

Travaux sur Grenoble et les Alpes

ANGELIER Clovis-Henri, « Le Bassin houiller de La Mure », *Revue de Géographie Alpine*, Année 1940, p. 249-346.

BACIOCCHI Stéphane, CARANTON Julien, COLONEL-COQUET Audrey, LHUISSIER Anne et RIVERO Mathieu, *Le Gantier de Grenoble, par Ernest de Toytot (1887). Enquêtes sur la fabrique collective au XIXe siècle*, Paris, Classiques Garnier, à paraître.

BACIOCCHI Stéphane, CARANTON Julien, COLONEL-COQUET Audrey, LHUISSIER Anne et RIVERO Mathieu, « Women's work in the fabrique collective: the case of gloveresses in the Grenoble region » dans Manuela Martini (ed.), *Textile worlds. Remunerations, Labour Relations and Gender in France, Western Europe and Beyond during the Industrialization (18th -early 20th century)*, s.l., Brepols, à paraître.

BARRAL Pierre, *Le département de l'Isère sous la IIIe République (1870-1940)*, Paris, Armand Colin, 1962.

CARANTON Julien, *Les fabriques de la « paix sociale ». Acteurs et enjeux de la régulation sociale (Grenoble,1842-1938)*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction d'Anne Dalmasso, Université Grenoble Alpes, Grenoble, 2017.

CHEMIZARD Aimé, « Les derniers cloutiers en Matheysine », *Le monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, 1979, n° 7-1-4, p. 415-423.

CHOMEL Vital (ed.), *Histoire de Grenoble*, Toulouse, Privat, 1976.

CHOREL Alain, « Émile Romanet, un catholique social dans l'industrie grenobloise au début du siècle » dans Jean-Dominique Durand, Bernard Comte, Bernard Delpal, Régis Ladous et

Claude Prudhomme (eds.), *Cent ans de catholicisme social à Lyon et en Rhône-Alpes*, Paris, Les Éditions Ouvrières, 1992, p. 233-245.

COLONEL-COQUET Audrey, *Histoire de la ganterie grenobloise, des entreprises et des acteurs : une mutation de la fabrique à l'industrie puis à l'artisanat de 1789 à nos jours*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction d'Anne Dalmasso, Université Grenoble Alpes, Grenoble, 2023.

COLONEL-COQUET Audrey, *Dictionnaire historique de la ganterie grenobloise. Acteurs, entreprises et organisations, du XIXe siècle à nos jours*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2023.

COLONEL-COQUET Audrey, « La ganterie "moderne" a-t-elle existé ? L'exemple de la Maison Reynier, du "maître gantier" à la Société Anonyme (1832-années 1930) », *La Pierre et l'Écrit. Revue d'histoire et du patrimoine en Dauphiné*, 2020, p. 141-165.

DALMASSO Anne, *Formes, logiques et identités industrielles dans le monde de la « houille blanche ». Les entreprises grenobloises de matériel hydraulique (1854-1977)*, Dossier d'habilitation à diriger des recherches, Université de Provence - Aix Marseille 1, Aix en Provence, 2010.

DALMASSO Anne, « Industries et territoires dans les Alpes, XIXe-XXe siècles : tentative de typologie » dans Pierre Lamard, Laurent Tissot et Jean-Claude Daumas (eds.), *Les territoires de l'industrie en Europe (1750-2000)*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2007, p. 87-102.

DALMASSO Anne, « Grenoble (1880-1960), un district industriel autour de la "houille blanche" ? » dans Jean-François Eck et Michel Lescure (eds.), *Villes et districts industriels en Europe occidentale, XVIIe - XXe siècles*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais, 2002, p. 291-306.

DALMASSO Anne, « L'ingénieur, la Houille Blanche et les Alpes : une utopie modernisatrice ? », *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnographie*, 2001, n° 1-3, p. 25-38.

DALMASSO Anne et ROBERT Éric, *Neyrpic. Histoire d'un pionnier de l'hydraulique mondiale*, Renage, Dire l'entreprise, 2009.

DAUMARD Adeline, « Les généalogies sociales : un des fondements de l'histoire sociale comparative et quantitative », *Annales de Démographie Historique*, 1984, p. 9-24.

GIROUSSE-EYNAC Margot, « Être peigneur de chanvre à Grenoble durant la première moitié du XIXe siècle : de la mobilité avant tout » dans Sylvie Vincent (ed.), *Être ouvrier en Isère (XVIIIe-XXIe siècle)*, Grenoble, Musée Dauphinois, 2008, p. 35-38.

IBARROLA Jésus, *Recherches sur la société grenobloise vers le milieu du XIXe siècle à partir des tables de successions et absences*, Mouton., Paris-La Haye, 1971.

JUDET Pierre, *La nébuleuse métallurgique alpine (Savoie-Dauphiné, fin XVIIIe-fin XIXe siècle)*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2019.

LE NEST Marie-Louise, *Évolution et aspects de la ganterie à Grenoble depuis ses origines à nos jours*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Université Pierre Mendès-France, Grenoble, 1970.

Anne Lhuissier, « Le restaurant sociétaire de Grenoble sous la Seconde République. De l'initiative politique à l'institution réformatrice », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2003, n° 26/27, p. 85-110.

MARIE Christine, *Grenoble : évolution du comportement politique dans une ville en expansion, 1871-1965*, Paris, Armand Colin, 1966.

MEZEIX Capucine, *La fabrique de l'enseignement technique : trois écoles professionnelles en France à la fin du XIXe siècle*, Université de Grenoble, Grenoble, 2014.

MICHELI Adrien, *Des hommes et des clous. Les sentiers de l'industrialisation en Matheysine. Fin XVIIIe siècle-1909*, Université Grenoble Alpes, Grenoble, 2019.

MORSEL Henri et PARENT Jean-François, *Les industries de la région grenobloise. Itinéraire historique et géographique*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1991.

PANCRAZI Estelle, *Essai sur le mouvement ouvrier et les grèves de 1906 à Grenoble*, Mémoire de DES d'histoire, Université de Grenoble, Grenoble, 1951.

PARENT Jean-François, « L'habitat ouvrier d'origine patronale dans la région grenobloise (fin XIXe-début XXe siècle) » dans *Des barrages, des usines et des hommes. L'industrialisation des Alpes du Nord entre ressources locales et apports extérieurs. Études offertes au professeur Henri Morsel*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2002, p. 117-133.

PARENT Jean-François, *Grenoble, deux siècles d'urbanisation*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1982.

PLAN Suzy, *Industrie et syndicats ouvriers de l'Isère. Essai d'histoire syndicale, 1919-1930*, Mémoire de DES d'histoire, Université de Grenoble, Grenoble, 1959.

RIVERO Mathieu, *Le quartier Berriat Saint-Bruno de Grenoble : la formation d'une identité ouvrière (1906-1925)*, Mémoire de Master d'histoire sous la direction de Laure Machu, Université Paris Nanterre, Nanterre, 2019.

VALLERANT Jacques, « La main du gantier », *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, 1979, vol. 7, n° 1, p. 317-357.

VEYRET-VERNER Germaine, « L'évolution de la ganterie grenobloise depuis le dernier tiers du XIXe siècle », *Revue de Géographie Alpine*, 1941, n° 29-2, p. 265-282.

Index

Remarque : l'index comporte les noms de lieux (hors « Grenoble » [dont les noms de rues et de quartiers] et « Isère », afin de ne pas surcharger l'index), d'entreprises, d'institutions, de personnes et de familles.

A

Agen, 448
Agglomération grenobloise, 224, 262, 465, 466, 467, 475, 502
Alcântara, 18, 19, 352
Allemagne, 107, 232, 296, 303, 310, 393
Allemand (famille), 449
Allemond, 335
Amérique, 43, 44, 107
Angleterre, 18, 19, 43, 44, 50, 76, 107, 129, 171, 197, 378
Ansaldo, 16, 419
Arbod, 330, 564
Ardèche, 165, 221, 293
Arkema, 11
Armanet (famille), 458
Aubert, 55, 322, 356, 501, 502
Aveyron, 114, 221

B

Baffert, Marc Eugène, 139, 140, 141
Bagnis (famille), 478
Balbot (famille), 470
Baroux, 211
Barthelon, 211
Baume, Victor, 181
Beaudoing, Marie, 233
Belgique, 24, 118, 183, 472
Belledonne, 197, 222, 223, 336, 399, 455
Belleville, 19, 186, 345, 361
Bellier, Claude Joseph, 89, 90
Bergeri, 120
Bergès, Aristide, 197, 399
Berliat, 308, 330
Berthelot (famille), 150, 448, 477
Berthelot, Hugues, 150
Bille, Barthélémy, 168
Bille, Joseph, 168
Biviers, 27, 43, 189, 190
Blanc-Brude, Joseph, 350, 351, 368
Blanchard Raoul, 193, 209, 383, 385
Bogatto (famille), 407, 408, 410
Bois et Chassande, 211
Bouchard, Marius Imbert, 233, 368
Bouchayer et Viallet, 38, 210, 211, 241, 300, 301, 308, 330, 332, 337, 338, 384, 385, 390, 393, 394, 395, 400, 401, 404, 405, 414, 456, 499
Boulogne-Billancourt, 448
Bouquet (famille), 455
Bourg d'Oisans, 349, 391
Bourg-en-Bresse, 477
Bourse du travail, 356
Bouteille, André, 105
Bouvier, 211, 299, 308, 319, 320, 417
Brenier, 90, 205, 206, 211, 299, 417
Brenier, Jean-Charles, 90, 205, 206, 211, 299, 417
Brié-et-Angonnes, 263, 269, 270, 426
Bron, 448
Brun (famille), 263, 265, 268
Bruxelles, 118, 121

C

Caillat, Antoine, 126, 127
Calor, 403
Calvados, 222
Calvat, 120, 142
Calvat, François, 142, 148
Capitant, Célestin Charles, 148
Cémoi, 404
CGT, 11, 302, 418
Chambéry, 73, 223
Chambre syndicale des fabricants de gants, 290
Chamoud (famille), 457
Champion, Félix, 105
Chapareillan, 393
Chartreuse, 222, 223, 346, 399
Chaumont, 48, 114, 118, 120, 121
Chomel, Ferdinand, 354
Chomel, Vital, 205
Clair, Benjamin, 407
Clermont-Ferrand, 360, 406, 448
Cluny, 455
Collet, Louis Hyacinthe, 126
Colombo (famille), 471
Colonel (famille), 431
Colonel, Napoléon Désiré, 276
Compagnie des Mines de la Mure, 281
Conseil d'usine, 304, 305, 322, 358, 359, 500
Corato, 220
Coste (famille), 402
Coste, Eugénie, 276
Côte, Léon, 28, 129, 145, 203, 290, 322, 502
Cottave et Guimet, 211
Cotte (famille), 62, 63, 82, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 94, 97, 98, 104, 105, 107, 184, 213
Couturier, Jean-Eugène, 121, 122, 132
Crest, 448
Cuzel (famille), 436, 437, 458

D

Dauphiné, 148, 198, 204, 222, 374, 466
David (famille), 412
Die, 448
Digne, 448
Dondey, Alphonse, 168
Drevon, 105, 120, 558
Drevon, Louis Napoléon, 105, 120, 558
Drôme, 165, 221, 560, 564
Dubost, Pierre Toussaint, 114
Duval, Auguste, 114

E

Embrun, 470
Emile dit Eymard, François, 322
Espagne, 118
États-Unis, 150, 303

F

Faure (famille), 346, 354, 399
Fayollat, Louis, 150
Folléon, Jeannette, 89
Fontaine, 11, 14, 19, 209, 223, 264, 271, 337, 415, 446
Forêt (famille), 328, 415, 467
Forêt, Alphonse, 328, 331
Fougères, 199
Francoz, 120
Froment (famille), 281, 282
Fromillon, Achille Horace, 89, 90, 105, 106
Fromillon, Alphonse, 105, 106

G

Galinot, Joseph Joachim, 149, 150
Gamard, 44, 189, 190
Gap, 320
Gauthier Frères, 211
Gautier (famille), 432
Gênes, 118
Gentillon (famille), 269, 270, 271
Germain, 211
Girard, 211, 468
Giroud (famille), 374, 375
Gontard, 241
Gony, 37, 217, 292, 293, 294, 302, 360, 395, 406, 413, 415, 417, 418, 419, 420, 421, 431, 440, 455, 483, 499
Gorand, Romain, 354
Goujon, Jean-Baptiste, 180
Grésivaudan, 43, 73, 197, 223, 224, 225, 263, 335, 399
Guermann (famille), 404, 405
Guichard-Lacroix (famille), 400
Guignié, 120
Guillot (famille), 308, 372, 458

H

Hachette, 417
Harmel, Léon, 303
Hautes-Alpes, 221, 320, 455
Helleringer, Elie, 255, 406, 557, 561, 563, 564
Hérault, 448
Herbeys, 270
Hyères, 449

I

Industrial Company, 321
Italie, 16, 19, 107, 118, 221, 384
Ivry, 348

J

Jacob-Bellecombette, 279
Jacquemet (famille), 335
Jallifier-Talmat (famille), 348, 349, 368
Jarrie, 11, 458
Jay et Jallifier, 210, 211, 241, 308, 414
Jouclard, Paul, 354
Jourdan, 114
Jouvin, 37, 48, 49, 53, 71, 73, 101, 108, 113, 119, 120, 121, 142, 452, 500, 549
Joya, 30, 38, 210, 211, 214, 241, 292, 302, 303, 304, 306, 307, 308, 310, 311, 322, 332, 355, 358, 359, 376, 394, 406, 412, 414, 455, 458, 460, 483, 500
Joyeuse, 293

L

La Motte d'Aveillans, 400
La Mure, 222, 224, 281
La Tronche, 120, 162, 255, 448, 561, 564
Lancey, 197
Lans, 233, 348, 349, 350, 472
Laporte (famille), 372
Laval, 455
Lavaldens, 270
le Play, Frédéric, 26, 43, 44, 188
Lemaire, 211
Lesage (famille), 358, 359, 406, 460, 461
Lesbros, Joseph, 105
Lille, 113, 148, 149, 219, 317
Loire, 437, 448
Loir-et-Cher, 448, 468
Londres, 76, 200
Lot, 222
Lyon, 11, 14, 15, 20, 70, 113, 148, 149, 165, 219, 222, 225, 227, 237, 317, 332, 378, 387, 400, 414

M

Madrid, 114, 118, 119, 122, 132
Magnat Debon, 393
Magnat et Debon, 213, 394, 407
Malaval, Charles Victor, 114
Mallet, 44, 189
Manche, 222
Marseille, 58, 66, 293
Matheysine, 222, 223, 224, 270
Méaudre, 350, 351, 368, 472
Merlin Gerin, 31, 291, 360, 377, 406, 417, 418, 420, 458
Meuse, 414
Meyrieux, Laurent, 114
Michallet, Charles, 55, 63, 85, 89, 90, 105, 286
Milan, 118, 121
Millau, 114, 118, 221
Montbonnot-Saint-Martin, 335
Mont-de-Lans, 350
Montréal, 200

N

Nantes, 58, 317
Naples, 118, 220
Navizet, 120
Néton (famille), 400, 456, 458
Nevers, 43, 503
New York, 200, 422
Neyret Beylier, 31, 217, 227, 291, 308, 384
Neyret Beylier Piccard Pictet, 31, 227, 291, 471
Neyrpic, 31
Nieuport, 417
Noisy-le-Sec, 448
Nord-Isère, 223

Notre Dame de Vaulx, 282

O

Oisans, 222, 223, 225, 335, 349

P

Paravy (famille), 279
Paris, 3, 4, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 28, 30, 37, 43, 44, 45, 48, 51, 52, 54, 57, 60, 66, 68, 70, 76, 83, 86, 91, 113, 114, 118, 119, 120, 121, 143, 148, 149, 152, 154, 157, 162, 165, 168, 200, 201, 209, 212, 217, 220, 223, 233, 236, 248, 260, 262, 276, 282, 291, 292, 293, 294, 295, 301, 308, 309, 318, 320, 323, 327, 346, 349, 360, 367, 378, 390, 395, 400, 406, 407, 417, 419, 421, 429, 432, 436, 437, 448, 454, 455, 462, 468, 475, 477, 502, 503, 549
Pariset, 263, 557, 559, 560
Peclet (famille), 470
Perrin, 23, 28, 203, 204, 224, 240, 241, 291, 373, 375, 402, 407, 455, 502
Perrin (famille), 373
Peugeot, 417
Pierre-Châtel, 281, 282
Pillon (famille), 454, 455
Pizaine (famille), 425, 426, 475
PLM, 167, 241, 294, 393, 399, 454, 457
Pons, Victor, 320
Pontcharra, 399
Pont-de-Claix, 11
Porte, Marcel, 272
Pouilles, 220
Primat, Anne Nancy, 122
Puy-de-Dôme, 448

Q

Quaix-en-Chartreuse, 346, 399

R

Raymond, 210, 211, 216, 217, 232, 240, 241, 299, 332, 335, 337, 363, 372, 404, 457
Renauldon, Charles, 52, 263
Renault, 469
Reverdy (famille), 402
Rey, Edouard, 208
Reynier, 148, 200, 203, 406, 461, 558, 559, 560, 561
Reynier, Maurice Séverin, 148, 149
Rhône, 15, 165, 221, 222, 225, 448
Richard, François, 89, 90
Rivoire (famille), 461
Rivoire, Marie Augustine, 168
Romanet, Emile, 30, 38, 210, 302, 303, 304, 307, 308, 309, 310, 322, 323, 355, 356, 358, 359, 360, 403, 406, 418, 483, 500, 501, 502
Romans, 208, 328, 329, 502
Roquebrune, 448
Roubaix, 219, 291, 296
Rouen, 317, 448
Rouillon, 26, 27, 45, 50, 51, 73, 120, 122, 132, 502, 503
Rouillon, Ferdinand, 26, 27, 45, 50, 51, 73, 120, 122, 132, 502, 503
Roux (famille), 399
Roux, Charles-Anthelme, 193, 194, 318, 323, 337
Roux, Jean-Claude, 149
Roux, Xavier, 27, 69, 128, 130, 139
Ruche populaire de Saint-Bruno, 304, 356, 358, 359, 377, 500, 501
Russie, 108
Ruynat (famille), 391, 392, 393, 394, 431

S

Sadoux, 404
Saint-Chamond, 350
Saint-Égrève, 346
Saint-Etienne, 18, 237, 339, 475
Saint-Georges-de-Commiers, 120
Saint-Honoré, 282
Saint-Junien, 118
Saint-Laurent-Royans, 328
Saint-Marcellin, 213, 373
Saint-Martin-d'Hères, 270
Saint-Ouen, 417
Saint-Pétersbourg, 114
Saint-Vincent-de-Mercuze, 263
Sappey, 63, 85, 89, 105, 211, 299
Sappey, Marie-Françoise, 62
Sassenage, 120, 321, 415, 416
Sauron, 211
Savoie, 165, 198, 221, 222, 224, 279
Serbie, 467
Seyssinet, 337, 421
Sibeud (famille), 328, 329, 331
Société de prévoyance et de bienfaisance mutuelle des gantiers de Grenoble, 27, 52, 113, 501
Sud-Grésivaudan, 223
Suisse, 107, 467
Syndicat des Constructeurs-Mécaniciens, Chaudronniers et Fondeurs de l'Isère et Départements voisins, 308, 309, 312, 406, 439

T

Tallard, Léon Pierre, 105
Taulier, Frédéric, 57
Terray, 204, 241
Tessin, 349
Thompson-Houston, 395, 417
Tissot (famille), 12, 285, 286, 384, 398
Toytot, Ernest de, 3, 26, 29, 43, 50, 189, 190, 503
Trayvou, 403
Treillard (famille), 436
Trièves, 222, 223
Troussier, Claude Romain, 151
Troyes, 118, 199, 246
Turbillon, Victor, 139
Turin, 20, 23, 118, 330, 331, 467
Turquie, 467

U

UIMM, 173, 308
Usines de l'Isère, 330

V

Valence, 223, 328
Vallet d'Artois, Jean-François, 26, 48, 503
Vallier, 204, 240, 241, 330

Vaucanson, Ecole, 37, 122, 217, 290, 292, 295, 296, 297, 299, 300, 301, 302, 312, 360, 395, 413, 414, 416, 417, 432, 500, 502
Vaucluse, 222
Vaujany, Emile, 319, 320
Vaulnaveys-le-Haut, 270, 425
Vécat, Alphonse, 150
Vécat, Pierre Marie, 150, 151
Vencorex, 11
Vercors, 4, 222, 223, 232, 233, 279, 336, 337, 348, 349, 350, 351, 368, 472
Véron, Charles, 59
Veynes, 320
Veyrat (famille), 349
Vif, 223
Villard-Bonnot, 399, 478
Villard-de-Lans, 120, 233, 234, 279, 351, 368, 472
Vittel, 448
Vizille, 263, 328, 351, 372, 425, 563
Vizillois, 222, 223
Voironnais, 222, 223

W

Werneth, Guillaume Joseph, 59

Tables

Table des cartes

Carte 1: Grenoble et le quartier Saint-Laurent (en rouge) au XIXe siècle 72
Carte 2: L'espace productif de la rue Saint-Laurent en 1865 73
Carte 3: La domiciliation des membres du réseau Cotte 90
Carte 4 : Les gantiers patentés en 1905 204
Carte 5 : Les métallurgistes patentés en 1905 207
Carte 6 : Situation du quartier Saint Bruno dans la ville de Grenoble 209
Carte 7 : Les principales industries du quartier Saint-Bruno 210
Carte 8 : Répartition des gantiers et des métallurgistes dans la ville, d'après le dénombrement de 1906 238
Carte 9 : Répartition des femmes gantières et métallurgistes dans la ville, d'après le dénombrement de 1906 239
Carte 10 : Répartition des hommes gantiers et métallurgistes dans la ville, d'après le dénombrement de 1906 240
Carte 11 : Adresses occupées par Marius Sibeud de 1892 à 1926 329
Carte 12 : Localisation des adresses d'Albert Guermann et des entreprises fréquentées 405
Carte 13 : La localisation des patentés en 1935 411

Table des figures

Figure 1: Pétition ouvrière du 30 avril 1845 sollicitant l'instauration d'un conseil de prud'hommes à Grenoble (liste 1, folios 2 et 3) 60
Figure 2: Pétition ouvrière du 30 avril 1845 sollicitant l'instauration d'un conseil de prud'hommes à Grenoble (liste2, folios 10 et 11) 61
Figure 11 : Répartition du patrimoine détenu par les pétitionnaires de 1845 147
Figure 18 : Extrait du recensement de 1906 213
Figure 5 : « Un cours des apprentis de la maison R. Joya en 1911 » 306
Figure 6 : « Pendant un cours » (photo non datée) 311
Figure 7 : « Les apprentis métallurgistes aux cours » (photo non datée) 311
Figure 8 : Photographie du cours Berriat (non datée) 336
Figure 9 : La Maison populaire de Saint-Bruno 357
Figure 10 : Salle de lecture de la Maison populaire de Saint-Bruno 357
Figure 34: Signature d'Auguste Lesage sur la lettre de remerciements de 1916 359
Figure 35 : Signature d'Auguste Lesage à son mariage le 5 avril 1902 359
Figure 37 : Fiche matricule militaire de Rémy Ruynat 392
Figure 38 : L'âge d'accès à l'indépendance des métallurgistes 412
Figure 15 : Photo d'André Gony (non datée) 420

Table des graphiques

Graphique 1 : Effectifs des membres titulaires de la Société des gantiers 54
Graphique 2 : Le réseau des pétitionnaires de 1845 81
Graphique 3 : Schéma de parenté de la famille Cotte (en rouge, les pétitionnaires) 84
Graphique 4 : Le réseau Cotte 88

Graphique 5 : Ventilation du degré de centralité des pétitionnaires de 1845 à l'intérieur du réseau 93
Graphique 6 : Part (en %) de chaque fabrique dans l'émigration des ouvriers gantiers (période 1835-1840) 117
Graphique 7 : Part (en %) de chaque fabrique dans l'émigration des ouvriers gantiers (période 1845-1850) 117
Graphique 8 : Âge d'accès à l'indépendance des pétitionnaires de 1845 130
Graphique 9 : Répartition de la valeur des biens par catégories 149
Graphique 10 : Répartition du patrimoine détenu par les pétitionnaires de 1845 présentant une trajectoire stable 152
Graphique 11 : Carte des modalités 176
Graphique 12 : Projection des individus sur le plan factoriel et mise en évidence de la variable profession 178
Graphique 13 : Projection des individus sur le plan factoriel et mise en évidence de la variable adresse 178
Graphique 14 : Projection des individus sur le plan factoriel et mise en évidence de la profession des témoins 179
Graphique 15 : Évolution de la population de Grenoble (1793-1906) 219
Graphique 16 : Les âges des différents groupes professionnels dans le recensement de 1906 228
Graphique 17 : Pyramide des âges masculins, d'après le recensement de 1906 229
Graphique 18 : Pyramide des âges féminins, d'après le recensement de 1906 230
Graphique 19 : Effectifs des élèves de l'École Vaucanson (1850-1900) 297
Graphique 20 : Modélisation des réseaux égocentrés des gantiers originaires de Grenoble . 341
Graphique 21 : Modélisation des réseaux égocentrés des gantiers originaires d'Isère 342
Graphique 22 : Modélisation des réseaux égocentrés des métallurgistes originaires de Grenoble 343
Graphique 23 : Modélisation des réseaux égocentrés des métallurgistes d'origine iséroise .. 344
Graphique 24 : Résultats de l'ACM portant sur les épouses 371
Graphique 25 : Ventilation du patrimoine des pères 424
Graphique 26 : Ventilation du patrimoine des individus « pivots » 429
Graphique 27 : Composition du patrimoine des individus « pivots » 435
Graphique 28 : Résultats de l'ACM pour les enfants des gantiers 464
Graphique 29 : Structure de la population active masculine grenobloise d'après le recensement de 1926 (en %) 476
Graphique 30 : Structure de la population active féminine grenobloise d'après le recensement de 1926 (en %) 476
Graphique 31 : Relations entre professions des enfants et des témoins (enfants de gantiers) 479
Graphique 32 : Relations entre professions des enfants et des témoins (métallurgistes) 480

Table des tableaux

Tableau 1: Nombre d'occurrences professionnelles présentes dans la base de données des réseaux personnels 65
Tableau 2: Répartition des effectifs par catégories professionnelles établie à partir de la table des réseaux personnels 67
Tableau 3: Répartition des pétitionnaires selon les quartiers en 1846 71
Tableau 4 : Résultats de la régression pour la variable relative aux témoins 103
Tableau 5 : Résultats de la régression pour la variable relative à la trajectoire résidentielle . 104
Tableau 6 : Résultat de la régression pour la variable « engagement mutualiste » 105

Tableau 7 : Pourcentage des ouvriers gantiers résidant dans une fabrique française ou européenne autre que Grenoble (1835-1840) 116
Tableau 8 : Pourcentage des ouvriers gantiers résidant dans une fabrique française ou européenne autre que Grenoble (1845-1850) 116
Tableau 9: Résultats du codage des trajectoires professionnelles 124
Tableau 10: Professions des pétitionnaires exerçant un autre métier que celui de gantier à 20 ans 125
Tableau 11: Significativité statistique de la variable « profession des témoins » 135
Tableau 12 : Significativité statistique de la variable « profession du beau-père » 136
Tableau 13 : Significativité statistique de la variable « profession du père au mariage » 137
Tableau 14 : Répartition du patrimoine par type de trajectoire professionnelle 145
Tableau 15 : Catégories de biens majoritaires possédées par les pétitionnaires présentant une trajectoire stable en tant qu'ouvrier gantier 153
Tableau 16 : Nombre d'enfants et nombre de pétitionnaires 161
Tableau 17 : Effectifs par modalité concernant le rang de naissance 163
Tableau 18 : Effectifs par modalité concernant l'âge de l'enfant au moment du décès de son père 164
Tableau 19 : Effectifs par modalité concernant le patrimoine du père au décès 165
Tableau 20 : Effectifs par modalité concernant le lieu de résidence au moment du mariage 166
Tableau 21 : Effectifs par modalité concernant la profession exercée au mariage ou au décès 168
Tableau 22 : Nombre de patentés exerçant une activité en lien avec la ganterie (1880-1915) 202
Tableau 23 : Effectifs employés par les patentés gantiers 202
Tableau 24: Nombre de patentés exerçant une activité métallurgique (1880-1915) 206
Tableau 25 : Effectifs employés par les principales usines métallurgiques de Grenoble (1906) 211
Tableau 26 : Effectifs des gantiers et métallurgistes dans le dénombrement de 1906 215
Tableau 27 : Répartition des gantiers et métallurgistes par sexe et par branche professionnelle, d'après le dénombrement de 1906 216
Tableau 28 : Principaux départements de naissance 221
Tableau 29 : Les origines intra-départementales 223
Tableau 30 : La situation matrimoniale des gantiers et des métallurgistes, d'après le recensement de 1906 231
Tableau 31 : Taille des ménages et effectifs concernés 235
Tableau 32 : Les différentes cohortes d'individus « pivots » 251
Tableau 33 : Effectifs de la population de référence et des échantillons 254
Tableau 34 : Professions exercées par les pères et par les mères des gantiers d'origine iséroise au moment du mariage 258
Tableau 35 : Professions exercées par les pères et par les mères des gantiers d'origine grenobloise au moment du mariage 261
Tableau 36 : Effectifs des fratries grenobloises et originaires d'Isère 266
Tableau 37 : Répartition des sexes au niveau des fratries grenobloises et originaires d'Isère 266
Tableau 38 : Part des fratries gantières pour les cohortes de gantiers grenoblois et originaires d'Isère 268
Tableau 39 : Orientation professionnelle et taille des fratries (gantiers originaires de Grenoble) 273
Tableau 40 : Orientation professionnelle et taille des fratries (gantiers originaires d'Isère) . 273

Tableau 41 : Professions exercées par les frères et sœurs des gantiers grenoblois et originaires d'Isère 275
Tableau 42 : Professions exercées par les pères et mères des métallurgistes d'origine grenobloise au moment du mariage 278
Tableau 43 : Professions exercées par les pères et mères des métallurgistes d'origine iséroise au moment du mariage 280
Tableau 44 : Effectifs des fratries grenobloises et iséroises 283
Tableau 45 : Répartition des sexes au niveau des fratries grenobloises et originaires d'Isère 283
Tableau 46 : Part des fratries métallurgistes pour les cohortes de métallurgistes grenoblois et originaires d'Isère 284
Tableau 47 : Professions exercées par les frères et sœurs des métallurgistes grenoblois 287
Tableau 48 : Professions exercées par les frères et sœurs des métallurgistes originaires d'Isère 289
Tableau 49 : Les biens possédés par Émile Vaujany à son décès 319
Tableau 50 : Les données sur les trajectoires résidentielles 324
Tableau 51 : Durée moyenne d'observation du suivi résidentiel selon les différentes cohortes 325
Tableau 52 : Fréquence des changements d'adresse 325
Tableau 53 : Durée moyenne passée dans chaque logement 326
Tableau 54 : Un ancrage à Saint-Bruno différencié selon la profession exercée 331
Tableau 55 : Part des témoins familiaux dans les différentes cohortes 340
Tableau 56 : Part occupée par la sociabilité professionnelle dans les différentes cohortes 352
Tableau 57 : Les quartiers habités par les témoins des gantiers et des métallurgistes 353
Tableau 58 : Professions exercées par les épouses 362
Tableau 59 : Professions exercées par les beaux-pères 364
Tableau 60 : Professions exercées par les belles-mères 364
Tableau 61 : Âge des époux au moment du mariage 366
Tableau 62 : Distance séparant les communes de naissance des époux 367
Tableau 63 : Proximité géographique entre les époux lors du mariage 369
Tableau 64 : Part des époux habitant tous deux à Saint-Bruno et à Saint-Laurent au moment du mariage 370
Tableau 65 : Année de détachement 393
Tableau 66 : Codage dynamique des trajectoires professionnelles des gantiers 396
Tableau 67 : Codage dynamique des trajectoires professionnelles des métallurgistes 398
Tableau 68 : La mobilité inter-entreprises 402
Tableau 69 : Vérification de l'indépendance des variables « patrimoine des pères au décès » et « trajectoire professionnelle des individus 'pivots' » (métallurgistes uniquement) 409
Tableau 70 : Les métallurgistes patentés (1915-1925-1935) 410
Tableau 71 : La présence éventuelle d'un patrimoine chez les pères des individus pivots 422
Tableau 72 : Le patrimoine détenu par les pères (toutes cohortes confondues) 423
Tableau 73 : Part du patrimoine total détenu par chaque cohorte 424
Tableau 74 : Composition des patrimoines (toutes cohortes confondues) 425
Tableau 75 : La présence éventuelle d'un patrimoine chez les individus « pivots » 428
Tableau 76 : La mobilité intergénérationnelle des patrimoines 430
Tableau 77 : Résultat du test de chi-2 concernant le lien entre mobilité et patrimoine (gantiers) 433
Tableau 78 : Résultat du test de chi-2 concernant le lien entre mobilité et patrimoine (métallurgistes) 433
Tableau 79: La part de propriétaires chez les individus « pivots » 435

Tableau 80 : Nombre et sexe des enfants des individus « pivots » 444
Tableau 81 : Les sources disponibles concernant les enfants des individus « pivots » 445
Tableau 82: L'âge moyen au mariage des enfants des individus « pivots » 446
Tableau 83: Part des individus résidant à Grenoble au moment du mariage 447
Tableau 84 : Les héritages professionnels chez les fils des gantiers 451
Tableau 85 : Les professions exercées par les fils des gantiers 452
Tableau 86 : Les héritages professionnels chez les fils de métallurgistes 456
Tableau 87 : Les professions exercées par les fils des métallurgistes 457
Tableau 88 : Professions exercées par les filles des gantiers et des métallurgistes 460
Tableau 89 : Les variables de l'ACM concernant les enfants des gantiers et des métallurgistes 463
Tableau 90 : Lieux de naissance des conjoints 466
Tableau 91 : Distances séparant les communes de naissance des époux 467
Tableau 92 : Profession et distance entre les communes de naissance des époux 468
Tableau 93 : Les professions exercées par les enfants des métallurgistes 469
Tableau 94 : Les professions exercées par les enfants des gantiers 470
Tableau 95 : La place des témoins familiaux dans les mariages des enfants des gantiers et des métallurgistes 473

Table des matières

REMERCIEMENTS **3**

SOMMAIRE **7**

INTRODUCTION GÉNÉRALE **11**

La lente émergence de la classe ouvrière et de son histoire 13
Faire l'histoire d'un type de territoire ouvrier 17
Une question de mobilités 20
Des ouvriers gantiers et métallurgistes grenoblois diversement connus 26
Une approche croisée des trajectoires individuelles et des évolutions industrielles du territoire 31
Saisir les trajectoires socio-professionnelles : sources et méthode 32
La cohorte des pétitionnaires de 1845 32
Les cohortes générationnelles de 1906 34
Les sources annexes 37

PARTIE 1. UNE FABRIQUE GANTIÈRE PROSPÈRE ET UNE COMMUNAUTÉ OUVRIÈRE EN TRAVAIL (1845 – ANNÉES 1870) **41**

Introduction de la première partie **43**

Chapitre 1. S'insérer dans la communauté gantière, une question d'agentivité **47**

1. Les gantiers, un noyau d'ouvriers d'élite **48**
1.1. Un métier très qualifié 48
1.2. Un groupe cimenté par la mutualité 51
1.3. L'enjeu d'un conseil des prud'hommes 55

2. La pétition du 30 avril 1845 ..... **59**
2.1. Identifier individuellement les pétitionnaires 59
2.2. Du fichier prosopographique…à la base de données 62
2.3. Un groupe socialement homogène 66
2.4. Un univers gantier polarisé autour du quartier Saint-Laurent 70

3. Deux strates communautaires structurées par l'interconnaissance **75**
3.1. Le réseau des pétitionnaires de 1845 comme toile communautaire 76
3.2. Aux racines du réseau : les communautés domestiques et de voisinage 82

4. Construire sa centralité **92**
4.1. La centralité de degré, un indicateur d'insertion 92
4.2. Le choix des variables à introduire dans le modèle 96
4.2.1. Les variables de nature professionnelle 96
4.2.2. Les variables relationnelles 98
4.2.3. Les variables « personnelles » 100
4.2.4. La trajectoire résidentielle 101
4.2.5. Le patrimoine en fin de vie des pétitionnaires 102
4.3. Une centralité déterminée par les comportements individuels : le poids de l'agentivité 103

Conclusion **109**

Chapitre 2. Une communauté traversée par des mobilités spatiales et professionnelles 111
1. Des circulations ouvrières à l'échelle française et européenne 113
1.1. Une mobilité spatiale qui s'inscrit dans une quête de qualification 113
1.2. Migrer à Paris grâce aux réseaux interpersonnels. L'exemple de la fabrique Jouvin 119
2. Des trajectoires professionnelles majoritairement stables 122
2.1. Une stabilité dans l'univers gantier 123
2.2. La mobilité inter-statutaire et l'accès à l'indépendance 127
3. Accéder à l'indépendance en devenant petit patron : une mobilité en trompe-l'œil 131
3.1. Construire un modèle de régression pour identifier les facteurs influençant l'accès à l'indépendance..... 131
3.2. Les ressources limitées de la communauté..... 134
3.3. Les capitaux familiaux : un poids important 137
4. Le patrimoine comme révélateur des disparités du groupe 142
4.1. Une corrélation statistique entre mobilité professionnelle et valeur du patrimoine en fin de vie 144
4.2. Quelques riches et une masse de besogneux 147
4.3. Un patrimoine ouvrier stratifié 151
Conclusion 155

Chapitre 3. Que sont les enfants devenus ? Les dynamiques intergénérationnelles, entre ancrage et mobilité relative 157
1. Les enfants des pétitionnaires de 1845 : portrait de groupe 159
1.1. À la recherche des enfants : méthode, sources, échelles spatiales et données démographiques..... 159
1.2. Des positions diverses 162
1.3. Un double ancrage gantier et grenoblois 165
1.4. Qui se ressemble s'assemble 169
2. Entre ancrage et mobilité : un groupe segmenté 172
2.1. L'Analyse des Correspondances Multiples (ACM) : méthode..... 173
2.2. Une segmentation liée à l'appartenance communautaire 176
2.3. La mobilité, un héritage ?..... 181
Conclusion 186

Conclusion de la première partie 188

PARTIE 2. UNE INDUSTRIE ET UN MONDE OUVRIER EN RECOMPOSITION (ANNÉES 1870 – PREMIÈRE GUERRE MONDIALE) 191

Introduction de la deuxième partie..... 193

Chapitre 4. Grenoble au tournant du XXe siècle : un territoire productif en mutation et une population ouvrière en renouvellement (années 1870 – Première Guerre mondiale)..... 197
1. Un paysage productif en mutation..... 199
1.1. L'activité gantière : l'émergence d'un système semi-usinier..... 199
1.2. La métallurgie : une activité au caractère artisanal en croissance 205

1.3. Saint-Bruno, nouveau pôle industriel et ouvrier grenoblois 208
2. Gantiers et métallurgistes : des populations très locales 212
2.1. Des gantiers, des gantières et un noyau de métallurgistes (1906) 212
2.2. Une main-d'œuvre très majoritairement iséroise 218
2.3. En Isère, le poids prédominant de l'« agglomération » grenobloise 222
3. La traduction démographique du renouvellement industriel 228
3.1. L'indice d'un renouvellement : les métallurgistes sont plus jeunes que les gantiers 228
3.2. La domination de la famille nucléaire et l'absence de déracinés 231
3.3. Des comportements malthusiens 234
4. Une implantation territoriale différenciée 237
4.1. Les gantiers à l'est 237
4.2. Les métallurgistes à l'ouest 240
Conclusion 243

Chapitre 5. Devenir gantier ou métallurgiste : le poids de l'environnement familial 245
1. Une analyse micro-historique de quatre cohortes ouvrières 248
1.1. Des gantiers et des métallurgistes locaux appartenant à la même génération 248
1.2. Généraliser en passant des échantillons à la population ? Quelques précautions nécessaires 252
1.3. Des fiches de familles aux bases de données : du « quali » au « quanti » 255
2. La communauté, un rôle persistant dans l'orientation professionnelle ? 257
2.1. Un ancrage communautaire relatif 257
2.2. Le modèle dominant de la fratrie gantière 265
2.3. Le modèle de la diversification professionnelle 274
3. La constellation des métallurgistes 277
3.1. Des origines sociales très diverses 277
3.2. Les fratries grenobloises et la métallurgie : entre effet de lieu et facteurs démographiques 282
3.3. Les métallurgistes isérois, des pionniers ? 288
4. Apprendre le métier 290
4.1. L'orientation professionnelle dans les familles ouvrières : le cas Gony 292
4.2. L'école Vaucanson et la formation d'une élite ouvrière… et technicienne 295
4.3. Les cours professionnels d'entreprise dans la métallurgie grenobloise 302
Conclusion 313

Chapitre 6. Vivre la ville industrielle 315
1. Habiter la ville 317
1.1. Un habitat ouvrier rudimentaire ? 317
1.2. Une forte mobilité résidentielle 323
1.3. Des métallurgistes plus ancrés à Saint-Bruno 330
2. Sociabiliser 338
2.1. La place prépondérante de la sociabilité familiale 339
2.2. La sociabilité d'autochtonie 347
2.3. Une sociabilité professionnelle différenciée 352
2.4. Une sociabilité alternative d'entreprise et catholique 355
3. Se marier 361
3.1. Une endogamie sociale totale, une endogamie professionnelle limitée 361

3.2. Géographies des mariages 367
3.3. Les logiques de la rencontre 370
Conclusion 376

Conclusion de la deuxième partie 378

PARTIE 3. ÊTRE OUVRIER À L'HEURE DU DISTRICT INDUSTRIEL MÉTALLURGIQUE. TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES ET MOBILITÉS OUVRIÈRES (1914 – 1939) 381

Introduction de la troisième partie 383

Chapitre 7. Le district industriel métallurgique, un vecteur d'élévation pour les ouvriers qualifiés 387
1. Les trajectoires professionnelles, entre stabilité et mobilité 389
1.1. L'inégal effet de la guerre sur les carrières 390
1.2. Une stabilité dans le métier… 396
1.3. …et dans l'entreprise 401
1.4. Une mobilité accentuée dans la métallurgie 407
2. Faire carrière dans la métallurgie : l'exemple des frères Gony 413
2.1. Henri et la voie de l'indépendance 414
2.2. André Gony, une carrière « ansaldienne » 417
3. Le patrimoine, un vecteur de respectabilité ? 421
3.1. Un héritage très limité 422
3.2. Une inégale réussite financière mais une mobilité-intergénérationnelle 427
3.3. L'immobilier, un bien prisé 434
Conclusion 439

Chapitre 8. Les enfants des gantiers et des métallurgistes : une hérédité professionnelle contrariée et une mobilité importante 441
1. Les enfants des gantiers et des métallurgistes 443
1.1. Des ouvriers particulièrement malthusiens ? 443
1.2. Des enfants majoritairement ancrés à Grenoble 446
2. Du col bleu au col blanc : vers une dissolution des groupes ouvriers ? 450
2.1. Une rupture générationnelle : l'absence quasi-totale d'héritages professionnels chez les fils de gantiers 451
2.2. Un transfert homostatutaire contrasté chez les fils de métallurgistes 456
2.3. Des femmes plus qualifiées que leurs mères ? 459
3. Une ouverture en direction des employés 463
3.1. Des conjoints qui viennent de plus en plus loin 465
3.2. Les employés, un groupe cohésif ? 469
3.3. Une sociabilité qui transcende l'appartenance professionnelle et qui fait de plus en plus de place aux employés 472
Conclusion 481

Conclusion de la troisième partie 483

CONCLUSION GÉNÉRALE 485
Les apports d'une monographie 485
Deux industrialisations 487
Quelques noyaux d'ouvriers stables 489
Une classe passoire travaillée par des mobilités résidentielles, professionnelles et sociales 490
Être ouvrier dans une ville industrielle 492

SOURCES 497

Sources manuscrites 497
Archives municipales et métropolitaines de Grenoble 497
Série E : État civil 497
Série F : Population, économie sociale, statistique 497
Série G : Contributions, cadastre, administration financière 498
Série H : Affaires militaires 498
Série K : Élections 498
Archives départementales de l'Isère 498
Série E : État civil 498
Série M : Administration générale, économie et population 498
Série Q : Archives de l'Enregistrement 499
Série J : Archives privées 499
Bibliothèque municipale de Grenoble 500

Sources imprimées 502

BIBLIOGRAPHIE 505

INDEX 524

TABLES 528

Table des cartes 528

Table des figures 528

Table des graphiques 528

Table des tableaux 529

TABLE DES MATIÈRES 533

ANNEXES 539

RÉSUMÉ 565

Annexes

Annexe 1 : Présentation de la base de données sur les pétitionnaires de 1845

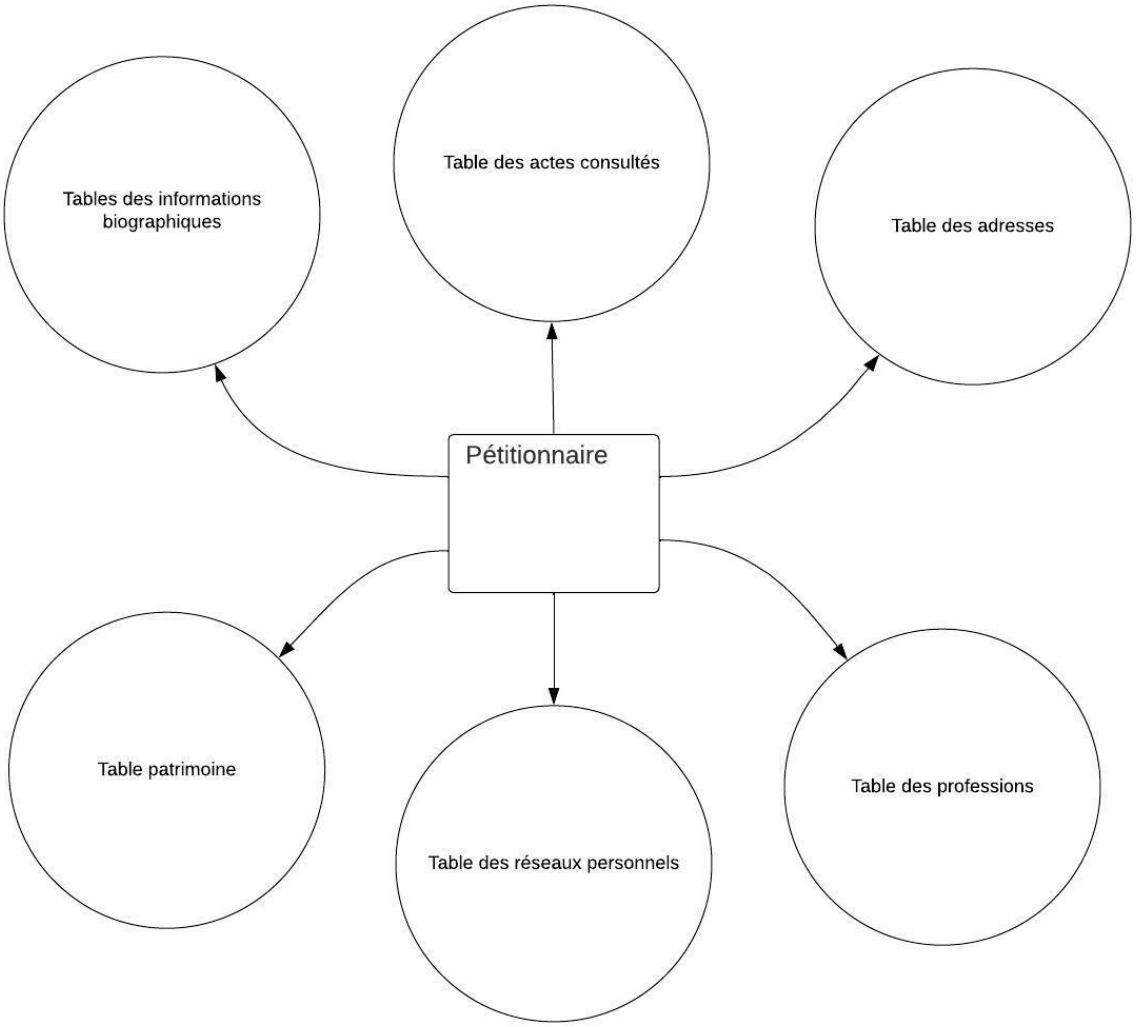

Ce schéma représente la structuration de la base de données, qui est constituée de différents tableurs. Un identifiant unique propre à chaque pétitionnaire permet de faire le lien entre les tables. Pour les cohortes d'individus « pivots » sélectionnés dans le recensement de 1906, la structuration est identique mais une table « entreprises fréquentées » a été ajoutée.

Table des informations biographiques

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	T	U	V	W
1	_petitionr	Nom	Prenom	ate_naiss	nne_naiss	Commune_naissar	Rue_naissance	Date_mari	nnee_mar	nmune_m	Age_maria	Date_dec	Annee_dec	mmune_c	Age_dec
2	1001	guimenet	hugues	22/07/1784	1784	grenoble	paroisse_saint_louis	11/07/1821	1821	grenoble	37	07/10/1865	1865	grenoble	81
3	1002	leroy	laurent	14/01/1794	1794	grenoble	tres_cloitre	22/04/1829	1829	grenoble	35	02/06/1862	1862	grenoble	68
4	1003	durand	theodore_henri	24/03/1808	1808	grenoble	nc	01/05/1833	1833	grenoble	25	05/01/1871	1871	grenoble	63
5	1004	charbonneau	louis_francois	22/07/1807	1807	grenoble	nc	28/10/1829	1829	grenoble	22	14/05/1881	1881	grenoble	74
6	1005	bertin	pierre	18/10/1801	1801	grenoble	vieux_jesuites	16/10/1833	1833	grenoble	32	21/08/1871	1871	grenoble	70
7	1006	leroy	joseph_cesar	01/12/1798	1798	grenoble	nc	13/07/1831	1831	grenoble	33	14/03/1866	1866	grenoble	68
8	1007	bischoff	jacques_georges	24/09/1815	1815	grenoble	tres_cloitre	30/01/1843	1843	grenoble	28	12/02/1884	1884	_martin_le_vi	69
9	1008	werneth	guillaume_joseph	26/02/1803	1803	grenoble	passe_vite	14/01/1824	1824	grenoble	21	27/06/1883	1883	grenoble	80
10	1009	aubert	francois_joseph	12/06/1808	1808	voreppe	nc	22/09/1841	1841	grenoble	33	05/07/1891	1891	grenoble	83
11	1010	roux	jean_francois	20/12/1802	1802	grenoble	beaux_tailleurs	22/04/1835	1835	grenoble	33	21/03/1891	1891	grenoble	89
12	1011	reynier	maurice_severin	13/02/1801	1801	saint_jean_de_vaulx	nc	30/08/1848	1848	nt_jean_de_va	47	26/02/1887	1887	grenoble	86
13	1012	sorel	ncois_paul_augu	17/03/1816	1816	grenoble	saint_laurent	26/03/1845	1845	grenoble	29		NC		77
14	1013	merand	francois	03/11/1800	1800	grenoble	bœuf	20/07/1825	1825	grenoble	25		NC		85
15	1014	gantillon	jacques	27/03/1803	1803	grenoble	nc	celibataire				01/02/1860	1860	grenoble	57
16	1015	nicollet	ierre_roch_andr	12/05/1822	1822	le_perrier	nc	10/04/1844	1844	grenoble	22	27/03/1855	1855	grenoble	33
17	1016	merand	honore	06/12/1790	1790	grenoble	paroisse_saint_laurent	20/07/1814	1814	grenoble	24	28/05/1873	1873	grenoble	83
18	1017	duclot	joseph	30/11/1784	1784	grenoble	nc	07/01/1807	1807	grenoble	23	26/02/1859	1859	grenoble	75
19	1018	roche	ferdinand	26/04/1793	1793	grenoble	bœuf					17/05/1878	1878	grenoble	85
20	1019	chambert	henri	05/03/1812	1812	la_tronche	nc	26/10/1831	1831	grenoble	19		NC		
21	1020	vial	francois	11/03/1816	1816	grenoble	tres_cloitre	05/11/1844	1844	la_tronche	28	30/01/1866	1866	la_tronche	50
22	1021	heurard	francois_pierre	10/01/1825	1825	grenoble	faubourg_tres_cloitre	26/10/1859	1859	grenoble	34		NC		
23	1022	perriche	pierre_francois	26/04/1826	1826	grenoble	quai	celibataire				17/08/1892	1892	grenoble	66
24	1023	detroyat	jean_antoine	31/03/1795	1795	grenoble	nc	21/02/1816	1816	grenoble	21	23/06/1865	1865	grenoble	70
25	1024	arasse_riond	jean_henri	02/08/1809	1809	grenoble	clercs	25/09/1839	1839	grenoble	30	04/11/1882	1882	grenoble	73
26	1025	bois	pierre	31/12/1816	1816	grenoble	saint_laurent	celibataire				23/05/1887	1887	grenoble	71
27	1026	boyer	frederic	03/04/1809	1809	pellafol	nc	06/09/1832	1832	grenoble	23	26/09/1867	1867	grenoble	58
28	1027	rambaud	francois_regis	21/05/1822	1822	grenoble	magdeleine	31/01/1844	1844	grenoble	22	31/05/1885	1885	grenoble	63
29	1029	girer	_baptiste_alexa	05/04/1826	1826	grenoble	saint_laurent	07/07/1847	1847	grenoble	21	06/05/1884	1884	grenoble	58
30	1030	merand	nnemond_honor	16/06/1815	1815	grenoble	quai	26/01/1842	1842	grenoble	27	08/02/1869	1869	grenoble	54
31	1032	fanjat_claret	joseph	17/07/1819	1819	meaudre	nc	08/09/1847	1847	grenoble	28	03/11/1878	1878	grenoble	59
32	1033	riondel	noel_avril_fortun	27/12/1797	1797	grenoble	nc	27/01/1819	1819	grenoble	22	20/07/1857	1857	grenoble	60
33	1034	perret	louis_alexandre	05/06/1802	1802	grenoble	tilleuls	16/06/1824	1824	grenoble	22	24/09/1854	1854	grenoble	52
34	1035	rolland	romain	21/04/1819	1819	corrençon_en_vercors	nc	06/08/1845	1845	grenoble	26	12/03/1890	1890	grenoble	71

Table des actes consultés

	A	B	C	D	E	F
1	_petitionn	Id_source	Nature_source	Date_sour	Annee_sou	Id_enfant
2	1001	30001	acte_mariage	11/07/1821	1821	
3	1001	30002	acte_deces	07/10/1865	1865	
4	1001	30003	table_succession_absence	inconnue	1865	
5	1001	30004	recensement_1846	inconnue	1846	
6	1001	30005	recensement_1851	inconnue	1851	
7	1001	30006	recensement_1856	inconnue	1856	
8	1001	30007	acte_naissance_enfant	21/04/1822	1822	2001
9	1001	30008	acte_naissance_enfant	15/10/1827	1827	2002
10	1001	30009	acte_naissance_enfant	28/05/1835	1835	2003
11	1002	30010	acte_mariage	22/04/1829	1829	
12	1002	30011	recensement_1846	inconnue	1846	
13	1002	30012	recensement_1851	inconnue	1851	
14	1002	30013	acte_naissance_enfant	30/05/1830	1830	2004
15	1002	30014	acte_deces	02/06/1862	1862	
16	1002	30015	table_succession_absence	inconnue	1862	
17	1003	30016	acte_mariage	01/05/1833	1833	
18	1003	30017	recensement_1846	inconnue	1846	
19	1003	30018	acte_naissance_enfant	25/05/1834	1834	2005
20	1003	30019	acte_deces	05/01/1871	1871	
21	1003	30020	table_succession_absence	inconnue	1871	
22	1004	30021	acte_mariage	28/10/1829	1829	
23	1004	30022	acte_mariage	05/05/1858	1858	
24	1004	30023	recensement_1846	inconnue	1846	
25	1004	30024	acte_naissance_enfant	16/12/1830	1830	2006
26	1004	30025	acte_naissance_enfant	08/11/1831	1831	2007
27	1004	30026	acte_naissance_enfant	15/02/1834	1834	2008
28	1004	30027	acte_deces	14/05/1881	1881	

Table des adresses

	A	B	C	D	E	F	G
1	Id_petitionnaire	Id_source	Annee	Commune	Nom_rue	Numero_ru	Quartier
2	1001	30001	1821	grenoble	neuve	inconnu	sainte_claire_les_halles
3	1001	30004	1846	grenoble	brocherie	7	notre_dame
4	1001	30005	1851	grenoble	brocherie	7	notre_dame
5	1001	30006	1856	grenoble	brocherie	7	notre_dame
6	1001	30002	1865	grenoble	brocherie	inconnu	notre_dame
7	1001	30007	1822	grenoble	palais	inconnu	saint_andre
8	1001	30008	1827	grenoble	saint_andre_place	inconnu	saint_andre
9	1001	30009	1835	grenoble	saint_andre_place	inconnu	saint_andre
10	1002	30010	1829	grenoble	tres_cloitre	inconnu	notre_dame
11	1002	30011	1846	grenoble	tres_cloitre	21	notre_dame
12	1002	30012	1851	grenoble	tres_cloitre	21	notre_dame
13	1002	30014	1862	grenoble	tres_cloitre	21	notre_dame
14	1002	30015	1862	grenoble	tres_cloitre	21	notre_dame
15	1002	30013	1830	grenoble	tres_cloitre	inconnu	notre_dame
16	1003	30016	1833	grenoble	chenoise	inconnu	notre_dame
17	1003	30017	1846	grenoble	saint_laurent	17	saint_laurent
18	1003	30018	1834	grenoble	saint_laurent	inconnu	saint_laurent
19	1003	30019	1871	grenoble	saint_laurent	23	saint_laurent
20	1003	30020	1871	grenoble	saint_laurent	23	saint_laurent
21	1004	30021	1829	grenoble	faubourg_tres_cloitre	inconnu	faubourg_tres_cloitre
22	1004	30022	1858	grenoble	madeleine	3	notre_dame
23	1004	30023	1846	grenoble	cordeliers_place	6	saint_andre
24	1004	30024	1830	grenoble	saint_laurent	inconnu	saint_laurent
25	1004	30025	1831	grenoble			inconnu
26	1004	30026	1834	grenoble	saint_laurent	inconnu	saint_laurent
27	1004	30027	1881	grenoble	madeleine	3	notre_dame
28	1004	30028	1881	grenoble	madeleine	3	notre_dame

Table des professions

	A	B	C	D	E	F
1	Id_petitionnaire	Id_source	Annee	Profession	Categorie_large	Categorie_fine
2	1001	30001	1821	gantier	fcg	gantier
3	1001	30004	1846	rentier	proprietaires_et_rentiers	
4	1001	30005	1851	sergent d artillerie retraite	militaire	sous_officiers_et_officiers
5	1001	30006	1856	rentier et proprietaire	proprietaires_et_rentiers	
6	1001	30002	1865	militaire en retraite	militaire	sous_officiers_et_officiers
7	1001	30007	1822	gantier	fcg	gantier
8	1001	30008	1827	employe a la conciergerie_chevalier de la legion d honneur	petit_fonct_et_empl	
9	1001	30009	1835	concierge a la maison d arret_chevalier de la legion d honneur	petit_fonct_et_empl	
10	1002	30010	1829	gantier	fcg	gantier
11	1002	30011	1846	gantier	fcg	gantier
12	1002	30012	1851	proprietaire	proprietaires_et_rentiers	
13	1002	30014	1862	rentier	proprietaires_et_rentiers	
14	1002	30015	1862	rentier	proprietaires_et_rentiers	
15	1002	30013	1830	gantier	fcg	gantier
16	1003	30016	1833	gantier	fcg	gantier
17	1003	30017	1846	ouvrier_gantier	fcg	gantier
18	1003	30018	1834	gantier	fcg	gantier
19	1003	30019	1871	gantier	fcg	gantier
20	1003	30020	1871	gantier	fcg	gantier
21	1004	30021	1829	gantier	fcg	gantier
22	1004	30022	1858	gantier	fcg	gantier
23	1004	30023	1846	ouvrier_gantier	fcg	gantier
24	1004	30024	1830	gantier	fcg	gantier
25	1004	30025	1831		inconnue	
26	1004	30026	1834	gantier	fcg	gantier
27	1004	30027	1881	rentier	proprietaires_et_rentiers	
28	1004	30028	1881	rentier	proprietaires_et_rentiers	
29	1005	30029	1833	gantier	fcg	gantier

Table des réseaux personnels

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R
1	_petition	id_sourc	lature_so	Date	Nom_relat	enom_rel	Age_decl	mune_na	ate_naiss	Age_conj	utre_peti	Profession_declaree	Commune_habit	Adresse_rue	Adresse_numero	Nature_lien_avec_ego	Categori	Comment
4417	1353	31724	acte_mariage	18/10/1837	chevalier	marie_rose						inconnue	grenoble			belle_mere		
4418	1353	31724	acte_mariage	18/10/1837	boutonnet	joseph	30					journalier	grenoble			temoin		beau_frere
4419	1353	31724	acte_mariage	18/10/1837	billiaud	pierre	22					tailleur_de_pierres	grenoble			temoin		
4420	1353	31724	acte_mariage	18/10/1837	samuel	eugene	28					gantier	grenoble			temoin		
4421	1353	31724	acte_mariage	18/10/1837	rey	francois	22					tailleur_d_habits	grenoble			temoin		
4422	1355	31726	acte_mariage	10/12/1851	gournet	joseph						proprietaire_et_tanneur	touvet			pere		decede
4423	1355	31726	acte_mariage	10/12/1851	bourgeat	pauline						inconnue	touvet			mere		
4424	1355	31726	acte_mariage	10/12/1851	bouchain	a_clarisse_estelle		lumbin	10/05/1824	27		sans_profession	lumbin			epouse		
4425	1355	31726	acte_mariage	10/12/1851	bouchain	andre						juge_de_paix_du_canton_du_t	lumbin			beau_pere		
4426	1355	31726	acte_mariage	10/12/1851	palais	narie_estelle						inconnue	lumbin			belle_mere		
4427	1355	31726	acte_mariage	10/12/1851	bret	camille	42					proprietaire_cultivateur	lumbin			temoin		cousin_epouse
4428	1355	31726	acte_mariage	10/12/1851	bret	remi	38					proprietaire_cultivateur	lumbin			temoin		cousin_epouse
4429	1355	31726	acte_mariage	10/12/1851	brotel	pierre	47					maitre_gantier	grenoble			temoin		
4430	1355	31726	acte_mariage	10/12/1851	reynaud	ean_baptiste	25					gantier	grenoble			temoin		
4431	1355	31727	naissance_e	07/10/1854	illisible	cyprien	50					megissier	la_tronche			temoin		
4432	1355	31727	naissance_e	07/10/1854	rey	elie	23					gantier	la_tronche			temoin		
4433	1355	31728	acte_deces	05/10/1865								employe_asile				temoin		
4434	1355	31728	acte_deces	05/10/1865								employe_asile				temoin		
4435	1357	31730	acte_mariage	15/02/1836	terpan	jean						boisselier	grenoble			pere		
4436	1357	31730	acte_mariage	15/02/1836	badel	adelaide						inconnue	grenoble			mere		
4437	1357	31730	acte_mariage	15/02/1836	boyer	sabine		mens	07/04/1813	23		couturiere	grenoble	perriere		epouse		
4438	1357	31730	acte_mariage	15/02/1836	boyer	pierre						voiturier	mens			beau_pere		decede
4439	1357	31730	acte_mariage	15/02/1836	lambert	suzanne						inconnue	mens			belle_mere		decede
4440	1357	31730	acte_mariage	15/02/1836	moissard	joseph	29					gantier	grenoble			temoin		
4441	1357	31730	acte_mariage	15/02/1836	blusset	claude	23				1043	gantier	grenoble			temoin		
4442	1357	31730	acte_mariage	15/02/1836	riban	jean	43					peigneur_de_chanvre	grenoble			temoin		
4443	1357	31730	acte_mariage	15/02/1836	gaymard	jacques	46					chapelier	grenoble			temoin		
4444	1357	31732	naissance_e	31/05/1838	boyer	pierre	22					domestique	grenoble			temoin		beau_frere
4445	1357	31732	naissance_e	31/05/1838	prat	guillaume	40				1271	gantier	grenoble			temoin		
4446	1357	31733	naissance_e	30/08/1839	boyer	pierre	23					domestique	grenoble			temoin		beau_frere
4447	1357	31733	naissance_e	30/08/1839	petitjean	pierre	39					matelassier	grenoble			temoin		
4448	1357	31734	naissance_e	14/12/1840	boyer	pierre	24					garcon_de_salle	grenoble			temoin		beau_frere
4449	1357	31734	naissance_e	14/12/1840	prat	andre	40					matelassier	grenoble			temoin		
4450	1357	31735	naissance_e	26/09/1842	illisible	illisible	25					chapelier	grenoble			temoin		
4451	1357	31735	naissance_e	26/09/1842	samuel	alphonse	29					gantier	grenoble			temoin		
4452	1357	31736	acte_deces	23/03/1870								employe_bureau				temoin		

Table patrimoine

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	_petitionn	nom	prenom	id_source	annee_sourc	nature_bien	categorie	revenu_bien	capital_bien	commune_bien_immobilier	_bien_imm	rue_bien_co
2	1001	guimenet	hugues		1866	valeurs_mobilieres	bien_meuble_divers		126,58			
3	1002	leroy	laurent		1862	valeurs_mobilieres	bien_meuble_divers		195			
4	1002	leroy	laurent		1862	magasin	bien_immobilier	450		grenoble	tres_cloitre	21
5	1002	leroy	laurent		1862	magasin	bien_immobilier	210	32000	grenoble	crequi	25
6	1002	leroy	laurent		1862	maison	bien_immobilier	1600		grenoble	chenoise	17
7	1003	durand	theodore_henri			aucun	aucun					
8	1004	charbonneau	louis_francois		1881	valeurs_mobilieres	bien_meuble_divers	300				
9	1004	charbonneau	louis_francois		1881	portion_maison	bien_immobilier	890	17800	grenoble	magdeleine	3
10	1005	bertin	pierre			inconnu	inconnu					
11	1006	leroy	joseph_cesar		1866	mobilier	bien_meuble_divers		5304			
12	1006	leroy	joseph_cesar		1866	rente_etat	produit_financier					
13	1007	bischoff	jacques_georges			aucun	aucun					
14	1008	werneth	guillaume_joseph			aucun	aucun					
15	1009	aubert	francois_joseph		1891	meubles	bien_meuble_divers		80			
16	1009	aubert	francois_joseph		1891	creance_faniel	creance_individuelle_nominative		11115			
17	1009	aubert	francois_joseph		1891	creance_bouret	creance_individuelle_nominative		3077,15			
18	1009	aubert	francois_joseph		1891	creance_clet	creance_individuelle_nominative		1635			
19	1010	roux	jean_francois		1891	meubles	bien_meuble_divers		530			
20	1010	roux	jean_francois		1891	obligation_thilliard	creance_individuelle_nominative		4297,81			
21	1010	roux	jean_francois		1891	obligation_thilliard	creance_individuelle_nominative		10787,67			
22	1010	roux	jean_francois		1891	obligation_chassande	creance_individuelle_nominative		1017,53			
23	1010	roux	jean_francois		1891	obligation_rebuffet	creance_individuelle_nominative		1508,43			
24	1010	roux	jean_francois		1891	obligation_fournier	creance_individuelle_nominative		2824,27			
25	1010	roux	jean_francois		1891	obligation_bernard	creance_individuelle_nominative		2408,37			
26	1010	roux	jean_francois		1891	obligation_bernard	creance_individuelle_nominative		2071,51			
27	1010	roux	jean_francois		1891	prorata_de_location	produits_de_loyers		9,59			
28	1010	roux	jean_francois		1891	on_papeteries_pont_c	produit_financier		1010,82			
29	1010	roux	jean_francois		1891	rente	produit_financier		2438,63			
30	1010	roux	jean_francois		1891	tre_nominatif_de_rent	produit_financier		4789,22			
31	1010	roux	jean_francois		1891	obligation_fonciere	produit_financier		393,5			
32	1010	roux	jean_francois		1891	obligation_autriche	produit_financier		495,5			

Annexe 2 : Résultats de la régression linéaire sur l'insertion dans la communauté gantière

Variable	Modalité	Coefficient	Significativité
(Intercept)		1,400	
Age x situation matrimoniale	45 à 75 ans, toutes situations	0,058	
	27 à 36 ans, marié	-0,008	
	27 à 36 ans, célibataire ou autre	0,286	
	Moins de 27 ans, célibataire	0,354	
	Moins de 27 ans, autre	0,037	
	36 à 45, toutes situations	Réf.	
Type de solidarité	Horizontale majoritaire ou exclusive	-0,116	
	Parité	-0,105	
	Sans objet ou inconnu	-0,006	
	Verticale majoritaire ou exclusive	Réf.	
Profession des témoins	Exclusivement non gantiers	-0,637	***
	Parité	-0,068	
	Sans objet	-0,566	
	Majoritairement non gantiers	-0,273	*
	Majoritairement gantiers	Réf.	
Présence familiale	Autre	-0,065	
	Minoritaire	0,025	
	Absence	Réf.	
Engagement mutualiste avant 1845	Oui	0,857	***
	Non	Réf	
Trajectoire résidentielle	Pétitionnaire né à Grenoble et n'ayant pas résidé à Saint-Laurent	-0,197	.
	Pétitionnaire n'étant pas né à	-0,202	

	Grenoble et étant passé par Saint-Laurent		
	Pétitionnaire n'étant pas né à Grenoble et n'ayant pas résidé à Saint-Laurent	-0 ,487	**
	Pétitionnaire né à Grenoble et ayant transité par Saint-Laurent	-0,1984	.
	Pétitionnaire ancré à Saint-Laurent	Réf.	
Profession du père à la naissance	Autre	-0,051	
	Boutique	-0,050	
	Cultivateur	-0,034	
	Inconnue	-0,034	
	Fabrique gant ou chanvre	Réf.	

Annexe 3 : Les registres d'enregistrement des livrets d'ouvriers employés par la fabrique Jouvin de Paris (1855-1867)

Source : ADI 26 J 72

Nous reproduisons ci-dessous le premier feuillet du registre (composé de deux pages).

NUMÉROS D'ORDRE.	DATE de l'entrée DE L'OUVRIER ou du jour où il lui a été confié de l'ouvrage.	NOM ET PRÉNOMS DE L'OUVRIER.	DEMEURE. (Par rue et numéro.)	INDICATION DE LA CATÉGORIE à laquelle appartient l'ouvrier. (Mentionner s'il est attaché à un seul établissement, ou s'il travaille en chambre pour plusieurs.) (Art. 9 du Décret.)	LIEU DE LA DÉLIVRANCE DU LIVRET. 1° Communes. 2° Département.
1	1831	Claret (François)	8, Bd Bonne Nouvelle	Attaché à un seul Et.	Paris (Seine)
2	1er fév. 1832	Viat (Joseph)	36 rue St Eustache	do do	do do
3	1er janv. 1838	Barre (Joseph)	8 rue de la Douane	do do	do do
4	15 juillet 1840	Chatelain (Claude-Auguste)	58 rue St Laurent (Belleville)	do do	do do
5	16 févr. 1841	Douzon (Jean-Pierre)	19 r. St Denis	do do	Grenoble (Isère)
6	15 Mai 1843	Javet (Claude Eugène)	12 fg St Denis	do do	do do
7	25 Mars 1844	Burais (Joseph)	98 rue St Laurent (Belleville)	do do	do do
8	5 Août 1849	Geroud (Jean-Baptiste)	39 fg St Denis	do do	Paris (Seine)
9	10 Oct. 1849	Regnier (François)	33 fg du Temple	do do	do do
10	1er Oct. 1850	Giroud (Auguste)	49 fg St Martin	do do	Grenoble (Isère)
11	10 Déc. 1850	Lapouge (Alexandre)	12 r. de Belzunce	do do	Paris (Seine)
12	21 Oct. 1851	Barbe (Jean Charles)	22 r. de Paris (Belleville)	do do	do do
13	12 Oct. 1852	Charlon (Charles)	18, fg St Martin	do do	do do
14	28 Juin 1853	Guy (Auguste Benoist)	13 rue Rochechouart	do do	do do
15	20 Oct. 1853	Guillermond (J.h.)	40 r. Grénéta	do do	do do
16	31 Déc. 1853	Baugé (François)	20, Chaussée des Martyrs	do do	do do
17	15 Juin 1854	Allouard (Hypolite)	161 rue de Flandre (gde Vitesse)	do do	Grenoble (Isère)
18	1er Mars 1855	Gérard (Alphonse)	6 Bd Bonne Nouvelle	do do	Paris (Seine)
19	8 Août 1855	Allioux (André)	2 de Courtille 38 (Belleville)	do do	do do
20	15 Août 1855	Gérard (François)	3 r. Château Landon	do do	do do
21	10 Oct. 1855	Guillermet (Anselme)	103, fg du Temple	do do	do do
22	17 Déc. 1855	Clerjon (Antoine)	96 r. Montorgueil	do do	Grenoble (Isère)
23	20 Déc. 1855	Boujard (Jean-Antoine)	8 Bd Bonne Nouvelle	do do	Paris (Seine)
24	28 Déc. 1855	Fournioux (Jean Antoine) dit Montet	30, r. St Sauveur	do do	Grenoble (Isère)
25	15 Janvier 1856	Chamerois (Maximilien)	329 r. St Martin	do do	Paris (Seine)
26	10 Juillet 1844	Poirot (Gaspard)	fg St Denis (passage du Désir)	do do	do do
27	Mars 1840	Courcelle (Jules)	115 fg du Temple	do do	do do
28	10 Janvier 1849	Galle (Simon)	37 r. de la Cour des Noues	do do	do do
29	28 avril 1856	Magnan Henri	rue St Denis 244	id id	Grenoble (Isère)
30	29 Mai 1856	Perrard Romain	3 rue Château Landon	id id	id id

DATE ET NUMÉRO de la délivrance du livret.		NOM ET DOMICILE DU CHEF DU DERNIER ÉTABLISSEMENT où l'ouvrier a été employé.		INDICATION du montant DES AVANCES dues par l'ouvrier à son précédent patron.		DATE de la sortie DE L'OUVRIER ou du jour où il a cessé d'être employé.	AVANCES dues par L'OUVRIER à sa sortie.		1er Feuillet OBSERVATIONS.
Date.	Numéro.	Nom.	Domicile.						
10 Mars 1846	47.802								
14 9bre 1845	2,997								
31 janv. 1846	29.531								
16 9bre 1826	21	Geneys Chatelain	Chaumont (Hte Marne)						
29 9bre 1824	13	Bajou	52 r. Croix de Pierre Chez						
28 juillet 1824	23.226	Billion jne							
9 juillet 1834		Allemand & Cie	18 r. J.J. Rousseau			12 nov 1849			
9 9bre 1845	1.620	Frémont	8 rue Saint Laurent			18 Déc 1862			
8 Mars 1846	47.346	Séréville	Passage du Saumon						
12 avril 1831		Courvoisier	r. de Beaux Esprits			26 Mai 1846	"	"	"
4 février 1846	30478	Rospigliosi	Chaussée d'Antin			30 Mars 1863			
23 9bre 1846	1,027	Courvoisier	r. de Beaux Esprits			5 Sept. 1856	"	"	"
21 9bre 1846	1,024	Chartaire frères	14 r. Lafayette			11 Oct 1846	"	"	"
7 août 1834	506	Vve Bouquette	244 r. St Denis			22 avril 1846	"	"	"
27 janv 1834	447	Pierre Ducros	Milan			23 fév. 1849			
13 août 1845	1,011	Caldesaigues	4 r. Chevreuse	"	"	29 Nov.bre 1846	"	"	"
19 Mai 1844		Bs maison	à Grenoble			16 Oct 1848			
16 Mars 1846	47866	Id Id	Id Id			12 Mai 1846	"	"	"
23 Mars 1830	209	Frémont	9 rue Chevreuse	26	55	10 Oct 1847			
10 Mars 1846	47.801	Compère	7 r. de Vieux Augustins			12 oct 1847			
11 fév. 1846	765	Caldesaigues	4 r. Chevreuse			27 Oct 1862			
14 9bre 1845		Bs maison	à Grenoble	32	15				
10 Mars 1846	47.707	Id Id	Id Id			20 avril 1847	"	"	
17 8bre 1845		Hegle	Bruxelles	75	"				
31 Mai 1843	1932	Caldesaigues	4 r. Chevreuse			30 Mars 1863			
1er août 1837	596	Maglet	10 r. Ménars						
12 Mars 1846	49296								
10 Mars 1846	47.479					9 avril 1846	"	"	"
26 8bre 1831	813	Tambour Ledoyen	49 Pte St Augustin	45 173		18 Juin 1862			
12 9bre 1847	473	" " "	" " "	133 30	55	30 Nov. 1858			

Annexe 4 : Résultats de la régression logistique sur l'accès à l'indépendance

Variable	Modalité	Coefficient	Significativité
Travail dans une autre fabrique	Oui	1,637	
	Non	Réf.	
Engagement mutualiste	Oui	0,066	
	Non	Réf.	
Degré de centralité	0 à 3,25	15,264	
	3,25 à 5,5	15,833	
	5,5 à 7,75	0,142	
	7,75 à 12	Réf.	
Trajectoire résidentielle	Pétitionnaire né à Grenoble n'ayant pas résidé à Saint-Laurent	0,296	
	Pétitionnaire ancré à Saint-Laurent	0,318	
	Pétitionnaire passé par Saint-Laurent	0,880	
	Pétitionnaire n'étant pas né à Grenoble et n'étant pas passé par Saint-Laurent	1,074	
	Pétitionnaire n'étant pas né à Grenoble et étant passé par Saint-Laurent	Réf.	
Profession du beau-père au mariage	Fabrique gant ou chanvre	-1,113	.
	Autre	-1,119	*
	Cultivateur	-1,264	.
	Inconnue	-0,594	
	Boutique	Réf.	
Profession du père au mariage	Fabrique gant ou chanvre	Réf.	
	Autre	-1,684	
	Boutique	-2,072	
	Cultivateur	-0,855	
	Inconnue ou sans objet	-1,829	
	Propriétaire et/ou rentier	2,070	*
Profession des témoins	Parité	-0,032	
	Sans objet	0,640	

	Exclusivement non gantiers	1,178	.
	Majoritairement non gantiers	-0,003	
	Majoritairement gantiers	Réf.	

Annexe 5 : Résultats de la régression sur la mobilité des enfants

Variable	Modalité	Coefficient	Significativité
Profession des grands-pères	Propriétaires et rentiers	Réf.	
	Fabrique gant ou chanvre	-2,23	*
	Autre	-2	.
	Boutique	-2,4	*
	Cultivateur	-2,82	*
	Inconnue	-2,96	*
Trajectoire professionnelle des pères	Accès à la fabrication ou au commerce du gant	0,10	
	Entrée dans le gant puis stable	0,12	
	Gantier stable	Réf.	
	Pluriactivité	1,49	*
	Sortie du gant	-0,08	
Trajectoire résidentielle des pères	Né hors de Grenoble, passé à Saint-Laurent	0,09	
	Né à Grenoble, n'ayant pas transité par Saint-Laurent	Réf.	
	Ancré à Saint-Laurent	-1,38	*
	Né hors de Grenoble, n'ayant pas transité par Saint-Laurent	-0,06	
	Passé par Saint-Laurent	-1,32	*
Degré de centralité des pères (traduisant l'insertion dans la communauté gantière)	0 à 3,25	Réf.	
	3,25 à 5,5	-0,09	
	5,5 à 7 ,75	0,08	
	7,75 à 12	-0,32	
	Inconnu	-0,06	
Engagement mutualiste des pères	Non ou inconnu	Réf.	
	Oui	-0,03	
Fréquentation par les pères d'une autre fabrique dans leur jeunesse	Oui	-0,01	
	Non	Réf.	
	Inconnu	-0,10	
Père propriétaire	Oui	0,01	
	Non	Réf.	
	Inconnu	NA	
	Aucun	-0,08	

Patrimoine des pères au décès	Inférieur à 4208 fr.	Réf.	
	Supérieur à 4208 fr.	0,04	
Profession des mères	Autre	0,07	
	Fabrique gant ou chanvre	-0,07	
	Inconnue	0,04	
	Ménagère	-0,01	
	Propriétaire ou rentière	Réf.	
Taille de la fratrie	2 ou moins	Réf.	
	Plus de 2	-0,05	
Sexe majoritaire	Fille exclusif	-0,01	
	Fille majoritaire	-0,01	
	Garçon exclusif	Réf.	
	Garçon majoritaire	-2,159	*
	Parité	0,06	
Sexe de l'enfant	Masculin	-0,07	
	Féminin	Réf.	
Rang de naissance	Aîné	-0,08	
	Autre position	Réf.	
	Sans objet	0,05	
Âge auquel les enfants perdent leur père	Moins de 14 ans	0,9	.
	Plus de 14 ans	Réf.	
	Inconnu	0,05	

Annexe 6 : Présentation de la base de données sur le recensement de 1906

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1	ée recen	Canto	Adresse	Numéro	Nom	Prénom	Année de naissance	Lieu de naissance	Profession	Entreprise	ion dans le	ille du mén	ombre d'enf	tement de n	Nationalit
2	1906	Sud	Gambetta, boulevard	12	Rajon	Paul Antoine	1866	Givors	Dessinateur	Bouchayer et Viallet	Chef	5	2	Rhône	Française
3	1906	Sud	Gambetta, boulevard	14	Rousset	Jean Joseph	1856	Saint Egrève	Gantier		Chef	6	4	Isère	Française
4	1906	Sud	Gambetta, boulevard	18	Teppaz	Marie Philomène	1849	Theys	Gantière		Chef	2	1	Isère	Française
5	1906	Sud	Gambetta, boulevard	18	Fischl	Rodolophe	1876	?	Commissionnaire en ganterie		Chef	1	0	Autriche	Autrichienne
6	1906	Sud	Gambetta, boulevard	18	Heurard	Eugénie	1868	Givors	Gantière		Fille	3	1	Isère	Française
7	1906	Sud	Gambetta, boulevard	32	Bouchain	Marie Elisa	1883	Evian les Bains	Gantière		Nièce	2	0	Haute Savoie	Française
8	1906	Sud	Gambetta, boulevard	32	David	Joseph	1862	Grenoble	Gantier	Terray et Chaix	Chef	3	0	Isère	Française
9	1906	Sud	Gambetta, boulevard	32	David	Marie	1866	Arc Caman	Gantière	Pewny et Carret	Femme	3	0	Doubs	Française
10	1906	Sud	Gambetta, boulevard	32	Villaumé	Gustave	1890	Grenoble	Mécanicien		Petit-fils	3	0	Isère	Française
11	1906	Sud	Gambetta, boulevard	32	laret Rince Mittc	Louis Gustave	1879	Theys	Ajusteur		Chef	2	0	Isère	Française
12	1906	Sud	Gambetta, boulevard	34	Duhet	Marie Rose	1882	Grenoble	Mécanicienne		Fille	3	2	Isère	Française
13	1906	Sud	Gambetta, boulevard	34	Thomas	Gabriel	1882	Grenoble	Gantier	Reynier	Chef	1	0	Isère	Française
14	1906	Sud	Gambetta, boulevard	34 bis	Bouchayer	Aimé	1867	Grenoble	Constructeur		Chef	7	3	Isère	Française
15	1906	Sud	Gambetta, boulevard	38	Ogier	Désiré	1874	Grenoble	Gantier		Chef	4	2	Isère	Française
16	1906	Sud	Gambetta, boulevard	46	Brotel	Marguerite	1856	Grenoble	Fabricant de gants		Chef	3	2	Isère	Française
17	1906	Sud	Lieutenant Chanaron, rue	1	Ruelle	Augustine	1880	Notre Dame de Commiers	Gantière		Chef	2	1	Isère	Française
18	1906	Sud	Lieutenant Chanaron, rue	1	Bayard	Louis	1861	Grenoble	Ouvrier métallurgiste		Chef	2	1	Isère	Française
19	1906	Sud	Lieutenant Chanaron, rue	1	Michallet	Joseph Frédéric	1848	La Tronche	Gantier	Dickit	Chef	3	1	Isère	Française
20	1906	Sud	Lieutenant Chanaron, rue	3	Tournier	Emile	1861	Lavans les Saint Claude	Mécanicien		Chef	3	1	Jura	Française
21	1906	Sud	Lieutenant Chanaron, rue	3	Blanchet	Marthe	1886	Grenoble	Gantière	Reynier	Fille	2	1	Isère	Française
22	1906	Sud	Lieutenant Chanaron, rue	3	Billon	Victorine	1877	SMLV	Gantière	Gaday	Chef	1	0	Isère	Française
23	1906	Sud	Lieutenant Chanaron, rue	3	Baffert	Alexandre	1863	Grenoble	Dresseur de gants	Cartallier	Chef	1	0	Isère	Française
24	1906	Sud	Lieutenant Chanaron, rue	3	Fanton veuve	Séraphine	1849	Mens	Gantière		Chef	2	0	Isère	Française
25	1906	Sud	Lieutenant Chanaron, rue	3	Bourdillon	Sophie	1866	Grenoble	Gantière		Chef	1	0	Isère	Française
26	1906	Sud	Lieutenant Chanaron, rue	7	Martin	Joséphine	1881	SMLV	Gantière		Femme	6	4	Isère	Française
27	1906	Sud	Lieutenant Chanaron, rue	7	Lafosse	Charles	1863	Grenoble	Mécanicien	Raymond	Chef	4	2	Isère	Française
28	1906	Sud	Lieutenant Chanaron, rue	7	Tournoud	Adrienne	1855	Saint Paul de Varces	Gantière		Chef	1	0	Isère	Française
29	1906	Sud	Lieutenant Chanaron, rue	7	Blanc Brude	Alphonse ?	1866	Méaudre	Gantière		Femme	4	2	Isère	Française
30	1906	Sud	Lieutenant Chanaron, rue	7	Lauroze	Elie	1877	Grenoble	Gantier		Fils	3	1	Isère	Française
31	1906	Sud	Lieutenant Chanaron, rue	7	Buzat	Georges	1875	Brest	Gantier		Chef	3	1	Finistère	Française
32	1906	Sud	Lieutenant Chanaron, rue	2	Lortal	Simphorien	1845	Labastide Lévêque	Gantier		Chef	3	1	Aveyron	Française
33	1906	Sud	Lieutenant Chanaron, rue	2	Molard	Marie Delphine	1877	Valence	Gantière	Guerry	Chef	2	0	Drôme	Française
34	1906	Sud	Lieutenant Chanaron, rue	2	Molard	Anna Emilie	1884	Grenoble	Gantière	Guerry	Soeur	2	0	Isère	Française
35	1906	Sud	Lieutenant Chanaron, rue	6	Bellet	Joseph	1863	Four	Entrepreneur		Chef	5	3	Isère	Française

Annexe 7 : Un exemple de fiche famille avec le gantier grenoblois Elie Helleringer (1872-1956)

1- Les parents d'Elie

- Marie Louise Revollet (mère), est née à Pariset le 17 juillet 1846[1]. Son père est Joseph Revollet, 35 ans, cultivateur. Sa mère est Pauline Collavet, 26 ans, sans profession. Les témoins sont Alexandre Vignon, 25 ans, instituteur et Jean-Louis Hébert, 33 ans, menuisier.
- L'acte de naissance de Christophe Helleringer (père) n'a pu être retrouvé.

- Marie Louise Revollet et Christophe Helleringer se marient à Pariset le 21 décembre 1871[2]. Le futur époux a 37 ans, et est ouvrier cordonnier. Il réside à Grenoble et est né à Biding (Moselle) le 6 septembre 1834. Ses deux parents sont morts dans son village natal et leur profession n'est pas précisée. Marie Louise, de son côté, est couturière et réside dans la commune de Pariset, au hameau de l'Hôte. Elle est domiciliée chez ses parents, tous deux cultivateurs.

2- Le suivi de la famille grâce aux recensements de population

- 1872 : Le couple est recensé à Grenoble, au 11 rue de France[3] :

	Nom	Prénom	Année de naissance	Profession
Chef de famille	Alringer	Christophe	38 ans	Ouvrier cordonnier
Épouse	Revollet	Louise	25 ans	Gantière

Entre 1872 et 1891, le couple n'a pu être retrouvé dans les recensements et le père ne figure pas sur les listes électorales de Grenoble.

[1] ADI 9 NUM / 5 E 486 / 5, Commune de Pariset, acte de naissance de Marie Louise Revollet, 17 juillet 1846.
[2] ADI 9 NUM / 5 E 486 / 8, Commune de Pariset, acte de mariage de Christophe Helleringer et de Marie Louise Revollet, 21 décembre 1871.
[3] ADI 10 NUM / AC 185 / 1 F 50, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Nord, 1872.

- 1891 : La famille est recensée au 13 rue Très-Cloître[1]

	Nom	Prénom	Année de naissance	Profession
Chef de famille	Helleringer	Christophe	56 ans	Cordonnier
Épouse	Revollet	Louise	42 ans	Lingère
Enfant 1	Helleringer	Elie	19 ans	Gantier
Enfant 2	Helleringer	Gustave	10 ans	

Nous identifions ainsi pour la première fois Elie dans le recensement. Il a 19 ans et exerce la profession de gantier.

- 1896 : La famille demeure toujours à cette adresse[2] :

	Nom	Prénom	Année de naissance	Profession
Chef de famille	Helleringer	Christophe	62 ans	Cordonnier
Épouse	Revollet	Louise	48 ans	Lingère
Enfant 1	Helleringer	Hélie	24 ans	Gantier
Enfant 2	Helleringer	Gustave	15 ans	Gantier

- 1901 : La famille n'a pas bougé du 13 rue Très-Cloître[3] :

	Nom	Prénom	Année de naissance	Profession	Entreprise
Chef de famille	Helleringer	Christophe	67 ans	Cordonnier	Drevon
Épouse	Revollet	Louise	53 ans	Lingère	Durbet
Enfant 1	Helleringer	Elie	29 ans	Dresseur de gants	Reynier
Belle-fille	Routin	Augustine	24 ans	Couturière	Patronne

Gustave, le frère cadet, n'est pas recensé avec la famille car il effectue probablement son service militaire. En revanche, une femme apparaît : Augustine Routin, qui est l'épouse d'Elie (*cf.* ci-dessous).

[1] ADI 10 NUM / 123 M 212 / 7, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Est, 1891.
[2] ADI 10 NUM / 123 M 212 / 10, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Est, 1896.
[3] ADI 10 NUM / 123 M 212 / 13, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Est, 1901.

- 1906 : Elie et son épouse Augustine résident toujours au 13 rue Très-Cloître mais forment un ménage distinct[1] :

	Nom	Prénom	Année de naissance	Commune de naissance	Profession	Entreprise
Chef de famille	Helleringer	Elie	1872	Grenoble	Dresseur	Reynier
Épouse	Helleringer	Augustine	1875	Grenoble	Couturière	
Enfant 1	Helleringer	Camille	1903	Grenoble		

La fondation d'un nouveau ménage s'explique sans doute par la naissance de leur fils Camille en 1903.

Les parents et le fils cadet vivent juste à côté :

	Nom	Prénom	Année de naissance	Commune de naissance	Profession	Entreprise
Chef de famille	Helleringer	Christophe	1834	Biding (Moselle)	Cordonnier	
Épouse	Revollet	Louise	1848	Pariset		
Enfant 1	Helleringer	Gustave	1881	Grenoble	Dresseur de gants	Guignier

- 1911 : Elie est recensé au 43 rue de la Fédération[2] :

	Nom	Prénom	Année de naissance	Commune de naissance	Profession	Entreprise
Chef de famille	Helleringer	Elie	1872	Grenoble	Gantier	Reynier
Épouse	Helleringer	Augustine	1875	Grenoble	Couturière	
Enfant 1	Helleringer	Camille	1903	Grenoble		
Mère	Helleringer	Louise 1846	Pariset			

Le couple vit avec la mère d'Elie car son père est décédé en 1906.

[1] ADI 10 NUM / 123 M 212 / 16, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Est, 1906.
[2] AMMG 1 F 77, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Sud, 1911.

De son côté, le frère cadet (Gustave Henri) a fondé son propre foyer au 13 rue Saint-Jacques[1] :

	Nom	Prénom	Année de naissance	Commune de naissance	Profession	Entreprise
Chef de famille	Helleringer	Henri	1881	Grenoble	Dresseur de gants	
Épouse	Helleringer	Héloïse	1878	Charpeys (Drôme)		
Enfant 1	Helleringer	Roger	1910	Grenoble		

- 1921 : Elie demeure à la même adresse qu'en 1911[2] :

	Nom	Prénom	Année de naissance	Commune de naissance	Profession	Entreprise
Chef de famille	Helleringer	Elie	1872	Grenoble	Gantier	Reynier
Épouse	Helleringer	Augustine	1875	Grenoble	Couturière	Patronne
Enfant 1	Helleringer	Camille	1903	Grenoble	Comptable	Micoud
Mère	Helleringer	Louise	1846	Pariset		

- 1926 : idem[3].

	Nom	Prénom	Année de naissance	Commune de naissance	Profession	Entreprise
Chef de famille	Helleringer	Elie	1872	Grenoble	Dresseur de gants	Reynier
Épouse	Helleringer	Augustine	1875	Grenoble		
Enfant 1	Helleringer	Camille	1903	Grenoble	Comptable	Micoud
Belle-fille	Helleringer	Charlotte	1907	Grenoble	Employée en ganterie	Esprit

La liste électorale nous informe cependant qu'Elie est comptable, alors qu'il était désigné comme « gantier » jusque-là[4].

[1] AMMG 1 F 75, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Est, 1911.
[2] AMMG 1 F 80, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Sud, 1921.
[3] AMMG 1 F 84, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Sud, 1926.
[4] AMMG 1 K 110, Commune de Grenoble, listes électorales, canton Sud, 1926.

- 1931 : Elie a déménagé au 10 rue Condorcet[1] :

	Nom	Prénom	Année de naissance	Commune de naissance	Profession	Entreprise
Chef de famille	Helleringer	Elie	1872	Grenoble	Employé en ganterie	Reynier
Épouse	Helleringer	Augustine	1875	Grenoble	Epicière	Patron
Enfant 1	Helleringer	Camille	1903	Grenoble	Chef comptable	Micoud
Belle-fille	Helleringer	Charlotte	1908	Grenoble	Epicière	Patron

Entre-temps, son fils s'est marié et vit dans le ménage avec son épouse. Par ailleurs, nous observons un changement professionnel concernant Elie, qui est désormais employé en ganterie, ce qui semble attester d'une bifurcation professionnelle identifiée dès 1924 dans la liste électorale.

En 1936, Elie n'est pas recensé au 10 rue Condorcet. Pourtant, les listes électorales indiquent qu'il y demeure toujours et est comptable. En 1938, la situation est identique[2].

3- La trajectoire d'Elie

- Elie est né à Grenoble le 27 septembre 1872[3]. Son père, cordonnier, a 38 ans et sa mère, couturière, 26. Ils vivent au 11 rue de France. Les témoins sont Henri Sage, 22 ans, gantier et Frédéric Clet, 37 ans, cordonnier.

Les mentions marginales nous informent qu'Elie se marie à Grenoble le 20 avril 1899 avec Augustine Routin et qu'il meurt à la Tronche le 9 janvier 1956.

- La fiche matricule militaire d'Elie (classe 1892)[4]

[1] AMMG 1 F 88, Commune de Grenoble, listes nominatives du recensement de la population, canton Sud, 1931.
[2] AMMG 1 K 125 et 129, Commune de Grenoble, listes électorales, canton Sud, 1936 et 1938.
[3] AMMG 1 E 80 / 9, Commune de Grenoble, acte de naissance d'Elie Helleringer, 27 septembre 1872.
[4] ADI 11 NUM / 1 R 1242_01, Bureau de Grenoble, fiche matricule d'Elie Helleringer, classe 1892.

Nom : Helleringer.
Prénoms : Elie Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 535.
Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le 27 Septembre 1876, à Grenoble, canton de dit, département de l'Isère, résidant à Grenoble, canton de Dit, département de l'Isère, profession de Broyeur de gants, fils de Christophe et de Louise Revollet, domiciliés à Grenoble R. Trois Cloîtres 15., canton de Dit, département de l'Isère

N° 84 de tirage dans le canton de Grenoble-Est

SIGNALEMENT.

Cheveux châtains, sourcils châtains
yeux bruns, front large
nez moyen, bouche moyenne
menton rond, visage ovale
Taille : 1 m. 61 cent. Taille rectifiée : 1 m. ____ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1) 1.2. militaire (2) ____

DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS.

(Indiquer le numéro des dispenses, sursis, etc.)

Bon.

Compris dans la 1ère partie de la liste du recrutement cantonal (____e portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dans l'armée active.

Incorporé au 11e B.e d. Chass. à pied à compter du 14 novembre 1895
Arrivé au Corps le 14 novembre 1895 N° Mle 2068 Chasseur de 2e classe le dit jour. Caporal le 26 Septembre 1896.
Sergent le 24 Septembre 1895. Envoyé en congé le 28 Septembre 1896.
A reçu un certificat de bonne conduite. Décret de mobilisation Générale Rappelé à l'activité le 3 novembre 1914.
Arrivé au Corps le 5 novembre 1914.
Passé à la 4e Section de commis et ouvriers le 22 Janvier 1917.
Passé à la 1re Section - d° - d° - le 12 Juillet 1918.

Passé dans la Réserve de l'armée active le 1er Novembre 1896.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. 11e B.e d. Chass. à pied

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Bat.on de Rédeyre de Chasseurs à pied B. Mon.s à Grenoble

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. 11e R.t d. Inf.ie à pied 6026
23 Lieut.t de C. O. A. 22748
1re Lieut.t de C. O. A. 23009

Numéro du registre matricule.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	Domicile ou résidence.
15 Février 1908	rue de la Fédération 43 Grenoble		R

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Numéro au contrôle spécial du recrutement.

A accompli une 1re période d'exercices dans le 22e Bataillon de Chasseurs à pied du 25 [illegible] au 22 [illegible] 1899.
A accompli une 2e période d'exercices dans le 22e Bataillon de Chasseurs à pied du 23 septembre au 19 octobre 1902
Passé dans l'armée territoriale le 1er Octobre 1908

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Mis en congé illimité de démobilisation le 2 janvier 1919 (Échelon n° 332) par la 1re Sect.n de C. A. R. retiré à Grenoble rue de la Fédération n° 43 (Isère)

Campagnes Contre l'Allemagne du 5 Nov.re 1914 au 2 Janvier 1919.

A accompli une période d'exercices dans le 4e Bataillon Terr.l de Chasseurs du 2 au 10 août 1908

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le ____
Libéré du service militaire le 1er Octobre 1919

ÉPOQUE

À LAQUELLE L'HOMME EST PASSÉ DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	1er Nov. 1896	1er Nov. 1906	1er Nov. 1912	1er Nov. 1918

(1) Le degré d'instruction générale sera inscrit conformément aux instructions de l'Instruction du 1er août 1905.

Registre matricule.

- Acte de mariage d'Elie et d'Augustine Routin (Grenoble, 20 avril 1899)[1]

L'acte nous informe qu'Elie est dresseur de gants et qu'il vit au 13 rue Très-Cloître chez ses parents, qui sont cordonnier et lingère. Augustine Routin est née le 13 juillet 1875 à Grenoble. Couturière, elle vit chez ses parents au 1, quai des Allobroges à Grenoble. Son père est cocher et sa mère ménagère. Les témoins sont Marius Routin, 27 ans, carrossier (frère de l'épouse) ; Marius Chaintre, 26 ans, ébéniste ; Maurice Revollet, 47 ans, infirmier à l'hospice (oncle de l'époux) et Alexandrine Michel, 24 ans, couturière.

4- Son fils Camille

- Acte de naissance de Camille Georges (Grenoble, 9 février 1903)[2]

Il est le fils d'Elie Helleringer (30 ans, gantier) et d'Augustine Routin (27 ans, couturière) domiciliés au 13 rue Très-Cloître. Les témoins sont : Ferdinand Léonnet, 53 ans, dresseur de gants et Antonin Trambouze, 37 ans, même profession.
Les mentions marginales nous apprennent que Camille se marie à Grenoble le 5 mars 1925 avec Charlotte Julienne Mottet.

- Fiche matricule militaire de Camille (classe 1923)

On y apprend que Camille est caissier comptable et réside en 1923 au 43 rue de la Fédération, chez ses parents. Il est classé dans les services auxiliaires en 1929 en raison de problèmes de santé. Le 25 février 1939, il emménage au 17 avenue de Vizille. Il meurt le 30 juin 1944.

- Acte de mariage de Camille et de Charlotte Mottet (Grenoble, 5 mars 1925)[3]

Camille a 22 ans et est caissier comptable. Il vit au 43 rue de la Fédération. Sa future épouse est née à Grenoble le 18 janvier 1908. Employée en ganterie de 17 ans, elle vit au 20 rue Barnave

[1] AMMG 2 E 107 / 4, Commune de Grenoble, acte de mariage d'Elie Helleringer et d'Augustine Routin, 20 avril 1899.
[2] AMMG 1 E 122 / 2, Commune de Grenoble, acte de naissance de Camille Georges Helleringer, 9 février 1903.
[3] Commune de Grenoble, Acte de mariage de Camille Helleringer et de Charlotte Mottet, 5 mars 1925.

chez ses parents. Son père est contremaître mécanicien et sa mère « sans profession ». Les témoins sont Albert Routin, carrossier et Eugène Mottet, tourneur sur métaux.

5- Son frère Henri Gustave

Les recensements de la population nous ont permis d'identifier un frère.

- Henri Gustave est né à Grenoble le 9 mars 1881[1]

- Fiche matricule militaire (classe 1901)[2]

Elle nous apprend qu'engagé volontaire pour cinq ans, il exerce la profession de soldat. Il vit chez ses parents au 13 rue Très-Cloître. Durant la Première Guerre mondiale, il n'est pas mobilisé pour raisons de santé. Il décède à la Tronche le 26 juillet 1915.

- Acte de mariage (Grenoble, 1er août 1908)[3]

L'acte informe qu'Henri est dresseur de gants et qu'il est domicilié chez ses parents au 43 rue de la Fédération. Il épouse Marie Eloïse Barnier, sans profession, née à Charpey (Drôme) le 29 novembre 1878. Elle est la fille de Théodore Barnier, cordonnier, décédé à Charpey, et de Julienne Arbod, sans profession. Les témoins sont : Elie Helleringer, gantier, 36 ans (frère de l'époux) ; Emile Fabry, tapissier, 23 ans et Alfred Revollet, jardinier, 46 ans (oncle de l'épouse).

6- Une absence de patrimoine

Les dates et lieux de décès d'Elie et de son père étant connues, nous sommes parvenus à les identifier tous les deux dans les tables de successions et absences des archives de l'Enregistrement, lesquelles précisent qu'ils ne laissent « rien[4] ».

---

[1] AMMG 1 E 89 / 3, Commune de Grenoble, acte de naissance d'Henri Gustave Helleringer, 9 mars 1881.

[2] ADI 11 NUM / 1 R 1364_03, Bureau de recrutement de Grenoble, fiche matricule militaire d'Henri Gustave Helleringer, classe 1901.

[3] AMMG 2 E 117 / 8, Commune de Grenoble, acte de mariage d'Henri Gustave Helleringer et de Marie Eloïse Barnier, 1er août 1903.

[4] ADI 3 Q 11 / 2278, Bureau de Grenoble, tables de successions et absences, Christophe Helleringer (décédé le 25 juin 1906) ; ADI 3 Q 11 / 3860, Bureau de la Tronche, tables de successions et absences, Elie Helleringer (décédé le 9 janvier 1956).

Résumé

Destinées ouvrières. Enquête sur les trajectoires socioprofessionnelles d'ouvriers à Grenoble pendant l'industrialisation (1845-1939)

Mots clés : histoire sociale, microhistoire, histoire quantitative, industrialisation, classe ouvrière, ganterie, métallurgie, trajectoires socioprofessionnelles, analyse de réseaux, communauté, Grenoble, XIXe siècle, XXe siècle.

Cette thèse interroge les dynamiques de formation de la classe ouvrière grenobloise entre les années 1840 et la Seconde Guerre mondiale. Dans l'intervalle, le tissu industriel de Grenoble connaît deux vagues d'industrialisation liées à la ganterie puis à la métallurgie. Ces évolutions se traduisent spatialement puisque le tissu urbain évolue de façon substantielle et voit naître le quartier industriel de Saint-Bruno à l'ouest de la ville.

Dans ce contexte évolutif, nous cherchons à analyser les ressorts de la prolétarisation en prenant pour objet deux groupes ouvriers d'élite : les gantiers et les métallurgistes. En nous appuyant sur différentes cohortes générationnelles, nous reconstruisons un ensemble de trajectoires socio-professionnelles individuelles. Ce dispositif d'enquête nous permet d'explorer deux grandes questions : que signifie appartenir au monde ouvrier ? Qu'est-ce qu'une ville industrielle ?

Nous montrons que les ouvriers grenoblois forment une classe passoire traversée par de multiples mobilités (spatiales, professionnelles, sociales), qui est nourrie par l'agrégation progressive de diverses populations laborieuses. Dans la fabrique collective gantière ou dans le district industriel métallurgique, la stabilité (générationnelle ou intergénérationnelle) dans le métier est relative. Ces configurations productives, dans un contexte économique porteur, sont vectrices d'opportunités, en particulier pour les ouvriers les mieux formés, qui se voient offrir des occasions de mobilités professionnelles et sociales. Néanmoins, un certain nombre de traits communs fondent l'appartenance au groupe : le rapport à la ville industrielle, les pratiques de sociabilité ou encore l'endogamie sociale.

Workers' destinies. An investigation into the socio-professional trajectories of workers in Grenoble during the industrialisation (1845-1939)

Keywords : *social history, microhistory, quantitative history, working class, glove-making industry, metallurgy, socio-professional trajectories, network analysis, community,* Grenoble*, 19th century, 20th century.*

This thesis examines the dynamics of the formation of the Grenoble working class between the 1840s and the Second World War. During this period, Grenoble's industrial fabric underwent two waves of industrialisation, first in glove-making and then in metallurgy. These changes were reflected in the city's urban fabric, which underwent substantial development and saw the emergence of the industrial district of Saint-Bruno to the west of the city.

Against this changing backdrop, we seek to analyse the driving forces behind proletarianisation by focusing on two elite groups of workers: glove-makers and metalworkers. By using different generational cohorts, we are reconstructing a set of individual socio-professional trajectories. This investigation allows us to explore two major questions: what does it mean to belong to the working class? What is an industrial town?

We show that Grenoble's workers form a 'sieve class' that is subject to multiple forms of mobility (spatial, occupational and social), and that is fed by the gradual aggregation of various working populations. In the collective glove factory or in the metallurgical industrial district, stability (generational or intergenerational) in the trade is relative. These productive configurations, in a buoyant economic context, create opportunities, particularly for the best-skilled workers, who are offered opportunities for professional and social mobility. Nevertheless, there are several common features that underpin the membership of the group: the relationship with the industrial town, social practices and social endogamy.